

J B Wilkinson

010665 d 126

MEMOIRES

DE

SULLY.

TOME PREMIER.

MEMORIES



SULLY

JOHN ARMITAGE





MAXIMILIEN DE BETHUNE

Duc de Sully, Grand Maître de l'Artillerie

*Maréchal de France &c. Né à Rosni en 1559. Mort
en son Château de Villebon au pays Chartrain le 21. Dec. 1641.*

Paris Odeuvre M. J. Estamp. rue d'Anjou la dernière P. Cocherie à gauche entrant par celle Dauph. C.P.R.

MEMOIRES
DE MAXIMILIEN
DE BETHUNE,
DUC
DE SULLY,

PRINCIPAL MINISTRE
DE HENRY LE GRAND.

Mis en ordre: avec des Remarques.

Ex libris Monasterii PAR M. L. D. L. D. L. S. Maria Albo-man

TOME PREMIER

ordinis

J. Benedicti

Congregationis

J. Mauri



A LONDRES.

M. DCC. XLV.

MEMOIRS

DE MAXIMILIEN

DE BETHUNE

D U O

DE SOLL



DE HENRI GRAND

HAMPSTEAD PUBLIC LIBRARY	
ST. MS 407	NO. 1
6596/R	1

TOME PREMIER

A. J. O. D. E. S.

N. D. C. X. I. V.



P R E F A C E.



LES *Memoires de Sully* ont toujours été mis au rang des meilleurs Livres que nous ayons. Cette verité, établie depuis long-temps par le jugement de tous nos bons Critiques & de tous les amateurs de la Litterature, me dispensera d'entrer ici dans une discussion, inutile pour ceux qui connoissent ces *Memoires*.

A l'égard de ceux qui ne les ont jamais lus ; il suffit, pour leur en donner une idée, de dire qu'ils comprennent l'Histoire de ce qui s'est passé depuis la Paix de 1570. jusqu'aux premieres années de Louis XIII. c'est-à-dire, l'espace de plus de quarante années, d'un temps qui a fourni la plus abondante matiere aux Historiens de notre Monarchie ; & qu'ils traitent du Regne, ou pour mieux dire, de la Vie presqu'entiere de Henry le Grand. Ils supposent à la verité quelque connoissance des Troubles précédens, qui n'y sont touchés que par occasion : mais aussi, ils en exposent

toute la suite, dans le plus grand détail. Les événemens y sont aussi variés, qu'ils sont nombreux: Guerres Etrangères & Civiles; intérêts de Politique & de Religion; coups d'Etat éclatans; dénouemens imprévus; efforts de l'ambition; ruses de la Politique; Ambassades; Négociations: tout cela s'y trouve, & n'en fait encore qu'une partie.

Les Memoires de Sully tirent un autre prix, peut-être encore plus grand, d'une infinité de Récits plus particuliers, qui ne sont pas du ressort d'une Histoire: C'est l'avantage propre aux Memoires. Ils souffrent la multiplicité des sujets & toute la variété des incidens, qu'on y veut faire entrer: Et d'ailleurs, ils ne sont point assujettis au joug que la nécessité impose à l'Histoire, de ne rien omettre de ces choses trop générales, dont on sent soi-même tout le dégoût en les écrivant.

Veut-on bien faire connoître un Prince dont on va parler? Il faut que le Tableau de sa Vie privée soit sans cesse mis en regard avec celui de sa Vie publique. Il faut le montrer au milieu de ses Courtisans, avec ses Domestiques, dans les momens où il s'observe le moins: établir son caractère, par ses Lettres & ses discours. Les Passions se peignent mieux elles-mêmes, par une simple parole rapportée d'original, que par tout l'art que peut employer l'Historien. Or les Memoires de Sully remplissent si parfaitement cette idée, par rapport à celui qui en est le sujet principal, que ce n'est qu'après les avoir lus, que l'on connoît véritablement Henry IV. Ce qu'ils



nous representent de ce grand Prince , dans la bonne comme dans la mauvaise fortune ; envisagé comme Particulier , ou comme Roi ; comme Guerrier , ou comme Politique ; enfin comme Epoux , Pere , Ami , &c. est marqué à des traits si sensibles , qu'on ne peut s'empêcher de s'intéresser aux particularités de sa Vie , même les plus indifferentes. Je n'en excepte tout-au-plus que certains détails militaires , peut-être un peu trop fréquens au commencement de l'Ouvrage , & quelques autres , en petit nombre , d'un moindre agrément ; quoique d'ailleurs ces détails y soient toujours liés avec les Affaires publiques , & diversifiés , comme tout le reste , par le rôle qu'y joue M. le Duc de Sully.

Il en est , pour ainsi dire , le second Acteur : & cette double action ne rompt point l'unité d'intérêt , s'il est permis de se servir ici de cette expression ; parce que ce Ministre n'y dit presque rien sur lui-même , qui ne se rapporte ou à l'Etat , ou à la Personne de son Maître. On verra sans doute avec plaisir le jugement qu'on en a porté , dès le temps où ces Memoires ont commencé à voir le jour : l'Auteur d'un ancien Discours , qui se trouve dans les Manuscrits de la Bibliotheque du Roi , va nous en instruire. » Voici *Vol. 9590.*
» certainement , dit-il , l'une des plus belles images de la prudence & fidelité humaines , que
» cette reddition de Comptes , laissée au Public
» par M. le Duc de Sully , dans ces deux Volumes , touchant la qualité des conseils , & le
» nombre des grands services qu'il a rendus à son

» Roi & à son Bienfacteur , soit pour la gloire
» particuliere de sa personne , soit pour la prof-
» perité de son Etat. Et de vrai , ce sont deux
» choses qui se suivent , voire qui se côtoient &
» s'entreregardent ici perpetuellement , que la for-
» tune de Henry le Grand , & la vertu de son
» grand Ministre. Cetui-cy sert & oblige envers
» l'autre dans cet Ouvrage , de toutes les façons
» dont un grand Prince peut être servi & obligé
» par un sien Sujet , de sa main , de son coura-
» ge , de son épée , voire de son sang & de ses
» plaies , aux occasions de valeur & discretion ,
» mais en celles particulièrement de Conseil &
» de Cabinet ; du plus grand sens & de la clair-
» voyance la plus pénétrante , du desintéressement
» le plus rare & de la sincerité la plus exquise ,
» que les Histoires , nôtre & étrangères , ayent ja-
» mais connues. «

Il est assez naturel qu'on s'attende de voir de
grands Capitaines , de profonds Politiques , d'ha-
biles Ministres , sous le Regne d'un Prince tel
que Henry IV. Ce qui doit surprendre , est de
trouver dans une même personne ce Guerrier , ce
Politique , ce sage Administrateur , cet Ami sûr
& sévère , autant qu'intime Confident & Favori
de son Maître : Mais ce qui doit paroître encore
plus singulier , c'est de voir dans un Ouvrage , où
les actions de deux hommes si rares sont rassem-
blées après leur mort , un grand Roi , réduit à
conquérir son propre Royaume , s'occuper avec
un Ministre non moins grand dans son ordre ,
des moyens de faire réussir une pareille entrepri-

se ; travailler ensuite de concert , à rendre ce même Royaume non-seulement paisible , mais florissant ; régler les Finances ; fonder le Commerce ; établir la Police ; enfin ramener l'ordre dans toutes les parties du Gouvernement.

Le Plan de cet Ouvrage embrasse donc deux Vies Illustres , qui s'accompagnent , s'éclaircissent & s'embellissent mutuellement ; celle d'un Roi , & celle d'un Ministre son Confident , à-peu-près de même âge ; conduites depuis l'enfance de l'un & de l'autre , jusqu'à la mort du premier , & au temps où le second se vit éloigner du maniment des Affaires publiques.

Ajoutons que les Memoires de Sully sont encore recommandables par des Principes d'une excellente Morale ; par des Maximes Civiles & Politiques , puisées dans le vrai ; par une infinité de vues , de projets & de Reglemens , presque en tout genre , dont ils sont remplis. » Lui seul , dit le même Auteur contemporain , parlant du Duc de Sully , » certainement jusqu'aujourd'hui a découvert la jonction » de deux choses au Gouvernement des Etats , que » nos Peres n'avoient pu non-seulement accorder , » mais s'imaginer compatibles ensemble ; l'accroissement des deniers aux coffres du Roi , avec » la décharge & le soulagement de son Peuple. » Qui veut voir l'idée du Sujet utile & de l'incorruptible Ministre d'Etat , il faut qu'il la vienne voir dedans ce tableau. L'Economique s'y trouve en son jour ; la Politique , en tous ses usages : c'est-à-dire , l'art de regner & faire regner , la Science de regner comme homme ,

» & celle de regner comme Roi. La Morale y a
» épuisé ses plus belles instructions & plus ri-
» ches exemples : Et tout cela , soutenu & paré
» de la connoissance de toutes les choses , depuis
» les plus élevées jusqu'aux mécaniques. «

Encore-une-fois , je ne vois pas que la plus séve-
re Critique se soit encore aujourd'hui beaucoup éloi-
gnée de ce sentiment. On n'a qu'à consulter M.
l'Abbé Le-Laboureur , dans ses Additions aux Me-
moires de Castelnau , *Tom. 2. liv. 2. pag. 687.* le
Pere Le-Long , & une infinité d'Ecrivains moder-
nes : Car qui est-ce qui ne cite pas avec éloge
les Memoires de Sully , comme le premier Livre
Politique , qui nous ait ouvert les yeux sur le
veritable degré de la puissance de ce Royaume ?
On y apperçoit le germe de la plus grande par-
tie de ce qu'ont fait les Richelieu , les Mazarin,
les Colbert : on les regarde enfin comme la meil-
leure Ecole de l'Art de gouverner.

Je n'en dirai pas davantage sur ce sujet , pour
passer à une seconde consideration , que je ne puis
ni ne dois dissimuler : C'est que le plaisir , que fait
un Livre d'un aussi grand prix , est accompagné
d'une fatigue , qui rend les Memoires de Sully
un ornement des Bibliothèques inutile pour la plus-
part de ceux qui aiment la lecture : ce qu'on ne
sçauroit imputer qu'à des défauts essentiels d'or-
dre & de style.

En-effet , les matieres y sont dans la plus gran-
de confusion. Ceux qui les ont rédigées , se pro-
posent de nous y entretenir de détails Militaires,
Politiques & Domestiques : mais ils ne sçavent ni

les séparer , ni les rapprocher à-propos. L'éclaircissement d'un fait , les dépendances d'un récit , se trouveront quelquefois plusieurs centaines de pages après : du commencement du premier Volume , il faut souvent aller les chercher à la fin du suivant. Les Lettres de Henry IV. qui devroient être insérées dans la narration , ou sont entassées & mises à part , ou interrompent le fil d'un discours , auquel fort-souvent aucune d'elles n'a rapport. Les Maximes Morales & Politiques, y sont reléguées dans un endroit écarté , où l'on a bien de la peine à les découvrir : elles n'ont l'air que d'un Bordereau. Il n'étoit pas besoin que ces Compilateurs s'annonçassent pour des Commis de Bureau.

Quant à la diction : on ne dira rien de trop, en avançant que presque tous les défauts de style se trouvent réunis dans celui-cy. Il est toujours diffus ; souvent obscur , soit par la longueur énorme des phrases , soit par le peu de justesse de l'expression ; quelquefois bas & rempant , & quelquefois ridiculement enflé.

Il semble que ces deux considérations générales sur le caractère des Memoires de Sully , auroient dû faire naître à quelqu'un de nos bons Ecrivains, la pensée de travailler à les rendre aussi agréables , qu'ils sont utiles & intéressans : d'autant-plus que ce qu'ils ont de bon , vient du fond même des choses ; & ce qu'ils ont de mauvais , de la forme sous laquelle ces choses y sont présentées. On convient en-effet , qu'ils doivent être exceptés de ce petit nombre d'anciens Livres

François , auxquels on ne fçauroit toucher fans les gêter. Mais ce qui aura fans doute détourné de cette entreprise , ce font les risques auxquels elle expofoit , de la part des Critiques un peu trop difficiles : Et j'avouë que pour oſer franchir ce pas , j'ai eu beſoin que mon Original m'inſpirât cette complaiſance interieure , qui prévient le cœur auffi bien que l'eſprit , en faveur d'un Ouvrage ; & dont l'effet eſt de nous aveugler ſur tous les obſtacles. Car enfin , pour accommoder à notre goût les Ouvrages tels que celui-cy , il faut , ſans s'écarter de l'obligation où eſt un Traducteur de rendre exactement le ſens de ſon Original , ſe donner preſque toute la liberté dont jouit un Compositeur ; puisqu'il s'agit tout-à-la-fois de traduire , d'abbeſger , de tranſpoſer , de rédiger , &c.

Une correction purement grammaticale , qui ſe ſeroit bornée à changer dans les Memoires de Sully les expreſſions abſolument mauvaiſes , & à ſupprimer celles qui ſont viſiblement ſuperflües , n'auroit point ſuffi pour remedier au défaut qu'on y remarque dans le ſtyle. Il n'eût été guère plus poſſible , ſans détruire le Texte , de ſauver l'autre inconvenient , qui naît de la confuſion des Matieres ; ſi l'on s'étoit contenté de rapprocher les faits diſperſés , & d'arranger ceux qui ſont déplacés. Il n'y a point de tentatives que je n'aye faites , pour n'être point obligé d'en venir juſqu'à décomposer , pour ainſi dire , l'Ouvrage , & le refondre en entier : mais j'ai jugé à la fin , que l'exécution de tout autre projet ſeroit impoſſible,

Je

Je suis demeuré convaincu qu'un style aussi vicieux que l'est celui de ces Memoires, ne méritoit en aucune maniere d'être traité avec les mêmes égards, que Comines, Montagne & Amyot: que les seuls changemens généraux, dont on convient qu'il ne peut se passer, le rendroient déjà si différent de lui-même, qu'il y a peu de danger à pousser cette difference beaucoup plus loin: que ces mêmes changemens exigeant d'ailleurs des liaisons & des transitions, qui ne peuvent se faire sans des additions considerables, d'un autre style; ç'eût été s'exposer à laisser appercevoir au milieu de tout cet antique, je ne sçais combien de nuances de neuf, qui produiroient un contraste desagréable: qu'il s'agissoit de plus de purger l'Original, je ne dis pas simplement de quantité d'expressions, mais d'idées, très-peu naturelles; ne fût-ce que le titre même, ridiculement singulier, *Oeconomies Royales, & Servitudes Loyales*: qu'il ne falloit pas moins qu'une liberté pareille à celle que j'ai prise, pour faire une plus juste distribution des matieres & des temps: enfin que cette liberté pouvoit s'allier avec l'obligation de rapporter d'original, tout ce qui dans les Memoires de Sully perdrait à être mis dans un langage plus nouveau.

Rien sur-tout ne m'a paru si indispensable, que de ne pas laisser la parole à des Secretaires, qui ne sçavent que louer & flater. Quoi de plus fastidieux, que de les voir à chaque ligne apostropher leur Maître, pour l'avertir qu'ils lui rappellent ce qui lui est arrivé, en convenant

qu'il en est bien mieux instruit qu'eux ? Cette apostrophe continuelle ne fait de tout le Livre, qu'une espece de longue Epître Dédicatoire. Combien cette seule correction ne devoit-elle pas apporter de changement dans tout le corps de l'Ouvrage ?

J'ajouterai que la narration, qui dans le style historique admet uniquement la troisieme personne, ne pouvoit ici avoir lieu : C'est ce que je n'ai pas tardé à sentir, dès-que j'ai voulu y avoir recours. Au-lieu d'un seul Acteur principal, les Memoires de Sully, comme je l'ai déjà dit, en offrent deux, dont les rôles se mêlent continuellement dans le récit, où ils paroissent presque toujours à-la-fois parlant entr'eux, ou bien avec d'autres interlocuteurs. Le pronom *il*, *lui*, qui dans la narration supplée si commodément au nom propre, pouvant alors tomber sur l'un comme sur l'autre ; il en résulte une obscurité, qu'on ne peut sauver que par l'inconvenient, aussi grand, des redites & des circonlocutions. Si, pour lever cette difficulté, que tout le monde sentira, on eût intitulé l'Ouvrage, *Memoires pour servir à l'Histoire de Henry IV.* & qu'on se fût retranché au personnage seul de ce Prince ; c'étoit enlever tout-d'un-coup une moitié des Mémoires, & une moitié, qui n'est peut-être pas la moins interessante : car on trouve par-tout la Vie & les actions de Henry le Grand ; au-lieu que celles de M. le Duc de Sully ne se rencontrent guère que dans ce Livre. Il convenoit encore moins de s'y borner à racon-

ter les événemens, qui regardent particulièrement ce Ministre.

Il ne restoit donc qu'un seul parti à prendre : c'étoit de faire parler Sully lui-même. J'ai cédé sans répugnance à une nécessité, qui devoit être la source d'un nouvel agrément. Rien en-effet plus capable de répandre dans la narration cet intérêt vif & pressant, qui remuë si bien notre cœur, que d'introduire le principal Acteur d'une intrigue, nous entretenant lui-même de la part qu'il y a eue : Et quel Acteur encore ! si l'on pouvoit parvenir à le faire parler, comme on se figure que parleroit aujourd'hui un tel Ministre, qui fût également chéri de son Maître, & respecté de tous les Ordres du Royaume.

Ce motif seul devoit me faire obtenir du Public l'indulgence que je lui demande, pour la seule veritable licence que j'aye prise ; s'il trouvoit d'ailleurs que j'eusse satisfait à ce qu'elle m'impose. Mais comme je n'ose m'en flater, je fonde ma justification sur une preuve de fait : c'est que dans la plus exacte verité, M. le Duc de Sully est lui-même l'Auteur des Memoires, qui portent son nom ; puisque les Pieces originales qui les composent, sont de lui, & que les Secretaires n'ont fait autre chose que les coudre ensemble : Ce qui s'apperoit facilement en certains endroits, où la plume du Ministre ayant été arrêtée, soit par le secret, soit par quelque autre considération aussi forte ; on le voit frustrer l'attente du Lecteur, sur des faits, dont il est clair que par eux-mêmes ils n'ont pas eu la moindre

connoissance. C'est donc moins un vol que je leur fais , qu'une juste restitution que je dois à leur Maître. J'en ai pour garans tous nos Ecrivains , qui montrent assez , lorsqu'ils citent les Memoires de Sully , qu'ils croient bien ne s'appuyer que de l'autorité seule de ce grand homme d'Etat. Le doute du seul Vittorio Siri à cet égard , est bien foible contre tant d'autorités.

*Memor.
Rec. Vol. 1.
pag. 29.*

Je ne regarde point cette discussion critique comme assez importante , ou assez amusante , pour transcrire des pages entieres de nos Memoires , qui établiroient cette verité , par les paroles de Henry IV. de M. de Sully , & de ses Secretaires eux-mêmes. On peut , si on le juge à propos , consulter les endroits , que j'indique ici en marge. Je me contenterai d'ajouter une conjecture , que je soumets aux lumieres des Lecteurs.

*Epit. des
1. & 3. T.
- 2. Tom. p.
407. 409.
410. 434.
435. 440.
448. - 3. T.
p. 82. 83.
294. 385.
etc.*

*Tom. 2. p.
440.*

*T. 2. p. 448.
T. 3. p. 83.
385.*

Les Memoires de Sully se font formés , premierement , des remarques que M. de Rosny commença dès sa plus grande jeunesse à faire , sur les événemens de son temps , soit généraux , soit particuliers au Prince son Maître & à lui-même : ensuite , de ce qu'il y joignit , à la priere de ce même Prince , qui sçut distinguer de bonne heure le prix d'un homme de ce caractère. M. de Rosny ne prétendit pas sans doute en faire un Ouvrage bien suivi , encore-moins un corps d'Histoire ; mais seulement , un Recueil de Pieces , sur plusieurs des événemens de son temps , qu'il augmenta de ses propres réflexions sur le Gouvernement. Le mot de Journal , qui y est employé quelque-part , ne doit

donc pas être pris à la rigueur. Des Memoires, par Pieces ainsi détachées, n'étoient pas une chose absolument nouvelle en ce temps-là. Il se peut bien faire aussi que M. de Rosny eût alors pour objet, de se préparer des matériaux pour des Memoires plus complets, qu'il aima mieux dans la suite faire paroître sous le nom de ses Secretaires, que sous le sien.

Ces Registres si bien reliés, dont il est encore fait mention, auroit été remis à quatre de ses Secretaires, deux desquels composerent d'abord les deux premiers Tomes, tels que nous les avons aujourd'hui. Les deux autres Secretaires, qui sont ceux que M. de Sully prit à son service, au temps de sa retraite, travaillerent en-même-temps au premier des deux Tomes suivans, qui comprend un espace de cinq années, depuis 1605. jusqu'à la mort de Henry IV: Et croyant leur travail imparfait, s'ils n'y en ajoûtoient pas un second, comme avoient fait leurs Confreres, ils se mirent à refeuilleter tous les papiers du Duc de Sully, & vinrent à-bout de leur entreprise. Mais j'avertis qu'il ne faut pas tout-à-fait les en croire sur le lieu de l'impression des Memoires de Sully: Ils n'ont cherché à cet égard qu'à faire prendre le change au Public, par l'interêt qu'ils avoient que cet Ouvrage ne parût pas imprimé dans le Royaume. Guy-Patin, le Pere Le-Long, M. l'Abbé Lenglet & beaucoup d'autres, sont persuadés que les deux premiers Tomes furent imprimés au Château de Sully même: & pour les deux

*Epît. Li-
min. du 3. T.
-T. 2. pag.
410.*

*Epît. Li-
min. Ibid.*

derniers, c'est aussi un fait connu, qu'ils n'ont paru, que lorsqu'ils furent imprimés à Paris, en 1662. par les soins de M. l'Abbé Le-Laboureur.

Il est parlé dans les Memoires de Mademoiselle, de certaines Lettres & autres Originâux en fort-grand nombre, que le Comte de Béthune gardoit précieusement, & qu'il montrait comme une rareté, aux Curieux qui alloient le voir. On pourroit croire que c'étoit, du-moins en partie, les minutes des Ecrits du Duc de Sully : Mais de ce qu'il ne s'est trouvé aucune de ces Pieces dans le Recueil immense de Manuscrits, dont M. le Comte de Béthune fit present au feu Roi, en 1664. il faut conclurre que toutes ces minutes périrent, ayant été regardées comme inutiles, après la composition des Memoires de Sully. Cependant je tiens aux Compilateurs si peu de compte de leur travail, que je souhaiterois de bon cœur de n'avoir eu comme eux que ces seuls Originâux. Ce qu'ils y ont mis du leur, n'y ajoute rien d'essentiel, & ne sert qu'à cacher le veritable Ouvrage de M. de Sully, qui en beaucoup d'endroits ne sçauroit plus être distingué, ni séparé du leur; parce qu'ils n'ont pas voulu se borner à ranger ces Pieces originales suivant l'ordre des temps : qui est tout ce qu'ils pouvoient faire de mieux.

Je ne sçais même s'il n'y auroit pas lieu de les soupçonner d'avoir supprimé des morceaux assez importans : Du-moins peut-on sans rémerité les accuser de nous avoir fait perdre le *Traité de la Guerre*, le *Maréchal-de-Camp*, les *Instru-*

Etions de Milice & Police, & quelques autres Ouvrages du Duc de Sully, qui ont certainement existé. On les cherche inutilement dans le Cabinet de M. le Duc de Sully d'aujourd'hui, malgré les soins que ce Seigneur, connu par son goût pour les Belles-lettres, & en particulier pour les Antiquités, a pris d'y rassembler tout ce qu'il a pu recouvrer de monumens si glorieux à son illustre Maison : Ce ne sont pour la plupart, que des Etats, Memoires, &c. qui ont rapport aux différentes Charges de Maximilien, Duc de Sully, & dont la substance se retrouve d'ailleurs dans nos Memoires. Les seules Pieces manuscrites de ce Cabinet, qui pourroient interesser la curiosité, sont, l'Original du premier Volume des Memoires de Sully, sur lequel sans doute a été fait l'imprimé; & la suite d'une espece de Roman héroïque, en quatre Volumes *in-fol.* dont les deux premiers ont été perdus. Ces Avantures, ou plutôt Histoires allégoriques de ce temps-là, sont intitulées, *Gelaside, ou les Illustres Princesses & belliqueuses Pucelles du puissant Empire de la grande Sclaramane Dolofofomorie, les Sclarazones diamantées, Percy de Rubicelle & Pyrope* : titres aussi singuliers que celui des Memoires mêmes de Sully, & qui marquent assez que ce sont les mêmes mains qui les ont rédigées.

Louis-Pierre-Maximilien de Béthune.

Peut-être aussi que la perte de ces Originaux ne doit être imputée qu'à M. le Duc de Sully lui-même; puisque ses Secretaires non-seulement agissoient par ses ordres, mais encore travail-

Tom. 3.
pag. 83. &
294.

loient sous ses yeux. En ce cas, nous serions obligés de convenir qu'un peu de vanité dans ce Ministre, a empêché que les Memoires n'ayent paru sous son nom. Il aura senti qu'il ne pouvoit se dispenser de se faire honneur à lui-même, de ce qu'il y a eu de plus brillant dans le Regne de Henry IV; & ne voulant ni se louer, ni perdre le fruit de ce qu'il avoit fait de louable, il aura pris le parti de faire dire par d'autres, ce que la modestie l'auroit obligé de supprimer.

On lui a reproché un autre défaut, qui tient, dit-on, à celui-cy; mais qui bien examiné, pourroit bien n'être rien moins qu'un défaut: c'est la maniere libre dont il parle & dont il agit avec son Souverain. Ecoutons encore là-dessus notre ancien Dissertateur: » Cette humeur, dit-il, » même si ferme & hautaine, qui oblige » souvent son Prince à le prévenir, pour s'ouvrir » à lui & se déclarer: peut-être se fût-il rendu » plus recommandable, & d'autant-plus parfait, » que moins difficile. Mais quoi! si l'Original » étoit de la sorte, & le naturel le vouloit ainsi; » le devoit-il flater, le devoit-il déguiser dans » la peinture? Mais quoi! si ç'a été cette même » gravité ou circonspection universelle, que ses » ennemis ont reproché à sa mémoire, qui a » donné tout ce grand prix à son ministère & » autorité; la doit-on regretter en lui comme » une tache, & la condamner en lui comme » un manque? » En-effet, pourquoi un Ministre, dont la droiture est connue, & qui ne peut être soupçonné d'aucun mauvais principe, n'auroit-il

roit-il pas , soit en parlant , soit en traitant avec son Maître , le privilege de pouvoir suivre les impressions austeres de la verité ? La condition des Particuliers seroit donc en ce point , plus heureuse que celle des Souverains ? Mais la preuve qu'à cet égard M. le Duc de Sully ne mérite aucun reproche , c'est que ce Maître ne lui en fait point ; qu'il le souffre ; c'est trop peu dire , qu'il l'aime , qu'il le loue de cette liberté. Qu'on dise donc tout ce qu'on voudra , par - exemple , de cette fameuse Promesse de mariage , déchirée par le Duc de Sully , entre les mains de Henry IV : je ne vois dans ce trait , rien que d'admirable ; & l'on ne doit pas craindre qu'il tire à conséquence.

La necessité de prévenir le Lecteur pour moi-même , a donné lieu à ces deux remarques. Je n'ai point regardé comme indécent dans M. de Sully , de rapporter tout ce qui lui est arrivé en ce genre avec Henry IV : Et quant aux louanges personnelles ; en retranchant ce qui de la bouche de ses Secretaires ne pouvoit passer dans la sienne , j'y laisse tout ce qu'il dit , ou qu'il souffre qu'on lui dise , d'avantageux pour lui & pour la Maison de Béthune : J'y laisse de-même ce qu'il avance , par le même principe de vanité , joint à ses préjugés de Religion , tantôt sur les Maisons les plus célèbres ; telles entr'autres que la Maison d'Autriche : tantôt sur des Particuliers , auxquels il n'a pas toujours rendu justice ; comme les Ducs de Nevers & d'Epernon , Messieurs de Villeroi , Jeannin , le Cardi-

nal d'Ossat & autres , parmi les Catholiques ; & dans le Parti Protestant , les Ducs de Rohan , de Bouillon & de La-Trimouille , Du-Plessis-Mornay , &c : enfin , touchant une Société , très-estimable par ses mœurs , & par l'utilité dont elle a été à la Religion , à l'éducation de la Jeunesse & aux Belles-lettres.

Si je m'arrête sur cet article , c'est uniquement afin qu'on voie combien je déteste toute sorte de prévention : car du reste , je sçais bien que là-dessus je ne serai point pris à partie. Le fond du Texte Original a dû être sacré pour moi : Et comme cet Original même , que je n'ai pas prétendu anéantir par mon travail , subsistera toujours dans son entier ; on en tireroit , si j'avois osé l'altérer , de quoi m'accuser à-la-fois d'infidélité & de flatterie. Tout ce que j'ai pu faire , & je proteste que c'est à la vérité seule que j'ai cru l'accorder ; c'est de marquer ma répugnance par de fréquens correctifs , sur lesquels seuls le Public équitable jugera de mes véritables sentimens.

Au-reste , il ne faut , ce me semble , qu'un seul mot , pour rendre sans effet la plus grande partie des imputations , que le Duc de Sully fait aux Jesuites & à plusieurs autres bons Catholiques : c'est qu'ils agissoient par un motif , & qu'il les jugeoit par un autre. Ajoutons , que dans les circonstances où ces choses se passaient , il étoit bien difficile de ne pas se tromper dans le jugement qu'on devoit porter sur chacune des démarches des differens Acteurs. Aujourd'hui que

le temps a mis en lumière les causes, les motifs & les moyens, nous, qui ne sommes plus ni entraînés par le feu de l'action, ni frappés de craintes, de desirs, d'espérances, n'avons-nous pas sur le sujet dont il s'agit, deux sentimens presque contradictoires ? l'un, de détester la Ligue, avec beaucoup de raison ; l'autre, de juger avec quelque vraisemblance, que sans la Ligue, ce Royaume risquoit de tomber dans le plus grand de tous les malheurs, celui de perdre la vraie Religion. Si les Villeroi, les D'Offat &c. avoient besoin de justification, voilà dans quelles sources il faut la prendre.

Un motif peu différent m'a fait encore recourir à des Notes, dans les endroits où le Duc de Sully parle défavantageusement de quelques-uns des Peuples nos Voisins, entr'autres, des Espagnols & des Anglois : Je suis aussi éloigné d'applaudir à ses préventions, que d'épouser ses querelles. Ne rien appercevoir de louable dans les autres Nations, c'est aveuglement ; ne pouvoir en convenir, c'est foiblesse.

Mais un article qui m'a paru plus grave encore que tous ceux-là, c'est la liberté avec laquelle l'Auteur expose quelquefois ses propres principes sur le fond même de la Religion. On se figure d'abord qu'un homme plein de sentimens, de connoissances & de bonnes qualités, ne peut être que fort-dangereux, lorsqu'il lui arrive de parler de la Religion Prétendue-Réformée, à laquelle on sçait que le Duc de Sully demeura toujours très-attaché. Je l'ai pensé ainsi

moi-même ; mais la simple inspection de ses Memoires, a suffi pour me détromper. Je citerai à cette occasion une dernière fois, l'Ecrivain dont j'ai déjà employé le témoignage ; afin de faire mieux sentir que ces Memoires ne doivent pas faire aujourd'hui une impression , qu'ils ne faisoient pas même au temps de leur nouveauté.

» Ce n'est pas , dit-il , par les conditions de sa
» Créance, qu'il le faut regarder comme un mo-
» delle ou original : C'est un Capitaine , c'est un
» Grand-Maître d'Artillerie , c'est un Surintendant
» des Finances , & un Ministre universel de tous
» les grands desseins de son Prince ; mais non
» pas un Chrétien , & moins encore un Catholi-
» que , qui se représente dedans ses Memoires...

» Ces Livres aussi , dit-il encore , ne le represen-
» tent-ils pas proprement pieux ou religieux ,
» puisqu'ils ne le représentent pas vraiment Ca-
» tholique. «

L'Auteur pouvoit ajouter une autre raison, encore plus décisive : C'est que lorsque M. de Sully se représente comme religieux ou Catholique , pour me servir de ses termes ; cet homme , dont les raisonnemens sur presque tout autre sujet , sont ordinairement solides & concluans , se montre si mauvais Théologien , que ce seul contraste suffiroit pour le réfuter. Quels aveux d'ailleurs ne lui arrache pas la force de la vérité ? Que ne dit-il point contre quelques-unes des folles décisions des Synodes Protestans , contre les brigues & les projets criminels des Chefs de ce Parti , contre l'esprit de révolte & de désobéis-

sance de tout ce Corps : Il y a quelque chose de si singulier à voir M. le Duc de Sully, tour-à-tour Calviniste & l'ennemi des Calvinistes, que j'ai cru devoir conserver tout ce qu'il dit au sujet de la Religion ; de crainte que tout ce que j'aurois supprimé à cet égard, ne fût jugé, par la raison même de cette suppression, d'une toute autre importance qu'il n'est : Mais aussi j'ai jugé devoir encore moins épargner ici les correctifs, que par-tout ailleurs : & il se peut bien faire que croyant ne pouvoir assez ménager les ames timorées, j'ai encore, sans y penser, accordé quelque chose à mes premiers scrupules.

Ce qui a encore considérablement multiplié ces Notes, c'est que dans la vuë de rendre cet Ouvrage plus clair & plus complet, j'ai eu pour toutes les choses de simple agrément, la même complaisance, que pour celles de nécessité. Je n'ai pu me résoudre à passer un fait obscur, ou ébauché, sans l'éclaircir & l'achever : Ici, c'est un trait qui en amène un autre, simplement amusant : là, une personne de marque, annoncée par son nom seul, m'a paru demander qu'on y joignît le nom de Baptême, le surnom, les Dignités, les Emplois, quelquefois même, l'année de la naissance & celle de la mort. Ces Notes regardent encore des erreurs de calcul, de fausses dates, des évaluations de Monnoye, &c. J'ai tâché pour cela de ne rien emprunter que de nos meilleurs Ecrivains, & de puiser tout-d'un-coup à la source : Ainsi les Memoires de la Ligue, de L'Etoile & de Nevers ; les Chronologies Novenaire &

Septennaire de Cayet, & le Mercure François; Messieurs De-Thou, Péréfixe, Matthieu, Davila, Le-Grain, D'Aubigné; les Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, les Lettres du Cardinal d'Ossat (1) &c. sont mes garants, pour les faits; & pour tout le reste, les Livres qui pouvoient me fournir les secours dont j'ai eu besoin. Je me contente ordinairement de rapporter leurs paroles, sur le sujet dont il s'agit, sans entrer dans aucune discussion; excepté, lorsque la diversité des opinions semble l'exiger. Cette précaution n'a pu empêcher que dans les cinq ou six premiers Livres, la marge ne fût un peu chargée, sans qu'il m'ait été possible de faire autrement; les premières années de l'Histoire de Henry IV. offrant une quantité prodigieuse de faits de toute espèce, que les Memoires de Sully ne font souvent qu'indiquer, ou toucher très-legerement.

Des Notes sur la Politique, la Guerre, la Finance, la Police, le Commerce, la Marine &c. auroient bien tenu leur place parmi celles-là. Je n'ai pu résister à l'envie d'y en semer quelques-unes, sur-tout dans les derniers Livres, dont le sujet les rendoit, à ce qu'il m'a paru, de quelque utilité, souvent même, de nécessité absolue.

A l'égard des Maximes & des Réflexions; le seul usage raisonnable qu'on pouvoit en faire, étoit de les disperser, en les appliquant où elles conviennent. J'ai cru devoir observer à un au-

(1) Je me suis servi pour ces Lettres, de l'ancienne Edition, *in fol.* || ainsi que de l'ancienne Edition des Memoires de L'Etoile.

tre égard, la méthode contraire : J'ai ramassé tout ce qui est dit du Grand & fameux Dessein de Henry IV. en differens endroits, où il me paroïssoit couper la narration d'une maniere desagréable ; & ne trouvant de place nulle-part pour un détail si étendu, j'en ai formé un Livre à part. On pourra d'abord me soupçonner, sur ces derniers points, d'avoir beaucoup ajouté à mon Original : Je prie les Lecteurs de suspendre leur jugement, jusqu'à ce qu'ils l'aient lu d'un bout à l'autre. Je sens bien moi-même, que la nécessité de faire une nouvelle distribution des Matieres, a jetté sur ce travail un air d'indépendance, qui peut le tirer de la classe des Traductions ordinaires ; mais non pas, le ranger parmi les Ouvrages d'invention. On s'appercevra en assez d'autres endroits, que si j'avois cru pouvoir prendre une autorité absolüe sur mon Original, je l'aurois souvent présenté sous un autre aspect. Au-reste il n'étoit pas possible d'indiquer tous ces renvois à la marge ; & le Lecteur n'en auroit été que fatigué.

L'expedient que j'ai imaginé, pour faire usage des Lettres qui sont répandues dans les Memoires de Sully, a été de les tourner en récit, & de les joindre au fait qu'elles concernent : Par-là, je leur ai donné une utilité, qu'elles n'avoient point ; & je me suis ménagé une ressource pour le tissu historique. Lorsque j'y trouve cette réticence, si ordinaire à ceux qui s'écrivent sur des choses dont ils se sont auparavant entretenus de bouche, j'y supplée ordinairement par une Note, quand la chose est

possible, ou qu'elle le mérite : Car de ce nombre presque infini de Lettres, soit de Henry IV. soit du Duc de Sully, la plus grande partie ne renferme que des détails peu interessans. Je mets toutes celles de cette espece, au nombre des inutiles, & je les retranche en entier, ou en partie : ce que je pratique aussi à l'égard des Récits trop allongés, des Remarques triviales, des Memoires trop étendus, des Reglemens sur les Finances trop particularisés. Mais lorsque je tombe sur des Lettres, des Conversations & autres Morceaux, de la premiere main ; je les copie fidèlement, sans prendre d'autre liberté, sinon que rencontrant un terme dont le son pourroit choquer l'oreille, je lui en substitue un autre. Je cherche à satisfaire par-là ceux qui pourroient se plaindre qu'en leur presentant des Mémoires anciens, les Personnages y parlent toujours comme s'ils étoient de notre siecle : & je juge du plaisir que doit leur faire la naïveté de l'ancien Langage, lorsqu'il est bon, par celui qu'il m'a fait à moi-même.

J'ai suivi l'ordre établi de diviser un Ouvrage historique en Livres, plutôt qu'en Chapitres. Il s'en est trouvé trente dans celui-cy ; en comptant pour un, l'exposition du Grand Projet de Henry IV. dont je viens de parler. Quelques personnes opinoient à supprimer tout-à-fait ce Projet, comme n'ayant eu aucune execution : Mais il m'a semblé qu'il tenoit une place trop considerable dans les Mémoires de Sully, pour que le Public pût goûter cette suppression : je me suis contenté de l'abbreger.

Je

Je n'ai pas jugé à-propos de m'engager au-delà de la retraite de M. de Sully : en quoi je n'ai pas suivi mon Original : Mais outre que selon mon plan , je ne voyois aucun usage à faire de Pieces , qui n'ont plus de relation avec l'un ni avec l'autre de mes deux Personnages ; il m'a semblé, en bonne critique, que ces Pieces ne méritoient pas qu'on y fit une grande attention. Je ne trouve dans le quatrieme Tome, veritablement de la main du Duc de Sully , que ce qu'il dit de la nouvelle Cour , du Conseil & de lui-même, jusqu'à sa sortie de Paris ; les Projets de Reglemens sur differens sujets ; & les Preuves du Grand Dessein de Henry IV. Pour ce qui est de l'investive sanglante contre M. de Villeroi ; des autres Morceaux appartenant au Regne de Louis XIII ; en un mot , de ce qui est contenu dans les deux cens dernieres pages : tout est si visiblement d'une main differente , si déplacé , si peu de suite , & en-même-temps si froid , si frivole , que je n'ai pu le regarder que comme une compilation faite par ses Secretaires , sans aucun discernement ; & dans l'unique vuë , comme ils n'en disconviennent pas eux-mêmes , de rendre ce Tome égal *Epit. Limin. du 3. T.* en grosseur au précédent. Il faut mettre tout cela au rang des Panegyriques , des Sonnets & des autres Pieces en Vers François & Latins, que le Lecteur peut aller chercher dans l'Original, s'il est touché de cette bigarrure.

Comme les Memoires ne nous apprennent point ce que devint le Duc de Sully , depuis ce temps-là jusqu'à sa mort , & que le Lecteur peut avoir

Tome I. d

quelque curiosité à cet égard ; j'y satisfais par un Supplément : On ne doit rien perdre , ni omettre, de la Vie des Grands Hommes. Ce Supplément s'est trouvé plus complet & plus intéressant , que d'abord je ne m'y étois attendu , au moyen de tous les éclaircissemens que M. le Duc de Sully a bien voulu me fournir.

Je me suis servi de l'Edition *in-fol.* comme je l'ai déjà dit. Elle est en quatre Tomes , qui forment autant de Volumes ; quoique dans quelques Bibliothèques, ils se trouvent réunis en deux Volumes seulement : Les premier & second de ces quatre Tomes, imprimés à Amsterdam, c'est-à-dire, à Sully , sans date d'année , ni nom d'Imprimeur : car celui qu'on voit en tête, est supposé. C'est la première de toutes les Editions des Memoires de Sully : on l'appelle communément l'Edition aux lettres vertes , à-cause de ses VVV. & de sa Vignette, enluminés de verd : Les troisième & quatrième Tomes, imprimés à Paris , avec Permission, chez Augustin Courbé, en 1662. Cette Edition n'est pas fort-correcte ; mais quelques-unes des suivantes ont été tronquées : ce qui est encore pire : Voici toutes celles qui ont suivi la première. Des deux premiers Tomes, deux Volumes *in-fol.* plus petit caractère , Rouen , 1649. Des mêmes , quatre Volumes *in-douze* , Amsterdam , 1654. Des mêmes , deux Volumes *in-fol.* Paris , Courbé , 1664. Des troisième & quatrième Tomes , trois Volumes , Paris , 1664. Du tout ensemble , huit Volumes *in-douze* , Paris , 1663 ; & dans le même temps , à Rouen , sept Volumes

in douze. La dernière Edition est celle de Tre-
voux , en 1725. douze Volumes *in-douze*.

Ce qui me reste à ajouter ici , c'est d'assurer
le Public que je le respecte trop , pour m'être
exposé à mériter les reproches , que beaucoup
de travail & d'application pouvoit me faire évi-
ter. A l'égard de tous les autres , comme ils
peuvent servir , si ce n'est à corriger mon Ou-
vrage , du-moins à me corriger moi-même dans
la suite ; loin de vouloir les prévenir , je le prie
de ne me les point épargner. On ne me verra
ni réclamer l'indulgence que l'on doit naturelle-
ment à un premier essai , ni chercher une excu-
se dans ma situation : situation néanmoins , si peu
favorable à ce genre de travail , que sans le se-
cours de personnes aussi généreuses que zélées
pour l'avancement des Lettres , je me serois vu
obligé de l'abandonner. Je dois cet aveu à la ve-
rité. Je me rendrois sur-tout coupable d'une ex-
trême ingratitude , si je laissois ignorer ce que
je dois en cette occasion à un homme respecta-
ble , qui ayant eu des liaisons intimes avec Mes-
sieurs les Ducs de Sully , les derniers morts , non-
seulement m'a donné l'idée & le goût de cet
Ouvrage , mais encore m'a aidé à en tracer le Plan ,
& en a avancé l'exécution , par tous les moyens
que lui ont inspiré l'amitié dont il m'honore , &
la noblesse de ses sentimens.

F I N.

SOMMAIRES

DES LIVRES

CONTENUS DANS LE PREMIER VOLUME.

SOMMAIRE

DU PREMIER LIVRE.

MEMOIRES depuis l'année 1570. jusqu'à l'année 1580. Etat des Affaires du Conseil de France & de celles des Calvinistes, à la Paix de 1570. Extraction de Rosny, & particularités sur la Maison de Béthune : Autres, sur la naissance, l'éducation & la jeunesse du Prince de Navarre. Idée du Gouvernement sous Henry II. François II. & pendant les premières années de Charles IX. Artifices de la Reine Catherine de Médicis & de son Conseil, pour perdre les Huguenots. Rosny s'attache au Roi de Navarre, & le suit à Paris. Mort de la Reine de Navarre : blessure de l'Amiral de Coligny ; & autres sujets de défiance que la Cour donne aux Protestans : Dissimulation profonde de Charles IX. Massacre de la Saint-Barthelemi : détail, remarques & réflexions sur cet événement, sur la conduite de Charles IX. & sur l'Amiral de Coligny. Comment le Roi de Navarre & Rosny échappent au Massacre. Education de Rosny. Les Calvinistes reprennent courage & rétablissent leurs Affaires. Fuite du Prince de Condé. Prison des Princes. Prise d'armes du Mardi-Gras. Mort de Charles IX. Son caractère. Henry III. revient en France, & déclare la Guerre aux Huguenots. Fuite de Monsieur, & du Roi de Navarre. La Reine-Mère les trompe par la Paix de Monsieur. La Guerre recommence. Rencontres militaires & prises de Villes : premiers faits d'armes de Rosny. Paix de 1577. Conférences de la Reine-Mère avec le Roi de Navarre. Autres expéditions militaires : Prise de Cahors, &c. Fautes commises par Rosny.

S O M M A I R E

DU SECOND LIVRE.

MEMOIRES depuis 1580. jusqu'à 1587. *Affaires de Flandre. Les Provinces-Unies offrent leur Couronne à Monsieur : Il y passe ; Rosny l'y suit. Prise de Cateau-Cambresis &c. Monsieur surprend la Citadelle de Cambrai. Il passe en Angleterre : revient en Flandre : se rend odieux aux Flamands & aux Protestans , par la Trahison d'Anvers ; déconcertée par le Prince d'Orange. Mécontentement de Rosny contre ce Prince. Monsieur voit échouer ses projets , & repasse en France. Rosny y revient aussi , après avoir visité la Ville de Béthune. Offres faites au Roi de Navarre , par l'Espagne. Rosny est envoyé par le Roi de Navarre à la Cour : Il va voir Monsieur. Mort de ce Prince. Second voyage & Négociation de Rosny à Paris. Son mariage ; ses occupations domestiques. Origine , formation & progrès de la Ligue : Henry III. s'unit avec elle contre le Roi de Navarre. Divisions dans le Parti Calviniste : vuës de ses Chefs. Rosny est renvoyé à Paris par le Roi de Navarre , pour observer les démarches de la Ligue. Angers manqué. Voyage hasardeux de Rosny. Péril du Prince de Condé. Embarras où se trouve le Roi de Navarre. Expéditions militaires. Négociation de Rosny pour l'alliance des deux Rois. Prise de Talmont , de Fontenai , &c. Rosny va assister son Epouse , pendant la Peste. Entrevuës de la Reine-Mere avec le Roi de Navarre , sans fruit. Suite des Expéditions militaires. Rosny défait un Escadron des Ennemis : Autres succès des Calvinistes. Persecution déclarée contre eux : Danger de Madame de Rosny : voyage secret de Rosny à Paris. Le Duc de Joyeuse conduit une Armée en Poitou , & est battu par le Roi de Navarre , à Coutras : détail de cette Bataille.*

S O M M A I R E

DU TROISIEME LIVRE.

MEMOIRES depuis 1587. jusqu'à 1590. *Fautes du Roi de Navarre & des Protestans , après la Bataille de Coutras : Desseins secrets du Prince de Condé , du Comte de*

Soissons & du Vicomte de Turenne, leurs Chefs. Mort du Prince de Condé : remarques sur cette mort. Journée des Barricades, & ce qui s'ensuivit : réflexions sur cet événement. Assassinat du Duc & du Cardinal de Guise : réflexions & remarques à ce sujet. Mort de Catherine de Medicis. Foiblesse de Henry III. pour la Ligue. Traité d'Alliance entre les deux Rois, négocié par Rosny : mécontentement qu'on lui donne à cet égard. Entrevue des deux Rois. Le Duc de Maienne devant Tours : Faits d'armes des deux parts : Combat de Fosseuse, où se trouve Rosny. Mort de Madame de Rosny. Succès des Armes des deux Rois. Siege de Paris. Mort de Henry III : particularités sur cet assassinat. Henry IV. prend conseil de Rosny : Situation embarrassante où ce Prince se trouve : disposition des differens Officiers de l'Armée Royaliste, à son égard. Surprise de Meulan par Rosny. Prises de Villes & expéditions militaires. Le Roi passe en Normandie. Détail de la Journée d'Arques, où se trouve Rosny : Escarmouches du Pollet : dangers que court Henry IV. Entreprise sur Paris. Rencontres & Sieges de Places. Digression sur ces Memoires. Siege de Meulan. Armée Espagnole en France. Rosny défend Passy. Bataille d'Ivry : particularités sur cette Bataille : grands dangers qu'y court Rosny, & blessures qu'il y reçoit : Il se fait porter à Rosny : caresses que lui fait Henry IV.

S O M M A I R E

DU QUATRIEME LIVRE.

MEMOIRES 1590 — 1592. Soulèvement dans l'Armée de Henry, après la Bataille d'Ivry : dissipation des Finances, & autres causes qui l'empêchent d'en profiter. Villes prises & manquées. Prise des Fauxbourgs de Paris : Siege de cette Ville : particularités sur ce Siege : causes qui obligent Henry à le lever. Le Prince de Parme y amene une Armée. Campemens & autres détails militaires : Faute commise par Henry : Il oblige le Prince de Parme à se retirer. Siege de Chartres. Aventure où Rosny court risque de la vie : Il se retire chez lui, mécontent. Succès des Armes de Henry IV : Prises de Corbie, Noyon &c. Entreprise sur Mante. Expédi-

tions du Duc de Montpensier en Normandie. Préparatifs pour le Siege de Rouen : fautes faites à ce Siege : Animosité mutuelle des Corps & des Officiers de l'Armée de Henry : attaques & assauts , & autres particularités de ce Siege. Le Prince de Parme repasse en France , avec une Armée. Insolence des Seize. Henry s'avance à la rencontre du Prince de Parme. Entreprises où il est mal secondé par le Duc de Nevers. Combat d'Aumale : particularités & remarques sur ce Combat. Henry leve le Siege de Rouen : Marches , campemens , rencontres & combats , aux environs de Rouen , entre lui & le Prince de Parme : remarques sur ces Combats. Belle action du Prince de Parme , au passage de la Seine : L'Armée de Henry refuse de le poursuivre : raisons de ce refus , & réflexions sur ce sujet.

S O M M A I R E DU CINQUIEME LIVRE.

MEMOIRES 1592 — 1593. *Exposé succinct de l'état des Affaires dans les Provinces de France , pendant les années 1591. & 1592. Brigues du Comte de Soissons : son caractère. Abbregé de l'histoire du Duc d'Epéron : sa débilité : son caractère. Differens Partis dans les Provinces Meridionales de la France : exposé concis de ce qui s'y passa. Siege de Villemur. Siege d'Epéron , où le Maréchal de Biron est tué : son éloge. Mort du Prince de Parme. Rosny se remarie , & se retire mécontent : causes de ce mécontentement. Il intercepte les Memoires des Négociations entre la Ligue & l'Espagne : Détail & examen de ces Pieces : Tiers-Parti formé en France : ceux qui le composoient , & quel étoit leur objet. Henry prend conseil de Rosny : Circonspection & sage conduite de tous les deux : Entretiens entr'eux , où Rosny l'amène à se convertir : Henry sonde les Protestans , sur cette résolution. Conférences de Rosny avec Bellozane , les deux Durets & Du-Perron. Conditions offertes par la Ligue , à Henry ; dans quel dessein : rejetées. Etats de Paris : projet du Prince de Parme mal exécuté : Desunion des Chefs Catholiques dans ces Etats : leurs brigues & leurs artifices , pour se supplanter*

mutuellement : Arrêt du Parlement de Paris , & zèle de ses Membres pour l'honneur de la Couronne. Conférence de Surenne : Treve. Sagesse & habileté de Henry à profiter des dissensions entre les Chefs de la Ligue. Conduite de Villeroi & de Jeannin. Difficultés pour la conclusion : Sages conseils donnés au Roi par Rosny. Siege de Dreux , pris par le moyen de Rosny. Henry leve tous les obstacles à sa Conversion : particularités sur son Abjuration.

S O M M A I R E DU SIXIEME LIVRE.

MEMOIRES 1593 — 1594. Conduite de Henry avec le Pape , l'Espagne , la Ligue & les Huguenots , après son Abjuration. Autre Treve. Artifices de l'Espagne. Attentat de Barriere contre la vie de Henry : Jesuites accusés & justifiés , à cet égard. Rosny commence à négocier avec l'Amiral de Villars , pour le détacher de la Ligue. Fescamp surpris par un moyen extraordinaire : Affaire pour ce Fort. Plusieurs Villes se rendent à Henry. Voyage de Rosny à Rouen : Détail de ses Négociations avec Villars : caractère de ce Gouverneur. Rosny est employé par Henry , à raccommorder le Duc de Montpensier avec le Comte de Soissons , & à rompre le Mariage de celui-cy avec Madame : Il va voir la Duchesse d'Anmale , à Anet. Suite de ses Négociations avec MM. de Villars , de Medavy & autres : Le Traité avec Villars est conclu , après bien des obstacles. Henry est reçu dans Paris : Circonstances de cette reddition : traits de générosité & de clémence de ce Prince. Accommodement de Villeroi. Troisième voyage de Rosny à Rouen : Villars en chasse les Députés de l'Espagne & de la Ligue : cérémonie avec laquelle Rouen se rend au Roi. Conditions que met Rosny aux gratifications qu'il reçoit du Roi. Villars vient trouver Henry : trait de sa générosité. Lyon se soumet au Roi , malgré le Duc de Nemours ; Poitiers , Cambrai & autres Villes , en font autant. Prise de La-Capelle , par les Espagnols. Commencement du Siege de Laon : Affaires qui obligent Rosny à revenir à Paris : entretien qu'il a avec le Cardinal de Bourbon. Il soutient les Jesuites , dans leur Procès

procès contre l'Université & les Curés de Paris. Il retourne au Siege de Laon : Suite de ce Siege : travaux & fatigues de Henry. Grand Convoi des Espagnols , défait par Biron : Rosny se trouve à ce Combat. Mécontentement que Biron donne au Roi. Les Espagnols tentent inutilement de jeter du secours dans Laon.

SOMMAIRE DU SEPTIEME LIVRE.

MEMOIRES 1594 — 1596. Sujets de mécontentement de Henry contre le Duc de Bouillon ; causes du voyage de Rosny à Sedan : entretiens qu'il a avec Bouillon ; dans lesquels il pénètre ses desseins & son caractère. Prise de Laon. Expéditions militaires en differens endroits du Royaume , entre le Parti du Roi & celui de la Ligue. Desseins du Duc de Maïenne sur la Bourgogne. Mort du Cardinal de Bourbon. Mort du Surintendant D'O : son caractère. Caractere de la Duchesse de Guise. Le Duc de Guise fait son Traité avec le Roi : Apologie de Rosny sur ce Traité : services rendus à Sa Majesté , par le Duc de Guise. Caractere de Sancy : Conte d'Alibouft. Changemens dans le Conseil des Finances : Principes & réflexions sur la Finance. Henry déclare la Guerre à l'Espagne , contre le conseil de Rosny. Il est blessé par Jean Châtel : particularités sur cet attentat , & sur le bannissement des Jesuites. Motifs qui déterminent Henry à marcher en Bourgogne. Rosny se brouille avec le Conseil des Finances. Desertion du Comte de Soissons : insulte faite à Rosny par ses Officiers. Campagne en Picardie : défaite des François à Dourlens : mort de l'Amiral de Villars. Campagne en Bourgogne , glorieuse pour Henry IV. Journée de Fontaine-Françoise. Conditions sous lesquelles le Pape donne l'Absolution à Henry : examen de la conduite du Cardinal d'Ossat. Henry passe en Picardie : pertes qu'y fait la France. Complot des Grands du Royaume , déclarés au Roi par le Duc de Montpensier. Bouillon est envoyé à Londres. Jalousie & haine du Conseil des Finances contre Rosny.

Tome I.

S O M M A I R E DU HUITIEME LIVRE.

MEMOIRES 1596 — 1597. *Siege de La-Fere: Maladie du Roi. Entreprises militaires exécutées & manquées. Mort des Ducs de Nemours & de Nevers. Malversations dans les Finances. Rosny va trouver Henry à Amiens: ce qui lui arrive avec un Astrologue: péril que court Madame de Liancourt. Voyage de Rosny à Rouen. Il est député vers Madame, pour la résoudre à épouser le Duc de Montpensier: Traitement qu'il reçoit de cette Princesse: il court risque d'être disgracié à cette occasion: il rentre dans les bonnes grâces de Madame. Succès des Armes du Roi, dans différentes Provinces. Opposition des Financiers à l'entrée de Rosny dans le Conseil des Finances: irrésolutions de Henry: qui enfin le met dans le Conseil. Traité du Duc de Mayenne avec le Roi, qu'il vient trouver à Monceaux. Rosny va visiter les Généralités: calomnies de ses Ennemis, à cette occasion: utilité dont ce voyage est au Roi. Démêlés de Rosny avec Sancy: Il découvre les artifices & les fraudes du Conseil des Finances. Assemblée des Notables, tenue à Rouen: Réflexions sur les Etats du Royaume: bon conseil donné à Henry par Sully: Résultat de cette Assemblée: établissement du Conseil de Raison, qu'on est obligé de supprimer. Travaux de Rosny dans les Finances.*

S O M M A I R E DU NEUVIEME LIVRE.

MEMOIRES de 1597 — 1598. *Divertissemens à la Cour. Les Espagnols surprennent Amiens: Moyens imaginés par Rosny, pour reprendre cette Place. Il est mis à la tête du Conseil des Finances, en l'absence du Roi: ses travaux dans les Finances, & ses démêlés avec le Conseil. Siege d'Amiens, auquel Rosny pourvoit. Nouvelle mutinerie des Protestans pendant ce Siege, & leurs desseins. Mort de Saint-Luc. Henry*

promet la Grande-Maîtrise de l'Artillerie à Rosny ; & la donne à D'Estrées. Rosny est fait Gouverneur de Mante. Les Espagnols essayent en vain de secourir Amiens : sa prise. Détail des Lettres de Henry , sur differens sujets. Entreprises exécutées & manquées , après le Siege d'Amiens. Négociations pour la Paix. Henry IV. passe en Bretagne : se laisse fléchir en faveur du Duc de Mercœur : liberté de Rosny sur cette faute. Séjour & services de Rosny en Bretagne. Cabales des Calvinistes , pour obtenir un Edit favorable. Audience donnée par Henry aux Ambassadeurs Anglois & Hollandois ; qui ne peuvent lui persuader de continuer la Guerre. Edit de Nantes. Conversation de Henry avec le Duc de Bouillon : Autre conversation singuliere de Henry IV. avec Rosny , sur la dissolution de son mariage , & sur son attachement pour la Duchesse de Beaufort. Henry revient à Paris : passe en Picardie. Conclusion & cérémonies de la Paix de Vervins.

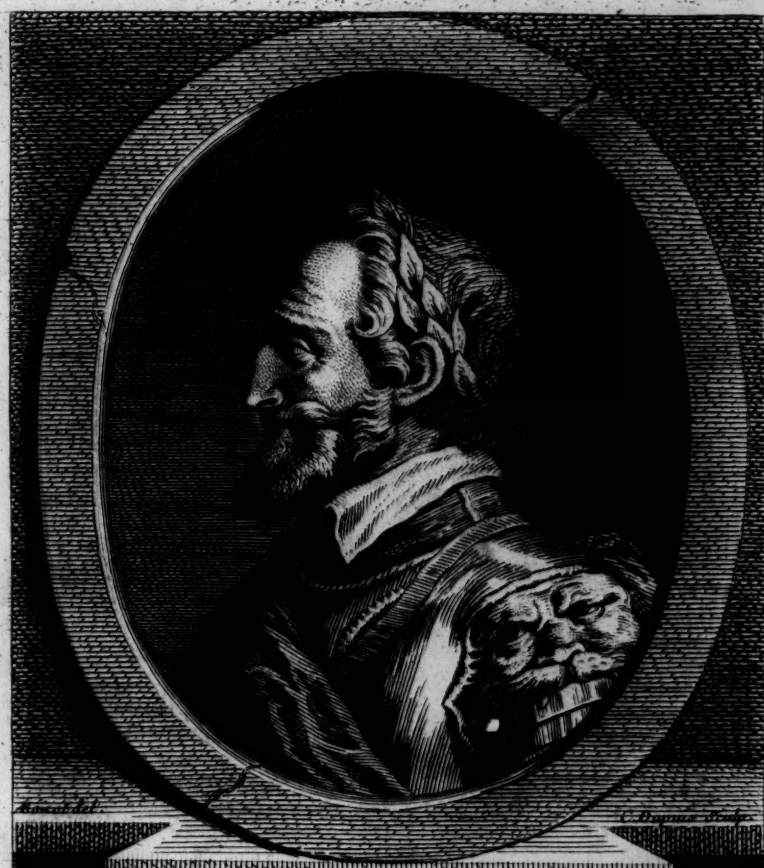
S O M M A I R E DU DIXIEME LIVRE.

MEMOIRES 1598. — 1599. Réforme faite dans les Troupes. Ordonnances sur le Bled , le Port d'armes , & autres Reglemens sur la Finance , la Police , les Ouvrages publics , &c. Question du vrai ou faux D. Sebastien. Conférence de Boulogne entre l'Espagne & l'Angleterre , sans fruit. La Duchesse de Beaufort travaille avec ses Partisans , à se faire déclarer Reine : Fermeté avec laquelle Rosny lui résiste : il se brouille avec elle ; & Henry les raccommode : Conversation de ce Prince avec sa Maîtresse , sur ce sujet. Maladie de Henry. Réception du Légat à Saint-Germain. Travaux de Rosny dans la Finance : Qualités nécessaires à l'Homme d'Etat : Rosny rend compte de ses biens , de son caractère , de sa maniere de vivre , &c. Etat déplorable où les Guerres avoient réduit la France. Valeur des Traités faits avec la Ligue. Arrêts rendus. Dispute de Rosny avec le Duc d'Epemon. Rosny travaille avec Henry à rectifier les abus dans la Finance : talens de ce Prince pour le Gouvernement. Faits singuliers. Exposition , examen & critique , des dispositions Testamentaires de Philip-

pe II. L'Archiduchesse vient à Marseille. Opposition du Clergé de France au mariage de Madame avec le Duc de Bar: conduite du Cardinal d'Ossat en cette occasion: conférence entre les Catholiques & les Protestans, inutile pour la Conversion de cette Princesse: Henry fait célébrer le mariage par l'Archevêque de Rouen: conversations plaisantes à cette occasion. Le Clergé, le Parlement, &c. s'opposent à l'enregistrement de l'Edit de Nantes: changemens qui y sont faits: Assemblée des Protestans, & artifices du Duc de Bouillon, à ce sujet: l'Edit est enregistré. Affaire de Marthe Bréssier. Charges & gratifications accordées par Henry à Rosny. Mort surprenante de la Connétable; de la Duchesse de Beaufort: douleur qu'en ressent Henry: Rosny le console.



Fin des Sommaires du Tome premier.



HENRI IV. dit le GRAND,
LXII.^e Roy de France,
Mort à Paris le 14. Mai 1610. Après 22 ans de règne.

Paris chez Odeuvre rue d'Anjou Avec Priv. du Roy.





MEMOIRES DE SULLY.

LIVRE PREMIER.



ON se flatoit à la Cour de Charles IX. que les malheurs arrivés aux Réformés sous les Regnes précédens, les obligeroient de ceder enfin aux volontés du Roi, ou de sortir du Royaume. La mort du Prince (1) de Condé leur Chef, la perte de deux grandes Batailles, l'entiere dispersion de leurs Gens-de-guerre, le peu d'apparence qu'on pût rassûrer ce foible reste de Troupes, abbattuës par une longue suite de mauvais succès; tout faisoit croire qu'ils touchoient au moment de leur ruine. (2) Un courage

(1) Louis I. Prince de Condé, Frere d'Antoine Roi de Navarre, & fils de Charles de Bourbon Duc de Vendôme. Ayant été fait prisonnier à la Bataille de Jarnac en 1569, il fut tué d'un coup de pistolet, que le Baron de Montesquiou lui tira dans la tête par derriere. Comme Montesquiou étoit Capitaine des

Gardes de Monsieur, Duc d'Anjou, on ne manqua pas d'accuser ce Prince d'avoir fait assassiner le Prince de Condé.

(2) Je prie le Lecteur de ne point perdre de vuë que c'est un Protestant qui parle dans ces Mémoires. L'état où la Religion & la Politique sont aujourd'hui en France, ne laisse

1570.

supérieur à tous les événemens, les soutint dans une conjoncture si accablante. Ils rassemblèrent leurs soldats épars dans toutes les Provinces, & commencerent à se rapprocher de la Bourgogne, du Bourbonnois & du Berry. Leur rendez-vous général fut indiqué à La-Charité : Vezelai & quelques autres Villes tenoient encore pour eux dans ces quartiers. Ils osèrent même se promettre de répandre l'alarme jusque dans Paris, aussi-tôt qu'ils auroient reçu un secours considérable de Reîtres & de Lansquenets, qu'on leur promettoit en Allemagne.

Ce ne fut pas sans beaucoup d'inquietude, que la Reine-Mere Catherine de Medicis apprit ces Nouvelles : mais elle s'imagina qu'il seroit facile d'empêcher cette jonction, & ensuite de dissiper des Troupes, qu'elle croyoit consternées. Elle fit marcher pour cet effet une puissante Armée (3). Strozzy, La-Châtre, Tavannes, La-Valette, & tout ce qu'il y avoit d'Officiers Généraux en France, voulurent y servir ; & le Maréchal de Cossé qui devoit y commander, s'enivroit de la gloire qu'il alloit acquérir, en exterminant jusqu'au dernier soldat Huguenot, & en amenant à la Reine-Mere tous les Chefs du Parti, pieds & mains liés. Il changea bientôt de sentiment. L'Armée Protestante le reçut avec intrépidité : elle fut toujours la premiere à offrir le combat ; tout l'avantage lui demeura dans les escarmouches,

Artus de Cossé, Seigneur de Gonnor, mort en 1582.

point appréhender que tout ce que peut dire Monsieur de Sully, en faveur des Prétendus-Réformés, produise jamais aucun mauvais effet, ni pour l'une, ni pour l'autre. On peut même en quantité d'endroits, tirer des propres paroles de l'Auteur, des inductions très-fortes pour l'unité de Religion dans un Royaume, & pour l'avantage de la Religion Catholique sur la Prétendue-Réformée. Voyez ce qui est dit sur ce sujet dans la Préface de cet Ouvrage.

(3) Philippe Strozzy, Seigneur d'Epernay, fils de Pierre Strozzy, Maréchal-de-France. Claude de La-Châtre, depuis Maréchal-de-France. Jean-Louis de Nogaret, depuis Duc d'Epernon. Gaspard de Saulx de Tavannes, qui fut aussi Maré-

chal-de-France. Il avoit été Page de François I. & étoit alors l'un des Conseillers & des Confidens de Catherine de Medicis. Son caractère se connoitra par les traits suivans, que je rapporterai d'après l'Auteur de la Henriade, dans ses Notes, pag. 34. » Il couroit, dit-il, dans les » rues de Paris la nuit de la Saint-Barthélemi, criant : Saignez, saignez ; la saignée est aussi bonne » au mois d'Août qu'au mois de » Mai. Son Fils qui a écrit des Mémoires, rapporte que son Pere » étant au lit de la mort, fit une » Confession générale de sa vie ; & » que le Confesseur lui ayant dit » d'un air étonné : Quoi ! vous ne » parlez point de la Saint-Barthélemi ? Je la regarde, répondit le » Maréchal, comme un action mé-



qui furent fréquentes ; & elle remporta même une espèce de victoire au choc d'Arnai-le-duc (4).

1570.

Tant d'opiniâtreté fit juger dès ce moment à la Reine-Mère, qu'il falloit avoir recours à d'autres moyens que la Guerre, pour détruire le Parti Protestant. Celui de la trahison lui parut le plus sûr. Pour avoir le temps de s'y préparer, elle écouta si favorablement les propositions d'un accommodement, que la Paix se fit à l'heure qu'on y pensoit le moins ; & à des conditions tout-à-fait avantageuses pour les Huguenots. Ce fut la Paix de (5) 1570, après laquelle on goûta de part & d'autre pendant deux ans, un repos également souhaité par les deux Partis.

Mon Pere (6) se retira dans sa maison de Rosny, & s'occupa à rétablir ses affaires domestiques. Comme c'est l'Histoire de ma Vie, jointe à celle du Prince que j'ai servi, qui va faire le sujet de ces Mémoires ; je dois donner un

» ritoire, qui doit effacer mes au-
» tres péchés. «

(4) Les apparences étoient que le Maréchal de Cossé battoit l'Armée Huguenote, ou qu'il l'empêcherait du moins de s'approcher de Paris. Il ne fit ni l'un ni l'autre : au contraire, il fut obligé de se retirer après une escarmouche très-vive ; & il se contenta depuis de côtoyer l'Ennemi. Les Calvinistes étoient commandés dans cette rencontre, par le Prince de Navarre & le Prince de Condé son Frere, âgés, l'un de seize ans, l'autre de dix-sept, & par l'Amiral de Coligny. L'Historien Pierre Matthieu a recueilli ces paroles de Henry IV. s'entretenant, depuis qu'il fut monté sur le Trône, de ce choc d'Arnai-le-duc : » Mes premiers exploits d'armes, disoit ce Prince, furent à René-le-duc, où il étoit question ou de combattre ou de me retirer. Je n'avois retraité qu'à plus de quarante lieues de là ; & si je demeuroidis à la discrétion des Paysans. En combattant aussi, je courois fortune d'être pris ou tué ; parce que je n'avois point de Canon, & les gens du Roi en avoient : & à dix pas de moi fut tué un Cavalier, d'un coup de cou-

» levrine : Mais recommandant à
» Dieu le succès de cette journée, il
» le rendit heureux & favorable. «
T. 1. L. 5. p. 327. Dans le cours de cette même année, les Huguenots gagnèrent la Bataille de Luçon, & prirent Marennes, l'Isle d'Oleron, Brouage, Xaintes, &c.

(5) Ils furent remis par ce Traité de Paix en possession de plusieurs privilèges, qu'on leur avoit ôtés. Le nombre des Prêches fut augmenté ; & on leur donna quatre Villes pour sûreté, La-Rochelle, Montauban, Cognac & La-Charité. On appella cette Paix, Boiteuse & mal-assise, parce qu'elle fut conclue au nom du Roi, par Biron qui étoit boiteux, & par N. de Mesmes, Seigneur de Malassise. Elle fut faite le 11 Août.

(6) François de Béthune, Baron de Rosny, mort en 1575. Il épousa en premières noces Charlotte Dauver, Fille de Robert Dauver, Seigneur de Rieux, Président de la Chambre-des-Comptes, & d'Anne Briçonnet, dont il eut les Enfants qui seront nommés cy-après. Il se remaria à Marguerite de Louvigny, dont il n'eut point d'Enfans.

1570.

éclaircissement sur ma famille, & sur ma personne. En satisfaisant la curiosité du Public à cet égard, je le prie d'être persuadé que je le fais sans affectation & sans vanité; & que je donne à la seule nécessité de dire la vérité, tout ce qu'on pourra rencontrer d'avantageux pour moi ici & dans toute la suite de ces Memoires. Maximilien est mon nom de Baptême, & Béthune est celui de ma famille (7). Elle tire son origine, par la Maison de Coucy, de l'ancienne Maison d'Autriche, avec laquelle il ne faut pas confondre celle qui tient présentement l'Empire d'Allemagne & les Espagnes. Celle-cy ne descend que des Comtes d'Habsbourg & Quibourg (8), simples Gentilshommes

(7) Ces éclaircissements sur la Maison de Béthune sont tirés, tant du corps des anciens Memoires de Sully, que des différentes Pieces qui en font partie. Il vaut mieux en croire les habiles Généalogistes modernes, dont nous rapporterons bientôt le sentiment.

(8) L'opinion qui fait descendre la Maison d'Autriche des Comtes d'Habsbourg, autrement Thierstein, a long-temps passé pour incontestable. Des Titres de l'Abbaye de Mure ou Muri, en Suisse, mal consultés par Theodore Godefroy, & adoptés sur sa parole par les meilleurs Critiques, & même par le Pere Le-Long, ont donné cours à cette erreur. Il est presque démontré aujourd'hui, & par ces mêmes Titres mieux examinés, par les Chartres du Monastere de S. Trutpert & autres Actes, que cette Maison est originaire du Brisgaw: qu'elle sort des anciens Comtes d'Alsace: qu'elle remonte par Luitfrid, Rampert, Otpert, &c. Comtes d'Habsbourg & Landgraves d'Alsace, non-seulement jusqu'à Gontran le Riche, Comte d'Altembourg, qui vivoit au commencement du dixieme siecle, mais même jusqu'à Adelric ou Ethic I. qualifié Duc d'Allemagne; dix-huitieme Aïeul de Raoul ou Rodolphe I. au milieu du septieme siecle. Voilà ce qui paroît clairement établi par le nouvel Ouvrage Latin du R. P. Marquard Hergott,

Bénédictin, imprimé à Vienne en 1737, en trois Vol. in-fol. & qui a pour titre, *Généalogie Diplomatique de l'Auguste Maison d'Habsbourg, &c.* Voyez aussi le sçavant & judicieux Extrait de cet Ouvrage, inséré dans le Journal des Sçavans, Mars, Avril & Juin 1740.

Outre cette erreur générale, nos Memoires paroissent être tombés dans deux autres erreurs particulieres. Il est vrai qu'on ne doit pas confondre cette seconde Maison d'Autriche avec celle qui posséda l'Autriche, &c. jusqu'en 1248. que mourut Frédéric, le dernier de cette Maison, laquelle tiroit son origine des anciens Ducs de Souabe. Mais nous manquons des preuves que la Maison de Béthune ait été alliée de cette Maison de Souabe ou d'Autriche premiere: elle ne l'a été que de la seconde, par la Maison de Coucy. Le Duc de Sully pourroit bien avoir ajouté foi à l'ancienne fable, qui tiroit la Maison d'Autriche de Sigebert, Fils de Theodebert Roi d'Austrasie; & l'avoir appliquée, non à la seconde Maison d'Autriche, mais à la premiere; quoique l'un ne soit pas plus vrai que l'autre.

Il a raison ensuite de dire que Raoul ou Rodolphe, Comte d'Habsbourg, & premier Empereur de cette Maison, avoit été Majordôme d'Ottocar, Roi de Boheme; & qu'Albert son Fils, aussi élu Empe-

il y a trois cens ans, à la folde des Villes de Strasbourg, Bâle & Zurich; & qui se seroient tenus fort-honorés d'être Maîtres-d'Hôtel d'un Prince tel que le Roi de France; puisq̃ue Raoul, Chef de cette seconde Maison d'Autriche, exerça une pareille Charge chez Ottocar, Roi de Boheme. C'est du fils de ce Raoul, que commence proprement la nouvelle souche d'Autriche; parce qu'il prit ce nom, en la place du sien. La Maison de Béthune, qui a donné son nom à une Ville de Flandre, & d'où sont sortis les Comtes qui anciennement ont gouverné cette Province, se fait honneur d'un Robert de Béthune (9) Avoué d'Arras, dont le Pere & le Grand-pere, portant aussi le nom de Robert, furent déclarés Protecteurs de la Province d'Artois. L'un de ces deux Robert de Béthune se signala en France, par la prise de La-Roche-vandais, forte Place sur les confins d'Auvergne, où le Rebelle Emerigot Marcel s'étoit retiré; & l'autre, dans les Guerres de Sicile, en tuant de sa propre main le Tyran Mainfroy, en presence des deux Armées: service, qui mérita que Charles d'Anjou, concurrent de Mainfroy, lui fit épouser Catherine sa Fille. On compte un quatrieme Robert de Béthune, qui gagna un Combat naval contre les Infideles sur la Méditerranée: dans l'Eglise, un Jacques de Béthune, Evêque de Cambrai, au temps de la Croisade des Albigeois, & un Jean de Béthune, Abbé d'Anchin près Valenciennes, mort en 1250. en odeur de sainteté, & dont les Reliques sont révérees comme celles d'un Martyr. L'Histoire des Croisades n'a pas oublié ceux qui se distinguerent à la prise de Jérusalem, en montant les premiers sur la breche. Antoine & Coëfne de Béthune (10) marchant sur les

reur, est le premier de sa Maison qui ait pris le titre de Duc d'Autriche: ce qui arriva en 1274, lorsque Rodolphe eut emporté sur cet Ottocar son concurrent, les Duchés d'Autriche, Stirie, Carniole, &c. Mais il devoit en-même-temps rendre plus de justice qu'il ne fait, à l'ancienneté de cette Maison.

(9) Du-Chesne ne s'éloigne pas de ce sentiment. Il prouve que Robert, dit Faïsseus; Tige de la Maison de Béthune, qui vivoit dans le dixieme siecle, descendoit d'une branche ca-

dette des anciens Comtes de Flandre, qui eut pour son appanage la Seigneurie de la Ville de Béthune, premiere Baronnie du Comté d'Artois. Il faudroit dire seulement, selon ce sentiment, que ce fut la Ville de Béthune qui donna à cette branche le nom, qu'elle a depuis fait passer à toute la Maison de Béthune. Le titre d'Avoué étoit alors si honorable, que plusieurs Souverains se sont fait honneur de le porter.

(10) Ce sont apparemment ces deux Freres, Fils de Robert V. Sei-

1570.

pas de leurs Ancêtres, arborerent aussi les premiers l'étendard sur les murailles de Constantinople, lorsque Baudouin, Comte de Flandre, emporta cette Capitale sur Alexis Comnene; & Coëfne en obtint le Gouvernement. Quand on a de pareils exemples domestiques, on ne sçauroit se les rappeler trop souvent, pour s'animer à les suivre. Heureux! si pendant toute ma vie, j'ai pu me comporter de manière que tant d'hommes illustres ne dédaignent pas de me reconnoître, & que je ne rougisse pas moi-même d'en être descendu. Dans la suite, la Maison de Béthune ne fit que croître encore en illustration. Elle s'allia (11) avec presque toutes les Maisons Souveraines de l'Europe: Elle rentra dans celle d'Autriche (12): & pour finir par ce qui l'honore infiniment davantage, l'Auguste Maison de Bourbon (13) ne méprisa pas son alliance.

Mais je dois aussi avouer que la branche dont je suis sorti, avoit alors beaucoup perdu de sa première splendeur. Cette branche est issuë d'un simple Cadet (14), & le moins riche

gneur de Béthune, que, selon Guillaume de Tyr, Philippe d'Alsace, Comte de Flandre, proposa de marier avec les deux Filles de Baudouin, Roi de Jérusalem. Il est encore certain qu'après la mort de Pierre de Courtenay, Empereur de Constantinople, ce Coëfne ou Conon de Béthune, fut déclaré Régent de l'Empire, pendant la minorité de Philippe de Courtenay, son Fils.

(11) Voyez dans A. Du-Chesne & le P. Anselme, toutes ces alliances de la Maison de Béthune avec différents Princes de la Maison de France; avec les Empereurs de Constantinople; les Comtes de Flandre, de Hainaut, de Boulogne; les Rois de Jérusalem, Ducs de Lorraine; les Rois de Castille, de Leon, d'Ecosse, d'Angleterre; les Maisons de Courtenay, de Châtillon, de Montmorency, de Melun, de Horn, &c.

(12) Par Jeanne de Coucy, qu'épousa Jean de Béthune. Il faut remarquer que toutes les fois qu'on nomme ici la Maison de Coucy, ce n'est pas véritablement la Maison de Coucy, mais celle de Guines, dont on entend parler. La branche aînée

de cette Maison de Coucy, si ancienne, s'éteignit dans la personne d'Enguerrand IV. de Coucy. Enguerrand de Guines, qui avoit épousé Alix de Coucy, Fille d'une branche cadette, la fit revivre, en en prenant le nom & les Armes. Au reste cette Maison de Guines n'étoit guère moins illustre, ni moins ancienne, que celle de Coucy.

(13) Par les Maisons de Châtillon, de Néelle, de Montmorency, de Luxembourg, & en dernier lieu par la Maison de Melun. Anne de Melun, Dame de Rosny, qui épousa Jean IV. de Béthune, comptoit, dit Du-Chesne, tant du côté de Hugues de Melun son Pere, Vicomte de Gand, que de Jeanne de Horn sa Mere, plus de dix Princes du Sang Royal de France, & tous les Souverains de l'Europe.

(14) Jean de Béthune, septième Aïeul de M. le Duc de Sully, eut deux Fils, Robert & Jean. Robert ne laissa de trois mariages qu'il contracta, que des Filles. Jean est ce Cadet, dont parle ici l'Auteur: Il étoit Seigneur de Locres & d'Autriche. Un autre Ancêtre de l'Auteur,

de tous ceux qui ont porté ce nom. La branche aînée étant tombée trois fois en quenouille, tous les grands biens qu'elle possédoit dans différens endroits de l'Europe, ne passèrent point aux collatéraux, mais furent portés par les filles, dans les Maisons Royales où elles entrèrent. Mes Ancêtres particuliers ne laissèrent pas, en se mariant avantageusement, de redonner à leur branche ce qui lui manquoit pour soutenir dignement son nom : mais toutes ces richesses furent presque entièrement dissipées par le mauvais ménage & la prodigalité de mon Grand-pere (15), qui ne laissa à son Fils, qui est mon Pere, que le bien d'Anne de Melun sa Femme, qu'il ne pouvoit pas lui ôter.

Pour ce qui me regarde personnellement, j'entrois dans ma onzième année, au temps dont je parle; étant né le 12 Décembre 1560. Quoique je ne fusse que le second (16) de quatre enfans mâles qu'avoit mon Pere, les incommodités naturelles de mon Frere aîné (17) faisoient que dès lors mon Pere me regardoit comme celui qui devoit être le Chef de sa famille; & toutes les marques d'une complexion forte lui parloient encore en ma faveur. Mes Parens m'élevèrent dans les sentimens & la doctrine des Réformés; & j'en ai fait constamment profession, sans que les menaces, les promesses, les différens événemens, ni le changement même du Roi mon protecteur, & ses plus tendres sollicitations, ayent été capables de m'y faire renoncer.

Henry (18) Roi de Navarre, qui aura la principale part

nommé Matthieu de Béthune, n'eut pareillement que trois filles.

(15) Jean de Béthune, Baron de Baye. Il épousa Anne de Melun, fille de Hugues de Melun, Vicomte de Gand, & de Jeanne d'Horn; elle étoit Dame de Rosny. Il se remaria après sa mort à Jeanne Du-Pré, simple Demoiselle. Il vendit les Seigneuries des Hautbois d'Avraincourt, Novion, Caumartin, Baye, Bannay, Taluz, Loches, Villere-nard, Châtillon, Broucy, &c. *Du-Chesne, ibid.*

(16) François de Béthune, Baron de Rosny, &c. eut six enfans mâles : mais l'Auteur ne compte point deux de ses Freres, Jean & Charles, morts jeunes. Les quatre autres sont Louis,

Maximilien, Salomon & Philippe de Béthune : il sera parlé dans la suite de chacun d'eux.

(17) Louis : Il se noya dans un torrent, âgé de 20 ans.

» (18) La Maison de Bourbon, depuis Louis IX. jusqu'à Henry IV. » avoit presque toujours été négligée, & réduite à un tel degré de » pauvreté, que le fameux Prince de » Condé, Frere d'Antoine Roi de » Navarre, & Oncle de Henry le » Grand, n'avoit que six cents livres de rente de son patrimoine. »

Essay sur les Guerres Civiles. Ces paroles de l'Auteur de la Henriade induiroient facilement en erreur, si l'on n'avertissoit pas en même temps, sur la foi d'un Historien bien in-

1571.

dans ces Memoires, étoit de sept ans plus âgé que moi, & touchoit à sa dix-huitième année (19) lors de la Paix de 1570. Une physionomie noble, ouverte & engageante; des manières aisées, vives & enjouées; une adresse particulière dans tous les exercices propres à cet âge, faisoient pencher tous les cœurs de son côté. Il commença de-bonne-heure à donner des marques (20) des grandes qualités pour la Guerre, qui l'ont si fort distingué parmi les autres Princes. Vigoureux & infatigable, grace à l'éducation (21) de son enfance, il ne respiroit que le travail, & paroïssoit attendre

struit, que les biens de la Maison de Bourbon étoient alors de plus de huit cens mille livres de revenu, en Terres seulement: ce qui faisoit en ce temps-là un très-riche apanage. Il est vrai qu'elle ne possédoit plus rien de l'ancien Apanage de Bourbon, ni même de la Maison de Moncade, tige maternelle; les biens de ces deux Maisons ayant été aliénés pour l'acquisition du Vicomté de Narbonne. Des alliances très-riches & très-illustres l'avoient mise en possession de ces grands biens. *Pierre Matthieu, Histoire de Henry IV. Tom. 2. pag. 1. & 2. Consultez aussi sur ces alliances & sur la Généalogie de la Maison de Bourbon, la Chronologie Novenaire de Pierre Vislor Cayet. Tom. 1. Liv. 1. fol. 237. & nos autres Historiens.*

(19) Il vint au monde le 13 Décembre 1553 à Pau en Béarn. M. de Péréfixe rapporte sur sa naissance, des particularités assez curieuses. » Henry d'Albret, son Grand-pere, fit » promettre à sa fille que dans l'enfantement elle lui chanteroit une chanson; afin, lui dit-il, que tu ne me fasses pas un enfant pleureux & rechigné. La Princesse le lui promit, & eut tant de courage, que malgré les grandes douleurs qu'elle souffroit, elle lui tint parole, & en chanta une en son langage Béarnois, aussi-tôt qu'elle l'entendit entrer dans sa chambre.... L'enfant vint au monde, sans pleurer ni crier.... Son Grand-pere l'emporta dans sa chambre: il lui frotta

» ses petites levres d'une gousse d'ail, » & lui fit sucer une goutte de vin » dans sa coupe d'or; afin de lui rendre le tempérament plus mâle & plus vigoureux. « *Péréf. Hist. de Henry le Grand, pag. 1. Cayet, tom. 1. liv. 1. pag. 241.*

» (20) Ce jeune Prince, âgé seulement de 13 ans, eut l'esprit de remarquer les fautes du Prince de Condé & de l'Amiral de Coligny: » Car il jugea fort-bien à la grande escarmouche de Loudun, que si le Duc d'Anjou eût eu des Troupes prêtes pour les attaquer, il l'eût fait; & que ne le faisant pas, il étoit en mauvais état, & partant il falloit l'attaquer au plus tôt: mais on ne le fit pas, & ainsi on donna le temps à toutes ses Troupes d'arriver.... A la Journée de Jarnac, il leur remontra encore judicieusement, qu'il n'y avoit pas moyen de combattre; parce que les forces des Princes étoient éparées, & que celles du Prince d'Anjou étoient toutes jointes: mais ils s'étoient engagés trop avant pour pouvoir reculer.... Il s'écria à la Bataille de Moncontour: Nous perdons notre avantage, & la Bataille par conséquent: il avoit alors seize ans. « *Péréf. ibid.*

(21) » Il fut élevé au Château de Coarasse en Béarn, situé dans les Rochers & dans les Montagnes... » Henry d'Albret voulut qu'on l'habilât & qu'on le nourrit comme les autres enfans du pays, & même qu'on l'accoutumât à courir » &

dre impatiemment les occasions d'acquérir de la gloire. La Couronne de France n'étant pas encore un objet auquel ses desirs pussent s'attacher, il aimoit à s'entretenir des moyens de recouvrer celle de Navarre, que l'Espagne avoit si injustement usurpée sur sa Maison; & il comptoit pouvoir en venir à bout, en entretenant (22) des intelligences secrètes avec les Morisques en Espagne. La haine qu'il portoit à cette Puissance étoit déclarée, & ne s'est jamais démentie; aussi étoit-elle née avec lui. Il sentit échauffer son courage au

» & à monter sur les Rochers. . . .
 » On dit que pour l'ordinaire on le
 » nourrissoit de pain bis, de bœuf,
 » de fromage & d'ail, & que bien
 » souvent on le faisoit marcher nuds
 » pieds & nuë tête. *Presf. ibid.*

Il fut appelé au berceau, Prince de Viane: on lui donna peu de temps après le nom de Duc de Beaumont; puis celui de Prince de Navarre. La Reine de Navarre sa mere prit un très-grand soin de son éducation, & lui donna pour précepteur La-Gaucherie, homme sçavant, mais grand Calviniste. » Ayant été présenté (en-
 » core enfant) à Henry II. il lui dit:
 » voulez-vous être mon fils? Le pe-
 » tit Prince répondit en Béarnois,
 » c'est celui-là qui est mon pere,
 » (montrant le Roi de Navarre.) Et
 » bien, voulez-vous être mon gen-
 » dre? Oui bien, répondit-il. Ce
 » mariage fut dès-lors arrêté. A
 » Bayonne le Duc de Medina dit en
 » l'envisageant, il m'est avis que ce
 » Prince ou est Empereur, ou il le
 » doit être. « *Chronol. Novenn. de Cayet.*
Tom. 1. Liv. 1. pag. 241. & suiv. On
 trouve dans les Mémoires de Nevers
 quelques Lettres écrites en 1567 par
 des principaux Magistrats de Bor-
 deaux, qui contiennent des parti-
 cularités intéressantes sur la person-
 ne du jeune Henry. » Nous avons
 » ici le Prince de Béarn. Il faut
 » avouer que c'est une jolie créatu-
 » re. A l'âge de treize ans il a tou-
 » tes les qualités de dix-huit & dix-
 » neuf; il est agréable, il est civil,
 » il est obligeant. . . Il vit avec tout
 » le monde d'un air si aisé qu'on fait

» toujours la presse où il est. Il agit
 » si noblement en toutes choses
 » qu'on voit bien qu'il est un grand
 » Prince. Il entre dans les conver-
 » sations comme un fort honnête
 » homme. Il parle toujours à pro-
 » pos; & quand il arrive qu'on par-
 » le de la Cour, on remarque assez
 » bien qu'il est fort bien instruit,
 » & qu'il ne dit jamais rien que ce
 » qu'il faut dire en la place où il
 » est. Je haïrai toute ma vie la nou-
 » velle Religion de nous avoir en-
 » levé un si digne sujet. Dans une
 » autre: » Quoiqu'il ait le poil un peu
 » ardent, les Dames ne l'en trouvent
 » pas moins agréable. Il a le visage
 » fort bien fait, le nez ni trop grand
 » ni trop petit; les yeux fort doux,
 » le teint brun mais fort uni; & tout
 » cela est animé d'une vivacité si peu
 » commune, que s'il n'est pas bien
 » avec les Dames il y aura bien du
 » malheur. Dans une autre: » Il
 » aime le jeu & la bonne chère.
 » Quand l'argent lui manque il a
 » l'adresse d'en trouver, & d'une
 » maniere toute nouvelle & toute
 » obligeante pour les autres aussibien
 » que pour lui: c'est-à-dire qu'il en-
 » voye à ceux ou à celles qu'il croit
 » de ses amis une promesse écrite &
 » signée de lui, & prie qu'on lui en-
 » voye le billet ou la somme qu'il
 » porte: jugez s'il y a maison où il
 » soit refusé: On tient à beaucoup
 » d'honneur d'avoir un billet de ce
 » Prince, &c. « *Tom. 2. pag. 586.*
 (22) » Ma brebis, disoit Henry
 » d'Albret, a enfanté un Lion. . . .
 Il disoit encore par un pressentiment

1571.

récit de la bataille de (23) Lépante, qui fut donnée dans ce temps-là, au point, qu'une pareille occasion de se signaler contre les Infidelles devint un de ses souhaits les plus ardens. Il ne perdoit que rarement de vuë les esperances vastes & flatueuses que les Devins s'accordoient à lui faire concevoir; il en voyoit le fondement dans l'affection que Charles IX. parut bientôt prendre pour lui, & qui redoubla encore plus fortement peu avant sa mort: mais tout rempli qu'il étoit de ses destinées, c'étoit en secret qu'il travailloit à les seconder; & il ne s'en ouvroit jamais à personne, qu'à un petit nombre de confidens intimes.

Pour se former une juste idée, soit de l'état général des affaires du gouvernement de France, soit de celui du jeune Prince de Navarre en particulier, & de ce qu'il pouvoit avoir à craindre ou à espérer au temps dont nous parlons, il est nécessaire d'exposer sommairement les différentes démarches du Ministère, avant & depuis la mort du Roi de Navarre (24) son pere, tué devant Rouen. Je remonterai donc jusqu'à la rupture qui ralluma la guerre entre Henry II. & Philippe II. Roi d'Espagne. De quelque côté qu'elle ait été occasionnée, la suite n'en fut pas aussi favorable à la France, qu'elle convenoit aux vuës des deux hommes qui l'avoient conseillée. Ces deux hommes étoient le Connétable (25) de Montmorency, & le Duc de (26) Guise, qui esperoient que ces troubles leur fourniroient le

secret, que cet enfant devoit le venger des injures que l'Espagne lui avoit faites. *Peref. ibid.*

(23) Gagnée en cette année contre les Turcs, par D. Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, Généralissime des troupes Espagnoles & des Vénitiens.

(24) Antoine de Bourbon, mari de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre: il s'étoit fait Catholique. M. de Thou rapporte de lui un trait, qu'on ne sçauroit mieux rendre que dans les termes de l'Auteur de la Henriade. » François de Guise, dit-il, voulut le faire assassiner dans » la Chambre de François II. Antoine de Navarre avoit le cœur » hardi, quoique l'esprit foible. Il

» fut informé du complot, & ne » laissa pas d'entrer dans la chambre où on devoit l'assassiner: S'ils » me tuent, dit-il, à Reinsy, Gentilhomme à lui, prenez ma chemise toute sanglante, portez-la à » mon fils & à ma femme; ils liront » dans mon sang ce qu'ils doivent » faire pour me venger. François II. » n'osa pas se souiller de ce crime; & » le Duc de Guise en sortant de la » chambre, s'écria: Le pauvre Roi » que nous avons!

(25) Anne, Connétable de Montmorency, tué à la journée de Saint-Denis, le 10 Octobre 1567.

(26) Claude de Lorraine, fouché de la Maison de Guise en France, eut six enfans mâles, François, Duc

1571.

moyen de se supplanter réciproquement. Ils eurent dans cette guerre de quoi s'occuper tous les deux. Le Duc de Guise passa à la tête d'une forte armée en Italie, où il ne fit rien de digne de sa réputation ; mais le Connétable fit bien plus mal encore. Il avoit pris pour lui l'emploi le plus brillant, c'étoit le commandement de l'armée de Flandre ; il perdit Saint-Quentin avec la Bataille de ce nom, où il fut fait prisonnier lui-même : dérouté qui fut suivie de celle de Thermes, à Gravelines. Ces fâcheux événemens mirent le comble aux vœux du Duc de Guise ; ils le rappellerent d'Italie, pour le mettre seul à la tête du Conseil, & des Armées, avec lesquelles il acquit Calais à la France. Le Connétable ressentit vivement ce coup dans sa prison ; & pour aller défendre ses droits, à quelque prix que ce fût, il traita de la paix avec l'Espagne. Elle ne fut pas glorieuse pour le Roi son Maître ; mais elle le tira de sa captivité. Il perdit tout dans la personne du Roi Henry II. qui fut tué (27) au milieu de la pompe du mariage de sa fille avec le Roi d'Espagne, qui étoit le sceau de la paix. François II. qui lui succéda étoit jeune, foible & infirme : & comme il avoit épousé la niece (28) du Duc de Guise, celui-cy parvint à son tour à conduire seul le Roi & le Royaume. Les Protestans ne pouvoient pas tomber entre les mains d'un plus cruel ennemi. Il s'occupoit de vastes projets, & méditoit les plus étranges catastrophes en France, lorsqu'il eut part lui-même aux vicissitudes de la fortune. François II. lui manqua : un mal d'oreille (29) ayant mis fin aux jours de ce

Paul de la Barthe, Seigneur de Thermes, Maréchal de France.

de Guise ; Charles, Archevêque de Rheims, dit, le Cardinal de Lorraine ; Claude, Duc d'Aumale ; Louis, Cardinal de Guise ; François, Grand-Prieur ; & René, Marquis d'Elbœuf. François, l'ainé, est celui dont il est parlé ici. Il épousa Anne d'Est, & fut tué en 1563, par Jean Poltrot de Meré, Gentilhomme Angoumois, de trois balles empoisonnées : Poltrot impliqua dans son crime l'Amiral, le Duc de la Rochefoucault, & Theodore de Bèze ; mais il varia ensuite dans ses accusations, & l'Amiral fut déclaré innocent. Voicy ses titres : Duc de Guise & d'Aumale, Prince de Joinville, Cheva-

lier de l'Ordre du Roi, Pair, Grand-Maître, Grand-Chambellan, & Grand-Veneur de France.

(27) Frappé d'un éclat de lance à l'œil, dans un Tournois où il couroit contre le Comte de Montgomery, le 10 Juillet 1559.

(28) Marie Stuart, Reine d'Ecosse, fille de Jacques V. Roi d'Ecosse, & de Marie de Lorraine, de la Maison de Guise.

(29) L'abcès qu'il avoit dans cette partie étant venu à suppurer, il en mourut le 5 Décembre 1560. Il n'en fallut pas davantage pour faire soupçonner le poison dans cette mort.

1571.

Prince d'une manière assez subite. Le Règne de Charles IX. son frère, encore enfant, fut singulier, en ce que l'autorité parut partagée à peu-près également entre la Reine-Mère, les Princes du Sang, les Guises, & le Connétable; c'est que chacun dressoit secrètement sa partie. Le bon destin du Duc de Guise le plaça pour la seconde fois à la tête des affaires, par l'union que Catherine fit avec lui: elle fonda même sur cette union le point principal de sa Politique. On prétend que la haine qu'elle commença à montrer contre les Princes de Bourbon y eut la principale part; & que cette aversion vint de ce que Catherine s'étant mis dans la tête, sur la foi d'un Astrologue, qu'aucun des Princes ses enfans n'auroit de lignée; sur cette supposition, la Couronne devant passer dans la branche de Bourbon; Elle ne put se résoudre à la voir sortir de sa famille, & la destina à la postérité qui viendrait du mariage de sa fille (30) avec le Duc de Lorraine. Quoiqu'il en soit de cette prédilection de la Reine-Mère (31), il est certain qu'elle donna la naissance & l'accroissement aux deux partis de Politique, aussi-bien que de Religion, qui commencerent dès ce moment à remplir le Royaume de confusion, d'horreurs, & des plus affreuses misères.

Ce terrible orage parut se former, pour éclater précisément sur la tête du jeune Prince de Navarre. Le Roi de Navarre son père venoit de mourir (32). Sa mort laissoit à la vérité un Prince & un Roi pour Chef à la Religion Réformée, en France; mais ce Prince étoit un enfant de sept ans, en butte à tous les coups du nouveau Conseil, qui agissoit de concert avec le Pape, l'Empereur, le Roi d'Es-

(30) Claude de France, l'aînée des deux filles qu'eut Catherine de Médicis de son mariage avec Henry II. épousa le Duc de Lorraine, & en eut des enfans.

(31) M. l'Abbé le Laboureur, dans ses additions aux Mémoires de Castelnau, donne une autre cause à la haine de Catherine contre le Roi de Navarre. Il assure avoir lu dans des Mémoires, que ce Prince étant prisonnier avec le Duc d'Alençon, ils complotèrent ensemble d'étrangler de leurs mains la Reine-Mère,

lorsqu'elle viendrait dans leur chambre; qu'ils n'exécutèrent pas cette résolution, parce qu'ils en eurent eux-mêmes horreur; mais que le Roi de Navarre ne put s'en taire dans la suite: ce qui irrita au dernier point Catherine de Médicis.

(32) L'Auteur met la mort d'Antoine Roi de Navarre en 1560. Il se trompe, elle n'arriva qu'en 1562, au Siège de Rouen. Voyez son caractère & son éloge dans les *Mémoires de Brantôme*. Tom. 3. p. 242. & suiv.

pagne, & tous les Catholiques de l'Europe. Son parti essuya en effet les plus terribles revers; & se soutint pourtant avec gloire, par la sage conduite de ses Chefs, & par les talens prématurés du jeune Henry, jusqu'à la conjoncture de la paix de 1570, par laquelle j'ai commencé ces Mémoires.

Il profita du repos qu'elle lui donna, pour visiter ses Etats, & son Gouvernement de Guyenne; après quoi il vint se fixer dans la Rochelle, avec la Reine de Navarre sa Mere, l'Amiral de Coligny, & les principaux Chefs du parti Protestant, à qui cette Place importante & éloignée de la Cour parut la plus avantageuse à l'intérêt de leur Religion. Cette résolution étoit très-sage, s'ils avoient sçu la suivre constamment.

La Reine Catherine dissimula la peine qu'elle ressentoit de leur voir prendre ce parti; & pendant toute l'année 1571, ne parla que d'observer fidèlement les Traités, de lier une correspondance plus étroite avec les Protestans, & de prévenir soigneusement toutes les causes qui auroient pu rallumer la guerre. Ce fut le prétexte de la députation du Maréchal du Cossé, qu'elle fit partir pour la Rochelle, avec Malassise & la Prouitiere, Maîtres des Requêtes, ses Créatures & ses Confidens; mais le véritable motif étoit d'observer toutes les démarches des Calvinistes, de sonder leurs esprits, & de les amener insensiblement au point d'une entière confiance, absolument nécessaire à ses desseins. Elle n'oublia rien de son côté de tout ce qui étoit capable de la leur inspirer. Le Maréchal de Montmorency (33) fut envoyé à Rouen avec le Président de Morfan, pour y faire justice des excès commis contre les Huguenots. Les infractions au Traité de paix étoient sévèrement punies, & le Roi Charles l'appelloit ordinairement, son Traité, & sa Paix. Ce Prince insinuoit adroitement en toute occasion, qu'il s'étoit porté à cette paix, pour s'appuyer des Princes de son sang contre la trop grande autorité des Guises, qu'il accusoit de conspirer avec l'Espagne pour troubler le Royaume (34). La faveur de ceux-cy paroissoit tomber de jour

1571.

Gaspard de
Châtillon de
Coligny, Ami-
ral de France.

Philippe
Goureau de la
Prouitiere.

Bernard Pre-
vôt, Sieur de
Morfan.

(33) François de Montmorency, mort en 1579, l'aîné des enfans du Connétable Anne de Montmorency.

(34) Charles IX. haïssoit naturel-
lement le Duc de Guise. Il lui sçut

|| si mauvais gré d'avoir demandé en
mariage la Princesse Marguerite sa
sœur, qu'il dit un jour à ce sujet au
Grand-Prieur de France, fils naturel
de Henry II. » De ces deux épées

1571.

en jour, & leurs plaintes fausses ou véritables donnoient à ce bruit toute la couleur possible. Charles ne fit pas même la moindre difficulté de s'avancer jusqu'à Blois & à Bourgueil, pour communiquer avec les Réformés, qui avoient nommé pour leurs Députés Téligny (35), gendre de l'Amiral, Briquemaut, Beauvais-la-Nocle & Cavagne; & ces quatre Députés étant ensuite venus jusques à Paris, y furent comblés de caresses & de présens.

Le Maréchal de Cossé ne manquoit pas de bien faire valoir ces apparences de sincérité. Après qu'il se fut insinué par ce moyen, il commença à entretenir plus sérieusement la Reine de Navarre du projet de marier le Prince son fils avec la Princesse Marguerite, sœur du Roi de France; il étoit chargé de promettre de la part de Charles quatre cens mille écus de dor. Il proposa pour le Prince de Condé (36) la troisième héritière de Clèves, parti très-confidérable; & la Comtesse d'Entremont (37) pour l'Amiral de Coligny. Comme on avoit bien jugé que celui-cy se montreroit le plus difficile de tous à persuader, le Maréchal de Cossé ajoûtoit pour ce dernier article un présent de nocces de cent mille écus, que le Roi promettoit à l'Amiral, avec la concession de tous les Bénéfices dont avoit joui le Cardinal (38) son frere. Le Maréchal de Biron vint con-

Armand de
Gontault de
Biron, Maré-
chal de Fran-
ce.

» que tu vois, il y en a une pour te
» tuer, si demain que j'irai à la chasse
» tu ne tués le Duc de Guise de l'au-
» tre. Cette parole fut rapportée
au Duc de Guise, qui cessa ses pour-
suites. *P. Matthieu. Liv. 6. p. 333.* Le
même Historien dit encore, que
Charles IX. poursuivit un jour le
Duc de Guise, tenant en sa main un
épieu, qu'il enfonça dans la porte, au
moment que celui-cy sortoit; parce-
que le Duc l'avoit touché en badi-
nant d'une pique sans fer. *Ibid. 376.*

(35) Charles, Seigneur de Téligny en Rouergue, de Montreuil, &c. Il venoit d'épouser Louise de Coligny. Il avoit un visage si doux & si gracieux, que les premiers qu'on envoya pour le poignarder, le jour de S. Barthelemy, en furent attendris, & n'eurent pas la force d'exécuter leur coup. François Briquemaut. Jean de Laffin, appelé

Beauvais-la-Nocle, pour le distinguer de Philippe de Laffin, son aîné. L'Auteur écrit, Tavannes; mais c'est Cavagne qu'il faut lire. Arnaud de Cavagne étoit un Conseiller du Parlement de Toulouse.

(36) Henry I. Prince de Condé: Marie de Clèves, Marquise d'Isle, parente des Guises, & élevée auprès de la Reine de Navarre. Il n'en eut point d'enfans, & épousa après elle Charlotte Catherine de la Trimouille.

(37) Jaqueline de Montbel, fille unique de Sebastien, Comte d'Entremont, Veuve de Claude Batainai, Sieur d'Anton, tué à la Bataille de S. Denys; elle étoit retenue en Savoye par le Duc de Savoye; mais elle s'échappa, & vint épouser l'Amiral à la Rochelle. Il étoit veuf de Charlotte de Laval.

(38) Odet de Châtillon, Cardi-

1571.

firmer des offres si brillantes, & acheva de gagner la Reine de Navarre, en lui faisant une feinte confidence des soupçons qu'on avoit à la Cour, que Philippe II. Roi d'Espagne s'étoit défait par le poison de la Reine sa femme, Elisabeth (39) de France, faussement accusée d'un commerce de galanterie avec l'Infant Dom Carlos. Il lui dit en exigeant le secret, qu'on étoit résolu d'en tirer vengeance, en portant la guerre en Flandre & dans l'Artois, dont on redemanderoit la restitution au Roi d'Espagne, comme étant anciens fiefs de la Couronne, aussi-bien que celle de la Navarre; & qu'on alloit commencer par secourir Mons que le Prince d'Orange venoit d'enlever aux Espagnols. Il ajouta, pour porter le dernier coup, que le Roi avoit jetté les yeux sur l'Amiral, pour conduire son armée, avec le titre de Vice-Roi dans les Pays-Bas; & dans ce moment on lui remit effectivement la nomination des Officiers Généraux qu'il voudroit employer sous lui, comme on lui avoit déferé peu auparavant celle des Commissaires de la paix. Le bruit de cette expédition dans les Pays-Bas alla si avant, qu'il est certain que le Grand-Seigneur fit offrir ses galères avec des troupes au Roi de France, pour faire diver-

Guillaume
de Nassau,
Prince d'O-
range.

nal, Evêque de Beauvais, Abbé de S. Benoît sur Loire, &c. Il fut fait Cardinal à seize ans: & quoique le Pape Pie IV. l'eût dégradé de cette dignité, il se maria publiquement avec l'habit de Cardinal à Elisabeth de Hauteville, Demoiselle Normande, qu'il fit appeler Comtesse de Beauvais, & assister aux cérémonies publiques. En 1569 le Parlement de Paris lui fit son procès par coutumace pour crime de Leze-Majesté. Il venoit de mourir au commencement de l'année 1571, à Southampton en Angleterre, où il étoit allé pendant la guerre soutenir les intérêts des Calvinistes auprès de la Reine Elisabeth; & où il étoit employé depuis la paix, par le Roi, à traiter le mariage du Duc d'Alençon avec cette Princesse. Il est certain, quoique d'Aubigné n'est dit rien, qu'il fut empoisonné par son Valet de Chambre, avec une pomme, comme il se dispoisoit à repasser en Fran-

ce, où il avoit été rappelé par l'Amiral son frère. *Hist. de M. de Thou. Liv. 50.*

D'Aubigné ajoute que l'Amiral fut en effet mis en possession d'une grande partie de ces Bénéfices, & qu'il eut la jouissance de tous pendant un an; & que Charles IX. lui donna encore depuis cent mille francs pour les employer en meubles à sa maison de Châtillon. *Hist. d'Aubigné. Tom. 2. Liv. 1. Ch. 1.*

(39) Fille aînée de Henry II. & de Catherine de Médicis. La plupart de nos Historiens françois sont de ce sentiment. Les Espagnols attribuent sa mort aux saignées, & aux médecines que les Médecins, ne sachant pas qu'elle étoit grosse, lui firent prendre. Elle mourut en 1568 peu de temps après D. Carlos, Prince d'Espagne, que Philippe II. son pere avoit fait mourir pareillement de mort violente.

1571.

sion, & en faciliter la conquête. On fit du côté de la Reine d'Angleterre tout ce qu'on devoit faire en cette occasion. Montmorency y fut envoyé en Ambassade. Sa commission portoit de ne rien oublier pour gagner cette Princesse, & la disposer à se choisir pour époux l'un des Princes freres du Roi; mariage qui devoit, disoit-on, cimenter également l'union des deux Religions & des deux Puissances.

Ce procédé, qui paroissoit si rempli de franchise, devoit pourtant être suspect par son propre excès; & néanmoins il fit son effet. Les discours des Courtisans n'y contribuèrent pas peu. L'envie de respirer l'air d'une Cour où re-gnoient les plaisirs, & de jouir des honneurs qu'on y voyoit préparés, servit plus que tout le reste à lever les scrupules. Beauvais (40), Boursaut, & Francourt furent les premiers qui se laisserent persuader, & ils se firent après une espece de point d'honneur de persuader les autres. On avoit déjà jetté quelques propos sur un voyage de Paris; ces trois personnes appuyerent fortement sur ce dessein, & firent connoître à la Reine de Navarre, qu'un refus en cette occasion, outre qu'il seroit offensant pour le Roi, pourroit lui faire perdre à elle-même le fruit de la plus favorable de toutes les conjonctures. On se défia d'abord; on balança pendant quelques mois; on se rendit sur la fin de 1571. On fit les préparatifs pour ce voyage au commencement de 1572, & le temps du départ fut enfin arrêté pour le mois de Mai suivant.

Il semble que les Huguenots affecterent de tenir les yeux fermés, pour ne pas voir mille circonstances, qui devoient les faire douter de la vérité de tant de riches promesses. Le Roi & la Reine ne pouvoient si bien dissimuler, qu'ils ne se laissassent quelquefois pénétrer. On apprit que Charles avoit dit à Catherine: *hé bien, ne joue-je pas bien mon rôle?* A quoi elle avoit répondu: *fort bien, mon fils, mais il faut continuer jusqu'à la fin.* Il avoit aussi transpiré quelque chose du résultat des Conférences de Baïonne (41) entre les
Cours

(40) N... Beauvais, Gouverneur du Prince de Navarre.

Gervais Barbier, Sieur de Francourt, Chancelier du Roi de Navarre.

(41) En 1565, la Reine-Mere, après avoir parcouru une grande partie du Royaume, s'avança jusqu'à Baïonne, où elle eut plusieurs conférences secretes avec le Duc d'Albe,

Cours de France & d'Espagne. Le Roi de Navarre avoit été fort-mal reçu dans son Gouvernement de Guyenne. Bordeaux lui avoit fermé ses portes ; & le Marquis de Vilars , qui y commandoit l'Armée Royale , n'avoit voulu ni retirer ses troupes , ni leur laisser recevoir l'ordre du Prince. On n'ignoroit pas dans la Rochelle que le Roi tenoit actuellement sur toute cette côte une Armée Navale , qu'on supposoit être destinée pour la Hollande. Les Bourgeois avoient de plus découvert les artifices dont Strozzy (42) , La-Garde , Lansac & Landereau s'étoient servis , pour gagner la garde de leurs portes , & s'emparer de leur Ville. Enfin tandis qu'on se louoit si fort de l'exactitude à maintenir le Traité de paix dans toute sa force , il n'étoit que trop facile de découvrir une infinité de violences contre les Réformés , que la Cour avoit autorisées , ou dissimulées. Le Chancelier de L'Hôpital (43) ayant voulu faire justice des agresseurs à Rouen , Dieppe , Orange &c. ce motif joint au refus de sceller la révocation d'un Edit de pacification , l'avoit fait exiler de la Cour (44). Sans tout cela , il devoit , ce semble , suffire aux Huguenots de la connoissance qu'ils avoient du caractère de Catherine , & de celui de son fils. Pouvoient-ils se flater que ce Prince naturellement emporté & vindicatif oublierait l'attentat de Meaux (45) , l'invasion d'Orleans ,

1571.

Honorat ;
bâtard de Sa-
voye , Mar-
quis de Vilars

be , qui y avoit accompagné la Reine d'Espagne. Il y a assez d'apparence qu'il y fut question d'une alliance entre le Pape , la France , & la Maison d'Autriche , & des moyens d'abattre le parti Protestant ; mais il n'y en a aucune , & encore moins de preuve , qu'on y ait formé le dessein du massacre de la Saint-Barthelemy , qui ne s'exécuta que sept ans après. Matthieu rapporte à ce sujet , que le Prince de Navarre , alors encore enfant , & que Catherine de Médicis avoit presque continuellement à ses côtés , entendit quelque chose du complot d'exterminer tous les Chefs du Parti Protestant ; qu'il en avertit la Reine sa mere , & celle-cy le Prince de Condé & l'Amiral ; & que ce fut le ressentiment qu'ils en eurent qui les porta à l'entreprise de Meaux.

Hist. de Fr. Tom. 1. pag. 283.

(42) Philippe Strozzy ; le Baron
Tome I.

de La-Garde , dit , le Capitaine Polin ; Lansac le jeune , frere de Louis de Saint-Gelais , Sieur de Lansac ; & Charles Rouhault , Sieur du Landereau , qui conduisoient cette flotte.

(43) Michel de L'Hôpital , Chancelier de France ; les Sceaux lui furent ôtés , & donnés à Jean de Morvilliers. Il mourut en 1573.

(44) Je supprime deux raisons tirées des Canons des Conciles de Constance & de Trente , d'où l'Auteur infère que le Pape , les Evêques &c. ne se croyoient pas obligés de garder la parole donnée aux Hérétiques. M. Fleury , & nos plus sçavans Critiques Ecclésiastiques ont pleinement justifié la conduite du premier de ces Conciles à l'égard de Jean Hus & de Jérôme de Prague , & la bonne foi du second avec les Protestans.

(45) En 1567 le Prince de Condé

C

1572.

Rouen, Bourges, Lyon &c; le Havre livré aux Anglois par les Huguenots; les Etrangers introduits dans le cœur du Royaume; tant de combats, tant de sang répandu? L'intérêt d'Etat, ce grand nom si familier aux Souverains, parcequ'il prête si souvent le masque de la bonne politique à leurs sentimens personnels & à leurs autres passions, ne leur permet guère de laisser impunies de pareilles entreprises de la part de leurs sujets. Pour Catherine, elle avoit persisté jusqu'à ce moment à leur imputer la mort de son mari; ce qu'elle ne pouvoit leur pardonner, non plus que d'avoir traité d'Ante-Christis ceux de la Maison de Médicis. Il n'y avoit pas moins d'imprudence de se fier aux Parisiens, dont l'animosité & la fureur contre les Huguenots venoient encore d'éclater dans l'affaire de la Croix de Gâtine (46).

Mon pere étoit si vivement frappé de ces motifs, qu'il se montra incrédule aux premiers avis qu'il reçut du voyage de la Cour de Navarre à Paris. Persuadé que le calme présent ne seroit pas de longue durée, il se hâtoit d'en profiter, pour se mettre en état d'aller au plus tôt s'enfermer avec tous ses effets dans la Rochelle, lorsque tout le monde ne parloit que d'en sortir. Il en fut bientôt plus particulièrement informé par la Reine de Navarre elle-même, qui lui manda de venir la joindre sur son passage à Vendôme. Il se disposa

& l'Amiral de Coligny formerent le dessein de se rendre maîtres de la personne du Roi Charles IX. à Meaux, où il étoit alors, & d'où la Reine-Mere le fit partir la nuit pour le ramener à Paris. Ils l'auroient exécuté, sans trois mille Suisses, qui arrivèrent fort à propos, & couvrirent si bien le Roi pendant cette marche, que l'armée Calviniste n'osa les attaquer. *Voyez les Historiens.*

(46) Voicy ce fait, suivant ce qui en est rapporté dans M. de Thou, L. 40 sur l'année 1571. Philippe Gâtine, riche Marchand de la rue S. Denis, ayant été convaincu quelques années auparavant d'avoir fait servir sa maison de Prêche aux Huguenots, le Parlement de Paris le condamna à être pendu (ou brûlé) le 30 Juillet. En la place de la maison qui fut démolie, on éleva une pyramide en for-

me de Croix, qui s'appella depuis la Croix de Gâtine. Avec l'Edit de pacification de 1570, les Calvinistes obtinrent que cette Croix seroit enlevée; ce qui s'exécuta enfin, mais avec de si grands soulèvemens de la populace, que le Conseil fut obligé d'y envoyer le Duc de Montmorency avec des troupes. Félibien, dans le second Tome de son Histoire de la Ville de Paris, dit, que cette Croix fut replantée à l'entrée du Cimetière des Innocens, après qu'on en eut ôté une plaque d'airain sur laquelle étoit gravé l'Arrêt du Parlement. On l'y voit encore aujourd'hui. Et Sauval, Tom. 2. liv. 8. des Antiquités de Paris, marque l'endroit de cette maison dans la rue S. Denis, vis-à-vis la rue des Lombards, où il reste en effet un enfoncement qui pouvoit être le sol de la maison de Gâtine.

à partir ; & voulant me mener avec lui , il me fit venir , quelques jours avant celui de son départ , dans sa chambre , où sans autres témoins que La-Durandiere mon Précepteur , il me dit : » Maximilien , puisque la coutume ne me permet pas » de vous faire le principal héritier de mes biens , je veux » en récompense essayer de vous enrichir de vertus , par le » moyen desquelles , comme on m'a prédit , j'espère que vous » ferez un jour quelque chose. Préparez-vous donc à supporter avec courage toutes les traverses & les difficultés que » vous rencontrerez dans le monde ; & en les surmontant » généreusement acquérez-vous l'estime des gens d'honneur , » particulièrement celle du maître à qui je veux vous donner , & au service duquel je vous commande de vivre & mourir. Quand je serai sur mon départ pour aller à Vendôme trouver la Reine de Navarre & M. le Prince son fils , disposez-vous à venir avec moi , & vous préparez par une harangue à lui offrir votre service , lorsque je lui présenterai votre personne. « Je le suivis en effet à Vendôme (47). Il y trouva une sécurité générale , & un air d'alegresse sur tous les visages , qu'il n'osa combattre en public. Mais toutes les fois qu'il eut occasion d'entretenir en particulier , soit la Reine ou les Princes , soit l'Amiral , les Comtes Ludovic (48) & de La-Rochefoucault , & les autres Seigneurs Religionnaires , il leur disoit fort-librement , qu'il étoit surpris qu'on eût sitôt oublié des sujets de crainte si bien fondés : Que de la part d'un ennemi reconcilié l'excès des caresses & des promesses n'est pas moins suspect , & est beaucoup plus dangereux que celui des menaces & d'une haine déclarée : Que c'étoit encore risquer beaucoup que d'exposer aux attraits de la plus voluptueuse Cour du monde un jeune Prince , peu en garde contre les plaisirs : Qu'au lieu de songer à une alliance aussi malheureuse que celle de ce Prince avec une Princesse , qui faisoit profession d'une Religion contraire , il eût été bien plus à propos de travailler à le marier avec la Reine d'Angleterre , qui pouvoit lui ser-

(47) François de Béthune , pere de l'Auteur , suivit le Prince de Condé à la bataille de Jarnac , & y fut fait prisonnier. On lui fit son procès , comme ayant porté les armes contre Sa Majesté , & on saisit ses biens. Mais

on les lui restitua à la paix. *Du-Chesne.*

(48) Ou Louis de Nassau , frere de Guillaume , Prince d'Orange.

François , Comte de La-Rochefoucault , & Prince de Marsillac , tué à la Saint-Barthélemy.

1572.

vir si utilement à recouvrer la Couronne de Navarre, & peut-être, suivant les conjonctures, celle de France. Il avoit sur ce mariage un pressentiment si fort, qu'il dit plusieurs fois que, si ces noces se faisoient à Paris, il prévoyoit que *les livrées en seroient bien vermeilles*; c'est le terme dont il se servit. Un conseil si prudent ne fut pris que pour un effet de foiblesse & de timidité. Mon pere ne voulant pas affecter de paroître seul plus sage que tant de personnes plus éclairées, s'exposa contre son sentiment à suivre le torrent, & ne demanda que le temps de se mettre en état de paroître avec l'éclat qu'exigeoit son rang, dans une Cour, où tout étoit superbe. Pour cela, il reprit le chemin de Rosny. Mais auparavant, il me presenta au Prince de Navarre, en presence de la Reine sa mere; & lui fit en mon nom des protestations d'un attachement inviolable, que je confirmai avec beaucoup d'assurance, en mettant un genou en terre. Ce Prince me releva aussitôt; & après m'avoir embrassé deux fois, il eut la bonté de louer le zele de toute ma maison pour lui, & me promit sa protection avec cet air engageant qui lui étoit naturel: promesse, que je regardai alors comme un pur effet de sa bonté, mais que j'ai vu s'accomplir depuis au-delà de mes espérances & de mon mérite. Je ne retournai point à Rosny avec mon pere; je pris à la suite de la Reine de Navarre le chemin de Paris. Dès que j'y fus arrivé, ma jeunesse me faisant sentir combien j'avois besoin d'instruction, je m'attachai à l'étude, sans cesser pour cela de faire la cour au Prince mon Maître. Je vins demeurer avec un Gouverneur & un Valet de chambre, loin de la Cour, dans le quartier de Paris où sont presque tous les Colleges, jusqu'à la catastrophe sanglante qui arriva peu de temps après.

On ne peut rien ajouter à l'accueil gracieux, & aux bons traitemens, que reçurent du Roi & de la Reine-Mere, la Reine de Navarre, les Princes ses enfans, & leurs principaux serviteurs. Charles IX. ne se lassoit point de louer la probité & les vertus du Comte de La-Rochefoucault, de Teligny, Resnel, (49) Beau-disner, Piles, Pluviaux, Co-

(49) Antoine de Clermont, Marquis de Resnel; Galiot de Crussol, d'Uzès; Armand de Clermont, Baron de Piles, en Périgord; Pluviaux, Sieur de Beaudisner, frere du Duc de Claveau, Gentilhomme Poitevin;

1572.

lombieres, Grammont, Duras, Bouchavanes, Gamache, mon pere, & autres Seigneurs Protestans. En parlant à l'Amiral, il ne l'appelloit que, *mon pere*. Il voulut se charger de le raccommo-der avec les Princes de Guise; & lui accorda la grace de Villandry, (50) qu'il avoit refusée à sa propre mere & à ses freres, pour une offense regardée comme irre-missible. Lorsque l'Amiral fut blessé, le Roi, à la premiere nouvelle qu'il en reçut, éclata en menaces & en blasphêmes; & protesta qu'il feroit chercher l'assassin (51) jusques dans les recoins les plus cachés des hôtels des Guises. Il voulut

François de Bricqueville de Colom-bières; Antoine de Grammont, Vi-comte d'Aster; Jean de Durefort, Vicomte de Duras; Bayancourt, Sieur de Bouchavannes; Nicolas Rouhaut, Sieur de Gamache.

(50) » Villandry jouant avec le » Roi, avoit été si téméraire que » d'offenser Sa Majesté même, d'où » s'étoit ensuivi contre lui un Arrêt » de mort. « *Davila, liv. 5. Voyez ce fait particularisé dans d'Aubigné. Tom. 2. liv. 1. ch. 2.*

(51) Il s'appelloit Nicolas de Lou-viers, Sieur de Maurevert en Brie: » faudra-t'il, dit Charles IX. en jet-tant sa raquette de colere, » que » j'aye tous les jours de nouvelles » affaires, & ne ferai-je jamais en » repos? « Bien des personnes dou-teront si ces menaces & tout cet em-portement de Charles IX. n'étoient pas sinceres; & si ce Prince, qui d'a-bord parut entrer dans tous les des-seins de la Reine sa mere, ne se laissa point gagner à la fin par l'Amiral de Coligny dans ces entretiens particu-liers, où celui-cy ne cessoit de lui représenter les effets du mauvais gou-vernement de cette Princeesse, & de l'exhorter à se soustraire à sa dépen-dance. Les Mémoires d'Etat de Vil-leroi, tom. 2. pag. 55. & 66. & plu-sieurs autres Ecrits de ce temps-là, en donnent des preuves de fait si for-tes, qu'on est bien embarrassé à dé-cider sur cette question. S'il en faut croire les Mémoires de Tavannes, Charles IX. étoit si peu d'accord avec sa Mere, que Catherine ne vit plus d'autre moyen de conserver l'au-

torité qu'elle étoit sur le point de per-dre, qu'en faisant assassiner l'Amiral; & cet Ecrivain prétend que ce fut à l'insçu de Charles IX. que Mau-revert fut aposté pour faire ce coup. D'un autre côté, l'Historien Matthieu se croit bien fondé à soutenir, t. 1. l. 6. que Charles IX. joua l'Amiral depuis le commencement jusqu'à la fin. Il rapporte de quelle maniere ce Prince, voyant l'opposition de quel-ques-uns de ses Conseillers au dessein d'exterminer les Huguenots, leur fit voir avec chaleur que le Royaume étoit perdu, si ce dessein ne s'exécu-toit pas, & dans la nuit même; parce-que passé cette nuit, il ne seroit plus temps d'arrêter les projets des Rebel-les, dont il disoit être bien instruit: à quoi il ajoûta que tous ceux qui n'approuveroient pas sa résolution n'étoient pas de ses serviteurs. Mais comment cet Historien ne s'est-il pas apperçu, que peu de pages après cet exposé, c'est-à-dire à la page 369. *ibid.* il détruit lui-même toutes ses preuves, en rapportant un dis-cours que Henry III. étant en Polo-gne tint à Miron son Médecin. En voicy un abrégé, car il est trop long pour l'insérer icy en entier. Henry III. qui n'étoit alors que Duc d'Anjou, étant entré, quelques jours avant la Saint-Barthelemy, dans la chambre du Roi son frere, s'aperçut que ce Prince se regardoit avec des yeux si pleins de colere, & d'un air si fu-rieux, qu'appréhendant l'effet de cet emportement il regagna doucement la porte, & alla porter l'allarme à la Reine-Mere. Celle-cy n'étant que

1572.

qu'à son exemple, toute la Cour rendît visite au blessé. Les Guises ayant demandé à ce Prince qu'il daignât écouter leur justification, en furent très-mal reçus; & l'Ambassadeur d'Espagne fut si maltraité à cette occasion, qu'il prit

trop disposée à le croire, par ce qui lui étoit arrivé à elle-même, conclut à se défaire sur le champ de Coligny. Maurevert ayant manqué son coup en partie, puisqu'il ne fit que blesser l'Amiral au bras, la Reine-Mere & le Duc d'Anjou, qui ne purent détourner le Roi d'aller rendre visite au blessé, jugerent à propos de l'y accompagner; & sous prétexte de ménager les forces de l'Amiral, ils interrompoient autant qu'ils pouvoient la conversation secrète que ces deux personnes avoient ensemble; pendant laquelle Catherine, qui n'étoit entourée que de Calvinistes, vit qu'ils se parloient à l'oreille, & la regardoient de temps en temps de fort-mauvais œil. Elle compta cette aventure pour le plus grand danger qu'elle eût couru de sa vie. En s'en retournant, elle pressa si fort le Roi de lui dire de quoi il avoit été question entre lui & Coligny, que ce Prince ne put s'empêcher de le lui donner à entendre, en lui disant, avec ses juremens ordinaires, qu'elle gâtoit toutes ses affaires, ou autres paroles semblables. Catherine plus allarmée encore qu'auparavant, eut recours à un artifice qui lui réussit. Elle représenta si fortement à son fils, qu'il étoit prêt à tomber dans le piège qu'elle supposoit que l'Amiral lui tendoit; qu'il étoit à la veille d'être livré aux Huguenots, joints aux Etrangers, sans avoir rien à espérer de ses sujets Catholiques, que le chagrin d'être trahis avoit portés à se choisir un autre Chef; & elle fut si bien secondée des autres Conseillers, excepté du seul Maréchal de Retz, que Charles IX. saisi lui-même d'appréhension, & passant d'une extrémité à l'autre, fut le premier à opiner, & même à presser qu'on tuât non-seulement l'Amiral, mais encore tous les Huguenots, afin, disoit-il, qu'il n'en restât pas un seul

qui pût le lui reprocher. C'est à quoi on travailla aussitôt le reste du jour, le soir, & toute la nuit. Au point du jour, Charles IX. la Reine-Mere, & le Duc d'Anjou sortirent sur le portail du Louvre; & entendant le premier coup de pistolet, la frayeur & le remords les prirent. Le Roi envoya un ordre au Duc de Guise de tout suspendre: mais le Duc de Guise répondit, que cet ordre venoit trop tard: & eux-mêmes s'étant peu-à-peu rassurés, donnerent les mains à tout ce qui se passa ensuite.

Il me semble qu'on peut concilier ces différens sentimens, & conserver aux preuves alléguées de part & d'autre toute leur force, en disant: Que Charles IX. qui véritablement n'avoit appelé l'Amiral à Paris que pour le perdre avec tous les Huguenots, se laissa ébranler par ses discours: Qu'il revint, & peut-être plus d'une fois, à embrasser tour-à-tour les deux partis opposés qu'on lui proposoit: & que tous ces discours d'un & d'autre côté le jetoient dans une irrésolution, dont il ne sortit que par l'effet d'une fougue, dont Catherine scût habilement profiter. La sécurité de Coligny venoit de ce qu'il sentoit, à n'en pouvoir douter, que ses raisons frappoient droit au cœur de ce Prince. Sans cela, il est impossible que Charles IX. en eût imposé si long-temps à un homme de l'habileté de cet Amiral. Un jeune Roi de vingt-trois ans, & jusqu'à ce moment toujours en tutelle, n'est point capable de la finesse dont on veut lui faire honneur. Mais ce jeune Prince, on ne peut en disconvenir, portoit déjà la dissimulation au plus haut point. Les secrets de son Conseil, & ceux de l'Amiral, dont il ne s'ouvrit jamais à aucun des deux côtés, quelque pressé qu'il en fût, en font une preuve sans réplique.

le parti de se retirer. Le Pape Pie V. ne fut pas à couvert des emportemens de Charles, pour le refus qu'il fit de la dispense nécessaire au mariage de Henry avec Marguerite, dont les préparatifs se faisoient avec une extrême magnificence. Le Roi poussa ses égards pour ce Prince, jusqu'à le dispenser d'entrer dans l'Eglise de Notre-Dame: (52) Il fut encore dispensé d'observer toutes les cérémonies Romaines. Le Cardinal de Bourbon ayant fait des remontrances sur cette tolérance, qui lui parut excessive, il fut renvoyé avec une dure réprimande. Ce fut tout autre chose encore, lorsque la Reine de Navarre mourut; toute la Cour en parut vivement touchée, & on y prit le grand détail.

1572.

Charles de
Bourbon, Car-
dinal, Oncle
d'Henry IV.

Enfin ce n'est point donner à toute cette conduite de Catherine & de son fils un nom trop fort, que de l'appeller un prodige presque incroyable de dissimulation; puisqu'elle fit tomber dans le piège un homme aussi avisé que l'Amiral de Coligny, malgré mille circonstances, qui sembloient concourir d'un autre côté à lui faire sentir le danger qui s'approchoit. Car on disoit hautement que Genlis & La-Nouë, (53) envoyés au secours du Prince d'Orange, avoient été défaits par la connivence de la Cour de France, laquelle, dans l'incertitude du succès de l'objet principal de sa dissimulation, ne s'accommodoit pas de tous les effets qu'elle

(52) » La résolution du Roi, dit
» le Grain, fut que le mariage seroit
» célébré d'une façon qui ne tien-
» droit de l'une ni de l'autre Reli-
» gion: de la Calviniste, parceque
» les promesses seroient reçues par
» un Prêtre, qui seroit M. le Car-
» dinal de Bourbon: & de la Ro-
» maine; parceque ces promesses se-
» roient reçues sans les cérémonies
» Sacramentales de l'Eglise... Il fut
» dressé un grand échafaud au Par-
» vis devant la porte & principale
» entrée de l'Eglise de Paris, le Lundi
» 18 Août 1572, sur lequel furent
» fiancés & épousés en un même jour,
» & par un seul Acte, Très-haut &c...
» Ce fait l'Epousé se retira au Prêche
» (je crois qu'il faut lire, au porche)
» & l'Epousée entra dans le Tem-
» ple pour ouïr la Sainte Messe, sui-
» vant les articles du traité de maria-
» ge; & de là se rendirent tous deux

» au festin apprêté en la grande Salle
» du Palais &c. « *Batiste le Grain, Dé-
cade du Roi Henry le Grand, l. 2.* Char-
les IX. donna à sa sœur trois cens
mille écus en dot; & la Reine de
Navarre ceda au Prince son fils en
faveur de ce mariage, la haute &
basse Comté d'Armagnac &c. *P. Mat-
thieu. tom. 1. liv. 6.*

(53) Jean d'Angest d'Ivoy, de l'an-
cienne Maison de Genlis; François
de La-Nouë, Gentilhomme le plus
renommé qu'il y eût alors parmi les
Protestans, estimé même des Ca-
tholiques. L'Amiral, en parlant de ce
malheur à Charles IX. l'imputoit au
peu de secret qu'on gardoit dans le
Conseil. Charles IX. fit demander
au Duc d'Albe par Claude Mondou-
cet, son Résident dans les Pays-Bas,
les Gentilshommes François Prote-
stants, qui avoient été faits prison-
niers. *De Thou 1572. liv. 51.*

1572.

Albert de
Gondy, Duc
de Retz, Ma-
rêchal de
France.

Pierre Pite
de Villemur.

eût pu produire. On étoit encore instruit des Conférences, que la Reine & ses principaux Ministres avoient avec le Cardinal Alexandrin, neveu de Pie V. & avec les Guises, ces derniers ayant été découverts deux fois s'entretenans masqués avec le Roi, la Reine-Mere, le Duc de Retz, & le Chancelier (54) de Birague: il n'en falloit pas davantage pour montrer ce qu'on devoit penser de leur disgrâce prétendue. On crut appercevoir dans la mort de la Reine de Navarre (55) des indices assez clairs d'empoisonnement. Il passoit pour constant, que le coup dont l'Amiral fut blessé, lui avoit été tiré de la maison de Villemur, Précepteur des Guises; & que l'assassin avoit été rencontré fuyant sur un cheval de l'Ecurie du Roi. Les Gardes mêmes que Charles (56) mit près de l'Amiral, après ce coup, sous prétexte d'assurer sa personne, étoient la pluspart ses ennemis déclarés

(54) René de Birague, Milanois, Evêque de Lavaur, ensuite Cardinal; il n'étoit alors que Garde-des-Sceaux, & ne fut fait Chancelier que l'année suivante, après la mort du Chancelier de L'Hôpital. *Voyez son éloge dans les Négociations de Busbeq. Aug. Gisl. Busbequii Epist. 29.* On disoit de lui, qu'il étoit Cardinal sans titre, Chancelier sans Sceaux, & Prêtre sans Bénéfice.

(55) Elle étoit logée chez Charles Gaillart, Evêque de Chartres, homme fort-suspect de Calvinisme. Elle y fut prise d'une fièvre continuë très-violente, quelques jours après son retour de Blois, où elle avoit suivi la Cour, & mourut le cinquieme jour de sa maladie. Il y a une grande diversité d'opinions sur le genre de sa mort. Les Mémoires de L'Etoile, D'Aubigné, & tous les Calvinistes décident pour le poison, qui fut donné à cette Princesse, disent-ils, par un Florentin, nommé René, Parfumeur de la Reine-Mere, dans une paire de gants. De-Serres donne à entendre que les Médecins qui ouvrirent son corps, avoient ordre de ne point toucher au cerveau, où s'étoit attaché le poison. Mais ils sont tous fortement contredits par le Grain, qui veut avec beaucoup d'au-

tres, qu'elle soit morte de pleuresie, pour s'être échauffée aux préparatifs des noces de son fils; à quoi se joignit le dépit de ce qu'on l'obligea à tendre devant sa maison, au passage du Saint-Sacrement, le jour de la Fête-Dieu: par La-Popeliniere, qui leve tout soupçon de poison: par Perefixe: par De-Thou, qui assure que Charles IX. ordonna que la tête de cette Princesse fût ouverte comme le reste du corps; & que si les Médecins ne le firent point, c'est qu'ils trouverent la véritable cause de sa mort dans un abcès, qu'elle avoit au-dedans du corps. C'est aussi le sentiment de l'Historien Matthieu.

(56) Tout cela est vrai, & prouve que ce guet-appens se fit par ordre de la Reine-Mere, mais non pas, par celui du Roi. On ne scauroit bien dire quelle fut sa véritable intention, en faisant ce coup: si elle ne chercha simplement qu'à se défaire d'un homme, qui prenoit trop d'empire sur l'esprit du Roi, & capable de faire échouer le dessein d'exterminer tous les Huguenots: si, supposé que l'Amiral fût mort du coup, elle auroit borné sa vengeance à cette seule mort; ou, si elle s'attendoit que le bruit de cet assassinat, en excitant

clarés. Il n'étoit pas moins incontestable que tous les Bourgeois de Paris s'étoient fournis d'armes, qu'ils gardoient dans leurs maisons par ordre du Roi.

Les plus clairvoyans d'entre les Huguenots se rendirent à des preuves si claires, quitterent la Cour, & même Paris, ou du moins se logerent dans les fauxbourgs. De ce nombre furent MM. de Langoiran, (57) de Fontenay, le Vicomte de Chartres, de Loncaunay, de Rabodanges, Du-Breüil, de Segur, de Sey, Du-Touchet, Des-Hayes, de Saint-Ge-lais, de Chouppes, de Beauvais, de Grandry, de Saint Estienne, d'Arnes, de Boisséc, & plusieurs autres Gentils-hommes, tant de Normandie que de Poitou. Heureusement mon pere fut un de ceux à qui une sage défiance sauva la vie. Lorsqu'on les pressoit de s'approcher de la Cour, ils répondoient: Qu'ils trouvoient que l'air des fauxbourgs étoit meilleur à leur santé, & celui des champs encore davantage. Quand ils eurent appris que l'Evêque de

Jean de
Montluc, Evê-
que de Valen-
ce.

Valence, qui avoit pénétré le secret en prenant congé du Roi pour son Ambassade de Pologne, avoit eu l'indiscrétion de le révéler à quelques-uns de ses amis; & qu'on avoit citant dans Paris une révolte parmi les Calvinistes, lui founiroit une occasion qu'elle cherchoit de faire faire main basse sur eux, ayant dressé sa partie pour cela. On proposa dans le Conseil secret plusieurs moyens de faire naître un sujet de les attaquer; entr'autres, celui d'une espede de Camp, ou attaque d'un Fort artificiel, construit dans le Louvre, où l'on tourneroit contre les Réformés la feinte en réalité. Enfin on s'en tint à celui de les passer au fil de l'épée dans une nuit.

L'Amiral étoit logé dans la rue Berisy, dans une Auberge, qui est aujourd'hui l'Hôtel S. Pierre; & l'on y montre encore la chambre où il fut tué.

(57) N... De Montferrand, Baron de Langoiran. Jean de Rohan, Sieur de Fontenay. Jean de Ferrieres, Vicomte ou Vidame de Chartres. N... de Loncaunay, Gentilhomme de Normandie, tué à la journée d'Yvry, âgé de 70 ans. N... de Rabodanges. On voit dans les Mss. de

la Bibliothèque du Roi, vol. cote 8699. pag. 31. l'Original d'une Lettre de Charles IX. à M. de Rabodanges, datée du 6 Mai 1566, de S. Maur, qui commence ainsi: » M. de Rabodanges, Je sçai le devoir grand que » vous avez fait à l'occasion de la » commission que je vous ai cy-devant baillée pour faire punir les voleurs & brigands de votre Comté &c. N... de Segur de Pardaillan. N... Du-Touchet, Gentilhomme de Normandie près de Domfront. N... Des-Hayes Gasque. Guy de Saint-Ge-lais, fils de Louis, Sieur de Lanfac. Pierre de Chouppes. Jean de La-Fin, Sieur de Beauvais-La-Nocle. Pierre de Grandry, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi &c. Toutes ces personnes pressant l'Amiral de sortir de Paris, il leur répondit: » Si je fais » cela, il faut que je montre ou ma » peur ou ma défiance: mon honneur seroit offensé en l'un, & le Roi en l'autre; je serois contraint » de retourner à la guerre Civile, » & j'aime mieux mourir que de re-

1572.

intercepté des Lettres écrites à Rome par le Cardinal (58) de Pellevé, dans lesquelles il dévoiloit tout ce mystère au Cardinal de Lorraine; ce fut alors que ces Messieurs redoublèrent leurs instances auprès du Roi de Navarre, pour l'engager à sortir de Paris, ou du moins, pour leur permettre de se retirer chez eux. Ce Prince opposa à leurs avis celui que lui donnoient une infinité d'autres personnes, & même dans le Corps Protestant; car, où ne se trouve-t'il point des traîtres? On l'avertit de s'en défier; on lui marqua les noms de tous ceux qui avoient été gagnés par la Reine-Mere pour le tromper: Il n'écouta rien. L'Amiral (59) ne se montra pas moins incrédule; son mauvais destin commença par l'aveugler pour le perdre. Heureux, s'il eût eu la prudence du Maréchal de Montmorency, qu'on ne put jamais tirer de Chantilly; quoique le Roi le conviât incessamment de venir partager la faveur de l'Amiral, & demeurer près de sa personne, pour l'aider de ses conseils.

Si je cherchois à augmenter l'horreur qu'on a généralement conçue d'une action (60) aussi barbare que le fut celle du 24 Août 1572, trop connue sous le nom de Mas-

» voir les misères que j'ai vû & les
» maux que j'ai endurés. « *Matth. t.
1. l. 6. p. 343.*

(58) Nicolas De Pellevé, Cardinal, Archevêque de Rheims, passionné ligueur. Charles, Cardinal de Lorraine.

(59) On a dit de l'Amiral de Coligny, que tout ce qu'il a fait de beau en sa vie a été contre son Dieu, sa Religion, son Roi & sa Patrie. Quel dommage qu'il n'ait pas songé à employer plus utilement ses talens! Car tous les Historiens conviennent que c'étoit un des plus grands hommes d'Etat & de guerre qui aient jamais paru. On a cru que c'est par l'effet des conseils qu'il donna au Prince d'Orange, que les Pays-Bas se soulevèrent contre l'Espagne, soutinrent la guerre dix ans durant, & formèrent le plan d'une République, qui a eu du moins une partie de son effet: mais on croit aussi avec assez d'apparence, qu'il auroit tenté la même chose en France. Il est grièvement chargé par les Mémoires de Villeroi. *tom.*

4. p. 322. 340. Il se défendit toujours fortement, sur-tout dans son Testament, d'avoir songé à attenter à la personne du Roi. Voyez son éloge & le but de sa politique dans *Brantôme, tom. 3. De Thou*, & les autres Historiens.

(60) Ce que dit M. de Sully du massacre ne doit point paroître trop fort. » Action exécrationnelle, s'écrie Pérefixe, qui n'avoit jamais eu, & » n'aura, s'il plaît à Dieu, jamais de » semblable. « Le Pape Pie V. en fut affligé jusqu'à en répandre des larmes: mais Grégoire XIII. qui prit sa place, en fit rendre publiquement à Rome des Actions de grâces à Dieu, & envoya un Légat en féliciter Charles IX. & l'exhorter à continuer. Voicy en peu de mots comment la chose se passa. Toutes les mesures ayant été prises, le son des cloches de Saint-Germain l'Auxerrois pour Matines, fut le signal pour commencer le massacre. L'Amiral de Coligny fut poignardé le premier au milieu de ses domesti-

sacre de la Saint-Barthelemy, je m'étendrois en cet endroit sur le nombre, la qualité, les vertus & les talens de ceux qui furent inhumainement massacrés en cette horrible journée, tant dans Paris, que dans tout le reste du Royaume. Je marquerois du moins une partie des opprobres, des traitemens ignominieux, & des inventions odieuses de la cruauté, qui chercha, en donnant la mort, à porter mille coups aussi sensibles que la mort même aux malheureux qui en furent les victimes. J'ai encore entre les mains les Pieces, qui font foi des instances que fit la Cour de France dans les Cours voisines, d'imiter son exemple con-

ques, par Besmes, Allemand, domestique du Duc de Guise, & autres; le Duc & le Chevalier de Guise se tenans dans la cour. Le Cadavre fut jetté par la fenêtre; on lui coupa la tête qui fut portée à la Reine-Mere, avec le coffre de ses papiers, parmi lesquels on trouva, dit-on, les Mémoires de son temps qu'il composoit. On lui fit toutes les indignités imaginables; enfin on le porta au gibet de Montfaucon, d'où le Maréchal de Montmorency le fit détacher la nuit, & inhumér à Chantilly. Toute la maison de Guise étoit personnellement animée contre l'Amiral, depuis l'assassinat de Claude Duc de Guise par Poltrot de Meré, dont elle le croyoit l'auteur; & dont, pour dire vrai, l'Amiral ne s'étoit jamais bien lavé, quelque chose qu'il eût pu faire. Si toute cette boucherie, n'est, comme bien des gens en sont persuadés, que l'effet du ressentiment des Guises, qui la conseillèrent à la Reine-Mere dans la vue de venger leur propre querelle, on peut dire que jamais particulier n'a tiré une vengeance aussi cruelle d'une offense. On fit ensuite main-basse sur tous les domestiques de l'Amiral; & en même temps les émissaires du Roi commencèrent le carnage dans tous les quartiers de la Ville. Les plus distingués des Calvinistes qui y perdirent la vie, furent, François de La-Rochefoucault, qui ayant joué une partie de la nuit avec le Roi, & se voyant saisir dans son lit par des gens masqués, crut que c'é-

toit le Roi & ses Courtisans qui venoient le fouetter par jeu: Antoine de Clermont, Marquis de Resnel, tué par son propre parent Louis de Clermont de Buffly d'Amboise, avec lequel il étoit en procès pour le Marquisat de Resnel: Charles de Quelennec, Baron du Pont en Bretagne, dont le corps mort fut l'objet de la curiosité des Dames de la Cour, parce qu'il avoit alors un procès à soutenir avec sa femme, Catherine de Parthenay, fille & héritière de Jean de Soubize: François Nonpar de Caumont, couché au milieu de ses deux fils, dont l'un fut poignardé à ses côtés, & le second échappable, se, en contrefaisant le mort, & se cachant sous les corps de son pere & de son frere: Teligny, gendre de l'Amiral: Charles de Beaumanoir de Laverdin: Antoine de Marafin, Sieur de Guerchy, Beaudisner, Pluviaux, Berny, Du-Briou, gouverneur du Marquis de Conty: Beauvais, gouverneur du Roi de Navarre: Colombieres: Fracourt &c. Le Comte de Montgommery fut poursuivi par le Duc de Guise jusqu'à Montfort-L'Amaury. Le Roi pardonna aux Vicomtes de Grammont & de Duras, à Gamache & à Bouchavanes. On épargna les trois freres du Maréchal de Montmorency, dans la crainte qu'il ne vengeât leur mort. Voyez les Historiens & autres Ecrivains. Lisez aussi la belle description du massacre de la Saint-Barthelemy qu'a fait M. de Voltaire dans sa Henriade. *Chant 2.*

1572.

tre les Réformés, ou du moins de refuser un asyle à tous ces infortunés. Mais je préfère l'honneur de la Nation au plaisir malin, que certaines personnes pourroient tirer d'un détail, dans lequel ils trouveroient les noms de ceux qui oublièrent l'humanité, au point de tremper leurs mains dans le sang de leurs concitoyens, & de leurs propres parens. Je voudrois même ensevelir pour jamais, s'il étoit possible, la mémoire d'un jour, que la vengeance divine fit payer à la France par vingt-six années consécutives de désastres, de carnage & d'horreur; car on ne peut s'empêcher d'en juger ainsi, lorsqu'on songe à tout ce qui s'est passé depuis ce moment fatal jusqu'à la paix de 1598. C'est encore à regret que je m'arrête sur ce qui regarde le Prince qui fait le sujet de ces Mémoires, & sur ce qui me touche moi-même.

Je m'étois couché la veille de bonne heure; je me sentis réveiller sur les trois heures après minuit par le son de toutes les cloches, & par les cris confus de la populace. Saint-Julien mon Gouverneur sortit précipitamment avec mon Valet de chambre, pour en sçavoir la cause; & je n'ai jamais entendu parler depuis de ces deux hommes, qui furent sans doute immolés des premiers à la fureur publique. Je demurai seul à m'habiller dans ma chambre, où je vis entrer au bout de quelques momens mon hôte, pâle, & consterné. Il étoit de la Religion, & ayant entendu de quoi il s'agissoit, il avoit pris le parti d'aller à la Messe, pour sauver sa vie, & garantir sa maison du pillage: il venoit pour me persuader d'en faire autant, & m'emmener avec lui. Je ne jugeai point à propos de le suivre. Je résolus d'essayer à gagner le College de Bourgogne, où je faisois mes études, malgré la distance de la maison où je demourois à ce College; ce qui rendoit ce dessein assez périlleux. Je me revêtis de ma robe d'écolier, & prenant une grosse paire d'heure sous mon bras, je descendis. Je fus saisi d'horreur en entrant dans la rue, de voir des furieux qui couroient de toutes parts, & enfonçoient les maisons, en criant: *Tue, tue, massacre les Huguenots*; & le sang que je voyois répandre sous mes yeux redoubloit ma frayeur. Je tombai au milieu d'un Corps-de-Garde, qui m'arrêta. Je fus questionné; on commençoit à me maltraiter, lorsque le Livre que

je portois fut apperçû heureusement pour moi, & me servit de passeport. Je retombai deux autres fois dans le même danger, dont je me tirai avec le même bonheur. Enfin j'arrivai au Collège de Bourgogne. Un péril bien plus grand encore m'y attendoit. Le Portier m'ayant deux fois refusé l'entrée, je demeurois au milieu de la rue, à la merci des furieux, dont le nombre ne faisoit qu'augmenter, & qui cherchoient avidement leur proie, lorsque je m'avisai de demander le Principal de ce Collège, nommé La-Faye, homme de bien, & qui m'aimoit tendrement. Le Portier gagné par quelques petites pieces d'argent que je lui mis dans la main, ne me refusa pas de le faire venir. Cet honnête homme me fit entrer dans sa chambre, où deux Prêtres inhumains, à qui j'entendois faire mention des Vêpres Siciliennes, essayèrent de m'arracher de ses mains pour me mettre en pieces, disant que l'ordre étoit de tuer jusqu'aux enfans à la mammelle. Tout ce qu'il put faire, fut de me conduire très-secretement dans un cabinet écarté, où il m'enferma sous la clef. J'y demurai trois jours entiers, incertain de mon sort, & ne recevant de secours que d'un domestique de cet homme charitable, qui venoit de temps en temps m'apporter de quoi vivre. Au bout de ce terme, la défense de tuer & de piller ayant enfin été publiée, je fus tiré de ma cellule; & presqu'aussitôt je vis entrer dans le Collège Ferrière & La-Vieville, deux Archers de la Garde, créatures de mon pere. Ils venoient sçavoir ce que j'étois devenu, & étoient armés, sans doute pour m'arracher de force par-tout où ils me trouveroient: ils firent sçavoir mon aventure à mon pere, duquel je reçus une Lettre huit jours après. Il m'y témoignoît combien il avoit été alarmé à mon sujet: Que son avis étoit pourtant que je demeurasse dans Paris, puisqu'il n'étoit plus libre au Prince que je servoïs d'en sortir: Mais que pour ne pas m'exposer à un danger évident, je devois me résoudre à faire ce qu'avoit fait le Prince lui-même, c'est-à-dire, à aller à la Messe.

Le Roi de Navarre n'avoit point en effet trouvé d'autre moyen de sauver sa vie: Il fut réveillé avec le Prince de Condé deux heures avant le jour, par une multitude d'Archers de la Garde, qui entrèrent effrontément dans la chambre du Louvre où ils couchoient, & leur ordonnerent avec

1572.

insolence de s'habiller, & de venir trouver le Roi. On leur défendit de prendre leurs épées; & en sortant ils virent massacrer devant eux sans aucun respect une partie de leurs Gentilshommes (61). Charles les attendoit, & les reçut avec un visage & des yeux où la fureur étoit peinte. Il leur commanda avec les juremens & les blasphèmes qui lui étoient familiers, de quitter la Religion, qu'ils n'avoient prise, disoit-il, que pour servir de prétexte à leur rébellion. L'état où l'on réduisoit ces Princes (62) n'ayant pu les empêcher de témoigner la peine qu'ils auroient à obéir, la colère du Roi devint excessive. Il leur dit d'un ton altéré & plein d'emportement: » Qu'il ne prétendoit plus être considéré dans ses volontés par des Sujets: Qu'ils eussent à apprendre aux autres par leur exemple à le révéler comme étant l'image de Dieu, & à n'être plus les ennemis des images de la Mere. «

Il finit par leur déclarer, que si de ce pas ils n'alloient à la Messe, il alloit les faire traiter comme criminels de Leze-Majesté Divine & Humaine. Le ton dont ces paroles furent prononcées ne permettant pas à ces Princes de douter qu'elles ne fussent sincères, ils plierent sous la violence, & firent ce qu'on exigeoit d'eux. On obligea encore Henry d'envoyer dans ses Etats un Edit, par lequel il défendoit l'exercice de toute autre Religion que de la Religion Romaine. Si cette soumission le garantit de la mort, du reste il n'en fut guère mieux traité. Il essuya mille caprices & mille hauteurs de la Cour. Libre par intervalles, il fut le plus souvent étroitement resserré, & traité en criminel. Quelquefois on permettoit à ses domestiques de l'ap-

(61) Jacques de Ségur, Baron de Pardaillan, Gascon: Armand de Clermont, Baron de Piles, Périgordin &c. Gaston de Levis, Sieur de Leyran, se réfugia sous le lit de la Reine de Navarre, qui lui sauva la vie. On envoya à Châtillon pour se saisir de François de Châtillon, fils de l'Amiral, & de Guy de Laval, fils de D'Andelot, mais ils s'étoient sauvés, & avoient passé à Genève. Armand de Gontault de Biron échappa en se fortifiant dans l'Arsenal.

(62) » Comme il (Henry) alloit

» trouver le Roi, Catherine donna
» ordre qu'on le fit passer par dessous
» les voûtes entre des Gardes qui
» étoient en haye, & en posture de
» le massacrer. Il tressaillit de peur, &
» recula deux ou trois pas en arriere;
» toutefois Nançai-la-Châtre, Capitaine
» des Gardes du Corps, le rassura,
» lui jurant qu'il n'auroit point de mal.
» Il fallut donc, quoi qu'il ne se fiât pas trop à ses paroles,
» qu'il passât au travers des caprines
» rabines & des haliebardes. « *Peres. hist. de Henry le Gr. 1. P.*

procher & de le servir ; puis tout-d'un-coup on nous défendoit de paroître.

1572.

Alors j'employois ce loisir le plus utilement qu'il m'étoit possible. Il ne fut plus question pour moi depuis ce temps-là de Langues sçavantes, ni de tout ce qu'on appelle les Études. Cette application que mon pere m'avoit toujours fortement recommandée, me devint impossible, dès qu'une fois je me fus approché de la Cour. Je me défis avec regret d'un excellent Precepteur, que mon pere avoit mis auprès de moi : il demanda lui-même à se retirer, voyant qu'il m'étoit inutile. De ses mains, je passai dans celles d'un nommé Chrétien, que le Roi de Navarre entretenoit auprès de lui, & auquel il enjoignit de m'apprendre les Mathématiques & l'Histoire : deux Sciences, qui me consolèrent bientôt de celles auxquelles je renonçois, parce que je me sentis pour elles cet attrait, que j'ai toujours conservé depuis. Le reste de mon temps fut employé à apprendre à bien lire & à bien écrire, & à me former aux exercices propres à donner la bonne grace du corps. C'est dans ces Principes, en y joignant une attention bien plus grande encore à former les mœurs, que consistoit la méthode de faire élever la jeunesse, qu'on sçavoit être particuliere au Roi de Navarre, parce qu'il avoit été lui-même élevé ainsi. Je la suivis jusqu'à l'âge de seize ans, que la conjoncture des temps nous ayant jettés lui & moi dans le tumulte des armes, sans pouvoir presque esperer d'en sortir, à ces exercices il fallut faire succéder ceux qui ne concernent que la guerre, en commençant par celui de tirer de l'arquebuse ; & renoncer à tous les autres. Tout ce que peut faire alors un jeune homme, est de faire profiter son cœur de ce qu'il est obligé d'ôter à son esprit : car jusques dans l'embarras, & au milieu du bruit des armes, il se présente à qui sçait les chercher, des Ecoles excellentes de vertu & de politesse. Mais malheureux, & pour toute sa vie, celui qui engagé dans une profession si fatale à la jeunesse, manque de force, ou de volonté, pour résister au mauvais exemple. S'il a le bonheur de se préserver de tout vice honteux, comment s'instruira & se fortifiera-t'il dans ces Principes, que la sagesse dicte à l'homme privé, comme au Prince : Que la vertu doit si bien tourner en habitude par la pratique, qu'aucune action vertueuse ne soit jamais

1572.

trouvée pénible; & que réduit à la nécessité de tout sauver par un crime, ou de tout perdre par une bonne action, le cœur ne connoisse pas même ce combat interieur, que se livrent le penchant & le devoir.

Charles ne tarda pas à ressentir de violens remords de l'action barbare, pour laquelle on lui avoit fait prêter son nom, & son autorité. Dès le soir du 24 Août, on s'apperçut qu'il fremissoit malgré lui, au récit de mille traits de cruauté, dont chacun venoit se faire honneur en sa présence. De tous ceux qui approchoient ce Prince, il n'y avoit personne qui eût tant de part à sa confiance, qu'Ambroise Paré. Cet homme, qui n'étoit que son Chirurgien, avoit pris avec lui une si grande familiarité, quoiqu'il fût Huguenot, que ce Prince lui ayant dit, le jour du Massacre, que c'étoit à cette heure qu'il falloit que tout le monde se fît Catholique, Paré lui répondit sans s'étonner: » Par la lumiere de Dieu, » Sire, je crois qu'il vous souvient m'avoir promis de ne me » commander jamais quatre choses; sçavoir, de rentrer dans » le ventre de ma mere, de me trouver à un jour de bataille, » de quitter votre service, & d'aller à la Messe. « Le Roi le prit à part, & s'ouvrit à lui sur le trouble dont il se sentoît agité; » Ambroise, lui dit-il, je ne sçais ce qui m'est sur- » venu depuis deux ou trois jours; mais je me trouve l'esprit » & le corps tout aussi émus, que si j'avois la fièvre. Il me » semble à tout moment, aussi-bien veillant que dormant, » que ces corps massacrés se présentent à moi, les faces hi- » deuses, & couvertes de sang: je voudrois bien qu'on n'y » eût pas compris les imbécilles & les innocens. « L'ordre qui fut publié le jour suivant de faire cesser la tuërie, fut le fruit de cette conversation. Le Roi crut même qu'il y alloit de son honneur de tout désavouer publiquement, comme il fit par les Lettres Patentes, qu'il envoya dans les Provinces. Il y rejettoit tout sur les Guises, & vouloit faire passer le Massacre pour un effet de leur haine contre l'Amiral. Les Lettres particulieres qu'il écrivit à ce sujet en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, & aux autres Etats voisins, étoient conçues dans les mêmes termes.

Sans doute que la Reine-Mere & son Conseil firent comprendre au Roi la conséquence d'un désaveu si formel. Du moins au bout de huit jours, il changea si bien de langage

&

& de sentiment, qu'il alla tenir son lit de Justice au Parlement, pour y faire enregistrer d'autres Lettres Patentes, dont le contenu étoit : Qu'il ne s'étoit rien fait le 24 Août que de son ordre exprès, (63) & pour punir les Huguenots, à chacun desquels, j'entends, des principaux, on imputoit un crime capital; afin de donner, s'il étoit possible, à une boucherie détestable le nom & la couleur d'une exécution de justice. Ces Lettres furent adressées aux Gouverneurs des Provinces, avec ordre de les faire publier, & de poursuivre le reste des prétendus coupables. Je dois ici une mention honorable aux Comtes de Tende (64) & de Charny, à Messieurs de Mandelot, de Gordes, de Saint-Heran & de Carouge, qui refuserent hautement d'exécuter un pareil ordre dans leurs Gouvernemens. Le Vicomte d'Hortes, Gouverneur de Baïonne, eut assez de fermeté pour répondre à Charles, qui lui en avoit écrit de sa propre main, qu'il ne devoit sur ce point attendre aucune obéissance.

On fait monter à soixante-dix mille le nombre des Protestans massacrés pendant huit jours dans tout le Royaume :

(63) Il est certain de plus, que pendant le massacre, on le vit ayant à la main une carabine, qu'on dit qu'il déchargea sur les Calvinistes qui s'enfuyoient. Le dernier Maréchal de Tessé avoit connu dans sa jeunesse un vieillard de quatre-vingt-dix ans, lequel avoit été Page de Charles IX. & lui avoit dit plusieurs fois, qu'il avoit chargé lui-même cette carabine. Il est encore constant, que ce Prince alla avec sa Cour voir le corps de l'Amiral pendu par les pieds avec une chaîne de fer au gibet de Montfaucon; & qu'un des courtisans ayant dit, qu'il sentoit mauvais, Charles IX. répondit comme Vitellius : *le corps d'un ennemi mort sent toujours bon*. Je rapporte ces deux Anecdotes d'après l'Auteur de la Henriade dans ses notes, p. 32. & 37.

(64) Claude de Savoye Comte de Tende, sauva la vie aux Protestans en Dauphiné, & dit en recevant la Lettre du Roi, que ce ne pouvoit pas là être l'ordre de Sa Majesté. Eleonor de Chabot, Comte de Charny, Lieutenant Général en Bour-

gogne : il n'y eut qu'un seul Calviniste tué à Dijon. François de Mandelot, Gouverneur de Lyon : il eut dessein de sauver les Réformés, qui furent néanmoins tous massacrés dans les prisons où il les avoit fait assembler; M. de Thou dit qu'il feignit seulement de l'ignorer. Bertrand de Simiane, Sieur de Gordes, homme fort estimé. N... de S. Heran de Montmorin, Gouverneur d'Auvergne : Il dit qu'il n'obéiroit point, si le Roi n'étoit présent en personne. Tanneguy Le-Veneur, Lieutenant Général en Normandie, homme plein de probité & d'humanité : il fit tout ce qu'il put pour les garantir à Rouen, il n'en fut pas le maître. N... Vicomte d'Hortes ou d'Ortès, Gouverneur de toute cette frontière. Voici sa réponse au Roi : » Sire, j'ai communiqué le » commandement de Votre Majesté » à ses fidèles habitans, & gens de » guerre de la Garnison : je n'y ai » trouvé que bons citoyens & braves » soldats; mais pas un bourreau » &c. « De Thou. liv. 52. & 53, d'Aubigné, tom. 2. liv. 1. &c.

1572.

Blaise de
Montluc, Ma-
réchal de
France.

& ce coup accablant porta si vivement la terreur dans le parti, qu'il se crut lui-même éteint, & qu'on n'y parloit plus que de se soumettre, ou de fuir dans les Pays Etrangers. Un coup de vigueur inespéré rompit encore une fois cette résolution. Un Gentilhomme Réformé, nommé Reniers, (65) échappé par une espèce de miracle des mains du Sieur de Vezins son plus cruel ennemi, se sauva avec le Vicomte de Gourdon, & 80 chevaux, & vint à Montauban. Il trouva cette Ville si consternée, & si peu en état de se défendre contre les troupes de Montluc qui s'approchoient, qu'ayant osé conseiller de tenir bon, il courut risque d'être livré lui-même à Montluc; ce qui l'obligea de se retirer précipitamment. En s'éloignant de Montauban, cette petite troupe tomba sur un parti de 450 chevaux de l'armée de Montluc; & cherchant à périr glorieusement, elle fit des actions de valeur si prodigieuses, qu'elle tailla en pieces ce parti. Reniers retourna annoncer cette bonne nouvelle à Montauban; il y fut obéi cette fois, & les portes furent fermées à Montluc. Cette résistance, & la résolution de Montauban se communiquant de proche en proche, trente Villes suivirent son exemple, & se conduisirent de manière que les Protestans, ce qu'on n'auroit jamais osé penser, obligèrent les Catholiques à se tenir eux-mêmes sur la défensive.

Ceux-cy avoient d'abord tourné routes leurs forces contre La-Rochelle & Sancerre, qu'ils avoient investies, profitant de la terreur générale. Ces entreprises ne réussirent pas. Sancerre après avoir souffert toutes les horreurs d'une famine, dont on ne trouve point d'exemples dans les Histoires, fit une espèce de traité avec ses assiégeans. Pour La-Rochelle, elle rendit inutiles tous (66) les efforts du Duc

(65) Il y a erreur dans les Mémoires de Sully en cet endroit: ce fut Vezins lui-même, homme d'un caractère farouche, mais pourtant très-honnête homme, qui sauva la vie à Renier, dont il étoit l'ennemi depuis long-temps, & dont il ne cessa pas pour cela de l'être. Voyez cette Histoire singulière dans M. de Thou, liv. 52.

(66) Le Maréchal de Montluc dans ses Commentaires trouve qu'on

fit de grandes fautes à ce Siège; d'y avoir envoyé trop peu de monde; d'avoir trop hasardé, & mal à propos dans les assauts; d'avoir laissé entrer des vivres dans la Place par la pri-Mer: Il croit pourtant qu'on l'eût se à la fin. Il conseilla à la Reine-Mere, dès le temps qu'elle alla à Bayonne, de se mettre en possession de cette Ville. Ce conseil s'il avoit été suivi, auroit épargné à la France bien des hommes & de l'argent. Voyez le

d'Anjou , qui étoit venu l'assiéger en personne ; & la nomination au Thrône de Pologne vint fort-à-propos , pour sauver l'honneur de ce Prince. Par un autre Traité, dans lequel Nîmes & Montauban furent compris , La-Rochelle se maintint dans tous ses droits ; & ces Villes furent les seules qui conserverent en leur entier les avantages des derniers Edits.

Le temps amena encore d'autres conjonctures favorables aux Calvinistes. De tous ses Enfans , la Reine-Mere n'avoit de véritable tendresse que pour le seul Duc d'Anjou. Le départ de ce Prince pour la Pologne lui causoit autant d'affliction , qu'elle donnoit de joie à ses deux autres Freres , le Roi Charles & le Duc d'Alençon. Ce dernier , devenu Duc d'Anjou par l'éloignement de son Frere , commença à former de grandes esperances pour la Couronne de France , lorsqu'il vit que la foible santé de Charles , qui n'avoit point d'Enfans , s'étoit enfin changée en une maladie mortelle. L'opposition qu'il crut s'appercevoir que la Reine sa Mere mettoit à son dessein , acheva de l'éloigner d'elle. Cette Princesse , en donnant sa confiance à un petit nombre d'Etrangers de basse naissance , qui gouvernoient ses Finances , avoit rendu la plus grande partie des Seigneurs presque aussi mécontents que le Duc d'Alençon : il fomenta sous-main leur révolte , & les porta à s'appuyer du secours des Protestans , dont ils partageoient la disgrâce. Pour parer ce coup , en satisfaisant tout-ensemble le Duc d'Anjou & sa tendresse pour le Roi de Pologne , la Reine-Mere songea bien à la verité dès ce moment à marier le premier de ces Princes avec la Reine d'Angleterre , & à lui faire obtenir la Souveraineté des Pays-Bas : mais son mécontentement avoit déjà produit son effet.

Charles entra par un autre motif , dans le ressentiment de son Frere contre la Reine leur Mere. La langueur dont il se sentoit attaqué , ayant commencé dès Vitry , où il accompagna le Roi de Pologne , en apparence pour lui faire honneur , mais en effet pour goûter le plaisir de le voir sortir de son Royaume ; l'état où il se vit réduit en peu de temps , fit naître dans son esprit mille soupçons contre Catherine ; &

1573.

Henry, Frere de Charles IX. & depuis Roi de France.

détail des Sieges de La-Rochelle & de Sancerre dans d'Aubigné, tom. 2. liv. 1. || La-Popelinie, liv. 33. Matth. t. 1. t. 6. p. 340. & suiv. & autres Historiens.

Tome I.

E ij

1573.

fit que s'unissant d'intérêt avec les Réformés, il commença à leur marquer beaucoup de bonne volonté. Elle parut principalement en ce qu'il leur permit, malgré l'opposition de la Reine-Mère, d'envoyer des Députés proposer leurs griefs & leurs demandes à la Cour. Ces Députés en rencontrèrent d'autres, qui venoient de la part des Provinces Catholiques, excitées par les Seigneurs mécontents à demander la suppression de certains nouveaux Impôts, & une diminution pour dix ans sur les anciens; & ils se joignirent à eux. Le Cahier dans lequel étoient exprimées leurs demandes, n'étoit signé à la vérité que de quatre ou cinq Gentilshommes: mais les termes dans lesquels il étoit conçu, marquant une fermeté inébranlable dans un Parti, qui sembloit tirer de nouvelles forces de ses pertes mêmes, la Reine-Mère en conçut un violent dépit. Le Roi lui refusa alors son autorité; & tout ce qu'elle put faire, fut d'user de remises jusqu'à la mort de ce Prince, qu'on voyoit bien n'être pas éloignée.

1574.

Gabriel,
Comte de
Montgome-
ry, le même
qui avoit blef-
fé Henry II.

Les Réformés pénétrèrent son intention; & pour n'être pas prévenus, ils parurent tout-d'un-coup en armes. C'est ce qu'on appella la Prise d'Armes du Mardi Gras; parce qu'en ce jour-là ils se saisirent de plusieurs (67) Villes. Montgomery repassa d'Angleterre en Normandie, où il se fortifia. La Reine-Mère étoit alors avec toute la Cour à Saint-Germain-en-Laye. Elle songea du-moins à faire en sorte que les Princes ne lui échappassent point: ce qui ne l'embarassoit pas médiocrement, à cause des entreprises qu'on faisoit chaque jour, pour les tirer de ses mains. Guîtres (68) & Buhy s'approchèrent un jour de Saint-Germain, à main armée, & pensèrent les enlever. L'alarme fut grande: mais les Conjurés n'ayant pas bien assuré leur coup, Catherine eut le temps de s'enfuir avec les Princes à Paris, où elle fit couper la tête à Coconnas (69) & à La-Mole, auteurs du

(67) Fontenay, Lusignan, Melle, Pons, Tonnay-Charente, Talmont, Rochefort, Oriol, Livron, Orange, & autres Places en Poitou, en Languedoc, en Dauphiné &c.

(68) Jean de Chaumont, Marquis de Guîtres. Pierre de Mornay, Seigneur de Buhy, Frère de Du-Plessis-Mornay. Voyez le détail de cette

entreprise dans la *Vie de Du-Plessis-Mornay*, liv. 1. pag. 26.

(69) Joseph Boniface de La-Mole. Annibal, Comte de Coconnas, Piémontois. » L'amour & la jalousie » firent perir La-Mole & Cocon- » nas, aimés de deux grandes Prin- » cesses, « disent les *Mém. de Nevers*, tom. 1. p. 75.

complot, & emprisonner les Maréchaux de Montmorency, & de Cossé. Après cela elle donna des Gardes au Roi de Navarre, & au Duc d'Anjou. Elle envoya aussi des soldats à Amiens, pour arrêter & amener le Prince de Condé, qui y étoit soigneusement observé. Il en fut averti, se déguisa, & trompant ses surveillans, il s'enfuit heureusement, lui troisième, en Allemagne, où il fut déclaré en arrivant Généralissime des troupes de la Religion en France.

La Reine-Mère ne balançoit pas à faire marcher contre les Huguenots toutes ses forces, divisées en trois armées. Matignon (70) conduisit la première en Normandie, où Montgommery n'ayant que trois ou quatre Places (71) assez peu considérables, fut bientôt défait, & obligé de se rendre entre les mains de ce Maréchal, qui le fit conduire à Paris, où il eut la tête tranchée. La seconde, sous M. le Duc de (72) Montpensier, alla investir Fontenay, & ensuite Lusignan, qu'il prit malgré la belle défense du Vicomte de Rohan. Le Prince (73) Dauphin, qui commandoit la troisième, prit aussi quelques petites Places en Dauphiné, & s'étant attaché à Livron, il en leva honteusement le siège. Tout fut suspendu, & une partie des Généraux rappelés à la Cour, à l'occasion de la mort du Roi, qui arriva le jour de la Pentecôte de cette année. Ce Prince mourut au Châteaude Vincennes, dans les douleurs les plus aiguës, & baigné dans son sang. En cet état, le malheureux jour de la Saint-Barthelemy fut sans cesse présent à son esprit. Il

1574.

René, Vi-
comte de
Rohan, mort
en 1586.

(70) Jacques de Matignon, Maréchal de France, mort en 1597. Ce Seigneur mérite toutes les louanges que M. de Thou lui donne, par ses grandes qualités, surtout par son attachement inviolable à la personne du Roi, qualité peu commune en ce temps-là. *De Thou, liv. 66.*

(71) Carentan, Valogne, Saint-Lo, Donfront : il fut pris dans cette dernière, se battant en désespéré. Il me semble qu'on ne sauroit prendre de Juge moins suspect que d'Aubigné, qui étoit zélé Calviniste, dans la question de la prétendue parole donnée au Comte par ce Maréchal. » La Place fut renduë, dit-il, avec » assurance de la vie à tous, hormis

» au Comte, qui n'eut que des pro-
» messes captieuses, comme, de n'être mis en autres mains que celles du Roi : j'assure cela, quoiqu'on ait écrit autrement ; il n'y a eu que trop de perfidies en France sans en inventer. » &c. *tom. 2. liv. 2. chap. 7.* Montgommery reçut la mort en héros. *De Thou, ibid, Brant. &c.*

(72) François de Bourbon. Cette branche de Montpensier sort d'un Louis de Bourbon, second Fils de Jean II. de Bourbon.

(73) C'est le nom que portoit François de Bourbon, Fils de M. le Duc de Montpensier. *Mém. de Brant. tom. 3. p. 301.*

1574.

marqua par ses transports & ses larmes le regret (74) qu'il en ressentait. Le Cardinal (75) de Lorraine mourut aussi cette même année en terre Papale, la veille de Noël, jour remarquable par une des plus effroyables tempêtes qu'on ait jamais vues.

Le Roi de Pologne fut averti en treize jours de la mort du Roi son frere, & dès la nuit suivante il se déroba de la Cour, & s'enfuit. Il visita en passant l'Empereur Maximilien, & le Duc Charles de Savoye; & prit sa route (76) par Venise. On lui donna dans tous ces endroits le conseil également sage & conforme à ses intérêts, d'accorder aux Réformés la paix & le libre exercice de leur Religion; mais il en profita si peu, qu'il rompit d'abord en arrivant en France, la trêve qu'on avoit accordée aux Huguenots pour trois mois, & la changea, à la sollicitation de Catherine, en une déclaration de guerre contre tout le parti Protestant; auquel s'étoit joint tout fraîchement grand nombre de Catholiques, par affection pour le Maréchal de (77) Danville, irrité de la prison de son frere. Le Roi alla en personne mettre le siège pour la seconde fois devant Livron, qu'il

(74) » Il envoya chercher le Roi de Navarre, auquel seul il avoit reconnu de l'honneur & de la foi, & lui recommanda très-affectueusement sa femme & sa fille. « *Peref. ibid.* Il dit en mourant, qu'il étoit bien aisé de ne point laisser d'enfans, qui auroient été trop jeunes pour gouverner dans des temps aussi difficiles. Montluc, De-Thou, & presque tous les Historiens conviennent, que s'il avoit vécu, il eût été un fort grand Roi. Il avoit beaucoup de courage, de prudence, d'éloquence, de pénétration, d'économie, de sobriété: Il aimoit les Sçavans & les belles Lettres: mais il étoit colere & grand jureur. Il n'avoit pas encore vingt-cinq ans: on lui trouva plusieurs meurtrissures dans le corps. *De Thou, ibid.* Cependant, il n'y a pas de preuves, quoi qu'en dise l'Auteur de la Légende de D. Claude de Guise, qu'il ait été empoisonné. La cause de sa mort vint des exercices violens qu'il faisoit, ou de la grande quantité de bile qui lui rendoit souvent les

yeux tout jaunes. Il avoit la taille haute, mais peu droite, les épaules courbées, les jambes foibles & menuës, le visage pâle, les yeux hagards, & la physionomie farouche.

Voyez P. Matthieu, tom. 1. à la fin du sixieme Livre. Et la vie de ce Prince, que Papire Masson a écrite en Latin.

(75) Charles, Cardinal de Lorraine, Archevêque de Reims. Voyez son caractère dans le troisieme tome des *Mém. de Brant.* » Il mourut en Avignon, dit-il, empoisonné, si nous voulons croire la Légende de Saint Nicaise. « p. 138. & très-chrétiennement, au rapport de Matthieu, qui fait son éloge, tom. 1. liv. 7. p. 407.

(76) Consultez Matthieu, tom. 1. au commencement du septieme Livre, sur la sortie de Henry III. de Pologne, & sur les particularités de son Voyage.

(77) Henry de Montmorency, Duc de Danville, second Fils du Connétable, Anne de Montmorency.

fut aussi obligé de lever ; ne remportant que la honte de voir & d'entendre en se retirant, les femmes, & jusqu'aux enfans, lui insulter du haut des murs, & accabler la Reine-Mere des traits les plus satyriques, & les plus offensans. De ce moment, il commença à se montrer si prodigieusement différent de ce qu'il avoit été, Duc d'Anjou, qu'on peut dire que sa fuite honteuse à Avignon fut l'époque de son ignominie, des malheurs de son Royaume, & des siens propres. Dans le voyage de Reims, qu'il fit aussitôt après, pour se faire sacrer, il devint amoureux d'une des filles du Comte (78) de Vaudemont, & l'épousa.

Ce fut un bonheur pour lui, que pendant tout ce temps le Duc d'Anjou se trouvât étroitement resserré ; mais après le sacre de Henry, ce Prince, qui avoit encore une fois quitté son nom pour prendre celui de *Monsieur*, jouit, aussi-bien que le Roi de Navarre, d'un peu plus de liberté, qu'on retranchoit, ou augmentoit, suivant les nouvelles qu'on recevoit de leur correspondance avec les ennemis de la Reine-Mere (79.) Un autre soin de Catherine étoit de travailler à désunir ces deux Princes ; ce qu'elle faisoit, en leur promettant à tous deux séparément la Lieutenance Générale des Armées de France ; & en mettant en œuvre ces moyens qui manquèrent si rarement de lui réussir, je veux dire, les intrigues de galanterie, & les rivalités. Elle ne put si bien faire, que Monsieur ne lui échapât à la fin ; il trompa ses Gardes, & s'enfuit en se travestissant, le 17 Septembre au soir. Il n'eut pas sitôt gagné Dreux, qu'il se vit bientôt une Cour nombreuse, & un parti puissant. Le Prince de Condé avoit travaillé si efficacement en Allemagne, que le Prince Casimir se trouva prêt à entrer en France, avec une forte armée. Catherine eut recours à un autre manège : Elle cher-

1574.

1575.

Fils de l'Electeur Palatin du Rhin.

(78) Louise de Lorraine, fille de Nicolas Duc de Mercœur, Comte de Vaudemont, & de Marguerite d'Égmond sa première femme. Matthieu donne de grands éloges à la vertu de cette Princesse, & à sa tendresse pour son mari, t. 2. l. 3. p. 438.

(79) Henry III. haïssoit fort Monsieur, par lequel il s'imaginait avoir été empoisonné ; & il voulut engager le Roi de Navarre à tuer ce Prince : Henry eut horreur de cette

proposition. Dans une maladie qu'eut alors Henry III. & qui ne venoit que d'un mal dans l'oreille, Henry IV. dit un jour au Duc de Guise qu'il aimoit : *Notre homme est bien mal.* Le Duc de Guise répondit à la première fois : *Ce ne sera rien ;* à la seconde : *Il y faut penser ;* à la troisième fois, il lui dit enfin : *Je vous entends, Monsieur ;* & frappant le pommeau de son épée : *voilà*, ajouta-t'il, *qui est à votre service*, tom. 1. liv. 7. p. 418. Matthieu.

1575.

cha à regagner Monsieur par les offres les plus spécieuses ; elle le poursuivit de Ville en Ville, toujours suivie de ce cortège de filles galantes, sur lesquelles elle comptoit encore davantage. Enfin (80) elle fit si bien, qu'il tomba à la fin dans le piège qu'elle lui tendoit.

Le Roi de Navarre, qui avoit donné de bonne foi dans le panneau de la Lieutenance Générale, crut qu'elle ne pouvoit plus lui manquer, & se rejouit d'abord d'être enfin défait de Monsieur, qu'il regardoit toujours comme son rival. Carnavalet & de Sauves le tirèrent d'erreur, & lui firent comprendre que si quelqu'un des deux devoit prétendre à cette belle Charge, c'étoit Monsieur, qui pouvoit en faire le prix de son raccommodement ; mais que dans la vérité Catherine les jouoit tous deux, & que pour lui il ne devoit plus s'attendre qu'à une captivité encore plus dure. Ce Prince ouvrit les yeux, & s'appliquant tout entier à recouvrer sa liberté, il en trouva le moyen, un jour de Février qu'il étoit à la chasse vers Senlis. (81) Il sçut écarter ses Gardes, & vint d'une traite passer la Seine à Poissy, gagna Neufchâtel en Timerais, maison à lui, suivi seulement d'une trentaine de chevaux, prit quelque argent de ses Fermiers, & arriva à Alençon, dont le Sieur de Hertray s'étoit saisi en son nom. Il s'y aboucha avec Monsieur & le P. de Condé, qui convinrent d'unir toutes leurs forces. D'Alençon le Roi de Navarre passa à Tours, où il ne fut pas plutôt arrivé, qu'il reprit publiquement l'exercice de la Religion Protestante. Je fus un de ceux qui accompagnèrent ce Prince dans sa fuite, & dans tout ce voyage. Il me renvoya de Tours avec Fervaques (82) redemander à la Cour de France la Princesse sa sœur. Elle nous fut accordée ; & dès la seconde journée, cette Princesse reprenant aussi sa Religion, se trouva au Prêche à Châteaudun, & rejoignit le Roi, qui l'attendoit à Parthenay.

Les trois Princes, après la jonction de leurs troupes, se trouverent

(80) Ils s'abouchèrent à Champigny-sur-Vede, maison à M. le Duc de Montpensier, sur les confins de la Touraine.

(81) Voyez ce détail dans *d'Aubigné*, tom. 2. liv. 2. chap. 18. *Matthieu*, tom. 1. liv. 7. p. 420. &c.

(82) Guillaume de Hautemer, Comte de Grancey, Seigneur de Fervaques &c. Maréchal de France, & Lieutenant Général en Normandie, mort en 1613, âgé de soixante-quinze ans. Madame Catherine de Bourbon, depuis Duchesse de Bar.

(83) Par

Château-Neuf.

René de S. Denys de Hertray.

trouverent à la tête de plus de cinquante mille hommes effectifs, & firent à leur tour trembler Catherine. Tout sembloit annoncer une guerre des plus sanglantes. Je me jettai dans l'Infanterie, simple volontaire, en attendant l'occasion d'un emploi plus convenable; & je fis mon essai d'Armes aux environs de Tours, où il y eut plusieurs rencontres entre des détachemens de partis différens. Le Roi de Navarre ayant appris que je m'y comportois avec plus de témérité que de courage, me fit appeller, & me dit: » Rosny, » ce n'est pas là où je veux que vous hazardiez votre vie; je » louë votre courage, mais je desire vous le faire employer » en une meilleure occasion. « Cette occasion ne se trouva pas si proche que nous le croyons tous; parce que Catherine, qui ne se trouvoit pas la plus forte, eut recours à son manège ordinaire. Elle parla de paix, elle offrit plus qu'on ne croyoit pouvoir demander; les promesses ne coûtoient rien à cette artificieuse Princesse: enfin elle eut l'adresse de faire mettre bas les armes aux Princes, & la paix fut arrêtée & signée trois mois après (83.) C'est ce qu'on appella la Paix de Monsieur, parce qu'outre que l'objet principal de Catherine en la faisant étoit de regagner ce Prince, il fut si bien la dupe de ses finesse, qu'à la fin il la souhaita, & la sollicita lui-même plus ardemment que personne. Il faut convenir qu'elle fut des plus avantageuses; cependant les Princes ne firent jamais de faute plus irréparable, que lorsqu'ils y donnerent les mains. Monsieur y en ajouta bientôt une seconde, & aussi capitale, lorsqu'agissant contre son propre intérêt, il se sépara des Réformés (84): par ce contretemps, il perdit, tant du côté de la France que de l'Angleterre, les occasions de devenir peut-être l'un des plus puissans Princes de l'Europe. Ainsi tout se tourna encore au gré de la Reine-

1576.

Selon d'autres, trente-cinq mille seulement.

(83) Par l'Edit de soixante-trois articles, passé au Couvent de Beaulieu, près de Loches en Touraine, entre la Reine mere & les Princes. On y rétablit la mémoire de l'Amiral de Coligny & des autres Chefs Protestans: on y accorde les Chambres mi-parties dans les principaux Parlemens, & plusieurs Villes de sûreté, &c. Monsieur se fit donner en particulier un riche appanage; & le

Prince Casimir, une somme considérable en argent & en pierreries. *De Thou, d'Aubigné &c.*

(84) Pour parler plus juste, Monsieur sacrifia en cette occasion le Roi de Navarre & les Huguenots à ses intérêts, ou à sa politique. C'est dans les *Mém. de Nevers, tom. 1. p. 90. & suiv.* qu'il faut voir toutes les démarches faites de part & d'autre au sujet de ce Traité.

1576.

Mere, qui n'avoit en vuë, en faisant cette paix, que la defunion de ses ennemis.

Henry voyant la paix faite se retira à La-Rochelle, dont les habitans, excepté qu'ils ne lui présenterent point le Dais, lui rendirent tous les honneurs, qu'ils auroient pu faire au Roi. Ils ne firent pas un accueil si gracieux à tous les Catholiques, qui étoient à la suite du Prince. Ils refuserent l'entrée de leur Ville à Caumont, depuis Duc d'Epéron (85), & à tous ceux qu'on put convaincre d'avoir ensanglanté leurs épées le 24 Août. Le séjour du Roi de Navarre en cette Ville ne fut pas long. A peine ouvrit-il la bouche pour demander l'accomplissement du Traité, qu'il dut sentir toute la grandeur de sa faute. Catherine nia avoir rien promis aux Huguenots, qui furent obligés de reprendre les armes, avant même que l'année fût finie. Je quittai mon premier poste, M. de Laverdin mon parent, qui m'affectionnoit beaucoup, m'ayant fait prendre l'Enseigne de sa Compagnie Colonelle. Je fus nommé pour défendre Périgueux, & ensuite Ville-neuve en Agenois, menacée de siège. Le Roi de Navarre se proposa des entreprises considerables; mais l'occasion en étoit perdue. La plus grande partie des troupes sur lesquelles il avoit compté, lui manquerent alors; & le reste se trouva si mauvais, qu'à peine put-il faire deux entreprises, l'une sur La-Réole, & l'autre sur Saint-Macary, dont encore la seconde manqua. Favas qui conduisoit celle de La-Réole, me mit à la tête de cinquante soldats, qui y entrèrent sans presque aucun danger. Je demandai la même commission à Langoiran, qui conduisoit l'entreprise sur Saint-Macary. Il nous l'accorda à Béthune mon cousin & à moi; mais Favas nous retint dans la seconde troupe: Ce que je rapporte, comme l'exemple du premier bonheur marqué que j'aye eu à la guerre; car les habitans de Saint-Macary, qui avoient eu connoissance de notre dessein, nous tromperent si bien, qu'il ne revint pas un homme de la premiere troupe, qui osa y entrer.

Jean de Beaumanoir de Lavardin, ou Lavardin, Maréchal de France.

Jean Favas, dit, le Capitaine Favas.

Je courus un danger plus réel au siège de Ville-Franche en Périgord, que fit ensuite Lavardin. Étant monté à l'assaut avec mon Drapeau, je fus renversé par le choc des piques

(85) Jean-Louis de Nogaret de la Valette, Duc d'Epéron; il en sera || parlé dans la suite.

& des hallebardes dans le fossé, où je demeurai enfoncé dans la bouë, & embarrassé par mon Drapeau, de manière que sans le secours de mon Valet de chambre, nommé La-Trape, & de quelques soldats qui m'aiderent à remonter, j'y aurois péri infailliblement. La Ville ayant été forcée, tandis qu'elle parlementoit, elle fut entièrement pillée; & j'y gagnai pour ma part une bourse de mille écus en or, qu'un vieillard, poursuivi par cinq ou six Soldats, me donna pour lui sauver la vie. Le nom de Ville-Franche me rappelle une aventure singulière, arrivée à-peu-près dans ce temps-là. Les Bourgeois de cette Ville ayant formé le complot de se saisir par surprise de Montpazier, autre petite Ville voisine; ils choisirent pour cette exécution la même nuit, que ceux de Montpazier, sans en rien sçavoir, avoient aussi prise pour essayer de s'emparer de Ville-Franche. Le hazard fit encore qu'ayant pris un chemin différent, les deux troupes ne se rencontrèrent point. Tout fut exécuté avec d'autant moins d'obstacle, que de part & d'autre les murs étoient demeurés sans défense. On pilla, on se gorgea de butin, tout le monde se crut heureux; jusqu'à ce que le jour ayant paru, les deux Villes connurent leur méprise. La composition fut que chacun s'en retourneroit chez soi, & que tout seroit remis en son premier état. Voilà une image de la guerre, comme elle se faisoit en ce temps-là: elle ne consistoit guère qu'à se saisir subtilement, ou d'emblée, des Villes & des Châteaux ennemis; ce qui ne se passoit pourtant pas sans des combats, souvent très-sanglans.

Je ne dissimulerai point que le Roi de Navarre étoit fort-mal servi. Son Armée étoit presque également composée de Catholiques & de Réformés; & il disoit quelquefois, qu'il avoit plus d'obligation aux premiers, parce-qu'ils le servoient sans intérêt, & par pur attachement à sa personne. Mais c'étoit ce mélange même, qui nuisoit à ses affaires. Messieurs de Turenne, de Montgommery, de Guitry, de Lesignan, de Favas, de Pardaillan, & autres principaux Protestans, avoient une aversion invincible pour Messieurs de Lavardin, de Miolens, de Grammont, de Duras, de Sainte-Colombe, de Roquelaure, de Beholens, de Podins, & autres Officiers Catholiques. Elle se manife-

1576.

Bourg en
Perigord, sur
les confins de
Quercy.

Louis de S.
Gelais de Les-
signan.

Henry d'Al-
bret, Baron
de Miolens.

1576.

Henry de
La-Tour, Vi-
comte de Tu-
renne, ensui-
te Duc de
Bouillon.

sta, entr'autres occasions, à mon sujet. Dans une querelle que j'eus avec Frontenac, cet Officier m'ayant traité de jeune homme, ajouta avec mépris, que si on me tordoit le nez, il en sortiroit du lait; je lui répondis, que je me trouvois assez fort, pour lui tirer le sang du sien avec mon épée. Cette querelle éclata; & ce qu'il y eut de bien singulier, c'est que quoique mon agresseur fût Catholique, & moi Protestant, le Vicomte de Turenne s'offrit à lui contre moi, avec ses Réformés: ce que M. de Lavardin ayant sçu, il me fit offre de son secours, & de celui des Catholiques ses amis. Ce qui venoit de la haine que le Vicomte avoit conçue contre moi, à l'occasion d'un démêlé survenu entre lui & Langoiran, où j'avois pris le parti de ce dernier, auquel j'avois obligation. M. de Turenne prétendoit que Langoiran devoit recevoir l'ordre de lui, comme de son General, par-tout où ils se trouveroient concourir ensemble. Langoiran, qui se croyoit d'aussi bonne Maison que Turenne, se moqua de ses prétentions; & ajoutant quelques traits de raillerie, il parla de M. de Turenne, comme d'un bigot, qui n'avoit passé chez les Réformés, que parceque Bussy (86) l'avoit supplanté dans la faveur de Monsieur. Lorsque tout fut calmé, on me conseilla de rechercher le Vicomte de Turenne, & j'y consentis; mais il répondit si mal à mes avances, que je m'en tins là, & nous demeurâmes plus froids qu'auparavant.

En Agenois,
sur la Garon-
ne.

De cette animosité de Parti naissoit une opposition dans les Conseils du Roi de Navarre, qui fit échouer une partie de ses desseins, & en particulier, celui sur Marmande. Lavardin l'ayant attaquée contre l'avis de La-Nouë, & même contre celui du Roi, il fit avancer plusieurs Gros de cent Arquebusiers chacun, pour s'emparer des chemins creux & autres endroits avantageux, peu distans des murs de cette Ville. Il m'en donna un à conduire, avec lequel je vins me poster à deux cens pas de la Place. J'y étois à peine, que je fus assailli par un détachement des Assiégés, trois fois supérieur au mien. Je me retranchai, & me défendis long-

(86) Louis de Clermont de Bussy-d'Amboise, fort-renommé pour sa bonne mine & sa bravoure: il fut tué peu de temps après, dans un rendez-

vous de galanterie avec la Dame de Montfôreau, par le mari, aidé de ses domestiques.

temps, à la faveur de quelques maisons; jusqu'à ce que le Roi de Navarre, qui vit le danger auquel nous étions exposés, accourut couvert d'une simple cuirasse, combattit tout le jour, & nous donna à tous le temps de nous saisir de ces postes. Mais cela nous servit peu, n'ayant pas assez de monde pour faire l'enceinte de la Ville de tous côtés; & ce Prince auroit eu le chagrin de ne s'être approché que pour lever honteusement le siège, si l'arrivée du Maréchal de Biron, avec des propositions d'accommodement, ne lui eût fourni un prétexte honnête de retirer ses troupes.

On ne put convenir que d'une Treve, pendant laquelle le Roi de Navarre alla en Béarn voir la Princesse sa sœur, ou plutôt la jeune Tignonville (87), dont il étoit amoureux. Il me permit de l'accompagner. Je laissai mon équipage de guerre, & j'en pris un conforme au personnage que nous allions jouer. J'avois remis mon Enseigne à M. de Lavardin, qui en gratifia le jeune Béthune mon cousin. Mes économies pendant trois ou quatre ans, jointes aux profits militaires, m'avoient fait un profit si considérable, que je me vis en état d'entretenir à ma solde plusieurs Gentilshommes, avec lesquels je ne m'attachai plus qu'à la seule personne du Roi. Comme je n'avois pas envie de déchoir de cet état, je mis un ordre si réglé dans mon domestique, & dans ma Compagnie, que le Roi de Navarre, attentif à la conduite de ses moindres Officiers, m'avoua dans la suite que je devois la meilleure partie de l'estime dont il m'honora, à la sage économie qu'il avoit remarquée dans cet arrangement. Ma grande jeunesse étoit la seule chose qui pouvoit le rendre extraordinaire; mais j'ai senti de bonne heure de quelle utilité il est de mettre de l'ordre dans l'intérieur de sa maison. Cette disposition forme, à ce qu'il me semble, un préjugé avantageux, & pour l'homme de Guerre, & pour l'homme d'Etat.

Il ne fut question pendant tout le temps de notre séjour en Béarn, que de réjouissances & de galanterie. Le goût de Madame, sœur du Roi, pour ces divertissemens nous étoit

(87) Cette Demoiselle étoit fille de Madame de Tignonville, Gouvernante de Madame, sœur du Roi de Navarre; on l'appelloit ordinairement dans cette Cour, Mademoi-

selle Navarre: elle épousa dans la suite le Baron de Pangas.

1576.

d'une ressource inépuisable. J'appris auprès de cette Princesse le métier de Courtisan, dans lequel j'étois fort-neuf. Elle eut la bonté de me mettre de toutes ses parties; & je me souviens qu'elle voulut bien m'apprendre elle-même le pas d'un Ballet, qui fut exécuté avec beaucoup de magnificence.

Ville dans
L'Armagnac.

Comme la Treve étoit prête d'expirer, le Roi de Navarre apprit que la Ville d'Eause, soulevée par des mutins, avoit refusé de laisser entrer la Garnison qu'il y envoyoit. Il nous ordonna de nous rendre, les armes cachées sous nos habits de Chasse, dans un endroit de la campagne, où il nous attendoit lui-même. Il arriva aux portes de cette Ville, avant qu'on eût pu être averti de sa marche; & y entra sans obstacle, à la tête de quinze ou seize, qui le suivoient de plus près que le reste de la troupe: Ce que les mutins ayant apperçu, ils crièrent qu'on abaissât promptement la herse, qui s'abbatit en effet presque sur la croupe du cheval de Béthune & du mien, & nous sépara du gros, qui demeura hors la Ville. En même temps les rebelles sonnèrent le Tocsin; & s'étant armés en diligence, une troupe de cinquante soldats vint fondre sur nous. Nous distinguâmes parmi eux trois ou quatre voix, qui criaient: » Ti-
» rez à cette jupe d'écarlate, & à ce panache blanc, car
» c'est le Roi de Navarre. « Ce Prince se tournant vers nous: » Mes Amis, dit-il, mes Compagnons, c'est ici qu'il
» faut montrer du courage & de la résolution; car c'est de-
» là que dépend notre salut; que chacun donc me suive, &
» fasse comme moi, sans tirer le coup de pistolet, qu'il ne
» porte. « En achevant ces mots, il mit le pistolet à la main, & marcha fierement vers les mutins, qui ne purent soutenir cet effort, & furent dissipés d'abord. Trois ou quatre autres pelotons semblables se présenterent ensuite, & furent enfoncés de même. Mais les ennemis s'étant rassemblés plus de deux cens, & nos forces diminuant, le danger devint extrême. Le Roi se retira vers un portail, qui facilitoit sa défense, & y tint ferme. Il eut la présence d'esprit d'ordonner à deux de nous de monter dans le Clocher, pour faire signe à ceux des nôtres, qui étoient demeurés dans la Campagne, de se hâter, & d'enfoncer la porte: ce qu'ils commencèrent à faire avec d'autant moins de peine,

qu'heureusement le pont n'avoit point été levé. Ceux des Bourgeois qui étoient portés pour le Roi, mais qui avoient été obligés de céder aux volontés des séditieux, voyant les soldats prêts à entrer dans la Ville, attaquèrent de leur côté les mutins par derrière. Ils se défendirent bien; jusqu'à ce que la porte ayant été forcée, & la Ville s'emplissant de soldats, ils alloient tous être passés au fil de l'épée, & la Ville même abandonnée au pillage; si les principaux habitants, ayant leurs Consuls à leur tête, ne fussent venus se jeter aux pieds du Roi, qui se laissa fléchir, & se contenta pour toute punition, de faire pendre quatre de ceux qui avoient tiré au panache blanc.

Le Roi de Navarre (88) laissa Béthune Gouverneur dans Eause, & s'avança en diligence vers Mirande, sur l'avis qu'il reçut que Saint-Criq, Gentilhomme Catholique de son parti, s'en étoit emparé; mais que n'ayant pas assez de monde pour la garder, il avoit été obligé de se retirer dans une Tour, où il étoit assiégé, & fort-vivement pressé par les Bourgeois, joints à la garnison de la Place. En effet, quelque diligence que fit le Roi, il ne put prévenir le malheur de cet Officier, qui venoit d'être forcé & brûlé avec toute sa troupe, lorsque le Roi de Navarre se presenta devant Mirande. Les habitants qui vouloient le faire tomber dans le même piège, eurent soin de cacher ce qui étoit arrivé; & commencerent à sonner les fanfares, comme eût pu faire Saint-Criq, pour témoigner sa joie du secours qu'on lui amenoit. Un soldat Huguenot de la Ville vit le danger dans lequel le Roi de Navarre alloit se précipiter, & où nous aurions tous péri infailliblement avec lui, vît la trop grande disproportion des forces. Il passa par dessus la muraille, & vint nous avertir de l'embûche qu'on nous dressoit; après quoi le Roi ne songea plus qu'à faire retraite. Comme il s'étoit extrêmement avancé, les habitants de Mirande, qui s'aperçurent dans le moment que leur dessein avoit été éventé, sortirent, & l'attaquèrent dans sa retraite. Nous nous trouvâmes, le jeune Béthune & moi, engagés si avant, que nous fûmes enveloppés. Nous nous batîmes en désespérés, qui veulent du moins vendre chèrement leur vie; mais il auroit fallu succomber, l'extrême

Ville du
Comté D'Ar-
magnac.

(88) Voyez toutes ces petites expéditions militaires dans d'Aubigné, l. 3. s. 2.

1576.

lassitude nous permettant à peine de soutenir nos armes : heureusement pour nous, Lesignan & Béthune l'aîné, envoyés par le Roi de Navarre à notre secours, firent une charge si rude, que nos attaquans plierent, & nous donnerent moyen de nous retirer. Le Sieur D'Yvetot, Gentilhomme Normand, & La-Trape, mon Valet de chambre, me furent d'un grand secours en cette occasion. Le Roi de Navarre voyant le jour baisser, fit cesser le combat, & se retira à Jegun, où deux jours après, les troupes Royales, ayant à leur tête l'Amiral de Vilars, parurent en armes, attirées par le bruit de l'attaque de Mirande. Il y auroit eu de la témérité à les attaquer. Nous nous tinmes renfermés, & nous tâchâmes seulement de les engager à entreprendre de nous forcer, ce qu'ils n'osèrent tenter. Les deux Armées furent en présence jusqu'à la nuit. Un combat singulier de six contre six fut proposé entre Messieurs de Laverdin & de La-Devêse : mais comme nous disputions à qui le sort tomberoit, le Roi d'un côté, & le Marquis de Vilars de l'autre, vinrent faire retirer leurs troupes, à l'entrée de la nuit.

Dans le Comté
d'Armagnac.

Beaumont
de Lomagne,
en Armagnac.

Quelque temps après, le Roi de Navarre allant de Leizoure à Montauban, ordonna au Comte de Meilles & à moi de donner avec vingt-cinq chevaux sur un gros d'Arquebusiers, que les habitans de Beaumont avoient posté dans les Vignes & les chemins creux, sur notre passage. Nous les menâmes battant jusqu'aux portes de la Ville, d'où il sortit environ cent soldats à leurs secours, dont une partie demeura sur la place, & l'autre se noya dans les fossés. Le Roi, qui vit que le rempart commençoit à se couvrir de soldats, ne jugea pas à propos d'aller plus avant, & continua sa route. A son retour, il voulut éviter de passer sous cette Ville, & prit plus bas, par un endroit, qu'on nomme, si je m'en souviens, Saint-Nicolas (89) près le Mas de Verdun. Nous en étions à peine éloignés d'une lieue, que nous entendîmes un bruit de tambours, & que nous découvrîmes un Parti de trois cens Arquebusiers, qui marchaient assez mal en ordre sous cinq Enseignes. On tint Conseil. Les uns opinoient, que sans avoir égard à la supériorité des Ennemis,

(89) Saint-Nicolas de la Grave : || Villes de l'Armagnac.
Le Mas de Verdun, ou Mas-Garnier, ||

Ennemis, nous les attaquâmes ; & les autres en dissuadoient. Le Roi de Navarre n'ayant envie que de les tâter, fit avancer cinquante chevaux ; & pendant ce temps-là il nous rangea sur une ligne, ayant derrière nous nos Domestiques : ce qui presenta aux Ennemis un front, qui leur cacha notre petit nombre. La blancheur éclatante de nos armes leur en imposa : ils s'enfuirent à travers les buissons, où nous les poursuivîmes ; jusqu'à ce que rencontrant une Eglise, ils s'y barricaderent.

Cette Eglise étoit grande, solidement bâtie, & pourvue de vivres, parcequ'elle étoit la retraite ordinaire des Payfans ; & il y en avoit un grand nombre en ce moment. Le Roi de Navarre entreprit de les y forcer, & envoya chercher des soldats & des travailleurs à Montauban, Lectoure & autres Villes voisines ; se doutant bien que Beaumont, Mirande & les autres Villes du Parti Catholique, enverroient de leur côté au-plustôt un puissant secours aux Assiégés, si on leur en donnoit le temps. En attendant, nous nous mîmes tous à sapper cette Eglise, aidés de nos Valets. La partie du Chœur me tomba en partage. En douze heures j'y fis une ouverture, quoique le mur fût fort-épais, & d'une pierre extrêmement dure. Ensuite, par le moyen d'un échafaud élevé à la hauteur du trou, je fis jeter dans l'Eglise quantité de grenades. Les Assiégés manquoient d'eau, & pétrissoient leur farine avec du vin ; & ce qui les incommodoit encore davantage, c'est qu'ils n'avoient ni Chirurgiens, ni linges, ni remèdes pour les blessures que faisoient les grenades, qu'on commença à leur jeter de toutes parts. Ils capitulerent donc, voyant un puissant renfort qui arrivoit de Montauban au Roi de Navarre. Ce Prince s'étoit contenté d'ordonner qu'on pendît sept ou huit des plus mutins ; mais il fut obligé de les abandonner tous à la fureur des habitans de Montauban, qui venoient les arracher jusqu'entre nos bras, & les poignardoient sans miséricorde. On connut le motif dont ils étoient animés, aux reproches qu'ils firent à ces scélérats, d'avoir fait servir à la débauche la plus outrée six femmes & filles qu'ils avoient enlevées, & de les avoir ensuite fait mourir, en les remplissant de poudre-

1577.

à-canon, à laquelle ils mirent le feu: Horrible excès de brutalité & de cruauté:

Les Etats qui se tenoient alors à Blois, députerent vers le Roi de Navarre l'Archevêque de Vienne (90), M. le Duc de Montpensier & Richelieu, que ce Prince nous envoya Béthune & moi recevoir jusqu'à Bergerac. Ils étoient chargés d'exhorter le Roi de Navarre à embrasser la Religion Catholique, que les Etats avoient déclaré devoir être maintenue seule dans le Royaume. Cette entrevue, qui avoit produit une suspension d'Armes, n'ayant point eu d'autre effet; les Députés s'en retournerent, & les hostilités recommencerent. L'Amiral de (91) Villars fit quelques tentatives sur Castel-Jaloux & sur Nerac; mais il trouva par-tout le Roi de Navarre, qui déconcerta ses desseins. Ce Prince s'exposoit comme le moindre soldat, & fit devant Nerac un coup d'une extrême hardiesse, lorsqu'un gros de Cavalerie s'étant détaché pour venir le surprendre, il le repoussa presque seul. Nos prières ne furent point capables de l'engager à prendre plus de soin de sa vie; & son exemple nous animoit à notre tour, de maniere que nous nous avançames cette même journée douze ou quinze, pour faire le coup de pistoler, jusqu'à la portée de l'Armée Catholique. Le Roi qui le remarqua, dit à Béthune: » Allez à votre Cousin le Baron de Rosny: il est étourdi comme un hanneton; re- » tirez-le de là, & les autres aussi: Car l'Ennemi nous » voyant retirer, leur fera sans doute une si rude charge, qu'ils seront tous pris ou tués. « J'obéis à l'ordre; & ce Prince qui vit mon cheval blessé à l'épaule, me reprocha ma témérité, avec une colere qui n'avoit rien que d'obligeant. Il se proposa encore cette journée un com-

Castel-Jaloux, ou Castel-Geloux, près d'Auch.

En Guyenne, Capitale du Duché d'Albret.

(90) Les trois Députés envoyés par les Etats au Roi de Navarre, sont Pierre de Villars, Archevêque de Vienne, pour le Clergé: André de Bourbon, Sieur de Rubenpré, pour la Noblesse: & Menager, Général des Finances de Touraine, pour le Tiers-Etat. Il y a donc faute ici. Consultez *De-Thou*, *d'Aubigné*, &c. Voyez aussi le détail de la tenue des

Etats de Blois dans *Matthieu*, tom. 1. liv. 7. pag. 438. & sur-tout dans les *Memoires de Nevers*, tom. 1. pag. 166. & suiv.

(91) Honorat de Savoie, Marquis de Villars: Quoiqu'il eût été fait Amiral par le Roi, du vivant de l'Amiral de Coligny, il n'eut véritablement cette Charge qu'après sa mort.

bat de quatre contre quatre ; mais il n'eut point lieu, l'Amiral ayant fait donner le signal de la retraite.

1577.

Le coup le plus important pour le Roi eût été sans doute d'empêcher la prise de Brouage, assiégé par le Duc de Maienne (92). Il s'y achemina, laissant le Vicomte de Turenne pour ramener ses troupes ; mais outre que celui-ci ne put arriver assez promptement pour secourir cette Ville ; l'entrevue du Roi de Navarre avec le Prince de Condé à Pons ayant achevé d'aigrir leur esprit, au point que le Prince de Condé voulut se battre avec le Vicomte de Turenne, qu'il accusoit d'être la cause de cette mesintelligence ; le bien public souffrit de cette desunion. Le Prince de Condé se sépara bientôt ouvertement du Roi de Navarre.

Ville & Port
en Saintonge.

En Saintonge.

La Paix qui suivit des événemens si peu favorables aux Réformés, fut uniquement l'ouvrage d'Henry III. qui voulut donner cette mortification aux Guises. La guerre ne convenoit plus, ni à son inclination, qui le portoit tout entier vers un genre de vie singulièrement varié (93) de dévotion & de volupté, ni à ses desseins, qui tendoient tous à abaisser les Princes de Lorraine, devenus trop puissans par la Ligue. Quoique cette Paix (94) ne fût pas aussi favorable aux Huguenots que celle de Monsieur, ils furent plus fidèles à en observer les clauses que les Catholiques, qui se saisirent en pleine paix d'Agen & de Villeneuve, dont il fut impossible de se faire rendre justice. L'effet d'une paix si mal observée fut une inaction pleine de soupçons, qui ressembloit bien plus à une longue sus-

Villeneuve,
en Agenois,
sur le Lot.

(92) Charles de Lorraine, Duc de Maienne, second Fils de François de Lorraine, Duc de Guise : Il fut Général de la Ligue.

(93) Il n'y a rien, disoit Sixte V. au Cardinal de Joyeuse, que votre Roi n'ait fait & ne fasse pour être Moine, ni que je n'aye fait moi pour ne l'être point. Il eut jusqu'à cent cinquante Valets de la Chambre, *Ministros cubicularios*, dit Busbeq, Epist. 31.

(94) Par le Traité qui fut fait à Bergerac, entre le Roi de Navarre & le Maréchal de Biron, & par l'Edit qui s'ensuivit dans les derniers

jours de Septembre, le nombre des Prêches fut diminué ; l'exercice de la Religion Prétendue-Réformée défendu à dix lieues autour de Paris ; les cimetières des Calvinistes ôtés dans cette Ville ; la liberté des mariages révoquée ; les Chambres mi-parties supprimées à Paris, Rouen, Dijon, & Rennes, &c. Le Roi Henry III. l'appelloit son Traité. Il ne fut fidèlement observé ni d'une ni d'autre part : les Catholiques se plaignoient de leur côté, que c'étoit les Calvinistes qui en avoient été les infracteurs. *Mém. de Nevers, ibid.*

1578.

Fleix, en
Perigord.

pension d'Armes, qu'à une véritable Paix. Ainsi se passa le reste de cette année, & une partie de la suivante.

Soit que la Reine-Mere voulût travailler efficacement à pacifier l'Etat, ou qu'elle eût des desseins cachés qui l'obligeoient de rechercher le Roi de Navarre, elle quitta Paris avec toute sa Cour; & faisant le tour des Provinces, elle s'aboucha avec ce Prince à la Réole & à Auch; & passa même un assez long-temps avec lui à plusieurs reprises, soit à Nerac (95), à Coutras, au Fleix, soit en d'autres endroits: Car l'année 1578 & une partie de 1579 se consommerent en allées & venues, & en plaintes réciproques sur l'inexécution des Traités, qu'on enfraignoit de part & d'autre sans beaucoup de scrupule. Le mélange de deux Cours, qui ne cédoient en rien l'une à l'autre du côté de la galanterie, produisit l'effet qu'on en devoit attendre. On se livra aux plaisirs, aux festins, Ballers & Fêtes galantes: mais pendant que l'amour étoit devenu l'affaire la plus sérieuse de tous les Courtisans, Catherine ne s'occupoit que de sa politique. Pour cette fois elle ne réussit point. Elle réconcilia à la vérité le Roi de Navarre avec sa femme, alors très-mécontente des procédés du Roi Henry III. son frere à son égard; mais elle ne put, ni ramener ce Prince à Paris, ni le porter par aucun motif à lui remettre les Places de sûreté: ce qui étoit son grand objet. De cette bigarrure de politique & de galanterie, il y auroit de quoi grossir considérablement ces Mémoires. Mais j'avoue qu'à l'égard du premier de ces deux articles, ma jeunesse, & d'autres soins plus conformes à mon âge, ne me

(95) » Il y eut, dit le Grain, à Né-
» rac conférence entr'elle & le Roi
» de Navarre son Gendre, en laquel-
» le quelques articles furent éclair-
» cis, & non pas tous; car la bonne
» Dame vouloit toujours tenir son
» genest d'Espagne par la bride tant
» qu'elle pourroit; néanmoins elle
» carressa fort ce Gendre en cette
» conférence, en laquelle il y eut en-
» tre eux plusieurs propos gaillards...
» La Reine-Mere, dit-il encore ail-
» leurs, lui fit une infinité de carres-
» ses (à Saint Bris) jusqu'à le cha-
» vouiller par les côtés. Lui s'avisant
» du dessein de cette Dame, qui étoit

» de tâter s'il étoit couvert, tire les
» boutons de son pourpoint, & lui
» montrant sa poitrine nuë: Voyez,
» dit-il, Madame, je ne fers person-
» ne à couvert. Et comme elle le
» conjura de ne plus faire la cour
» aux Maires de la Rochelle, disant
» que c'étoit faire tort à sa Grandeur,
» de se soumettre ainsi à une popula-
» ce, de laquelle il pouvoit être sou-
» vent éconduit: J'y fais, ce dit-il,
» ce que je veux, parce que je n'y
» veux rien que ce que je dois. » B. le
» Grain, Déc. d'Henry le Grand, liv. 3. &
» 4. Henry IV. y devint amoureux des
» Demoiselles d'Agelle & Foisseuse.

permirent pas d'y entrer. Pour la galanterie, outre que j'en ai perdu le souvenir, il me semble que ce détail frivole d'intrigues figureroit assez mal icy. Envie de plaire & de se supplanter, voilà au fond à quoi tout se réduit. Je n'omettrai pas de même quelques aventures qui ont rapport à la guerre.

La Reine-Mere auroit pu convenir avec le Roi de Navarre d'une treve, qui auroit eu lieu par tout le Royaume, jusqu'à ce qu'elle se fût séparée de ce Prince. Mais soit qu'à la faveur de la guerre elle crût qu'il lui seroit facile de se saisir par surprise & par artifice, de plusieurs Villes, ou qu'elle trouvât cette voie plus propre pour parvenir à ses fins; elle n'étoit pas fâchée qu'on oubliât de part & d'autre qu'on étoit en paix, & qu'on traitât ensemble sur le pied de guerre. On étoit seulement demeuré d'accord, qu'il y auroit treve par tout où seroit la Cour; & les limites ne s'étendoient pas plus loin ordinairement qu'à une lieue & demie ou deux lieues de l'endroit, où la Reine & les Princes faisoient leur résidence: ce qui causoit un contraste tout-à-fait nouveau. Ici on se combloit de politesses, & on se parloit avec la dernière familiarité. Se rencontroit-on hors de là, on se battoit à outrance. Les deux Cours étant à Auch, un jour qu'il se donnoit un Bal, on vint donner avis au Roi de Navarre, que le Gouverneur de La-Réole, qui étoit un vieux Gentilhomme, jusque-là zélé Huguenot, emporté par son amour pour une des filles de la Reine-Mere, avoit trahi son devoir, & livré sa place aux Catholiques. Le Roi de Navarre, qui ne voulut pas différer plus long-temps à s'en venger, me fit avertir secrètement avec trois ou quatre autres de sortir de la salle du Bal, & de le joindre dans la campagne, les armes cachées à l'ordinaire sous les habits de chasse. Nous mâmes de la partie le plus de gens que nous pûmes, prenant bien garde cependant que le Bal ne s'en trouvât pas dérangé; & nous nous rendîmes près du Roi, avec lequel nous marchâmes toute la nuit, & arrivâmes le matin à portes ouvrantes à Fleurence, dont nous nous faîsîmes sans aucun obstacle. La Reine-Mere, qui auroit juré que le Roi de Navarre avoit couché à Auch, fut bien surprise le lendemain matin en apprenant cette expédition, & prit le parti d'en rire la premiere. » Je vois bien, dit-elle, que

1578.

Sur la Garonne, en Bazadois.
Nommé Ussac.

1578.

En Guyen-
ne, proche
Libourne.
Sur la Dor-
dogne, en
Agenois.

» c'est la revenche de La-Réole, & que le Roi de Navarre a
» voulu faire chou pour chou: mais le mien est mieux pommé. »

Il arriva depuis une aventure toute pareille, la Cour étant à Coutras. Le Roi de Navarre ayant résolu de se saisir de Saint-Emilion, nous envoya passer la nuit à Sainte-Foi, qui n'étoit point compris dans la treve; d'où nous marchâmes vers Saint-Emilion, avec un petard en forme de Saucisson, que nous attachâmes par deux embrasures à une grosse Tour. Le fracas de cette machine fut si grand, que le bruit s'en fit entendre jusqu'à Coutras. La Tour fut entr'ouverte, de maniere qu'elle donnoit passage à deux hommes de front, & la Ville fut prise par ce moyen. La Reine-Mere se fâcha, & dit hautement qu'elle ne pouvoit regarder ce coup que comme une insulte méditée, Saint-Emilion étant dans les bornes de la treve. La distance de Coutras à cette Ville étoit telle, qu'elle rendoit le cas douteux: mais le Roi de Navarre, qui sçavoit que peu de jours auparavant, les Bourgeois de Saint-Emilion avoient dépouillé un Marchand de la Religion, que Catherine avoit déclaré de bonne prise, ne fit que rappeler ce fait, & on ne parla plus de rien. Souvent il arrivoit que les deux Cours se séparoient, lorsqu'il s'étoit passé quelque chose qui donnoit à l'une des deux un sujet un peu fort de mécontentement; mais on se rapprochoit bientôt par l'interêt des plaisirs, qui sans cela auroient languì. Le Roi de Navarre mena la Cour de la Reine-Mere dans la Province de Foix, où entr'autres divertissemens, il voulut lui donner celui de la chasse aux Ours. On en fit peur aux Dames, & leur délicatesse ne s'accoutuma pas de ce spectacle. En effet, il y eut tel de ces animaux, qui démembra des chevaux; d'autres, qui forcerent jusqu'à dix Suisses & dix Fusiliers. Un dernier blessé de plusieurs coups, & acculé sur le haut d'une Roche, se précipita avec sept ou huit Chasseurs, qu'il tenoit embrassés, & les écrasa.

Enfin la Reine-Mere se sépara du Roi de Navarre; & continuant sa route par le Languedoc, la Provence & le Dauphiné, où elle vit le Duc de Savoie, elle revint à Paris, laissant tout sur le même pied qu'elle l'avoit trouvé; je veux dire, d'une paix qui ne fit qu'augmenter encore la défiance & les soupçons. Mais ce qu'elle n'oublia pas, fut de débau-

cher au Roi de Navarre une partie de ses Officiers Catholiques. Lavardin, Grammont, (96) & Duras furent de ce nombre. Un autre fruit de sa présence fut d'avoir si parfaitement brouillé M. le Prince avec le Vicomte de Turenne, qu'il le fit appeller en duel. Turenne ne se trouva sur le pré, qu'après avoir fait toutes les soumissions qu'il devoit à la qualité de ce Prince. Ce combat n'eut rien de funeste. Le Vicomte de Turenne reçut plusieurs coups dans un second, qui lui fut proposé par Duras (97) & Rosan. On dit dans ce temps-là, qu'ils n'avoient obligation de l'avantage qu'ils avoient eu en cette occasion sur Turenne, qu'à une finesse peu permise.

Après le départ de la Reine-Mere, la Cour de Navarre vint à Montauban, & de là à Nerac, où l'on demeura quelque temps dans l'incertitude, s'il n'étoit pas plus à propos de recommencer tout de bon la guerre. Cette Cour n'étant pas moins voluptueuse que celle de France, il ne fut encore question que de plaisirs & de galanterie.

On ne balança plus à reprendre les armes, sitôt qu'on eut appris que les Catholiques s'étoient emparés par surprise de la Ville de Figeac, & tenoient le Château assiégé. Le Vicomte de Turenne, que le Roi de Navarre chargea de faire lever ce siège, me dit en partant : » Monsieur, hé bien, serez-vous » des nôtres ? Ouï, Monsieur, lui répondis-je, je serai toujours » des vôtres, quand ce sera pour le service du Roi, & en tout » temps quand vous m'aimerez. « Les Catholiques surpris de

1579.

1580.

Ville du
Quercy, sur
les confins de
l'Auvergne.

(96) Philibert de Grammont : Jean de Durefort.

(97) Les deux freres Durefort de Duras, & Durefort de Rosan, se battirent contre le Vicomte de Turenne, & Jean de Gontaut de Biron, Baron de Salignac son second, à Agen sur la Place du Gravier. Quoique les deux freres fussent maillés, ils eurent du desavantage; le Vicomte permit à Rosan de se relever, & Salignac à Duras de changer d'épée. Dans ce moment, neuf ou dix hommes armés fondirent sur le Vicomte, & le laissèrent sur la place percé de vingt-deux coups, dont pourtant il ne mourut pas : il eut même la générosité d'interceder auprès de la

Reine-Mere pour les Duras. Le Maréchal de Danville, appelé Maréchal de Montmorency, depuis la mort de son Oncle, arrivée en ce temps-là, consulté sur cette action, décida avec plusieurs autres, que sans plus exposer sa vie, toutes les voies de se venger étoient permises au Vicomte de Turenne contre ses Adversaires. *Mémoires du Duc de Bouillon : Sa Vie par Marsolier. De Thou.* Brantôme dans le dixieme Tome de ses Mémoires, touchant les Duels, p. 114. paroît douter que ce duel se soit passé de la maniere dont il vient d'être rapporté, vu la réputation d'honneur & de valeur où étoient les deux freres.

1580.

la diligence des Réformés, abandonnerent Figeac. Les armes ayant été reprises de la part des Huguenots, ils firent plus de quarante entreprises, dont trois (98) seulement réussirent; celles sur La-Fere en Picardie, sur Montagu en Poitou, & sur Cahors. Je ne parlerai que de cette dernière, parce que c'est la seule à laquelle j'assistai, & que de toutes les attaques de Villes par le petard & la fappe, il n'y en a point de si remarquable.

La rivière
de Lot en ar-
rosé les murs.

Cahors est une Ville fort peuplée, vaste & environnée d'eau par trois côtés. Vefins (99) en étoit Gouverneur, & avoit à ses ordres plus de deux mille hommes, outre cent Cavaliers bien montés, & la Bourgeoisie qu'il faisoit tenir sous les armes. Il étoit sur ses gardes, comme un homme qui s'attend à être attaqué: ce qu'on reconnut par un billet trouvé dans sa cassette, sur lequel il avoit mis de sa main ce peu de mots: *Nargue pour les Huguenots*. Le Roi de Navarre, dont la petite armée étoit encore affoiblie par l'absence de Chouppes, & qui n'avoit pu s'ouvrir un passage par le petard & la fappe, ne desespéra pas d'emporter cette Ville. Il renforça sa troupe de tout ce qu'il trouva de gens de guerre dans Montauban, Negrepelisse, Saint-Antonin, Cajare & Senevieres: Ce quine lui donna en tout qu'environ quinze cens hommes, avec lesquels il sortit de Montauban, & arriva à minuit à un quart de lieuë de Cahors. Il nous fit arrêter dans un plant de Noyers, où couloit une fontaine, dont l'eau servit à nous désalterer. Nous étions dans le mois de Juin; il faisoit un fort grand chaud, & un tonnerre violent, mais sans pluie. Ce fut en cet endroit que le Roi de Navarre disposa l'ordre de la marche, & de toute l'attaque. Deux Petardiens du Vicomte de Gourdon, principal auteur de l'entreprise, secondés de dix soldats des plus déterminés des Gardes du Prince, marcherent avant nous, comme devant nous ouvrir un passage dans la Ville. Ils étoient suivis de près par vingt autres Fantassins, & trente Cavaliers, aussi des Gardes du Roi, conduits par Saint-Martin leur Capitaine. Quarante Gentilshommes

N... de Ter-
ride, Vicomte
de Gourdon.

Charles le
Clerc de Saint
Martin: il y
fut tué.

(98) Voyez toutes ces expéditions
particularisées dans *d'Aubigné, tom. 2.*
liv. 4.

(99) Le même dont il est parlé au
commencement de ce Livre. On croit

que s'il n'avoit pas été tué dans l'atta-
que, en chemise à la tête des siens, le
Roi de Navarre n'eût pu se rendre
maître de la Place.

(100) D'autres

Gentilshommes commandés par Roquelaure, & soixante soldats de la Garde composèrent un autre corps, & marcherent ensuite: J'étois de cette brigade. Le Roi de Navarre à la tête de deux cens hommes, partagés en quatre bandes, venoit après nous. Le reste de sa petite armée, qui composoit un gros de mille à douze cens Arquebusiers, en six pelotons, fermoit la marche.

Il y avoit trois portes à forcer, qu'on se hâta de renverser avec le petard; après lequel on employoit la hache, les ouvertures se trouvant si étroites, que les premiers qui y entrèrent, ne purent le faire qu'en rempant sur le ventre. Au bruit du petard, quarante hommes armés, & environ deux cens Arquebusiers presque nuds accoururent pour disputer l'entrée, pendant que les Cloches sonnant l'alarme avertissoient tout le monde de se mettre en défense. En un moment les maisons furent couvertes de gens, qui renversoient de grosses pieces de bois, les tuiles & les pierres, avec des cris redoublés de *charge*, *tuë*: nous comprîmes qu'on s'étoit disposé de longue main à nous bien recevoir. Il fallut donc dès l'abord essuyer un choc, qui dura plus d'un quart-d'heure, & ne fut pas le moins terrible. J'y fus renversé par terre, d'une grosse pierre qui fut jettée par une fenêtre; & je me relevai à l'aide du Sieur de La-Bertichere, & de La-Trape. Nous avançons fort-peu, parce qu'en la place des pelotons que nous mettions hors de combat, il en succédoit d'autres frais dans le même moment; enforte qu'avant que d'avoir pu gagner la grande place, nous avions déjà livré plus de douze combats. Mes cuissarts s'étant détachés dans la mêlée, je fus blessé à la cuisse gauche. Arrivés à la Place, nous trouvâmes des barricades qu'il fallut renverser avec une peine infinie, & exposés aux décharges continuelles de l'artillerie qu'on avoit mise en batterie. Le Roi ne cessa point d'être à la tête pendant toutes ces attaques. Il y rompit deux pertuisannes, & ses armes y furent marquées de plusieurs coups de feu & de main. Nous en avons déjà assez fait pour une belle victoire; mais à voir tout ce qui restoit à faire, on pouvoit dire que nous n'avions pas encore commencé. La Ville étant d'une fort grande enceinte, & pleine d'un si grand nombre

1580.

Antoine de
Roquelaure.

1580.

de soldats, qu'en comparaison d'eux nous n'étions qu'une poignée; à chaque carrefour, c'étoit un combat à essuyer; à chaque maison de pierre, une escalade à faire: le terrain étoit si bien défendu, que le Roi de Navarre ayant sans cesse besoin de tout son monde, nous n'avions pas le temps de respirer.

On aura de la peine à croire qu'il se passa cinq jours & cinq nuits entières dans ce violent exercice. Pendant tout ce temps-là aucun de nous n'osa, ni quitter ses armes pour un seul instant, ni s'écarter, ni prendre de nourriture que les armes à la main, ni goûter aucun repos, si ce n'est en s'appuyant tout debout contre les boutiques pour quelques momens. A la fatigue, à l'épuisement, au poids des armes, & à l'excessive chaleur se joignoient les blessures, qui achevoient de nous ôter ce qui nous restoit de forces. Il n'y avoit personne qui n'eût les pieds si écorchés, & si pleins de sang, qu'il nous étoit impossible de nous soutenir. Les Bourgeois qui ne souffroient aucune de nos incommodités, & qui s'appercevoient de plus en plus de notre petit nombre, loin de parler de se rendre, ne songeoient qu'à faire durer le combat jusqu'à l'arrivée d'un secours, qu'on leur disoit être fort-proche. Ils pouffoient de grands cris, & s'animoient par notre opiniâtreté. Quelque peu qu'ils se défendissent, ils en faisoient toujours assez pour nous obliger à nous tenir sur nos gardes: ce qui étoit achever de nous accabler. Dans cette extrémité, les principaux Officiers s'approcherent du Roi, & lui conseillèrent de rassembler le plus qu'il pourroit de gens autour de sa Personne, & de s'ouvrir une retraite. Ils redoublèrent leurs instances, sur le bruit qui se répandit, & qui étoit vrai, que le secours attendu par les habitans venoit d'arriver du côté de La-Barre; & qu'il feroit dans la Ville, sitôt qu'il auroit eu le temps de percer le mur. Mais ce brave Prince que rien ne pouvoit abbatre, ni faire trembler, surmontant la douleur qu'il ressentoit de ses blessures, se tourna vers eux avec un visage riant, & un air d'assurance qui en inspiroit aux plus foibles, & se contenta de leur répondre: » Il est dit » là-haut ce qui doit être fait de moi en cette occasion. » Souvenez-vous que ma retraite hors cette Ville sans l'» voir assurée au parti, fera la retraite de ma vie hors de

» ce corps : Il y va trop de mon honneur d'en user autrement. Ainsi qu'on ne me parle plus que de combattre, de vaincre, ou de mourir. «

1580.

Ranimés par les paroles & l'exemple d'un si brave Chef, nous recommençâmes à faire de nouveaux efforts ; mais il y a toute apparence que nous aurions tous succombé enfin, sans l'arrivée de Chouppes, que le Roi avoit eu la précaution de mander avant l'attaque. Il apprit le danger du Roi, & il se fit un passage dans la Ville avec cinq ou six cens Arquebusiers & cent chevaux, en marchant sur le ventre aux ennemis qui voulurent lui boucher le passage. Sitôt qu'il se fut joint à nous, nous marchâmes ensemble vers La-Barre, par où le secours ennemi s'efforçoit d'entrer. Tout ce quartier qui tenoit encore fut forcé ; & quand nous nous fûmes rendus maîtres des Tours & des Parapets, il ne nous fut pas difficile d'obliger les ennemis du dehors à abandonner leur entreprise, & à se retirer : après quoi les habitans ne se trouvant pas les plus forts, ils mirent les armes bas. La Ville fut entièrement pillée : ma bonne fortune fit tomber entre mes mains une petite boîte de fer, où je trouvai quatre mille écus en or. Dans le détail d'une action si chaude, si longue, & si glorieuse au jeune Prince (100) qui la conduisoit, je suis obligé de supprimer quantité de circonstances, & d'actions particulières, soit du Roi, soit de ses Officiers, qui paroïtroient presque des fables.

Pierre de Chouppes.

Le Roi de Navarre s'en retourna à Montauban, après avoir laissé Cabrieres (101) Gouverneur dans Cahors. Il défit encore deux ou trois troupes de l'armée du Maréchal de Biron, qui fut obligé de la tenir enfermée dans Marmande. Pour en être plus à portée, le Roi de Navarre vint loger à Tonneins, d'où s'ensuivit une infinité de petites attaques ; les soldats du Maréchal de Biron faisant tous les jours des courses sur le pays ennemi. Henry fit un jour avancer Lefignan à la tête de vingt-cinq Gentilshommes des mieux montés, du nombre desquels j'étois, jusqu'aux portes de Mar-

En Agenois, sur la Garonne.

(100) D'autres Historiens conviennent que cette attaque dura cinq jours entiers, & que Henry IV. y eut un grand nombre de soldats blessés, & soixante-dix seulement de

tués. M. de Thou la rapporte un peu différemment : mais nos Mémoires sont plus croyables sur ce fait.

(101) Consultez d'Aubigné, tom. 2. liv. 4. sur ces expéditions.

1580.

mande, comme pour faire un défi : ce qui n'étoit que trop ordinaire. Il nous fit suivre par cent Arquebusiers, qui mirent ventre à terre sur le bord d'un ruisseau, à quelque distance de nous; & il se tint lui-même dans un petit bois un peu éloigné, avec trois cens chevaux, & les deux Compagnies de ses Gardes. Notre ordre étoit de faire simplement le coup de pistolèt, de chercher à prendre quelques soldats que nous trouverions hors des murs, & de nous retirer vers le gros d'Arquebusiers, d'abord qu'on commenceroit à nous pour suivre: Ce que nous exécutâmes aussitôt que nous eûmes vu cent chevaux sortir de la place pour venir à nous; quoique ces Cavaliers nous criassent d'une maniere assez insultante de les attendre. Un Officier de notre troupe, nommé Quasy, qui s'entendit défier nommément, ne put s'empêcher de tourner bride vers celui qui lui faisoit ce défi; le renversa mort; y perdit lui-même son cheval; & regagnoit le gros de sa brigade à pied, lorsqu'il fut attaqué par le parti ennemi entier, irrité de la mort de leur camarade. Nous marchâmes à son secours, & il y eut bientôt une mêlée des plus chaudes; pendant laquelle un de nos Valets saisi de frayeur s'enfuit, & porta l'alarme au Roi de Navarre, en lui disant, que nous & les Arquebusiers avions été tous passés au fil de l'épée: ce qui étoit sans aucun fondement. Au contraire, après quelques momens de combat, les ennemis ayant aperçu les Arquebusiers, qui sortoient de leur embuscade pour venir nous seconder, craignirent quelque surprise; & croyant que toute l'armée leur alloit tomber sur le corps, ils se retirèrent dans la Ville. On eut bien de la peine à arrêter le courage d'Henry, qui vouloit fondre sur l'armée ennemie pour nous venger, & périr glorieusement. Mais on lui fit de si fortes instances de se retirer, qu'il prit enfin ce parti à regret. Son étonnement fut grand, lorsqu'il nous vit revenir; & sa douleur le fut encore davantage d'avoir ajouté foi à des Conseillers trop timides; sur-tout lorsqu'il vit Lesignan se plaindre avec beaucoup d'aigreur d'avoir été abandonné en cette occasion. Pour moi, j'y perdis un cheval, qui fut tué sous moi.

Des nouvelles bien plus fâcheuses ajoutèrent beaucoup au chagrin du Roi de Navarre. Le Prince de Condé non con-

tent de lui avoir débauché une partie de ses troupes, & de s'être séparé de son parti d'une manière éclatante, avoit attiré dans le sien quelques Villes du Dauphiné & du Languedoc, qu'il ôtoit à Henry pour s'en composer une Souveraineté. Il avoit engagé au Prince Casimir Aiguemortes & Pecaïs, pour sûreté du secours que ce Prince lui promettoit. Et en dernier lieu il venoit de s'emparer de La-Fere (102) en Picardie, dont la perte ne pouvoit être regardée du Roi de Navarre d'un œil indifférent. Ce Prince dont l'armée étoit déjà si inférieure à celle des Catholiques, fut encore obligé de la démembrer. Il fit partir le Vicomte de Turenne, qui déconcerta tous les projets du Prince de Condé : Pour lui, il ne put plus tenir la Campagne devant le Maréchal de Biron ; & il se renferma dans Nerac, où étoient les Dames & toute la Cour de Navarre, toujours brillante malgré le mauvais état des affaires du Roi.

1580.

Villes du
Languedoc.

Cette retraite donna encore une autre face à cette guerre. Sans qu'on pût l'appeller guerre de campagne, ni de Siège, elle étoit l'une & l'autre ensemble. Biron jugeant que le siège de cette Place étoit une entreprise au dessus de ses forces, ne cherchoit qu'à y jeter l'alarme en tenant ses troupes aux environs ; & le Roi de Navarre bloqué dans cette Ville, ne laissoit pas de se répandre de temps en temps dans la campagne. Les portes de la Ville ayant été fermées par son ordre, sa Cavalerie lui devint inutile ; & notre seule ressource fut de nous attrouper, & de faire des sorties par les guichets qu'on tenoit ouverts, pour aller attaquer des détachemens séparés de l'armée des Royalistes, quelquefois à la barbe de l'armée entière. Je repris mon premier métier de Fantassin ; & me mêlant avec le reste des Officiers, je me trouvai à plusieurs de ces bravades, dans lesquelles il n'y a ni honneur ni gloire à acquérir : aussi étoient-elles sévèrement condamnées par le Roi de Navarre. On lui vint dire un jour, que je venois d'être blessé & pris par un parti ennemi. Malgré sa colère, il fit partir Des-Champs & Dominge pour me dégager, s'il en étoit temps encore ; & il me défendit expresse-

(102) Elle fut reprise incontinent par le Maréchal de Matignon. On trouve dans les Mémoires de la Ligue une Lettre de la Reine Catherine || au Prince de Condé, par laquelle elle le remercie d'avoir pris les armes contre la Cour.

1580.

ment de sortir de la Ville sans son ordre, en me donnant les noms de rémeraie & de présomptueux, que j'avoué que je ne méritois que trop : car il y a de la folie & de l'extravagance à se précipiter dans un danger, dont on ne peut sortir que par miracle. Le Maréchal de Biron fit démonstration d'assiéger Nerac ; mais tout se réduisit à quelques coups de main, dont les Dames furent quelquefois spectatrices de dessus les remparts, où le Général ennemi, sans respect pour elles fit tirer cinq ou six volées de canon (103) à coup perdu.

Dans le pays
de Foix.

Le Roi de Navarre ne laissa pas pourtant de se saisir de Monfégur. Le Capitaine Milon enferma cinq cens livres de poudre dans une saucisse, qu'il trouva moyen d'introduire dans un égout, qui aboutissoit au fossé de la place entre les deux principales portes. Le bout de la saucisse par lequel on devoit mettre le feu, demeura caché dans les herbes. Tout étant disposé pour faire jouer cette machine, le Roi nous permit d'en aller voir l'effet, qui fut merveilleux. L'une des deux portes fut jettée au milieu de la Ville, & l'autre cinquante pas avant dans la campagne. Toutes les voûtes furent ruinées, & le mur ayant laissé un passage à trois hommes de front, la Ville fut prise. Les ennemis paroissant déterminés à la reprendre, le Roi m'ordonna de m'enfermer dedans avec quarante Gentilshommes. Nous ne songeâmes qu'à bien fortifier la Place de palissades & de retranchemens, qui pussent nous tenir lieu de ceux que la poudre avoit ruinées : ce que nous fîmes sans interruption, malgré la Coqueluche, espece de (104) maladie courante, dont nous fûmes tous fort incommodés, & moi plus que tous les autres. Nous mîmes enfin la Place en état de n'avoir rien à craindre des ennemis : après quoi je retournai vers le Roi de Navarre, qui voulut m'apprendre en cette occasion, par les caresses dont il me combla, à faire une juste différence en-

(103) Un coup de Canon donna contre une des portes de la Ville, derrière laquelle étoit la Reine de Navarre. Elle fit ôter à la Paix le Gouvernement de Guyenne à ce Maréchal.

(104) Elle prenoit dans les reins,

la tête, & sur-tout la poitrine : la seignée & la purgation étoient mortelles dans cette maladie. De Thou remarque encore, que ce mal fut comme l'avant-coureur d'une peste, qui emporta quarante mille hommes dans Paris, *liv. 73.*

tre les actions militaires que le devoir autorise, & celles où l'on n'écoute qu'un mouvement fougueux & bouillant. Je voyois avec plaisir que le cœur de ce Prince de jour en jour se déclaroit en ma faveur; & qu'il donnoit à un penchant naturel ce qu'il croyoit n'accorder qu'à la seule recommandation, que lui avoit fait en mourant la Reine sa mere, de ma personne & de ma fortune. Il récompensa quelques services legers que je lui avois rendus cette année, par une charge de Conseiller de Navarre, & de Chambellan ordinaire, avec deux mille livres d'apointement: il n'y en avoit point en ce temps-là de plus considerables; & je n'avois que dix-neuf ans. Mais le feu de la jeunesse me fit commettre une faute, qui devoit me faire perdre pour toujours les bonnes graces de ce Prince.

Je soupais avec Beauvais fils du Gouverneur du Roi de Navarre, & un Officier nommé Usseau, qui prirent querelle ensemble, & résolus de se battre, me prièrent de leur en faciliter les moyens, & de tenir leur dessein secret. Au lieu d'aller incontinent en avertir le Roi, dont toute l'attention étoit d'empêcher ces combats, qu'un faux point d'honneur rendoit en ce temps-là si communs, j'eus l'imprudence de leur promettre l'un & l'autre; & ayant inutilement essayé de les raccommoder, je les menai moi-même sur le pré, où ils se firent tous les deux une dangereuse blessure. Le Roi de Navarre qui aimoit Beauvais, fut extrêmement irrité de la part que j'avois à cette affaire; & m'ayant envoyé chercher, il me dit avec indignation, que je tranchois du Souverain jusques dans sa Cour, & que s'il me rendoit justice, je méritois qu'il me fit couper la tête. J'aurois effacé ma faute par un simple aveu; j'y en joignis une seconde plus grande. Piqué de la menace du Prince, je lui répondis étourdiment, que je n'étois ni son sujet, ni son vassal. Je menaçai à mon tour de quitter son service; & ce Prince n'ayant répondu à mon insolence que par un juste mépris, j'allois en ce moment me séparer, & peut-être pour toujours, de la personne de ce bon Prince, si les Princesses n'eussent entrepris de faire ma paix auprès du Roi, qui écouta l'amitié qu'il avoit pour moi, & se contenta de me faire sentir la grandeur de ma faute, en me recevant pen-

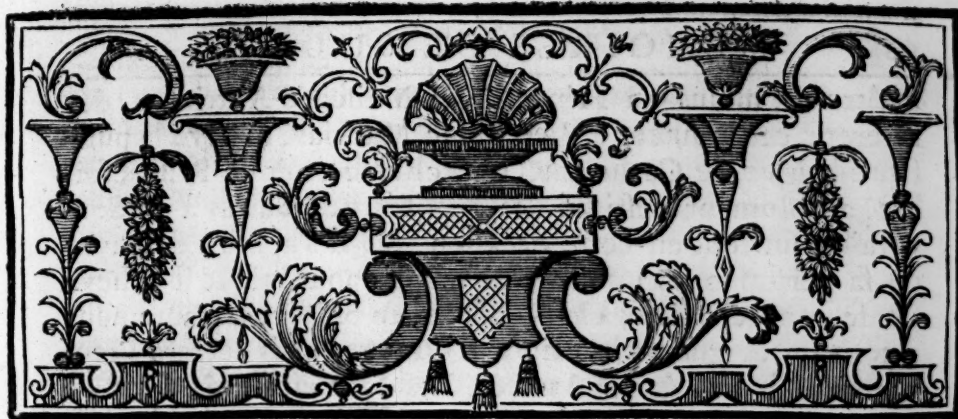
1580.

dant quelque temps avec beaucoup de froideur. Enfin lorsqu'il se fut convaincu que le regret que je lui témoignois étoit sincere, il reprit pour moi ses premiers sentimens. Ce trait de bonté me faisant connoître combien ce Prince si doux méritoit d'être servi, je m'attachai plus fortement à lui ; & je résolus de cet instant de n'avoir jamais d'autre Maître. Mais je m'en vis éloigner pour quelque temps, par une promesse assez imprudente, que j'avois faite au Duc d'Alençon,

Fin du premier Livre.



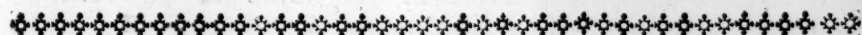
MEMOIRES



MEMOIRES

DE

SULLY.



LIVRE SECOND.



A Reine-Mere fertile en projets pour la grandeur de sa Maison (1), & plus encore pour ses desseins particuliers, ayant perdu l'esperance de marier le dernier de ses fils avec la Reine d'Angleterre, avoit tourné toutes ses vuës vers la Flandre, dont elle avoit entrepris de le rendre Souverain. Elle avoit fait au commencement plusieurs tentatives inutiles auprès des Flamands, qui croyant pouvoir appaiser le ressentiment de l'Espagne (2), en se donnant pour

1580.

(1) On trouve à ce sujet dans M. de Thou, *liv. 96.* qu'avant que le Duc d'Anjou fût appelé à la Couronne de Pologne, Catherine qui vouloit d'une maniere ou d'une autre le faire Souverain, avoit envoyé François de Noailles demander au Grand-Seigneur, qui étoit alors Selim, le Royaume d'Alger pour ce Prince: On devoit y joindre la Sardai-

gne, obtenuë de l'Espagne en échange de la Navarre, dont on lui assûroit la possession; & on eût donné au Roi de Navarre pour équivalent de ses droits sur ce Royaume, d'autres biens en France.

(2) La révolte des Provinces-Unies contre l'Espagne, dont on verra toutes les suites dans ces Mémoires, paroît avoir commencé par un soule-

1580.

Guillaume
de Nassau,
Prince d'O-
range.

maître du moins un Prince de la Maison d'Autriche, défererent cet honneur à l'Archiduc Mathias, malgré la puissante brigue de Catherine. L'Archiduc étoit un Prince foible, absolument destitué des qualités nécessaires à un Souverain, sur tout en cette occasion, où il s'agissoit de payer de sa personne. On conçut du mépris pour lui; & il acheva de se rendre odieux à la Noblesse, en préférant hautement à tous les Seigneurs le Prince d'Orange, qu'il déclara Lieutenant Général de ses Armées. Les Flamands dégoûtés de ce nouveau Maître, ne songerent plus qu'à s'en défaire. Ils jetterent les yeux sur Monsieur, comme sur un Prince capable de les soutenir par lui-même, & par la puissante protection de la France.

Antoine de
Silly, Sieur de
La-Rochepot.

Il étoit à Coutras lorsque les Députés des Provinces-Unies vinrent lui faire leur offre. Il l'accepta avec joie; & il ne différa de passer dans les Pays-Bas, que jusqu'à ce qu'il pût y paroître avec un cortège convenable à sa naissance. Dans cette vue, il commença à solliciter fortement tout ce qu'il y avoit de Seigneurs & de Gentilshommes distingués à la suite du Roi de Navarre. La plupart des Catholiques s'attachèrent à lui; & l'espérance d'une paix solide & durable, dont la Reine-Mere avoit soin d'entretenir les Protestans, fit aussi que plusieurs de ceux-cy lui promirent de le suivre. Fervaques & La-Rochepot, tous deux mes parens, s'engagerent avec lui; & pour me mettre de la partie, ils me représenterent qu'après le malheur qui venoit de m'arriver de perdre mon pere, je devois prendre le soin de recueillir la succession du Vicomte (3) de Gand, qui m'avoit desherité pour cause de Religion; & de chercher à rentrer en possession de plusieurs autres biens, que ma famille pouvoit prétendre en Flandre, & que la protection du nouveau Souverain pouvoit seule me procurer. A ces motifs ils ajoûterent, de la part de Monsieur, une promesse de douze mille écus pour me mettre en équipage. Je me rendis à leurs sollicitations, & je donnai ma parole. Il se passa depuis par les différentes conjonctures, un espace

vement, & une confédération qui s'y firent en l'an 1566, dont l'objet étoit d'empêcher l'établissement de l'Inquisition dans tout ce pays. *Mss.*

de la Bibl. du Roi, Vol. cotté 9981.

(3) Hugues de Melun, Vicomte de Gand, grand-pere maternel de M. de Sully.

de temps assez considerable , avant que Monsieur pût aller en Flandre. Enfin tous les obstacles ayant été levés (4), & les Flamands redoublant leurs instances, ce Prince nous fit ressouvenir de notre engagement, & nous manda de nous rendre auprès de lui.

J'allai prendre congé du Roi de Navarre ; & j'eus avec ce Prince, sur mon départ & sur le sujet de mon voyage, une longue conversation, à laquelle je n'ai jamais pensé depuis, sans être pénétré des sentimens de générosité & d'affection qu'il me témoigna ; & sans admirer la pénétration de son esprit & la justesse de ses conjectures. » C'est à ce » coup, me dit-il, aussi-tôt que je lui eus parlé de le quitter, » que nous allons vous perdre tout-à-fait ; vous allez » devenir Flamand & Papiste. « Je l'assurai que je ne serois ni l'un ni l'autre : mais que j'aurois un reproche éternel à me faire, si faute de cultiver mes parens, & pour éviter un peu de peine, je me voyois frustré des grandes biens qui pouvoient me revenir des Maisons de Béthune, de Melun & de Horn (5) : Que ce motif seul me portoit à suivre Monsieur, & seulement pour un temps ; après lequel je lui jurois que rien ne seroit plus capable de m'empêcher de suivre mon inclination, en m'attachant à sa seule personne : Et que pour peu qu'il eût besoin de moi, je quitterois la Flandre à son premier ordre. Ensuite il m'entretint des prédictions qui lui avoient été faites, qu'il seroit un jour Roi de France ; & je lui dis à mon tour, qu'on m'avoit prédit une grande fortune : J'ai eu long-temps le foible d'ajouter quelque foi à ces prétendues prophéties. Pour le Roi de Navarre, qui croyoit que la Religion doit nous inspirer du mépris pour tous ces *méchans pronostiqueurs*, c'est ainsi qu'il les appelloit, il avoit au-dedans de lui-même un oracle bien plus sûr ; c'est une connoissance parfaite du caractère & de la personne de Monsieur, & une sagacité qui lui dévoiloit

(4) Par la Paix conclue au Fleix, Château sur la Dordogne, entre le Roi de Navarre & le Duc d'Anjou. Les Protestans auxquels la dernière guerre n'avoit pas été favorable, y consentirent sans peine : le Duc d'Anjou la souhaitoit ardemment pour l'exécution de ses desseins dans les Pays-Bas. Elle se fit au mois de No-

vembre : les articles en demeurerent secrets, & apparemment furent peu importans : les Villes de sûreté restèrent aux Calvinistes par une prolongation de six ans.

(5) Anne de Melun, mere de l'Auteur, étoit fille de Hugues, Vicomte de Gand, & de Jeanne d'Horn.

1580.

presque l'avenir. » Il me trompera, dit-il, s'il remplit ja-
 » mais l'attente qu'on conçoit de lui; il a si peu de cou-
 » rage, le cœur si double & si malin, le corps si mal bâti,
 » si peu de graces dans son maintien, tant d'inhabileté à
 » toutes sortes d'exercices, que je ne sçaurois me persuader
 » qu'il fasse jamais rien de grand. «

Le Roi de Navarre avoit eu le temps de connoître à fond ce Prince, lorsqu'ils étoient retenus prisonniers ensemble. Sa memoire lui rappelant en ce moment une infinité de traits, qui lui donnoient lieu de conjecturer qu'inafailliblement il échouëroit dans un dessein si noble & si hasardeux; il me raconta qu'il étoit arrivé à Monsieur de heurter contre le pilier en courant la bague, & en maniant son cheval de se laisser tomber si lourdement, que son Ecuyer ne put lui sauver la honte d'une chute si mal adroite, qu'en coupant promptement & subtilement les rênes de son cheval: Qu'il ne réussissoit pas mieux à la danse, à la chasse, & à tous les autres exercices: & qu'au lieu de se rendre justice sur ces défauts naturels, & de les effacer en quelque maniere par beaucoup de modestie & d'ingénuité, sa haine s'allumoit d'abord secrètement contre tous ceux qui étoient plus favorisés que lui de la nature. Le Roi de Navarre étoit en état d'en rendre de bons témoignages; la préférence que les Dames lui donnoient en tout sur le frere du Roi, ses rivalités avec ce Prince au sujet de Madame (6) de Sauves, d'autres démêlés de Cour semblables, l'avoient rendu l'objet de la jalousie de Monsieur. Toutes ces particularités dont il m'entretint, peu considerable; en soi, ont cessé de

(6) N... de Beaune de Samblancay, mariée à Simon de Fizes, Baron de Sauves, Conseiller d'Etat, & premier Secrétaire des Commandemens, mort le 27 Novembre 1579. Elle a rendu ce nom fort connu par ses galanteries: elle se remaria en secondes nocces au Marquis de Noirmoutier. » Un soir, dit l'Historien » Matthieu, que le Duc d'Alençon » étoit auprès d'elle, le Roi de Navarre lui dressa un tour de page, » de sorte qu'en se retirant, il heurta » quelque chose si rudement, qu'il » en eut l'œil tout meurtri. Le len-

» demain de loin que le Roi de Na-
 » varre le rencontra, il s'écria: Eh!
 » qu'est cela, mon Dieu? à l'œil! à
 » l'œil! quel accident! Le Duc lui ré-
 » pondit brusquement: Ce n'est rien;
 » peu de chose vous étonne. L'autre
 » continuë de le plaindre: le Duc pi-
 » qué d'ailleurs, s'avance, & fei-
 » gnant de ne penser qu'à rire, lui
 » dit à l'oreille: quiconque dira que
 » je l'ai pris où vous pensez, je le fe-
 » rai mentir. Souvray & Du-Guaft
 » les empêcherent de se battre. «

Tom. I. liv. 7. p. 409.

me paroître telles, lorsque j'ai songé que toutes les vuës du Roi de Navarre avoient été parfaitement justifiées par l'évenement. Il finit par me dire qu'il s'appercevoit bien, que Catherine avoit un dessein formé d'exterminer le parti Protestant, & que dans peu il auroit besoin de ses fidelles serviteurs. Il m'embrassa en achevant ces paroles, & me souhaita un voyage plus heureux qu'il ne devoit l'être pour notre Chef. Je tombai à ses genoux, & je lui protestai en lui baissant la main, que j'étois prêt de verser tout mon sang pour lui. J'allai aussi saluer les Reines; ensuite je pris la poste, & me rendis à Rosny.

J'envoyai à Paris Maignan mon Ecuyer, m'acheter des chevaux. Je n'en ai point eu depuis de pareils à deux qui me furent amenés: L'un étoit un cheval d'Espagne noir, qui n'avoit pour toute marque qu'une tache blanche à la fesse droite: le second étoit un cheval de Sardaigne, à qui la nature avoit donné l'instinct de défendre celui qui le montoit; il rouloit les yeux, & se jettoit la bouche béante sur l'ennemi, qu'il ne quittoit qu'après l'avoir terrassé. Comme une partie des Domaines de Monsieur s'étendoit aux environs de Rosny, je trouvai l'occasion de profiter de l'offre que ce Prince m'avoit faite, dans un reste de bois dont je lui demandai à traiter à mon profit: ce qui me produisit une somme de quarante mille francs, avec laquelle je mis en quinze jours toute ma troupe en pied. Elle étoit composée de plus de quatre-vingt Gentilshommes, dont quelques-uns me suivoient volontairement, & les autres recevoient de moi une pension de deux cens livres au plus. Avec ce cortège j'allai joindre Monsieur, qui nous attendoit dans son Château de Fere en Tardenois, d'où, après quelques chasses de Daims, nous marchâmes vers Saint-Quentin, lorsque toutes ses troupes furent rassemblées.

Le Prince de Parme étoit avec toute son armée aux environs de Cambrai, qu'il tenoit bloqué. C'étoit une occasion à tous les braves de notre armée de se signaler; & chacun souhaitoit de commander le premier parti qu'on enverroit à la découverte. Cet honneur m'échut par l'ordre que Fervaques, Grand-Maréchal des Logis, mon parent & mon ami, avoit mis dans l'armée; mais il me fut inutile. Je revins sans avoir fait aucun prisonnier; il ne sortit personne

Alexandre
Farnese, Duc
de Parme.

Guillaume
de Hautemer
de Fervaques.

1581.

des Lignes des Assiégeans, quoique j'en passasse assez près pour essuyer plusieurs décharges. Le Vicomte de Turenne en sentit une secrète joie, parce que j'avois refusé l'offre qu'il m'avoit faite de se joindre à moi, si je voulois attendre jusqu'au lendemain. Il prit cent Gentilshommes d'élite, avec lesquels il s'avança vers Cambrai, se flarant de ne pas faire une démarche inutile. L'effet n'y répondit pas. Cette belle troupe eut le malheur d'être défaite par quatre-vingt ou cent hommes de la Compagnie de M. de Roubaix, (7) de la Maison de Melun, qui servoit dans l'armée ennemie: dix ou douze des nôtres furent faits prisonniers; entr'autres, (8) Ventadour & le Vicomte de Turenne lui-même.

Monsieur s'avançoit cependant, dans l'intention de livrer bataille au Général ennemi. Mais celui-cy s'étoit posté si avantageusement, qu'on n'entreprit pas de le forcer; & dès la nuit suivante il leva le Blocus, & se retira vers Valenciennes, sans perdre un soldat, & laissant encore derrière lui les passages si bien gardés, qu'il ne craignoit pas d'être joint. Monsieur entra dans Cambrai, & fut reçu avec magnificence par le Gouverneur, qui étoit d'Inchy. Câteau-Cambresis refusa de se rendre, & fut emporté d'assaut. Monsieur qui vouloit dans ce commencement donner des marques de douceur, qui le fissent aimer, défendit sous de très-grandes peines les violences contre le sexe, qui sont les malheureux droits de la guerre; & craignant que ces ordres ne fussent pas plus capables de mettre un frein à la brutalité du soldat, que la peste dont ce Fort étoit infecté; il donna les Eglises pour asyle, & y mit des sauve-gardes. Une jeune fille fort belle, vint se jeter entre mes bras, comme je me promenois dans les rues, & me tenoit serré, en me conjurant de la garantir de quelques soldats, qui s'étoient cachés, disoit-elle, lorsqu'ils m'avoient aperçu. Je la rassurai, & m'of-

Charles de
Gaure, Sieur
d'Inchy.

(7) Robert de Melun, Marquis de Roubaix ou Robeck, Général de la Cavalerie Espagnole. Le dessein du Vicomte de Turenne, étoit de se jeter dans Cambrai. Voyez ses Mémoires, p. 311. & suiv. Il y marque, qu'il aimoit mieux se rendre prisonnier de M. de Robeck que du Roi d'Espagne; ce qui fit durer sa prison deux ans & dix mois, parce que

l'Espagne appréhenda qu'après que Robeck auroit touché la rançon du Vicomte, qui fut de cinquante-trois mille écus, il ne quittât son service.

(8) Anne de Levis, depuis Duc de Ventadour, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Limosin, & Lieutenant Général en Languedoc, mort en 1622.

fris de la conduire dans la premiere Eglise. Elle me répondit, qu'elle s'y étoit présentée ; mais qu'on n'avoit pas voulu la recevoir, parce qu'on sçavoit qu'elle avoit la peste. Je devins froid comme un marbre à cette déclaration ; & la colere me redonnant des forces, je repoussai d'entre mes bras cette fille, qui m'exposoit à la mort, lorsqu'elle avoit une raison de se faire respecter, qui me paroissoit sans réplique ; & je m'enfuis, m'attendant à tout moment d'être saisi de la peste.

Monsieur ayant attaqué les passages d'Arleux (9) & de l'Ecluse, j'y fis quelques prisonniers, que je renvoyai sans rançon, lorsque je sçus qu'ils appartenoient au Marquis de Roubaix mon cousin. Roubaix qui n'ignoroit pas les droits que j'avois sur les biens du Vicomte de Gand, qu'il avoit usurpés, reçut mal cette générosité. » Pardieu, dit-il, ces » civilités sont belles & bonnes, mais s'il étoit pris, il porte » sa rançon avec lui. « Ce malheur, que j'avois lieu de craindre, me seroit pourtant arrivé deux jours après à l'attaque d'une Chaussée, si Sesseval n'eût fait à propos une charge, qui me tira d'un fort grand danger.

Le Prince de Parme ayant séparé son armée dans les Pays-Bas, Monsieur revint à Cambrai, où il usa envers d'Inchy d'une perfidie bien peu digne d'un grand Prince, dont toutes les paroles doivent être si inviolables, qu'on n'ait pas seulement la pensée de le soupçonner sur le chapitre de la bonne foi. Il se pria à dîner chez ce Gouverneur, qui fit une dépense excessive pour le recevoir dans la Citadelle d'une maniere convenable à son rang. Il nous invita plus de soixante à faire compagnie au Prince, qu'il traita avec autant de grandeur que de magnificence. On lui vint dire pendant le repas, qu'il se présentoit des Gardes de Monsieur pour entrer. D'Inchy auroit cru manquer à une partie essentielle à sa reception, s'il les avoit renvoyés. Il donna ordre qu'on laissât entrer tout ce qui viendrait de la part de Monsieur, qui étoit, disoit-il, le seul Maître dans le Château. Il disoit plus vrai qu'il ne pensoit. Après ceux-cy il en vint d'autres, & encore d'autres ; jusqu'à ce que la partie se trouvant la plus forte, ces Gardes de Monsieur desarmèrent ceux de M. d'Inchy,

(9) On peut voir le détail de toute cette expédition de Monsieur en || Flandre dans plusieurs Historiens, qu'il seroit trop long de nommer.

1581.

& se saisirent du Château. Tout cet arrangement étoit de l'invention de Monsieur, qui comptoit de la part de ce Gouverneur sur une sincérité, que lui-même ne connoissoit pas. Lorsque d'Inchy ne put plus douter de son malheur, il fit des plaintes ameres à Monsieur, qui pour toute réponse le paya d'un rire insultant sur son accent Picard, & le fit sortir du Château, qu'il donna à (10) Balagny. Il crut avoir assez dédommagé d'Inchy, par le don de la Ville & du Duché de Château-Thierry. Mais ce Gentilhomme, qui vit la différence de ce qu'on lui donnoit avec ce qu'on lui ôtoit, se livra au désespoir, & chercha la mort, qu'il trouva peu-à-peu dans une escarmouche.

Ensuite Monsieur repassa en France, malgré les prières des Habitans du Pays, qui l'assûroient qu'après la prise de cinq ou six Places, les seules qui fussent de quelque conséquence, toute la Flandre se rendroit à lui : C'étoit pour se préparer au voyage d'Angleterre, qu'il fit en effet très-peu de temps après. Toutes les Histoires ont parlé de la reception que lui fit la Reine (11) Elizabeth, & de l'espece d'engagement qu'il contracta avec elle. Je n'en dirai rien, quoique j'aye été de ce voyage.

1582.

Fort sur l'Escal.

François de Bourbon, fils du Duc de Montpensier.

D'Angleterre Monsieur repassa en Zélande, flaté de mille agréables esperances. Il vint à Lillo, puis à Anvers, où il fut couronné Duc de Brabant par le Prince d'Orange, assisté du Prince Dauphin, & de toute la Noblesse du Pays, qui faisoit éclater sa joie en mille manieres. Cette affection des Flamands pour Monsieur eut un terme bien court. Le Prince d'Orange, le seul qui fût encore plus aimé que lui du Peuple, ayant été manqué d'un coup de pistolet (12) dans sa chambre à Anvers ; la populace qui crut ne pouvoir accuser

(10) Jean de Montluc, fils naturel de Jean de Montluc Evêque de Valence ; il en sera parlé dans la suite.

(11) On sçait que la Reine d'Angleterre laissa de cette maniere une partie des Princes de l'Europe se flatter de l'esperance de l'épouser ; & qu'elle n'en vint jamais jusqu'à la conclusion, soit par politique, soit par des raisons purement naturelles : c'est une question qui n'est pas en-

core décidée. Monsieur y passa l'Hiver de 1581, & repassa en Flandre au Printems de 1582. Voyez le détail de ce Voyage, & celui de toutes les Négociations pour ce mariage, fort au long dans les Mémoires de Meyers, tom. 1. p. 474. 603.

(12) Le 18 Mars 1582, par Jean de Jaureguy, Basque de nation ; le coup lui perça la machoire de part en part. Le meurtrier fut tué par les gens du Prince d'Orange, qui vinrent au

accuser de ce coup que les François, se souleva, & vouloit faire main basse sur eux: Monsieur ne trouva de sûreté, qu'en se réfugiant chez le blessé. Lorsque la véritable cause de cet (13) assassinat eut été découverte, il n'y eut point d'excuses ni de satisfactions que les Bourgeois ne fissent à Monsieur, de l'injustice de leurs soupçons, & de la révolte qu'ils avoient causée. Mais cet outrage étoit demeuré trop fortement imprimé dans le cœur de Monsieur. Il se promit bien à lui-même, qu'il s'en vengeroit d'une manière éclatante. Le Prince d'Orange n'étoit pas un homme qu'on trompât aisément: Dès ce moment il commença à être sur ses gardes; parce qu'il lut dans le cœur du Prince son ressentiment, & la haine envenimée qu'il portoit à tous les Protestans en général.

Pour moi j'en avois déjà eu personnellement des preuves, qui jointes aux autres sujets de plainte que me donna Monsieur, me dégoûtèrent totalement de son service. Je m'étois au commencement attaché uniquement à sa personne, & pour lui plaire je n'épargnois ni soins ni dépense. Je crus pouvoir lui parler de mes prétentions à la succession du Vicomte de Gand, qu'il dépendoit de lui de me faire tomber. Il fit le froid à cette proposition; il usa de remises; & enfin prenant son parti un jour que je redoublois mes instances, il me dit tout-à-fait cavalierement, qu'il ne pouvoit pas en gratifier deux personnes à la fois, & que le Prince d'Epinoï (14) mon cousin avoit obtenu sans peine, ce qui me coûtoit tant d'assiduités. Il y avoit dans cette réponse quelque chose de bien plus piquant que le refus: j'en fus vivement frappé; & peu de jours après je scûs au juste quelle part ses Officiers Protestans & moi avions dans son cœur, lorsque je lui entendis dire publiquement, qu'il venoit de chasser de son Conseil d'Avantigny, le dernier des Huguenots à qui il confieroit ses secrets, & que cela le mettoit fort à son aise.

au bruit, dans le temps qu'il tiroit un poignard pour l'achever. *Chron. Piafechi.*

(13) On connut par les papiers qu'il avoit dans ses poches, qu'il étoit Espagnol; ce qui appaisa le peuple prêt à faire main-basse sur les François. *Mém. d'Aubery du Maurier.*

Tome I.

Le peuple crioit dans les rues: » Voici » des noces de Paris: Allons tuer ces » massacreurs. « *Matthieu, tom. 1. l. 7. à la fin.*

(14) Pierre de Melin, Prince d'Epinoï, fils aîné du Marquis de Richbourg.

1583.

Philippe Mar-
nix, Sieur de
Sainte-Alde-
gonde.

Dès-lors je songeai à quitter ce Prince ingrat ; & en attendant l'occasion de repasser en France , je m'attachai au Prince d'Orange , dans lequel je trouvai tout ce qui manquoit à Monsieur. Je me souviens que peu de jours avant la trahison d'Anvers , étant chez ce Prince avec Sainte-Aldegonde , & un Ministre nommé Viliers ; il nous dit , en parlant de Monsieur , & des Catholiques qui le gouvernoient : » Ces gens ont des desseins pernicious , & pour eux » & pour nous , où , à mon avis , ils ne trouveront pas leur » compte. Je vous prie , Monsieur , ajoûta-t'il en se tournant » vers moi , de ne vous pas éloigner de mon logis. « Il pensoit juste : & sa diligence achevant ce que sa prévoyance avoit commencé , Monsieur eut la double honte d'une (15) trahison manquée. Ayant fait assembler son armée dans la Plaine , il sortit d'Anvers un jour du mois de Février , sous prétexte d'en faire la revue ; & ordonna à ses soldats de rentrer dans la Ville par les portes qu'il avoit à sa disposition , & de s'en rendre les maîtres à main armée. En effet tous ces soldats se jetterent dans Anvers , comme dans une Ville emportée d'assaut , en criant , *Tuë , tuë , Ville gagnée , vive la Messe* : mais le triomphe fut de courte durée. Le Prince d'Orange qui veilloit sur toutes les démarches de Monsieur , donna si bon ordre par-tout , ou plutôt fit si bien exécuter ceux qu'il y avoit mis de longue main , que les soldats de Monsieur furent repoussés , taillés en pièces , ou précipités presque tous : Car la frayeur s'étant mise parmi eux , ceux qui ne purent sortir par les portes , que la grande quantité de cadavres avoit bouchées , se jetterent du haut des murailles.

J'étois monté à cheval sur les deux heures après midi , pour aller joindre Monsieur dans la campagne. Je n'étois pas encore sorti de la Ville , lorsque j'entendis les premiers cris des agresseurs , & que presque aussitôt après je rencontrai le Prince d'Orange , qui me dit , & à quelques Gentilshommes François de la Religion qui étoient avec moi , de

(15) On tentoit au même temps par ordre de Monsieur la même chose sur les principales Villes de Flandre : le projet réussit sur Dunkerque , Dixmude , & Dendermonde , & manqua sur Bruges , Ostende , Nieuport

&c. *De Thou* , liv. 77. M. le Duc de Montpensier & le Maréchal de Biron , firent inutilement tous leurs efforts pour détourner Monsieur de cette entreprise. *Matthieu* , *ibid.*

nous retirer chez lui. Comme François, il n'y avoit que du danger à courir pour nous dans la Ville en ce moment ; comme Huguenots, il n'y en avoit pas moins de la part de l'armée Françoisé, si elle fût demeurée en possession de la Ville. Nous suivîmes son conseil, & nous ne le revîmes qu'après qu'il eut rétabli parfaitement le calme dans la Ville. Tous les soins qu'il se donna pour appaiser les Flamands, & pour leur faire oublier une démarche si inexcusable, sont autant de preuves qu'il ne se porta qu'à regret, & à son corps défendant, à une action qu'aucun François ne désapprouva. Il ne tint pas à lui que le parti Protestant en Flandre ne se raccommodat avec Monsieur : Et pour nous, après avoir sçu que notre intention étoit de joindre ce Prince, il nous mit tous en état de le faire sans risque.

Nous le trouvâmes fort embarrassé dans les environs de Malines, dont les habitans en lâchant leurs écluses avoient fait un grand marais. Il y périt bien quatre ou cinq mille hommes de son armée, & autant de chevaux, de faim & de froid, dans une saison aussi rigoureuse. Monsieur ne laissa pas de demeurer encore cinq ou six mois en Flandre, depuis cette funeste entreprise ; mais son armée avoit été si considérablement diminuée, le reste étoit si délabré, les Villes étoient si bien sur leurs gardes ; & pour comble de malheur le Prince de Parme revenoit si supérieur, que Monsieur fut enfin obligé de repasser en France, avec M. le Duc de Montpensier & le Maréchal de Biron, ne laissant de lui dans tous les Pays-Bas que la memoire d'un nom justement détesté. Malheur à tout Prince assez imprudent, pour ne pas pouvoir cacher sa haine contre ceux dont le service lui devient nécessaire. Mais disons tout d'un coup à l'avantage de la vertu, qu'elle est, tout bien considéré, ce qui assure de la maniere la plus infallible, le succès aux grandes entreprises. La sagesse, l'équité, la bonne discipline, l'ordre, le courage, le bonheur, toutes choses qui s'engendrent dans l'ordre qu'elles sont marquées icy ; voilà tout l'enchaînement des actions des hommes véritablement grands. La marche de ceux qui se parent injustement de ce beau nom, n'offre au contraire que témérité & opiniâtreté, compagnes de l'aveugle ambition ; qu'yvresse de leur puissance, vaine confiance en leurs talens, présomption de

1583.

leur bonne fortune : tous effets de la flatterie , qui pour l'ordinaire ne subjugué si impérieusement personne que ces prétendus Héros , qui se croient nés pour subjuguier tout le monde.

Claude de
Barlaymont ,
Sieur de Haut-
tepenne.

Je ne voulus pas quitter la Flandre sans voir les lieux qui avoient donné naissance à mes ancêtres. Je pris un passeport du Comte de Barlaymont , & je vins à la Bassée chez Madame de Mastin ma tante. Elle me reçut comme un neveu qu'elle avoit desherité , parcequ'il ne croit ni en Dieu , ni en ses Saints , & qu'il n'adore que le Diable : C'est l'idée que le Pere Silvestre , Cordelier , grand Prédicateur & Directeur de cette Dame , avoit jugé à propos de lui donner de tout Protestant , & elle le croyoit sur sa parole. Elle me mena voir une Abbaye qu'elle avoit fondée ; & en me montrant les tombeaux de quelques-uns de mes aïeuls , qu'elle y avoit fait placer , elle prit de là occasion de me parler de ma croyance. Si je fus surpris de lui entendre débiter les rêveries que le Pere Silvestre lui avoit mis dans la tête , elle ne le fut pas moins , lorsque pour la détromper je lui récitai le Symbole , & toutes les prieres qui nous sont communes avec les Catholiques Romains. Les sentimens de la nature se réveillèrent dans l'esprit de cette Dame avec ceux de la raison : elle n'avoit manqué à mon égard que par sa grande simplicité. Elle m'embrassa les larmes aux yeux ; & me promit que non seulement elle m'assûreroit tous ses biens , mais encore qu'elle me feroit rendre ceux du Vicomte de Gand. Elle parloit sincerement : sans doute que le Pere Silvestre trouva des raisons encore meilleures , pour détourner l'effet de ses bonnes intentions ; car rien de tout ce qu'elle m'avoit promis n'arriva.

J'avois surtout une envie particuliere de voir la Ville de Bethune , Patrie & ancien domaine de mes ancêtres , qui y posséderent long-temps des biens considérables. La trahison dont Monsieur avoit usé avec la Ville d'Anvers , renoit en soupçon toutes les autres Villes des Pays-Bas. On ne me laissa entrer dans Béthune , qu'après que j'eus montré mon passeport , déclaré mon nom , & fait voir que je venois de chez Madame de Mastin : ce qui produisit un effet auquel je ne m'attendois pas. Je prenois le chemin de l'hôtellerie où pend pour enseigne l'Ecu de la Maison de Béthune , lors-

que je vis venir à moi un peloton de gens armés, qui me causa quelque apprehension. C'étoit les Bourgeois de la Ville, qui pleins de respect pour le sang de leurs anciens Seigneurs, n'avoient pas plutôt sçu qui j'étois, qu'ils avoient jugé à propos de me faire tous les honneurs possibles, & m'apportoient un present en vin, en pâtisseries & en confitures. Je ne partis de cette Ville qu'après l'avoir visitée exactement, & avoir examiné avec un secret plaisir tous les Monumens publics & particuliers, qui conservent à la postérité la mémoire des bienfaits de mes peres pour cette Ville, & celle de sa reconnoissance.

La Flandre n'ayant plus rien qui m'arrêtât, je revins en France, prenant le droit chemin de Rosny, où je ne fis presque que passer. Je me remis en marche pour la Guyenne, plein de joie de rejoindre après une si longue absence le Roi de Navarre. Ce Prince me reçut d'une maniere qui ne me permit pas de douter qu'il ne fût sensible à mon retour. Il voulut que je lui contasse toutes mes aventures, & celles de Monsieur. » Eh bien! me dit-il ensuite, n'est-ce pas là » l'accomplissement de tout ce que je vous dis de ce Prince » à Coutras? Mais le Vicomte de Turenne que je dissuadai » autant qu'il me fut possible de le suivre, y a encore plus » mal fait ses affaires que vous. «

L'expédition de Monsieur dans les Pays-Bas avoit irrité l'Espagne, au point de lui faire songer à rechercher l'amitié du Roi de Navarre, & de lui offrir ses secours pour recommencer la guerre contre les Royalistes de France. Il en reçut la proposition à Hagemau, où il étoit allé voir la Comtesse (16) de Guiche: car il étoit alors dans le fort de sa passion pour cette Dame. La défiance qu'avoit Henry de tout ce qui lui venoit d'Espagne, & sa haine naturelle pour cette Cour, l'empêcherent d'y ajouter foi. Je ne voudrois pas être caution de la sincérité des Espagnols, toutes les fois qu'ils firent faire à ce Prince des offres par Bernardin de

(16) Diane Dandoins, Vicomtesse de Louigny &c. Epouse & ensuite Veuve de Philibert, Comte de Grammont. Il est marqué dans les Observations sur les amours du Grand Alexandre, que cette Dame envoyoit à Henry IV. des levées de vingt-trois & vingt-quatre mille Gascons, qu'elle

le faisoit à ses dépens. On y voit aussi qu'elle eut un fils nommé Antonin, que ce Prince offrit de reconnoître pour sien; mais que ce jeune homme répondit, qu'il aimoit mieux être Gentilhomme que bâtard de Roi. *Journal du règne d'Henry III. pag. 270.*

1583.

Mandoce, le Chevalier Moreau & Calderon, en différens temps. Je crois pourtant qu'il y a eu des momens, où le Roi d'Espagne agit de bonne foi avec le Roi de Navarre; (17) & celui-cy pourroit être du nombre. Quoiqu'il en soit, le Roi de Navarre n'y répondit point, & ne s'en servit que pour convaincre le Roi & la Reine-Mere de la pureté de ses intentions. Il m'envoya à Paris les informer de cette démarche de l'Espagne.

On ne parloit presque plus au Roi. Ce Prince retiré à Vincennes, étoit inaccessible à tout autre qu'à ses Mignons, & aux Ministres de ses plaisirs. Je crus pouvoir trouver le moyen de l'aborder par la Reine de Navarre; car cette Princesse, dont l'humeur ne pouvoit sympathiser avec celle du Roi son mari, l'avoit encore quitté (18) pour retourner à la Cour de France. Mais Madame de Béthune m'apprit qu'elle n'étoit pas en meilleure intelligence avec la Reine sa mere, & le Roi son frere. J'eus recours à Madame de Sauves, qui me menagea une audience de Catherine. La chose lui parut de conséquence; elle en parla au Roi; il y eut un commencement de négociation entamé: J'obtins même de la main de Sa Majesté une Lettre de créance pour le Roi de Navarre. Mais quel fond peut-on faire sur les résolutions d'une Cour, où il semble qu'on ne prît jamais le bon parti, qu'on ne s'en repentît aussitôt. La Reine-Mere jugea à propos de ne se servir de cette confiance du Roi de Navarre, que pour renouer plus étroitement avec l'Espagne: Comme ce Prince le reconnut par les reproches, que lui fit faire le Roi d'Espagne, d'avoir trahi son secret.

Une suite de ce raccommodement avec l'Espagne, fut que le Roi reçut si mal Monsieur à son retour de Flandre,

(17) Ce qui porte à le croire, c'est qu'à cette Lettre du Roi d'Espagne, présentée au Roi de Navarre par le Chevalier Moreau, ou le Commandeur Morrée, comme l'appelle *Davila*, liv. 11. fut jointe une offre de cinquante mille écus par mois, faite par le même Chevalier au Vicomte de Chaux sur la frontiere de Béarn, pour l'entretien de l'armée du Roi de Navarre, s'il vouloit faire la guerre à la France, *Mém. de la Ligue*, tom. 5.

(18) Depuis ce temps-là ils vécutrent toujours séparés l'un de l'autre, malgré les reproches que faisoit quelquefois Henry III. au Roi de Navarre sur ce sujet, & sur quelqu'autres dont parle L'Etoile. Un jour que ce dernier avoit reçu quelques Lettres du Roi assez piquantes: » Le Roi, » dit-il, par toutes ses Lettres me » fait beaucoup d'honneur: par les » premieres, il m'appelle C... & par » les dernieres, fils de P... »

que ce Prince se retira accablé de chagrin à Château-Thierry. Comme je me trouvois oisif chez moi, où je m'étois retiré après avoir vu échouer ma Députation, un mouvement de curiosité me porta à aller voir Monsieur à Château-Thierry. Je crus que sa mauvaise fortune l'auroit peut-être rendu plus sage : Elle l'avoit seulement rendu moins orgueilleux. Il me reçut avec tant de caresses, que jugeant qu'elles ne pouvoient venir que d'un fond d'interêt, j'en conclus d'abord qu'il avoit encore en tête de grands desseins ; & je n'en doutai plus, lorsque j'entendis les offres magnifiques que me fit de la part de ce Prince Aurilly, qui m'avoit procuré l'honneur de lui baiser la main. Au travers des projets (19) dont Monsieur s'enyvroit, je découvris au fond de son cœur une mélancolie, & une amertume secrète qui le dévorait, & dont rien ne pouvoit le distraire : C'étoit le commencement de cette langueur, qui quelque temps après arrêta par sa mort (20) ses projets ambitieux.

De retour à Paris, je reçus un ordre du Roi de Navarre de me rendre auprès de lui pour des affaires importantes. Il s'agissoit de déconcerter, s'il étoit possible, toutes les entreprises de la Ligue, dont cet habile Prince avoit d'abord suivi le grand objet. Il avoit besoin d'un homme de confiance à la Cour, qui en étudiait tous les mouvemens : c'étoit pour me charger de cet emploi qu'il m'avoit fait revenir. Il me communiqua ses réflexions ; me donna toutes les instructions dont j'avois besoin ; & m'embrassant plusieurs fois lorsque j'allai prendre congé de lui, il me dit : » Mon ami, » souvenez-vous de la principale partie d'un grand courage » & d'un homme de bien, c'est de se rendre inviolable en » sa parole ; je ne manquerai jamais à celle que je vous ai » donnée. « Je n'eus point besoin de chercher de prétexte,

(19) Monsieur prenoit les titres de Fils de France, par la grace de Dieu, Duc de Lauthier, de Brabant, de Luxembourg, de Gueldres, d'Alençon, d'Anjou, de Touraine, de Berry, d'Evreux, & de Château-Thierry; Comte de Flandre, de Hollande, de Zelande, de Zulphen, du Maine, du Perche, de Mante, Meulan, & Beaufort ; Marquis du Saint Empire ; Seigneur de Frise & de Malines; Défenseur de la liberté Bel-

gique : Il fut nommé Hercule au Baptême, & on changea ce nom en celui de François, à la Confirmation.

(20) Presqu'aucun Historien ne doute qu'il ne soit mort empoisonné ; le sang lui coula par tous les pores, comme s'il eût eu toutes les veines rompues. *De Thou, liv. 78.* » Ce fut, » disent les Mémoires de Nevers, » pour avoir couché avec la... qui lui » fit sentir un bouquet empoisonné. « *Ibid. p. 163. Busbeq, Epist. 33. 35.*

1583.

qui autorisât ce second voyage que je faisois à Paris. La faveur où j'avois laissé mes deux (21) jeunes freres à la Cour y donnoit assez de vraisemblance. Ils commençoient à donner de la jalousie aux Mignons. Le Roi les mettoit déjà de ses parties de dévotion ; c'étoit un pas pour arriver bien tôt à la plus grande familiarité. Cependant j'appris en arrivant qu'ils étoient disgraciés : Je n'en sçus la raison que long-temps après ; & elle est du nombre des choses (22) qu'il est bon de couvrir du silence. Cela ne m'empêcha pas de commencer ma nouvelle fonction à Paris & à la Cour : je donnois des avis exacts au Roi de Navarre de tout ce qui s'y passoit, afin que ce Prince pût prendre les mesures les plus convenables à l'état de ses affaires.

Engagé dans ce nouveau genre de vie, qui m'obligeoit par la nature même des occupations dont j'étois chargé, à fréquenter la Cour, à me mêler dans les Compagnies les plus brillantes de la Ville, à prendre part à leurs plaisirs, à leurs amusemens, à leur oisiveté ; dans la fleur & la force de mon âge ; on entendra sans étonnement que je payai à l'Amour le tribut ordinaire. Je devins éperduëment amoureux de la fille du Président de Saint-Mesmin, une des plus belles personnes de France. Je me livrai d'abord à une passion, dont les commencemens sont si délicieux : Et lorsque je voulus la combattre ensuite par la réflexion que cette alliance ne me convenoit point, je trouvai cette réflexion bien foible contre les égards qu'avoit pour moi toute cette Famille, contre l'amitié d'un pere respectable, & plus encore contre les charmes d'une Maitresse qui méritoit d'être aimée. J'aurois eu bien de la peine à rompre seul cette chaîne. La-Fond (23) me proposa pour faire diversion de voir Mademoiselle de Courtenay, (24) dont il souhaitoit que je fisse la recherche, comme d'un parti qui me convenoit mieux à tous

(21) Salomon & Philippe de Bethune. Le premier s'appelloit comme son aîné, le Baron de Rosny, & fut Gouverneur de Mante : le second a formé la branche des Comtes de Selles & de Chârost. En s'attachant au parti & à la personne du Roi, ils avoient tous deux abjuré la Religion Protestante, dans laquelle ils avoient

été élevés.

(22) Ceux qui sont curieux de le sçavoir, n'ont qu'à consulter le chapitre 7. de la Confession de Sancy.

(23) La-Fond étoit son Valet-de-Chambre ; il en fera encore parlé.

(24) Anne de Courtenay, fille puînée de François de Courtenay, Seigneur de Bontin.

tous égards. Je la vis, & j'approuvai interieurement ce choix ; mais Mademoiselle de Saint-Mesmin détruisoit bientôt toutes ces sages réflexions.

1583.

Je vins un jour coucher à Nogent-sur-Seine, ayant avec moi ce même La-Fond, & quelques autres personnes. Le hazard y avoit conduit singulièrement Mademoiselle de Saint-Mesmin, & Mademoiselle de Courtenay : ce que j'appris en mettant pied à terre dans l'Hôtellerie. La conjoncture étoit des plus délicates ; & je jugeai qu'il n'y avoit pas moyen d'en sortir qu'en rompant pour toujours avec celle des deux Demoiselles, à laquelle je refuserois mes soins & ma première visite : Il n'y a ni ménagement ni adresse qui puisse en pareil cas satisfaire deux femmes à la fois. La jeune sœur de la Saint-Mesmin descendit en ce moment, & me trouva rêveur comme un homme qui cherche à accorder la raison avec l'amour. Elle s'en aperçut ; & mon embarras donnant un beau champ à la vivacité de son esprit, elle alloit m'entraîner aux pieds de sa sœur, lorsque La-Fond s'approchant de mon oreille : » Tournez à droite, » Monsieur, me dit-il, vous trouverez des biens, une extraction Royale, & bien autant de beauté lorsqu'elle sera » en âge de perfection. « Ces deux mots lâchés à propos rappellerent ma raison, & fixerent mon irrésolution. Je convins que La-Fond me donnoit un bon conseil ; & que la seule différence pour la beauté entre Mademoiselle de Courtenay & sa Rivale, étoit que l'une tenoit du côté des charmes, ce que l'autre ne faisoit que promettre dans un ou deux ans au plus tard. Je m'excusai d'aller voir Mademoiselle de Saint-Mesmin : ce qui m'attira de grands reproches ; mais je soutins l'assaut ; & de ce pas je me rendis à l'appartement de Mademoiselle de Courtenay, à qui l'on fit valoir ce sacrifice bien au delà de son prix. Elle me fît gré de la préférence ; je m'en applaudis moi-même, lorsque j'eus considéré plus attentivement ma nouvelle Maîtresse, & que quelques visites de plus m'eurent fait connoître son caractère. Elle agréa mes soins, & peu de temps après cette aventure je l'épousai (25.)

Ce qu'on doit de tendresse à une épouse aimable me re-

(25) Guy de Bethune fils d'Alpin || ny, avoit aussi épousé une Françoisse
de Bethune, bisaïeul de M. de Ros- || de Courtenay Bontin.

1584.

tint chez moi à Rosny pendant cette année 1584 entière dans les occupations, les exercices & les divertissemens de la Campagne : Autre genre de vie, qui ne m'étoit pas moins nouveau. Pour tous ceux à qui la vie de la Cour & celle de la Guerre ont passé en habitude, la Campagne est ordinairement une occasion de dépenser doublement. Mais elle fournit bien des ressources à qui sçait qu'une bonne économie peut suppléer aux grandes richesses. Le goût des beaux chevaux, que je n'avois cultivé que par le seul plaisir, trouva utilement sa place dans cette économie domestique. J'entretenois des Ecuyers qui alloient me chercher des chevaux dans les Pays étrangers, où ils étoient à vil prix. Je les envoyois vendre en Gascogne à la Cour du Roi de Navarre, où je ne manquois pas d'en tirer de fort-grosses sommes. Je me souviens d'avoir vendu entr'autres au Vicomte de Chartres, six cens écus, un cheval rouan, fleur de pêcher, qui ne m'en avoit coûté que quarante. La tapisserie des travaux d'Hercule qui pare la salle de Sully, me vient de M. de Nemours de La-Garnache, qui me paya en cette monnoie un fort-beau cheval d'Espagne, que je lui avois vendu douze cens écus.

Sur la fin de l'année, (26) une Lettre du Roi de Navarre me tira de cette vie oisive. Il me mandoit que le temps

(26) La Paix n'ayant été rompue que l'année suivante, les Mémoires de celle-cy, comme des précédentes, nous apprennent peu de choses du Roi de Navarre. Le-Grain rapporte l'aventure qui lui arriva avec le Capitaine Michau, qui avoit feint de quitter le service de l'Espagne, & de passer à celui de ce Prince, pour trouver les moyens de le tuer en trahison. « Un jour, dit-il, chassant es Forêts d'Aillas, il avisa à ses talons le Capitaine Michau, bien monté, ayant une couple de pistolets à canon bandés & amorcés, le Roi seul, & mal assisté, comme c'est l'ordinai-
re des Chasseurs de s'écarter. . . Le Roi le voyant approcher, lui dit, d'une façon hardie & assurée : Capitaine Michau, mets pied à terre, je veux essayer ton cheval, s'il est si bon que tu dis. Le Capitaine Michau obéit, & met pied à terre. Le

« Roi monte sur son cheval, & prenant les deux pistolets : Veux-tu, ce dit-il, tuer quelqu'un ? On m'a dit que tu veux me tuer ; mais je te puis maintenant tuer toi-même, si je veux : & disant cela, tira les deux pistolets en l'air, lui commandant de le suivre. Le Capitaine s'étant fort excusé, prend congé deux jours après, & oncques depuis ne parut. » *Décade d'Henry le Grand, l. 8.* Busbecq qui résidoit alors à Paris, en qualité d'Ambassadeur de l'Empereur Rodolphe II. nous assure encore dans ses Lettres, qu'un homme aposté (il ne marque pas par qui) empoisonna en ce temps-là le Roi de Navarre ; mais que ce Prince n'en souffrit aucun mal, soit par la force de son tempérament, soit par la foiblesse du poison : Que ce même homme le manqua ensuite d'un coup de pistolet ; & qu'ayant été pris &

qu'il avoit prévu étoit arrivé , où il avoit besoin de ses serviteurs : Que l'Etat & la Religion étoient menacés du dernier malheur , si l'on ne travailloit promptement à le détourner ; & qu'il alloit avoir incessamment sur les bras une guerre des plus rudes. Je me disposai incontinent à aller trouver ce Prince , emportant avec moi , autant pour ses besoins que pour les miens , quarante-huit mille francs d'une vente de bois de haute futaie , que je fis à cette intention.

En effet c'est dans cette année qu'éclaterent les hardies entreprises de la Ligue (27) : & l'on ne pense point sans fre-

1584.

1585.

appliqué à la question , on connut par les démarches que fit Henry III. en cette occasion , qu'il n'avoit aucune part à cet assassinat. *Epist. 46.*

(27) La premiere de toutes les démarches qui donnerent naissance à la Ligue , fut une association des Princes , Prélats & Gentilshommes de Picardie , assemblés à Peronne , pour se dispenser d'obéir à l'Edit de soixante-trois articles , rendu en 1576 , en faveur des Protestans. Le Manifeste qui y fut dressé , servit comme de modelle à toutes les autres Provinces , & même aux Etats de Blois , qui furent convoqués à la fin de cette même année ; & dont les résolutions mirent Henry III. dans la nécessité de se déclarer Chef des Catholiques contre les Huguenots , pour ne pas laisser prendre cette place au Duc de Guise. Dans le commencement , on ne parloit simplement que de maintenir la seule Religion Catholique dans le Royaume : mais on y mêla dans la suite la question de la succession à la Couronne , & on y fit entrer le Pape & le Roi d'Espagne. Voyez la Formule de ces associations dans le *Vol. coté 8826. des Mss. de la Bibliot. du Roi*, p. 160. La Confédération de la Noblesse de Normandie , avec serment de conserver la Religion en France , & la Couronne dans la Maison de Valois se voit , *N. 8832. p. 5.* Tout ce Volume est encore rempli de Mémoires , concernant la Ligue , & les premiers Etats de Blois. Voyez outre cela le Traité de la Ligue avec le Roi d'Espagne , passé au Château de Join-

ville , & signé des Parties respectives , & plusieurs autres Pièces sur le même sujet , *Vol. 8866.* On trouve aussi ces mêmes Pièces en tout ou en partie , avec des circonstances curieuses sur ce sujet , dans differens Auteurs , tels que *les Mémoires de Nevers* , tom. I. *Les Mémoires de la Ligue* , tom. I. *Les Mémoires d'Etat de Villeroi* , tom. 2. *De Thou* , liv. 63. & 81. *D'Aub.* tom. 2. liv. 3. chap. 3. *Matth.* tom. I. liv. 7. & 8. *Le Novenaire de Cayet* , tom. I. au commencement , & autres.

Bien des personnes veulent que l'origine de la Ligue soit beaucoup plus ancienne , & qu'elle ait pris naissance dans le Concile de Trente par les soins du Cardinal de Lorraine l'Oncle ; pendant que de son côté le Duc François de Guise en formoit aussi le plan en France : mais que la mort de celui-cy en suspendit l'effet. On prétend encore , que D. Juan d'Autriche , passant par la France pour se rendre en Flandre , en concerta le projet avec le Duc de Guise : le Collège du Fortet a passé pour avoir été le berceau de la Ligue. C'étoit , dit-on , un Avocat nommé David , qui en porta les Mémoires à Rome ; & ces Mémoires qu'on lit encore dans le premier Tome des *Mémoires de la Ligue* , interceptés par les Huguenots , furent ce qui leur en donna la premiere certitude. Quelques personnes ont douté si cet Avocat , qui mourut en allant à Rome , ou selon d'autres , en revenant , n'agissoit point auprès du Pape de son mouvement , & selon ses propres idées ; ce qui n'a

1585.

mir, qu'en moins de quatre ans il foudit sur le Roi de Navarre dix Armées Royales, lorsque le danger qui menaçoit également les deux Rois, se fut tourné contre lui seul, par la foiblesse d'Henry III. qui prit la loi de ses propres ennemis, & conduisit lui-même la main qui cherchoit à renverser son autorité.

Claude de
Lorraine.

Henry III. voyant que la Ligue arboroit publiquement l'étendard de la révolte, se réveilla un peu de la létargie où il étoit plongé; & jugea à propos de faire partir le Duc de Joyeuse (28), pour l'opposer en Normandie au Duc d'Elbeuf qui y tenoit une armée, dont la Ligue s'étoit servie à extorquer le fameux Edit de Juillet (29), par lequel il étoit ordonné à tout Huguenot d'aller à la Messe, ou de sortir du Royaume dans six mois. Joyeuse qui avoit mes deux frères dans son armée, passa par Rosny, & m'engagea sans peine à aller avec lui: En attaquant la Ligue on entroit dans les véritables intérêts du Roi de Navarre. Je lui fis la meilleure reception qu'il me fut possible: mais rien ne le charma tant que la beauté de mes chevaux. Lavardin

guère de vrai-semblance. Pour Henry III. il mérite assurément tous les reproches que lui fait icy le Duc de Sully. Il avoit des preuves évidentes du dessein des ennemis de l'autorité Royale, lui qui, en rompant l'Edit de Pacification de 1577, dit hautement ces paroles: » J'ai grand peur qu'en voulant perdre le Prêche, nous ne hazardions fort la Messe. « On assure que tous les secrets de la Ligue lui avoient été découverts par un Gentilhomme nommé la Rochette, qui en étoit chargé, & qui se laissa prendre exprès, afin de pouvoir tout révéler sans risque. Enfin il est encore certain qu'en 1584 & 85, que le Duc de Guise commença à faire lever l'étendard au Parti; il étoit encore si foible, qu'il ne pouvoit compter au plus que sur quatre mille hommes d'Infanterie, & mille chevaux. Aussi Beauvais-Nangis (& c'est Nangis lui-même qui le dit dans ses Mémoires) lui demandant un jour ce qu'il prétendoit faire si le Roi venoit l'attaquer: « Me retirer, lui » répondit le Duc, au plus vite en

» Allemagne, en attendant une occasion plus favorable. «

(28) Anne Duc de Joyeuse, l'aîné des sept fils de Guillaume de Joyeuse.

(29) Ce Traité est celui de Nemours, qui fut le triomphe de la Ligue & la honte d'Henry III. Henry IV. dit au Marquis de la Force, en présence de Matthieu qui le rapporte; *liv. 8.* qu'au moment qu'il apprit cette indigne foiblesse d'Henry III. sa mouffache blanchit tout d'un coup du côté où il tenoit son visage appuyé sur sa main. Sixte V. lui-même en parut indigné; & par la même Bulle du 5 Septembre 1585, par laquelle il excommunia ceux qui donneroient du secours aux Huguenots, il excommunia aussi tous ceux qui entreprendroient contre le Roi & le Royaume. Il prévint dès lors tous les malheurs qui alloient arriver à la France. Voyez ces articles de Nemours, & les démarches de la Ligue, soit en France, soit à Rome dans le 1. tom. des *Mém. de Nevers*, p. 661. & *suiv.*

prit aussi son chemin par Rosny, & alla loger à l'extrémité du Bourg. Chicot (30) qui voulut donner carrière à son humeur enjouée aux dépens de Lavardin, qu'il n'appelloit que *la folle*, lui envoya dire avec mystère que ce diable d'Huguenot, c'étoit moi dont il vouloit parler, avoit retenu prisonnier le *Sourdaut* : autre surnom qu'il donnoit au Duc de Joyeuse. Lavardin sans songer que son entreprise eût été très-inutile, quand elle n'auroit pas été ridicule, s'arma promptement avec tous ses domestiques ; & vint faire une bravade devant ma maison, où les railleries de toute la compagnie ne lui furent pas épargnées.

On ne croira pas aisément ce que je vais dire. A peine étions-nous partis tous ensemble, qu'en arrivant à Verneuil le Duc de Joyeuse reçoit un paquet de la Cour, par lequel on lui fait sçavoir que le Roi a fait la paix avec la Ligue ; & que son intention est qu'il mene contre le Roi de Navarre, l'armée qui n'étoit partie que depuis deux jours seulement pour le soutenir contre la Ligue (31). Joyeuse me l'apprit, en me disant : » Hé bien, M. le Baron de Rosny,

(30) » Chicot étoit un Gascon, » brave, riche ; & bouffon : il blessa » à la cuisse Henry de Lorraine, » Comte de Chaligny, (pendant le » Siège de Rouen) & l'ayant fait » prisonnier, le présenta au Roi » Henry IV. en lui disant : tien, » voilà ce que je te donne. Le Com- » te fâché de se voir pris par un fou, » lui donna du pommeau de son épée » sur la tête, & il mourut du coup. » Il disoit au Roi tout ce qu'il vouloit, » sans que Sa Majesté le trouvât mau- » vais. Quand le Duc de Parme vint » en France, Chicot dit au Roi devant » tout le monde : Monsieur mon ami, » je vois bien que tout ce que tu fais, » ne te servira de rien, si tu ne te fais, » ou contrefais Catholique. Une au- » trefois : De moi je tiens tout assuré » que tu donnerois en un besoin les » Papistes & Huguenots aux protono- » taires de Lucifer, & que tu fusses » paisible Roi de France ; aussi bien » dit-on que vous autres Rois, n'a- » vez de Religion qu'en apparence. » Je ne m'ébahis pas, dit-il encore à Sa » Majesté, s'il y a tant de gens qui

» abbayent après être Rois ; le métier » en est bon : car en travaillant une » heure de jour, il y a moyen de vi- » vre le reste de la semaine, & se pas- » ser de ses voisins : mais pour Dieu, » Monsieur mon ami, gardez-vous de » tomber entre les mains des Ligueurs ; » car vous pourriez tomber entre cel- » les de tel, qui vous pendroit com- » me une andouille, & puis feroit » écrire sur votre potence : à l'Ecu » de France & de Navarre, ceans » bon logis, pour y rester. « *Mém. pour l'Hist. de France, tom. 2. p. 72.*

(31) Les Ligueurs assemblés à Chaalons y obligèrent le Roi, qui s'en excusa secrètement au Roi de Navarre sur la nécessité. Ce Prince & la Reine sa mere se laisserent effrayer mal à propos par les menaces de la Ligue, dont on leur exagéra les forces, quoi qu'il fût très-facile de la détruire dans ces commencemens. On manqua encore dans le Conseil l'occasion de rétinir les Pays-Bas à la Couronne, en renvoyant sans réponse les Députés de ces Provinces, qui étoient venus offrir au Roi.

1585.

» c'est à ce coup que j'aurai vos beaux chevaux à bon marché ; car la guerre est déclarée contre ceux de la Religion : Mais je m'assûre que vous ne serez pas si sot que d'aller trouver le Roi de Navarre, & vous embarquer dans un parti qui sera infailliblement ruiné, & vous feroit perdre votre belle terre de Rosny. « Le Duc de Joyeuse auroit pu parler encore long-temps sans que je l'eusse interrompu. Je connoissois assez la Cour, pour que rien dût me surprendre de sa part. Mais je pensois avec étonnement, par combien de traverses la fortune se plaisoit à faire passer le Roi de Navarre, avant qu'il arrivât à la grandeur qu'elle lui destinoit : car j'en étois toujours intérieurement persuadé ; & les prédictions de La-Brosse ne me sortoient point de l'esprit. Aussi toute ma réponse à Joyeuse ne roula que là dessus ; & après cela je le quittai brusquement. L'écart dut lui paroître un peu fort ; & j'ai sçu qu'il avoit dit à ceux qui étoient à côté de lui : » Voilà un maître fou ! mais » il pourroit bien s'abuser avec son Sorcier. «

Je revins chez moi, d'où je repartis incontinent, après avoir pris quelques nouvelles mesures conformes au changement subit qui venoit d'arriver, & je passai promptement en Guyenne, où étoit le Roi de Navarre. Je demurai près de lui pendant quatre ou cinq mois, qu'il employa à se préparer contre l'orage. Il me mena à Montauban, où il tenoit de fréquentes Conférences entre les Protestans, sur le parti qu'on devoit prendre dans cette conjoncture. Le malheur est que dans une occasion où il y alloit de tout pour les Réformés, ils n'entendoient pas assez leur véritable intérêt, pour se tenir du moins parfaitement unis, & pour concourir de bonne foi dans les mêmes vuës. Une partie des principaux Chefs songeoient dès ce temps-là, plutôt à leur aggrandissement particulier qu'à celui du Roi ; sans faire réflexion que leur fortune tenoit si bien à la sienne, qu'il étoit impossible qu'ils réussissent, s'il échouoit. Chacun se bâtoit à lui-même sa fortune hors du plan général. Dans une Conférence plus particuliere qui fut tenue à S. Paul de Lamiate, on donna audience à un Ministre

Dans l'Evêché
de Castres.

cette Souveraineté, s'il vouloir faire marcher ses Troupes de ce côté-là ; & qui paroissent souhaiter ardem- || ment qu'il l'acceptât. Voilà deux grandes fautes à la fois. *De-Thou, liv. 81.*

Docteur, envoyé de l'Electeur Palatin, nommé Butrick, où parut avec plus d'éclat cette desunion des esprits. Le Vicomte de Turenne y donna les premieres marques de cet esprit inquiet, double & ambitieux, qui formoit son caractere. Il avoit projectté, de concert avec ce Butrick, un nouveau systême (32) de Gouvernement, dans lequel ils avoient entraîné Messieurs de Constans, d'Aubigné, de Saint Germain-Beaupré, de Saint Germain-de-Clan, de Brezolles, & autres. Ils vouloient faire de la France Calviniste une espece d'Etat Républicain, sous la protection de l'Electeur Palatin. qui tiendrait en son nom cinq ou six Lieutenans dans les différentes Provinces.

En examinant ce Projet, on conviendra aisément que le Roi de Navarre étoit quitte de toute reconnoissance envers ces Messieurs; puisque par ce plan on confondoit tous les Princes du Sang avec les Officiers du Parti Religieux, & qu'on les réduisoit à la qualité de simples Lieutenans d'un petit Prince Etranger. Ce n'est pas là la seule fois que le Roi de Navarre a trouvé des ennemis secrets dans son Conseil, parmi ses créatures & ses serviteurs en apparence les plus zélés, parmi ses amis mêmes & ses parens. Il faut s'attendre à tout de la part des hommes. Ils ne tiennent pour la plupart à leurs devoirs, à la société, à la parenté, que par leurs esperances & leurs succès, non par les bienfaits, la bonne foi & la vertu. Mais comment ces habiles politiques prétendoient-ils maintenir l'union & la concorde dans leur prétendue République? eux qui lui donnoient tant de têtes, & de têtes aussi indépendantes les unes des autres, que peu soumises à un Protecteur trop foible pour se faire obéir. On apperçoit d'abord quel est leur objet: Ils vouloient devenir chacun dans leur district autant de Souverains; & ils ne voyoient pas que par là ils n'auroient fait que se livrer les uns les autres à la discrétion de la Ligue

(32) L'Historien qui nous a donné la vie du Duc de Bouillon, ne disconvient pas que ce ne fût là l'objet de ce Seigneur Calviniste. Il étoit très-habile politique, très-ambitieux, très-passionné pour la qualité de Chef des Calvinistes de France, & très-

capable de remplir cette place: Voilà tout ce qu'on peut dire, en adoucissant les termes un peu trop forts, dont M. de Sully se sert fréquemment dans ces Memoires, lorsqu'il parle du Duc de Bouillon.

1585.

& de l'Espagne, qui les auroient détruits facilement, en les attaquant séparément.

Ces menées des principaux Officiers du Parti Réformé avec l'Etranger, qui se faisoient d'une manière assez cachée, n'empêcherent pas heureusement que le meilleur parti ne prévalût dans les Assemblées. Le Duc de Montmorency (33) opina, que dans le danger présent tout le monde se tint uni, & se mit efficacement sur la défensive. J'insistai dans tous les Conseils sur la nécessité de reconnoître l'autorité d'un Chef unique, & de ne pas dissiper le pouvoir à force de le partager. Au sortir de l'un de ces Conseils, le Roi de Navarre me tira à quartier, & me dit : » M. le Baron de » Rosny, ce n'est pas tout que de bien dire, il faut encore » mieux faire. N'êtes-vous pas résolu que nous mourions » ensemble ? Il n'est plus temps d'être bon menager : il faut » que tous les gens d'honneur, & ceux qui ont de la con- » science, emploient la moitié de leurs biens pour sauver l'au- » tre ; je m'assûre que vous serez des premiers à m'assister : » Aussi je vous promets que si j'ai jamais bonne fortune, vous » y participerez. Non, non, Sire, lui répondis-je, je ne veux » point que nous mourions ensemble, mais que nous vivions, » & que nous cassions la tête à tous nos ennemis ; mon bon » menage n'y nuira pas. J'ai encore pour cent mille francs » de bois à vendre, que j'emploierai à cela ; vous m'en don- » nerez un jour davantage, lorsque vous serez bien riche. Cela » arrivera ; j'ai eu un Précepteur qui avoit le diable au corps, » qui me l'a prédit. Le Roi de Navarre ne put s'empêcher de rire de cette saillie. » Or bien, mon bon ami, me dit-il, » en m'embrassant étroitement, retournez-vous-en chez » vous ; faites diligence, & me venez retrouver au plus tôt » avec le plus de vos amis que vous pourrez ; & n'oubliez » pas vos bois de haute futaie. « Il me communiqua ensuite le dessein qu'il avoit d'approcher la guerre de Paris, ou du moins de la Loire : c'étoit en effet le seul moyen de réussir. Il m'apprit qu'il avoit pratiqué quelques intelligences dans Angers ; mais qu'il craignoit que le Prince de Condé par sa précipitation n'y mît plus d'obstacle que les Catholi-
ques,

(33) C'est Henry, Maréchal de Danville, devenu Duc de Montmorency.

(34) Philippe

ques. La fuite fera voir s'il pensoit juste. Il me promit de m'instruire de tout ce qui se passeroit, & me congedia après mille temoignages d'affection que je n'oublierai jamais.

J'arrivai à Bergerac presqu'au même moment qu'y arrivoient aussi le Cardinal de Lenoncourt, (34) MM. de Sillery & de Poigny, députés de la Cour vers le Roi de Navarre, pour lui faire une dernière représentation sur la nécessité de se soumettre aux volontés du Roi, & de changer de Religion (35.) Poigny vint me trouver le lendemain; & en m'exposant le sujet de sa commission, il me demanda ce que je pensois sur le but de son voyage. Je l'assurai qu'il prenoit une peine inutile; & qu'il falloit autre chose que des paroles auprès du Roi de Navarre, dans une occasion où la Religion, l'Etat & l'autorité Royale étoient en si grand danger. Il haussa les épaules, soupira de ma réponse, & au lieu de repliquer: » Je crois, me dit-il, qu'une Messe est de » difficile conquête en cette Ville. « Je l'y conduisis moi-même avec les autres Députés; tâchant à leur persuader par cette liberté qu'on donnoit aux Catholiques dans une

(34) Philippe de Lenoncourt, Cardinal & Archevêque de Rheims. Nicolas Brulart, Marquis de Sillery, depuis Chancelier. Jean d'Angennes, Seigneur de Poigny.

(35) On lit dans les *Memoires de la Vie de J. A. De-Thou*, *liv. 3.* une conversation de Michel de Montagne avec ce Président, qu'on ne fera pas fâché de voir ici. » Comme ils » s'entretenoient, dit l'Auteur, des » causes des troubles, Montagne lui » dit (à ce Président) qu'il avoit servi de médiateur entre le Roi de Navarre & le Duc de Guise, lorsque ces deux Princes étoient à la Cour: Que ce dernier avoit fait toutes les avances par ses soins, ses services, & par ses assiduités, pour gagner l'amitié du Roi de Navarre: mais qu'ayant reconnu qu'il le jouoit, & qu'après toutes ses démarches, n'ayant trouvé en lui qu'un ennemi implacable, il avoit eu recours à la guerre, comme à la dernière ressource, qui put défendre l'honneur de sa Maison; Que l'aigreur de ces deux esprits étoit

» le principe d'une guerre, qu'on » voyoit aujourd'hui si allumée: Que » la mort seule de l'un ou de l'autre » pouvoit la faire finir: Que le Duc, » ni ceux de sa Maison ne se croient jamais en sûreté, tant que le » Roi de Navarre vivroit: Que celui-ci de son côté étoit persuadé, » qu'il ne pourroit faire valoir son droit à la succession à la Couronne pendant la vie du Duc. Pour la Religion, ajouta-t-il, dont tous les deux font parade, c'est un beau prétexte pour se faire suivre par ceux de son Parti: mais la Religion ne les touche ni l'un ni l'autre; la crainte d'être abandonné des Protestans empêche seule le Roi de Navarre de rentrer dans la Religion de ses Pères; & le Duc ne s'éloigneroit point de la Confession d'Ausbourg, que son Oncle Charles Cardinal de Lorraine lui a fait goûter, s'il pouvoit la suivre sans préjudicier à ses intérêts: Que c'étoient-là les sentiments qu'il avoit reconnus dans ces Princes, lorsqu'il se mêloit de leurs affaires. «

1585.

Ville dont les Réformés étoient les maîtres, que ceux-cy n'étoient pas les véritables ennemis du Roi.

Il arriva de cette Députation ce que j'avois prédit aux Députés. Pour moi, je continuai mon voyage à Paris, où en arrivant je trouvai qu'on ne parloit que de ruiner de fond en comble le Roi de Navarre, & d'exterminer les Huguenots. Tout s'y passoit au gré de la Ligue, qui commandoit souverainement depuis la honteuse démarche du Roi; & il falloit que tout ce qui restoit de bons François se cachassent pour gemir des malheurs, que la foiblesse du Roi attiroit sur le Royaume. Ce fut vers ceux-là que je me tournai; & j'eus quelques conférences avec MM. de Rambouillet, (36) de Montbazon l'aîné, d'Aumont, de La-Rocheguion, des-Arpentis, & quelques autres: Ils me donnerent assurance, que si une fois le Roi paroïssoit aux environs de la Loire, il verroit bien-tôt marcher à sa suite un nombre considerable de bons François. Je les affermis autant que je pus dans ces bonnes (37) résolutions; & après avoir acheté des chevaux à Paris, je me hâtai d'amasser les sommes d'argent que j'avois promises au Roi.

Charles de
Cossé, Comte
de Brissac.

J'appris par le bruit public ce qui venoit d'arriver à Angers. Pour en être informé, il faut reprendre la chose d'un peu plus haut. Brissac qui étoit Gouverneur du Château de cette Ville, y avoit mis en son absence un Lieutenant, nommé le Capitaine Grec, avec vingt soldats, sur lesquels il comptoit. Deux de ces soldats qui avoient été de la Religion, se laisserent gagner par le Roi de Navarre & le Prince de Condé, & n'attendirent que l'occasion favorable de lui livrer le Château, qui emportoit la reddition de la Ville. Lorsqu'on apprit à Angers que Henry III. s'unissoit avec le Roi de Navarre contre la Ligue, il se forma un troisieme parti en faveur du premier, conduit par Du-Hallot (38), qui rechercha Rochemorte & Fresne; c'est ainsi que s'appelloient les deux soldats. La chose n'ayant pas demeuré long-

(36) Nicolas d'Angennes, Marquis de Rambouillet. Louis de Rohan, fait Duc de Montbazon en 1588. Jean d'Aumont, Maréchal de France. N.... de Silly, Comte de la Rocheguion. Louis du Bois, Seigneur des-Arpentis, Maître de la Garderobe du Roi, Gouverneur de

Touraine.

(37) Il est parlé dans M. De-Thou, liv. 82. de cette négociation de M. de Rosny auprès d'Henry III.

(38) Michel Bourrouge Du-Hallot. Louis Bouchereau de Rochemorte. Leon de Fresne.

temps en cette situation, les deux soldats, pressés par le Prince de Condé, surprirent le Capitaine Grec, & le tuèrent avec quelques-uns de ses soldats : après quoi ils se saisirent du Château ; sans que Du-Hallot, qui n'étoit point au fait du changement arrivé à la Cour, s'en mît en peine : au contraire il contint le peuple, en représentant que c'étoit par ordre du Roi que les deux soldats avoient agi ; & il demeura dans son erreur jusqu'à ce que s'étant présenté pour entrer dans le Château, il éprouva lui-même la perfidie de Rochemorte & de Fresne ; sa méprise lui fit perdre (39) la vie sur une rouë. Jusques-là tout alloit bien pour le parti du Roi de Navarre & du Prince de Condé ; mais ils eurent aussi leurs revers. Rochemorte s'étant laissé attirer au delà du pont par les Catholiques qui tenoient le Château investi, s'aperçoit qu'on ne cherche qu'à surprendre la Place, & à le prendre lui-même. Il veut rentrer. Dans ce tumulte, ceux du dedans ne songent qu'à lever promptement le pont. Rochemorte s'attache aux chaînes, qui lui échappent. Il tombe dans le fossé, où un Cerf qu'on y nourrissoit acheve de le mettre en pieces. Il ne restoit plus que Fresne. Deux jours après, comme il étoit endormi sur le parapet du mur, où il se croyoit fort en sûreté, un coup de carabine tiré de l'autre côté de la Riviere, c'est-à-dire, de plus de cinq cens pas, le renversa mort : Après quoi les Catholiques chassent le reste des Huguenots de la Ville & du Château, avec la même facilité qu'ils s'en étoient emparés. Tout cela ne seroit point arrivé, si le Roi de Navarre avoit conduit seul l'entreprise ; parce qu'il n'auroit fait agir les deux Conjurés, que lorsqu'il auroit été à portée de les appuyer avec toute son armée.

Cette entreprise si mal concertée produisit plus d'un mal. Le Prince de Condé étant occupé à assiéger Brouage, lorsqu'on lui vint annoncer que son parti avoit surpris Angers, il ne balança pas à quitter le siege, pour venir seconder ses Créatures ; & étant arrivé trop tard, il manqua l'un & l'autre. Elle fut cause de plus, que toutes les troupes Catholiques, qui étoient encore dispersées & dans l'inaction, se rassemblèrent aux environs d'Angers : Ce qui acheva d'ôter tous

(39) Le Roi craignoit si fort la Ligue, qu'il défavoua hautement l'entre- || prise de Du-Hallot.

1585.

les moyens de s'en ressaisir, précipita les actions de la Campagne, & mit le Prince de Condé lui-même, comme on le verra bientôt, dans un danger dont il n'échapa que par un insigne bonheur.

Après ce premier acte d'hostilité de la part des Réformés, je jugeai qu'on ne les menageroit plus; & je me trouvai dans un fort grand embarras. Si je voyois du risque en demeurant à Rosny, la campagne étant couverte de Royalistes; je n'en trouvois pas moins à vouloir pénétrer jusqu'où étoit le Roi de Navarre. Je pris pourtant ce parti, persuadé qu'il n'avoit jamais eu plus besoin de secours que dans la conjoncture présente; & que si je n'avois reçu aucunes Nouvelles de sa part, comme il me l'avoit promis, la seule difficulté de les faire passer au travers d'une armée ennemie en étoit la cause. Messieurs de Mouy (40), de Feuquieres, & de Morinville à qui je fis part de ma résolution, la trouverent trop hazardeuse, & refuserent de s'embarquer avec moi. Je ne laissai pas de me mettre en chemin, avec six Gentilshommes pour toute escorte, & mes domestiques, dont deux portoient dans un porte-manteau chacun six mille écus en or.

Dans le Perche.

Dans le pays Chartrain.

Je vins coucher à Nonancourt, & la seconde journée à Châteaudun. Jusques-là il ne m'arriva aucune mauvaise rencontre; parceque quoique tout fût plein de soldats Catholiques, on s'imagina par-tout que j'allois joindre aussi-bien qu'eux le gros de l'armée du Duc de Joyeuse, avec qui, me dit un soldat nommé la Mothepotain, il faisoit fort bon. Je délogeai de Châteaudun avant le jour, craignant les éclaircissements; & je vins à Vendôme, où ne voulant pas être reconnu par Benehart (41), je fis passer Boisbreuil, l'un des Gentilshommes de ma suite, pour le maître de la troupe, & je montai avec les domestiques sur un des porte-malles. On fit plusieurs questions au plus apparent de la compagnie: il répondit juste; & on nous laissa passer. Nous traversâmes toute la Ville, afin de venir loger dans le Fauxbourg le plus reculé. Benehart qui nous prit pour des Catholiques, comme nous l'en assûrions, nous envoya dire fort obligeamment qu'il nous conseilloit de rentrer dans la Ville; parce-

(40) Isaac Vaudré, Sieur de Mouy. N... de Pas de Feuquieres.

|| (41) Jacques de Mailly de Benehart, Gouverneur de Vendôme.

que l'armée de M. le Prince, qui avoit été repoussée de devant Angers, étant dispersée par toute la campagne, & faisant des courses jusqu'aux portes de la Ville, cela rendoit le séjour du Fauxbourg dangereux. Nous aurions regardé comme un grand bonheur ce qu'il nous representoit comme un malheur : Mais il falloit bien se donner de garde d'en rien temoigner. Le prétendu Maître de l'équipage feignant d'ajouter foi à cet avis, cria qu'on eût à recharger promptement les malles, & à rentrer dans la Ville : Ce fut à moi, qui faisois le domestique, à y mettre sous main tant d'empêchement, que la nuit vint. Le tumulte causé par l'embaras de tous ceux qui délogoient, car tout le monde en avoit reçu l'ordre, servit à couvrir notre feinte. Nous fîmes à la fin comme les autres, mais après que nos chevaux se furent repus & délassés : La nuit étant à demi-passée, nous remonâmes à cheval ; mais au lieu de rentrer dans la Ville, nous enfilâmes une rue détournée que j'avois fait reconnoître, & qui nous mit dans la campagne, du côté où je croyois que pouvoit être l'armée du Prince de Condé.

Le mal étoit que la feinte qui nous avoit si bien réussi jusque-là, pouvoit causer notre perte, par l'impossibilité de connoître assez promptement de quel parti étoient ceux que nous rencontrerions : il y alloit de la vie pour une pareille méprise. Mais n'y ayant à cela aucun remède, nous continuâmes notre marche avec assez d'inquietude ; & nous crûmes que nous ne devions rien changer à notre réponse ordinaire. En effet, la premiere troupe que nous rencontrâmes fut la Compagnie des Chevaux-Legers de Falandre. Au *Qui vive*, nous répondîmes, *Vive le Roi* ; & Falandre qui n'examina pas la chose plus à fond, nous conseilla de nous joindre à lui, dans la crainte de rencontrer la petite armée du Prince de Condé, qu'il nous assûra n'être pas éloignée, & dont nous pouvions, si nous ne le croyions pas, tirer de plus grandes lumières de deux ou trois Compagnies d'Argoulets (42) qui venoient, disoit-il, après lui. Ces dernieres paroles nous fournirent un prétexte pour éluder son embar-

(42) Ainsi appellés des Arcs, dont ils furent d'abord armés ; ils servoient à pied & à cheval, comme font aujourd'hui les Dragons. Lorsque les Arquebuses furent devenues

en usage, on les appella, Arquebustiers à cheval ; & ce dernier nom est employé plus communément dans ces Memoires.

1585.

George de
Clermont
d'Amboise,
Marquis de
Galerande.

raissante civilité. Nous feignîmes d'avoir des raisons pour ne pas suivre la même route que lui, & d'attendre à prendre nos mesures sur la réponse que nous feroient ces Argoulets. Intérieurement nous n'apprehendions pas moins cette autre rencontre ; mais nous nous y disposâmes, comptant sur le bonheur d'échapper encore à la faveur du déguisement. Nous ne manquâmes pas au *Qui vive* que nous fit la première Compagnie qui se presenta, de répondre avec beaucoup d'assurance, *Vive le Roi* ; persuadés que nous avions en tête ces Argoulets Royalistes qu'on nous avoit annoncés. Nous nous trouvâmes fort-mal d'avoir raisonné si juste. Les Argoulets ayant apperçu de loin des troupes du Prince de Condé, s'étoient écartés du chemin, & s'étoient jettés dans les bois ; au lieu d'eux, c'étoient quatre Compagnies du Prince à qui nous avions affaire : Ce que nous comprîmes sans peine, voyant que toute la troupe fondoit sur nous, en nous couchant en joue, & nous crioit de nous rendre. Je distinguai fort-bien en ce moment trois Capitaines de ma connoissance, dont il ne m'eût pas été difficile en toute autre situation de me faire reconnoître ; mais je fis réflexion que dans ces sortes de rencontres, la première parole, le premier mouvement que l'on fait pour s'expliquer, sont ordinairement pris pour un refus de se rendre, & suivis d'une décharge à bout portant. Au lieu donc de me nommer & d'appeller ces Officiers, je fis la démonstration d'un homme qui se rend prisonnier : Je descendis, laissai prendre mes chevaux, & marchai à la suite, jusqu'à ce que je fusse proche de Messieurs de Clermont & de Saint-Gelais, que je surpris fort en les embrassant. Ils me firent rendre mon équipage, & jusqu'aux malles où étoit mon or.

Le Prince de Condé suivoit de près ces quatre Compagnies. Il ne pouvoit croire ce qu'il voyoit, tant il trouvoit mon entreprise hardie. Nous couchâmes dans cet endroit, après avoir soupé très-frugalement dans des écuelles de bois : Et lorsque le moment de nous séparer fut arrivé, ce Prince qui étoit si mal accompagné, qu'il n'étoit nullement en état de tenir contre une armée Royale, ou même contre un détachement un peu fort, & dans un canton où on le cherchoit de toutes parts, voulut m'engager à le rece-

voir dans ma troupe comme un simple Gentilhomme. Il étoit trop connu ; ç'eût été le perdre , & me perdre avec lui : je le priai de m'en dispenser. Je fis le même compliment au Duc de La-Trimouille ; & je ne me chargeai que de Messieurs de Fors , Du-Plessis , de Verac & d'Oradour. Le Prince de Condé resta extrêmement embarrassé ; & trouvant encore plus de risque à demeurer au milieu de ses douze cens chevaux , qu'à marcher à petit bruit , il les partagea tous en pelotons , dont le plus considerable n'étoit que de vingt Cavaliers ; leur fit prendre de petites routes détournées ; & marchant lui-même par de semblables chemins , il échapa lui-même à la poursuite de ses ennemis , avec un bonheur dont on voit peu d'exemples.

Le mien ne fut guère moins grand. Aux ruses dont je m'étois servi , j'en joignis une autre qui fit merveilles. Je pris le nom d'un de mes frères , après avoir coupé ma barbe & mes moustaches pour paroître plus jeune : ce qui ne me déguisoit pas si bien , que je n'entendisse dire à mes côtés par tout où je passois , que je ressemblois parfaitement à mon frere le Huguenot. Pour éluder les questions qu'on pouvoit me faire , je prenois le ton d'un zélé Ligueur. Je répandois le bruit de la défaite de M. le Prince , & de la déroute des Protestans par le Duc de Joyeuse. Je vins de cette maniere coucher à Château-Renaud. La grande difficulté étoit de passer la Loire : J'en serois venu difficilement à bout sans M. des-Arpentis , qui me rendit en cette occasion un vrai service d'ami. M. de Montbazon m'en rendit un autre : Il m'envoya , comme je mettois pied à terre à Montbazon , du vin & des poires de Bon-chretien ; & je reçus tant d'autres bons traitemens de sa part , que quoique connu dans cet endroit , je cedai à la priere qu'il me fit d'y séjourner trois jours : Nous en avions besoin , nos chevaux commençant à être fatigués. La mort en enlevant peu de temps après M. de Montbazon (43) , m'a privé des occasions de montrer ma gratitude à un homme , dont tous les sentimens se portoient au bien de l'Etat.

A la faveur de mon nouveau déguisement , je traversai Châtelleraud & Poitiers. Je rencontraï à Ville-fagnan un Ré-

(43) Il fut tué à la journée d'Arques.

1585.

Claude, Duc
de La-Trimouille.

En-Touraine.

Sur les confins de Poitou
& de Saintonge.

1585.

Village en
intonge.1 Angou-
mo.

giment Suisse, qui se rendoit à l'armée du Maréchal de Maignon. Je tirai parti de cette rencontre : les Suisses prirent pour bon tout ce que je voulus leur dire, parce que j'eus soin de leur donner à déjeuner tous les matins ; & à la fin je crois que j'aurois pu compter sur eux, même sous mon nom véritable. Je fis quatre journées de chemin avec ces Suisses, & ne m'en séparai que le plus tard que je pus. Je les avois à peine quittés, que je fus reconnu par Puifferret, au passage de la Riviere à Saint-Marfaud. Il s'avança avec sa Compagnie jusque sur le bord de la riviere : heureusement j'étois déjà sur l'autre bord ; & ayant de l'avance, je gagnai la maison de M. de Neufvy (44). A Marton je descendis à mon ordinaire dans le Fauxbourg, & aussi-tôt, je ne sçais par quel pressentiment, je rentrai dans la Ville. J'appris le lendemain, que pendant la nuit on avoit fait sauter avec un petard la porte de l'écurie, où l'on croyoit qu'étoient mes chevaux. Je faisois sur cet accident mes réflexions, sans que cela m'empêchât de donner les ordres du départ, lorsque je fus abordé par un inconnu, qui me dit : » Monsieur, » je ne veux point m'informer qui vous êtes ; mais si vous » êtes Huguenot, & que vous partiez d'ici, vous êtes per- » du : il y a une embuscade à cinq mille pas d'ici de cin- » quante Cavaliers bien armés, qui à mon avis vous atten- » dent. « Je remerciai cet homme de bonne volonté, sans paroître troublé de ce qu'il m'avoit dit. Je lui répondis froidement, que quoique je ne fusse point Huguenot, il me sembloit toujours dangereux de tomber dans une embuscade. Je rentrai dans mon Auberge, où prétextant qu'un de mes plus beaux chevaux avoit été encloué, je les fis desseller tous. Pour m'éclaircir de la vérité de ce que je venois d'entendre, je fis déguiser en payfan Perigordin un de mes valets, qui en imitoit parfaitement le jargon ; & après l'avoir instruit de ce qu'il avoit à faire, je le fis avancer dans la campagne, du côté où l'on m'avoit dit qu'étoit postée l'embuscade.

Il rencontra ces cinquante Cavaliers, à qui il apprit, en répondant aux questions qu'ils lui faisoient sur les nouvelles de

(44) Le cadet, qui s'appelloit Bertrand de Melet de Fayoles de Neufvy : car Magdelaine de Melet de

Fayoles, Sieur de Neufvy, son aîné, étoit dans le parti de la Ligue.

1586.

de la Ville, que mon départ étoit différé au lendemain. Il les suivit jusqu'à un Bourg à deux lieues de là, où ils se retirèrent bien fâchés d'avoir manqué leur coup, & dans la résolution de se rendre le lendemain au même endroit; & il revint aussi-tôt sur ses pas me faire son rapport. Je pris ce moment pour partir: j'arrivai après quelques autres petites aventures semblables chez M. de Longa, & de cet endroit à Bergerac, où étoit le Roi de Navarre. Ce Prince avec qui rien de tout ce qu'on faisoit pour lui n'étoit jamais perdu, me tint long-temps embrassé; & se montra sensible à tous les risques que mon attachement pour lui m'avoit fait essuyer. Il voulut sçavoir jusqu'aux moindres particularités de mon voyage, & principalement la rencontre que j'avois faite du Prince de Condé, & le pas glissant où je l'avois laissé.

Rien ne peut exprimer l'embarras où ce Prince se trouvoit alors; sans troupes, sans argent, sans secours, il voyoit marcher contre lui trois puissantes Armées. Celles du Duc de Maïenne & de Joyeuse s'avançoient à grandes journées; & actuellement il avoit en tête celle du Maréchal de Matignon. Les quarante mille francs que j'avois apportés vinrent fort à propos pour ce Prince, qui n'en auroit pas pu trouver autant dans toute sa Cour. Nous marchâmes du côté de Castillon & de Montségur, que Matignon faisoit mine de vouloir assiéger. Il se rabattit tout d'un coup sur Castets: ce qui nous obligea à tourner de ce côté. Après une longue marche, & par un très-grand froid, car c'étoit au mois de Février, nous y arrivâmes assez à temps pour faire lever ce Siege.

Mais lorsqu'on apprit que l'Armée du Duc de Maïenne étoit proche, ce fut alors qu'on n'imagina plus de moyens de pouvoir résister à l'effort de deux Armées si supérieures; & l'épouvante fut extrême. On ne sçavoit de quel côté se tourner, ni quel parti prendre. L'un opinait que le Prince se retirât dans le fond du Languedoc: l'autre, plus loin encore: un troisième vouloit qu'il passât en Angleterre, d'où après s'être assuré d'un puissant secours, il iroit se mettre à la tête de celui qu'on lui faisoit espérer d'Allemagne. Tous convenoient en un point, que le Prince devoit s'éloigner de la Guyenne. Je vis avec regret qu'un sentiment, qui alloit

Villes de Gascogne, dans l'Evêché d'Aire.

1586.

mettre en France le parti Protestant sans remede, étoit prêt de prévaloir ; & le Roi de Navarre m'ayant demandé le mien, je representai : Que l'extremité n'étoit pas assez pressante, pour laisser les choses ainsi à l'abandon : Qu'il seroit assez temps d'en venir là, lorsqu'on auroit encore essayé de faire tête par-tout : Ce qui ne me paroissoit pas absolument impossible, en laissant par exemple le Vicomte de Turenne sur la défensive en Guyenne avec un petit corps de Troupes, tel qu'on pourroit le rassembler ; tandis que le Duc de Montmorency faisant la même chose en Languedoc, & Lesdiguières en Dauphiné, le Roi se réserveroit La-Rochelle & les environs à conserver ; jusqu'à ce que les Troupes Etrangères, qui ne pouvoient tarder beaucoup à arriver, eussent mis des deux côtés un peu d'égalité. Le Roi de Navarre goûta cet avis, & déclara qu'il le suivroit : » Mais, ajouta-t'il, le Duc de Maienne n'est pas si mauvais » garçon, qu'il ne me permette de me promener encore » quelque temps dans la Guyenne. « Il donna donc quelques ordres avant que de s'acheminer vers La-Rochelle ; & fit en Bearn un voyage, que la conjoncture présente rendoit indispensable.

Il n'y fut que huit jours ; & pendant cet intervalle les deux Armées Catholiques s'étant jointes, & ayant faisi tous les passages par lesquels on croyoit que le Roi de Navarre pouvoit se rendre en Poitou, il se vit sur le point de ne pouvoir sortir de Nerac. Dans cette fâcheuse conjoncture, ce Prince résolut de tout tenter pour s'assurer un passage (45). Il partit de Nerac suivi de deux cens Chevaux ; avec lesquels il marcha vers Castel-Geloux : mais au lieu d'aller jusques-là, il sépara toute sa troupe à moitié chemin ; ne garda que ceux de nous qu'il trouva les mieux montés, & au nombre de vingt seulement, avec pareil nombre de ses Gardes ; marqua à tout le reste Sainte-Foi pour rendez-vous : puis tournant tout court, il prit un chemin au milieu des bois & des bruyeres, qu'il connoissoit pour y avoir été souvent à la chasse, & arriva à Caumont, où il dormit trois heures. Nous passâmes la riviere après soleil couché, & mar-

Ville de la
Principauté
d'Albret.

Ville de
Guyenne, sur
la Dordogne.

Autre Ville
de la Guyen-
ne.

(45) Voyez ce passage du Roi de Navarre, & toutes les expéditions militaires de part & d'autre dans

d'Aubigné, tom. 3. Matthieu, tom. 1. liv. 18. Cayet, liv. 1. & autres Historiens.

châmes toute la nuit au travers des Quartiers ennemis , & jusque sur les fossés de Marmande : Après quoi faisant encore un détour par La-Sauvetat , nous arrivâmes deux heures avant le jour à Sainte-Foi ; où se rendirent aussi par differens endroits tous ses gens , qu'il avoit séparés en petits pelotons , sans la moindre perte , pas même du bagage. Le Duc de Maïenne piqué de se voir ainsi trompé dans ses espérances , alla décharger sa colere sur Montignac-le-Comte , où le Capitaine Roux & le Sergent More firent une si belle défense contre toute cette Armée , qu'elle ne put les obliger à se rendre , qu'en leur accordant les conditions les plus honorables.

1586.

Ville de Perigord , sur la Vézère.

Ce Général trouva moins de résistance dans S. Bazile. Le Gouverneur de cette petite Place étoit Despueilles , de la Maison de Courtenay , & réputé très-brave homme : ce qui me fit naître l'envie de m'y enfermer avec lui , contre l'avis de plusieurs de mes parens & amis , qui sans doute le connoissoient mieux que moi. Le Roi de Navarre me refusa long-temps la permission que je lui demandois ; enfin vaincu par mon importunité , il me donna trente hommes , avec lesquels je me jetai dans Sainte-Bazille. Je trouvai que la Place étoit par elle-même fort-mauvaise ; sans remparts ; n'ayant que des maisons de bouë , que le canon traversoit de part en part. Cependant on auroit pu y tenir du moins quelque temps : Mais la peur saisit Despueilles ; il n'écouta aucun de nos avis ; & la tête lui tourna au point , qu'il alla se remettre lui-même entre les mains des ennemis , qui traiterent la Ville comme ils jugerent à propos. Le Roi de Navarre qui n'apprit d'abord cette nouvelle que fort-confusément , s'en prit à nous tous. Lorsqu'il fut instruit de la vérité , toute sa colere se tourna contre Despueilles. Ce qui le fâcha le plus , c'est que ce lâche Gouverneur s'étant présenté devant lui pour se disculper , avança fort-imprudemment , que quand le Prince lui-même y auroit été , il n'auroit pas pu agir autrement. Le Roi de Navarre le fit mettre aux arrêts , d'où il sortit au bout de huit jours à notre sollicitation.

Lisez Sainte-Bazille , Ville du Bazadois , sur la Dordogne.

Le Roi de Navarre n'abandonna la campagne qu'à la dernière extrémité , & après avoir disputé le terrain pied à pied : En se retirant , il jeta ce qui lui restoit de monde dans

1586.
Sur la Dor-
dogne.
Florestan de
Béthune.

Villes de la
Saintonge.

Monsegur, Castillon & Sainte-Foi. Je lui prêtai encore six mille livres pour fortifier Mont-flanquin, où commandoit Béthune. Enfin craignant quelque événement fâcheux du côté de La-Rochelle, il laissa le Vicomte de Turenne avec quelques Troupes en Guyenne, & prit le chemin de cette Ville par Pons & Saint-Jean d'Angely.

Il y avoit des momens où Henry III. indigné du personnage honteux que la Ligue lui faisoit jouer, auroit fort souhaité de trouver quelque moyen de s'en venger (46): Mais il eût voulu le faire sans rien risquer; & rejettoit toujours par ce motif la pensée qui lui vint plusieurs fois d'appeler le Roi de Navarre, & de s'unir avec lui. Les Députés des quatre Cantons Suisses Catholiques étant arrivés à Paris, pour traiter du secours qu'on avoit demandé quelque temps auparavant à cette Republique, le Roi qui se trouva dans un moment de dépit contre la Ligue, jugea à propos d'y faire servir ces Suisses; lesquels avec les Troupes dont il pouvoit particulièrement disposer, & celles qui dépendoient du Roi de Navarre, auroient fait un Corps capable de mettre la Ligue à la raison. Il écrivit au Roi de Navarre, pour lui faire sçavoir ses nouveaux desseins; & lui demanda un homme de confiance, avec lequel il pût conférer sur toute cette affaire, & en particulier sur l'emploi qu'on feroit de ces Suisses. Un passe-port en blanc étoit joint à la Lettre; le Roi le remplit de mon nom, & me fit partir sans différer.

J'arrivai à Saint-Maur où étoit pour lors la Cour; & j'allai descendre chez Villeroi, avec lequel je dinai, & passai le reste de la journée. Le lendemain il me presenta au Roi. Je me souviendrai toujours de l'attitude & de l'attirail bizarre où je trouvai ce Prince dans son cabinet. Il avoit l'épée au côté, une cape sur les épaules, une petite toque sur la tête, un panier plein de petits chiens pendu à son cou par un large ruban; & il se tenoit si immobile, qu'en nous parlant il ne remua ni tête, ni pieds, ni mains. Il commença par laisser évaporer toute sa bile contre la Ligue, dont il me fit juger à son emportement qu'il avoit reçu

(46) C'est dans ces momens qu'il disoit, comme le rapporte L'Etoile: || voulant parler des Ligueurs & des Huguenots.
De inimicis meis vindicabo inimicos meos; ||

quelque nouvel affront ; & traita de son union avec le Roi de Navarre, comme d'une chose dont il sentoît toute l'utilité : Mais un reste de crainte lui faisoit toujours ajoûter, qu'il la regardoit comme impossible, tant que le Roi de Navarre persisteroit à ne vouloir point changer de Religion. Je pris la parole, & je répondis au Roi : Qu'inutilement on proposeroit cet expedient au Roi de Navarre ; parcequ'en le suivant il agiroit contre sa conscience : mais que quand il seroit capable de le faire, cela ne produiroit pas ce que Sa Majesté en eseroit ; parceque le mobile qui remuoit la Ligue n'étoit ni l'amour du bien public, ni celui de la Religion : Qu'il arriveroit donc que par cette action précipitée le Roi de Navarre perdrait tous les secours qu'il pouvoit esperer des Réformés, sans que pour cela il détachât un seul homme de la Ligue : Qu'au contraire tant de foiblesse ne seroit qu'accroître l'orgueil de leurs ennemis communs. Le Roi repliqua ; & je persistai toujours à soutenir que le Roi de Navarre, en embrassant le moyen proposé, ne lui apporteroit que sa seule personne : au lieu qu'en lui tendant les bras dans l'état où il étoit, & sans exiger le sacrifice de sa Religion, on fortifioit le parti du Roi d'un Corps puissant dans l'Etat. Je parlai dans les mêmes termes à la Reine-Mere ; & je sentis que l'un & l'autre demeuroient d'accord de la force de mes raisons, mais que la crainte du changement que pouvoit produire leur union avec un Prince de la Religion, étoit tout ce qui les retenoit. Je ne desesperei pas de les amener jusqu'à frapper ce grand coup ; & par la maniere non seulement gracieuse, mais encore franche & ouverte, dont Leurs Majestés agirent avec moi, j'eus lieu de me flater d'y réussir.

Je les laissai dans ces bonnes dispositions, pour aller conférer à Paris avec les Députés Suisses. Je n'eus pas tant de peine à les amener à mon but ; il ne m'en coûta qu'un peu de dépense en bonne chere, & sur-tout en vin : Moyennant quoi ils promirent sans restriction un secours de vingt mille Suisses, dont quatre mille seulement resteroient en Dauphiné, & les seize autres mille seroient employés pour le service & au gré des deux Rois. Le Roi me confirma encore par MM. de Lenoncourt, de Poigny & Brulart, qu'il n'avoit point changé de sentiment, & qu'il desiroit pas-

1586.

sionnement l'union. Le Roi de Navarre ne la souhaitoit pas moins fortement. Dans les Dépêches que je recevois de lui presque tous les jours, il m'exhortoit à mettre tout en œuvre pour la faire réussir, & même à sacrifier pour cela quelque chose de son intérêt.

De retour à Saint-Maur, & après avoir rendu compte au Roi de mon voyage, je mis sur le tapis la question de l'emploi qu'on devoit faire des seize mille Suisses, & de la route qu'on leur feroit tenir. Le Roi demanda qu'il pût les faire passer dans les environs de Paris, & même s'en servir s'il en avoit besoin contre la Ligue. Je sentis l'inconvenient qui pouvoit naître de cet arrangement; & je ne me relâchai sur cet article, qu'après en avoir reçu un commandement exprès du Roi de Navarre, qui ne jugea pas que pour si peu on dût manquer l'accommodement. On verra bientôt si cet article étoit aussi frivole qu'on l'imaginoit, & ce qui arriva de cette mauvaise complaisance.

Claude-An-
toine de Vien-
ne, Sieur de
Clairvant.

Le Traité ayant été fait entre les deux Rois sous les conditions qu'on vient de voir, je ne songeai plus qu'à quitter la Cour. Je laissai seulement Marfilliere à Paris, sous ombre de poursuivre la négociation entamée: mais il ne m'avoit suivi que pour passer en Allemagne à la première occasion favorable, par le moyen de MM. de Clairvant & de Guित्रy; afin d'y faciliter l'envoi d'un corps de troupes Allemandes, que les Protestans de ces Pays avoient promis au Roi de Navarre. Marfilliere exécuta heureusement ce dessein: Pour moi, après avoir demeuré huit jours seulement à Rosny avec mon épouse, je rejoignis le Roi de Navarre, très-satisfait du succès de ma commission.

Ville du Bas-
Poitou.

Ce Prince ne put se résoudre à demeurer resserré & inutile dans La-Rochelle. Il fit tant, qu'il obtint des Rochelois douze cens Fantassins, deux cens Chevaux & trois Canons, qu'il donna au Duc de La-Trimouille pour aller prendre Talmont, qu'il ne pouvoit souffrir entre les mains des Ennemis. Je suivis le Duc de La-Trimouille, avec Mignonville, Fouquerolles, Bois-Du-Lys & quelques autres Officiers; & on me remit le soin de l'Artillerie. Nous saisîmes d'emblée le Bourg qui est sans fortifications, & nous attaquâmes aussi-tôt le Château. Les murs en étoient assez bons, mais sans nuls ouvrages extérieurs. Maroniere qui en étoit

Gouverneur, quoiqu'il ne s'attendît pas à être attaqué, comptoit sur un prompt secours, que Malicorne s'étoit engagé à lui amener : ce qui nous déterminâ à presser vivement la Place. Le trajet de Talmont à La-Rochelle par mer n'est que de six heures de chemin : Je m'embarquai pour aller chercher de la poudre, dont je n'avois pas une assez grande provision, & pour avertir le Roi de Navarre que nous réussissions difficilement avec le peu de monde que nous avions. Ce Prince leva promptement aux environs de La-Rochelle deux mille hommes, qu'il mit sur trois Vaisseaux. Nous nous vîmes pendant deux jours en danger de périr : Enfin nous arrivâmes à Talmont ; les trois Vaisseaux y mouillèrent l'un après l'autre ; & les Assiégés apprenant que le Roi de Navarre conduisoit l'attaque en personne, se rendirent entre ses mains.

C'étoit faute d'argent que Malicorne n'avoit point amené de secours au Gouverneur de Talmont. Le Roi de Navarre se voyant délivré de cette crainte, mena ses troupes attaquer Chizay. Fayolle qui y commandoit, se défendit parfaitement ; & ne laissa pas inutile une Coulevrine, qui étoit la seule Piece d'Artillerie qu'il eût dans sa Place : Il ne se rendit qu'après qu'il se vit manquer de tout. Je remarque comme une chose singulière, que Madame ayant envoyé son Maître d'Hôtel porter un Billet au Roi son frere ; un boulet de cette Coulevrine entra dans le corps du cheval par le fondement, & ressortit par le poitrail, sans renverser le cheval, qui demeura debout plus d'un demi-quart d'heure.

Un autre coup d'Arquebuse causa un malheur bien plus grand. Un Gentilhomme chargé verbalement d'affaires importantes, s'étant approché du Roi de Navarre ; à peine avoit-il prononcé qu'il venoit d'Heydelberg de la part de MM. de Clairvant & de Guitry, que sans lui laisser le temps d'en dire davantage, une balle lui donna dans la tête, & le renversa mort aux pieds de ce Prince. Cet Officier venoit l'avertir que les Reîtres & les autres Troupes Protestantes d'Allemagne étoient prêtes à entrer en France, & lui demander par quel endroit il jugeoit à propos qu'on les fît marcher. Les uns vouloient qu'on les fît entrer par la Lorraine, où la Ligue avoit le plus de pouvoir : les autres soutenoient qu'il falloit qu'ils prissent leur route par le Bour-

1586.

Jean de Sourches, Sieur de Malicorne.

Dans le Haut Poitou, sur La-Boutonne.

1586.

François de
Coligny, fils
de l'Amiral.

bonnois, de là par le Berri & le Poitou, en côtoyant la Loire: Messieurs de Montmorency & de Châtillon opinoient pour les engager en Languedoc & le long du Rhône. On n'a jamais vu un si grand partage de sentimens: Et le malheur voulut que le plus mauvais de tous l'emportât, c'est-à-dire, l'avis de les faire entrer dans la Beauce; sans doute parce que le Roi de France ne vouloit pas les éloigner de lui, afin de pouvoir s'en servir au besoin contre la Ligue, ou du moins pour lui donner de l'ombrage. Le Roi de Navarre ne l'auroit apparemment pas souffert; mais l'accident qu'on vient de voir fit qu'il ne fut pas même instruit de toutes ces contestations.

Autres Vil-
les du Haut-
Poitou.Fontenai-
le-Comte, ca-
pitale du Bas
Poitou.

Ce Prince prit avec le même bonheur Sanzay, ensuite Saint-Maixant. Le bruit de cinq ou six Canons, dont l'usage avoit été fort rare jusque-là dans les Sieges produisit cet effet. Il profita de sa bonne fortune; & lorsqu'il se vit renforcé de deux cens chevaux, & de quinze cens hommes que lui amenerent le Prince de Condé & (47) La-Rochefoucault, qu'il venoit de faire Colonel Général de son Infanterie; il crut pouvoir entreprendre le Siege de Fontenai, la seconde place de Poitou; quoiqu'il n'ignorât pas qu'il y avoit dans cette Place un brave Gouverneur avec une forte garnison. Ce Gouverneur nommé La-Roussiere voulut défendre non seulement la Ville, mais encore le Fauxbourg Des-Loges, plus grand & plus riche que la Ville même, & revêtu par dehors d'un large fossé, auquel il joignit de fortes barricades, qui fermoient l'entrée de ce Fauxbourg. Le Roi de Navarre fit attaquer la tête du Fauxbourg, dans une nuit fort noire, par La-Rochefoucault à la tête de quarante Gentilshommes. Je me joignis avec MM. de Dangeau, de Vaubrot, d'Avantigny, de Chalandeau, de Feuquières, de Brasseuses, Le-Chêne & deux ou trois autres; & nous nous attachâmes à un côté des barricades, pour les renverser ou pour les franchir, la pique à la main & les pistolets à la ceinture. Nous fûmes repoussés trois fois Vaubrot, Avantigny & moi; nous entraîâmes sur nous en retombant cinq ou six barriques pleines de fumier

(47) François de la Rochefoucault, Prince de Marillac, fils de || celui qui avoit été tué à la Saint-
Barthelemy; il fut tué en 1591.

(48) D'Aubigné

fumier, sous lesquelles nous pensâmes demeurer engagés; mais ceux qui étoient à côté de nous ayant forcé en ce moment leurs barricades, nous nous relevâmes à la faveur de cet effort; & les Ennemis nous voyant les maîtres de la Barricade ne songerent plus qu'à se retirer, après y avoir mis le feu, de peur qu'en les poursuivant de trop près nous n'entraissions pêle-mêle avec eux dans la Ville.

1586.

Nous nous logeâmes tous dans les plus belles maisons du Fauxbourg, où nous trouvâmes en même temps la commodité & l'abondance. La seule incommodité que nous recevions venoit de la Mousqueterie de la Place, qui de dessus la terrasse de la grande porte enfiloit toute la rue, & rendoit l'entrée de la maison du Roi & des nôtres fort périlleuse: Avec cela les Batteries des Remparts dominant sur les avenues de ce Fauxbourg, rien ne pouvoit y entrer qu'en essuyant de continuelles décharges. Un jour que je traversois la rue pour entrer de ma maison dans celle du Roi, qui étoit la plus belle de tout le Fauxbourg, une balle vint s'applatir contre mon casque, dans le moment que Liberge mon Valet de chambre venoit pour me l'attacher. Je fis aussi-tôt tendre une corde dans le travers de la rue; & par le moyen de draps que j'y attachai, je dérobai du moins aux Assiégés la vue des allans & venans. Ensuite on s'appliqua sans relâche à la tranchée & à la sappe. Le Roi de Navarre s'y donna des peines incroyables; & conduisit lui-même les Mineurs, dès qu'une fois il eut pris toutes les précautions contre les secours qui pouvoient arriver du dehors. Les ponts, les passages & toutes les routes qui conduisoient à la Ville, furent exactement gardés & très-avant dans la campagne. Une nuit que j'étois de garde avec vingt Cavaliers à un gué de la Riviere, j'entendis au loin un bruit de chevaux & de ferremens, qui ne me laissa point douter que je ne dusse bientôt être attaqué. Ce bruit cessa quelques instans, puis recommença avec plus de force, & se fit entendre si proche que je me mis sur la défensive. Je laissois approcher la troupe, afin de tirer à bout portant; mais prêt à faire ma décharge, je m'apperçus que ce qui m'avoit donné une alarme si chaude, n'étoit qu'une harde de chevaux & de juments, qui erroient dans toute cette Plaine, & venoient chercher l'eau de la riviere. Je fus le

1586.

premier à rire de cette aventure ; mais interieurement je me scus fort bon gré d'avoir ordonné à celui que j'envoyois chercher du secours, de ne partir qu'après que le combat seroit engagé.

Mon principal emploi à ce Siege fut de conduire l'Artillerie. La sappe se trouva enfin poussée si avant, qu'on pouvoit entendre de dedans les logemens des Mineurs, la voix des soldats qui gardoient les parapets : Et ce fut le Roi de Navarre qui s'en apperçut le premier. Il parla & se fit connoître aux Assiegés, qui demeurèrent si surpris quand il se fut nommé à eux du fond de ces souterrains, qu'ils demanderent à capituler. Les propositions ne s'en firent point autrement que par cette étrange voie ; les Articles en furent dressés, ou plustôt dictés par le Roi de Navarre : La sûreté de sa parole étoit si connue des Assiegés, qu'ils ne voulurent point d'écrit. Ils n'eurent pas lieu de s'en repentir : Le Roi de Navarre charmé de la noblesse de ce procédé, accorda tous les honneurs à la Garnison, & préserva la Ville du pillage. Une femme de la Ville, qui avoit fait tuer un porc gras le jour que la Capitulation fut faite, apprenant que la Garnison s'étoit rendue, imagina un plaisant stratagème pour dérober sa proie à l'avidité du soldat. Elle fit cacher son mari, & enveloppant dans des linceuls l'animal mort, à l'aide de quelques amies, elle le mit dans une biere, & attira par ses cris tous les voisins. L'appareil lugubre d'un cercueil les instruisit du sujet qu'avoit la prétendue veuve de se lamenter de la sorte. Les Prêtres y furent trompés comme les autres : il en vint un qui conduisit le convoi au travers des Fauxbourgs dans un Cimetiere hors la Ville, avec la permission du Roi de Navarre. Les Cérémonies achevées & la nuit venue, des gens apostés par cette femme vinrent déterrer le mort, & se dispoient à le reporter dans la Ville ; mais ils furent apperçus par quelques soldats qui entreprirent de les chasser, & ayant découvert la verité, se saisirent de la proie. On juge bien qu'ils ne garderent pas le secret : Ce n'en étoit plus un dans la Ville, un Prêtre à qui cette femme, pressée par les remords de sa conscience, s'en étoit ouverte, avoit déjà répandu par-tout cette aventure.

Charles Echard, Sieur de La-Boulaye.

Le Roi de Navarre laissant le Sieur de La-Boulaye Gouverneur dans cette Place, alla se saisir de l'Abbaye de Mail-

lezaïs, dont il trouva la situation si avantageuse, qu'il fit le dessein d'en former une Place régulière : Il m'en fit tirer le Plan, & la donna à garder à Davailles, parent de La-Boulaye. Ses Troupes se saisirent encore de Mauleon; ensuite du Château de La-Garnache, d'où M. de Genevois (48) chassa sa propre mere : Elle se retira à Beauvois, petite Ville sur la côte de la Mer, où son fils la poursuivit encore ; mais pour cette fois il tomba lui-même entre ses mains, & elle le fit à son tour prisonnier de guerre.

1586.

Autres Places dans le Bas Poitou.

Je ne me trouvai point à ces Sieges. Les tristes nouvelles que je reçus de Rosny m'obligerent à y faire un voyage. J'avois obtenu pendant mon séjour à Saint-Maur une sauvegarde pour mon Château & mes biens de Rosny, & tous les passe-ports nécessaires pour m'y rendre toutes les fois que je le jugerois à propos : ce qui me tranquilisoit par rapport à mon Epouse, dans un temps où toutes les violences étoient autorisées contre les Protestans. J'appris que ce Bourg venoit d'être presque totalement dépeuplé par la peste. Ma Femme y avoit perdu la plus grande partie de ses Domestiques ; & la peur l'avoit fait enfuir dans la forêt voisine, où elle avoit passé deux jours & deux nuits dans son carrosse. Elle étoit alors réfugiée dans le Château de Huets appartenant à Madame de Campagnac ma Tante, qui n'en est pas fort-éloigné. La joie qu'elle ressentit de me sçavoir si proche d'elle, ceda à la frayeur du danger que je courois, en venant me mêler avec des pestiferés ; & elle crut m'obliger à m'en retourner, en faisant fermer sur moi les portes du Château. Elle avoit trop besoin de secours & de consolation, pour être abandonnée en cet état. J'entrai malgré sa résistance ; & je demurai un mois dans cette maison, n'ayant avec moi que deux Gentilshommes & deux Domestiques, & respirant en liberté l'air de la campagne ; parce que le bruit de la peste écarta de chez moi

(48) D'Aubigné explique mieux ceci, tom. 3. liv. 1. chap. 10. » La » Dame de La-Garnache, dit-il, sœur » du Duc de Rohan, tenoit la Ville » de La-Garnache, & le Château de » Beauvois sur mer en neutralité. » Son fils nommé le Prince de Genevois, pour sa prétention du mariage de sa mere avec le Duc de Ne-

» mours, s'étant saisi de La-Garnache, » par l'intelligence des domestiques... » entreprit aussi sur Beauvois... mais » il se trouva prisonnier de sa mere. » La cadence de tout cela fut que » le Roi de Navarre se mêlant de sa » liberté, l'obtint, & par même » moyen la Place &c. «

1586.

tous les importuns. Je ne passai pas ce temps inutilement pour le Roi de Navarre. Je pressai le payement de vingt-quatre mille livres que mes Marchands de bois me devoient encore. La persecution qui étoit ouverte contre tous les Religionnaires, me mettoit à leur merci ; & dans la crainte qu'ils ne fissent confisquer cet argent avec tous mes biens au profit de la Ligue, je fus obligé de me contenter de dix mille livres.

Lorsque la contagion eut cessé, je ramenai mon Epouse à Rosny, après avoir pris les précautions nécessaires pour purifier la maison ; & je la quittai, sur le bruit que le Duc de Joyeuse, dont la demarche avoit été lente jusques-là, & les operations peu considerables, s'avançoit à grandes journées pour chasser le Roi de Navarre du Poitou. Ce Prince venoit de manquer Niort & Parthenai ; & dans l'impuissance où il se voyoit de conserver toutes ses Places contre des forces si superieures, il en fit démanteler & raser la plus grande partie ; & ne conserva que Fontenai, Talmont, Maillezais & Saint Maixant, en se retirant dans La-Rochelle, où je trouvai qu'il étoit rentré.

Toutes ces
Places sont en
Poitou.

Le Traité d'alliance entre les deux Rois, dont il a été fait mention plus haut, sembloit promettre tout autre chose ; & l'on est sans doute impatient d'en apprendre le succès. Il n'en étoit déjà plus question, un moment avoit tout renversé. Le procédé de la Cour a certainement quelque chose de bien singulier. Ce seroit un mystere absolument incomprehensible, si l'on ne sçavoit dans quelles variations est capable de se jeter un Prince livré à l'irrésolution, à la timidité & à la paresse. En matiere d'Etat rien n'est pire que cet esprit d'indécision. Il ne faut, dans les conjonctures difficiles, tout abandonner ni tout refuser au hazard ; mais après avoir choisi un but par des réflexions sages & froides, il faut que toutes les demarches qu'on fait tendent à y parvenir. On ne sçauroit encore trop acheter, ni trop presser une Paix nécessaire : Mais ce qu'il faut éviter le plus soigneusement dans les circonstances critiques, c'est de tenir les esprits du peuple en suspens entre la paix & la guerre. Ce n'étoit pas par de telles Maximes que se conduisoit le Conseil de Catherine. Si l'on y prenoit un parti, ce n'étoit que pour le moment, & jamais pour la fin ;

& c'étoit toujours d'une maniere si timide, qu'on ne remédioit au présent même que très-imparfaitement. Le défaut de tous les esprits qui n'ont jamais embrassé que de petites & de frivoles intrigues, & en général de tous ceux qui ont plus de vivacité que de jugement, est de se représenter ce qui est proche de maniere à s'en laisser éblouir, & de ne voir ce qui est loin qu'au travers d'un nuage. Quelques momens, quelques jours, voilà ce qui compose pour eux l'avenir.

A ce défaut de ne pouvoir jamais se décider, le Roi ou plutôt la Reine-Mere en joignoit un autre qui y met le comble (49); c'est l'usage de je ne sçais quelle petite dissimulation affectée, ou plutôt une étude misérable de duplicité & de déception, sans laquelle elle s'imaginoit qu'il ne peut y avoir de Politique. Le premier de ces défauts nous cachant le mal qui nous menace, & l'autre liant les mains à ceux qui pourroient nous aider à le prévenir; que peut-on attendre, sinon d'en être accablé tôt ou tard? Et c'est ce qui arriva à Henry III. pour n'avoir pu se résoudre à employer le remede qui lui étoit offert; je veux dire, la jonction des Troupes du Roi de Navarre avec les siennes; afin de pousser vivement les ennemis de son autorité. Il fallut pour l'y engager, car il y vint à la fin, qu'il se vît dans une extremité, qui pouvoit être aussi fatale au nom Royal, que honteuse à la memoire de ce Prince.

Catherine eut recours à ses finesse ordinaires; & crut avoir beaucoup fait, parce qu'elle fit beaucoup de pas. Elle alla en Poitou, & elle s'aboucha plusieurs fois avec le Roi de Navarre (50) à Coignac, à Saint-Brix & à Saint-Maixant;

(49) On a soutenu que l'intérêt de la bonne Religion n'entroit pour rien dans la Politique de cette Reine: Temoin cette parole qu'on lui entendit dire, lorsqu'elle crut la Bataille de Dreux perdue: *Hé bien, nous prions Dieu en François.*

(50) La Reine lui demandant ce qu'il vouloit, il lui répondit, en regardant les filles qu'elle avoit amenées: Il n'y a rien là que je veuille, Madame. « *Peref. Hist. Henry le Gr. Matthieu y ajoute, que Catherine le pressant de faire quel-*

que ouverture:» Madame, lui dit-il, » il n'y a point ici d'ouverture pour » moi. « *Tom. 1. liv. 8. p. 518. Cette entrevue de Saint-Brix se fit le 25 Septembre* » A Saint-Brix, un jour » allant à la chasse, & voulant monter que son cheval étoit plus vif » que deux très-beaux chevaux appartenans à Bellievre, une bande » de cochons derriere une haie, fit » peur à son cheval, qui se renversa » sur lui. Il demeura sans connoissance, jettant le sang par le nez & » par la bouche: on l'enleva comme

1586.

Elle chercha tantôt à le séduire, tantôt à le faire trembler à la vuë des forces considerables qui alloient fondre sur lui, & dont elle avoit, disoit-elle, jusqu'icy suspendu les coups. Enfin elle n'oublia rien de ce qu'elle crut capable de l'engager à changer de Religion. On peut bien croire qu'elle ne voyoit qu'à regret la Ligue en état d'opprimer le Roi de Navarre; parce que son interêt n'étoit pas que cela arrivât. Mais quelle sûreté donnoit-elle à ce Prince de la démarche téméraire & hors de saison où elle vouloit l'engager? Et n'avoit-il pas lieu de croire que cette proposition d'abjurer sa Religion, qu'elle mettoit sans cesse en avant, n'étoit au fond qu'un piège adroit pour le priver du secours des Protestans, lui faire contre-mander les troupes qui lui venoient d'Allemagne, l'attirer à la Cour, le perdre, & après lui tous ses Partisans. J'ai particulièrement des preuves qui justifient cette pensée. Cherchant à éclaircir mes soupçons par une autre voie que celle des Conférences, auxquelles j'assistois avec le Roi; j'en liai de particulieres par son ordre avec Mesdames d'Uzès & de Sauves, qui connoissoient mieux que personne l'interieur de Catherine; & qui m'aimoient au point de ne me nommer jamais autrement que leur fils. Pour mieux sçavoir ce qu'elles pensoient, je feignis d'être assuré de ce que je ne faisois que conjecturer; & je me plaignis de ce que la Reine-Mere cherchoit par toutes sortes de moyens à sacrifier le Roi de Navarre à la Ligue. Ces deux Dames m'avouerent confidemment, qu'elles croyoient que la Religion ne servoit que de prétexte à Catherine; & que les choses étoient au point, que le Roi de Navarre ne devoit plus songer à en sortir que les armes à la main. Elles m'assurèrent ensuite qu'elles ne voyoient qu'avec beaucoup de chagrin cette mauvaise volonté du Conseil à l'égard du Prince: Et j'ai toujours cru que dans une Cour, où après la galanterie on s'étudioit principalement au mensonge, ces paroles étoient pourtant sinceres.

Quelles que fussent les intentions de la Reine-Mere (51),

» mort au Château. Cependant
 » deux ou trois jours après il n'y
 » parut pas. « *Mém. de Nevers, tom. 2.*
 p. 588.

(51) » Après un long entretien,
 » comme la Reine-Mere lui deman-

» da, si la peine qu'elle avoit prise ne
 » produiroit aucun fruit, elle qui ne
 » souhaitoit que le repos, il lui ré-
 » pondit: Madame, je n'en suis pas
 » cause; c'en est pas moi qui vous em-
 » pêche de coucher dans votre lit;

elle s'en retourna sans avoir rien obtenu ; & Joyeuse vint prendre sa place avec une Armée. C'étoit un second mystère que la conduite d'une Armée, donnée à Joyeuse. Etoit-ce pour mortifier les Chefs de la Ligue qui pouvoient y prétendre, ou même pour les détruire tout-à-fait, si le nouveau Général eût réussi ? Etoit-ce au contraire ses liaisons découvertes avec la Ligue, qui avoient porté le Roi à lui donner une place, où il se tenoit assuré que cet ingrat périroit, ou du moins échoueroit ? Etoit-ce simplement pour éloigner un Favori, à qui un nouveau venu avoit fait perdre les bonnes grâces du Roi ? car souvent c'est une pure bagatelle, un rien, qui produit les effets qu'on veut toujours attribuer aux motifs les plus graves. N'étoit-ce point plutôt pour relever l'éclat de sa faveur par le poste le plus honorable ? Tel étoit l'esprit de la Cour, que les conjectures même les plus opposées trouvoient à s'appuyer sur d'égales vrai-semblances. Une chose pourtant qui semble déterminer en faveur de la dernière, c'est que l'Armée de Joyeuse étoit composée des principales forces du Royaume ; qu'elle étoit sur-tout remplie d'une Noblesse d'élite, & abondamment pourvue de tout ce qui pouvoit la rendre victorieuse.

Le Roi de Navarre s'attacha principalement à mettre Saint-Maixant en état de défense : Il y fit un voyage si précipitamment, que succombant au sommeil & à la fatigue, il fut obligé en s'en revenant à La-Rochelle de se jeter dans une charrette à bœufs, où il dormit comme dans le meilleur lit. Afin de ne pas consumer les vivres de Saint-Maixant, il avoit ordonné aux deux Régimens de Charbonnières & Des-Bories, nommés pour le défendre, de se poster à La-Motte Saint-Eloi, en attendant l'arrivée de l'Ennemi. Tout cela ne put empêcher ni la prise de cette dernière Place & de son Château, ni celle de Saint-Maixant, de Maillezais & de plusieurs autres, non plus que la défaite de quelques Compagnies, entr'autres de celle de Despuelles qui fut emportée presque à la vue de La-Rochelle. La manière cruelle dont se comportoient les Vainqueurs, rendoit

1587.

Gabriel Prevôt de Charbonnières.
N... Des-Bories.

» c'est vous qui m'empêchez de cou- || » nourrir ; le repos est le plus grand
» cher dans le mien : la peine que || » ennemi de votre vie. « *Perif. 1.*
» vous prenez vous plaît, & vous || *Part.*

1587.

ces malheurs encore plus sensibles. Tout ce qu'on pouvoit faire pour s'en venger, étoit de tomber sur les Traîneurs ou sur les Maraudeurs, pendant les marches de cette Armée.

Un jour que le Duc de Joyeuse la ramenoit de Saintes à Niort, j'allai me poster avec cinquante Chevaux dans la forêt de Benon sur le grand chemin, cherchant l'occasion de faire quelque coup de main. Un soldat monté par mon ordre au haut d'un arbre, pour observer l'ordre & les mouvemens de l'Armée Ennemie, nous dit qu'il voyoit un Détachement s'avancer à quelque intervalle des premiers Bataillons. Ceux qui m'accompagnoient vouloient qu'on fondît sur ce Détachement, qu'on pourroit peut-être enlever avant qu'il fût secouru. Cette proposition n'étoit pas de mon goût: Je me souvins de la Maxime du Roi de Navarre, qu'on réussit rarement en attaquant un Parti à la tête de toute une Armée; & je retins l'ardeur de ma troupe, qui brûloit d'envie d'en venir aux mains. Nous vîmes donc passer ce Détachement, & après lui toute l'Armée, dont nous pouvions facilement compter les Bataillons. Les derniers rangs marchaient si ferrés, que je jugeai moi-même qu'il n'y avoit aucun coup à faire: Mais comme nous étions prêts de nous retirer, notre Sentinelle nous annonça deux petits Escadrons de cinquante ou soixante Chevaux, qui marchaient fort éloignés l'un de l'autre. Je voulois encore qu'on laissât passer le premier: Il n'y eut pas moyen pour cette fois de contenir la troupe. Nous fondîmes sur les premiers, & nous les enfonçâmes; douze ou quinze restèrent sur la place; nous en fîmes autant de prisonniers, & le reste se sauva comme il put. Mais quel regret n'eus-je point de n'avoir pas suivi mon opinion, lorsque je scûs que cette seconde troupe étoit composée de cinquante des principaux Officiers de l'Armée Catholique, ayant à leur tête le Duc de Joyeuse lui-même, qui s'étoit arrêté à faire collation à Surgeres. Lorsque je rendis compte de cette action au Roi de Navarre, il me dit en riant, qu'il voyoit bien que j'avois voulu épargner l'Escadron du Duc de Joyeuse, en faveur de mes deux freres qui étoient avec lui. L'un d'eux ayant eu envie de voir La-Rochelle, je lui obtins un passe-port, & le conduisis par-tout. J'eus moi-même occasion de faire un tour à Niort, où étoit l'Armée des Ennemis, pour convenir d'un combat proposé entre

Bourg, au
pays d'Aunis.

entre les soldats Albanois de la Compagnie du Capitaine Mercure, & pareil nombre d'Ecossois de celle d'Ouïmes; mais le Duc de Joyeuse ne permit pas qu'il s'exécutât.

1587.

Je trouvai ce Général sombre & inquiet: Je devinai si bien le sujet de ses déplaisirs, que m'ayant dit qu'il étoit sur le point d'aller jusqu'à Montrefor, je ne balançai point à lui répondre d'un air à augmenter ses soupçons, qu'il pourroit bien aller de là jusqu'à la Cour. Il se tourna à cette parole vers mon Frere, comme l'accusant d'avoir révélé ce qui s'y passoit. Lorsqu'il sçut qu'il n'en étoit rien, il s'imagina que sa disgrâce étoit certaine, puisque le bruit en étoit parvenu jusqu'à La-Rochelle; & je crois que cette pensée acheva de le déterminer à aller détruire par sa présence les cabales de ses envieux. Il n'en temoigna rien: au contraire il reprit la parole froidement, & me dit que je me laissois tromper par mon trop de discernement. Il chercha à me persuader qu'il n'avoit aucune intention de revoir Paris. Je me tins si assuré du contraire, que je revins promptement prendre avec le Roi de Navarre les mesures nécessaires pour profiter d'une absence, qui alloit laisser l'Armée Catholique sans Chefs: car je ne doutai point qu'une partie des Officiers Généraux ne fussent aussi du voyage. Effectivement Joyeuse ne fut pas plutôt parti, que toute son Armée, déjà assez mal disciplinée, vécut sans regle & sans commandement.

En Touraine;

Le Roi de Navarre, qui avoit assemblé secrettement douze cens hommes tirés de ses Garnisons, tomba si à propos sur les Compagnies de Vic, de Bellemaniere, du Marquis de Refnel, de Ronsoy & de Pienne, & sur celle du Duc de Joyeuse même, qu'il en trouva une partie au lit & l'autre à table, & les tailla en pieces. Il donna plus d'une fois l'alarme à toute l'Armée qui étoit demeurée sous les ordres de Lavardin: Il la suivit jusqu'à La-Haye en Touraine; & trouva moyen de la tenir comme assiégée pendant quatre ou cinq jours. S'il avoit eu en cette occasion des forces suffisantes pour pouvoir garder son poste plus long-temps, je crois que la faim la lui auroit entierement livrée. Les soldats se répandant dans les Villages, & s'exposant à tout pour avoir des vivres, nous passions la Riviere, & les surprenions à tous momens.

Sur les confins du Poitou.

1587.

Dans ce peu de temps il y en eut plus de six cens pris ou tués. Je donnai avec six Chevaux seulement dans un Village plein de soldats : Ils étoient si accoutumés à être vaincus, que je fis saisir leurs armes qui étoient sur les lits & les tables, & éteindre leur meche ; sans qu'ils se missent en devoir de nous repousser, quoiqu'ils fussent au nombre de quarante, que j'amenai tous au Roi de Navarre : ils prirent parti dans ses Troupes.

Il y avoit long-temps que M. le Comte de Soissons (52); mécontent de la Cour, faisoit espérer au Roi de Navarre qu'il passeroit dans son Parti, & que ce Prince n'oublioit rien pour l'entretenir dans cette disposition. La négligence de l'Armée Catholique fournissant une occasion telle que l'un & l'autre l'attendoient, M. le Comte de Soissons s'achemina vers la Loire ; & le Roi de Navarre envoya toutes ses Troupes aux Rosiers, pour faciliter à ce Prince le passage de la Riviere. Elles lui servirent encore à se saisir du bagage du Duc de Mercœur. Le grand convoi qui l'escortoit, fut attaqué sur la Levée si à l'improviste, qu'il fut défait sans rendre de combat, & le bagage qui étoit des plus riches entierement pillé : Ma part du butin monta à deux mille écus. Mes freres n'étoient plus dans cette Armée ; je leur avois obtenu un passe-port pour sortir de La-Haye.

Ce service ne demeura pas sans recompense : Ils m'en firent avoir un de la Cour pour me rendre à Paris, où un besoin pressant m'appelloit. On étoit alors dans le fort des violences exercées contre les Religionnaires. De quelque côté qu'ils se tournassent, ils ne voyoient que des abymes ouverts. Dans les campagnes où tout le monde se faisoit soldat pour piller, leurs maisons n'étoient pas capables de les garantir contre la fureur de leurs persecuteurs. Ils étoient exposés dans Paris & dans les grandes Villes aux recherches rigoureuses, que le zèle de la Religion inspiroit, & que l'envie de profiter de leurs dépouilles ne faisoit que trop cruellement executer. Les Princes se verront souvent sujets à de pareils malheurs, les plus grands qui puissent arriver à un Royaume, tant qu'ils ne connoîtront pas jusqu'où s'é-

(52) Charles de Bourbon, quatrième fils de Louis I. Prince de Condé, tué à Jarnac; & frere d'Henry I. Prince de Condé, de François,

Prince de Conty, & du jeune Cardinal Charles de Bourbon, mais d'une autre mere, François de Orleans de Longueville.

tendent leurs droits (53) & leurs devoirs à cet égard. Ils ne sçauroient sévir trop rigoureusement contre toute espece d'action qui blesse la nature, la société, ou les Loix. Une Religion capable d'autoriser ces actions, devient nécessairement l'objet de la rigueur de leur justice; & c'est même par cet endroit seul, que la Religion est soumise au pouvoir des Têtes Couronnées: Mais leur ressort ne s'étend point sur l'interieur des consciences. Dans le Precepte de la Charité par rapport à Dieu, dont les differens sens forment les différentes Religions, le souverain Maître se reserve tout ce qui ne sort point de la speculation, & abandonne aux Princes ce qui tend à en détruire la pratique commune. L'ignorance ou le mépris de cette Maxime faisoient mener aux Réformés une vie malheureuse. Ceux qui avoient d'assez grands biens pour vivre dans Paris, prenoient ce parti comme le moins dangereux encore, par la facilité de pouvoir demeurer ignoré dans une Ville si confuse & si tumultueuse.

Mon Epouse s'y étoit retirée il y avoit quelque temps, avec la précaution de prendre un nom supposé; & elle joignoit aux malheurs communs celui d'être fort-avancée dans une grossesse, pendant laquelle elle manqua de toutes ses commodités. Lorsque je jugeai qu'elle touchoit à son terme, la crainte de tout ce qui pouvoit lui arriver en cet état, fut ce qui me porta à faire un voyage à Paris. Je trouvai qu'elle

(53) Il est vrai qu'il n'est pas démontré que la Religion oblige les Souverains à persecuter ceux qui font profession d'une autre Croyance: mais cela n'empêche pas que les Maximes que le Duc de Sully établit ici ne soient fort dangereuses; en ce qu'elles semblent décharger les Rois de l'indispensable obligation où ils sont de veiller au maintien de la bonne Religion: Obligation qui emporte celle de tenir la main à en faire exactement observer le culte & toutes les Pratiques extérieures, & qui n'est pas moins conforme aux principes d'une sage Politique, qu'à ceux de la Religion; une funeste experience ne nous ayant que trop fait connoître qu'on doit faire beaucoup plus de fond sur l'attention à prévenir absolument toutes les disputes en matiere de Religion, que

sur le silence qu'on peut imposer lorsqu'une fois elles se sont élevées. Comment d'ailleurs M. de Sully, après l'aveu qu'il fait si souvent dans ses Mémoires de l'esprit de révolte & d'indépendance qui conduisoit toutes les démarches du parti Calviniste en France, n'a-t'il pas senti, que selon ses propres Maximes, ce Corps meritoit de subir toute la rigueur des Loix? Cet endroit justifie bien, ce me semble, ce que j'ai dit dans la Préface de cet Ouvrage, qu'il est plus à propos de ne rien dissimuler des sentimens de l'Auteur en fait de Theologie, que de les supprimer. On ne comprend point ce qu'il a voulu dire ici, au sujet de la Charité: l'obscurité est ordinairement une preuve de la fausseté des principes, & de la foiblesse des raisons.

1587.

venoit de donner le jour à un enfant mâle, à qui je donnai pour Parrein le Sieur de Ruers prisonnier en la Conciergerie, & qui fut levé des Fonts au Prêche par un Bourgeois nommé Chauffaille & sa femme : Car le Prêche & les Assemblées des Protestans ne laissoient pas de se tenir, malgré les informations sévères qu'on faisoit contr'eux. Il y eut en ce temps-là plusieurs femmes brûlées pour ce sujet : Je courus moi-même les plus grands hazards ; & je n'évitai que par un bonheur surprenant de n'être pas reconnu. Enfin les Espions ayant encore été multipliés dans tous les endroits de la Ville, & les recherches se faisant avec un soin qui ne laissoit rien échaper ; je ne crus pas pouvoir demeurer plus long-temps dans Paris sans un péril évident. J'en sortis seul & déguisé ; je m'enfuis à Villepreux, d'où je gagnai Rosny par un chemin détourné.

Le Duc de Joyeuse avoit été reçu dans Paris avec des acclamations & des louanges, qui devoient le faire rougir secrètement de ne les avoir pas mieux méritées. Aussi ne l'empêcherent-elles pas de ressentir vivement la déroute de son Armée, dont il fut bientôt informé. Il chercha tous les moyens de réparer cette perte : ce qui ne lui fut pas bien difficile, dans les dispositions où étoit le Roi à son égard. Son arrivée avoit dissipé toutes les menées de ses jaloux ; & le foible que Henry avoit pour lui, ayant porté sa faveur (54) au plus haut point, on ne lui refusa rien : Tous les Courtisans s'attachèrent à lui ; & il reprit le chemin de la Guyenne, avec la fleur de la Noblesse Françoisé, pendant que plusieurs autres Corps de Troupes se rassembloient séparément au rendez-vous qu'il leur avoit marqué.

Ces différentes marches de gens de guerre ayant rendu les chemins peu sûrs, je ne trouvai point de moyen de repasser à La-Rochelle, qu'en rajustant la date de mon passeport, qui étoit expiré. Avec cette supercherie, j'arrivai sans aucun accident auprès du Roi de Navarre, que je trouvai occupé à prévenir l'orage terrible, qu'il voyoit prêt à fon-

(54) » Dans son Ambassade à Ro-
» me il avoit été traité comme frere
» du Roi. Il avoit un cœur digne de
» sa grande fortune. Un jour ayant
» fait attendre trop long-temps les
» deux Secretaires d'Etat dans l'An-

» ti-chambre du Roi, il leur en fit
» ses excuses, en leur abandonnant
» un don de cent mille écus que le
» Roi venoit de lui faire, « Notes sur
la Henriade.

dre sur lui. Il ramassa tout ce qu'il put trouver de soldats dans le Poitou, l'Anjou, la Touraine & le Berry. Il manda au Prince de Condé, au Comte de Soissons, à MM. de Turenne, de La-Trimouille & de La-Rochefoucault, de lui amener tout ce qu'ils avoient de Gens de guerre avec eux. Il s'en falloit beaucoup que tous ces secours égalassent ses forces à celles du Duc de Joyeuse; ils ne le mettoient tout au plus qu'en état de s'ouvrir un chemin par la Guyenne, le Languedoc & le Lyonnais, vers la source de la Loire, où il comptoit pouvoir rencontrer les Troupes auxiliaires d'Allemagne. Ce fut à cette jonction qu'il s'appliqua uniquement, tandis que Joyeuse n'avoit pas encore toutes les Troupes qui devoient le joindre. Ce Prince s'avança donc avec son Armée vers Montlieu, Montguyon & La-Roche-Chalais, (55) toujours observé & côtoyé par le Général Ennemi; qui ayant pénétré son dessein, crut ne devoir point attendre l'arrivée du Maréchal de Matignon, ni celle de plusieurs autres Régimens qui approchoient; de peur de laisser échapper une occasion, que peut-être il ne pourroit plus recouvrer. Il étoit déjà, avec ce qu'il avoit de monde, si supérieur au Roi de Navarre, qu'on ne pouvoit accuser ce conseil de témérité: Et le Prince qui ne hazardoit jamais une action d'éclat que forcé par la nécessité, au lieu de chercher à engager le combat, ne songeoit qu'à mettre la Rivière entre eux deux; afin de continuer sa marche sans obstacle, & de gagner la Dordogne, sur laquelle il avoit d'assez bonnes Places pour arrêter la poursuite des Ennemis.

Dans ces dispositions de part & d'autre, le Roi de Navarre arriva au passage de Chalais & d'Aubeterre. Le poste de (56) Coutras lui parut important pour favoriser ce passage: Il ne le parut pas moins à Joyeuse pour l'empêcher. Il envoya Lavardin s'en emparer; mais La-Trimouille plus diligent le prévint, & s'y maintint après une escarmouche assez vive. Moyennant l'avantage de ce poste, le Roi de Navarre crut pouvoir tenter le passage, & y fit travailler toute la nuit. Il se réserva le soin de faire passer les Gens de guerre; & me donna conjointement avec Clermont, Bois-Du-

(55) Villes sur les confins de la Saintonge, de la Guyenne & du Périgord, ainsi que Chalais & Aubeterre.

(56) Coutras, Ville de Guyenne, aussi sur les confins du Périgord, au confluent des Rivières de Lille & de Droune.

1587.

Lys & Mignonville, celui du Bagage, & particulièrement de l'Artillerie. Comme il étoit nécessaire d'user d'une extrême diligence, nous nous mêmes incontinent à travailler, ayant de l'eau jusqu'aux genoux. Une moitié étoit déjà sur l'autre bord, lorsque les batteurs d'estrade que le Roi de Navarre avoit envoyés pendant cette nuit à la découverte, arriverent avec quelques prisonniers qu'ils avoient faits; & apprirent que Joyeuse, résolu de tout entreprendre pour forcer le Roi de Navarre au combat, avoit fait battre aux champs à dix heures du soir, & qu'il alloit se trouver en présence au plus-tard sur les sept ou huit heures du matin.

Cette Nouvelle fit juger au Roi de Navarre que notre travail étoit non seulement inutile, mais encore fort-dangereux; parceque l'Armée Ennemie le trouvant occupé à ce passage, il ne pouvoit éviter l'entiere défaite de cette partie de la sienne, qui seroit restée en deçà de la Riviere, où elle ne pourroit plus recevoir de secours de celle qui seroit au delà. Il donna donc ordre qu'on fit repasser promptement tout ce qui étoit de l'autre côté; & en doublant notre peine, il nous ôta encore (57) Mignonville, dont il avoit besoin. Quoiqu'il nous vît extrêmement foibles pour le travail qu'il nous donnoit, il ne laissa pas de me montrer une éminence, sur laquelle il auroit bien souhaité que son Artillerie fût placée; mais comme n'osant esperer que nous eussions le temps de gagner jusques-là. En effet on decouvroit déjà la tête de l'Armée ennemie. Heureusement Joyeuse, qui sans doute ne connoissoit pas assez bien le terrain, ou se laissoit trop emporter à son ardeur, avoit donné ordre de placer son Artillerie en un endroit si bas, qu'il vit dans la suite qu'elle lui seroit inutile, & la fit changer de place: ce qui nous donna un espace de temps, dont nous scûmes profiter pour asseoir la nôtre. Il faut dire même que quelque chose que fit ce Général, il ne tira presque aucun service de son Artillerie; & ce fut sans doute une des principales causes de la perte de la Bataille: Ce qui montre que rien n'est plus ne-

(57) Mignonville, qui fut tué bien-tôt après devant Nonancour, lorsque Henry IV. força cette Ville, étoit Maréchal de Camp, & excellent Officier. Henry avoit dans son armée un grand nombre de ces Offi-

ciers subalternes d'un mérite & d'un talent peu communs. Tels étoient Mongommery, Bellezuns, Montausier, Vaindore, Des-Ageaux, Favas, dont les Historiens font mention avec éloges en parlant de cette Bataille.

cessaire à un Général d'Armée, que la justesse de ce premier coup d'œil qui abrége les voies, & prévient la confusion. Je n'ai point connu de Généraux qui l'eussent aussi bon que le Roi (58) de Navarre.

Le (59) Combat étoit déjà engagé, lorsque notre Artillerie, qui ne consistoit pourtant qu'en trois Pièces de Canon, se trouva établie; & il étoit temps de s'en servir. Le Quartier de M. de Turenne, dont les troupes firent fort mal, & celui de La-Trimouille avoient été forcés dans le premier choc: ce qui avoit commencé à porter le désordre dans le reste de l'Armée. Les Catholiques crioient: *Victoire*; & il s'en falloit peu qu'ils ne fussent victorieux en effet. Mais en ce même moment notre Artillerie commença à faire un feu (60) si terrible, que chaque coup enlevoit douze, quinze, & quelquefois jusqu'à vingt-cinq hommes. Elle arrêta d'abord l'impétuosité des Ennemis; & les incommoda si fort, que pour se mettre à couvert ils s'écartèrent, & n'offrirent qu'un Corps mal-joint & mal-soutenu aux efforts du Roi de Navarre, du Prince de Condé, & du Comte de Soissons, qui étoient accourus à la tête de trois Escadrons. Ces trois Princes (61) y firent des prodiges de

1587.

(58) Le Grain lui fait tenir cette Harangue militaire à ses soldats: » Mes amis, voici une curée qui se » présente, bien autre que les butins » passés: c'est un nouveau marié qui » a encore l'argent de son mariage en » ses coffres; toute l'élite des Courti- » sans est avec lui. « *Déc. d'Henry le Gr. liv. 4.*

(59) Il commença le 20 Octobre à neuf heures du matin; il étoit fini à dix. La Victoire fut complète: il demeura sur la place cinq mille morts des Ennemis, & cinq cents prisonniers: il n'y eut qu'un fort petit nombre de soldats tués dans l'Armée du Roi de Navarre, & pas un prisonnier de distinction. *De-Thou, liv. 87. Mém. de Du-Plessis, liv. 1. D'Aubigné, tom. 3. liv. 1. Matthieu, tom. 1. liv. 8. p. 533.* Le P. Daniel dans son Histoire de France, tom. 9. in 4°. fait une description tout-à-fait juste de la Bataille de Coutras. J'aurois bien souhaité pouvoir en transcrire ici l'article entier.

(60) » Le premier coup d'Artillerie, dit Le-Grain, emporta sept » Capitaines du Régiment de Picardie, le meilleur & le plus aguerri » de l'Armée du Duc. « *Liv. 4.*

(61) » Je ne vous dirai rien autre » chose, leur dit le Roi de Navarre, » sinon, que vous êtes de la Maison » de Bourbon, & vive Dieu, je vous » montrerai que je suis votre aîné... » Sa valeur brilla ce jour-là par-dessus » celle de tous les autres: il avoit mis » sur son casque un bouquet de plumes blanches pour se faire remarquer... Quelques-uns se mettant » devant lui, à dessein de défendre » & couvrir sa personne; il leur cria: » A-quartier, je vous prie, ne m'offusquez pas, je veux paroître. Il » enfonça les premiers rangs des ennemis, fit des prisonniers de sa main, & en vint jusqu'à col'eter un nommé Château-Regnard, Cornette d'une Compagnie de Gens d'Armes, lui disant: rends-toi Philistin. « *Peref. ibid.*

1587.

valeur. Ils renverserent tout ce qui se presenta à leur rencontre, & passerent sur le ventre aux Vainqueurs. Leurs armes y furent martelées de coups. En un moment tout changea, & la mort (62) du Général Catholique acheva de donner aux Protestans une Victoire complete.

Si-tôt que je vis l'Ennemi prendre la fuite, j'abandonnai le Canon comme inutile; je me fis donner mon cheval que Bois-breuil tenoit derriere l'Artillerie, & je courus apprendre des Nouvelles de mes freres. J'eus la consolation de sçavoir qu'il n'en étoit resté aucun des deux dans le Combat. Je rencontraï le Roi de Navarre, occupé à dissiper les (63) fuyards, & à achever sa victoire, qu'il ne tint assurée que quand il ne vit plus rien qui pût lui tenir tête. Le corps de Joyeuse & celui de Saint-Sauveur (64) son frere furent retirés du milieu d'un tas de cadavres, & portés dans une Salle du Château de Coutras, où ils demeurèrent sur une table, couverts seulement d'un mechant linceul qu'on jetta sur eux. (65)

(62) Tué de sang froid par La-Mothe Saint-Heray; d'autres disent par deux Capitaines d'Infanterie, nommés Bordeaux & Descentiers.

(63) » Quelqu'un ayant vû les fuyards qui faisoient alte, lui vint dire, que l'Armée du Maréchal de Matignon paroïssoit. Il reçut cette nouvelle comme un nouveau sujet de gloire, & se tournant bravement vers ses gens: allons, dit-il, mes amis, ce sera ce qu'on n'a jamais vu, deux Batailles en un jour. « *Peref. ibid.*

(64) Claude de Joyeuse, le plus jeune des sept fils de Guillaume, Duc de Joyeuse.

(65) Voici une Anecdote, dont je ne garantis pas la vérité, mais qu'on ne sera pourtant pas fâché de voir. Je la trouve dans les Mémoires d'Amelot de La-Houssaye, tom. 2. p. 443. qui la rapporte, comme tirée de l'Histoire des Seigneurs d'Enghien, par Colins, où cet Auteur parle ainsi :

» Le Roi de Navarre remporta la victoire, au grand contentement du Roi de France, lequel avoit secrette correspondance avec le Vic-torieux, par l'entremise fidelle du Marquis de Rosny de la Maison de Béthune, présentement Duc de Sully, qui demouroit inconnu à Paris. « Cet Auteur paroît avoir eu connoissance des Négociations secrettes du Duc de Sully avec Henry III. qu'on a rapportées plus haut: Mais en quoi il se trompe, c'est que ces négociations n'avoient point eu leur effet: que le Duc de Joyeuse n'avoit rien perdu de sa faveur auprès de ce Prince; du moins si nous en croyons M. de Sully, qui devoit être mieux au fait qu'un autre: enfin que Sully n'étoit plus à Paris, puisqu'il se trouva à la Bataille; & que même le dernier voyage qu'il y avoit fait quelque-temps auparavant, n'avoit pour objet que de voir & de secourir son Epouse.

Fin du second Livre,

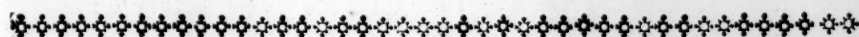
MEMOIRES



MEMOIRES

DE

SULLY.



LIVRE TROISIEME.



L est également vrai qu'on pouvoit tirer de grands avantages pour le Parti Protestant de la Victoire de Coutras, & qu'on n'en retira aucun. Je suis assez sincere pour convenir que le Roi de Navarre ne fit pas en cette occasion tout ce qu'il pouvoit faire. Si avec une Armée Victorieuse & maîtresse de la Campagne, on se fût avancé à la rencontre des Secours Etrangers, rien n'en auroit pu empêcher la jonction; & le Parti devenoit après ce coup important, du moins egal aux Catholiques. On a beau dire, on ne connoît jamais tout le prix du moment; les plus habiles y sont trompés. Mais ce que très-peu de personnes (1) sçavent, c'est que les vuës intéressées, & les desseins ambitieux de

1587.

(1) Nos meilleurs Historiens conviennent également de ces deux choses; que le Roi de Navarre ne sçut pas profiter de sa Victoire; & qu'il ne

tint pas tout-à-fait à lui. D'Aubigné est presque le seul qui disculpe tous les Officiers de ce Prince, & n'accuse que lui seul, tom. 3. liv. 1. chap. 15.

1587.

Claude, Duc
de La - Tri-
mouille.

quelques-uns des Chefs de l'Armée victorieuse, furent les principales causes qui arracherent des mains du Roi de Navarre les fruits de sa Victoire.

Le Prince de Condé séduit par les conseils de La-Tri-mouille, crut enfin avoir trouvé le moment d'exécuter le hardi projet qu'il minotoit depuis long-temps, de démembrer de la Couronne de France, l'Anjou, le Poitou, le Pays d'Aunis, la Saintonge & l'Angoumois, pour s'en composer une Principauté indépendante. Dans cette vue, il se hâta de retirer tout ce qu'il avoit amené de Troupes à l'Armée générale, & tourna toutes ses pensées à se rendre maître de Saintes & de Brouage, qu'il s'imagina pouvoir emporter sans peine dans la première alarme : Après quoi il ne voyoit rien qui pût lui résister ; Car l'ambition ressemble à cet oiseau de la Fable, qui a l'aile forte, & une faim insatiable (2).

Le Vicomte de Turenne, avec des desseins tout pareils

(2) Le Duc de Sully ne s'accorde point ici avec d'Aubigné, Du-Plessis-Mornay, & l'Auteur de la Vie du Duc de Bouillon. Il se peut bien faire qu'il ait eu de meilleurs Memoires qu'eux tous, par rapport aux vues qu'il attribue en cette occasion au Prince & au Duc : mais je crains bien aussi qu'il n'y ait un peu de prévention, ou de passion de sa part. Je ne vois point de juge plus capable de décider cette question, que M. De-Thou. En parlant des suites de la Bataille de Coutras, il dit : Que le Conseil ayant été assemblé pour voir ce qu'il étoit à propos qu'on fit, l'avis du Prince de Condé fut, qu'on allât audevant des Troupes Etrangères le long de la Loire ; & qu'on leur assurât un passage sur cette Rivière, en se saisissant de Saumur : Que ce conseil ne fut point suivi pour des raisons qu'il rapporte, & qui sont fort-mauvaises : Qu'il fut seulement arrêté, que le Prince de Condé iroit, avec ce qu'on pourroit lui donner de Troupes, joindre l'Armée Allemande vers la source de la Loire, en prenant son chemin par le fond de l'Angoumois & du Limosin : Que le Roi de Navarre de son côté se voyant abandonné de la meilleure partie de

la Noblesse de Poitou & de Saintonge, avoit marché vers Sainte-Foi en Agenois, d'où il avoit pris la route de Pau ; laissant la conduite de sa petite armée au Vicomte de Turenne : Que le Vicomte, pour ne pas laisser ces soldats inutiles, avoit assiégé Sarlat en Périgord, à dessein de la mettre du moins à contribution, s'il ne pouvoit la prendre. Voilà ce que dit De-Thou. Et l'on peut y ajouter une circonstance très-essentielle, & en même-temps très-vraie, puisque ni le Duc de Bouillon, ni ses Apologistes ne peuvent s'empêcher d'en convenir ; qui est, que ce fut le Vicomte lui-même qui fit rejeter le sage conseil du Prince de Condé. Il s'ensuivroit de tout cela, que le Prince de Condé n'est point coupable de ce dont on l'accuse ici ; d'autant plus que d'Aubigné ajoute, que ce fut sur la promesse que lui fit le Roi de Navarre d'aller le joindre au plutôt, qu'il s'avança dans l'Angoumois, où il l'attendit long-temps inutilement : Sans pourtant que cela puisse justifier le Prince d'avoir eu d'ailleurs les vues d'indépendance dont aucune Histoire n'a douté.

Pour le Vicomte de Turenne, quoi qu'il n'ait paru agir en cette occasion

sur le Limosin & le Perigord, où il possédoit déjà de grands biens, tint la même conduite; & se faisant suivre des Troupes qui recevoient ses ordres, & qui faisoient seules le tiers de l'Armée, il les mena faire le Siege de Sarlat; en les flattant que cette expedition alloit enrichir jusqu'au moindre soldat. Il justifia parfaitement le proverbe, Que les grands prometteurs tiennent le moins: Il reçut devant cette bicoque un échec, qui auroit dû le convaincre une bonne fois de la vanité de ses prétentions. Le Vicomte eut le malheur de n'être plaint de personne, & du Roi de Navarre encore moins, parce qu'il n'avoit rien fait que contre son avis.

Le Comte de Soissons cachoit plus finement ses desseins: Cependant il est vrai que son nouvel attachement au Roi de Navarre n'avoit rien de plus sincere, & ne lui étoit dicté que par son intérêt seul. Il avoit sçu gagner le cœur de Madame Catherine, Sœur du Roi; & il n'entretenoit ce Prince que de la passion qu'il avoit de s'unir encore plus étroitement avec lui par un mariage: Mais ce dessein en cachoit un autre trop honteux pour le laisser appercevoir. Il prétendoit se faire subroger par ce mariage dans tous les droits du Roi de Navarre: Et comme il ne voyoit aucune apparence que ce Prince, ayant pour ennemis déclarés le Pape, l'Espagne & les Catholiques de France, pût jamais venir à bout de ses entreprises; il comptoit s'enrichir de ses dépouilles, & y gagner du-moins les grands biens qui composoient l'appanage de la Maison d'Albret, en deçà de la Loire. Avec une pareille intention, il n'eut garde de lui aider de ses conseils, ni de sa main, à pousser plus loin sa dernière Victoire. Au contraire, il prit ce moment pour lui faire de

qu'en conséquence de la résolution d'un Conseil général, il semble qu'on n'en est pas moins autorisé à tout penser à son désavantage. Et ce n'est pas raisonner conséquemment, que de convenir d'une part, comme fait Marfolier, que son ambition lui faisoit former des projets criminels; & de trouver mauvais d'une autre, qu'on rapporte à ces projets toutes ses démarches. C'est détruire l'idée qu'il veut nous donner du Duc de Bouillon, comme du plus grand Politique de son temps. La Religion

blâme ces jugemens qu'on porte sur l'intérieur: mais les loix de l'Histoire les souffrent; & les conjectures politiques sont souvent réduites à ce seul fondement.

Quant à ce qui est dit dans ce même endroit contre M. le Comte de Soissons; il est & sera encore appuyé dans la suite sur des preuves, qui ne laissent rien à repliquer. *De Thou, liv. 87. Mém. de Du-Plessis, liv. 1. d'Aubigné, tom. 3. liv. 1. chap. 15. Marfolier, Hist. d'Henry, Duc de Bouillon, tom. 1. liv. 3.*

1587.

si fortes instances de le mener en Bearn voir la Princesse, que ce Prince, qui se voyoit d'ailleurs plus abandonné que s'il avoit perdu lui-même la Bataille, crut que la reconnaissance du secours que lui avoit donné M. le Comte, l'obligeoit à lui accorder cette satisfaction. Il étoit entraîné lui-même de ce côté, (& le Comte de Soissons ne l'ignoroit pas,) par une passion, qui a toujours été le foible de ce Prince: L'amour le rappelloit aux pieds de la Comtesse de Guiche, pour y déposer les Drapeaux pris sur l'Ennemi, qu'il avoit fait mettre à part pour cet usage.

Ils prirent donc ensemble le chemin de Bearn. Ce voyage fait ainsi à contre-temps, ne produisit pas heureusement tout le mal qu'on avoit lieu de craindre: Il servit du-moins au Roi de Navarre à connoître plus particulièrement celui qu'il étoit sur le point de se donner pour Beau-frere. M. le Comte de Soissons ne put si bien dissimuler, que le Roi ne devinât une partie de ses sentimens; & une Lettre qu'il reçut de Paris acheva de les lui dévoiler. On lui apprenoit: Que M. le Comte n'avoit fait cette demarche auprès de lui qu'à l'instigation des Ecclesiastiques, qui avoient imaginé cet artifice pour lui ravir tous ses biens: Que le Comte leur avoit juré qu'aussi-tôt qu'il auroit épousé Madame, il l'emmeneroit à Paris, & abandonneroit le parti de son bienfaiteur; & qu'on prendroit alors des mesures pour achever le reste. Cette Lettre que le Roi de Navarre reçut au retour de la chasse, & prêt à tomber dans le piège qu'on lui tendoit, lui donna une aversion pour le Comte, que rien n'a jamais pu effacer. Il rompit avec lui, & regretta, mais trop tard, de s'être abandonné à son conseil.

Je n'eus pas le chagrin d'être témoin de toutes ces résolutions prises après la Bataille de Coutras, & auxquelles je me serois inutilement opposé. Quelques jours après le Combat, avant que des réflexions si peu sensées eussent empoisonné tous les esprits, le Roi de Navarre me prit à quartier dans un jardin, & me demanda mon avis sur la situation où cette action avoit mis les affaires. Je lui répondis: Qu'il falloit sans perdre de temps marcher avec toutes ses forces vers la source de la Loire, pour y recevoir le secours Etranger; ou, ce qui revenoit au même, lui en faciliter le passage, en s'emparant de toutes les Villes qui sont en deçà

de cette Riviere ; & qui , à la reserve de Poitiers & d'Angoulême qu'on pouvoit laisser , ne me paroissent pas difficiles à prendre. Par là ce Prince s'assûroit du moins à tout événement des plus belles & des meilleures Provinces , dont on n'auroit pu le chasser qu'avec des forces & un temps considerable.

Le Roi de Navarre préfera cet avis , & me parut être dans l'intention de le suivre de point en point. Il me dit qu'il venoit d'envoyer Montglat vers l'Armée Etrangere ; & que ne pouvant aller lui-même se mettre à la tête , il auroit fort souhaité que M. le Prince de (3) Conty se fût chargé de cet emploi : Il venoit de recevoir des Lettres de ce Prince , par lesquelles il lui faisoit offre de sa personne. Le prétexte d'aller joindre les restes de l'Armée Royale , pouvoit servir à M. le Prince de Conty , à se rendre sans risque jusqu'à l'Armée Auxiliaire. Le Roi me chargea de porter le Prince à faire cette démarche , & me commanda de ne pas l'abandonner.

Je partis de l'Armée , chargé pour tout écrit d'une Lettre de trois lignes : J'envoyai mon équipage à Pons ; & je passai dans le Maine , où je croyois trouver M. le Prince de Conty , à la faveur des connoissances que j'avois avec les Gouverneurs des Places du passage. J'appris en arrivant , que le Prince de Conty étoit parti de lui-même deux jours auparavant , & qu'il n'avoit pu tenir sa marche si secrette , qu'on ne se fût apperçu qu'il étoit d'intelligence avec les Etrangers : ce qui avoit fait détacher après lui plusieurs Partis , qui remplissoient encore les chemins. Je fus donc obligé de faire un circuit pour chercher à le rejoindre , & de prendre par Rosny ; d'où étant venu à Neaufle , ce fut en arrivant dans ce Bourg , que j'appris : Que les Allemands engagés sans ordre & sans guide au milieu de Provinces inconnues , arrêtés par de grosses Rivières , & sans cesse harcelés par les Troupes de la Ligue , avoient enfin été totalement défaits à Auneau : (4) Que les Suisses , pour éviter un fem-

1587.

Louis de
Harlai, Sieur
de Montglat.

(3) François de Bourbon, Prince de Conty, second Fils de Louis I. Prince de Condé, & d'Elconore de Roye : Il mourut en 1614, sans enfants de ses deux Mariages.

(4) Voyez ce détail dans De-

Thou , livre 87. d'Aubigné , tom. 3.
liv. 1. Matthieu , tom. 1. liv. 8 p. 537.
La Chronol. Novenaire , tom. 1. folio
39. & sur-tout les Mémoires de la Li-
gue , tom. 1. où il est marqué : Que
dans le temps que cette Armée étoit

1587.

blable malheur, avoient pris parti, au nombre de douze mille, dans les Troupes de la Ligue : Que le Roi de Navarre étoit en Bearn ; ses Troupes dans l'inaction, & dispersées de tous côtés.

Ces tristes Nouvelles abregeant mon voyage, & rendant ma commission inutile, il ne me resta plus rien à faire que de tourner bride & de regagner Rosny ; où tandis que je déplorais dans le cœur les effets d'une si mauvaise conduite, je feignois pour ma sûreté de prendre part aux rejouissances publiques, qui suivirent la défaite d'Auneau. Je visitai mes biens de Normandie, en attendant les remèdes que le temps & le retour du Roi de Navarre pouvoient apporter à nos malheurs : Et lorsque je fus informé que ce Prince étoit revenu de Bearn, j'allai le trouver à Bergerac, où la Nouvelle de la prise de Castillon le consola un peu parmi tant de sujets d'affliction. Il en avoit coûté un million au Duc de Maienne pour faire le Siege de cette Place, que le Vicomte de Turenne reprit pour moins de deux écus.

Nous y fûmes encore informés peu de temps après, de deux événemens bien capables de changer la face des affaires. L'un est la mort du Prince de (5) Condé. Une fin aussi prompte & aussi tragique, l'emprisonnement de quelques personnes qui l'approchoient de plus près, & le supplice d'un

1588.

Sur la Dordogne.

Par le moyen d'une échelle de corde.

campée près de la Riviere d'Yonne, Montglat vint de la part du Roi de Navarre dire aux Chefs de s'acheminer par la source de la Loire, où il iroit se mettre à leur tête ; mais qu'ils ne jugerent pas à propos de le faire. Les Chefs étoient le Baron d'Onau ou de Dona, Guitry, Clervant, Beauvais La-Nocle &c : S'ils avoient suivi cet ordre, le Roi de Navarre, alors de retour de Bearn, auroit eu le temps de les joindre avec ses Troupes ; & l'Armée n'eût pas été défaite. Davila, *liv. 8.* rapporte la réponse que fit le Duc de Guise au Duc de Maienne, qui trouvoit bien du risque à attaquer un Ennemi si supérieur en nombre. » Ceux, dit-il, qui » ne sont pas d'humeur de combat- » tre, peuvent demeurer ici : ce que » je ne résoudrai pas en un quart- » d'heure, je ne le résoudrois pas en » toute ma vie, «

(5) » Quoiqu'il y eût une secrète » jalousie entre le Prince de Condé » & le Roi de Navarre, ce Roi res- » sentit cette perte avec une extrême » douleur ; & s'étant enfermé dans » son Cabinet avec le Comte de Soif- » sons, il fut oui en jeter les hauts » cris, & dire, qu'il avoit perdu son » bras droit. « *Peref. Hist. d'Henry le Gr. 1. Part.* Ce Prince s'appelloit Henry, & étoit fils de Louis de Bourbon, premier Prince de Condé. Il n'eut point d'enfans de sa première femme, après laquelle il épousa Charlotte-Catherine de La-Trimouille, qu'il laissa grosse de trois mois. C'est une erreur grossière, & qui n'a cours que parmi le peuple, que Henry de Condé, deuxième du nom, est venu au monde treize mois après la mort de son pere. Il nâquit le premier Septembre suivant.

de ses Domestiques (6) qui fut tiré à quatre chevaux, ne laisserent aucun lieu de douter qu'il ne fût mort de poison. La Nouvelle des Barricades (7), & de la sortie du Roi hors Paris, suivit celle-cy de près; & fut répandue par le Courrier, qui

1588.

Le Jeudi
12 Mai.

(6) Ce Domestique s'appelloit Brillant. Un de ses Pages fut exécuté en effigie. La Princesse de Condé elle-même fut comprise dans cette accusation: René Cumont, Lieutenant-particulier de Saint-Jean, commença contr'elle une procédure, que la naissance d'Henry II. Prince de Condé fit surseoir. Après six ans de prison, la Princesse présenta Requête au Parlement de Paris, qui évoqua cette affaire à son Tribunal, & déchargea Charlotte-Catherine de La-Trimouille du crime dont on avoit voulu la rendre complice. Le Prince de Condé mourut à Saint-Jean d'Angely, le 5 Mars 1588, âgé de trente-cinq ans. *De-Thou, liv. 90.* Morisot dit, je ne sçais pas sur quelle autorité, que la mort du Prince de Condé peut être attribuée à une blessure, qu'il avoit reçue dans le côté, d'un coup de lance, à la Bataille de Coutras. *Henr. Magn. cap. 12. p. 27.*

(7) Je n'en ferai point ici le détail, qui seroit trop long, & qu'on trouve d'ailleurs dans une infinité de Livres. Il suffit de dire: Que Henry III. pour prévenir les pernicioeux desseins de la Ligue, ayant fait entrer dans Paris environ six mille hommes de Troupes, Suisses pour la plus grande partie, & les ayant répandus dans differens Quartiers de la Ville; le peuple se souleva, ameuté par quelques-uns des Chefs de la Ligue; se barricada dans les rues; repoussa les soldats; defarma les Suisses; défit les Gardes de Sa Majesté; poussa les Barricades jusqu'à cinquante pas du Louvre &c. Que Henry III. prêt à se voir assiégé dans le Louvre, & ne voulant pas s'exposer à la violence d'un peuple furieux, sortit secrettement par les Tuileries, & le Fauxbourg Montmartre, d'où il gagna Chartres: Qu'ensuite la chose tourna en négociation entre la Reine-Mere, & le Duc de Guise; & que l'entiere dé-

cision fut remise aux Etats de Blois.

Je remarque après d'Aubigné, que ce fut un grand bonheur pour Henry III. que ses Troupes se fussent saisies & maintenues en possession du Fauxbourg Saint-Honoré, & des derrieres des Tuileries; & que personne du côté de la Ligue ne songea à s'emparer d'abord de ces Quartiers. Ceux qui gardoient la porte de Nesle tirerent de loin sur la troupe du Roi; & voyant venir le Bac des Tuileries, où ils croyoient que pouvoit être ce Prince, ils couperent le cable.

Chronol. Novenn. tom. 1.

Henry III. de son côté fit une faute encore plus grande, en défendant à Grillon, Colonel des Gardes Françaises, de s'emparer de la Place Maubert, & du Quartier de l'Université; & en empêchant ses soldats de charger la populace, qu'une démarche plus ferme, faite à propos, auroit peut-être contenuë dans le devoir. Le Duc de Guise attendit six jours entiers à Soissons, n'osant venir à Paris contre l'ordre du Roi, que Bellievre lui signifia dans deux Lettres, qu'il lui envoya l'une après l'autre par la Poste. Ce fut encore une faute, comme le remarque l'Historien Matthieu, t. 1. l. 8. de n'avoir pas fait porter ces Lettres au Duc de Guise par un Exprès: Car le Duc imagina qu'il pouvoit éluder cet ordre, en niant qu'il eût reçu ces Lettres; comme il fit en effet chez la Reine, la veille des Barricades, en présence du Roi & de Bellievre, à qui il protesta avec de grands sermens, qu'elles ne lui avoient pas été rendues. Cette faute ne fut pas commise par négligence; mais parce qu'on ne trouva pas seulement vingt-cinq écus à l'Epargne, pour payer le voyage d'un Courrier.

Le Duc d'Epervon conseilla à Henry III. de faire assassiner par ses Gardes le Duc de Guise, lorsqu'il vint au Louvre: & ce Prince voulut, dit-on,

1588.

étoit chargé d'aller l'annoncer au Duc d'Epemon. Voilà à quelle scène honteuse se vit exposé un Roi, qui ne sçut ni prévenir, ni étouffer, ni diviser les factions; qui s'amusa à conjecturer

y engager la Guesle & Villequier, qui l'en dissuaderent. On dit encore que le jour même des Barricades, Alphonse d'Ornano se fit fort de lui apporter la tête du Duc de Guise, s'il vouloit le laisser agir. On jugea enfin que le Roi n'avoit pas pris à beaucoup près toutes les précautions qu'il devoit prendre; instruit comme il l'étoit des projets de la Ligue; ayant manqué lui-même à être pris en allant à Vincennes; & venant d'éprouver par ce qui s'étoit passé à la détention de La-Morliere, fameux Ligueur, que le peuple n'attendoit qu'une occasion de l'insulter. Le Conseil du Roi s'étoit sans comparaison mieux comporté dans cette affaire de La-Morliere, qu'il ne fit le jour des Barricades. *Mém. de la Ligue, tom. 5. Satyr. Ménipp.*

Il y auroit ici une grande Question à agiter, sur laquelle je ne sçauois pourtant beaucoup m'étendre; sçavoir, quel étoit le but du Duc de Guise dans cette entreprise. On a soutenu sur cela, comme sur toute autre matière, le Pour & le Contre. Ceux qui veulent, qu'il ait eu dessein de pousser ou de laisser le peuple pousser les choses à l'extrême, de se saisir de la personne du Roi, en un mot, de se mettre la Couronne sur la tête; s'appuient sur des Pièces importantes, sur lesquelles je suis obligé de renvoyer le Lecteur au premier Tome des Mémoires de la Ligue, & au Volume de la Bibliothèque du Roi, coté 8866. Les principales sont: Une Lettre que lui écrivit la Duchesse de Lorraine après la Victoire d'Auneau; dans laquelle elle l'avertit, qu'il ait à saisir l'occasion présente de se faire déclarer Roi &c: La Lettre écrite par le Duc lui-même le lendemain des Barricades au Gouverneur d'Orleans, où on lit ces paroles: » J'ai défait les » Suisses, taillé en piéces une partie » des Gardes du Roi, & tiens le Lou-

vre investi de si près, que je rendrai » bon compte de ce qui est dedans. » Cette Victoire est si grande, qu'il » en fera memoire à jamais &c. « Plusieurs autres Lettres, où il est parlé peu respectueusement du Roi, & avec le dernier mépris des Princes du Sang. On joint à cela la douleur que temoigna le Duc de Guise, & le reproche qu'il fit à la Reine-Mere, de ce que pendant qu'elle l'amusoit par des pourparlers, sa proie lui échappoit: Enfin les Ecrits qui furent répandus par son ordre, dit-on, dans lesquels étoit établi le prétendu droit de la Maison de Lorraine à la Couronne: Sans parler d'une infinité d'autres Pièces, qui à vrai dire ne sont qu'autant de Libelles satyriques; où l'on reproche au Duc François de Guise, d'avoir cherché à faire valoir des droits chimeriques sur l'Anjou & la Provence; & au Cardinal son frere, d'avoir voulu se rendre Souverain de Metz, sous la protection de l'Empereur: projet dont la vigilance de Salcede empêcha l'exécution, mais qu'il paya de sa tête; & d'avoir traité de la Religion avec le Roi d'Espagne au Concile de Trente, sans la participation du Roi son Maître. La plupart de ces Ecrits sont aujourd'hui entre les mains de tout le monde.

On justifie le Duc de Guise par toutes les raisons qu'il déduit lui-même dans une Lettre, ou espece de Manifeste, qu'il écrivit le même jour 13 Mai: Il y expose: Que le peuple de Paris s'étoit échauffé de lui-même, sur le bruit qui s'étoit répandu, que le Roi alloit remplir la Ville d'Etrangers, pour faire main basse sur les Bourgeois: Qu'au lieu de le soutenir, il s'étoit donné mille mouvemens jusqu'à deux heures après minuit pour le calmer: Qu'il avoit sauvé les Suisses, & empêché le massacre: Qu'il avoit conjuré les séditieux de respec-

conjecturer lorsqu'il falloit agir ; qui ne fit aucun usage ni de la prudence , ni de la fermeté ; qui même ne connut jamais ni ceux auxquels il commandoit , ni ceux qui l'approchoient de plus près. Les Révolutions qui arrivent dans les grands Etats , ne sont point un effet du hazard , ni du caprice des peuples. Rien ne révolte les Grands d'un Royaume comme un Gouvernement foible & dérangé : Pour la populace , ce n'est jamais par envie d'attaquer qu'elle se soulève , mais par impatience de souffrir.

Le souvenir des mauvais procédés du Roi Henry III. ne tint pas un moment dans le cœur du Roi de Navarre , contre le juste ressentiment d'un outrage aussi sanglant que celui qui venoit d'être fait à son Sang , & qui rejaillissoit en quelque maniere sur toutes les Têtes couronnées. Il en marqua sa douleur dans son Conseil ; & l'avis de défendre & de secourir le Roi de France ayant été embrassé tout d'une

1588.

ter l'autorité Royale , bien loin d'oser attenter à la personne du Roi , » que j'eusse pu , dit-il , mille fois » arrêter , si je l'avois voulu &c. « Ajoutez à ces raisons , qu'en traitant avec la Reine-Mere , il n'exigea rien autre chose , sinon qu'on détruisît le Parti Protestant , & qu'on mît à couvert la Religion : Et qu'en tout cela , ce ne fut jamais en son nom qu'il parla , mais en celui du Cardinal de Bourbon , dont il soutenoit les intérêts contre ceux du Roi de Navarre , & des autres Princes du Sang.

Je ne trouve de bien prouvé contre le Duc de Guise , que le dessein de se mettre sur le Trône après la mort d'Henry III. & celle du Cardinal de Bourbon : & c'est beaucoup. Mais où est l'ambitieux , qui en sa place eût résisté aux suggestions du Pape , du Roi d'Espagne , & d'une grande partie de l'Europe , qui conspiraient pour son élévation ?

Le jugement que porta le Duc de Parme sur cet événement , (*Davila* , liv. 9.) c'est que » le Duc de Guise » avoit fait trop de semblant , & frappé trop peu : Qu'il se devoit soulever , que qui met l'épée à la main » contre son Prince , en doit à l'instant jeter le fourreau. « Sixte V.

Tome I.

en en recevant la Nouvelle , s'écria : » O le téméraire Duc , & le lâche » Roi ! « Le Sieur de Stafford , Ambassadeur Anglois , (je rapporte ce trait avec les paroles de Le-Grain) , liv. 4. » ayant été conseillé de prendre un sauf-conduit du Duc de Guise : Je ne veux , dit-il , d'autre assurance que le Droit des Gens & la protection du Roi , vers lequel je suis envoyé , & duquel vous & lui , » (le Duc de Guise) êtes serviteurs » & sujets. « Le Premier Président d'Harlay répondit avec la même fermeté au Duc de Guise : Qu'en l'absence du Roi il iroit prendre les ordres de la Reine-Mere.

Une Piece qui merite d'être luë sur les différentes démarches de la Ligue & du Conseil avant & le jour des Baricades , est celle qui a pour Titre : *Procès-verbal de Nicolas Poulain* , Lieutenant de la Prévôté de l'Isle de France , sur la Ligue , depuis 1585. jusqu'en 1588. Ce Nicolas Poulain , qui favorisoit secrètement le parti du Roi , donna souvent dans toute cette affaire de très bons conseils ; mais qui ne furent point suivis. On trouve ce morceau secret d'Histoire dans le 1. tom. du Journal du Regne d'Henry III. pag. 132. & suiv.

R

1588.

voix, il fit partir sur le champ son Secrétaire, pour assurer ce Prince qu'il pouvoit disposer de sa personne & de ses soldats.

Le Comte de Soissons livré à de perpétuelles chimères, regarda cet événement comme un coup de la Fortune, qui en le délivrant de tous ses Rivaux, alloit le rendre tout-puissant dans le Conseil & à la Cour d'Henry III. Changeant donc incontinent de batterie, il résolut d'aller s'offrir à ce Prince; & pour donner plus de relief à son action, il voulut paroître devant le Roi, suivi d'un grand nombre de Créatures, qu'il chercha dans la Cour du Roi de Navarre & parmi ses plus affectionnés Serviteurs, dont il ne se fit point de scrupule de tenter la fidélité. Le Roi de Navarre sentit comme il le devoit l'indignité de ce procédé: mais dissimulant son ressentiment, & faisant réflexion qu'il étoit de son intérêt d'avoir une personne de confiance auprès du Comte, tant pour éclairer ses démarches, que pour étudier le nouveau système qu'on alloit suivre à la Cour; il m'ordonna de prêter l'oreille aux discours de ce Prince, & de feindre pour lui un zèle que je ne ressentais point. Le Comte de Soissons se laissa tromper facilement, & s'applaudit de m'avoir gagné. La distinction avec laquelle il me traita me fit des envieux: Je partis avec lui, après avoir reçu secrètement les instructions du Roi de Navarre, & concerté avec lui tout ce que le bien de son service exigeoit que je fisse en cette occasion.

M. le Comte ne m'entretint pendant toute la route que de la faveur, de l'éclat & des honneurs qui l'attendoient à la Cour. Il ne croyoit pas que le Roi de Navarre pût seulement avoir la pensée d'entrer en concurrence avec lui. Dans tous les traits qui lui échapoient, d'une vanité & d'un orgueil insupportables, il se mêloit, sans qu'il s'en aperçût, un levain de fiel & d'aigreur contre le Roi de Navarre, qui marquoit toute l'aversion & l'antipathie qu'il sentoit pour lui. Je ne pouvois me résoudre ni à flater ses penchans, ni à applaudir à ses folles idées. Je ne lui répondois autre chose, sinon que je prévoyois, que la disunion de la Famille Royale, déjà causée de tant de maux, mettroit enfin la France au pouvoir de la Maison d'Autriche, après qu'elle les auroit détruits l'un par l'autre. Un discours plus flatteur auroit été

plus du goût de ce Prince ; mais le mien ne laissoit pas de renfermer une marque d'attachement solide, dont il ne pouvoit s'empêcher de me sçavoir bon gré.

1588.

Nous arrivâmes à Nogent-le-Rotrou, & ensuite à Mantre, où étoit le Roi. Nous le trouvâmes livré à toute l'agitation que donne le plus violent ressentiment, & pénétré de confusion de l'affront qu'il venoit d'essuyer ; mais avec cela si incapable de profiter de ses revers, (8) que dans ce moment même il donna au Duc d'Epéron la Charge d'Amiral, & tout-à-la-fois le Gouvernement de Normandie, vacant par la mort du Maréchal de Joyeuse. Le Comte de Soissons en fut si mal reçu, qu'il ne tint qu'à lui de sentir le ridicule de ses grands projets. Le Roi m'adressa ensuite la parole, & me demanda si j'avois quitté le Roi de Navarre. Je me démêlai de cette question embarrassante, en lui disant, que je ne comptois point m'être séparé de ce Prince, pour être venu offrir mes services à Sa Majesté ; parce que je me tenois assuré que le Roi de Navarre, dont les intérêts n'avoient plus rien de différent des siens, viendrait dans peu en faire autant. Je sentis que mon discours ne déplut point au Roi : Il n'en laissa rien appercevoir ; parce qu'il étoit environné & soigneusement observé par des personnes, sur le visage desquelles il lut aussi-bien que moi la peine que leur faisoit mon discours. La foiblesse de ce Prince avoit quelque chose d'incompréhensible. Ses véritables Ennemis ne pouvoient pas lui être cachés, après la manière sanglante dont ils venoient de lever le masque. Il feignit encore de ne pas les connoître : Il se livra de nouveau à la Reine-Mère, (9) & par elle à ses persecuteurs, avec lesquels elle

(8) On croit qu'avec beaucoup de fermeté & de bonne conduite, Henry III. auroit encore pû alors rétablir ses affaires. Il est certain que les Parisiens, consternés de sa sortie de Paris, lui envoyèrent des Députés à Chartres, pour le supplier avec toutes sortes de soumissions de revenir dans cette Ville. Pour rendre cette Députation plus touchante, ils firent marcher en Procession les Capucins, qui entrèrent dans la Cathédrale, portant les instrumens de la Passion, & criant, Misericorde. Le Roi les reçut avec l'air de Majesté & d'autori-

té qui convenoit en cette occasion. Il caressa beaucoup les Députés du Parlement, qui n'avoit trempé en rien dans l'affaire des Barricades : il menaça les autres de ne jamais remettre le pied dans Paris, & d'en ôter tous les Corps & les Cours Souveraines : Menace qui alarma si fort les Parisiens, que le Duc de Guise eut besoin de toute son adresse & de tout son crédit pour les rassurer.

(9) Dans la Lettre circulaire que Henry III. envoya dans les Provinces, après l'action des Barricades, & qui commence ainsi : Chers & Bien-

1588.

le raccommoda. Pourvû cependant que cette dernière démarche ne fût point dans ce Prince un trait de la plus profonde dissimulation : Car le coup hardi (10) qu'il fit aux Etats de Blois, laisse la liberté de croire qu'il ne perdit pas

»amés, Vous aurez, comme nous
»estimons, entendu les raisons qui
»nous ont mû, de partir de ma Vil-
»le de Paris le 13 de ce mois &c, «
ce Prince parle moins en Roi qu'en
Suppliant: Il se défend d'avoir voulu
faire entrer une Garnison Etrangere
dans Paris, & douté de la fidélité des
Parisiens: Il donne une fausse & mau-
vaise couleur à son évafion: Il te-
moigne qu'il est prêt à commencer
la guerre contre les Huguenots, à la
tête de la Ligue. *Mss. de la Bibl. Roya-*
le, n. 8866, 8911.

L'Auteur veut encore parler des
Conférences que la Reine-Mere eut,
par ordre de ce Prince, avec le Car-
dinal de Bourbon & le Duc de Gui-
se; où furent aussi admis, comme je
le trouve dans le *Vol. 8906. Mss. de la*
Bibl. Royale, les Sieurs de Lansac, de
Lenoncourt, Des-Chateillers, & Mi-
ron, premier Médecin de Sa Maje-
sté, qui avoit déjà été employé à
porter des paroles de part & d'autre
le jour des Barricades. Ces Confé-
rences se tinrent à Chaalons, à Sarry,
Maison appartenante à l'Evêque de
Chaalons, à Nemours &c. La Ligue
y fit des demandes exorbitantes:
comme, l'abolition totale de la Reli-
gion Prétendue Réformée, & la pri-
vation d'emploi de tous les Officiers
Calvinistes, quand même ils abjure-
roient; la publication du Concile de
Trente; l'Inquisition &c: Et elle ob-
tint enfin presque tout ce qu'elle de-
manda, par l'Edit du 21 Juillet, qui
fut donné en conséquence. *Mém. de la*
Ligue, tom. 1. Mém. de Nevers, tom. 1.
Matth. tom. 1. liv. 8. Chronol. Novenn.
tom. 1. & autres.

(10) La mort des deux Freres, le
Duc & le Cardinal de Guise, que ce
Prince fit tuer dans ses Appartemens,
& par ses Gardes, la sur-veille de Noël,
à Blois, où se tenoient les Etats. Voyez
cette exécution dans les mêmes Hi-
storiciens, avec le détail des Opera-

tions & des Brigues, qui se firent des
deux parts aux Etats de Blois. Le Car-
dinal de Bourbon fut détenu prison-
nier: Les autres freres du Duc de
Guise prirent la fuite.

Le Duc de Guise périt comme avoit
fait l'Amiral de Coligny; la présom-
ption les empêcha de voir tous deux
le danger dont ils étoient menacés.
Le Duc ne voulut croire aucun des
avis qui lui furent donnés: On dit
que la Marquise de Noirmoutier,
cette même Dame qui avoit fait tant
de bruit sous le nom de Madame de
Sauves, vint exprès passer la nuit
avec lui; & qu'elle ne put par raisons,
ni par prières, l'empêcher d'aller le
lendemain au Conseil.

Quelques-uns ont voulu justifier
cette action d'Henry III. entr'autres
le Cardinal de Joyeuse, dans un long
Memoire qu'il envoya sur ce sujet de
Rome, où il étoit alors. (*Mém. d'Etat*
de Villeroy, tom. 2. p. 175.) Mais les
plus judicieux de nos Historiens, &
ceux même qui ont poussé le plus
loin les droits de l'autorité Royale,
l'ont tous détestée. » Les circonstan-
» ces odieuses du meurtre des Guises,
» dit Perefixe, l'ont fait paroître hor-
» rible, même aux yeux des Hugue-
» nots, qui disoient que cela ressem-
» bloit fort au massacre de la Saint-
» Barthelemy. « D'un autre côté, on
ne sçauroit nier qu'il ne restoit que
ce seul moyen à Henry III. de con-
server la Couronne dans sa Maison,
peut-être même sur sa propre tête:
Car c'est un sentiment dépourvu de
toute vrai-semblance, que celui qu'on
trouve dans les Memoires de Ville-
roy, *tom. 1. pag. 25*: Que sans cela,
ce Prince pouvoit se rendre maître
des Délibérations des Etats à Blois,
& y faire suivre ses volontés.

Dans cette alternative, on ne peut
que déplorer les effets de la mauvai-
se conduite d'un Prince, qui se met
dans une semblable nécessité. Il va

un moment de vuë sa vengeance. Et si l'on peut porter un jugement sur cette Assemblée, il y a toute apparence que chacun y avoit un objet caché, vers lequel il marchoit par des voies, que la réüffite découvrit dans les uns, & qui sont demeurées cachées de la part de ceux qui y succomberent.

La mort de Catherine ayant suivi de peu de jours (11)

1588.

1589.

bien-tôt lui-même assurer par un dernier exemple cette vérité, Que qui frappe du couteau, périt par le couteau.

Le Duc de Guise étoit cher aux Catholiques, & principalement au peuple, presque jusqu'à l'adoration. Ils ne l'appelloient que *Notre Grand* : Il avoit à la joue gauche au-dessous de l'œil, une balafre qui ne le rendoit que plus respectable ; parce qu'il l'avoit reçue en combattant contre les Huguenots à la Journée de Château-Thierry, d'un coup de pistolet que lui tira un Reître. Il étoit au contraire si fort haï dans sa famille, qu'il traitoit avec une hauteur & une dureté insupportables, qu'on assure que ses Parens, & jusqu'à ses propres Freres, dans la crainte de tomber entre les mains d'un Tyran, furent ceux qui firent donner à Henry III. dans les Etats de Blois, les plus furs avis sur ses démarches, & sur ses desseins : Avis qui étoient suspects à ce Prince, comme ceux qui étoient donnés au Duc de Guise par plusieurs des Courtisans, sur la résolution violente du Roi, l'étoient à ce Duc ; parce qu'ils s'imaginoient tous les deux qu'on ne cherchoit par-là qu'à leur faire quitter la partie, & rompre les Etats de Blois, où chacun d'eux s'attendoit bien à trouver son compte. Henry III. n'eut d'abord dessein que d'arrêter le Duc de Guise : mais il y trouva tant de danger, & encore davantage à le garder, qu'il se détermina à le faire poignarder. Les deux Cadavres furent consumés dans de la chaux vive, les os brûlés dans une Salle basse du Château, & les cendres jettées au vent.

Celui qui gagna le plus à cet assassinat, fut sans contredit le Roi de Navarre, qui n'y avoit aucune part.

Il y a toute apparence que tant que le Duc de Guise eût vécu, tous les chemins au Thrône lui auroient été fermés. On assure même qu'il y avoit alors de grands projets formés entre la France & l'Espagne, non-seulement pour exterminer le Parti Calviniste, mais même pour déthrôner Elisabeth, dont la Catastrophe des Barricades, suivie de la mort du Duc de Guise, étoit seule capable d'empêcher l'exécution. Le Roi de Navarre ne laissa pas de plaindre le Duc de Guise, sans blâmer Henry III. » J'avois, dit-il, toujours bien » prévu & dit, que Messieurs de » Guise n'étoient pas capables de remuer l'entreprise qu'ils avoient mise en leurs entendemens, & en venir à bout sans le peril de leurs vies. » *Cayet. tom. 1. fol. 114.* Bien d'autres personnes pensoient sur cela comme Henry IV. » Maudit soit le Lorrain, dit Hubert De Vins, dans les Memoires de Castelnau : A-t'il bien si peu de jugement, qu'il puisse croire, qu'un Roi à qui il a voulu ôter la Couronne, en dissimulant, ne dissimule pas envers lui pour lui ôter la vie ? » Puisqu'ils sont si près l'un de l'autre, dit aussi Madame de Fourbin, sœur de De Vins, nous apprendrons au premier jour, que l'un ou l'autre aura tué son compagnon. »

Les Evenemens tragiques de l'Année 1588. ont paru à quelques-uns vérifier la prédiction de Regiomontanus & de quelques autres Astrologues, Que cette année seroit l'Année Climaterique du Monde. Je n'y trouve qu'une nouvelle confirmation de la folie de cette prétendue Science.

(11) Dans l'esprit de ceux qui ont donné tant de louanges à cette Prin-

1589.

l'assassinat du Duc de Guise, Henry III. ne s'en trouva pas plus libre de suivre le penchant qui le portoit à s'unir au Roi de Navarre. La Ligue n'étoit pas éteinte avec le Duc de Guise. Il avoit à calmer le peuple ; à regagner les Grands ; à appaiser le Pape ; à contenir l'Espagne ; à menager tous les Catholiques, très-disposés à prendre ombrage de sa Religion après cette exécution. Henry, suivant le caractère des gens foibles, se grossit encore tous ces objets. Il espéra de ramener tout par la douceur : il exposa son droit & ses raisons ; & fit force Declarations pour se justifier : C'étoit uniquement par les armes qu'il falloit agir contre un Parti, que le respect dû à l'autorité Royale ne touchoit plus ; & au lieu d'accroître l'audace du menu peuple, aussi insolent dans la puissance que rampant dans l'obéissance, par une modération qui ne pouvoit être imputée qu'à foiblesse ; c'étoit à ce Prince à se déclarer hautement agresseur, & à chercher sa vengeance en Roi. S'il eût pris ce parti, conjointement avec le Roi de Navarre, peut-être ne se feroit-il pas vû enlever Orleans, avec une infinité d'autres (12) Places, & réduit enfin aux seules Villes de Blois, Beaugency, Amboise, Tours & Saumur.

Je fus témoin de tous ces Evenemens ; ou bien je les ap-

ceffe, il suffit apparemment, pour mériter le nom de Politique, de sçavoir tout ramener à soi, & se maintenir en possession de l'autorité. Mais quand on songe que cette habileté prétendue, qui ne consista pourtant qu'à employer des moyens lâches, & de méprisables artifices, réduisit enfin les choses au point, que ni Elle, ni personne, ne sçurent plus y apporter de remède ; on ne balance point à dire que Catherine ne compensa pas même les défauts infinis qu'elle avoit, par la qualité de Politique. Aussi croit-on que les suites funestes qu'elle vit qu'alloit avoir le meurtre des Guises, dont elle n'avoit point été participante ; les reproches du Cardinal de Bourbon ; l'horreur de la conjoncture présente ; & peut-être les remords de sa conscience, eurent beaucoup de part à sa mort, arrivée le 5 Janvier 1589. On cessa d'en parler, dès qu'elle fut mor-

te. *De Thou liv. 94.* Le dernier conseil qu'elle donna à son Fils, fut de cesser la persécution contre les Calvinistes, & d'établir en France une entière liberté sur la Religion. *Chron. Novem. tom. 1. fol. 132.* On doit tenir Brantôme pour très-suspect, dans tout ce que sa prévention lui fait dire à l'avantage de cette Reine. *tom. 7. de ses Mém. pag. 31. & suiv.* Varillas n'est pas plus croyable, lorsqu'il dit, qu'elle mourut du regret que lui causa la mort du Duc qu'elle aimoit beaucoup. Siri la loué en Etranger mal-instruit des affaires de notre Cour en ce temps-là ; comme n'étant venu en France que long-temps après la mort de cette Reine. *Memor. Recond. di Vittorio Siri. Vol. 1. pag. 26.*

(12) » C'est une bouffée, disoit Henry III. parlant de ces Villes, » qui a jetté par terre un jeu de Car- » tes. »

pris à Rosny, où je me retirai, comme dans un endroit où j'étois à portée de remarquer tout ce qui se passoit à la Cour. Je n'en sortis que quand je jugeai qu'il étoit temps d'aller en instruire le Roi de Navarre. Il n'avoit pas été médiocrement embarrassé lui-même pendant tout ce temps-là, à démêler & à renverser les desseins du Vicomte de Turenne, qui se mettant en la place du Prince de Condé, continuoit pour lui-même tous ses projets; & pour en parler juste, tenoit à l'égard du Roi de Navarre la même conduite, que le Duc de Guise à l'égard d'Henry III. Il avoit déclaré hautement dans une Assemblée des Protestans à La-Rochelle, que la France ne pouvoit éviter dans la Conjoncture présente de voir démembrer sa Monarchie; & il donnoit assez à entendre qu'il ne s'oublieroit pas dans ce démembrement. Le Roi de Navarre s'en plaignit dans ces mêmes Assemblées; & pour s'attacher encore plus fortement les Réformés, il joignit les actions aux paroles: Il se saisit de La-Garnache; & prit Niort par escalade, après un sanglant combat. C'est au retour de cette expédition qu'il tomba dangereusement malade (13) à La-Mothe-Frêlon.

1589.

En Poitou.

Je pris mon chemin par Blois, pour tirer mes dernières conjectures, sur la situation où je trouverois la Cour. Quoique je prisse toutes les précautions pour n'être connu de personne, le Marquis de Rambouillet me vit passer dans la rue, caché de mon manteau; me reconnut; & me fit suivre, pour sçavoir l'endroit où j'étois descendu. M. de Rambouillet étoit un homme droit, qui alloit toujours au bien de l'Etat sans aucunes considérations d'intérêt. Il crut devoir se servir de cette rencontre pour faire un dernier effort sur l'esprit du Roi, & l'engager enfin à se jeter entre les bras du Roi de Navarre. Il trouva ce Prince dans toutes les dispositions où il le souhaitoit: Et le Roi consentit d'autant plus volontiers à se servir de moi en cette occasion, qu'il se souvint que je lui avois déjà été député à ce sujet.

Nicolas
d'Angennes.

(13) Il étoit parti dans le mois de Janvier de Sainte-Hermine en Bas-Poitou, pour aller secourir La-Garnache, assiégée par le Duc de Nevers: Du Pleffis-Mornay conduisoit sa troupe; & lui marchoit à pied en chassant. Il s'échauffa; & fut saisi

d'un mal de côté avec fièvre, qui l'obligea de s'arrêter dans la première maison qui se rencontra, chez un Gentilhomme nommé La-Mothe-Frêlon. Du-Pleffis prit sur lui de le faire saigner: ce qui le guérit. *Vie de Du-Pleffis-Mornay. liv. I. pag. 125.*

1589.

Rambouillet étant venu me chercher par son ordre, nous concertâmes ensemble tout ce qu'il y avoit à faire en cette occurrence : après quoi il me présenta à Sa Majesté, qui me confirma son intention de sa propre bouche. Après toutes les paroles qu'on avoit données au Roi de Navarre sans aucun effet, je crus devoir demander au Roi une Lettre de Créance pour ce Prince : Il me la refusa, dans la crainte qu'elle ne tombât entre les mains du (14) Nonce Morosini, ou du Duc de Nevers ; auxquels il m'avoua qu'avec toute sa bonne volonté pour moi, il ne pourroit pas s'empêcher de me livrer, si je venois à être découvert dans Blois. Il fallut donc se passer de Lettre. Je demandai ensuite pour la sûreté du Roi de Navarre, lorsqu'il se feroit avancé au milieu d'un Pays plein de ses ennemis, une Ville qui lui donnât un libre passage sur la Loire, ce qui me fut encore refusé par le même motif. Je ne pouvois attribuer ces refus à aucune mauvaise intention de Sa Majesté, mais uniquement à la crainte qu'Elle avoit de ces deux hommes, dont elle s'étoit renduë volontairement dépendante. Je ne crus pas pourtant que sans ce dernier article sur-tout, le Roi de Navarre dût s'avancer jusqu'à Blois avec ses Troupes : mais la difficulté fut en quelque maniere levée par Brigneux, Gouverneur de Beaugency, que j'allai voir avant de partir. Cet Officier me prévint : Après m'avoir dit qu'il voyoit avec beaucoup de chagrin, que le Roi tenoit une conduite qui le feroit infailliblement dépouiller de cette Place, comme de toutes les autres ; il m'offrit de la remettre ou à moi, ou à Rebours, ou à tel autre Officier que le Roi de Navarre voudroit y mettre ; aimant mieux perdre sa Place, & suivre ce Prince, simple Volontaire, que de demeurer dans Beaugency, où l'on n'écouloit pas ses conseils.

Après cette assurance, je repassai promptement auprès du
Roi

(14) Jean-François Morosini, Evêque de Bresce. Louis de Gonzague, Duc de Nevers. Sixte-Quint venoit de publier contre Henry III. une Bulle d'Excommunication, dont ce Prince mettoit tout en œuvre pour se faire relever. On a dit que ce Pape, aussi propre à gouverner un grand Royaume, qu'à conduire l'Eglise, approuvoit secrètement la justice

que le Roi de France s'étoit faite du Duc de Guise ; mais qu'il ne lui pardonna pas d'y avoir enveloppé un Cardinal. Voyez dans les *Mém. d'Etat de Villeroi*. 2. 175. les Lettres du Cardinal de Joyeuse déjà citées plus haut. Sixte V. prédit que la Ligue mettroit Henry III. dans la nécessité de rechercher l'assistance du Roi de Navarre & des Huguenots.

Roi de Navarre. Ce Prince m'écouta attentivement. Il ne pouvoit se défaire de la défiance que le passé lui avoit inspirée : Il me demanda plusieurs fois d'un ton inquiet, & en se gratant la tête, si le Roi agissoit cette fois sincèrement. Je l'en assûrai, & j'y joignis le temoignage de Rambouillet. » Je ne veux donc pas, reprit ce Prince, prendre ses Villes, » pendant qu'il traite de bonne foi avec moi. « Il venoit de prendre ce jour même Châtelleraud : » Retournez, continua-t'il, lui porter mes Lettres, car je ne crains ni Morosini ni Nevers. « Il me fit apporter dans le moment même à déjeuner dans son Cabinet, & je repris la poste pour Blois.

Le Roi qui ne doutoit pas que la réponse du Roi de Navarre ne fût telle qu'il la demandoit, s'étoit avancé par impatience jusqu'à Montrichard, avec toute sa Suite. Je trouvai tous les logemens de ce petit endroit pris, ou marqués ; & comme j'y arrivai fort-tard, je crus que j'allois être obligé de passer la nuit dans la rue. Heureusement Maignan me découvrit le logement du Marquis de Rambouillet, qui me fit donner celui qui avoit été destiné à un de mes Freres, alors à Tours. J'allai à minuit trouver le Roi, qui m'attendoit dans le galetas du Château. Il approuva & signa tout, jusqu'au passage sur la Loire ; & voulut que je repartisse la nuit même. Le bruit d'un Traité entre les deux Rois étoit déjà répandu dans Châtelleraud, lorsque j'y arrivai ; & il y étoit si passionnément désiré, que je reçus mille bénédictions dès que je parus.

Le Roi de Navarre n'y étoit déjà plus. Ce Prince qui ne comptoit guère que sur son épée, ayant sçu que la Ligue étoit entrée dans Argenton par intelligence, y marcha en diligence ; & y arriva si à propos, qu'il en délogea les Troupes de la Ligue, avant qu'elles eussent reçu le secours qui devoit les y maintenir. Il y mit pour Gouverneur Beaupré, après que j'eus visité le Château, & fait un état des munitions de la Place.

La fatigue de tant de voyages faits si précipitamment ; fit qu'au retour je fus saisi d'une fièvre continuë, qui me tint au lit douze jours entiers. Du-Plessis sçut bien se prévaloir de cet accident, pour m'enlever l'honneur d'un Traité qu'il n'eût que la peine de dresser, & auquel le Mar-

1589.

En Poitou.

Dans le Haut
Poitou.Philippe
Du-Plessis-
Mornay.

1589.

quis de Rambouillet (15) avoit eu beaucoup plus de part que lui. Ce Traité fut passé au Plessis-lez-Tours, au grand contentement des deux Rois. Saumur fut la Place de sûreté dont on convint : Et Du-Plessis ne manqua pas de s'en faire donner le Gouvernement, comme une récompense naturelle de celui à qui on avoit obligation du Traité. Ce procédé me parut si peu regulier, que je ne pus m'empêcher de me plaindre assez hautement de lui, & du Roi de Navarre même, qui favorisoit un autre du fruit de ma peine. Le Comte de Soissons qui ne s'accommodoît jamais ni de l'interêt général, ni de la joie publique, se servit de cette occasion pour essayer de m'entraîner dans ses nouveaux desseins : & d'un autre côté, mes deux Freres me firent les plus fortes instances de m'attacher au Parti du Roi. Je rejettai fort-loin cette pensée ; & ma fidelité pour mon Prince se soutint dans cette épreuve, qui ne laissoit pas d'être séduisante. Lorsque je fais réflexion que l'emploi de Gouverneur de Saumur m'auroit obligé d'y faire une continuelle résidence, & m'auroit par conséquent éloigné de la personne du Prince pour toujours ; je trouve que ce qui me paroissoit alors un passe-droit, étoit plustôt une faveur dont je devois le remercier.

Il ne restoit plus rien à faire aux deux Rois, que de s'aboucher, afin de concerter leurs entreprises. Pour cela le Roi de Navarre prit le chemin du Plessis-lez-Tours. Combattu par un reste de défiance (16) dont il avoit de la peine à se défaire, je me souviens qu'il s'arrêta près d'un Moulin, à deux lieux de ce Château ; & qu'il voulut encore sçavoir ce que chacun des Gentilshommes qui composoient la Suite, pensoit sur la démarche qu'il faisoit. J'étois de cette Troupe ; & le souvenir de ce que j'appellois une in-

(15) Il est juste d'avertir que ces faits sont rapportés d'une maniere très-différente dans la Vie de Du-Plessis-Mornay. l. 1. p. 131. Reste à sçavoir auquel des deux Ecrivains on doit ajoûter plus de foi.

(16) » Ses vieux Capitaines Huguenots craignoient, disoient-ils, » qu'en un temps où une trahison » étoit si nécessaire à Henry III. pour » se retirer du labyrinthe, où l'action

» de Blois l'avoit jetté, (il avoit été » excommunié par Sixte V.) il ne » voulût acheter son Absolution au » prix de la vie du Roi de Navarre. « *Peref. ibid.* Ce Prince avoit souvent dit lui-même, à ce que rapporte De-Thou, que jamais il ne lui arriveroit d'entrer dans le Cabinet du Roi, qu'au milieu de deux Armées rangées en haie.

justice me tenoit dans le silence. Le Roi de Navarre se tournant vers moi : » Vous ne dites mot , me dit-il ; que » vous en semble ? « Je lui répondis en peu de mots : Que quoique le pas qu'il faisoit ne fût peut-être pas sans danger , parce que le Roi avoit l'avantage du nombre sur lui ; je croyois que c'étoit ici une de ces occasions où il falloit donner quelque chose au hazard , & se contenter de prendre d'ailleurs toutes les précautions que la prudence peut suggerer. Ce Prince réfléchit encore quelques momens ; ensuite se tournant vers nous : » Allons, (17) allons , nous » dit-il, la résolution en est prise, il n'y faut plus penser. «

Le Roi s'étoit avancé dans la campagne au-devant du Roi de Navarre ; & la joie d'une union si désirée y avoit aussi attiré un concours de peuple si prodigieux , que les deux Rois furent plus d'un demi-quart d'heure à cinquante pas l'un de l'autre sans pouvoir s'approcher. Ils s'embrassèrent avec une satisfaction égale (18), & prirent ensemble le chemin de Tours, où le Roi de Navarre ne coucha pourtant qu'une nuit ; il s'en retourna à son Quartier à Maillé : Pour moi je demeurai à Tours , où je fus retenu par le grand nombre de mes Parens & de mes Amis que j'y trouvai ; & je pris un logement dans le Fauxbourg Saint-Symphorien.

Le Duc de Maienne armé pour venger la mort du Duc de Guise , & pour soutenir l'intérêt de la Ligue, n'avoit pas dessein de nous y laisser tranquilles. Il marcha vers cette Ville avec toute son Armée. Le Roi qui étoit allé se promener à Marmouëtier, sans armes , & suivi seulement de vingt Chevaux, manqua de bien peu à être pris , & fut obligé de regagner Tours avec précipitation. Les Fauxbourgs n'ayant pour tous Retranchemens, que de mechantes barricades construites à la hâte par six ou sept Régimens Rôyalistes qui les défendoient, je quittai le Fauxbourg Saint Symphorien , & fis transporter tout mon équipage dans la Ville. Ma précaution fut taxée de timidité par les Officiers : mais elle

Abbaye proche
Tours.

(17) Il écrivit en ces termes à Du-Plessis Mornay : » Monsieur Du-Plessis, la glace est rompue, non » sans nombre d'avertissemens , que » si j'y allois, j'étois mort ; j'ai passé » l'eau en me recommandant à Dieu » &c. «

(18) Au Pont de la Morre , à un quart de lieuë de Tours : » Courage, » Monseigneur , dit Henry IV. à » Henry III. deux Henrys valent » mieux qu'un Carolus. « *Matthieu, tom. 1 p. 752* : Le Duc de Mayenne s'appelloit Charles.

1589.

ne tarda pas à être justifiée. Le Duc de Maienne attaqua le Fauxbourg. On l'arrêta quelques momens à la faveur de cinq ou six maisons sur le haut de la Colline, où l'on s'étoit posté; il fallut bien-tôt les abandonner, pour se retrancher derriere les barricades: Comme on s'attendoit à les voir bien-tôt insulter, chacun profita de cet intervalle pour aller manger un morceau à la hâte.

Je trouvai le Roi à la porte de la Ville, qui m'y fit rentrer, en me disant qu'inutilement on s'opiniâtreroit à défendre les Fauxbourgs. En effet les barricades ne tinrent pas devant le Canon des Ennemis; elles furent forcées tout d'abord: Et comme on n'y étoit point soutenu par un fossé, la retraite dans la Ville se fit si à découvert, & avec tant de confusion, que je me suis toujours étonné que les Ennemis n'aient pas tué ou pris tout ce qu'il y avoit de soldats dans les Fauxbourgs; & même qu'ils ne soient pas entrés avec eux dans la Ville: deux Pieces de Canon leur suffisoient pour cela. J'apperçus toute cette déroute du Convent des Jacobins, qui donne sur les murailles de la Ville; & craignant que le mal ne devînt encore plus grand, j'accourus avec mes Freres à la porte par où tout le monde entroit si confusément. A la faveur de quelques petits retranchemens que nous fîmes faire, nous diminuâmes le danger: avec un peu de temps & d'ordre tout entra; & l'on ne songea plus qu'à terrasser la porte, & à y faire bonne garde.

Personne ne doutant plus que la Ville ne fût assiégée en forme, je me joignis avec Châtillon & quelques autres; & nous allâmes prier le Roi de nous confier la défense de quelque Poste important: Il nous donna les (19) Isles, où nous fîmes travailler sans interruption depuis ce moment jusqu'au lendemain matin, que le Roi vint lui-même visiter notre ouvrage, & en m'adressant la parole donna beaucoup de louanges à notre diligence. Elle fut inutile: A la premiere Nouvelle de ce qui se passoit, le Roi de Navarre accourut avec ses Troupes, & parut devant la Ville au bout de trois heures. Le Duc de Maienne ne l'attendit pas: il

(19) Lisez, l'Isle: Ce Quartier qui n'est habité que par des Bateliers & par la plus vile populace, est de grande conséquence pour la défense de Tours.

se retira après avoir fait le dégât dans les Fauxbourgs, & aux environs. Un service de cette importance donna de grandes esperances de l'alliance des deux Princes, & fit regarder à ceux de Tours le Roi de Navarre (20) comme leur Libérateur.

1589.

Les deux Rois passerent huit ou dix jours ensemble : après quoi on se sépara pour l'expédition qui avoit été projetée sur la Ville de Poitiers. Pendant qu'on y travailloit, le Roi de Navarre me commanda avec trois cens Chevaux, & pareil nombre d'Arquebusiers qu'on fit aussi monter à cheval, pour contenir Chartres, dont on découvrit que Maintenon travailloit sourdement à s'emparer au nom de la Ligue. Je fis provision d'Echelles, de Petards & autres instrumens; & nous vinmes d'une traite à Bonneval, sans avoir rien mangé de tout le jour. Quelques prisonniers que nous fîmes sur un Détachement de vingt-cinq Maîtres, nous apprirent qu'il y avoit en campagne un Parti de quatre cens Chevaux ennemis, ayant à leur tête Brosse (21) Saveuse; & que (22) Reclainville qui conduisoit les vingt-cinq Maîtres, nous avoit pris pour la Troupe de cent ou cent vingt Chevaux, avec laquelle Lorges venoit de surprendre Châteaudun : Ce qui nous fit juger que ce Parti de quatre cens Chevaux cherchoit à nous joindre; & nous avions la même envie de notre côté. Nous laissâmes nos Arquebusiers suivre doucement le chemin de Chartres; & prenant par les côteaues pour pouvoir atteindre l'Escadron ennemi, nous nous rencontrâmes au haut d'une Colline, que chaque Troupe avoit montée de son côté; de maniere que nous ne pûmes nous voir, que lorsque nous fûmes à deux cens pas les uns des autres.

Louis d'Angennes, Seigneur de Maintenon.

Bourg, sur les confins du Perche.

On en vint aux mains sans délibérer; & ce fut avec tant de furie, que dans le premier instant quarante des nôtres furent renversés par terre. J'étois de ce nombre avec MM. de (23) Châtillon, de Mouy, de Montbazou, d'Avantigny & de Pressaigny; heureusement je n'étois point blessé. Mon

Le 18 May.

(20) Henry IV. loua hautement la conduite d'Henry III. qui montra beaucoup de valeur en cette occasion: *Mém. de Nevers, tom. 2. p. 589.*

(21) Charles de Saveuse, & Anne de Brosse, son frere, de la Maison de Tiercelin.

(22) Louis d'Alonville, Sieur de

Reclainville, ou l'Arclainville; Commandant dans Chartres pour le Duc de Maïenne.

(23) François de Châtillon, fils de l'Amiral, Chef de la Troupe; Isaac Vaudré de Mouy. Louis de Rohan, Duc de Montbazou.

1589.

cheval qui n'avoit que la mâchoire fracassée d'un coup de lance, se releva ; & je me retrouvai dessus. Peut-être n'y a-t'il jamais eu une action dans ce genre de Combat plus chaude, plus opiniâtre, ni plus meurtrière. Nous retournâmes quatre ou cinq fois à la charge, les ennemis se ralliant aussi-tôt qu'ils avoient été enfoncés. J'y eus deux épées cassées ; & j'eus recours à deux grands pistolets chargés de carreaux d'acier, qui ne trouverent aucunes armes qu'ils ne perçassent de part en part. Nos adversaires nous laissèrent enfin le champ de Bataille, voyant qu'ils avoient perdu deux cens des leurs.

Nous n'étions guère en état de goûter le fruit de notre Victoire, à cause des blessures & de l'épuisement qui nous rendoient comme immobiles. Un peu de repos étoit tout ce que nous desirions ; lorsqu'il survint une pluie violente, qui se mêlant avec notre sueur, nous inonda en moins de rien, parce que nous portions nos armes à crud : Et pour comble de disgrâce, nous apprîmes que nous étions suivis de près par le Duc de Maienne. Le Conseil ayant été assemblé dans cette accablante situation, il fut résolu que malgré l'état où nous étions, nous marcherions toute la nuit pour tâcher de regagner Beaugency : Nous y arrivâmes tellement excédés de lassitude & de soif, que les forces me manquant, je ne pus faire autre chose que me laisser tomber sur un lit, où il fut impossible de me réveiller pour prendre quelque nourriture.

Le bruit de ce Combat s'étant répandu, le Roi de Navarre vint nous visiter à Beaugency, & loua infiniment notre action. On lui amena Saveuse, qui étoit du nombre des prisonniers. Ce Prince également porté à caresser les braves gens, & à plaindre les malheureux, chercha à le consoler par toutes sortes de louanges & de bons traitemens. Mais Saveuse ayant sçu qu'un grand nombre de ses Parens, & presque tous ses amis avoient péri dans le Combat ; cette douleur, jointe à la honte d'avoir été vaincu, & aux blessures considérables qu'il avoit reçues, le jeta dans un tel desespoir qu'il devint furieux : Il mourut dans l'ardeur d'une fièvre frénétique, sans vouloir souffrir qu'on mît le premier appareil sur ses plaies. Le Roi de Navarre nous fit prendre le chemin de Châteaudun, où huit jours de repos nous firent oublier le passé.

J'étois prêt à en partir, lorsque je vis arriver un Courrier, qui m'apprit que mon Epouse étoit malade à l'extrémité. Je volai à Rosny, avec Orthoman premier Medecin du Roi de Navarre, à qui ce Prince ordonna de m'accompagner. Tout tenoit pour la Ligue en ce Canton; & un de mes (24) Freres qui s'étoit emparé de ma maison, celle-là même où mon Epouse étoit malade, eut la cruauté de lever le Pont, & de m'en refuser l'entrée. Je me sentis pénétré jusqu'au fond du cœur d'un sentiment si dénaturé; & je jurai d'entrer, ou de périr. Je me dispoisois en effet à forcer ma propre maison; & l'échelle étoit déjà appliquée contre le mur; lorsque mon Frere, qui ne s'attendoit peut-être pas à tant d'intrépidité, me fit ouvrir la porte.

La seule consolation que j'eus fut de voir encore mon Epouse vivante, & de recevoir ses derniers embrassemens: Tous les remedes furent inutiles; Elle expira au bout de quatre jours. J'avoué que la perte d'une Epouse si chere, & dont la vie avoit été si cruellement traversée, ferma mon cœur à tout autre sentiment pendant un mois entier. J'écoutois avec insensibilité les progrès des Armes des deux Rois, qui en tout autre temps m'auroient enflammé d'un desir si violent d'y prendre quelque part: Car c'est pendant ce temps-là que se firent les Sieges de Gergeau, Pluviers, Estampes, Chartres, (25) Poissy, Pontoise, l'Isle-Adam, Beaumont & Creil. Il n'y avoit point de Bicoque qui ne se fît honneur d'arrêter son Roi: il ne trouvoit par-tout que révolte & desobéissance. Il comprit alors quel bien c'étoit pour lui, que le secours du Roi de Navarre. Pour ce Prince, il prodiguoit sa vie comme s'il en eût été las. On étoit sûr de le voir à la tête des foldats, par-tout où il y avoit du danger. Dans un de ces Combats fréquents qu'il eut à soutenir, au moment que pour se reposer il s'appuyoit sur Charbonniere, un coup de feu ôta la vie à ce Mestre-de-Camp.

Gabriel Provot.

Je me réveillai comme d'un profond sommeil, lorsque j'entendis dire (26) que les deux Rois tenoient Paris assie-

(24) C'est sans doute l'airé qui se faisoit appeller le Baron de Rosny.

(25) Villes aux environs de Paris, dans l'Isle de France, la Beauce & l'Orleanois: Voyez ce detail dans les Historiens.

(26) S'il faut en croire Matthieu tom. 2. p. 3. ces deux Rois n'étoient pas fort-contens l'un de l'autre. Henry III. ne pouvoit cacher sa jalousie contre Henry IV. qui, bien loin de songer à regner, n'attendoit pour

1589.

gé. Je m'arrachai d'un lieu où tout me rappelloit à ma douleur ; & je courus rejoindre l'Armée. Il me sembloit que je soulageois l'amertume dont je sentoie que mon cœur étoit encore plein, en m'exposant témérairement dans toutes les escarmouches ; & elles étoient alors plus fréquentes que jamais , sur-tout dans cette plaine, qu'on appelle le Pré aux Clercs. Le Roi de Navarre s'en apperçut ; & remarquant que Maignan mon Ecuyer, qu'il avertit plusieurs fois de venir me retirer du danger , n'osoit le faire, il le chargea simplement de me dire qu'il vouloit que je vinssse lui parler.

Il avoit à peine proferé les premières paroles, qu'il fut interrompu par l'arrivée d'un Gentilhomme, qui s'approcha de son oreille, lui dit un mot, & le quitta aussi-tôt. Le Roi de Navarre frappé de ce qu'il venoit d'entendre, me rappella dans le moment ; & m'apprit que le Roi venoit d'être dangereusement blessé d'un (27) coup de couteau. Il avoit autour de lui vingt-cinq Gentilshommes, avec lesquels il prit à toute bride le chemin de Saint-Cloud, où étoit le quartier

se retirer que le moment où il auroit retabli le Roi sur son Trône.

(27) Par Jacques Clement, Moine Jacobin, natif de Sorbonne, Village en Bourgogne: Il fut introduit par la Guesle, Procureur General, dans la Chambre du Roi, comme ayant à lui rendre une Lettre de grande consequence. Dans le moment où ce Prince qui caressoit volontiers les Moines, se relevoit de dessus sa chaise percée sur laquelle il étoit, ayant déjà lu une partie de la Lettre ; l'assassin le frappa dans le ventre, & y laissa le couteau, que le Roi retira, & en donna un coup dans le front du Jacobin, qui fut tué dans le moment par la Guesle d'un coup d'épée. Son corps fut brûlé, & les cendres jetées dans la Seine. Les Historiens n'ont pas oublié de remarquer, comme une chose dont on ne doutoit point alors, que Henry III. fut tué dans la même maison, & s'il faut les en croire, dans la même chambre, dans la même place, & le même mois, où dix-sept ans aupara-

vant ce Prince avoit assisté au Conseil, dans lequel fut résolu le massacre de la Saint-Barthelemy : Et il semble que M. Bayle y ait ajoûté foi. Mais aujourd'hui la fausseté de cette Anecdote est démontrée : cette maison n'étant pas encore bâtie du temps de la Saint-Barthelemy. Henry III. mourut la nuit du deux au trois Août, âgé de trente-huit ans. » Jacques Clement étant déjà » à Saint-Cloud, quelques personnes qui se désoient de lui, l'épièrent pendant la nuit : ils le trouverent dormant d'un profond sommeil, son Breviaire auprès de lui, » ouvert à l'article de Judith... Il jeûna, se confessa, & communia, » avant de partir pour aller assassiner le Roi... Il fut loué à Rome, » dans la Chaire où l'on auroit dû prononcer l'Oraison funèbre de » Henry III : On mit son portrait à » Paris sur les Autels avec l'Eucharistie. Le Cardinal de Retz rapporta que le jour des Barricades, » sous la minorité de Louis XIV. il » vit un Hausse-col, sur lequel étoit gravé

Quartier du Roi. Il trouva en entrant dans l'appartement de ce Prince, qu'il venoit de rendre sans douleur ni sang, le lavement qu'on lui avoit fait prendre. Il s'approcha du lit de Sa Majesté avec toute l'inquietude que peut causer l'amitié la plus vive. Le blessé le rassura de sa propre bouche, en lui disant qu'il croyoit que sa blessure n'auroit aucune suite fâcheuse, & que Dieu lui prolongeroit la vie, pour le mettre en état de lui donner de nouvelles preuves de son affection. Le Roi de Navarre perdit une partie de son apprehension, par la maniere dont le malade prononça ces paroles; & ne voyant d'ailleurs aucun symptôme mortel, il le laissa prendre du repos, sortit de sa chambre, & retourna à Meudon, où étoit son Quartier.

Mon appartement étoit au pied de ce Château, chez un nommé Sauvat, où je me retirai pour souper, après avoir accompagné le Roi de Navarre jusqu'à ce qu'il fût descendu de cheval. Je venois de me mettre à table, lorsque je vis entrer Feret son Secrétaire, qui me dit: » Monsieur, » le Roi de Navarre & peut-être le Roi de France vous » mande dans l'instant. « Je tressaillis à ce discours; & sans m'arrêter, je montai au Château avec lui. Il me dit pendant le chemin, qu'Orthoman venoit de faire sçavoir au Roi de

» gravé ce Moine, avec ces mots :
 » Saint Jacques Clement. « *Notes sur la Henriade.* » Le Roi de Navarre, » dit Victor Cayet, *Chronol. Nov. t. 1. fol. 223.* » s'étant mis de genoux, les » yeux pleins de chaudes larmes, & » le cœur de gros sanglots, ne lui » put dire un seul mot, & ayant » pris les mains du Roi, les baisa. Sa » Majesté voyant qu'il ne lui pou- » voit rien répondre à cause de ses » larmes, l'embrassa par la tête, & » l'ayant baisé lui donna sa bénédi- » ction... Le couteau étoit empoi- » sonné, sans quoi il ne seroit pas » mort, la blessure n'étant pas pro- » fonde, & n'ayant pas offensé les » intestins. *f. 227.* Bourgoïn, Prieur » des Jacobins, fut tiré à quatre » chevaux : On ne put arracher de » lui que ces paroles : *Nous avons bien » fait ce que nous avons pu, & non pas ce » que nous avons voulu.* Ce qui a fait » croire que Henry IV. devoit aussi

» être assassiné en même temps : Le » Sieur de Rougemont fut arrêté, » comme accusé d'avoir voulu faire » le coup. « *f. 228.* Il mourut dans des » sentimens tout-à-fait Chrétiens : » Il » pardonna à ses ennemis, & même à » Clement : dit l'historien Matthieu. Voyez plus en détail sa mort dans les Historiens. Son caractère se connoît assez par tout ce qui en a été dit dans ces Memoires. Il fut nommé au Baptême Edouard-Alexandre, par Edouard VI. Roi d'Angleterre, & par Antoine Roi de Navarre; mais Catherine lui fit prendre dans la suite le nom de son Pere.

On a dit que dix-sept ou dix-huit personnes, qui avoient ramassé des cendres de Clement dispersées par le vent, s'étant mises dans un bateau avec ces cendres, le bateau fut englouti dans la Seine avec toute sa charge.

1589.

Navarre par un Exprès, que s'il vouloit trouver le Roi en vie, il n'avoit pas un moment à perdre.

Je montai droit à l'appartement du Prince, où pendant qu'on nous felloit des chevaux, il me fit l'honneur de me consulter sur la Conjoncture presente. Les différentes réflexions dont mon esprit se remplit en ce moment, me tinrent quelque temps dans le silence. Le Roi n'étoit pas moins agité. Ce n'étoit plus ni la réussite d'une petite Négociation, ni le succès d'un Combat, ni un petit Royaume tel que la Navarre, dont il s'agissoit : c'étoit la plus belle Monarchie de l'Europe. Mais combien d'obstacles à surmonter pour y parvenir ? Et par quels travaux ne falloit-il pas l'acheter ? Tous ceux que le Roi de Navarre avoit soufferts jusqu'à ce moment, pouvoient en comparaison être comptés pour rien. Comment abbatre un Parti si puissant & si accredité, qu'il avoit fait trembler un Roi affermi sur le Thrône, & l'avoit presque réduit à en descendre ? Cette difficulté, déjà si grande, se montroit comme insurmontable, quand on y joignoit la réflexion, Que la mort du Roi alloit détacher de la personne du Roi de Navarre la plus grande & la principale partie de ses forces. Il ne pouvoit compter ni sur les Princes du Sang, ni sur les Grands : Et telle étoit sa situation qu'ayant besoin du secours de tout le monde, il ne pouvoit se fier à personne. Je tremblois lorsqu'il me venoit en pensée, que peut-être une Nouvelle si surprenante & si imprevue alloit produire une Révolution, qui laisseroit le Roi de Navarre avec une poignée de fideles Serviteurs, à la merci de ses anciens Ennemis, & dans un Pays où toutes les ressources lui manquoient.

Malgré cela, tout le monde conviendra qu'il n'y avoit qu'un conseil unique à donner, & un unique parti à suivre pour le Roi de Navarre : celui de profiter de l'occasion, avec toutes les précautions, qui sont ordinairement ce qui la rend ou bonne ou mauvaise. En effet ; sans vouloir juger l'avenir, qui dépend de trop de choses, encore moins prétendre l'assujettir à notre précipitation : dans les grandes & pénibles entreprises, il ne faut que s'attacher à vaincre les obstacles l'un après l'autre ; & ne point se rebuter, parce qu'ils sont grands, & en grand nombre. On ne doit jamais desespérer de ce qui a été possible à quelqu'un : Et combien de choses

auxquelles on attache l'idée d'impossibles, deviendroient faciles à qui sçauroit tirer parti du temps, des occasions, des fautes d'autrui, des momens heureux, des différentes dispositions, & d'une infinité d'autres circonstances :

1589.

La réponse que je fis au Roi fut selon ces Maximes : Il ne pensoit pas différemment lui-même. Nous convinmes donc, qu'au lieu de regagner les Provinces éloignées, ce Prince resteroit au milieu de l'Armée Royale pour y faire valoir ses droits ; & que nous irions de ce pas à Saint-Cloud, mais bien armés, à tout événement ; en observant pourtant de tenir cachées nos armes extraordinaires, afin de ne pas jeter nous-mêmes la terreur & le soupçon. En entrant dans Saint-Cloud, on nous dit que le Roi se portoit mieux ; & on nous fit mettre bas nos épées. Le Roi de Navarre s'avançoit vers le Château, & je le suivois, lorsque tout d'un coup nous entendîmes un homme s'écrier : « Ah mon » Dieu ! nous sommes perdus. » Le Roi de Navarre fit venir cet homme, qui continuoit en disant : « Ah ! le Roi » est mort : « Et lui fit plusieurs questions, auxquelles il satisfit par un récit de la mort du Roi, trop bien circonstancié pour que nous en pussions douter. Henry en fut encore plus assuré, lorsqu'après avoir avancé quelques pas, il vit la Garde Ecossoise qui vint se jeter à ses pieds, en lui disant : « Ah ! Sire, vous êtes présentement notre Roi & » notre Maître : « Et quelques instans après, MM. de (28) Biron, de Bellegarde, d'O, de Châteaueux, de Dampierre, & plusieurs autres firent la même chose.

Le Roi de Navarre sentit qu'il étoit dans un de ces momens critiques, dont le bon ou le mauvais emploi pouvoit décider de son sort pour tout le reste de sa vie. Sans se laisser éblouir par la vue du Thrône où cet instant le plaçoit, ni se laisser abbatre par le découragement, ou par une douleur inutile ; il commença à donner tranquillement des ordres, pour tenir tout dans le devoir, & prévenir les soulèvemens. Il se tourna vers moi ; & avec cet air de familiarité dont il entretenoit ceux qu'il connoissoit lui être affectionnés, il me dit d'aller au Quartier du Maréchal d'Au-

(28) Armand de Gontaut, Maréchal de Biron. Roger de Saint-Lary de Bellegarde, Grand-Ecuyer de

France. François D'O, Gouverneur de Paris, & Sur-Intendant des Finances. Joachin de Châteaueux.

1589.

mont (29) ; d'y semer parmi les Troupes la Nouvelle de la mort du Roi, avec tout le menagement necessaire pour se les attacher davantage ; de faire parler par ce Maréchal aux Gardes-Françoises, afin d'engager leurs Officiers à venir lui presenter leurs hommages l'après-midi, & de porter la Noblesse à faire la même chose. Le Roi ajouta, que j'eusse l'œil sur mes propres Quartiers, pour les contenir dans l'obéissance. Il songea encore à s'appuyer de toutes les Puissances Etrangères, sur le secours desquelles il crut pouvoir compter : Il écrivit ou députa en Allemagne, en Angleterre, en Flandre, aux Suisses & à la République de Venise, pour leur faire part du nouvel Evenement, & pour les instruire du droit qu'il lui donnoit à la Couronne de France.

Dans l'Isle
de France.

Je lui représentai qu'une des choses qui sembloit presser davantage, étoit de tâcher de s'emparer de Meulan, Place d'une très-grande importance en cette occasion, & dont on connoissoit le Gouverneur, nommé Saint-Marc, pour être passionné Ligueur dans le cœur. Je lui expliquai en peu de mots comment l'exécution m'en paroissoit assez facile ; & le Roi l'ayant approuvée, j'allai à Meulan demander à conférer avec Saint-Marc, sur des choses que je disois être de grande consequence pour lui. Il sortit ; & tandis que je l'amusois d'une feinte confidence, le Maréchal d'Aumont se présenta avec des troupes pour passer sur le Pont ; & profitant d'un premier moment de surprise pour se faire passage jusque dans le Château, il s'en rendit le maître, & nous en chassâmes le trop crédule Saint-Marc.

Le Roi m'offrit ce Gouvernement, que plusieurs considerations m'empêcherent d'accepter. Une partie de ce que le Roi avoit appréhendé étoit arrivé. Il avoit été impossible d'arrêter auprès de lui ni le Duc d'Epéron, (30) ni quantité d'autres Catholiques mal intentionnés, sur-tout ceux

(29) Jean, Duc d'Aumont, Maréchal de France.

(30) L'Auteur de sa Vie donne de si mauvaises raisons de cette retraite, qu'on voit bien que rien ne peut le disculper. Il parut en cette occasion qu'outre le Parti Protestant, on en pouvoit encore compter trois differens parmi les seuls Catholiques : Le

premier, de ceux qui abandonnerent Henry IV. après la mort d'Henry III. Le second, de ceux qui n'ayant pu obtenir de ce Prince qu'il déclarât dans le moment même qu'il embrassoit la Religion Catholique, resterent auprès de lui, mais sans affection ni veritable attachement. Le nombre en étoit très-grand : Les

qui devoient leur fortune au feu Roi. Leur desertion le réduisoit presqu'aux seules Troupes qu'il avoit amenées, & le mettoit dans l'impuissance de continuer le Siege de Paris, ni même de tenir dans les environs. Les Puissances Etrangères, ou ne lui rendoient que de belles paroles, ou ne lui offroient que des secours qui n'apportoient pas un remede à des maux actuels. Il alloit donc être obligé de se retirer vers le centre du Royaume; & il avoit déjà répandu parmi les Gens de guerre, sans pourtant leur en découvrir le vrai motif, le bruit d'un voyage qu'il étoit sur le point de faire à Tours. Cette retraite n'importoit pas moins à la conservation de sa personne, qu'à l'état de ses affaires. Mille dangers le menaçoient aux environs d'une Ville, où le Roi son prédecesseur tout Catholique qu'il étoit, & ayant sous ses ordres une Armée puissante, n'avoit pu éviter une fin tragique. On y prenoit en ce moment les dernières résolutions pour se défaire de ce Prince: Et il y a de quoi fremir, lorsqu'on songe que ces conseils cruels se tendoient au milieu même de son Armée, & que ses assassins étoient peut-être à ses côtés. Dans une conjoncture si embarrassante, on ne pouvoit mettre dans Meulan qu'un homme qui eût actuellement un Régiment prêt, avec lequel il pût défendre une Place, dont la Ligue, devenue insolente par la mort du Roi, dévorait la conquête: Je n'en avois point, ni assez de temps pour en composer un. Ce Gouvernement fut donné à Bellengreville (31).

En se retirant le Roi prit Clermont, & quelques autres petites Places. Le peu de monde qu'il avoit avec lui, l'em-

1589.

En Beauvaisis.

Principaux étoient les Ducs de Longueville & de Nevers, D'O, qui avoit porté la parole au nom de tous, & une infinité d'autres: Et le troisieme, de ceux qui parlerent hautement de servir le Roi, dit D'Aubigné, sans si & sans car. Ceux-là étoient en fort-petit nombre, les Maréchaux D'Aumont & de Biron, Givry &c. Henry IV. fut extrêmement embarrassé de cette brusque proposition que lui firent les Catholiques, & de la déclaration qu'ils y joignirent, qu'ils alloient se retirer, s'il ne leur donnoit cette satisfaction. Il leur répondit avec fermeté,

qu'il ne lui seroit jamais reproché d'avoir fait une pareille démarche par la seule contrainte: & il leur demanda six mois pour y penser. Voyez à ce sujet les Historiens, & sur-tout *D'Aubigné, tom. 3. liv. 2. ch. 23.* Les services que le Maréchal de Biron rendit en cette occasion à Henry IV. furent si importants, qu'ils ont fait dire que c'étoit lui qui l'avoit fait Roi: Et on ajoûte que ce Maréchal le reprocha un jour à Henry IV. en se servant de ces mêmes termes. *Mém. de Brantôme t. 3. p. 356.*

(31) Joachim de Berengueville, mieux que Bellengreville.

1589.

Ville de
Normandie.

pêcha de faire des entreprises plus considérables ; & cette même raison me fit aussi manquer Louviers , sur laquelle j'avois un dessein , qui suivant toutes les apparences auroit réussi. Je l'expliquai au Roi en lui demandant des forces pour l'exécuter : Il ne put me donner que la Compagnie de ses Chevaux-Legers , que conduisoit d'Arambure ; ce qui n'étoit pas suffisant : mais il m'assura que je serois joint à Louviers par un Régiment de douze cens hommes , qui étoit alors à Nogent ; & il écrivit à ce sujet à Couronneau , Colonel de ce Régiment.

Je vins dans cette espérance devant Louviers , où j'attendis inutilement le secours qui m'avoit été promis. La Rivière d'Eure qui coule dans les fossés de Louviers ayant été détournée , laissoit à sec un grand Aqueduc qui porte l'eau dans la Ville. Je l'avois remarqué ; & c'est par cet endroit que je comptois y entrer : Mais comme il n'étoit pas vraisemblable que MM. d'Aumale (32), de La-Londe, de Fontaine-Martel , de Medavy , de Contenant , & plusieurs autres Officiers de la Ligue , dont cette Ville étoit pleine , se rendroient ou se laisseroient prendre sans coup ferir ; je crus qu'il y auroit de la témérité à entreprendre de les y forcer , avec une poignée de monde. Je me contentai donc pour la justification de ce que j'avois avancé , de faire entrer plusieurs personnes dans cet Aqueduc , dont il ne s'agissoit que d'élargir l'entrée , en faisant sauter avec le petard la grille qui le fermoit ; ils pénétrèrent jusques dans la Ville , & en ressortirent à plusieurs reprises sans être aperçus : ce qui les convainquit que l'entreprise ne manquoit que faute de monde.

Je retournai par Pont-de-l'Arche trouver le Roi à Ecotiy , d'où il esperoit passer incessamment en Touraine : mais il trouva tant de bonne volonté dans les Normands , que sur leurs offres il résolut de faire le Siège important de Rouen. Pendant qu'on faisoit les préparatifs pour cette expedition , nous prîmes Gournay , Neuf-châtel , la Ville d'Eu , le Tréport & Darnetal , où le Roi reçut avis que le Duc de Maienne le cherchoit pour le combattre. Je fus comman-

Dans la Haute
Normandie.

(32) Charles de Lorraine , Duc d'Aumale. N... de La-Londe, Maire de la Ville de Rouen. François de Fontaine-Martel , Gouverneur de Neufchâtel. Charles-François de Rouxel de Médavy.

dé avec cinquante Chevaux pour aller reconnoître l'Armée de ce Général, que je trouvai aux environs de Mante, & répanduë sur mes Terres. J'allai me poster dans ma Forêt, d'où je fis mes observations. Je rapportai au Roi que l'Armée de la Ligue étoit de vingt-cinq mille hommes de pied effectifs, & de huit mille Chevaux. Le Roi qui n'avoit à opposer à une Armée si formidable qu'un petit Camp-volant, ne voulut négliger aucune précaution. Il avoit déjà fait sonder le Commandeur de (33) Chastes, pour sçavoir si ce Gouverneur seroit d'humeur, en cas d'inconvenient, de le recevoir dans Dieppe; & il avoit eu tout sujet d'être content de sa réponse: Il voulut s'assurer par lui-même des dispositions de ce Commandeur, & alla conférer avec lui. Il en revint extrêmement satisfait; & voyant qu'il pouvoit compter sur une Place de retraite aussi sûre que Dieppe, (34) il en craignit moins de tenir la campagne devant l'Ennemi; & résolu de lui faire tête jusqu'à la dernière extrémité, il vint se poster devant Arques.

1589.

Au bout de la Chaussée d'Arques regne un long Côteau tournoyant, couvert de Bois taillis. Au dessous est un espace de terre labourable, au milieu duquel passe le grand chemin qui conduit à Arques, ayant des deux côtés deux haies épaisses: Plus bas encore à main gauche, au dessous de ce terrain labouré, est une espece de grand marais, ou terre fangeuse: Un Village nommé Martinglise borne le Côteau environ à une demie lieuë de la Chaussée. C'est dans ce Village & aux environs qu'étoit campée l'Armée entiere du Duc de Maienne.

Dans le pays
de Caux.

Le Roi vit bien qu'on pouvoit le taxer de témérité, d'entreprendre de résister à une Armée de plus de trente mille hommes, n'en ayant guère plus de trois mille. Mais outre que difficilement il eût pu trouver un endroit plus favorable à son petit nombre, & qu'il ne laissoit pas d'y avoir du danger à reculer; il crut que la foiblesse de son Parti de-

Ou, Martin-
Eglise.

(33) Aimar de Chastes, Commandeur de Saint-Lazare, Gouverneur de Dieppe.

(34) On a dit que dans l'extrémité où Henry IV. se vit réduit sous les murailles de cette Ville, il fut sur le point de se retirer en An-

gleterre; & que ce fut le Maréchal de Biron qui l'en détourna, en lui conseillant de tenir bon à Arques. Il disoit avant la Journée d'Arques, qu'il étoit Roi sans Royaume, Mari sans femme, & guerrier sans argent.

1589.

mandoit dans ces commencemens un coup éclatant. Il n'omit rien de tout ce qui peut en quelque maniere compenser le nombre. Il fit couper de profondes Tranchées, le bas de la Chaussée, & le dessus aussi-bien que le dessous du grand chemin. Il posta douze cens Suisses sur les côtés de ce chemin. Il mit six cens Lansquenets pour défendre les Tranchées superieures ; & en plaça mille ou douze cens autres dans une Chapelle, qui se trouvoit dans le milieu des Tranchées inferieures & superieures : C'étoit tout ce qu'il avoit d'Infanterie. Il partagea sa Cavalerie, qui ne montoit en tout qu'à six cens hommes, en deux parties égales. Il en prit une moitié, avec laquelle il se mit entre le Bois & le chemin ; & fit descendre l'autre, séparée par pelotons, entre le chemin & le Marais, pour en remplir en quelque sorte l'intervalle. Il ne se coucha point toute cette nuit, pendant laquelle il craignoit que les Ennemis ne se rendissent maîtres de la Chaussée : il y fit la garde lui-même. Le matin il se fit apporter de quoi manger dans une fosse, où il appella ses principaux Officiers pour déjeûner avec lui : Il comptoit avoir peut-être après cela quelques momens pour se reposer ; lorsque les Gardes vinrent lui annoncer que l'Armée de la Ligue marchoit à lui en ordre de Bataille.

A cette Nouvelle, il fit avancer dans le Bois le Vicomte de Chartres, Palcheux, Brasseuse, Avantigny & trois ou quatre autres, pour y faire quelques prisonniers. Ils revinrent presqu'aussi-tôt, ramenant le Comte de (35) Belin, qu'ils avoient pris. Le Roi alla à sa rencontre, & l'embrassa en souriant. Celui-cy qui cherchoit par-tout des yeux une Armée, & qui ne voyoit presque personne, ne lui répondoit qu'en marquant sa surprise de voir si peu de soldats autour du Roi. » Vous ne les voyez pas tous, lui dit le Roi » avec la même gaieté : car vous n'y comptez pas Dieu & le » bon droit qui m'assistent. « Tout accoutumé que j'étois à voir ce Prince, je ne pouvois me lasser d'admirer son visage serein & tranquille, où dans une occasion d'autant plus désespérante, qu'elle laissoit tout le temps de la réflexion, paroissoit

(35) François de Fautoas d'Arverton de Serillac, Comte de Be- || lin, Souv-gouverneur de Paris pour le Duc de Maienne.

(36) Charles

roissoit à la fois un air de sang froid & d'une sage ardeur, qui sembloit aux soldats avoir quelque chose au dessus de l'humanité, & leur inspiroit à leur tour toute l'intrépidité de leur Chef.

1589.

Le Duc de Maïenne fit d'abord attaquer les Tranchées superieures par un Escadron de ses Lansquenets, qui parurent refuser de se battre, parce qu'ils n'avoient en tête que des Lansquenets comme eux : Ils feignirent même de se rendre ; & les nôtres furent si bien la dupe de cette tromperie, qu'ils les laissèrent avancer, & gagner la Tranchée, d'où ils chasserent ensuite les nôtres ; & de ce poste avantageux ils nous incommoderent extrêmement. Je perdis bientôt de vuë tout ce qui se fit du côté du Bois ; parce que celui du Marais où j'étois avec dix de mes Gens, fut attaqué en ce moment par un Escadron de huit ou neuf cens Chevaux. A l'approche de cette Troupe si superieure, nous nous réunîmes environ cent cinquante Chevaux, & nous la repoussâmes jusqu'au tournant du Vallon ; où ayant rencontré quatre autres Escadrons, nous fûmes obligés de revenir sur nos pas ; jusqu'à ce que trouvant à notre tour le Comte d'Auvergne, (36) qui amenoit à notre secours les autres cent cinquante Chevaux, nous remenâmes battant pour la seconde fois les Escadrons Ennemis. Ce manège ne pouvoit pas durer bien long-temps : Trois cens Chevaux de l'Armée Ennemie s'étant encore joints aux premiers, nous fûmes obligés de plier ; & nous regagnâmes en desordre la Chapelle, où par bonheur nos Gens de pied

(36) Charles de Valois, Fils naturel de Charles IX. Il en sera parlé dans la suite. C'est sur la relation de ce Comte, depuis Duc d'Angoulême, que le Pere Daniel nous a donné dans son Histoire de France, tom. 9. une description de ce Combat, à laquelle on ne peut rien ajouter : elle n'est que legerement differente de nos Memoires. Voyez aussi P. Matthieu, tom. 2. pag. 14. & suiv. Cayet, tom. 1. liv. 2. fol. 263. & suiv. Les Memoires de Nevers, tom. 2. p. 597. La Relation du Médecin Du - Chesne &c. Ce Combat se donna le Mercredi 20 Septembre à dix heures du

matin, & finit à onze : Il fut précédé de plusieurs tentatives que fit le Duc de Maïenne cinq jours auparavant, pour s'emparer de Dieppe, qu'on appella les Escarmouches du Pollet. » Mon Compère, dit » Henry IV. à Arreguer, Colonel » du Régiment de Soleurre, je viens » mourir ou acquerir de l'honneur » avec vous. Il rechaâ les Lansquenets traîtres &c. « Le-Grain, liv. 5. » Mon Pere, dit encore ce Prince » au Colonel Galati, gardez-moi ici » une Pique, car je veux combattre à la tête de votre Bataillon. « Matthieu, *ibid.* p. 14. Après le Com-

1589.

qui l'occupoient, arrêterent court cette Cavalerie, & engagerent un combat, où (37) Sagonne & quelques autres Officiers furent tués.

Le Duc de Maïenne ayant commandé tout le reste de ses Lansquenets pour attaquer la Chapelle, nous cedâmes enfin ce poste; & accablés par le nombre, nous abandonnâmes de même les endroits creux du chemin, & tout le chemin même. C'étoit-là un commencement de déroute: Les suites en auroient été à craindre, si nous n'eussions pas rencontré heureusement le Bataillon des Suisses, qui soutint le choc, & nous donna le temps de nous rallier, & de nous remettre en état de combattre. Il ne pouvoit m'arriver personnellement rien de plus à propos: Mon cheval tomba mort en ce moment de ses blessures, & j'en remontai un frais. Pour vaincre la brave résistance de nos Suisses, les Ennemis jugerent à propos de faire prendre à cinq cens Chevaux le chemin le long du Marais. Ils nous auroient pris en queue, & enveloppé facilement avec les Suisses & le reste des Combattans: mais de bonne fortune ces chevaux s'étant trop approchés du Marais, ils demeurèrent engagés dans la fange; & ceux qui les montoient s'en tirent avec assez de peine, en y laissant leurs lances.

Le Combat s'étant encore soutenu quelque temps en cet état, c'est-à-dire, tant que nos forces purent y suffire, la lassitude commença à nous surmonter. De notre côté c'étoient toujours les mêmes personnes qui agissoient; au lieu que nos Ennemis se renouvelloient & se multiplioient à chaque moment. Une grande partie de notre Brigade étoit déformée & démontée. Dans cette extrémité, je fus député de toute la Troupe pour aller représenter au Roi notre situation, & lui demander du renfort. Je rencontrai ce Prince qui passoit dans notre Quartier: » Mon ami, me dit-il, » je n'ai personne à vous envoyer; mais pour cela il ne faut » pas perdre courage: « En effet il n'étoit pas lui-même en meilleur état que nous. Il se tourna pourtant vers M.

bat, il écrivit à Grillon en ces termes: » Pends-toi, brave Grillon, » nous avons combattu à Arques, » & tu n'y étois pas. Adieu, brave » Grillon, je vous aime à tort & à

» travers. «

(37) Jean Babou, Comte de Sagonne: Les Comtes de Montbazou & de Rouffy y perdirent aussi la vie.

le Grand, & lui dit de me suivre avec tout ce qu'il pourroit ramasser au dessus du chemin. Je retournai vers les miens, & leur annonçai avec une joie apparente un secours sur lequel je ne comptois guère. Chacun se ranima; & l'on peut dire qu'en ce moment il se fit des coups de valeur incroyables: Couverts d'un brouillard fort épais, qui nous déroboit nos ennemis, nous ne connoissions qu'une très-petite partie du danger. Ce brouillard étant venu à se dissiper, les rayons du Soleil nous montrèrent aux Ennemis; & nous firent découvrir toute leur Armée, qui venoit pour nous accabler: Elle étoit déjà si proche, que personne ne se flata de pouvoir seulement gagner le bout de la Chaussée, qui eût été un dernier retranchement, & ne songea plus qu'à mourir en vendant cherement sa vie.

Notre salut vint de ce que nous avions regardé comme notre plus grand malheur. Le Canon du Château d'Arques étoit devenu inutile par l'épaisseur du brouillard: Dès qu'il put voir l'Ennemi, il fit une décharge si juste, & d'un effet si terrible, quoique nous n'y eussions que quatre seules Pièces de Canon, que les Ennemis en furent troublés. Quatre autres volées ayant succédé assez rapidement, l'Armée Ennemie qu'il perçoit toute entière, ne put supporter ce feu, & se retira en désordre sur le flanc du Vallon, derrière lequel se perdit quelques momens après, toute cette épouvantable multitude, étonnée sans doute de la grandeur de la perte qu'elle avoit faite, & rebutée par une résistance à laquelle le Duc de Maïenne ne s'étoit point attendu.

Le Roi après une action qui le couvroit de gloire, se retira à Arques. De là il vint à Dieppe, toujours harcelé par les Ennemis, & dans des Escarmouches continuelles, dont je supprime le détail, comme n'ayant rien d'assez intéressant après celui de la Journée d'Arques. Cependant le Roi se trouva exposé à un péril plus évident, dans l'une de ces rencontres, où se croyant loin des Ennemis, & s'exerçant avec nous dans une prairie à une espece de Jeu Militaire, il essuya une décharge de deux cens Fusiliers, qui s'étoient mis en embuscade le ventre à terre entre deux haies, à deux cens pas au-plus de l'endroit où nous étions.

Il est certain que tout autre que Henry auroit été in-

1589.
Roger de
Saint-Larry
de Bellegarde.

Le Saut de
l'Allemand.

1589.

failliblement accablé, avant que d'avoir reçu les secours qu'on lui préparoit : Mais par sa valeur (38) & son habileté à disputer le terrain, il donna le temps à quatre mille Anglois & Ecoissois, que lui envoyoit la Reine Elizabeth, de passer la Mer; & ce renfort fut bien-tôt suivi d'un plus grand, que lui amenerent MM. le Comte de Soissons, Henry d'Orleans, Duc de Longueville, d'Aumont, & de Biron. Il ne courut tant de dangers à Dieppe, que par la faute du Comte de Soissons, qui s'amusoit à disputer sur le Commandement, au lieu de voler au secours du Roi.

Maïenne n'osa attendre la jonction de toutes ces Troupes : Il disparut avec son Armée, & le laissa maître de la Campagne. Henry ne parla plus alors de tenir la Normandie; il reprit le chemin de Paris, qu'il n'avoit quitté qu'à regret. Il vint passer à Meulan & à Poissy; & me détacha en cet endroit avec M. le Duc de (39) Montpensier, pour aller essayer de faire réussir une intelligence qu'il pratiquoit depuis long-temps dans Vernon, ou s'emparer de cette Ville à la faveur de l'épouvante que son approche y auroit causée. Nous trouvâmes l'un & l'autre sans apparence. M. de Montpensier retourna en Normandie, & moi je rejoignis le Roi à Villepreux.

Ces Villes
sont sur la
Seine.

Son dessein étoit de jeter l'alarme dans Paris, de l'insulter même, & suivant qu'il y verroit jour, de tenter de s'en rendre maître. Il avoit pris la précaution d'envoyer rompre le Pont de Sainte-Maixance, par où le Duc de Maïenne pouvoit secourir cette grande Ville : car ce Général, alarmé de la marche du Roi, s'étoit aussi approché de Paris par le côté opposé, pour ne pas rencontrer le Roi.

Sur la Rivière
d'Oise.

(38) » Sixte V. pronostiqua que le
» Béarnois auroit le dessus, puisqu'il
» n'étoit pas plus long-temps au lit
» que le Duc de Maïenne étoit à ta-
» ble... le Duc de Maïenne étoit
» extrêmement lent : S'il n'y va pas
» d'un autre façon, dit le Roi, je
» suis assuré de le battre toujours à
» la campagne. « *Peref. ibid. 2. Part.*
Le même Pape appliqua à Henry IV.
après la journée d'Arques, ces paroles : *Super aspidem & basiliscum ambulabis, & conculcabis leonem & draconem :*

Entendant par l'Aspic, le Duc de Maïenne; par le Basilic, le Duc de Savoie; le Roi d'Espagne, par le Lion; & lui-même, par le Dragon.

(39) Henry de Bourbon-Montpensier, Prince du Sang, Fils unique de François, & de Renée d'Anjou; pour-lors âgé de vingt-sept ans. Henry III. lui avoit ôté sans aucune raison le Gouvernement de Bretagne, pour le donner au Duc de Mercœur : il eut bien sujet de s'en repentir.

Ce Prince donna donc les ordres nécessaires pour que tous les Fauxbourgs fussent attaqués en même temps : Celui de Saint-Germain tomba en partage à MM. d'Aumont & de Châtillon, & à moi. Aussi-tôt que le signal eut été donné, nous fondîmes sur ce Fauxbourg ; & n'ayant en tête qu'une multitude immense à la vérité, mais confuse & effrayée, nous enveloppâmes deux troupes considérables de soldats dans l'enclos de la Foire Saint-Germain ; & là dans une espace de moins de deux cens pas, nous en couchâmes sur la place en un moment plus de quatre cens : Je ne tuoï qu'à contre-cœur des gens que la peur rendoit plus morts que vifs. Les ayant mis hors d'état de nous résister, nous passâmes plus avant, & vînmes jusqu'à la porte de Nesle. Quinze ou vingt de nous entrèrent même dans la Ville, & vinrent fort-près du Pont-Neuf : Mais voyant que nous n'étions pas suivis des nôtres, nous retournâmes sur nos pas. La raison de cet abandon, fut un ordre du Roi qui leur vint de cesser l'attaque. Celui qu'il avoit envoyé rompre le Pont (40) de Sainte-Maixance, s'étoit si mal acquité de cette fonction, que le Duc de Maienne parut avec toute son Armée à la vuë de Paris, presqu'au moment que nous y entrions nous-mêmes.

Le Roi jugea que par-là son entreprise devenoit impossible ; & que quand même nous nous serions emparés de la Ville (ce qui fût infailliblement arrivé, du moins de notre côté) une Armée ainsi dispersée dans une Ville de l'étendue de Paris, auroit couru risque d'y être accablée ; ayant en même temps à soumettre un peuple innombrable au dedans, & à se défendre au dehors contre une Armée qui y seroit entrée après nous, ou qui nous y auroit assiégés. C'est ainsi que l'ardeur que ce Prince portoit dans les Combats, ne l'emportoît jamais au point de l'empêcher de pren-

(40) De-Thou marque que ce Pont avoit été confié à la garde de Guillaume de Montmorency, Sieur de Thoré ; mais qu'il ne put le défendre, étant demeuré malade à Senlis, liv. 97. Cette attaque se fit le jour de la Toussaint, sur un avis que Jacques Corbinelly, Gentilhomme Florentin, donna à Henry

IV. par ces trois mots : *Venez, venez, venez*, écrits sur un petit rouleau de papier, que le porteur tenoit dans sa bouche, enfermé dans un tuyau de plume : Elle manqua faute de Canon pour enfoncer les portes. Matthieu, tom. 2. liv. 1. p. 17. Cayet, tom. 1. p. 270.

1589.

dre conseil de la prudence. Il crut avoir assez fait, que d'avoir jetté l'épouvante dans le cœur de cette Ville qui osoit le mépriser, & lui avoir fait connoître ce qu'elle avoit à craindre de lui. Une partie des Fauxbourgs fut pillée : Nos Soldats ne sortirent point de celui de Saint-Germain (41), qu'ils n'eussent enlevé tout ce qu'ils trouvèrent propre à l'être. J'y gagnai bien trois mille écus ; & tous mes Gens y firent un butin très-considérable.

Dans la
Beauce.

1590.

Deux jours après cette expédition le Roi alla se saisir d'Estampes ; & reprenant son premier dessein de se montrer dans le cœur du Royaume, du moins avec une partie de ses Troupes, il s'achemina vers Tours, & prit en fort peu de temps quantité de petites Villes de la Touraine (42), de l'Anjou, du Maine, & de la Basse-Normandie. Il laissa quelques Troupes au Maréchal de Biron, qui s'empara d'Evreux sans Canon. Je chassai les Catholiques de devant d'Anfreville : Le Roi m'avoit donné tout le Pays des environs de Mante & de Rosny à conserver, avec un petit Corps de Troupes, avec lequel je faillis à prendre le Duc d'Aumale en passant par Rosny : Je me joignis ensuite au Maréchal de Biron, pour le Siege d'Evreux. Je ne puis circonvenir davantage des actions si peu considérables : il en faut même supprimer tout-à-fait la plus grande partie, parcequ'il n'est ni possible, ni à propos de s'étendre sur des faits si légers.

Je prévien donc le Public, afin qu'il ne s'attende à voir détailler dans ces Memoires que les événemens de quelque

(41) » Les Sieurs de Châtillon
» & La-Nouë, dit Le-Grain, *liv. 5.*
» assaillirent les Fauxbourgs de Saint-
» Germain, de Buffy & de Nesle,
» qui étoient les plus beaux & les
» plus riches ; & où il devoit y avoir
» plus de résistance, tant à cause des
» bonnes Maisons qui sont au Faux-
» bourg Saint-Germain, qui vaut
» autant que la deuxième Ville de
» France, qu'à cause de l'Abbaye
» Saint-Germain qui étoit fortifiée...
» Châtillon montra qu'il se souve-
» nit de la journée de Saint-Barthe-
» lemy, & voulut par des Matines

» contraires expier le meurtre, &
» appaiser les Manes de l'Amiral son
» pere. «

(42) Alençon, Le-Mans, Châteaubriant, Sablé, Château-Gontier, Mayenne, Laval, Argentan, Falaise, Lisieux, Baieux, Pontaudemer, Pont-l'Evêque, Honfleur, le Havre-de-Grace, Donfront &c. *De Thou, liv. 97. d'Aubigné, tom. 3. liv. 3. chap. 4. &c.* Voyez aussi les Memoires de la Ligue, & les Relations particulieres de ces expéditions, imprimées en ce temps-là.

considération ; & ceux-là seulement dont j'ai été témoin , ou qui sont arrivés au Roi lui-même. Si j'y en joins quelques autres , ce ne sera que ceux dont je puis garantir la certitude , par la fidélité des Memoires qui m'en sont tombés entre les mains : Pour tous les autres , c'est assez de les indiquer ; afin que le Lecteur puisse constater de lui-même l'état & les affaires de Henry le Grand dans les différentes années. L'envie de soulager ma memoire me fit au commencement jeter sur le papier quelques traits qui m'avoient frappé ; & en particulier les discours que le Roi m'avoit tenus , ou que je lui avois entendu tenir , soit sur la Guerre , soit sur la Politique , où je voyois qu'il y avoit infiniment à profiter pour moi. Ce Prince qui s'en apperçut , parce que je lui rappellois quelquefois mot pour mot ce qui étoit sorti de sa bouche , m'ordonna de mettre quelque ordre dans mon travail , & de l'étendre. J'y trouvois de grandes difficultés ; celle qui me venoit de mon style n'étoit qu'une des moindres : Mais sur le commandement réitéré de Sa Majesté , & sur la promesse qu'elle me fit de le corriger de sa main , je repris & continuai ce travail plus assiduëment. Voilà ce qui a donné naissance à ces Memoires. Je reviens à mon sujet.

L'Armée de la Ligue s'attacha de son côté à Pontoise , qu'elle prit : après quoi elle alla mettre le Siege devant Meulan. Comme je jugeai cette Place d'une extrême importance pour le Roi , je cherchai tous les moyens d'y faire tenir de la poudre , (43) & d'y faire entrer quelqu'un de confiance , qui exhortât les Assiégés à tenir bon jusqu'à l'arrivée d'un prochain secours : ce que j'exécutai en y faisant passer un homme à la nage. J'envoyai en même temps avertir le Roi de ce qui se passoit , & lui demander du secours. Sur mes instances redoublées , ce Prince se déterminna à y venir lui-même ; mais avec beaucoup de chagrin de s'éloigner d'autres endroits , où sa présence n'étoit pas moins nécessaire. » Par votre importunité , je m'achemine au secours de Meulan ; c'est ainsi qu'il m'en écrivit : S'il m'en arrive inconvenient , je vous le reprocherai à jamais. « Il étoit ce me semble assez difficile qu'il ne lui en arrivât pas ;

1590.

Dans l'Isle
de France.

(43) Le Duc de Sully est nommé || Siege , par M. De-Thou , liv. 98. & avec distinction dans le détail de ce || P. Matthieu , tom. 2. p. 22.

1590.

Dans le Perche.
Sur la Riviere d'Eure,
Evêché d'Evreux.

ce Prince ayant laissé toute son Infanterie devant Honfleur, & n'amenant avec lui qu'un Escadron si modique, qu'il ne pouvoit pas le soutenir contre une Armée entiere qui pressoit Meulan, & qui lui tomberoit sur les bras, si-tôt qu'on y auroit appris qu'il étoit si mal accompagné.

C'est ce que je pris la liberté de lui représenter. Effectivement il ne fut pas plustôt parti de Verneuil pour gagner Ivry, qu'étant allé à la découverte, je vis que l'Armée entiere de la Ligue, sans doute instruite de sa marche, venoit droit à lui. Il fut obligé de tourner bride, & de regagner Verneuil: Il n'étoit pas ordinaire à ce Prince de reculer devant ses Ennemis; aussi ne le fit-il pas sans beaucoup de dépit. Il m'accusa dans ce premier mouvement de colere de l'avoir exposé à cet affront, & de m'être moins soucié de sa réputation, que du soin de préserver mes Terres du pillage, en l'y appellant. Il m'étoit facile de me justifier; & ce Prince qui comprit l'importance d'une Place telle que Meulan, donna ordre à son Armée de venir le joindre: ce qui fit l'effet que je m'en étois promis. Les Ennemis voyant l'Armée en marche, commencerent à retirer leur Canon en-deçà de la Riviere; & sans lever entierement le Siege, ils en abandonnerent le soin pour veiller à n'être pas surpris.

Après que j'eus fait ce rapport au Roi, ce Prince jugea à propos de précipiter sa marche, pour éviter tout inconvenient qui eût pu lui faire perdre Meulan; & il me donna les Coureurs de son Armée, afin que je pusse, en attendant son arrivée, inquieter toujours les Assiegeans. Il vint peu après, & entra dans le Fort; où voulant observer l'Armée Ennemie, il (44) monta avec quelques-uns de nous dans le Clocher. Les Assiegeans ayant pointé en ce moment une Batterie contre ce Clocher, ils en ruinerent si bien le degré, que lui & nous nous fûmes obligés d'en descendre à l'aide d'une corde & d'un bâton passé entre nos jambes. Le Roi fit dresser en cet endroit quatre Pieces de Canon, pour leur rendre la pareille; & ce fut encore contre mon sentiment, parce

(44) » Comme Henry IV. montoit || » boulet de Canon lui passa entre les
» au clocher de Saint-Nicaise, un || » jambes. « *Matth. ibid.* 24.

1590.

parce que je prévoyois que les Ennemis les auroient bientôt démontées : ce qui arriva effectivement , avant qu'on eût pu en tirer le moindre service : Et les Assiegeans y firent de plus un si grand feu tout le jour , qu'il fallut attendre que la nuit fût venuë pour retirer ces quatre Pieces. Les Ennemis qui avoient mis la Riviere entre le Roi & eux, firent encore un effort terrible sur le Pont qui est par de là ; mais aussi ce fut le dernier : Le Roi étant venu se poster aux Orgreux, ils eurent peur d'être coupés, & decamperent tout-à-fait.

Le Marquis d'Allegre réussit mieux à se saisir de Rouen pour la Ligue : J'en reçus la nouvelle à Rosny. Le Roi qui auroit tout tenté pour empêcher cette prise, se mit incontinent en marche vers Rouen ; mais il apprit en arrivant à Gaillon que le mal étoit sans remede. En échange il alla assieger Dreux , après m'avoir mis en garnison dans Passy. Le Duc de Maienne qui venoit d'être renforcé de toute l'Armée des Espagnols, passa la Riviere, & se répandit aux environs de Mante & de Rosny, résolu de faire lever ce Siege.

Christophe
d'Allegre,
Gouverneur
de Gisors.

Dans l'Evê-
ché d'Evreux.

L'Avant-garde de cette Armée, que conduisoit un de mes Parens, & qui portoit mon nom, eut ordre du Général de se saisir chemin faisant de Passy : Je donnai avis de son approche au Roi, qui pour toute réponse me laissa le maître de faire tout ce que je voudrois. Je résolus de me défendre, & quoique M. de Rosny m'écrivît lui-même, pour me représenter qu'il y avoit de la témérité à me laisser forcer dans une Place qui n'avoit pas même de murailles, & me fit offrir des conditions très-avantageuses, (45) il ne put rien gagner sur moi. Je le remerciai de sa fausse politesse ; & je me mis dès la nuit même à faire creuser un fossé, qui mît du moins la Garnison à couvert. Heureusement

(45) P. Matthieu parle de ce fait précisément comme nos Memoires : Il rapporte même la réponse du Duc de Sully dans les propres termes dont il se servit. » Voilà le Roi qui » est prêt à donner la Bataille : Di- » tes au Duc de Maienne qu'il pen- » se à la gagner, & puis je penserai » si je me dois perdre. « La seule différence dans les deux recits, est que cet Officier Ennemi, qui est nommé ici Rosny, & parent du Ba-

ron de Rosny, est, selon Matthieu, le Baron de Rosne, qui étoit en effet l'un des Officiers généraux de la Ligue. Cependant il paroît comme impossible à ceux qui liront cette particularité dans les Memoires de Sully, que l'erreur soit de leur côté. Confrontez les deux Ecrivains, *Œconomies Royales &c. Tom. 1. pag. 71.* & l'Histoire de Matthieu, *tom. 2. liv. 1. pag. 25.*

1590.

l'Ennemi n'avoit pas dessein de perdre du temps à une prise si mediocre, & n'avoit voulu que s'en emparer en passant. Le lendemain le bruit des Bagages me fit comprendre que l'Armée avoit poursuivi sa route : ce qui me tira d'une grande inquietude. Pendant cette nuit que je passai toute entiere dehors à fortifier Passy, je crus voir distinctement deux Armées en l'air (46) qui en venoient aux mains. Je ne sçais si c'est réalité, ou illusion ; mais cet objet me demeura si avant dans l'esprit, que je ne fus nullement surpris à la lecture d'une Lettre, que je reçus le lendemain du Roi. Il me mandoit, Que l'Armée du Duc de Maienne jointe aux Espagnols, s'étoit approchée à dessein de lui livrer bataille : Qu'il s'étoit attendu au Combat dès la veille du jour qu'il m'écrivoit ; mais que tout ce jour s'étoit passé à escarmoucher, à se loger & à prendre ses avantages ; & que l'Action générale avoit été remise au lendemain. La Lettre finissoit par ces mors : » Je vous conjure donc de venir, & d'amener tout ce que vous pourrez, sur-tout votre » Compagnie, & les deux Compagnies d'Arquebusiers à » Cheval de Badet & de James, que je vous ai laissées ; » car je les connois, & m'en veux servir. «

Je compris que sans une très-grande diligence, j'arriverois trop tard pour le Combat avec ces Compagnies, dont je voyois que le Roi avoit un extrême besoin, étant de beaucoup inferieur en nombre aux Ennemis. Je ne perdais pas un moment ; & je fus assez heureux pour arriver une heure & demie avant qu'on commençât. Le Roi m'ordonna de faire passer ma Compagnie à l'Aile droite, où étoit son Escadron, dans lequel il la fit entrer ; & de faire mettre pied à terre aux deux Compagnies d'Arquebusiers, dont il en-

(46) Davila qui remarque aussi ce Phenomene, *liv. 11.* le décrit en cette maniere : » Les Tonnerres, les » Foudres & les Eclairs s'entre-mê- » lans aux tenebres, les rendirent » encore plus effroyables qu'elles n'é- » toient ; & il tomba tout-à-coup de » si grosses ravines de pluie, que » toute l'armée en fut en alarme... » Ce qui augmenta la frayeur, ce » fut une prodigieuse apparition qui

» se fit au Ciel, incontinent qu'il » eut cessé de pleuvoir : Car alors » durant le bruit des Tonnerres qui » épouvantoient les plus hardis, fu- » rent remarquées manifestement » deux grosses Armées qui s'entre- » choquerent quelque-temps, puis » se couvrant d'un épais nuage, dis- » parurent aux yeux des regardans, » qui ne purent voir l'effet de ce » combat. «

voya les chevaux parmi le bagage , ayant deſſein de ſ'en ſervir comme d'Enfans perdus. Après cet ordre , il me dit de le ſuivre pour voir la diſpoſition des deux Armées ; afin , ajouta-t'il , que je puſſe apprendre mon métier. Il ne fut pas pluſtôt arrivé à la tête de ſon Eſcadron (47) , qu'on ſonna la Charge.

1590.

Je n'entreprendrai rien ici contre les droits des Hiftoriens. Je leur laiſſe à particulariſer toute cette Action , pour me renfermer dans ce que j'ai vû moi-même : Je crois qu'il ſuffira de dire , que les principales cauſes qui firent triompher en cette occaſion le petit nombre du plus grand , furent la valeur du Maréchal d'Aumont , qui empêcha l'entiere déſaite des Chevaux-Legers ; la différence infinie entre la maniere dont notre Artillerie & celle des Ennemis furent ſervies ; & plus que tout cela , les talens ſinguliers du Roi , qui ne ſe montroient jamais ſi parfaitement qu'en un jour de Combat , dans l'Ordonnance des Troupes , le ralliement , la diſcipline , la prompte & entiere obéiſſance.

Il eſt conſtant que le Duc de Maïenne & le Comte d'Egmont , qui étoit à la tête des Eſpagnols , ſ'imaginoient que ſi le Roi oſoit les attendre , la Victoire étoit aſſurée pour eux ; ſ'il cédoit ou reculoit devant eux , comme ils ſ'y attendoient , ils ne comptoient pas moins que de le forcer , en quelque'endroit qu'il ſe retirât , & de faire finir ainſi la guerre d'un ſeul coup. Que doit-il arriver dans ces diſpoſitions ? Je ne touche point à la perſonne des Généraux , qui vaut ſeule pluſieurs milliers d'hommes. Du côté le plus fort , on ne prend point les précautions qu'on prendroit contre un Ennemi de même force : Et de l'autre , on ne

(47) » Il dit à ſon Eſcadron : Mes
» Compagnons , ſi vous courez au-
» jourd'hui ma fortune , je cours auſſi
» la vôtre : Je veux vaincre ou mou-
» rir avec vous. Gardez-bien vos
» rangs , je vous prie ; ſi la chaleur
» du combat vous les fait quitter ,
» penſez auſſi-tôt au ralliement , c'eſt
» le gain de la Bataille ; vous le fe-
» rez entre ces trois arbres que vous
» voyez là-haut à main droite ; & ſi
» vous perdez vos Enſeignes , Cor-
» nettes ou Guidons , ne perdez

» point de vuë mon Panache blanc ,
» vous le trouverez toujours au che-
» min de l'Honneur & de la Vic-
» toire. « *Pereſ. ibid. 2. Part.* » On le
» perdit de vuë dans la mêlée , où il
» ſe trouva ſeul avec douze ou treize
» au milieu des Ennemis. . . . Il tua
» de ſa main l'Ecuyer du Comte
» d'Egmont. Il faut jouer du piſto-
» let , dit-il à ſa troupe. . . Plus de
» gens , plus de gloire. « *Matthieu ,*
tom. 2. liv. 1. p. 26. & ſuiv.

1590.

forme point la résolution de se défendre contre une Armée plus nombreuse, sans être déterminé aussi à montrer une valeur & une adresse, qui suppléent à ce qui manque du côté du nombre. La surprise que donne un courage qui s'anime par la gloire & par les difficultés, sert encore le petit nombre contre le grand : par là tout redevient en quelque sorte égal.

L'Escadron (48) du Roi où j'étois eut à soutenir le Comte d'Egmont, qui vint l'attaquer avec le sien & un second de mille ou douze cens Reîtres. Il est vrai que les Reîtres, qui étoient de même Religion que nos soldats, tirèrent presque tous en l'air : mais pour le Comte d'Egmont, il lui faut rendre la justice, qu'il s'y prit en homme qui veut vaincre. Il nous chargea avec une telle furie, que malgré la desertion des Reîtres, après un feu terrible & une mêlée d'un gros quart-d'heure qui couvrit la terre de morts, la gauche de notre Escadron prit la fuite, & la droite fut enfoncée & plia. Au premier choc, mon cheval blessé dans les naseaux, & d'un second coup au cou, qui alloit ressortir au défaut de la selle, s'abattit d'un troisième, qui lui emportoit deux pieds de la peau, & à moi un morceau du

(48) Voyez sur cette Action, *De-Thou*, liv. 98. *d'Aubigné*, tom. 3. liv. 3, chap. 3. *Le-Grain*, liv. 5. *Les Memoires de la Ligue*. P. *Matthieu*, idem. *La Chronol. Novenn. de Cayet*, tom. 2. fol. 327. *La Relation imprimée en 1590.* & autres. M. De-Thou & Cayet remarquent, que l'Artillerie de Henry IV. avoit déjà fait neuf décharges, que celle du Duc de Maienne n'avoit pas encore commencé à tirer. On blâma encore le Duc de Maienne d'avoir disposé son Armée en Croissant, comme l'étoit celle du Roi de Navarre : au lieu qu'étant supérieur en nombre, il devoit lui donner la forme d'un triangle. Selon *Matthieu*, Henry IV. fit aussi une grande faute, de n'avoir pas donné avant le Combat sur la Cavalerie Legere, commandée par Du-Terrail, & sur le Gros du Duc de Maienne, qui s'étant trop avancé, fut obligé de faire une demi-lieué en retraite. Il pa-

roît qu'il n'y eut guère que la Cavalerie qui se battit : Et si l'on en croit *Le-Grain*, douze cens Chevaux défirent une Armée de vingt mille hommes. Mais il y a ici un peu d'exageration : L'Armée du Roi étoit composée d'environ deux mille hommes de Cavalerie, & six ou sept mille d'Infanterie ; & celle de la Ligue, d'environ cinq mille Chevaux, & huit mille Fantassins. Le Comte d'Egmont s'étoit vanté, que son Escadron seul suffisoit pour vaincre l'armée Royale : Il fut tué dans la mêlée. Il étoit fils de L'Amoral d'Egmont, décapité à Bruxelles avec le Prince de Horn. On rapporte de lui, que celui qui le harangua, lorsqu'il vint à Paris, ayant mêlé dans son discours les louanges de L'Amoral son Pere, il répondit : » Ne parlez pas de lui ; il méritoit la mort, » c'étoit un rebelle. «

gras de la jambe. Je reçus un autre coup dans la main : Un coup de pistolet me fit une troisieme blessure plus considerable : la balle perça la hanche , & sortit par le bas ventre. J'aurois péri indubitablement , si mon Ecuyer ne fût accouru à mon secours , & ne m'eût amené un autre cheval sur lequel je remontai , quoiqu'avec beaucoup de peine : Cette affection attira plusieurs coups au pauvre Maignan , & pensa lui coûter la vie.

A une seconde charge, mon cheval fut encore tué ; & dans le même moment je reçus un coup de pistolet dans la cuisse , & un coup d'épée dans la tête. Je demurai sur la place , où avec la connoissance je perdis toute la suite de l'Action , dont l'avantage du Comte d'Egmont ne m'avoit fait augurer rien de bon pour nous : Et très-certainement le Roi étoit battu , si l'on se fût comporté de même dans tout le reste de l'Armée Ennemie. Tout ce que je sçais , c'est qu'ayant repris mes sens après un assez long espace de temps , je ne vis près de moi ni Ennemis , ni aucun de mes Domestiques , que la frayeur ou le desordre avoit dispersés : Autre augure qui ne me paroissoit pas plus favorable.

Je me retirai sans casque , & presque sans armure : la mienne avoit été mise en pieces. En cet état , je vis accourir vers moi un Cavalier des Ennemis , qui en vouloit à ma vie. Je me trouvai de bonne fortune proche d'un Poirier , sous lequel je me traînai ; & avec un peu de mouvement dont j'étois encore capable , je me servis si bien des branches qui étoient extrêmement basses , que j'évitai les atteintes de mon adversaire , & ne me laissai point joindre : Las de tourner autour de l'Arbre , il me quitta enfin. Feuquieres n'eut pas le même bonheur : je le vis tuer en ce moment sous mes yeux. La-Rocheforêt qui a été depuis à moi , étant venu à passer en ce moment , je lui demandai un petit Bidet qu'il menoit , pour lequel je lui donnai sur le champ trente écus : J'ai toujours cru que dans ces sortes d'occasions il est à propos de porter quelque argent sur soi.

Je cherchois ainsi monté à apprendre des Nouvelles de la Bataille , que je croyois perdue ; lorsque je vis venir droit à moi sept des Ennemis , dont l'un portoit la Cornette-Blanche de la Compagnie du Duc de Maïenne : Nouveau dan-

1590.

Charles de
Savoie, Duc
de Nemours.

ger, dont je ne jugeai pas pour cette fois pouvoir échapper. On cria, Qui vive; & je me nommai, prêt à me rendre prisonnier. Quelle fut ma surprise, quand je vis qu'au lieu de m'attaquer, quatre de ces personnes me prièrent de les recevoir eux-mêmes pour mes Prisonniers, & de leur sauver la vie; & qu'ils se rangeoient autour de moi, paroissant charmés de m'avoir rencontré! Je les laissois faire: Il me paroissoit si singulier, que quatre hommes sains & bien armés vinssent se rendre à un homme désarmé, tout couvert de sang, pouvant à grand'peine se soutenir, & monté sur un très-mechant Bidet; que j'étois tenté de prendre tout ce que je voyois pour une illusion, ou pour l'effet de mes blessures. Je fus bien-tôt éclairci. Mes Prisonniers, puisqu'ils vouloient l'être, se firent connoître pour MM. de (49) La-Châtaigneraie, de Sigogne, de Chanteloup & d'Aufreville: Ils m'apprirent que le Duc de Maïenne avoit perdu la Bataille; & qu'en ce moment le Roi étoit à la poursuite des vaincus: ce qui les obligeoit à se rendre, de peur de tomber en de pires mains, leurs chevaux étant hors d'état de les tirer de danger: Et Sigogne me présenta en même temps en signe de reddition la Cornette-Blanche. Les trois autres de cette Troupe, qui étoient le Duc de Nemours, le Chevalier d'Aumale & Trémont, ne parlerent point de se rendre: Je voulus les convaincre par de bonnes raisons qu'ils devoient le faire; mais je ne les persuadai pas. Après m'avoir recommandé leurs quatre Camarades, voyant avancer vers eux un Gros de Victorieux, ils donnerent des deux, & me firent voir que leurs chevaux étoient encore assez vigoureux pour les dérober à leurs ennemis.

Je m'avançai avec mes Prisonniers vers un Baraillon de Suisses; & rencontrant un des grands Pages du Roi, je le chargeai de la Cornette, qui étoit un fardeau trop lourd

(49) Jean de Vivonne, Sieur de La-Châtaigneraie. Charles de Beaufoncle, Sieur de Sigogne, Cornette de la Compagnie du Duc de Maïenne. Les Historiens ont parlé des prisonniers que fit M. de Rosny dans cette rencontre, & des blessures qu'il y reçut, au nombre de sept... On

crut pendant quelque temps que Henry IV. avoit été tué. Ce qui occasionna apparemment ce faux bruit, c'est qu'on vit le Marquis de Nesle, qui étoit habillé ce jour-là comme le Roi, enveloppé par les Ennemis, recevoir plusieurs blessures, dont il mourut. *Matthieu, ibid.*

pour moi. Je vis alors plus clairement les marques de notre Victoire ; la campagne pleine de fuyards Ligueurs & Espagnols ; & l'Armée victorieuse du (50) Roi poursuivant & dissipant des restes de plus grands Corps , qui se dispersoient & se rassembloient. Les Suisses des deux Armées s'étant trouvés en présence les uns des autres, se morguoient, les piques baissées sans donner un seul coup, ni faire aucun mouvement.

La vuë de la Cornette-Blanche semée de Fleurs-de-lis noires, connue de tout le monde pour être celle des Guises, qui la portoient telle en memoire & par horreur du Massacre de la Saint-Barthelemy, étoit un objet qui attiroit tout le monde, comme à une proie également riche & honorable. Les casques de mes Prisonniers, qui étoient de velours noir, couvertes de Croix d'argent, brilloient de loin dans la campagne. Les premiers qui accoururent pour s'en saisir, furent MM. de Chambray, de l'Archant, de Rolet, de Crevecœur, de Palcheux & de Brasseuse, auxquels se joignit le Comte de Thorigny. Je m'avançai vers eux ; & ne comptant pas qu'on pût me reconnoître à mon visage, que le sang & la poussiere avoient entièrement défiguré, je me nommai. Le Comte de Thorigny n'eut pas plutôt reconnu La-Châtaigneraie qui étoit son Parent, que jugeant à l'état où il me voyoit, que je ne pouvois pas préserver mes Prisonniers d'insulte, il me pria de lui remettre celui-là, dont il me répondoit : Je le lui accordai avec plaisir, en le voyant pourtant partir à regret. Ce que Thorigny faisoit par un principe d'amitié, eut en effet une suite bien funeste pour le malheureux Châtaigneraie. Il fut apperçu au bout de quel-

(50) » Le Roi fit crier : Sauvez les
» François, & main basse sur l'E-
» tranger. « *Peref. ibid. Part. 2.* Hen-
» ry, dit l'Auteur de la Henriade, » fut
» redevable de la Victoire à la supe-
» riorité de ses connoissances, & de
» sa valeur ; Mais il avoua que Maïen-
» ne avoit rempli tous les devoirs
» d'un grand Général : Il n'a peché,
» dit-il, que dans la cause qu'il sou-
» tenoit. « Le Duc de Maïenne au-
» roit été pris, s'il n'avoit pas eu la
» précaution en fuyant, de faire

rompre le Pont d'Ivry : Mais il
mit à la boucherie par là les Reï-
tres & les Lansquenets, dont il de-
meura douze cens sur la place,
pareil nombre d'Infanterie François-
se, & mille Cavaliers : Quelques-
uns font monter la perte beaucoup
plus haut. Il n'y demeura des Roya-
listes que cinq cens hommes, & en-
viron vingt Gentilshommes. Cette
Bataille se donna entre Dreux &
Nonancourt, aux Villages de Saint-
André & de Foucrainville.

1590.

ques momens par trois hommes de la Compagnie d'O, qui avoient été des Gardes du Roi Henry III. Ces trois hommes ne l'eurent pas plutôt reconnu, qu'ils le tirèrent à bout portant, & le renversèrent mort, en lui disant : » Ah Mordieu ! traître à ton Prince, tu t'es réjoui du meurtre de ton Roi, & as porté l'écharpe verte de sa mort. « Je pouvois faire payer au Comte de Thorigny la rançon de ce Prisonnier ; & plusieurs me le conseilloient : Mais je ne voulus pas ajoûter ce sujet de douleur à celle qu'il ressentoit de la mort d'un homme, que j'avois moi-même connu particulièrement.

Je ne fus pas long-temps sans voir autour de moi beaucoup de gens rassemblés, dont il n'y en avoit pas un qui n'enviât ma bonne fortune. D'Andelot (51) arriva après les autres ; & perçant la foule, il aperçut Sigogne & le Page qui portoit la Cornette. Il se dispoisoit à s'en saisir, croyant que son bon destin lui gardoit cette proie ; lorsqu'un bruit qui se répandit que les Ennemis se rallioient, l'obligea à partir brusquement : Je n'eus pas le temps de le tirer de son erreur, parce qu'après avoir dit au Page de lui conserver cette Cornette, il s'éloigna comme un trait. La Nouvelle se trouva fausse, & n'avoit d'autre fondement que l'arrivée de deux cens Picards que MM. d'Humieres, de (52) Mouy & de La-Boissiere amenoient au Duc de Maienne.

Ou Vignoles.

Débarassé de la foule, & ayant besoin de secours, surtout pour ma blessure à la hanche, par laquelle je perdois beaucoup de sang, je gagnai avec ma prise la tête du Régiment de Vignelles, qui s'étoit fait admirer dans le Combat. Là ne craignant plus de surprise, je fis venir un Chirurgien pour bander ma plaie ; & je demandai du vin, pour prévenir l'évanouissement que je sentoient approcher. Après avoir repris des forces, je gagnai Anet, dont le Concierge me donna un appartement, où je fis mettre le premier
appareil

(51) Charles de Coligny, Marquis d'Andelot, l'un des fils de l'Amiral de Coligny.

(52) Charles d'Humieres. Le Vol. des Mss. de la Bib. du Roi, cote 8930.

n'est plein que de ses belles actions. Isaac de Vaudré de Mouy. Christophe de Lanoy de La-Boissiere, Gouverneur de Corbie.

appareil à mes plaies, en presence du Maréchal de Biron, qui y passa quelques momens après mon arrivée, & se fit apporter de quoi faire collation dans ma chambre : Il conduisoit le Corps de reserve qu'il commandoit au Roi, qui sans s'arrêter après sa Victoire, avoit passé la Riviere d'Eure à la suite des Ennemis ; & prit enfin, comme on me le rapporta, la route de Rosny, où il coucha cette même nuit.

D'Andelot arriva à Anet, après que le Maréchal de Biron en fut parti. Plein de ressentiment de ce que je lui avois enlevé sa prise, il le croyoit ainsi, il entra dans ma chambre accompagné de cinq ou six hommes cuirassés, & me demanda une explication, d'un air également fier & insultant ; ou plutôt il chercha à s'en faire raison lui-même : Car appercevant la Cornette-Blanche qu'on avoit mise au chevet de mon lit, à côté de celle de ma Compagnie, il voulut s'en mettre en possession par force, & sans faire attention à ce que je lui disois. Je changeai promptement de ton ; & les paroles s'échauffèrent de part & d'autre : Je ne pouvois rien de plus, en l'état où j'étois :

(53) » Le soir comme il soupait
» au Château de Rosny, ayant été
» averti que le Maréchal d'Aumont
» venoit lui rendre compte de ce
» qu'il avoit fait, il se leva pour al-
» ler au devant de lui ; & l'ayant
» étroitement embrassé, il le convia
» à souper, & le fit asseoir à sa Ta-
» ble, avec ces obligeantes paroles :
» Qu'il étoit bien raisonnable qu'il
» fût au festin, puisqu'il l'avoit si
» bien servi à ses noces. « *Peref. ibid.*
2. Part. M. de Perefice rapporte en-
core au même endroit un autre trait
qui fait honneur au Roi. » Il se sou-
vint que la veille de la Bataille,
» il avoit maltraité de paroles le Co-
» lonel Theodorie Schomberg, qui
» lui avoit demandé de l'argent ; &
» qu'il lui avoit dit en colere, que
» ce n'étoit pas le fait d'un homme
» d'honneur de demander de l'argent
» quand il faut prendre les ordres
» pour combattre. Il alla le trouver
» après qu'il eut rangé ses Troupes,

Tome I.

» & lui dit : Colonel, nous voici
» dans l'occasion : il se peut faire
» que j'y demeurerai ; il n'est pas
» juste que j'emporte l'honneur d'un
» brave Gentilhomme comme vous :
» Je déclare donc que je vous re-
» connois pour un homme de bien,
» & incapable de faire aucune lâ-
» cheté. Cela dit, il l'embrassa cor-
» dialement. Alors le Colonel, ayant
» de tendresse la larme à l'œil, lui
» répondit : Ah ! Sire, me rendant
» l'honneur que vous m'aviez ôté,
» vous m'ôtez la vie ; car j'en serois
» indigne, si je ne la mettois aujour-
» d'hui pour votre service : Si j'en
» avois mille, je les voudrois toutes
» répandre à vos pieds. De fait il fut
» tué en cette occasion. « *Ibid.*

Le Maréchal de Biron, qui avoit
beaucoup contribué à la Victoire, à
la tête du Corps de reserve, dit à
Henry IV : » Sire, vous avez fait ce
» que devoit faire Biron, & Biron
» ce que devoit faire le Roi. «

Y

1590.

mais comme il parloit avec menace & emportement, ce bruit attira dans la chambre quinze ou vingt de mes Cavaliers armés, dont la vuë arrêta la fougue de d'Andelot : Il sortit en faisant commandement à Sigogne de le suivre : celui-cy le refusa, & chercha inutilement à lui faire comprendre l'injustice de sa prétention.

Dès le lendemain matin je me fis transporter par eau à Passy, pour me rendre de là à Rosny, afin de me faire guérir. En arrivant à Passy, j'appris qu'une partie des soldats de ma suite, mes Valets, avec tout mon Bagage, s'y étoient retirés ; ne sçachant ce que j'étois devenu, & intimidés par un faux bruit qui s'étoit répandu, que le Roi avoit perdu la Bataille. Ils apprehendoient les reproches que je pouvois leur faire, & se tenoient cachés : Je les fis chercher ; mais ils eurent tant de honte de s'être montrés si lâches, qu'ils se sauverent la nuit suivante à pied, sans que j'aye jamais pu sçavoir ce qu'ils étoient devenus. Ils laisserent avec tous mes Bagages quatre chevaux à eux, que je fis vendre à l'encan, & dont je distribuai l'argent à ceux de leurs Camarades qui étoient blessés.

Comme j'étois hors d'état de pouvoir souffrir le cheval, je me fis faire à la hâte une espee de Brancard avec des branches d'arbres encore couvertes de leurs écorces, & des cercles de tonneau ; & je pris par Beurons, pour éviter les montées & descentes de la Rougevoïe & de Châtillon. Maignan, garçon plein de gaieté & d'imagination, jugea à propos de donner à cette marche l'air d'un petit triomphe. Deux de mes Palefreniers étoient à la tête du Cortège, menant en main deux de mes plus beaux chevaux. Ils étoient suivis de mes Pages, dont l'un montoit mon cheval, celui-là même qui ayant été blessé de trois coups dans le Combat, & terrassé d'un quatrieme, s'étoit relevé sans selle, & avoit été heureusement reconnu, courant dans le champ de Bataille, par trois de mes Arquebusiers : Ce Page portoit ma Cuirasse, & la Cornette du Duc de Maienne. L'autre portoit mes Bracelets & mon Casque, le tout si faussé & si martelé, qu'il étoit impossible de s'en servir. Mon Ecuyer, auteur de cette plaisante idée, marchoit après, la tête bandée, & un bras en échar-

pe. Suivoit mon Valet de chambre Moreines, vêtu de ma Casaque de velours orangé à clinquant d'argent, monté sur ma haquenée Angloise, & tenant à sa main comme un trophée un paquet d'éclats de mes pistolets, de tronçons de mes épées, & de lambeaux de mes panaches. Ensuite marchoit la litiere où j'étois couché, couverte seulement d'un drap, sur lequel on avoit attaché les casques de velours ras noir de mes Prisonniers, avec leurs panaches, & des pieces de leurs pistolets & de leurs épées, aux quatre coins. Ces prisonniers suivoient ma litiere, & précédoient le reste de mes Domestiques; derriere lesquels étoit rangée en ordre ma Compagnie de Gendarmes. La marche étoit fermée par les deux Compagnies d'Arquebusiers de James & de Badet. Elles étoient si maltraitées, qu'on n'y voyoit que des têtes bandées & des bras en écharpe: Une partie de ces braves soldats étoient même obligés de se faire porter.

En arrivant sur le côteau de Beurons, nous aperçûmes toute la Plaine couverte de chevaux & de chiens; & le Roi lui-même, qui après un léger repas s'en retournoit de Rosny à Mante, en chassant dans ma Garenne. Ce spectacle parut le réjouir: il en trouva l'ordonnance heureuse; & rit de la vanité de Maignan, qui avoit l'honneur d'être connu de ce Prince, depuis que son pere, fort-brave homme, s'en étoit fait remarquer à la prise d'Eause. Le Roi s'approcha de mon brancard, & ne dédaigna pas à la vuë de toute sa Suite de descendre à tous les temoignages de sensibilité, qu'un ami, s'il m'est permis de me servir de ce terme, pourroit rendre à son ami. Ne pouvant me jeter à ses pieds pour lui en marquer ma reconnoissance, je l'assurai comme je pus que je souffrirois avec plaisir mille fois davantage pour son service. Il s'étoit fait instruire de tous les hazards que j'avois courus dans le Combat: Il me demanda avec une inquietude obligeante, si toutes mes plaies étoient de nature à pouvoir esperer d'en guérir, du moins sans être mutilé de quelque partie du corps: ce qu'il regardoit presque comme impossible, sçachant que j'avois été renversé, froissé & foulé aux pieds des chevaux. Quand il sçut que je n'avois rien à craindre, il se jeta à mon cou; & se tournant vers les Princes & les Grands qui le suivoient, il

1590.

dit hautement qu'il m'honoroit du titre de vrai & franc Chevalier : titre qu'il regardoit, disoit-il, comme bien supérieur à celui de Chevalier de ses Ordres. Il craignit de m'exposer à parler trop ; & finit cet entretien si aimable par sa protestation ordinaire, que je participerois à tous les biens que le Ciel lui enverroit : Et sans me laisser le temps de lui répondre, il s'éloigna en me disant : » Adieu, mon Ami, » portez-vous bien, & soyez sûr que vous avez un bon Maître. « On voit des Princes qui sont capables de retour & de gratitude : mais qu'il est rare que ce sentiment augmente, ou même qu'il se conserve dans la bonne fortune !

Fin du troisieme Livre.





MEMOIRES DE SULLY.



LIVRE QUATRIEME.



LE même jour que le Roi gagna la Bataille d'Ivry, son Parti remporta aussi une Victoire en Auvergne (1) où Randan commandoit les Troupes de la Ligue: Mais il semble que la Fortune, en donnant à ce Prince des succès qui suffisoient à le mettre en possession de plusieurs Couronnes, se plût en même temps à faire naître des circonstances qui en empêchoient l'effet, & ne lui laissoient de ses Victoires que la seule gloire d'avoir vaincu. Après la bataille d'Ivry, la terreur & la consternation étoient si grandes dans tout le Parti de la Ligue, que le Roi attentif cette fois à profiter de tous ses avantages, sembloit ne pouvoir manquer d'en retirer de fort-grands. Il ne s'attendoit pas à se les voir ravir par la mutinerie générale de son Armée: Les

1590.

(1) A Issoire. Voyez-en le détail || Jean-Louis de La-Rochefoucault, dans Cayet, *ibid.* 329. De-Thou &c. || Comte de Randan.

1590.

Suisses sur-tout refuserent nettement de faire un seul pas en avant, qu'ils n'eussent été payés auparavant des sommes que le Roi leur devoit.

Ce Prince n'avoit alors ni argent, ni moyens prompts d'en recouvrer: Il vint à Mante, pour en demander au Sur-Intendant des Finances. Cet homme qui en secret haïssoit mortellement le Roi, & ne voyoit ses succès qu'avec chagrin, se plaçoit à augmenter son embarras, & n'avoit que la même réponse à faire à toutes ses instances. Dans ce temps de confusion où les deniers Royaux étoient en proie au premier occupant, les Finances étoient fort-difficiles à conduire; & les revenus du Roi suffisoient à peine à l'avidité des Financiers, qui ne font que s'accroître ordinairement par la misère publique. Une autorité absolue, qui seule eût pu y mettre un frein, manquoit à Henry; & il manquoit encore davantage des moyens de les convaincre de malversation, parce qu'il n'avoit en ce temps-là aucune teinture même la plus légère des affaires de Finance. Il entra pourtant comme malgré lui dans un détail qui lui devenoit nécessaire; & il obligea (2) D'O de lui remettre certaines sommes, qu'il ne fut pas difficile de lui faire voir qu'il avoit touchées, dont il se servit pour appaiser le soulèvement de ses soldats: Mais pendant ce temps-là il se passa du-moins quinze jours, pendant lesquels le Roi ne put sortir de Mante, ni par conséquent profiter de sa Victoire.

Je me souviens d'avoir entendu dire à ce Prince, qu'il se voyoit en ce moment pour la première fois de sa vie, en situation de pouvoir convertir ses desirs en desseins. » J'ai eu » souvent des desirs, disoit-il; mais je n'ai pas encore trouvé la saison de former des desseins. « Il prenoit ce dernier terme dans la signification que tout homme sage doit lui donner, pour un projet dont la prudence & la réflexion assurent la réussite: En ce sens, il est vrai que chacun peut souhaiter ce que bon lui semble, sans nuire à personne; mais il n'y a que les fous qui se jettent dans des desseins sans facilité ni apparence de les effectuer.

(2) François D'O, Seigneur D'O, de Maillebois, de Fresne, Maître de la Garderobe de Henry III. premier Gentilhomme de la Chambre,

Sur-Intendant des Finances, Gouverneur de Paris & Ile de France. Il en sera encore parlé dans la suite.

1590.

Pendant le séjour du Roi à Mante, d'Andelot alla lui porter ses plaintes contre moi ; & ce Prince se donna la peine de venir à Rosny pour nous entendre tous deux. D'Andelot y fut généralement blâmé ; & les railleries qu'il eut à essuyer des principaux Officiers sur sa ridicule prétention, lui demeurèrent si avant dans le cœur, qu'elles le firent passer dans le Parti de la Ligue. Il me parut qu'on ne me rendit pas la même justice sur le Gouvernement de Mante, dont la prise fut presque le seul fruit de la Bataille d'Ivry. Le Roi à qui j'avois demandé cette Place, en gratifia les Catholiques à (3) mon préjudice ; & je ne pus m'empêcher de faire éclater mes plaintes. J'avouë à ma confusion, que si j'avois fait une réflexion sérieuse sur la situation où étoit alors le Roi, prêt à être abandonné à chaque moment des Etrangers faute de paiement, & de ce qu'il avoit de Catholiques, qui n'attendoient que l'occasion du mécontentement le plus léger pour s'éloigner de lui ; je n'aurois point dû murmurer de ce qu'il accordoit à un Catholique peu affectionné à sa personne, ce qu'il refusoit à un fidelle Serviteur : Il y avoit plus de grandeur à se contenter de l'amitié de ce Prince sans effets, qu'à en recevoir des faveurs, qu'il étoit obligé d'accorder à la Politique & à la nécessité des temps.

Tous les obstacles ayant été levés, le Roi s'avança avec ses Troupes, prit Dreux, & marcha vers Sens, qu'il comptoit devoir se rendre par une intelligence pratiquée au dedans de la Ville. Comme elle manqua, Henry qui ne voulut pas s'être avancé inutilement jusques-là, & à qui on rapporta d'ailleurs que la Place étoit dépourvue de munitions, en entreprit le Siege. Il ne tarda pas à se trouver lui-même, par la malice de ses ennemis secrets, dans une disette générale de tout ce qui lui étoit nécessaire pour achever cette entreprise ; & il fut obligé de l'abandonner. Pour en effacer la honte, il publia qu'il ne levoit ce Siege que pour aller investir Paris même ; & il en prit la route par Corbeil, Meulan, Lagny & Saint-Denis, dont il s'empara chemin faisant.

Villes de l'Isle
de France.

Je ne me trouvai à aucun de ces Sieges ; & mes blessures n'étoient même encore qu'à demi-guéries, lorsque j'appris

(3) Ce Gouvernement fut donné au jeune frere de M. de Rosny.

1590.

que le Roi étoit devant Paris. Je ne pus tenir contre l'envie de voir cette expedition: Je partis, portant mon bras en écharpe, & ne me soutenant qu'à l'aide de deux potences. Le Roi ne se souvenant plus de mes plaintes, me reçut avec sa bonté ordinaire, & m'ordonna de ne pas m'éloigner de sa personne. Il me communiqua le dessein qu'il avoit formé sur Paris, dont il résolut d'emporter dans le même temps tous les Fauxbourgs; afin d'ôter à la Ville tous les moyens de subsistance qu'elle en tiroit, comme fruits, légumes &c. Il sépara son Armée en dix petits Corps, pour les égaier au nombre des Fauxbourgs qu'il avoit à forcer; & ayant choisi le temps de la nuit pour l'exécution, il se retira sur la Montagne de Montmartre, pour être à portée de donner du secours à ceux qui en auroient besoin. Il se plaça dans l'Abbaye, où il fut suivi non-seulement des blessés, qui ne pouvoient partager la gloire de cette nuit, mais encore de tous les Vieillards, & des Gens de Robe & de Plume. Il me donna place à la fenêtre par laquelle il regardoit l'action; & il s'entretint pendant qu'elle dura avec Du-Plessis, (4) Rusé, de Fresne, d'Alibour & moi.

L'attaque commença à minuit par un bruit effroyable d'Artillerie; auquel la Ville répondant de son côté, il n'y a personne qui n'eût jugé que cette Ville immense alloit périr par le feu, où par une infinité de mines allumées dans ses entrailles. Il n'y a peut-être jamais eu de spectacle plus capable d'inspirer de l'horreur. D'épais tourbillons de fumée, au travers desquels perçoient par intervalles, des étincelles où de longues traînées de flammes, couvroient toute la surface de cette espece de Monde; qui par la vicissitude des ombres & de la lumière, paroissoit plongé dans de noires ténèbres, où enseveli dans une mer de feu. Le fracas de l'Artillerie, le bruit des armes & les cris des Combattants, ajoûtoient à cet objet tout ce qu'on peut imaginer d'effrayant; & l'horreur naturelle de la nuit le redoubloit encore. Cette scène dura deux heures entières, & finit par la réduction de tous les Fauxbourgs, sans en excepter celui de Saint-Antoine; quoique par sa grande étendue on eût

(4) Du-Plessis Mornay, Martin Rusé, Sieur de Beaulieu, & Pierre Forget, Sieur de Fresne, Secretaires de Sa Majesté, Alibour Médecin du Roi.

eût été obligé d'en commencer l'attaque de fort-loin. On bloqua les portes de la Ville; en sorte que rien ne pouvant plus y entrer sans la permission de ceux qui les gardoient, le Peuple se vit bien-tôt réduit à un excès de misere & de famine, dont je ne puis encore m'empêcher de fremir.

On me permettra de passer rapidement sur cet endroit: je ne trouve aucun plaisir à m'étendre sur un objet si affreux. Le Roi naturellement compatissant en fut touché. Il ne put soutenir l'idée de voir cette Ville dont la Providence lui destinoit l'empire, devenir un vaste Cimetiere: Il donna les mains secrettement à tout ce qu'il crut pouvoir la soulager, & ferma les yeux sur tous les secours de vivres que ses Officiers & soldats y faisoient entrer fréquemment, soit par compassion pour des parens & des amis, soit en vue de faire acheter ce secours bien cher aux Bourgeois. Il crut sans doute que par cette conduite il gagneroit à la fin le cœur des Parisiens. Il se trompa: on jouit de ses bienfaits, sans cesser de le regarder comme l'auteur de la misere publique; & lorsque le Prince de Parme fut arrivé, on insulta celui qui ne levoit le Siege, que parcequ'il s'étoit montré trop sensible (5) aux malheurs des Assiegés.

(5) M. de Perefice, Cayet, & plusieurs autres sont aussi du sentiment qu'il ne tint qu'au Roi d'emporter Paris de vive force, & qu'il résista plusieurs fois aux cris & aux instances que lui en firent ses soldats, sur-tout les Huguenots; parce qu'il s'aperçut qu'ils cherchoient cette occasion de se venger du massacre de la Saint-Barthelemy, en mettant tout à feu & à sang dans Paris.

» M. de Nemours, dit Perefice, » faisant sortir de Paris les bouches » inutiles, le Conseil du Roi s'op- » posa qu'on leur accordât passage: » Mais le Roi ayant appris à quelle » horrible nécessité ces misérables » étoient réduits, il ordonna qu'on » les laissât sortir: Je ne m'étonne » pas, dit-il, si les Chefs de la Li- » gue, & si les Espagnols ont si peu » de compassion de ces pauvres gens: » là, ils n'en font que les tyrans; » mais pour moi qui suis leur Pere » & leur Roi, je ne puis pas enten- » dre le récit de ces calamités sans

» en être touché jusqu'au fond de l'a- » me, & sans desirer ardemment d'y » apporter remède. « *Peref. 2. Part.*

Le Cardinal de Gondy & l'Evê- que de Paris ayant été députés pen- dant ce Siege, pour faire à Henry IV. des propositions de Paix: » Je » ne suis point dissimulé, leur dit-il, » je dis rondement & sans feintise ce » que j'ai sur le cœur... Je veux la » Paix, je la desire: Pour avoir une » Bataille, je donnerois un doigt; & » pour la Paix generale, deux. J'ai » me ma Ville de Paris, c'est ma fille » aînée, j'en suis jaloux; je lui veux » faire du bien, plus de graces & de » misericordes qu'elle n'en deman- » de: Mais je veux qu'elle m'en scd- » che gré, & non au Duc de Maïen- » ne, ni au Roi d'Espagne. « Il faut ajoûter, que Henry IV. s'at- tendoit que les Parisiens compo- seroient avec lui avant l'arrivée du Duc de Parme. L'extrémité où cette Ville se vit réduite fait en mê- me temps horreur & compassion.

1590.

Pour justifier une action aussi blâmée en soi par les Gens du métier qu'elle sera louée dans son principe par les Cœurs pleins d'humanité, le Roi fit courir le bruit qu'il ne levoit le Siege de Paris que pour aller à la rencontre du Prince de Parme (6), & pour terminer par une Action décisive une guerre déjà trop longue. Il prit toutes les précautions nécessaires quand on a à faire retraite devant une Ville aussi peuplée que Paris. Il ordonna que tout le monde se tint prêt pour un signal général; afin que tous les Fauxbourgs se trouvant évacués au même moment, il n'y restât personne à la merci de la populace. Cette retraite demandoit beaucoup de sagesse & de conduite; elle fut faite heureusement le 1 ou 2 de Septembre de cette année, & l'Armée entière arriva au rendez-vous commun sans aucun inconvenient.

Bourg, en-
tre Paris &
Meaux.

Le Roi (7) sçachant que le Prince de Parme étoit aux environs de Meaux, se posta entre cette Ville & Paris, & fit avancer sa Cavalerie Legere jusques à Claye; où les deux Camps se trouverent si près l'un de l'autre, qu'il y eut une infinité d'Escarmouches des plus vives. Sur les representations du Maréchal de Biron, le Roi préféra à ce poste ce-

Trente mille personnes moururent de faim dans l'espace d'un mois. Des meres s'y nourrirent de la chair de leurs enfans. On déterra par le conseil de l'Ambassadeur d'Espagne les corps morts, & on se servit de leurs os broyés pour composer une espeece de pâte: Ce mets détestable coûta la vie à la plupart de ceux qui en mangerent. Voyez ce détail dans les Historiens, & en particulier dans le 2. Tome des Mem. d'Etat de Villeroy, page 358. & suiv. Lisez aussi sur ce sujet les beaux Vers de la Henriade. *Chant dixieme.* Les Parisiens eurent la principale obligation de leur salut au Duc de Nemours, dont la belle défense a reçu de grandes louanges de nos Ecrivains. Le peuple le seconçoit avec un acharnement dans lequel il y avoit plus de fureur que de courage. On y vit un Régiment de Prêtres & de Religieux, Capucins, Feuillans, Chartreux &c. grotesquement armés par-dessus leur froc: Ce

mal-adroit Régiment voulant saluer le Légar, tua son Secrétaire à ses côtés: Les Religieux de Sainte Geneviève, de Saint-Victor, les Benedictins, les Celestins, & quelques autres Ordres, ne voulurent point entrer dans cette mascarade militaire. *Cayet, Chronol. Novenn. ibid. 360.*

(6) Alexandre Farnese, Duc de Parme & de Plaisance, fils d'Octavio Farnese, & de Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint: Il épousa Marie de Portugal, dont il eut Ranucio Farnese, Duc de Parme, & Odoard Farnese, Cardinal.

(7) M. De-Thou dit que Henry IV. fut obligé de feindre, non de lever le Siege de Paris, mais de s'avancer au-devant du Prince de Parme, pour lui livrer le Combat; de peur que ses soldats, que la seule esperance du Sac de Paris arrêtoit auprès de lui, ne l'abandonnassent. *Liv. 99.*

lui de Chelles, & s'en approcha contre son propre avis; parce qu'on jugea ce poste plus avantageux, & en même temps plus propre à fermer au Général Ennemi le chemin de Paris, sur lequel on avoit encore quelques vuës; & où l'on continuoit à entretenir des intelligences que le Prince de Parme auroit fait manquer s'il y fût entré, & qui manqueraient bien sans cela. Le Roi vint donc occuper une hauteur, qui ne présentant par un de ses côtés qu'un Vallon profond & un Marais, ôtoit tout moyen d'agir par cet endroit. Aussi le Prince de Parme ne l'eut pas plutôt aperçu, qu'il vint de son côté camper sur la hauteur à l'opposite. Son dessein & son intérêt n'étant pas de hasarder une Bataille, mais de nous tenir en échec; ce Camp lui étoit merveilleusement propre: il y étoit à couvert de toute insulte, & hors de la portée du Canon. Le Roi reconnut la faute où trop de complaisance l'avoit engagé, lorsqu'en trois ou quatre jours qu'on demeura dans cette position, il vit prendre Lagny sous ses yeux sans pouvoir l'empêcher(8).

1590.
Ville entre Paris & Meaux.

Ville de Brie, sur la Marne.

Cet événement, joint à la levée du Siege de Paris, lui causa un chagrin sensible; parcequ'il sentit qu'on pouvoit en conclure que son Ennemi lui étoit supérieur en capacité: ce que ce Prince regardoit comme une chose d'extrême importance en guerre. Ce qui le fâchoit davantage, c'est qu'il n'y avoit personne de plus porté à croire, & même à répandre ces bruits défavantageux, que les Catholiques de sa propre Armée: On ne sçauroit faire un grand fond sur le bras de ceux dont on ne possède pas le cœur. Le Roi connut encore que la désobéissance de ses soldats, & la disette d'argent qu'il souffroit, étoient l'ouvrage des mêmes per-

(8) Le Duc de Sully est plus sincère que la plupart des Historiens, qui ne conviennent pas que Henry IV. ait fait une faute en cette occasion. Ils ne s'accordent pas entr'eux sur la levée du Siege de Paris, ni sur tous ces differens campemens. Les Memoires de Villeroi parlent comme ceux de Sully; & attribuent à la faute d'avoir préféré le poste de Chelles à celui de Claye, l'honneur que remporta le Duc de Parme d'avoir fait lever le Siege de Paris, sans

être obligé à en venir à un Combat, d'avoir pris Lagny &c. t. 1. p. 190. t. 2. p. 466. Voyez aussi sur toutes ces Expéditions *Matthieu ibid.* 53. & *surv.* & les autres Historiens. Le Prince de Parme voulut voir Paris & y entra incognito: » J'ai reconnu, dit-il, au Duc de Maïenne, que le Roi » de Navarre use plus de bontés que » de foudriers; & qu'on le ruinera » plutôt par dilaiemens & temporis- » semens que par la force. « *Chronol. Nov. de Cayet. ibid.* 390.

1590.

sonnes; & il en conclut que leur disposition à son égard étoit un mal incurable, & qui s'aigrissoit également par ce qui lui arrivoit d'heureux & de malheureux. Telle est en effet l'antipathie dont la Religion est le principe; & dans la suite le Roi en fit mille tristes expériences.

Il prit un parti sage, & le seul qui lui restoit. Il ne s'opiniâtra plus dans le dessein de vouloir prendre Paris, que tant de choses concouroient à faire échouer. Il quitta son Camp de Chelles, où il pouvoit risquer beaucoup avec une Armée si peu liée d'intérêt avec son Chef; & abandonnant même tout-à-fait ces Quartiers, il se retira vers la Rivière d'Oise, & s'établit à Creil, où sans cesser de tenir le Prince de Parme en haleine, il le laissa lentement se consumer de lui-même. Pendant tout ce temps-là il ne fit plus de mouvement que pour ne pas laisser son Armée se perdre dans l'oisiveté: il lui fit faire le Siege de Clermont, & l'entre tint par de fréquens Détachemens. Il fit placer sa Compagnie aux environs de Mante, pour tenir en respect tout le pays Chartrein, & une partie de l'Isle de France. J'obtins de demeurer près de la Personne, quoique je ne fusse pas en état de lui rendre de grands services: Ma plaie de la hanche ne me permettoit point de me tenir à cheval, que malaisément & de travers; & celle du coude m'ôtoit l'usage d'une de mes mains.

Ce que le Roi avoit prévu arriva. Le Prince de Parme fit d'abord sonner fort-haut l'avantage de se voir le maître de la Campagne: & pour en profiter, il s'attacha à prendre Corbeil. Le Roi avoit pourvu cette Place, aussi-bien que toutes les autres Villes Royalistes, de tout ce qui étoit nécessaire pour soutenir long-temps le Siege. Le Général Ennemi ne s'y attendoit pas, & fut fort-étonné lorsqu'il vit Rigaut, Gouverneur de Corbeil, faire une si ferme résistance, qu'il desespéra long-temps de la vaincre. Il y crut son honneur engagé; & à la fin il en vint à bout: Mais ce fut à cet exploit unique que se termina sa Campagne: il l'avoit acheté trop cher pour en entreprendre un second au même prix: Ne pouvant rien sur l'Armée du Roi, non plus que sur ses Villes, il ne vit rien de mieux à faire que de reprendre le chemin des Pays-Bas, au grand regret de la Ligue, qui se sentoient extrêmement soulagée par sa présence.

Ville sur
l'Oise.

En Beau-
vaisis.

Il jugea en Général habile que le Roi, qui avoit pour ainsi dire fermé les yeux sur toutes ses démarches, les ouvriroit sur sa retraite ; & qu'elle ne se passeroit pas aussi tranquillement que tout le reste. Il ne se trompa pas : Mais il se conduisit avec tant de prudence, qu'on peut dire qu'il prévint le dernier malheur, qui seroit peut-être arrivé à tout autre. Il ne put pourtant si bien faire, que le Roi par une infinité d'attaques & de petits combats ne lui enlevât des Quartiers quelquefois tous entiers, & ne le mît à deux doigts de sa ruine. La plus considérable de ces petites actions fut au passage de la Riviere d'Aîne : C'est en cette occasion que le Baron de (9) Biron se trouva engagé si avant au milieu des Bataillons Ennemis, que si le Roi qui y accourut en personne avec tout autant que nous étions auprès de lui, n'eût pas fait un puissant effort pour l'en retirer, il y auroit perdu la vie, ou du moins la liberté.

Je me portois assez bien pour garder mon rang avec les autres dans toute cette marche, qui fut la plus excellente école où un homme de guerre pût apprendre son métier. Elle ne justifia pas moins la conduite que le Roi avoit tenue jusqu'à ce moment, qu'elle lui fit d'honneur par la maniere dont il l'exécuta. En retranchant seulement le terme d'ignominie & de honte, que les Courtisans empressés à plaire à ce Prince, attachoient assez injustement ce me semble à la retraite du Prince de Parme ; il est vrai que la maniere dont le Roi scût rendre inutile une Armée qui se promettoit la conquête de toute la France ; sa hardiesse à attaquer un Ennemi puissant, qui ne se retire pas par foiblesse ; & son habileté à saisir tous ses avantages, furent un sujet d'admiration pour les personnes consommées dans l'Art, & frapperent également les yeux des ignorans (10). Aussi cette conduite du Roi fit-elle reprendre courage à ses Partisans. Plusieurs Villes se soumirent : Quelques Catholiques

(9) Charles de Gontaut, fils du Maréchal.

(10) » Henry IV. dit P. Matthieu, » poursuivant le Duc de Parme, par- » tit à la dérobée d'Attichy, & alla » voir pour la première fois la belle » Gabrielle à Cœuvre : Il se conten-

» ta de prendre du pain & du beurre » à la porte, pour ne pas donner de » soupçon au Pere ; puis remonta à » cheval, en disant qu'il alloit vers » l'Ennemi, & que bien-tôt la Belle » entendroit ce qu'il auroit fait pour » l'amour d'elle. « *Tom. 2. p. 59.*

1591.

passerent dans son Parti ; entr'autres le Duc de Nevers , qui vint lui amener toutes ses Troupes, soit qu'il commençât à le craindre , où qu'il fût dégoûté de la Ligue.

Ce n'étoit pas de pareils Alliés que je souhaitois au Roi. Je trouvois qu'il achetoit assez cher par ses déferences le secours d'un homme , qui à la verité pouvoit lui être de quelque utilité ; mais qui pour en dire ma pensée, ne faisoit que grossir le nombre des ennemis secrets du (11) Roi dans le Conseil. C'est ainsi que j'appelle tous ces Catholiques interessés qui y tenoient le haut bout , & se croyoient en droit de faire la loi à Henry. Pendant le séjour que fit ce Prince aux environs de Mante , je me saisis de Gisors au moyen d'une intelligence, qu'un Gentilhomme de ma Compagnie, nommé de Fourges , y lia avec son Pere , qui étoit dans la Place. Je crus qu'on ne me refuseroit pas cette fois le Gouvernement de cette Ville. Il en arriva comme de tous les autres : MM. de Nevers , d'O & autres Catholiques mirent en usage ces bas artifices , qui leur faisoient obtenir toutes les graces qui ne devoient être que la recompense des services ; & firent donner cette Place à un homme de leur Religion.

J'étois trop sincere pour cacher ma pensée sur cette injustice : Je choisis pour m'en expliquer au Roi, un moment où tous ces Messieurs assemblés pussent entendre ce que je lui dis ; & je ne cachai rien de ce que j'avois dans le cœur. Ce Prince bien plus habile Politique que moi , ne fit pas semblant d'être touché de mes invectives contre le Parti Catholique ; quoiqu'il convînt secrètement que je n'avois pas tort. Il ne fit que me répondre froidement :
 » Je vois bien que vous êtes en colere à cette heure : Nous
 » en parlerons une autre fois. Il le faut laisser dire , ajouta-
 » t'il après que je me fus retiré : il est d'humeur prompte , &
 » a même quelqu'espece de raison ; neanmoins il ne fera

(11) Par toutes les Lettres du Duc de Nevers à Henry III. & de Henry III. à lui, qu'on voit à la fin du 1. T. des Mem. qui portent son nom, il paroît que le Duc de Nevers servit utilement ce Prince contre la Ligue, mais sans aucune affection pour le Roi de Navarre. Et lorsqu'il se fut attaché à celui-cy, leurs Lettres re-

ciproques qu'on trouve aussi au commencement du 2. T. des mêmes Mem. montrent que Nevers ne rendit pas de moindres services à Henry IV. mais que dans la vérité il mettoit ces services à un assez haut prix, & que Henry IV. eut beaucoup à souffrir de ses caprices, de sa jalousie, & de sa mauvaise humeur.

» jamais rien de mechant ni de honteux : car il est homme de bien, & aime l'honneur. « Dans ce premier moment de dépit, je laissai ma Compagnie à conduire à mon Lieutenant, & je m'en allai faire un tour dans la Vallée d'Aillant & à Combrailles sur les biens de ma Femme, n'ayant avec moi que six Gentilshommes avec mes Domestiques. Je ne m'attendois pas à faire dans ce voyage aucunes fonctions militaires. Pendant que j'étois à Bontin, le Comte de (12) Tonnerre m'engagea à seconder une entreprise qu'il faisoit sur Joigny. Il s'agissoit de rompre avec le petard une Poterne qui ne s'ouvroit plus depuis long-temps, & d'entrer par-là dans la Ville. Tonnerre avoit pour cela deux cens Arquebusiers qu'il avoit ramassés à la hâte. Ils le suivirent environ trois cens pas dans la Ville : mais en cet endroit leur Conducteur ayant reçu un coup d'Arquebuse qui le jetta par terre, la peur commença à les saisir ; & ils se retirèrent vers la Poterne au plus vite, emmenant le blessé qu'ils avoient retiré. Leur péril ou seulement leur peur redoublant, ils eurent la lâcheté de le laisser sur le pavé à trente pas de la Poterne, où il alloit être mis en pieces par les Bourgeois, si je ne fusse accouru promptement à son secours avec vingt hommes seulement : car quelque chose que je pusse faire, il me fut impossible de faire tourner tête à ces mechans soldats. Je ne laissai pas de dégager Tonnerre, qui prit le chemin de Gien dont il étoit Gouverneur, pendant que je ramassois sa belle Troupe ; & moi je repris celui de Bontin.

Le souvenir des bontés du Roi pour moi, & un penchant invincible me rentraînerent vers lui. Je le trouvai occupé au Siege de (13) Chartres, dont la prise fut due principalement à la valeur & à l'adresse de (14) Châtillon. Je ne m'y trouvai point : j'en fus empêché par une aventure que je

1591.

Sur les confins de la Champagne & de l'Orléanois.

En Champagne, sur l'Yonne.

Ville de l'Orléanois sur la Loire.

(12) François Henry, Comte de Clermont & de Tonnerre.

(13) » Le Magistrat (de cette Ville) lui fit une longue harangue... » & ayant dit qu'il reconnoissoit que la Ville étoit assujettie au Roi par le droit Divin, & par le droit Humain, le Roi s'impacienta, & dit en l'interrompant & poussant son cheval pour entrer : Ajoutez

» aussi, par le droit Canon. « *Hist. de France du Pere de Châlons, tom. 3. p. 227.*

Ce Siege fut long & meurtrier. Voyez *Matthieu, Tom. 2. p. 63. Cayet, tom. 2. p. 415.* & autres Historiens.

(14) François de Coligny fils de l'Amiral, & Amiral de Guyenne : Il mourut cette même année 1591. dans son Château de Louve, âgé seulement de trente ans, laissant de

1591.

dois compter parmi les plus perilleuses que j'aye couruës en ma vie ; sans que l'intention des Auteurs ni même leurs noms m'ayent jamais été connus.

Au sortir d'un assaut que Châtillon fit donner au Corps de la Place , par le moyen d'un Pont d'une structure nouvelle & très-ingenieuse , le Roi qui remarqua que je n'avois rien perdu de ma premiere ardeur pour son service , m'appella , & m'ordonna de faire venir ma Compagnie devant Chartres. Je fus obligé de l'aller chercher moi-même , pour prendre en même temps les fonds necessaires à son entretien. A trois lieuës de Mante vers le Bourg de Touvery, je vis venir dans la campagne une Brigade de vingt Chevaux, que je fis reconnoître par Tilly. J'avançai sans crainte & sans précaution, après qu'il m'eut rapporté que ces Cavaliers portoient des écharpes blanches : Pour eux, continuant leur chemin comme s'ils ne nous eussent pas seulement remarqués , ils entrèrent dans le Bois , d'où suivant le cours du chemin qu'ils avoient pris , je ne devois pas m'attendre à les voir sortir. Je marchois avec Tilly, La-Poterie & La-Ruë avant le reste de ma Troupe , qui consistoit en six autres Gentilshommes & quatre Valets qui suivoient à quelque distance , & dispersés. Ces Cavaliers ou Brigands, je ne sçais quel nom leur donner , qui connoissoient parfaitement la Forêt, avoient si bien pris leurs mesures , qu'ils se rencontrèrent tête à tête avec nous , à l'endroit où notre chemin croisoit le leur au sortir de la Forêt. Les deux premiers ôterent leur chapeau , lorsqu'au Qui-vive nous répondîmes , Vive le Roi ; mais en même temps profitant de notre confiance , ils firent sur nous une décharge presque à bout portant ; & je me vis particulièrement couché en joue par trois des plus avancés. Aucun de nous n'en devoit naturellement réchaper : mais sans doute la précipitation , la peur , ou la mauvaise conscience fit trembler la main à ces scélérats. Des trois coups tirés sur moi , il n'y en eut qu'un qui porta :

Marguerite d'Ailly de Péquigny , trois enfans mâles. Ce fut une grande perte pour le Parti Calviniste : Car on croit que s'il eût vécu , il auroit surpassé son Pere même. *De-Thou, liv. 102.* Trois fils de d'Andelot, frere de l'Amiral, étoient aussi morts en

même temps en l'année 1586 : On les nommoit Laval , Saily , & Rieux : Ils étoient fils de François de Châtillon-Coligny , & de Claude de Rieux , unique heritiere de la Maison de Laval. *Liv. 85.*

il me perça la levre, & sortit à la nuque du cou. Il me parut que La-Poterie & Tilly reçurent les deux autres dans leurs habits. La-Ruë fut le seul qui fut porté par terre.

Le reste de ma Troupe accourut au bruit, & m'environna en criant : Vive Rosny. Nous chargeâmes tous ensemble nos Agresseurs, qui en tirant quelques coups gagnèrent un Village couvert de haies, où nous les perdîmes. On continua seulement à nous tirer de dedans ces maisons quelques arquebusades, qui me couvrirent le visage de menu plomb. Cette circonstance me fit juger que nos adversaires étoient en Pays de connoissance; que tout ce Village étoit plein de Gens armés; & qu'on ne cherchoit peut-être qu'à nous engager à approcher. Après avoir crié plusieurs fois à ces traîtres de tourner tête, & d'accepter un défi; voyant qu'ils n'en faisoient rien, je crus que le plus sage étoit de les laisser, & de songer à faire panser mes blessures, surtout celle du cou, qui étoit la plus considérable, & par laquelle je perdois beaucoup de sang. Je gagnai Touvery, où je me fis mettre le premier appareil chez M. d'Auteuil : de-là je me retirai à Mante, où je fus six semaines entières entre les mains des Chirurgiens. Pendant cet espace de temps l'Armée du Roi se faisoit non-seulement de Chartres, mais encore de Corbie. Parabere conduisit ce Siege en l'absence du Roi, que sa nouvelle passion pour Mademoiselle (15) d'Estrées attachoit à Saint-Quentin (16).

(15) Il en sera beaucoup parlé cy-après. Elle s'appelloit Gabrielle, & étoit fille de Jean-Antoine d'Estrées, & de Françoise Babou de La-Bourdaisiere : elle porta successivement les noms de, la Belle Gabrielle, Madame de Liancourt, la Marquise de Monceaux, & la Duchesse de Beaufort.

(16) C'est à cette année, & au séjour d'Henry IV. à Saint-Quentin, qu'il faut rapporter la Lettre sans date de ce Prince à M. de Rosny, qu'on voit dans les *Mss. de la Biblot. du Roi*. Tous les termes de cette Lettre s'accordent avec le texte de nos Memoires : la voici. » Toutes les » nouvelles que j'ai de Mante sont » que vous êtes harassé & amaigri à » force de travailler. Si vous avez

» envie de vous rafraîchir & r'en-
» graisser, je suis d'avis que vous
» vous en veniez ici; cependant que
» votre frere sera par-delà, qui nous
» dira des nouvelles de notre Siege
» de devant Chartres &c. « Les diffé-
rens endroits de ces Memoires où il
est parlé de la part que Henry IV.
donnoit à M. de Rosny dans tous ses
Conseils, & notamment celui de sa
Conversion qu'on verra bien-tôt,
portent à juger que ce Prince a tou-
jours eu une confiance particuliere
en lui. J'ai rapporté la Lettre cy-
dessus, pour faire voir par un témoi-
gnage-étranger que ce jugement n'est
pas mal fondé, & que le Duc de Sul-
ly n'en impose point par vanité à ses
Lecteurs. Les Historiens n'ont com-
mencé à parler de ce Ministre, que

1591.
Villes de
Picardie.

Le Siege de Noyon suivit celui de Corbie. Il n'y en a aucun dont j'eusse plus souhaité de donner un détail circonstancié, si j'en avois été témoin : Il s'y fit de la part des Assiégés mille belles actions. Le Duc de Maïenne qui vit que cette Place étoit d'une grande importance pour la Ligue, donna ordre au Duc (17) d'Aumale Lieutenant-Général, qui étoit alors à Ham avec une partie des forces du Parti, de ne rien négliger pour secourir cette Place, en attendant qu'il pût s'en approcher lui-même. D'Aumale essaya d'y faire entrer du secours par deux fois : mais La-Chantellerie & Tremblecourt qui le conduisoient, furent taillés en pieces l'un après l'autre. Le Vicomte de (18) Tavannes Maréchal-de-Camp crut être plus heureux, & se presenta avec quatre cens Arquebusiers. Ils tomberent sur un Parti de cinquante ou soixante Chevaux des nôtres, qui après le Qui-vive, les chargerent avec intrepidité, & leur firent prendre la fuite. Les Chefs qui voulurent résister furent tous blessés & faits prisonniers avec Tavannes leur Chef. D'Aumale se flata d'enlever à son tour deux Quartiers de Chevaux-Legers, qu'il avoit fait reconnoître par Bellanglise : mais il les trouva à cheval qui alloient à la rencontre du Roi ; & les ayant encore attaqués, ces Chevaux-Legers malgré la grande superiorité de leur Ennemi, se défendirent si bien & si long-temps, que le Baron de Biron, MM. de La-Large, de La-Boissiere & de Launoï eurent le temps de venir à leur secours : après quoi ces deux Troupes jointes ensemble défirent le Détachement entier de d'Aumale, qui n'étoit pas moins que de cinq cens Chevaux,

quand il a commencé lui-même à jouer un rôle public : Il n'en paroît pas moins vrai que fort long-temps auparavant il a été l'ame de toutes les Actions & de tous les Conseils d'Henry le Grand. On feroit aisément remonter ce temps jusqu'à celui de sa grande jeunesse : ou pour mieux dire, ce qu'on voit ici des actions de M. de Sully, compose une Vie où l'on ne voit point de jeunesse : C'est l'avantage qu'on est obligé d'accorder aux esprits nés graves & sérieux, sur les esprits vifs & pleins de feu.

(17) Charles de Lorraine, Duc d'Aumale, fils de Claude, tué devant La-Rochelle en 1573. lequel étoit le troisième des fils de Claude de Lorraine, d'où sont sortis toutes les branches de Lorraine en France : Pour celle d'Aumale, elle fut éteinte bientôt après.

(18) Jean de Saulx, Vicomte de Tavannes, l'un des Maréchaux de la Ligue. Voyez le détail des Sieges de Noyon, de Pierrefont, & de toutes ces expéditions dans les Historiens cy-dessus, année 1591.

& autant d'Arquebusiers à cheval: Peu arriverent à Ham sans blessures ; & il y en eut un grand nombre de faits prisonniers.

1591.
Autre Ville
sur la Somme.

Le Duc de Maïenne arrivant à Ham dans le même moment que ces restes délabrés se retiroient, fut témoin de sa perte, & protesta hautement qu'il laverait cette honte par la levée du Siege de Noyon, ou par une Bataille. Il ramassa toutes ses forces: il se fit amener par le Baron de (19) Rosne les Troupes Espagnoles que le Prince d'Ascoli commandoit en Champagne; & se trouvant à la tête de neuf cens hommes d'Infanterie & de deux cens de Cavalerie, il s'approcha de Noyon. Il oublia son serment, lorsqu'il vit qu'il avoit affaire à des Gens qui sembloient ne s'être pas même apperçus de son arrivée. Le Commandant de Noyon eut beau lui représenter par un Gentilhomme, à qui le Roi donna passage dans son Armée, qu'il s'étoit engagé à rendre la Place dans six jours, s'il n'étoit secouru: Le Duc de Maïenne, le Prince d'Ascoli & le Duc d'Aumale laisserent prendre Noyon à leur barbe. Ce Commandant meritoit assurément d'être mieux secondé: Il s'appelloit Rieux. De simple soldat, il étoit devenu Gouverneur de Pierrefond par sa bravoure & son génie: Sur le bruit de l'attaque de Noyon, il avoit trouvé le moyen de s'y jeter avec cinquante Chevaux & autant d'Arquebusiers, de ras-sûrer cette Ville où tout étoit dans l'abbatement & la consternation, & d'y tenir jusqu'à la dernière extrémité.

Le Duc de Maïenne voyant que son Armée lui étoit inutile, la renvoya dans ses Quartiers, & s'achemina lentement vers Paris. Il pratiquoit depuis long-temps une intelligence dans Mante: il crut qu'il étoit temps d'en venir à l'exécution. Il rassembla secrètement les Garnisons de Paris, de Dreux & de Pontoise; & se presenta tout d'un coup devant cette Ville à la portée du mousquet, avant le jour. Mon Frere (20) en étoit Gouverneur; & j'y étois moi-même alors, parce que ma blessure ne me permettoit pas encore de tenir la campagne. Je fus averti

(19) Chretien de Savigny, Baron de Rosne, au Duché de Bar.

(20) Salomon de Bethune, nommé le Baron de Rosny, puîné de

|| l'Auteur, & le troisieme des quatre freres dont il est parlé dans le commencement de ces Memoires.

1591.

de l'arrivée des Ennemis ; & j'accourus sur les Remparts, la tête bandée, assez à temps pour faire sur les Attaquans quelques décharges, qui les empêcherent de continuer leur dessein.

Aux confins
de l'Isle de
France & de la
Normandie.

Le Duc de Maïenne ne réussit pas mieux pour Houdan, où il fit jeter l'alarme en passant : Mon autre Frere qui s'y trouva avec son Regiment & quelques Compagnies, le reçut de maniere qu'il se retira avec honte.

Ce qui venoit de se passer devant Mante, joint aux avis que reçut mon Frere, ne nous permettant plus de douter que les Ennemis n'eussent quelque correspondance dans la Ville ; après que nous eûmes conféré ensemble sur ce qu'il y avoit à faire en cette occasion, voici ce qui me sembla le plus expedient. J'avois encore à ma solde six de ces braves soldats qui avoient servi d'Enfans-perdus à la Journée d'Ivry, & à qui je donnois outre leur paye huit livres par mois. Ils étoient alors dans la Garnison de mon Frere, auquel je n'avois pu les refuser ; & je pouvois faire fond sur leur fidelité. De concert avec nous deux, ils feignirent d'être mécontents du Gouverneur de Mante ; & se présenterent pour entrer dans la Garnison de Pontoise, où ils furent reçus à bras ouverts. Ils n'y furent pas plutôt, qu'ils proposerent à d'Alincourt (21) de le rendre maître de Mante, par les liaisons qu'ils avoient conservées, disoient-ils, dans cette Place. Pour en convaincre ce Gouverneur, ils lui demanderent quatre soldats qu'ils firent entrer encore par ma connivence dans Mante ; & leur faisant faire connoissance avec quelques Bourgeois propres à entrer dans toutes sortes de factions, en peu de temps leurs conventions furent faites, & le jour pris pour livrer Mante à la Ligue. Ces quatre soldats trouverent par-tout une facilité, qui lui fit regarder le succès comme infaillible : & il ne voulut pas qu'un autre que lui-même en eût l'honneur. Mes soldats m'informerent exactement de tout ce qui se tramoit à Pontoise, & de la joie qu'y causoit une entreprise si bien concertée. Le Conseil général de la Ligue ayant à sa tête le Cardinal (22) de Bourbon, résidoit en cette Ville.

(21) Charles de Neufville, Marquis d'Alincourt, fils de Nicolas de Neufville de Villeroi ; Secrétaire

d'Etat. Il en fera encore parlé dans la suite.

(22) Ce n'est pas le vieux Cardi-

Cependant je prenois mes mesures de loin, afin qu'il ne parût aucune affectation dans ma conduite. Je fis coucher sans que personne y prît garde, des matelats de poudre sur le Rempart où se devoit faire l'escalade. Je fis fermer toutes les maisons qui aboutissoient sur ce côté. J'introduisis dans la Place en differens petits pelotons, ce qu'il y avoit de meilleurs soldats dans les Garnisons de Nogent, de Vernon & de Meulan. Cela fait, je crus devoir envoyer à Compiègne informer le Roi de tout : & ce fut ce qui ruina notre projet. Ce Prince ne put résister à l'envie de recevoir lui-même le Duc de Maienne dans Mante ; & il crut avoir pris une précaution suffisante pour ne point nuire au projet, s'il attendoit à entrer dans Mante, que la nuit même où il devoit s'exécuter fût venuë, & s'il ne menoit que cinquante Chevaux & autant de Valets. Pour moi je fus si persuadé en le voyant arriver, que toutes les mesures alloient être rompuës, que je ne pus m'empêcher de lui reprocher avec quelque colere de venir ainsi détruire notre ouvrage, & peut-être mettre le couteau dans la gorge aux quatre soldats qui l'avoient conduit, à cause des indices qu'on pouvoit tirer contre eux. Le Roi m'assura que rien de ce que je craignois n'arriveroit, & alla souper chez le Gouverneur ; où fatigué de la longue traite, il se jeta sur un lit, tout habillé & en grosses bottes.

La nuit se passa & le jour vint sans qu'il parût d'Ennemis. Je les avois attendus en veillant sur les Remparts toute la nuit avec un de mes Freres, pendant que l'autre étoit demeuré près de la personne du Roi. J'allai me reposer, jusqu'à ce que Bellengreville, que j'avois chargé d'observer au-dehors les mouvemens des Ennemis, vint me trou-

nal Charles de Bourbon, fils de Charles de Bourbon, Duc de Vendôme, & Frere d'Antoine, Roi de Navarre ; qui avoit été proclamé Roi par la Ligue : Il étoit mort de la pierre dès l'année précédente à Fontenai en Poitou, où Henry IV. l'avoit fait transférer de Chinon, âgé de soixante-sept ans : Prince d'autant plus à plaindre, que le Thrône sur lequel on l'obligea de monter n'avoit point d'appas pour lui. Il ne put cacher la joie qu'il ressentit de la Victoire.

que Henry IV. remporta à Coutras, & » n'accepta la Couronne, dit Cayet, » que pour la conserver à ce Prince » qu'il aimoit. « *Chron. Nov. t. 1. l. 2. p. 357.* Celui dont il est parlé icy est le Cardinal son neveu, appelé Charles comme lui ; fils de Louis I. Prince de Condé, tué à Jarnac, & frere du Prince de Condé mort à S. Jean d'Angely, du Prince de Conti & du Comte de Soissons. Il en sera parlé dans la suite.

1591.

ver, & m'apprit que le Duc de Maïenne, sur l'avis qu'il avoit reçu qu'il étoit arrivé le soir dans Mante des Gens de guerre conduits par le Roi lui-même, avoit jugé que son dessein étoit découvert, & s'étoit retiré après s'être avancé jusqu'à Bourgenville. Il assûra la même chose au Roi à qui je le menai, & produisit pour preuve de la verité de son rapport deux Charrettes chargées d'échelles, de cordes, & d'autres instrumens semblables, que les Ligueurs s'imaginant déjà voir le Roi à leurs trousses, avoient abandonnées dans la campagne pour se retirer plus promptement : La chose devint publique, & sans retour, parce que les soldats qui de part & d'autre s'échapperent ne purent se taire.

Dans la Haute Normandie.

Le Roi réussit mieux à l'égard de Louviers. Cette Ville renoit à ses gages un (23) Prêtre, qui du plus haut Clocher d'où il ne sortoit point, faisoit le guet avec beaucoup d'exactitude : Dès qu'il voyoit paroître quelqu'un dans la campagne, n'y eût-il qu'une personne seule, il mettoit une certaine cloche en branle, & attachoit en-dehors du même côté une grande banderolle. On ne désespéra pas de tenter sa fidélité, & deux cens Ecus au Soleil avec la promesse d'un Benefice de trois mille livres de revenu le corrompirent. Il restoit à gagner quelqu'un de la Garnison : Le Sieur Du-Roller s'en chargea, & n'y réussit pas moins bien. Il s'adressa à un Caporal & à deux Soldats, qui accoutûmerent aisément le reste de la Garnison à leur confier la garde d'une des portes, & à les y laisser seuls. Tout étant ainsi conclu, le Roi se presenta devant Louviers à onze heures du soir : personne ne sonna au Clocher, ni ne remua dans la Garnison. Du-Roller entra & fit ouvrir la porte, par laquelle le Roi vint sans la moindre résistance jusque dans le centre de la Ville. Fontaine-Martel fit quelques efforts inutiles pour rassembler la Garnison : Pour les Bourgeois, ils ne s'occupèrent que du soin de cacher leurs Femmes & leurs Filles. La Ville, dont la principale richesse consiste dans ses Magazins de Toiles & de Cuirs, fut entièrement pillée. J'avois avec moi un Gentilhomme, nommé Beaugard, qui étoit de Louviers même : Il nous fut d'un grand secours pour déterrer toutes les caches où étoient ces sortes de

Le 5 Juin.

(23) Ce Prêtre s'appelloit Jean de La-Tour.

Marchandises ; il en fit amasser une quantité prodigieuse, dont le produit partagé revint pour moi à trois mille livres. Le Roi donna Louviers à garder à Du-Rollet.

1591.

Le même bonheur accompagna M. le Duc de Montpensier dans toutes les entreprises qu'il fit en (24) Normandie. Il n'en falloit pas moins que tous ces succès pour consoler le Roi de la Nouvelle qu'il reçut, que le Duc de Guise (25) qu'il devoit regarder comme son principal ennemi, s'étoit évadé du Château de Tours, où il étoit retenu prisonnier depuis le massacre de Blois. Il revint à son premier dessein de tout tenter pour s'emparer de Rouen. Assuré des secours & de la bonne volonté de presque toutes les Villes de Normandie, il quitta Mante dont il faisoit depuis quelque temps le lieu de son séjour & une petite Capitale où résidoit sa Cour & son Conseil ; & fit défilér des Troupes vers cette Ville. Pendant qu'on achevoit les préparatifs pour cet important Siege, Henry fit un voyage secret à Compiègne, dont l'amour étoit le véritable motif ; quoiqu'il voulût persuader qu'il n'en avoit point d'autre que d'envoyer en Allemagne faire une levée de Reîtres. Le Vicomte de Turenne se chargea de ce soin, par reconnaissance de ce que le Roi avoit fait réussir & honoré de

(24) Dans la Basse-Normandie Falaise, Baieux, Argentan, Lizieux &c. tenoient pour la Ligue : Caën, Alençon, Sées, Ecouché &c. pour le Roi. L'action la plus considérable fut celle qui se passa dès la fin d'Avril 1589, dans la campagne d'Argentan du côté de Pierrefitte, Villers & Commeaux, où M. le Duc de Montpensier tailla en pièces les Ligueurs de ces Cantons, qu'on appelloit les Gautiers, au nombre de cinq à six mille. Ils avoient à leur tête le Comte de Brissac, Pierre-court, Louchan, le Baron d'Echauffour, le Baron de Tubeuf & autres. Il en demeura trois mille sur la place : on en fit mille prisonniers ; le reste se sauva dans Argentan. Commeaux qui aujourd'hui est à peine un Village, donna beaucoup de peine pour le forcer. Dans la suite M. le Duc de Montpensier extermina enfin ce Parti, & réduisit plusieurs

des Villes rebelles : Il fut bien secondé par MM. le Comte de Torigny, d'Emery, de Loncaunai, de Beuvron, de Viques, de Bacqueville, L'Archant, & autres. Voyez ces Expéditions dans le 3^e tome des *Mémoires de la Ligue*.

(25) Charles de Lorraine, fils d'Henry Duc de Guise, tué à Blois, & de Catherine de Cleves : il étoit né en 1571 : » L'évasion de M. de » Guise ruinera la Ligue, « dit Henry IV. au rapport de Le-Grain. Le Valet de chambre du Duc ayant trouvé le moyen d'amuser Rouvrai & ses Gardes à jouer ou à boire, le descendit en plein midi de la plus haute fenêtre du Château avec une corde, dont il se servit ensuite pour descendre lui-même : Il passa dans un petit bateau de l'autre côté de la Rivière, où deux chevaux l'attendoient &c. *Matthieu tom. 2. p. 81. Cayet t. 2. l. 3. p. 465. &c.*

1591.

sa presence son mariage avec Mademoiselle de (26) Sedan, fille & unique heritiere du feu Duc de Bouillon, qui fut fait dans cette année. Je ne fus pas fâché de mon côté que cette retraite me laissât jouir encore quelque temps à Mante de la compagnie de Madame de Châteaupers, que le hazard m'avoit fait connoître il y avoit peu de temps ; & à laquelle je me sentoits attacher de plus en plus par une inclination si forte, qu'elle me fit penser à un second mariage.

Le Roi avoit défendu expressément le commerce & le transport des Marchandises, & de toutes sortes de vivres dans Paris & Rouen, comme étant des Villes déclarées rebelles : mais en cela comme en toute autre chose il étoit fort mal obéi. Les Gouverneurs des passages, sur-tout le long de la Seine, gagnés par les sommes immenses que leur facilité leur produisoit, accorderoient presque publiquement les passe-ports necessaires aux Marchands & aux conducteurs des Bateaux. De Fourges, le même dont j'ai eu occasion de parler, vint m'avertir un jour qu'un grand Bateau, dont la charge étoit estimée cinquante mille écus en or avoit remonté la Riviere vers Paris il y avoit peu de jours, & qu'un autre petit Bateau devoit au bout d'un certain temps en rapporter à Rouen la valeur en argent : ce qu'il sçavoit, parce que c'étoit son propre Pere qui devoit conduire ce bateau. Je le fis si bien observer au retour, qu'il tomba entre mes mains. Je vis avec surprise qu'il portoit un passe-port de Bellengreville & de mon Frere, l'un Gouverneur de Meulan, & l'autre de Mante : mais ils n'eurent garde de m'en parler : Et sans leur en rien marquer non plus, je fis amener moi-même le bateau à Mante avec son conducteur

(26) Charlotte de la Mark, fille de Robert de la Mark, Prince Souverain de Sedan, & de François de Bourbon-Montpensier ; devenue héritiere de cette Principauté par la mort de son Frere, Guillaume Robert de la Mark, Duc de Bouillon, arrivée à Genève en 1588 ; Il défendit par son testament que sa Sœur épousât un Catholique. Cette disposition ; l'amitié du Roi pour le Vicomte de Turenne ; l'envie d'ôter Mademoiselle de Bouillon aux Ducs

de Lorraine, de Montpensier & de Nevers, qui la demandoient pour leurs fils ; la Politique, qui conseilloit de donner un voisin ambitieux au Duc de Lorraine ; peut-être aussi l'idée que ce mariage détourneroit le Vicomte de se faire Chef des Calvinistes en France, en l'en éloignant lui-même : Voilà les motifs qui déterminèrent Henry IV. à faire épouser à M. de Turenne l'héritiere de Sedan.

(27) Monnoye

ducteur. J'ouvris deux gros Ballots, dans lesquels je m'attendois à trouver les cinquante mille écus en Espèces: N'y voyant que quelques pieces de fil d'or & d'argent, & de soie d'Espagne, je menaçai le maître du Bateau de le faire mettre au cachot. Le vieux de Fourges me presenta à cette menace pour trente-six mille écus de Lettres de Change, & voulut me persuader que c'étoit tout le produit de la vente. Comme il se défendoit avec beaucoup d'action, le poids de l'or qu'il avoit sur lui rompit ses poches; il en tomba une si grande quantité, que le plancher fut couvert à l'instant d'écus (27) au Soleil: peut-être songeoit-il à détourner cette somme à son profit, ou ne la croyoit-il nullepart aussi sûrement que sur lui-même. On peut imaginer quelle fut sa confusion: Après m'en être diverti quelque temps, en l'obligeant à faire encore quelques tours dans la chambre, je le fis fouiller, & on lui trouva sept mille écus en or cousus dans ses habits. J'en avois fort-grand besoin en attendant la vente de mes bleds de Bontin, & de mes bois & foins de Rosny. Le Roi me fit don de cette somme; & prit un plaisir singulier au récit de l'aventure du pauvre de Fourges. Il n'en fut pas de même de Bellenegreville & de mon Frere, qui m'en sçurent très-mauvais gré. Je viens au Siege de Rouen.

Le Roi ne s'étoit point encore vu à la tête de forces si considerables. Il lui étoit arrivé quatre mille Anglois, conduits par Roger Williams; & l'on attendoit encore dans peu de ce Pays un second renfort, qui débarqua pendant le Siege sous l'ordre du Comte (28) d'Essex, Ministre & Favori de la Reine Elizabeth. Les Provinces-Unies, outre les deux Régimens qu'elles entretenoient à ce Prince, avoient fait marcher vers les Côtes de Normandie une Flotte de cinquante Voiles bien équipée, & portant deux mille cinq cens soldats, que commandoit le Comte Philippe de Nassau. Le Duc de Bouillon, c'est ainsi qu'on appella le Vicomte de

(27) Monnoie d'or en usage dans ce temps-là. Elle fut fabriquée pour la premiere fois sous le Regne de Louis XI. & ainsi appelée, parce qu'au dessus de la couronne il y avoit un Soleil. Ces Ecus d'or étoient alors de soixante-douze & demi au Marc, & valoient jusqu'à soixante-

quatre sols. *Le-Blanc, Traité Historique des Monnoies de France, pag. ix. de l'Introduction; & pag. 372.*

(28) Robert d'Evreux, Comte d'Essex, Favori de la Reine d'Angleterre. Voyez la Lettre de remerciement que Henry IV. écrivit à Elizabeth. *Mém. de Villeroi. t. 4. p. 249.*

1591.

Turenne depuis son mariage, avoit si bien négocié en Allemagne, qu'il en avoit ramené cinq ou six mille Reîtres, outre quelques Compagnies de Lansquenets, ayant à leur tête le Prince d'Enhalt. Ces secours Etrangers joints aux six mille Suisses à la solde du Roi, aux differens renforts qui vinrent de plusieurs endroits, sur-tout de la Normandie, & aux Troupes soit Catholiques soit Protestantes que le Roi avoit en sa disposition, composoient une Armée de quarante mille hommes. Caën & les autres principales Villes de la Province se chargerent de fournir tous les vivres & provisions nécessaires pour un Siege, qui ne pouvoit manquer d'être fort-long, tant par la bonté de la Place, que par la force de la Garnison. Le Marquis de Villars (29), connu par sa capacité & sa bravoure, s'y étoit enfermé avec le fils du Duc de Maienne, dans la disposition de s'enterrer sous ses ruines. En effet depuis le jour où nous arrivâmes devant cette Ville, jusqu'à l'arrivée du Prince de Parme qui obligea d'en lever le Siege, il se passa presque six mois, & qui pis est, six mois d'hiver : car elle fut investie les premiers jours d'Octobre, & on l'abandonna le 20 Mars suivant, après des efforts de la part des Assiegeans & une résistance de celle des Assiegés, dont je rapporterai quelques circonstances.

Les Troupes assiegeantes furent placées en differens Quartiers. Celui du Roi étoit Darnetal, & celui de ma Compagnie Fresne-l'Esplen, où j'allois rarement ; le Roi m'ayant fait l'honneur de me donner un logement dans le sien, où je songeai à m'arranger, comme devant y faire un long séjour. Je ne quittai presque point sa Personne, ou celle du Maréchal de Biron. Il parut d'abord une telle émulation parmi les Officiers pour être employés, qu'afin d'éviter toutes discussions, le Roi regla le temps & la durée du service de chacun d'eux ; & déclara qu'il releveroit lui-même la Tranchée de quatre jours l'un, avec les Gentilshommes qui se tenoient près de sa Personne, & qui étoient au nombre de deux ou trois cens. J'avois brigué auparavant un poste

(29) André de Brancas-Villars, de la Maison d'Oise en Provence, issu de l'ancienne Maison de Brancatio, originaire de Naples : Il ne

faut pas la confondre avec celle des Marquis de Vilars, sortie d'Honoré, Bâtard de Savoie.

dans l'Artillerie, pour laquelle mon penchant étoit si fort, que je me soumettois à servir non-seulement sous le Maréchal de Biron, mais encore sous MM. de La-Guiche (30), de Born, & de Fayolles: Mais Biron qui ne m'aimoit pas, gagna ces Officiers Généraux, & me fit donner l'exclusion: dont j'eus lieu dans la suite d'être fort-content, les Pièces qui devoient m'écheoir étant tombées au pouvoir des Ennemis.

Le motif de la haine de ce Maréchal contre moi venoit de ce que dans le Conseil où l'on agita de quel côté se feroit l'attaque de la Place, Biron ayant opiné qu'on attaquât le Château, je ne craignis point de soutenir qu'il falloit au contraire s'attacher d'abord à la Ville, qui entraîneroit à la fin la reddition du Fort de Sainte-Catherine. Cette question fut long-temps le sujet de toutes les conversations à la table comme au Conseil; & Biron n'oublia pas le terme dont je me servois ordinairement: *Ville prise, Château rendu*. En effet je ne comprenois pas comment un homme aussi expérimenté que l'étoit le Maréchal, pouvoit décider pour l'attaque du Château; lequel, sans parler du Commandant & de la Garnison, qui n'étoient pas un homme ni une Garnison ordinaires, ni de ses excellentes fortifications, avoit cela de particulier par la nature du lieu, qu'en l'attaquant par dehors on ne pouvoit s'y présenter qu'avec la moitié moins de monde que les Assiégés n'en pouvoient opposer pour le défendre: ce qui est tout le contraire des Villes de Guerre.

Cependant l'avis du Maréchal de Biron l'emporta; parce que son autorité & la dépendance à laquelle il avoit accoutumé les autres Officiers Généraux, captiverent tous les suffrages. Sans doute que ce Maréchal se flatant que rien ne pouvoit résister à une si forte Armée, embrassoit le Parti qu'il crut le plus glorieux & le plus propre à abréger les voies; & qu'en se rangeant à cet avis, le Roi qui étoit bien déterminé à ne se point menager, (31) eut aussi cette

(30) Philibert de La-Guiche. Jean de Durefort de Born. Bertrand de Melet de Fayolles.

(31) Peut-être aussi comptoit-on faire sauter le Fort de Sainte-Catherine par la Mine: mais elle fut éven-

tée par les Assiégés. *Mém. de L. Lieue, tom. 5.* Les Ecrivains qui ont soutenu le sentiment du Maréchal de Biron contre celui du Duc de Sully, sur l'endroit par où l'on devoit commencer l'attaque, prétendent qu'il

1591.

pensée : Car je regarde comme une pure calomnie semée par les ennemis du Maréchal de Biron, le bruit qui couroit sourdement dans l'Armée, que ce Maréchal ayant demandé au Roi le Gouvernement de Rouen, & ce Prince le lui ayant refusé, parce qu'il l'avoit promis à (32) Du-Hallot sur la recommandation de M. de Montpensier ; il ne cherchoit qu'à traverser sous-main cette entreprise, & donnoit par envie un conseil qu'il sçavoit bien devoir rendre inutiles tous les efforts qu'on feroit devant cette Place. Ce qui est plus positif, c'est que ses contestations éternelles avec le Duc de Bouillon faillirent plus d'une fois à tout perdre ; parce que celui-cy s'en vengeoit sur le Roi, en jettant dans la mutinerie les Reîtres & les Allemands qu'il avoit amenés. On dressa donc les Batteries vis-à-vis le Fort ; & on se contenta pour garder le bas de la Riviere, d'y mettre quelques Compagnies de Lansquenets, qui ayant eu du pire dans quelques sorties qui furent faites de ce côté-là, cederent ce poste aux Hollandois plus accoutumés qu'eux à la manœuvre d'un Siege. En effet ceux-cy s'y maintinrent, & empêcherent les sorties par cet endroit. Le Roi ne tarda pas à voir qu'il entamoit un ouvrage d'une extrême difficulté : mais il crut qu'il n'y a rien dont un travail opiniâtre ne puisse venir à bout. Villars ne se contenta pas de défendre les dedans : Il sortit du Château, & fit couper sur le penchant de la Colline qui est vis-à-vis le Fort, une longue & profonde Tranchée qui y communiquoit par un bout, où il fit avancer la nuit une Garde de six ou sept cens hommes.

Comme ce nouvel Ouvrage s'étendoit fort-avant dans la campagne, & que non-seulement il incommodoit les Assiegeans dans les attaques qu'ils donnoient au Château, mais encore qu'il les exposoit à être pris par derriere, pendant qu'ils avoient en tête la Garnison du dedans ; le Roi résolut de s'en saisir, & de le rendre inutile. Il choisit la nuit qu'il

étoit fort-difficile, & en même temps très-dangereux pour l'Armée d'Henry IV. de laisser derriere soi le Fort de Sainte-Catherine ; la Montagne étant sur-tout aussi proche de la Ville qu'elle l'est. Voyez sur les opérations de ce Siege, P. Matthieu, t. 2. p. 96. & suiv. Cayet Chron. Nov. tom. 2.

liv. 4. qui est de l'opinion du Duc de Sully contre le Maréchal de Biron, & autres Historiens.

(32) François de Montmorency-Du-Hallot, Lieutenant - Général pour le Roi en Normandie. Il fut blessé au Siege de Rouen, & depuis tué par le Marquis d'Allegre.

étoit de Tranchée avec ses trois cens Gentilshommes, armés de toutes pieces : Outre les armes ordinaires, il nous fit prendre à tous une hallebarde à la main, & des pistolets à la ceinture ; & il joignit à cette Troupe quatre cens Mousquetaires ou Piquiers. Ce fut à minuit, par un froid excessif du mois de Decembre, que nous attaquâmes cette Tranchée par plusieurs endroits. Pendant une demi-heure l'Action fut opiniâtée avec une égale animosité de part & d'autre. Nous fîmes des efforts considerables pour gagner le bord ; & les Assiegés nous repousserent plusieurs fois. J'y fus renversé deux fois, ma hallebarde cassée, mes armes détachées ou mises en pieces : Maignan que j'avois obtenu la permission de mener avec moi, me releva, rajusta mes armes, & me donna sa hallebarde. Enfin la Tranchée fut emportée de vive force ; & nous la nettoiyâmes de plus de cinquante morts ou mourans des Ennemis, que nous jettâmes dans le précipice de la Colline. Cette Tranchée étoit vue à découvert par le Canon du Fort ; mais le Roi avoit eu la précaution de faire apporter quantité de Gabions, de Barriques & de Pieces de bois, qui couvrirent les Anglois auxquels il la donna à garder.

Villars ne s'étoit point attendu à voir ainsi emporter en si peu de temps son Ouvrage extérieur. Lorsqu'il l'eut appris, & que c'étoit le Roi en personne qui avoit conduit l'entreprise : » Pardieu, dit-il, ce Prince par sa valeur mérite mille Couronnes. Je suis fâché que par une meilleure croyance il ne nous donne autant d'envie de lui en acquiescer de nouvelles, que par celle qu'il tient il nous donne sujet de lui disputer la sienne : Mais il ne fera pas dit que j'aye manqué à tenter de ma personne, ce qu'un grand Roi a exécuté de la sienne. « En effet, il se mit à la tête de quatre cens hommes armés, comme on lui dit que l'avoient été ceux du Roi ; & prenant aussi huit cens Piquiers choisis sur tout son nombre, il attaqua les Anglois, & les délogea de la Tranchée. Le Roi se sentit piqué de la vanité de Villars ; & résolu de n'en pas démordre, il se disposa à une seconde tentative. Les Anglois qui apprehendoient un reproche qu'ils n'avoient pas assurément mérité, prièrent le Roi de mettre de sa Troupe cent Gentilshommes Anglois, & que tous les Gens de pied dont il se feroit accom-

1591.

pagner, fussent pareillement Anglois. Ils demanderent encore qu'on leur donnât la pointe de l'attaque ; & ils s'y comporterent de façon que malgré la résistance des Assiégés, qui avoient doublé leur monde, la Tranchée fut regagnée une seconde fois : Ils s'y maintinrent dans la suite, & ôtèrent aux Assiégés l'envie de s'en approcher.

Par ce qui venoit d'arriver pour un simple fossé, il étoit aisé de juger de l'événement d'un Siege, dont cette attaque n'étoit qu'une ébauche : Aussi le Roi comprit que malgré ses soins & les peines infinies qu'il se donnoit, il lui seroit fort-difficile de réussir. Le destin de la France conservoit seul ce Prince dans des occasions, où il s'exposoit quelquefois jusqu'à nous faire desespérer de sa vie. C'est sur quoi je trouvai l'occasion de lui porter la plainte commune, le lendemain même de la reprise de la Tranchée, qu'il me tira à part en présence des Catholiques & de tous les Courtisans, pour m'entretenir sur l'état présent de ses affaires. » Je ne puis » faire autrement, mon Ami, me répondit ce Prince, si-tôt » que j'eus commencé à lui faire mes représentations : car » puisque c'est pour ma gloire & pour ma Couronne que je » combats, ma vie & toute autre chose ne me doit sembler » rien au prix. «

Il est vrai que la situation du Roi étoit telle, qu'il n'étoit pas obligé d'en faire moins, pour persuader au public que si ce Siege échouoit, ce n'étoit point par sa faute ; & qu'il falloit des coups de valeur aussi éclatans, pour lui faire éviter la honte qui lui seroit demeurée d'une entreprise, que la moitié de son Armée craignoit presque autant de voir réussir que les Ennemis mêmes : Ce sont ces mêmes Catholiques dont j'ai parlé plus haut, qui non contents de l'avoir obligé à entamer le Siege par un endroit qui rendoit la prise de la Place impossible, lui laissoient encore prendre toute la peine ; ne lui obéissoient qu'à regret & à demi ; faisoient naître obstacles sur obstacles ; & disoient hautement qu'il n'avoit rien à attendre d'eux, tant qu'il seroit d'une Religion différente de la leur.

C'est pour m'ouvrir son cœur sur tant de sujets d'inquiétude & de chagrin, qu'il avoit voulu m'entretenir ; & je ne lui dis rien en ce moment qu'il ne sçût aussi-bien que moi : tant ses ennemis domestiques s'embarrassoient peu de ca-

cher leurs sentimens. Il me dit qu'il s'appercevoit depuis quelque temps, qu'il étoit menacé d'un malheur bien plus grand encore ; c'étoit de voir deserter tout ce qu'il y avoit de Catholiques dans son Armée : » Ce qui entraîneroit, ce » sont les propres paroles de ce Prince, la ruine de l'Etat & » celle de la Maison de Bourbon ; parce que s'ils en venoient » une fois à cet éclat avec lui, ils ne choisiroient plus après » cela pour Roi un Prince de cette Maison. « Il ajouta que cette desobéissance étoit un mal sans remede, & qu'il étoit obligé de dissimuler. Il me fit remarquer que dans le moment même qu'il me parloit, MM. de Nevers, de Longueville, de La-Guiche, d'O & de Châteauneuf, jaloux de ce qu'il entretenoit si familièrement un Huguenot, nous observoient malignement d'un coin de la salle, où ils se parloient sans cesse à l'oreille ; que pour cette raison il falloit nous séparer ; & qu'il alloit être obligé de leur dire que notre entretien n'avoit roulé que sur une Negociation avec le Marquis de Villars, dont le Roi me communiqua en effet l'idée dans cette même conversation.

Il n'eût pu arriver rien de plus avantageux au Roi, que de faire finir l'affaire du Siege de Rouen par un Traité avec Villars, dont l'effet eût été de le dégager de la Ligue, & de le mettre dans son Parti. Ce Prince le souhaitoit passionnément, moins encore pour l'honneur de son entreprise, que pour l'avantage de s'attacher un homme tel que ce Gouverneur. Il avoit imaginé que la chose pouvoit s'exécuter par le moyen de La-Font, pour lequel Villars avoit une grande considération, quoiqu'il ne fût que son Maître d'Hôtel : Le Roi n'ignoroit pas que Villars avoit reçu ce Domestique à son service au sortir de chez moi ; & que La-Font m'avoit obligation de sa faveur auprès de son nouveau Maître, par les temoignages que j'avois donnés de sa probité. La pensée m'en étoit venue avant l'ouverture que le Roi m'en fit alors. J'avois fait plus ; j'avois trouvé le moyen de faire parler à La-Font : Et sa réponse que je redis au Roi, avoit été : Que pour le temps présent il ne voyoit aucune apparence à ce que je lui proposois : Qu'il se croyoit même obligé, dans la crainte de faire entrer son Maître en soupçon de sa fidélité, de n'avoir aucun commerce avec moi ; loin de consentir à me voir, comme je le

1592.

lui proposois : Que tout ce qu'il pouvoit faire , étoit d'observer si M. de Villars ne prendroit point d'autres sentimens à l'égard du Roi , de l'y confirmer autant qu'il pourroit si cela arrivoit , & de me promettre de m'en instruire.

Henry n'y songea plus : Mais avant que de nous séparer , il me demanda mon avis sur ce qu'il avoit à faire par rapport au Siege , & aussi par rapport au Prince de Parme , qu'on venoit d'apprendre qui avoit passé la Somme , pour joindre ses Troupes avec celles du Duc de Maïenne. Le Roi ne doutoit point que ce ne fût dans l'intention de venir droit à Rouen ; & encore moins , que Villars ne tint facilement jusqu'à son arrivée. Je répondis au Roi , que je voyois deux choses à faire , sur lesquelles c'étoit à lui à se déterminer : La premiere , de changer totalement l'ordre & le lieu de l'attaque , de la transporter du côté de la Ville , & de faire de si puissants efforts , qu'on pût s'en être rendu maître quand les Ennemis paroîtroient : La seconde , que sans perdre de temps on allât attaquer le Prince de Parme , pour lui faire repasser la Somme , & continuer ensuite le Siege sans crainte.

Le Roi s'en tint à ce dernier avis : Mais comme en le suivant il n'avoit pas envie de lever le Siege , de peur que le Prince de Parme , qui peut-être n'avoit que cela en vuë , n'évitât ensuite le combat ; il me dit qu'il iroit le chercher avec sept ou huit mille Chevaux , qui aussi-bien lui étoient inutiles à ce Siege ; & qu'il comptoit avec cette Cavalerie l'entamer , ou s'il étoit faux qu'il eût encore passé la Somme , lui en disputer le passage. Il me quitta en me disant que j'allasse me disposer à le suivre avec quinze ou vingt Cavaliers seulement , choisis sur toute ma Compagnie.

De retour de Fresne-l'Esplen au bout de deux jours , j'appris en arrivant à Darnetal , que Villars avoit fait une sortie à la tête de cent Chevaux , avec lesquels il avoit passé sur le ventre à la Garde ; & qu'il auroit fait un plus grand desordre , si le Roi ne fût accouru armé de sa seule Cuirasse , avec le Baron de Biron , un Officier Anglois dont le nom m'a échappé , Grillon , & quelques autres qu'il avoit trouvés sous sa main : Que ces trois Messieurs sur-tout s'y étoient couverts de gloire : Grillon y eut le bras fracassé d'un coup d'Arquebuse. Pour le Roi , engagé dans un pas assez semblable à ce qu'on rapporte d'Alexandre le Grand dans

Louis Berton
de Grillon.

dans la Ville des Oxidraques, il s'en tira avec la même présence d'esprit & la même intrépidité : si ce n'est que l'exemple a bien l'air d'une fable ; au lieu que l'action de Henry eut pour temoins deux Armées entieres.

Le Prince de Parme occupoit avec toute son Armée les bords de la Somme ; & content de s'être assuré de cette Riviere, il ne faisoit presqu'aucun mouvement ; parcequ'outre que le Gouverneur de Rouen lui avoit fait sçavoir qu'il pouvoit se passer encore fort-long-temps de son secours, comme il avoit dessein de faire un coup d'éclat, il attendoit l'arrivée de Sfondrate qui lui amenoit les Troupes du Pape Gregoire XIV. (33) son Oncle, & celles du Duc de Maïenne, qui pourtant ne vint pas si-tôt. Il avoit été obligé de prendre le chemin de Paris avec ses meilleures Troupes, pour punir l'insolence des Seize, qui abusant du pouvoir qu'on leur laissoit prendre, avoient osé attacher au Gibet le President Brisson (34) & quelques autres Conseillers aussi respectables par leur vertu que par leur âge ; & auroient sans doute été plus loin, si le Duc qui craignoit peut-être pour lui-même un caprice de ces séditions (35), ne les eût punis de la peine du Talion : Mais comme il avoit quelques mesures à garder en faisant cet Acte de justice, il ne joignit pas le Prince de Parme aussi promptement qu'il l'avoit cru.

(33) Sixte-Quint étoit mort au mois d'Août en 1590 : Henry IV. en apprenant sa mort, dit : » Voilà » un tour de la Politique Espagnole, » j'ai perdu un Pape qui étoit tout à » moi. «

(34) Barnabé Brisson, Claude Larcher, & Jean Tardif, Sieur Du-Ru, Conseillers au Parlement. » C'est » catastrophe indigne d'un si docte & » si excellent homme, dit Mezerai, » en parlant du President Brisson, » mais ordinaire à ceux qui pensent » nager entre deux Partis ! « C'est que le Parlement ayant été transféré par le Roi à Tours, Brisson fut le seul des six Présidens qui resta à Paris : La Ligue lui fit même exercer les fonctions de Premier Président ; & c'est lui qui aida à dégrader le Roi Henry III. suivant la remarque du Duc

de Nevers, qui regarde sa mort comme une punition de son ingratitude ; Henry III. lui ayant donné en pur don sa Charge de Président. Au reste c'étoit un des grands hommes qui ayent été dans la Robe. Le Duc de Maïenne vengea sa mort, en faisant pendre dans une Salle-basse du Louvre quatre des Seize, Louchard, Ameline, Aimonet, & Anroux. *Voyez les Historiens.*

(35) L'un des Seize, nommé Normand, dit un jour dans la chambre du Duc de Maïenne : » Ceux qui l'ont » fait, pourront bien le défaire. « Hamilton, Curé de Saint-Côme, furieux Ligueur, vint lui-même prendre le Conseiller Tardif dans sa maison, ayant avec lui des Prêtres qui servoient d'Archers.

1592.

Le Roi jugea en apprenant cette disposition, qu'il ne devoit pas tarder à se mettre en marche. Il laissa le soin de continuer le Siege au Maréchal de Biron, qu'il n'affoiblit que de sept ou huit mille Chevaux, consistant en trois à quatre mille Cavaliers François, autant de Reîtres, & mille Arquebusiers à cheval; à la tête desquels il partit de Darnetal, & prit son chemin vers la Somme. Il passa le premier jour par Boissière, & Neuf-châtel; le second, par Blangy, Londinieres, Longueville, Senerpont & Gamache: Le troisieme, il s'avança vers Folleville avec un simple Détachement; laissant derrière lui le gros de sa Cavalerie à conduire au Duc de Nevers.

Nous rencontrâmes un Parti considerable, que conduisoient MM. de Rosne (36), de Balagny, de Vitry, le Baron de La-Châtre, Saint-Pol, La-Mothe & autres, qui s'étoient avancés sans doute à même intention que nous, pour reconnoître la situation & les forces de l'Ennemi. Le Roi commanda pour aller les attaquer, le Baron de Biron, MM. de Laverdin (37), de Givry, de Saint-Geran, de Marivaut, de Chanlivaut, La-Curée, d'Arambures, avec quelques autres, qui furent repoussés & fort-maltraités: Une partie furent portés par terre; & de ce nombre fut Laverdin. Henry courut les dégager avec deux cens Chevaux: Et croyant que ce choc pourroit être suivi d'une Action plus sérieuse, du moins entre la Cavalerie des deux Armées, ce qu'il souhaitoit fort; il envoya avertir Nevers de doubler le pas. Mais le Prince de Parme qui avoit un dessein tout con-

(36) Christian ou Chrétien de Savigny, Baron de Rosne: Jean de Montluc de Balagny: Louis de L'Hôpital, Sieur de Vitry: Claude de La-Châtre: Antoine de Saint-Pol: Valentin de Pardieu, Sieur de La-Mothe, Gouverneur de Valenciennes. Ce dernier étoit François, du Pays de Beauvaisis: mais il servit toute sa vie dans les Armées Espagnoles; & fut tué en 1595 au Siege de Dourlans, à la tête de l'Artillerie Espagnole, fort regretté des Espagnols: Le Roi d'Espagne venoit de le créer Comte d'Eskebeke. Voyez sa mort & son éloge dans *M. De Thou*, liv. 112.

(37) Anne d'Anglure, Baron de

Givry: Cet Officier avoit la réputation d'être également versé dans la guerre, & dans les Belles Lettres. Claude de l'Isle - Marivaut. René Viau, Seigneur de Chanlivaut. N. Filhet de La-Curée. C'étoit un des hommes de confiance du Roi, qui ne l'appelloit que, Curé: Il fit des merveilles à Ivry, & en une infinité d'autres occasions. *Le Tom. 8929 des Mss. de la Bibliot. Royale*, est tout rempli de traits de son intrépidité. Nous aurons peut-être occasion d'en parler encore dans la suite. Il mourut dans une rencontre au Siege de Montauban.

traire, retint ses Escadrons, qui s'étoient retirés d'eux mêmes lorsqu'ils avoient apperçu les nôtres s'avancer : Et le Roi qui ne vit plus aucune apparence de rien entreprendre sur eux, au milieu de tant de Bataillons, & la nuit étant déjà fort proche, se contenta de côtoyer & de resserrer le plus qu'il put cette Armée, en venant coucher à Breteuil (38); où sa Cavalerie, de peur de surprise, fut obligée de se tenir extrêmement serrée: Il y en eut même une partie qui coucha au Piquet, quoique la terre fût couverte de neige.

1592.

L'ardeur avec laquelle le Roi alloit se présenter à un Ennemi de beaucoup supérieur, réveilla notre crainte sur les dangers auxquels il exposoit sa Personne, & nous porta à lui en représenter fortement les conséquences : Mais ce Prince qui ne connoissoit plus aucun des menagemens que nous lui propositions, dès qu'il s'agissoit de la gloire, ne changea pas de conduite. Il se contenta d'ordonner à trente de nous qu'il désigna, de ne point abandonner ses côtés en quelqu'occasion que ce pût être : Emploi fort honorable à la vérité, mais dont le peril diminueoit un peu l'envie. Avec cette précaution qui n'étoit rien moins que suffisante, il ne fit que se livrer encore davantage.

Il apprit que le Duc de Guise, qui commandoit l'Avant-garde du Prince de Parme, s'étoit mis à la tête de son Escadron pour faciliter le logement de cette Infanterie dans un gros Bourg, nommé Bures; & il résolut d'enlever cet Escadron : ce qu'il exécuta avec la dernière vigueur, à la tête de douze cens Chevaux & mille Arquebusiers à cheval. Il demeura un grand nombre des Ennemis sur la place : Le reste prit la fuite. La Cornette-Verte du Duc de Guise fut prise, & tout le bagage pillé. Henry qui auroit voulu qu'aucun de ces Cavaliers ne lui eût échappé, & principalement leur Colonel, envoya promptement dire au Duc (39) de Nevers de s'avancer en toute diligence à Bully, afin de se saisir du chemin par lequel il conjecturoit que

En Beauvais.

(38) Ce Bourg & une partie des endroits cy-dessus nommés sont en Picardie, & les autres dans le Pays de Caux.

(39) Louis de Gonzague de Mantoue, Duc de Nevers par son mariage avec Henriette de Cleves, Duchesse de Nevers. Quoique l'Auteur

en parle presque toujours désavantageusement, il a fait d'assez belles actions pour mériter une place parmi les Grands Hommes de guerre de ce temps-là. Voyez sa vie & son éloge dans *les Vies des Hommes Illustres de Brant.* tom. 3. pag. 259, & suiv.

1592.

le Duc de Guise & les fuyards se retireroient vers l'Armée, & de les faire tous prisonniers. J'eus ordre de soutenir le Duc de Nevers avec soixante Chevaux : J'obéis avec répugnance, me doutant bien que cette affaire mise en de pareilles mains auroit une fin peu digne de son commencement.

Le Duc de Nevers de tous les hommes le plus lent, commença par envoyer choisir les passages les plus favorables, & s'achemina vers Bully au petit pas, les mains & le nez dans son manchon, & toute sa personne bien empaquetée dans son carrosse. Il n'eut pas lieu pour cette fois de se louer de ce grand flegme : il tarda si long-temps à arriver, qu'il donna le temps au Prince de Parme, bien plus éveillé que lui, de jeter dans Bully un Regiment de quinze ou seize cens hommes, à qui il fit faire une si prompte diligence, qu'ils y arriverent à l'entrée de la nuit. Pour le Duc de Nevers, le Soleil levant du lendemain le trouva enfin sur le haut de la Montagne au pied de laquelle est situé Bully, précédé de ses Courriers, qu'il avoit doublés ce jour-là par excès de précaution contre un Ennemi qui fuyoit : Les premiers, au nombre de cinquante, marchaient deux ou trois mille pas devant lui, & les seconds, au nombre de cent, précédoient son Carrosse de quelques pas. Mais par malheur, avec toute sa prevoyance il avoit oublié à s'assurer de ce passage, & même à y faire tenir un seul soldat en garde. Il commença à descendre la Montagne tranquillement, & plus tranquillement sans doute que s'il eût su quelles gens il alloit trouver dans Bully. Ses premiers Coureurs étant entrés dans le Bourg, furent assez surpris d'y voir si bonne compagnie : Mais comme le froid avoit obligé ces soldats de se désarmer, & de jeter bas leurs piques, pour se ranger autour d'un grand feu qu'ils avoient allumé ; ces cinquante Coureurs eurent le temps de se sauver en donnant des deux : ce qu'ils firent, non pas du côté où étoit leur Maître, mais en traversant le Bourg à toutes jambes, & sortant par l'extrémité opposée ; sans s'embarrasser de ce que pourroit devenir le Duc de Nevers, qui étoit pour lors enfoncé avec son Carrosse dans l'endroit le plus profond d'une descente également escarpée, rude & tortueuse. Ce fut en cet endroit que Nevers

entendant les coups de fusil que le Régiment Ennemi lâcha après ses premiers Coureurs ; & les seconds étant venus lui faire leur rapport avec un air si consterné qu'il en fut glacé d'effroi ; il résolut de se diligenter pour cette fois : Il jeta manchon & fourrures , non sans crier bien des fois , *Diantre* , ni sans quereller ses Valets , qui ne venoient pas assez promptement pour lui aider à mettre pied à terre. Tout cela ne dégageoit pas le Carrosse, qu'il fallut enfin faire remonter à reculons jusqu'au haut de la Montagne ; où le Duc s'en servit encore à regagner un peu plus vite que le pas l'endroit où il avoit couché la veille. C'est ainsi que nous secondâmes le Roi en cette occasion : Exploit risible, où le danger n'égalait pas la peur à beaucoup près ; puisqu'on n'y perdit pas un seul homme.

Le Prince de Parme connoissant par ce coup important à quel Ennemi il avoit affaire, n'osa plus dans la suite tenir son Avant-garde séparée de l'Armée ; & redoubla si fort de défiance, voyant que le Roi ne le quittoit presque point de vue, que c'est là sans doute la cause qui l'empêcha de profiter autant qu'il pouvoit le faire de la rencontre d'Aumale : Action singulièrement hardie de la part du Roi, & qui merite bien qu'on s'y arrête.

Quelques jours après celle dont il vient d'être fait mention, le Roi en côtoyant le Prince de Parme à une grande distance, s'étoit avancé avec six mille Chevaux vers Aumale. Givry qu'il avoit envoyé à la tête de quelques Maîtres prendre langue, vint lui rapporter que l'Armée Ennemie s'avançoit droit à lui dans la Plaine, & en bon ordre ; apparemment pour le forcer à reculer, & l'entamer dans la retraite. Le Roi assemble son Conseil ; & trouvant qu'il avoit trop & trop peu de monde, comme il disoit, il résolut de faire reprendre à toute cette Cavalerie le chemin d'Ophy, Blangy & Neuf-châtel ; de garder avec lui quatre cents Cavaliers seulement, & cinq cents Arquebusiers aussi à cheval ; & de s'avancer avec cette Troupe dans la Plaine, pour reconnoître exactement l'état & le nombre de l'Armée Ennemie, & en voltigeant autour d'elle en enlever ou défaire quelque Escadron.

Il monta le Côteau d'Aumale avec ses neuf cents Chevaux, & marcha deux lieues sans rien appercevoir ; jusqu'à

En Normandie, sur les confins de Picardie.

1592.

ce que le temps étant devenu fort-clair, d'extrêmement sombre qu'il étoit, il vit revenir une seconde fois Givry, qui lui donna un entier éclaircissement sur tout ce qu'il vouloit sçavoir de cette Armée. Elle étoit si proche, qu'on entendoit les Trompettes & les Tambours : Mais Henry voulut la voir par lui-même. Il en fit une revuë exacte, & trouva qu'elle étoit de dix-sept ou dix-huit mille hommes d'Infanterie, avec une Cavalerie de sept à huit mille hommes, qui marchaient fort-ferrés, la Cavalerie au milieu des Bataillons, & le tout flanqué de Chariots & de Bagages, qui en rendoient l'approche impossible. Il se trouva encore trop fort de monde, vû cette situation de l'Ennemi : Il ne retint que cent Cavaliers en tout avec lui ; & ordonna aux huit cents autres de repasser la Chaussée & le Bourg d'Aumale. Il ordonna encore aux trois cents Chevaux de son Escadron de s'arrêter sur le penchant de la Montagne, pour être à portée de le secourir, s'il arrivoit qu'il en eût besoin ; & aux cinq cents Arquebusiers, qu'il donna à conduire à Lavardin, de se poster dans les fossés, les haies & les rideaux qui bordent l'entrée du Bourg ; d'où ils pouvoient incommoder ceux des Ennemis qui s'avanceroient trop : Et pour lui, non-seulement il attendit l'Armée avec ses cent Chevaux, mais encore il alla au devant.

Nous nous regardâmes tous dans ce moment, étonnés au dernier point d'un parti, où nous ne voyions qu'une témérité qui sembloit livrer la Personne du Roi à une mort assurée. Personne n'osant parler, & ne pouvant se taire, je fus enfin choisi & député au nom de tous, pour représenter au Roi à quoi il s'exposoit, & tâcher de lui faire changer de résolution : ce que j'exécutai, en menageant les termes autant qu'il me fut possible. » Voilà un discours de gens qui » ont peur, me dit ce Prince : je n'eusse jamais attendu ce- » la de vous autres. « Je priai le Roi de ne pas nous faire l'injustice d'avoir cette pensée d'aucun de nous : Je lui dis que la seule chose que nous lui demandions étoit de nous donner tels ordres qu'il lui plairoit, pourvû qu'il se retirât. Ce Prince m'a depuis avoué que sensiblement touché de ces paroles, il se repentit de ce qu'il venoit de me dire. Il me répondit que je ne lui disois rien de notre fidélité, qu'il n'en crut encore davantage : » Mais, ajouta-t'il froidement,

& avec un air qui me fit comprendre qu'il étoit inutile de lui en parler davantage, » croyez aussi que je ne suis pas si » étourdi que vous l'imaginez ; que je crains autant pour » ma peau qu'un autre ; & que je me retirerai si à propos , » qu'il n'arrivera aucun inconvenient. «

Le Prince de Parme ne pouvoit regarder cette manœuvre si hardie que comme un piège qu'on lui tendoit , pour attirer sa Cavalerie en rase campagne ; où elle trouveroit celle du Roi , qu'il supposoit être cachée & supérieure à la sienne. Il se douta même long-temps que toute l'Armée du Roi pouvoit n'être pas fort-loin ; & n'ayant aucun dessein de compromettre la sienne , il ne quittoit point son poste , qui étoit le centre de son Armée , où il étoit monté sur un chariot découvert , sans armes ni bottes , & occupé à donner des ordres pour reprimer l'ardeur du Soldat , qui souffroit impatiemment de voir cent hommes en insulter trente mille. Cependant quand il se fut assuré par le rapport de ses Chevaux-Legers & de ses Carabins , qu'il n'avoit pour le moment que cent Chevaux en tête , & que la Cavalerie , si elle y étoit , ne pouvoit être qu'au-delà du Vallon ; il crut qu'il n'y avoit aucun risque à nous attaquer ; & il le fit si brusquement , & par tant d'endroits , que nous fûmes poussés & rechassés jusqu'au Vallon. C'est en cet endroit que nos Arquebusiers avoient dû se poster. En arrivant , le Roi leur cria , *Charge* ; après nous avoir avertis auparavant de ne point charger : C'étoit afin que les Ennemis soupçonnant en cet endroit une embuscade , s'arrêtassent ; & en effet ils s'arrêtèrent tout court : mais voyant que ce cri n'étoit suivi que de cinquante ou soixante coups que nous tirâmes , ils revinrent avec plus d'opiniâtreté.

Nos Arquebusiers saisis de peur , ou voulant peut-être choisir un terrain plus avantageux , s'étoient retirés beaucoup plus bas que l'endroit qui leur avoit été marqué ; & ils furent la principale cause du malheur qui arriva. Les Escadrons Ennemis encouragés par le peu de résistance qu'ils trouvoient , poussèrent leur pointe ; & nous ne pûmes empêcher qu'ils ne se mêlassent parmi nous. Nous voilà réduits à nous battre contre cette multitude au pistolet , & même à l'épée , & dans un danger que l'on imagine facilement : Il ne pouvoit à mon avis être plus grand ; puisque de

1592.

cent nous étions déjà réduits à quarante. Henry voyant que personne ne venoit lui aider à se tirer de ce mauvais pas, prit le parti de la retraite, presque aussi périlleuse en cette occasion que la défense ; parce que nous avions un Pont à passer, & que ce Pont étoit assez éloigné. Ce Prince se mit avec un sang-froid admirable à la queue de sa Troupe ; & la fit défiler vers le Pont d'Aumale, qu'elle passa sans confusion, par l'ordre qu'il y mit : Il ne passa que le dernier, & tint ferme contre l'Ennemi, jusqu'à ce qu'il n'y eût pas un seul de nous en-deçà du Pont. Il reçut dans ce moment un coup de feu dans les reins : & c'est un insigne bonheur qu'il n'ait reçu que celui-là. Ce coup ne l'empêcha pas de combattre encore au-delà du Pont, en gagnant toujours le Côteau ; où les quatre cens Chevaux qu'il y avoit envoyés firent si bonne contenance, que le Prince de Parme plus persuadé que jamais qu'on cherchoit à l'attirer au combat, défendit aux siens de s'avancer, & les fit tous revenir à Aumale.

Le Roi de son côté gagna Neuf-châtel, où sa blessure l'obligea de se mettre au lit. La consternation qu'elle répandoit sur nos visages cessa, lorsque les Chirurgiens eurent assuré qu'elle n'étoit pas considérable. Il nous fit approcher de son lit, & s'entretint familièrement avec nous des dangers de cette journée : Sur quoi j'observe comme quelque chose de singulier, que de tout ce que nous étions dans la Chambre du Roi, il n'y eut pas deux personnes qui pussent s'accorder (40) sur le récit des circonstances plus particulières de l'Action. Elle se passa en gros de la manière dont je l'ai rapportée : j'en ai supprimé tout ce que j'ai trouvé de douteux. Telle qu'elle est, on peut être sûr qu'il y aura fort peu de Vies de (41) Rois qui en offrent autant. La trop grande

(40) Il n'y a presque point de Combats ni de Batailles, dont on ne puisse en dire autant. Quoiqu'il y ait un assez grand nombre d'Ecrivains, & même contemporains, qui aient traité des actions militaires contenues dans ces Mémoires ; je n'en trouve pas deux qui conviennent parfaitement entr'eux dans ces descriptions. D'Aubigné dans celle de la rencontre d'Aumale, ne parle pas

même de la blessure du Roi, qui est la seule qu'il ait reçue en sa vie. Matthieu, *ibid.* pag. 100. & nos meilleurs Historiens, ne diffèrent qu'en fort peu de chose de nos Mémoires.

(41) » Henry ayant envoyé de-
» mander au Prince de Parme ce qu'il
» lui sembloit de cette retraite ; il
» répondit, qu'en effet elle étoit fort
» belle : mais que pour lui, il ne se
» mertoit jamais en lieu d'où il fut
» contraint

grande prudence du Prince de Parme lui nuisit en cette occasion, & l'empêcha de passer au fil de l'épée tout cet Escadron, c'est-à-dire, de finir la guerre ce jour-là par la mort ou par la prise du Roi: l'un ou l'autre étoit inévitable. Mais il étoit déterminé à ne rien commencer que le Duc de Maïenne ne l'eût joint; n'étant nullement d'humeur à porter seul tous les inconveniens d'une Guerre, dont celui-cy retireroit tous les fruits.

Il ne pouvoit comprendre la cause du retardement de ce Chef de la Ligue. Les soupçons qu'il en conçut lui firent changer tout-d'un-coup la marche de son Armée, & reprendre le chemin de la Somme: Action excusable dans un Etranger, qui se trouve au milieu d'un pays, où il ne fait pas la guerre pour lui-même. Henry qui sans envisager ce qu'il y avoit de glorieux pour lui dans son dernier Combat, l'appelloit simplement, *l'erreur d'Aumale*, & cherchoit à réparer cette erreur si héroïque, ne put se résoudre à laisser retirer tranquillement le Général Espagnol. Il remit à un autre temps la guérison de sa blessure; & remontant à cheval, il ne cessa de le harceler; bien fâché de ne pouvoir en faire davantage: Mais il avoit affaire à un Général rusé, qui, quelque chose qu'il pût faire, ne lui presenta jamais qu'un front d'Infanterie qu'on ne pouvoit ouvrir; & se conduisit avec tant de sagesse, qu'il fut impossible de l'entamer, même dans le passage de la Riviere. Le Roi le quitta enfin à Pontdormy, revint à Neuf-châtel, & alla se faire guérir de sa blessure chez M. de Claire, où je fus reçu comme Ami & comme Parent. Je n'y gardai qu'un Valet de Chambre, un Page & un Laquais: Je renvoyai tout le reste de mon équipage dans mon Quartier devant Rouen.

Le succès du Siege y devenoit douteux de plus en plus. Le Roi reçut à Claire un Courrier par lequel il apprit: Que Villars avoit fait dans une nuit, à la tête de deux cens Piquiers

1592.

Ou, Pont-de-Remy, sur la Somme.

» contraint de se retirer. « *Peref. ibid.*
2. Part.

C'est en cette occasion que Du-Plessis-Mornay écrivit cette belle Lettre au Roi. » Sire, vous avez assez fait Alexandre, il est temps que

» vous soyez Auguste. C'est à nous
» à mourir pour vous, & c'est-là notre gloire: A vous, Sire, de vivre
» pour la France; & j'ose vous dire
» que ce vous est devoir &c. « *Notes sur la Henriade.*

Tome I.

Dd

1592.

& de trois ou quatre cens Hommes-d'armes, une furieuse sortie du côté de Darnetal : Qu'il avoit taillé en pieces les Lansquenets : Qu'il avoit pénétré jusqu'au Quartier du Roi, où il s'étoit emparé de six Pieces de canon, & de toutes les poudres : Qu'ensuite poussant sa pointe, il s'étoit rabbatu sur la Tranchée, qu'il avoit attaquée par les derrières, y avoit tué trois ou quatre cens hommes, & mis le reste en fuite : Enfin, qu'il ne s'étoit retiré qu'après avoir nettoiyé & comblé presque tous les Ouvrages des Asiegeans.

Une Nouvelle si triste rappella incontinent le Roi devant Rouen. Il y fut convaincu que tout le mal n'étoit arrivé que par la faute du Maréchal de Biron : Mais quoiqu'il le jugeât irréparable, & qu'il en fût fort-mauvais gré à ce Commandant, (42) il se donna bien de garde d'en laisser rien paroître. La haine naturelle des Catholiques de son Parti contre les Protestans avoit saisi cette occasion d'insulter au Maréchal de Biron, qui étoit regardé après le Roi comme le principal appui des Huguenots. Les Catholiques disoient hautement, Que le Ciel ne favoriseroit jamais le Parti d'Henry, tant qu'il seroit attaché à l'hérésie : discours bien sensé, après toutes les prosperités dont ce Prince avoit été comblé jusqu'à ce moment : Qu'ils s'exposoient eux-mêmes à la malediction divine, en faisant société avec ce Corps reprouvé. De là leur zèle s'animant, ils en étoient venus jusqu'à projeter d'exhumer tous les Huguenots, qui avoient été enterrés sans distinction avec les Catholiques, & de laisser leurs cadavres en proie aux Corbeaux. Deux choses empêcherent l'exécution de ce dessein, aussi contraire à la Religion même qu'à la nature ; la difficulté de pou-

(42) Rien ne marque mieux combien Henry IV. se croyoit obligé d'avoir d'égards & de complaisance pour le Maréchal de Biron, que ce que dit ce Prince au jeune Châtillon dans une occasion où celui-cy ouvrit un fort-bon avis, mais contraire à celui de ce Maréchal : » Les Oïsons » veulent mener paître les Oies. » Quand vous aurez la barbe blanche, peut-être en sçavez-vous

» quelque chose ; mais à cette heure » je ne trouve pas bon que vous en » parliez si hardiment : Cela n'est » bon qu'à mon Pere que voici, ajoû- » ta Henry, en montrant Biron qui » avoit menacé de se retirer. Il faut, » poursuivit-il, en lui tendant les » bras, que tous tant que nous som- » mes, allions à son École. « *Mat- » thieu, tom. 1. p. 16.*

voir reconnoître tous ces corps ; & la crainte que les Protestans qui composoient les deux tiers de l'Armée, ne crussent leur honneur intéressé à venger sur tous les Catholiques vivans un outrage, que le zèle de la Religion fait marcher avant tous les autres.

Le Roi qui apperçut toutes ces dispositions d'un & d'autre côté, au lieu de blâmer personne, & de laisser paroître un mécontentement qui n'eût fait que donner des forces au déchaînement public, affecta de dire devant tout le monde que le mal n'étoit pas aussi grand qu'on se le figuroit : En effet quelque grand qu'il fût, il s'en falloit bien qu'il parût aussi considérable à ce Prince, que l'eût été une division, qui sans un extrême menagement de sa part, pouvoit lui enlever tous les Catholiques de son Armée, ou à la première occasion en mettre les deux moitiés aux mains l'une contre l'autre. Il étoit bien dur à ce Prince au milieu de tant & de si sensibles chagrins, d'être obligé de les renfermer tous dans son cœur, & de mettre de lâches condescendances en la place d'un commandement absolu : Mais il n'ignoroit pas que le ton d'autorité, qui est en possession d'assujettir tous les hommes, lorsqu'il vient d'un homme connu par ses talens supérieurs, ne peut rien sur des cœurs que la Religion anime & desunit.

Il comprit encore parfaitement qu'il ne lui restoit plus rien à faire, après le malheur causé par une si mauvaise conduite, que de lever le Siege de Rouen ; & il ne s'occupa qu'à en chercher un prétexte plausible, pour ne pas réveiller en ce moment les dissensions publiques. Il n'apprit donc qu'avec beaucoup de joie que le Prince de Parme, renforcé des Troupes du Duc de Maienne & de Sfondrate, revenoit sur ses pas à grandes journées pour lui donner bataille. Cette occasion lui parut favorable pour diminuer la honte de lever le Siege, & pour porter contre l'Ennemi commun la fureur des deux Partis qui déchiroient son Armée.

Pour se donner le temps d'abandonner ses Lignes sans confusion, & de regler l'ordre de sa marche, il envoya Givry se jeter dans Neuf-châtel, qu'il falloit que l'Ennemi emportât avant que d'approcher de Rouen. Cette Place quoi-

Ville dans le
Pays de Caux.

1592.

qu'assez forte ne tint pas à-beaucoup-près aussi long-temps qu'il l'avoit esperé ; & il est assez difficile de dire à qui en fut la faute : Elle fut rejetée toute entiere sur Palecheux , qui moins puissant & plus mal soutenu que Givry (43), quoiqu'ancien Officier & distingué par ses actions & ses blessures , essuya tout l'orage , & fut mis aux arrêts à Dieppe , assez injustement à ce que je crois. Les parens & les amis que la Garnison de Neuf - châtél avoit dans l'Armée de la Ligue , me paroissent être la veritable cause du peu de résistance de cette Place , qui se rendit dès la mi-Mars. Le Roi remedia à ce contre-temps par ses soins & sa diligence : Il retira toutes ses Troupes de devant Rouen , sans recevoir le moindre échec (44) ; & se mettant à leur tête , il s'avança sans perdre de temps du côté par lequel il sçavoit que le Prince de Parme s'approchoit de cette Ville.

Etant arrivé dans une Plaine par où l'Armée Ennemie devoit passer , il l'y attendit ; & dès qu'elle parut , il envoya offrir le Combat au Prince de Parme. Celui-cy parut l'accepter avec joie , quoique interieurement il en fût fort-éloigné : Il craignoit de se compromettre avec un Général tel qu'il connoissoit Henry , & d'exposer au sort d'une Bataille la réputation du plus habile Homme de guerre de l'Europe , qu'une longue suite de belles actions lui avoit acquise parmi ses partisans. Comme il se trouvoit en situation de pouvoir être forcé au combat , il eut recours pour l'éviter à une manœuvre des plus adroites. Il fit avancer ce qu'il connoissoit de meilleures Troupes parmi tous ses Bataillons , & en composa un front de Bataille , derriere lequel il retint , comme sans dessein , toute sa Cavalerie. A la faveur de ce front d'Infanterie ordonné comme il a coûtume de l'être pour une Action , & qui sembloit n'en attendre que le signal , toute cette Cavalerie , le reste des Gens de pied & le Ba-

(43) » Neuf-châtél pouvoit être
» forcé dans une heure , « dit P. Mat-
thieu ; qui néanmoins blâme avec
le Duc de Sully , Givry de l'avoir
rendu avec si peu de résistance.
Tom. 2. pag. 102.

(44) Ce Siege coûta beaucoup de
monde au Roi : On disoit en ce
temps-là qu'il n'y avoit perdu pas

moins de trois mille hommes , & les
Assiegés seulement cent vingt. Le
Comte d'Essex y fit proposer à l'A-
miral de Villars de se battre en duel
avec lui ; & Villars lui fit réponse ,
que sa qualité de Gouverneur de la
Place le lui défendoit. *Voyez la Chron.
Novenn. & Mezerai.*

gage, entrèrent dans les défilés qui servoient d'issuë au Camp des Ennemis; & couverts par des Collines & des Rideaux, dont le Prince de Parme sçut merveilleusement tirer parti, ils se virent bientôt hors de la portée de l'Armée du Roi, où l'on ignoroit tout ce qui se passoit à la queue de ce Camp. Ce front d'Infanterie qui n'avoit que de la surface & point de profondeur, prenant la même route après tous les autres, au bout de vingt-quatre heures tout se trouva éclipse; sans qu'il fût possible, à cause du terrain coupé de détroits & de Gorges de montagnes, de troubler l'Ennemi dans sa retraite, ni d'entamer son Arriere-garde.

Le Prince de Parme se sçut fort-bon gré d'être ainsi arrivé sans la moindre perte jusqu'aux portes de Rouen. Il sçavoit bien qu'il n'y avoit personne assez hardi pour entreprendre de le forcer sous les murs de cette Ville. Son dessein étoit d'y séjourner environ six semaines, qui étoient un temps suffisant pour faire rafraîchir son Armée; ensuite de regagner la Somme par Neuf-châtel, Aumale, Saint-Valery, & Pontdormy: bornant toutes les expéditions de sa Campagne à l'avantage d'avoir mis cette Capitale & les Villes qui tenoient pour la Ligue, en état de n'avoir rien à appréhender de l'Armée du Roi. Henry pénétra les desseins de ce Général; & cessant de s'opiniâtrer à faire tête à une Armée si bien postée, il laissa le Prince de Parme jouir de son triomphe, & lui tendit un autre piège. Il licencia toute son Armée, comme si elle lui fût devenuë inutile, ou qu'il y fût contraint par la nécessité. Il en sépara une partie dans Arques, Dieppe, Gournai, Andely, Gisors, Magny & autres endroits plus éloignés. Une autre partie eut Manre, Meulan & les environs pour ses Quartiers: Il dispersa le reste autour de Pont-de-l'Arche, (45) Evreux, Passy, Vernon, Conches & Breteuil; & vint lui-même se placer à Louviers. L'apparence justifioit cette conduite: il lui eût été impossible de faire subsister long-temps une Armée aussi nombreuse, en la tenant rassemblée: Mais par la disposition de ces Quartiers, sur-tout des derniers où il avoit distribué tout ce qu'il avoit de meilleures Troupes, & moyennant

Saint-Valery, en Picardie.

(45) Toutes ces Villes, ainsi que les endroits cy-dessus nommés, sont || dans la Haute Normandie.

1592.

la promesse qu'il avoit tirée des Officiers de se rendre à Pont-de-l'Arche au premier ordre, il lui étoit facile de réunir toute son Armée en peu de temps; & il comptoit que la sécurité que son éloignement donneroit au Général Espagnol, lui fourniroit quelque moyen de le surprendre, du moins dans sa retraite.

Sur la Seine,
au-dessous de
Rouen.

En effet le Prince de Parme qui craignoit que Rouen environné de tant de Gens de guerre, ne se vît bientôt affamé; & à qui l'on représenta qu'il n'y avoit aucun danger à se mettre au large, fit avancer une partie de ses Troupes vers Pontaudemer: D'Hacqueville (46) lui livra assez lâchement cette Ville; & le Roi parut ne s'en mettre nullement en peine. Il feignit encore d'ignorer que l'Ennemi en vouloit à Caudebec, qui incommodoit fort la Ville de Rouen; & négligeant de donner du secours à La-Garde qui en étoit Gouverneur, il laissa prendre cette Place. Il vit avec un extrême plaisir qu'après ces deux Conquêtes, l'Ennemi attiré par la commodité des Logemens & des Vivres, s'étendit le long de la Seine au-dessous de Rouen aussi loin qu'il put le faire. Ce n'est pas que le Général Espagnol ne soupçonnât quelque dessein secret dans une inaction, dont il avoit toujours trouvé Henry fort-éloigné; & sans doute que s'il avoit été le seul Chef de cette Armée, il ne se seroit pas tant hasardé. Mais il s'en rapporta aux assurances que lui donna son Collegue le Duc de Maïenne, alors retenu malade dans Rouen, qu'il ne pouvoit lui en arriver aucun mal; le supposant mieux informé que lui de la disposition & de l'intérieur du pays.

Le Roi voyant que l'Ennemi sembloit venir de lui-même au-devant de ses desseins, résolut aussi d'en avancer l'exécution. En moins de huit jours il rassembla vingt mille hommes de pied, & huit mille Chevaux, avec lesquels s'avancant sans perdre de temps par Varicarville & Fontaine-le-bourg, il boucha tous les passages entre Rouen & Caudebec; & commença par se venger assez pleinement de la prise de cette Place, & de celle de Pontaudemer, en coupant aux Troupes qui y étoient toute communication avec

(46) N. de Vieuxpont, Sieur d'Hacqueville, fut gagné, dit-on, || par une somme d'argent.

le gros de l'Armée ; ce qui les mettoit à sa discretion. Ensuite il vint en personne , avec dix mille Fantassins & trois mille Cavaliers , attaquer sans délai l'Avant-garde des Ennemis , commandée par le Duc de Guise. L'étonnement où une arrivée si brusque jettâ cette Troupe , lui en rendit la défaite facile : Le Duc de Guise fut forcé dans le premier choc , & obligé de regagner précipitamment le gros des Baraillons ; laissant avec une grande quantité de morts , tout le Bagage qui étoit considérable au pouvoir du Vainqueur.

Le Prince de Parme frappé à cette Nouvelle comme d'un coup de foudre , donna tous ses soins à assurer ses autres Quartiers : ce qu'il fit en logeant le Duc de Guise à Yvetot , & en rapprochant du Camp retranché qu'il occupoit , ses Troupes dispersées. Il eût bien voulu pouvoir les y faire entrer toutes : Mais comme ce Camp étoit trop petit pour les contenir , il leur ordonna du moins de ne point s'en écarter , de garder exactement leurs postes , & de se tenir fort-serrées. Après cette précaution qu'il ne crut pas suffisante ; pour épauler tous ces Logemens répandus autour du Camp , il posta trois mille hommes dans un Bois qui les bornoit : Il fit fortifier & border de Retranchemens ce Bois , avec une ligne de communication qui le joignoit avec le Camp. La dernière démarche du Roi l'avoit rendu extrêmement redoutable au Prince de Parme : mais celui-ci crut lui échapper avec beaucoup de prévoyance , & moyennant une grande attention à se porter par-tout où sa présence seroit nécessaire. Il se trompa encore. Dès le lendemain le Roi donna ordre au Baron de Biron d'attaquer le Bois avec huit mille hommes d'Infanterie , Anglois , Hollandois & Allemands en nombre égal , pour les animer par l'émulation ; & les fit soutenir par six cens Cavaliers armés de toutes pièces. L'attaque dura trois heures , au bout desquelles le Bois fut emporté. Ceux qui le défendoient se voyant forcés , gagnèrent en désordre le Camp fortifié , ayant perdu plus de huit cens des leurs. Leur fuite mit à découvert la plus grande partie des Logemens , surtout celui d'Yvetot , où le Prince de Parme avoit cru renfermer comme en un lieu d'asyle le Duc de Guise , avec

1592.

cette même Avant-garde qui avoit déjà été si fort malmenée.

Henry comme s'il en eût voulu personnellement au Duc de Guise, se hâta d'aller reconnoître le Quartier d'Yvetot; & jugeant aux cris de boute-selle & d'alarme qu'il y entendit, qu'on n'y étoit pas bien rassuré, il fondit sur ce Quartier avec quatre cens Mousquetaires ou Piquiers & mille Fantassins, armés d'hallebardes & de pistolets; l'attaquant par plusieurs côtés à la fois. Le Prince de Parme qui ne s'étoit point attendu à des exécutions si rapides, vit le moment où toute son Avant-garde alloit être passée au fil de l'épée; & ne prenant plus conseil que de la nécessité, il y accourut lui-même, & soutint avec vigueur l'effort de nos armes, jusqu'à ce que les Troupes de tout ce Quartier eussent gagné le Camp retranché. Il y perdit sept ou huit cens hommes, presque tous soldats. Le plus grand malheur fut que dans le temps qu'il payoit ainsi de sa personne, en homme qui sçait aussibien se battre que commander, il reçut dans le bras un coup fort-dangereux. (47)

La

(47) Le peu de fond qu'on doit faire sur la justesse des détails militaires que nous font les Historiens, paroît sur-tout en celui-ci, dans lequel je remarque une infinité de contradictions entr'eux sur les Campemens, le nombre & la date des Rencontres. L'Auteur de ces Memoires rapporte toutes ces expéditions d'une manière si serrée, qu'il semble ne donner que trois ou quatre jours à des exécutions, qui n'ont pu se faire, & ne se sont faites qu'en trois semaines. On peut le justifier en ce qu'il n'a voulu que donner une simple idée de cette Campagne. D'Aubigné, soit qu'il ait ignoré les faits, ou qu'il n'ait pas eu dessein de les particulariser, donne lieu à la même méprise que nos Memoires. Tome 3. liv. 3. chap. 15. C'est dans De-Thou, Davila, Matthieu, Cayet, & les Memoires de la Ligue, sur l'année 1592, qu'il faut les chercher: quoique, comme je viens de le dire, leur narration differe en une infini-

té de choses. Selon les Memoires de la Ligue, auxquels j'ajouterois le plus de foi, le Roi défit le Duc de Guise le 28 Avril, & un autre Corps de troupes, le premier Mai; attaqua les Retranchemens devant le Camp fortifié, le cinq; & commença le dix dès cinq heures du matin, la grande attaque où le Duc de Parme fut blessé. Tom. 5, M. De-Thou veut que ce soit à la prise de Caudebec que le Prince de Parme ait reçu cette blessure, & ne lui fait passer la Seine que le 22 Mai. Liv. 103. Cayet est du même sentiment, tom. 2. liv. 4. pag. 28. & suiv. Matthieu reproche à Henry IV. de n'avoir pas fait le Duc de Maienne prisonnier au choc d'Yvetot; & avec aussi peu de fondement, d'avoir évité une Bataille décisive, page 109. Quelques autres taxent de plus grande faute encore, d'avoir ignoré les préparatifs que faisoit le Duc de Parme pour passer la Riviere, & de n'avoir sçu l'empêcher.

(48) M.

La nuit étoit arrivée pendant cette Action. Le Roi au lieu de songer à se reposer après une journée si bien remplie, l'employa toute entière à se préparer de plus grands avantages. Jugeant donc que l'Armée Ennemie, nombreuse à la vérité & couverte de Retranchemens, mais déjà effrayée & à demi-vaincue, étoit si serrée dans son Camp, que le nombre lui nuisoit plus qu'il ne pouvoit lui servir; il ne balançoit pas à entreprendre de l'y forcer. Cette promptitude avec laquelle agissoit ce Prince, étoit en lui outre l'effet de la nature, le fruit de la lecture, & en particulier des Vies de Cesar & de Scipion, qu'il étudioit de préférence à tous les Conquérans de l'Antiquité. Il fait avancer toute la nuit six Pièces de canon, qu'il pointe sur le Retranchement du Camp, afin qu'au point du jour on puisse s'en servir. Il visite son Armée, & y tient tout en état, pour qu'elle se trouve à cette heure rassemblée à la même place, & en ordre de Bataille. Ses ordres s'exécutent de point en point; & les succès précédens donnent à toutes ses paroles une autorité qui rend dociles les plus mutins.

Ici je ne puis refuser toutes mes louanges au Prince de Parme pour une action, qui ne sçauroit à mon sens être jamais assez admirée. Son Camp étoit entre Rouen & Caudebec, à quelque distance de la Seine, sur laquelle il n'y a aucun Pont dans tout cet intervalle: Le lendemain matin il ne se trouva plus rien dans ce Camp. Toutes ces Troupes, qui y étoient pour ainsi dire entassées les unes sur les autres; celles qui étoient dans Caudebec; & généralement tout ce qu'il avoit de Gens de guerre répandus aux environs, se trouva transporté au-delà de la Rivière. Est-ce une fable ou une illusion? A peine le Roi & toute son Armée pouvoient-ils en croire leurs yeux.

Le Prince de Parme avoit pressenti la résolution du Roi de l'attaquer le lendemain dans son Camp; & il ne doutoit nullement, après tout ce qui venoit de se passer dans la journée, qu'il n'y fût forcé, & toute son Armée livrée à la merci du Victorieux. Vuë inutile, & seulement desespérante pour tout autre, à qui la prudence n'auroit pas ménagé de longue-main quelque ressource. Mais quelque chose que

1592.

lui eût dit le Duc de Maïenne, il ne se livra pas si bien à cette sécurité qu'on vouloit lui donner, qu'il ne prît des mesures pour se tirer d'un mauvais pas, s'il arrivoit qu'il s'y trouvât engagé quelque jour dans un Pays d'aussi peu de ressource que les bords de la Seine au-dessous de Rouen : Ces mesures avoient été d'amasser secrettement aux environs de Caudebec tout ce qu'il put trouver de Bateaux. C'est à cette précaution, dont si peu de Généraux auroient été capables, que le Prince de Parme dut le salut de ses Troupes, la conservation de sa gloire, de sa réputation, & peut-être de sa vie. Il fit remonter toute la nuit la Rivière à ces Bateaux ; & malgré la confusion de son Camp, & sa blessure, il donna de si bons ordres, que la nuit même il en fut construit un Pont, sur lequel il fit passer avant le jour toute son Armée & le Bagage. C'est de quoi l'on fut plus particulièrement informé le lendemain dans Caudebec, qui se rendit aux premières approches. Un grand Homme de guerre est celui qu'on voit se comporter dans le Combat, comme s'il étoit persuadé de vaincre, & prévoir tout avant l'Action, comme s'il étoit assuré d'être vaincu.

Il n'y eût de la part du Roi que le seul premier moment donné à la surprise : Tous les autres furent employés à prendre de promptes mesures, pour enlever au Général Espagnol une partie des fruits de son adresse. Après que ce Prince se fut assuré d'y pouvoir réussir, il tint le Conseil de Guerre ; & y proposa de mener toute l'Armée passer la Rivière à Pont-de-l'Arche, ou à Vernon, & de s'attacher sans perdre de temps à poursuivre les Ennemis. Quelques-uns de nous, en fort-petit nombre à la vérité, appuyèrent ce sentiment comme il meritoit de l'être : S'il avoit été suivi, peut-être que cette Campagne auroit été la dernière de la Guerre. Mais on diroit que le Prince de Parme, après avoir fait plus qu'il paroïssoit ne pouvoir faire humainement, avoit obligé la Fortune à se mettre de la partie. Sur la proposition de faire prendre à l'Armée la route de Pont-de-l'Arche, il se fit un cri dans le Conseil, & une espece de soulèvement général, comme si le Roi eût proposé la chose du monde la plus déraisonnable. Les Catholiques, les Protestans, les Etrangers, tous sembloient chercher à

J'envis des difficultés à opposer. On s'écria, que l'Armée du Prince de Parme étant en pays uni, pouvoit arriver aux Portes de Paris (48) dans quatre ou cinq jours; au-lieu qu'il s'en passeroit du moins autant, avant que nous pussions seulement avoir gagné Pont-de-l'Arche. On représenta que tout ce trajet étant coupé de Forêts, de Montagnes, de gorges & de défilés, l'Armée ne pourroit arriver au rendez-vous que par petits pelotons; & que quand même elle seroit à temps de joindre celle de la Ligue, la fatigue d'une course si pénible lui ôteroit les moyens de l'attaquer. Enfin il ne tint pas à toute cette multitude qu'on ne regardât comme ridicule & chimerique une idée aussi sensée.

Le Roi plus irrité de l'intention de ceux qui lui parloient de la sorte que de leurs discours mêmes, ne put s'empêcher de repliquer avec quelque aigreur, que tous ces obstacles n'étoient insurmontables que pour ceux à qui le découragement & la crainte du travail les faisoit paroître tels. Il fit voir clairement: Qu'on pouvoit être dans deux jours à Pont-de-l'Arche, & à Vernon dans quatre: Qu'en attendant, on pouvoit toujours détacher quatre ou cinq cens Chevaux, pour retarder le Prince de Parme dans sa marche: Qu'il seroit assez arrêté d'ailleurs par quantité d'obstacles qu'il rencontreroit, ne fût-ce qu'au passage de la Rivière d'Eure; Louviers, Passy, Maintenon, Nogent-le-Roi & Chartres étant capables de l'obliger à prendre un long détour: Qu'il n'y avoit de Pont ouvert aux Ennemis que ceux d'Aquigny, de Cocherel, de Serisy & deux ou trois autres, qui les éloigneroient de leur route: Qu'il n'étoit pas même impossible de faire rompre ou brûler une partie de ces Ponts, avant que les Ennemis y fussent arrivés.

Ces raisons rendoient la chose non pas simplement plausible, mais palpable: Et en refusant de s'y rendre, on peut avancer que tous les Officiers Généraux résistoient à la raison avec pleine connoissance. Sur quoi il vient naturellement deux choses à l'esprit: La première, comment il a

(48) M. De-Thou convient que le Roi pouvoit arrêter cette Armée, en envoyant de la Cavalerie lui fermer le passage à Pont-de-l'Arche.

|| C'est bien injustement, comme on le voit ici, qu'on veut mettre cette faute sur le compte de Henry IV.

1592.

pu arriver qu'un Prince, qui ne se servit pour toutes ses Expéditions que de Troupes mercenaires, ramassées çà & là, de Pays, de Mœurs, de Religions & d'intérêts differens, souvent en petit nombre, & toujours prêtes à se mutiner, ait pu exécuter ce qu'on voit dans son Histoire : La seconde, jusqu'où ce même Prince seroit allé, si au-lieu de ces Troupes, il avoit eu à ses ordres un nombre considerable de soldats dociles, unis, disciplinés, constamment attachés à sa personne, & prêts à se sacrifier pour lui ; tels en un mot, que les avoient ces Conquérens qu'on a si fort exaltés. Si l'on ne fait pas cette réflexion toutes les fois qu'elle se presente, c'est qu'il faudroit la faire à chaque page : Et d'ailleurs personne n'ignore que l'on jugeroit bien mal du mérite & des talens par le succès, si l'on ne jugeoit en même temps du succès par les obstacles.

On a de la peine à concevoir la raison de l'opiniâtreté invincible que temoignerent en cette occasion les Officiers Généraux de l'Armée du Roi, à résister à un avis si sage. Il ne faut point la chercher ailleurs que dans cette même disposition des esprits que je viens de marquer. Si l'on excepte un petit nombre de Protestans François, dont la fidelité étoit à l'épreuve, & tout-au-plus les Troupes Angloises qui sembloient agir de bonne foi ; tout le reste de l'Armée du Roi, Réformés, Catholiques & Etrangers, le servoient sans affection, souvent à regret ; & souhaitoient peut-être plus qu'ils ne craignoient de lui voir souffrir quelque perte considerable. Malgré cette mauvaise disposition à l'égard de leur Chef, il y avoit des occasions où toutes ces personnes se trouvoient comme forcées de le seconder, & de faire leur devoir : Telles avoient été l'attaque du Duc de Guise, l'Escarmouche du Bois, & le Combat qui la suivit : telle auroit été l'attaque du Camp du Prince de Parme, s'il nous y avoit attendus : Parce que dans ces momens, la rapidité de toutes les Opérations que le Roi sçavoit enchaîner les unes aux autres, ne laissoit ni à leur courage une fois échauffé le temps de se refroidir, ni à leur esprit celui de revenir à sa premiere façon de penser : Outre que la conduite d'un petit nombre de braves gens est seule capable de porter par-tout l'émula-

tion , & d'entraîner toute une Armée , quand une fois elle a les armes à la main. Mais aussi cet étourdissement & cette chaleur une fois passés , les premières idées se réveilloient plus fortement ; & elles étoient d'autant plus capables de gâter tous ces esprits , qu'elles leur faisoient sentir qu'ils venoient de faire en ce moment tout le contraire de ce qu'ils auroient voulu faire.

Cette mauvaise réflexion occupoit malheureusement les Chefs de l'Armée Royale , lorsque le Roi y mit en avant de poursuivre le Prince de Parme. Les Catholiques qui avoient déclaré publiquement il y avoit fort-peu de temps , que si le Roi après un certain terme qu'on lui prescrivait , n'abjurait pas le Calvinisme , ils étoient résolus de retirer les secours qu'ils lui donnoient , & de se réunir avec le reste de la France pour y établir un Roi de leur Religion ; les Catholiques , dis-je , n'avoient garde de goûter un avis , qui en rendant le Roi maître de ses Ennemis , le mettoit conséquemment en état de leur donner à eux-mêmes la loi , au - lieu de la recevoir d'eux.

Les Huguenots qui craignoient d'autant plus ce changement de Religion , que les Catholiques s'attachoient à en faire valoir la nécessité , prenoient ombrage de tout ; & se regardoient toujours comme étant sur le point d'être sacrifiés , tant que le Roi ne leur sacrifieroit pas lui-même l'intérêt qui lui faisoit rechercher les Catholiques. Dans la crainte qu'en exterminant la Ligue ils n'eussent travaillé pour les Catholiques contre eux-mêmes , ils s'accommodoient mieux d'un état , qui en laissant du moins la balance égale , les rendoit nécessaires : Et s'il falloit qu'un jour le Roi fût enlevé à leur Religion , ils vouloient que cela n'arrivât du-moins , qu'après qu'ils auroient pris de justes mesures pour se faire craindre & des Catholiques , & de celui qu'ils se feroient donné pour Maître. Ces précautions étoient de se faire ceder un si grand nombre de Villes , d'obtenir des Edits si favorables , & de prendre tant d'autres assurances , que le Roi tout Catholique qu'il eût été , trouvât sa politique & son intérêt à les ménager. C'est vers ce but que le Duc de Bouillon , principal moteur des démarches du Parti , di-

1592.

rigeoit toutes ses vuës , & à quoi il faisoit servir les cinq ou six cens Reîtres dont il dispoſoit. On les voyoit au moindre ſujet de mécontentement , ou pluſtôt au premier caprice , éclater en murmures , & menacer , comme ils firent alors , de repaſſer en Allemagne. Le Roi ayant à ſe comporter de maniere qu'il contentât également des Partis ſi oppoſés , étoit très-embarrasſé à étouffer toutes ces ſemences de diviſion. Il auroit voulu ne jamais en venir à une rupture ouverte , ou tout-au-moins ne franchir ce pas , que quand il en auroit écarté tout le danger. Cet embarras le réduiſoit à des condeſcendances & à des menagemens très-préjudiciables à l'état de ſes affaires.

Il n'y a point de labyrinthe pareil à cette complication d'interêts , qui diviſoit les differens Partis dont étoit compoſée l'Armée du Roi : je n'en ai encore touché que la moindre partie. Les Catholiques , outre leur objet commun , avoient chacun leur intérêt particulier , qui étoit de faire acheter fort-cher à Henry leur ſervice perſonnel : Et il ne falloit pas croire que ſans cette ſatisfaction ils acheminaſſent les choſes à une concluſion générale. L'intérêt des Calviniſtes François n'étoit pas non-plus en tout le même que celui des Réformés Etrangers. Il y avoit des momens où les Anglois , les ſeuls qui ſe tinſſent unis , convenoient entr'eux que dans tous les dangers qu'ils couroient , ils ſe piquoient d'une généroſité , qui de quelque maniere que les choſes tournasſent , ne pouvoit jamais leur rien produire. En ces momens ils ſe regardoient comme des inſenſés , qui s'immolent en pure perte pour ſervir des paſſions étrangères , & demandoient à ſe retirer , comme ils firent en cette occaſion , où ils refuſerent nettement de s'engager au-delà de la Seine , ne trouvant ni ſûreté ni reſſource dans un Pays trop éloigné de la Mer : Pour les aigrir davantage , & pour fortifier leurs défiances , les Catholiques faiſiſſoient ces momens , pour leur faire regarder l'abjuration du Roi comme un point neceſſaire.

A l'égard des autres Etrangers qui n'agiſſoient qu'autant qu'ils étoient payés ; D'O & ces mêmes Catholiques avoient un ſecret également court & infaillible , & ils ſ'en ſervoient fréquemment ; c'étoit de faire que

1592.

le Roi manquât d'argent. Quand on demanda aux Suisses & aux Reîtres s'ils n'étoient pas disposés à poursuivre le Prince de Parme, ils ne répondirent qu'en demandant leur paye, & en protestant que si on ne la leur délieroit pas à l'heure même, ils ne passeroient la Rivière que pour retourner chez eux, ou s'engager avec la Ligue.

Il n'y avoit pas jusqu'aux Espagnols, ennemis si déclarés du Roi, qui ne fissent aussi leur brigue, & ne se mêlassent des affaires de ce Prince. Ils lui firent proposer dans ce même temps non-seulement de retirer leurs Troupes, mais encore de les lui prêter contre la Ligue même, en un mot de lui mettre la Couronne sur la tête, pourvu qu'il consentît à leur céder à perpétuité la Bourgogne & la Bretagne. Pour aider au Roi à vaincre les scrupules qu'il eût pu avoir sur une pareille libéralité, ils lui rappelloient l'exemple de François I. qui leur avoit abandonné, disoient-ils, dans un cas bien moins pressant (49) la Souveraineté de la Flandre & de l'Artois; & celui de Henry II. qui avoit cédé à l'Espagne plus de Villes (50) qu'il n'y en a dans ces deux Provinces. Le Roi avoit tout lieu de croire qu'une Négociation si fort à contre-temps, étoit une finesse Espagnole dans le goût de celle d'Hagenau, qui ne tendoit qu'à brouiller davantage les cartes, & à le rendre suspect aux Catholiques & aux Protestans tout ensemble: Mais quand elle auroit été fort-sincere, il avoit une raison incomparablement plus forte de ne s'y pas prêter; c'étoit un fond de haine implacable contre l'Espagne & la Maison d'Autriche.

Enfin la Ligue elle-même entroit pour quelque chose

(49) Par le Traité passé pendant la prison de ce Prince à Madrid, le 25 Février 1526. François I. y renonçoit de plus aux Duchés de Bourgogne & de Milan, au Royaume de Naples &c: Mais ce Traité fut déclaré nul par les Etats du Royaume, assemblés à Cognac.

(50) Par le Traité de Câteau-Cambresis en Janvier 1559, après la

Bataille de Saint-Quentin. Pour les trois seules Villes de Ham, le Câteau, & Saint-Quentin, la France rendoit à l'Espagne & à ses Alliés plus de cent cinquante Places fortifiées. La jalousie du Connétable de Montmorency contre le Duc de Guise, & l'envie de sortir de prison, lui firent conclure ce Traité, dont tout le Royaume murmura.

1592.

dans les résolutions qui se prenoient dans le Conseil du Roi. Villeroi, Jeannin, Zamet & quelques autres firent offrir de la part de la Ligue à Henry, de le placer sur le trône moyennant certaines conditions. Il est difficile de décider quel étoit le motif de cette démarche; dégoût de la hauteur & du faste des Espagnols; artifice pour en obtenir de nouveaux secours; ou dessein d'aliéner du Roi les Huguenots. La seule marque à laquelle on puisse conjecturer qu'ils agissoient sincèrement, est la dureté des conditions qu'ils proposoient. J'aurai bientôt occasion de m'étendre sur ce projet.

Le moindre effet de ce cahos de vuës & d'intérêts, étoit de répandre sur les affaires une obscurité impénétrable, & dans les Esprits la défiance & la jalousie: Et il est étonnant qu'après cela les Catholiques & les Protestans aient pu vivre ensemble dans le même Camp, sans exposer le Roi à les voir à chaque instant en venir aux mains, & s'égorger les uns les autres. Ceux qui cherchent dans un Prince ce que l'on appelle de la Politique, trouveront ici une ample matière de louer la prudence du Roi à tenir unies tant de choses inaliabiles, & son discernement à pénétrer ceux qui agissoient de bonne foi avec lui: Car un dernier trait qu'il ne faut pas oublier, c'est que tant de mouvemens secrets laissoient voir un dehors tranquille & uniforme. Le faux prenoit toutes les marques du vrai; & l'Ennemi se couvroit du masque de l'Ami. Tel qui paroissoit le plus affectionné au Roi, ou le trahissoit, ou ne travailloit que pour soi.

Il seroit inutile de dissimuler que le Maréchal de Biron joua souvent ce rôle. Soit dépit du refus du Gouvernement de Rouen, soit envie de perpetuer la guerre (51), soit temperament, il ne cherchoit qu'à jeter par-tout la confusion & la division. Jamais on ne le vit se ranger de l'avis commun, ni se rendre à la volonté du Roi. Il contredisoit sans cesse ou pour le plaisir de contredire,

ou

(51) » Quoi donc, maraud! nous
» veux-tu envoyer planter des choux
» à Biron? dit ce Maréchal à son

|| fils, qui lui proposoit un expedient
|| de finir tout-d'un-coup la guerre,
|| *Peref. 2. Part. ibid.*

(52) Son

ou pour celui de forcer tout le monde à embrasser son opinion. Dans le Conseil à l'occasion duquel je suis entré dans tout ce détail, son sentiment ne fut ni de poursuivre les Ennemis, ni de s'arrêter en Normandie; il imagina qu'on devoit prendre les devans pour aller attendre le Prince de Parme sur les frontieres de Picardie, par où il falloit qu'il repassât en s'en retournant en Flandre: Projet singulierement chimerique, qui fut aussitôt applaudi par les Protestans soumis à toutes les volontés de ce Maréchal.

Le Roi vit bien qu'il ne feroit que des efforts inutiles pour retenir à sa suite des Troupes si mal-intentionnées. La Campagne avançoit vers sa fin: Un Siege aussi long & aussi rude que celui de Rouen faisoit soupirer le soldat après le repos; ce Prince ne voulut pas le lui refuser. Il suivit la maxime, Qu'un Prince doit se faire sçavoir gré de tout ce qu'il fait, même de ce qu'il fait malgré lui: Il parla aux Étrangers qui vouloient s'en retourner chez eux, & leur en donna la permission. Il leur distribua tout ce qu'il avoit d'argent, quoiqu'il en manquât lui-même pour ses besoins les plus essentiels: & s'il ne les satisfit pas entierement à cet égard, ils eurent tout sujet d'être contens de la maniere noble & distinguée avec laquelle il loua leurs services, & les remercia. Comme il laissoit la Normandie tranquille, & toute entiere sous son obéissance, à l'exception de Rouen & d'un fort-petit nombre d'autres Villes; & qu'il n'y avoit pas lieu de craindre que l'Armée de la Ligue s'en approchât de long-temps; il donna la même liberté de se retirer en leurs maisons à tous les Officiers de son Armée, soit Catholiques, soit Protestans. Pour mettre le Maréchal de Biron dans la necessité de ne pas l'abandonner avec ses Protestans, auxquels il vit qu'il alloit être réduit après cette permission, il déclara qu'il s'en tenoit à son avis, & que dans peu de jours il prendroit le chemin de la Picardie: Non qu'il entrât dans les vuës du Maréchal, mais parce que ne s'étant encore montré ni dans cette Province, ni dans celle de Champagne, il crut devoir s'y faire connoître, & s'en attirer l'affection. Un motif

1592.

plus secret (52) favorisoit & fortifioit encore cette résolution ; & Biron qui connoissoit & flatoit les foibleffes du Roi , en faisoit sa meilleure raison.

(52) Son amour pour Mademoiselle d'Estrées. » Il se déroboit quelquefois de son Armée pour l'aller voir. Un jour même il se déguisa

» en payfan , passa au travers des Gardes Ennemies , & arriva chez elle , non sans courir risque d'être pris. « *Notes sur la Henriade.*

Fin du quatrieme Livre.





MEMOIRES

DE

SULLY.

LIVRE CINQUIEME.



ENDANT que le Roi prenoit avec un petit nombre de Protestans le chemin de Picardie, le Prince de Parme ne perdoit pas un instant pour regagner Paris ; d'où il passa sans aucune difficulté en Flandre, peu satisfait de sa Campagne, mécontent au dernier point de la Ligue & de ses Chefs, & fort chagrin d'une blessure, dont il sentit qu'il ne guériroit jamais.

C'est dans les Histoires générales & particulières, qu'il faut chercher le détail de tout ce qui s'est fait pendant cette année & la précédente, dans les differens endroits du Royaume. L'attaque de Saint-Denis (1) où le Chevalier d'Aumale perdit la vie ; la prise de Stenay & de Dun, en

1592.

(1) Claude de Lorraine, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jerusalem, ayant surpris cette Ville à la tête d'un Corps de Troupes de la

Ligue, De-Vic accourut, & rechauffa ces Troupes : Le Chevalier d'Aumale fut tué dans cette rencontre,

1592.

Lorraine ; la défaite du Sieur d'Amblise , avec les autres faits d'Armes du Duc de Bouillon (2), soit avant, soit après son mariage ; la perte de la Bataille (3) de Craon ; la défaite du Sieur de La-Guerche ; & le Blocus de Poitiers, sont les principaux faits: Et l'on pourroit y en joindre une infinité d'autres qui se passèrent en Provence , Dauphiné & Poitou. On pourra trouver encore que depuis le départ du Prince de Parme jusqu'aux Négociations qui précéderent le Couronnement du Roi , il s'est passé plusieurs choses dignes de remarque. J'ai justifié plus haut mon silence à tous ces égards. D'ailleurs j'use de la liberté qu'on a de ne spécifier dans des Memoires que les choses dont on a été le plus frappé : Telles sont celles qui regardent M. le Comte de Soissons, & le Duc d'Epéron, sur lesquelles la narration des faits qu'on vient de lire ne m'a pas permis de m'entendre.

Pour avoir abandonné le Parti du Roi, & s'être brouillé avec lui en Bearn, comme on l'a vu plus haut, M. le Comte (4) de Soissons n'avoit pas perdu l'esperance d'épouser Madame sa sœur, dont il possédoit toujours la tendresse. La mort d'Henry III. auquel il s'étoit attaché en dernier lieu, l'avoit laissé dans l'Armée du Roi, qu'il servoit comme bien d'autres sans affection, & jusqu'à ce qu'il se fût mis en tête quelque nouveau projet, ou qu'il se présentât quelque occasion favorable à son amour. Il crut qu'elle lui étoit of-

(2) Le Duc de Bouillon prit Ste-nay le propre jour de ses noces. Africain d'Anglure-d'Amblise, Général des Troupes Lorraines, étant venu attaquer Beaumont-en-Argonne, Ville à trois lieues de Sedan, que le Duc de Bouillon avoit prise sur le Duc de Lorraine; Bouillon défit les Troupes de Lorraine sous les murs de cette Place; & d'Amblise y fut tué.

(3) Cette Bataille fut donnée devant la Ville de Craon en Anjou, que les Troupes Royalistes étoient venu assiéger. Elles étoient composées de François, Anglois & Lansquenets, au nombre d'environ sept à huit mille hommes, commandés par Messieurs le Duc de Montpensier & Prince de Conty, le Duc de

Damville &c. qui furent défaits par le Duc de Mercœur, à la tête des Troupes Ligueuses & Espagnoles. Dans le même temps, George de Villequier, Vicomte de La-Guerche, voulant passer la Vienne, Riviere en Poitou, fut défait à la tête d'un petit Corps de Troupes de la Ligue; & lui-même se noya en passant cette Riviere. Voyez le détail du Blocus de Poitiers, & les différentes rencontres devant cette Ville dans *d'Aubigné, tom. 3. liv. 3. chap. 11*. Consultez aussi sur toutes ces expéditions les Historiens déjà cités.

(4) Charles de Bourbon, fils de Louis I. Prince de Condé, tué à Jarnac, & de François d'Orléans-Longueville: Il mourut en 1612.

ferte dans le Siege de Rouen : entreprise trop importante à son avis , pour que le Roi pût s'occuper d'autre chose. Il feignit un voyage à Nogent ; & se déroband du Camp , il passa secrettement & avec la dernière diligence en Bearn , pour y accomplir son mariage à l'insçu de Henry : Mais il étoit un de ceux dont le Roi observoit jusqu'aux moindres actions. Ce Prince pénétra l'intention de M. le Comte , & y mit si bon ordre , qu'à son arrivée en Bearn le Comte trouva bien à la verité Madame Catherine dans les dispositions les plus favorables à son égard ; quelques-uns ont dit que c'étoit elle-même qui l'avoit sollicité à faire ce voyage : Mais il n'en fut pas de même du Conseil que le Roi avoit établi en cette Province pour la conduire en son absence. Le Sieur de Pangeas qui le conduisoit , lui tint tête ; montra les ordres qu'il avoit reçus du Roi ; souleva tout le pays contre lui ; enfin l'obligea de repasser en France avec la honte d'un éclat inutile : dont M. le Comte ne put tirer d'autre vengeance sur Pangeas , qu'en le faisant tomber du haut d'un escalier , un jour qu'il se rencontra avec lui chez le Roi à Pontoise.

1592.

N. de Par-
daillan de Pan-
geas ou Pan-
geac.

Le caractère du Comte de Soissons se connoît facilement par tous ces traits. Pour achever de le montrer tel qu'il étoit ; jamais il n'y a eu d'ambition plus démesurée , ni plus aveugle : Tous les evenemens lui paroissoient autant de degrés pour parvenir à ses fins ; & le jettoient dans de nouvelles routes , qui l'en éloignoient d'autant plus qu'il prétendoit s'en approcher. Il ne connut jamais bien lui-même quel étoit son objet. Inquiet , chagrin , jaloux ; son ambition se nourrissoit de tout , & ne profitoit de rien. La Nature ne l'avoit pas fait pour sympathiser avec le Roi : Ils ne se ressembloient en rien , ni par l'humeur , ni par les manieres. Le Roi étoit un Prince franc & ouvert : le Comte de Soissons joignoit à un esprit naturellement froid & peu prévenant , un flegme affecté , & un art de tout ce que la dissimulation a de plus mauvais. Il cherchoit dans un sérieux concerté un air de grandeur qui pût imposer. Il s'étudioit à ne point être connu ; & prenoit pour respect le visage glacé que la fausse gravité impose. Le faste & l'appareil étoient tout-à-fait de son goût : En un mot , l'ambition avoit pris possession

1592.

de son cœur ; & sa conduite extérieure n'étoit que cérémonial & formalité : Et une raison de l'antipathie que le Roi conçut pour lui, & qu'il ne put jamais vaincre, c'est peut-être que ce caractère approche infiniment de celui de la Nation Espagnole.

A l'égard du Duc d'Epéron (5), l'ambition ne composoit pas seule le fond de son cœur : il y entroit un orgueil indomtable, une fierté, ou pour mieux dire une ferocité naturelle, qu'on sentoit dès le premier instant. L'ambition se sert, dit-on, de toutes sortes de voies pour arriver à son but : Sur ce pied, d'Epéron n'auroit point été un ambitieux : il ne connoissoit qu'une marche, la hauteur avec laquelle il prétendoit tout emporter : En un mot, l'ambition n'étoit en lui qu'amour naturel de l'indépendance, inspiré par la dureté de cœur, la Misanthropie, & une présomption qui le faisoit paroître à lui-même au-dessus des égards & des récompenses. Il haïssoit le Roi, parcequ'il haïssoit tout le monde ; & sans doute qu'il y avoit bien des momens où il ne s'accommodoit pas trop avec lui-même. Une desobéissance conti-

(5) Jean-Louis de Nogaret de La-Vallette, Duc d'Epéron, Colonel Général de France, Gouverneur de Guyenne, Metz & Pays Messin. Il mourut en 1642, âgé de quatre-vingt-huit ans ; & comme le remarque l'Auteur de sa Vie, le plus ancien Duc & Pair de France, le plus ancien Officier de la Couronne, le plus ancien Général d'Armée, le plus ancien Gouverneur de Province, le plus ancien Chevalier de l'Ordre, le plus ancien Conseiller d'Etat, & presque le plus ancien homme de Condition de son temps : On l'appelloit la Garderobe du Roi, à cause du grand nombre de Charges qu'il avoit dans la Maison de ce Prince. Il y a une fort belle réponse de lui à Henry IV. qui lui reprocha un jour en colere qu'il ne l'aimoit point : « Le Duc d'Epéron, dit son Historien, rien, sans s'étonner de la colere du Roi, lui répartit avec froideur, mais avec gravité : Sire, Votre Majesté n'a point de plus fidelle Serviteur que moi dans le Royaume ; j'aimerois mieux mourir que de

» manquer à la moindre partie de
» mon devoir. Mais, Sire, pour ce
» qui est de l'amitié, Votre Majesté
» sçait bien qu'elle ne s'acquiert que
» par l'amitié. Le Roi qui sçavoit
» également estimer les grandes ac-
» tions & les paroles de cette nature,
» convertit toute son indignation en
» estime « &c. *Vie du Duc d'Epéron*,
pag. 225. Le portrait qu'en fait ici
M. le Duc de Sully est un peu chargé : Il seroit pourtant bien difficile de détruire aucune de ses raisons. Tous les Historiens conviennent avec lui sur l'ambition démesurée du Duc d'Epéron ; & ses intelligences avec l'Espagne sont prouvées par plusieurs des Lettres du Cardinal d'Osset. A l'égard de son extraction : « *Patrem*, dit Busbeq, *habuit bella*
» *egregium, Avum Tabellionem sive No-*
» *tarium.* « *Epist.* 17. Selon le Pere D. Vaissette au contraire, il descendoit de Guillaume de Nogaret, fameux par ses démêlés avec le Pape, sous le regne de Philippe le Bel. Consultez nos Généalogistes.

nuelle à ses superieurs , un commerce dur avec ses égaux , un esprit cruel & insupportable avec ses inferieurs , font la suite de ce caractère.

1592.

D'Epéron voyant que ses entreprises n'avoient pas eu le succès que son orgueil lui promettoit , fut obligé de changer de manieres : Et quelquefois , quoique rarement , il menagea ceux dont il pouvoit avoir besoin. Mais jusques dans ses caresses , si l'on peut se servir de ce terme à son égard , il y avoit une pointe de fiel & de mépris , qui fit que s'il n'aima jamais personne , tout le monde lui rendit la pareille : Il ne fut jamais servi que par crainte : ce qui fut cause qu'avec d'assez grandes dispositions pour la Guerre , & dans une situation à les faire valoir , il ruina ses affaires. Il tenoit par lui & par La-Valette (6) son Frere la Provence & le Dauphiné. Les Provençaux qui avoient eu pour Gouverneur avant lui le Grand-Prieur , (7) Frere naturel des trois derniers Rois , le mépriserent pour son extraction , & le haïrent bien-tôt pour sa cruauté. Ils furent ravis lorsque d'Epéron , qui du vivant d'Henry III. ne vouloit pas s'éloigner de la Cour , leur donna en sa place La-Valette , qui se rendit agréable dans la Provence , & servit bien le Roi. Henry III. ayant connu le véritable caractère de son Favori , commença lui-même à le craindre : Il disgracia d'Epéron , & pensa même le faire arrêter à Angoulême. La-Valette perdit en cette occasion son Gouvernement : mais le tout leur fut rendu après le meurtre du Duc de Guise , qui mettoit Henry III. dans la nécessité de s'appuyer de tout ce qu'il pouvoit attirer dans son Parti , & à quelque prix que ce pût être. Ce Prince étant mort , d'Epéron dont la vanité souffroit d'obéir au Roi de Navarre , le quitta à Pontoise , malgré les instances que ce Prince lui fit faire par Messieurs de Bellegarde & de Roquelaure , & les prieres qu'il lui en fit lui-même : C'étoit quelque chose de trop flateur pour lui de tenir tête à un Roi ; & il n'y oublia rien dans son Gouvernement de Provence. Il fut le premier à signer l'exclusion à la Couronne , que les Grands du Royaume donnerent au Roi de Navar-

(6) Bernard de Nogaret , Amiral || fils de Henry II. & de N. de Levisston , Dame Ecoissoise.

(7) Henry , Comte d'Angoulême , ||

1592.

re. On ne risque rien à juger par d'Epéron de la sincérité de ce motif de Religion, dont il étoit si ordinaire alors de se parer pour se soustraire à l'autorité légitime.

La suite de l'Histoire du Duc d'Epéron donnera une légère teinture des affaires dans les Provinces du Midi de la France. Il eut de grands revers : Les deux Freres s'aidant mutuellement eurent souvent du pire, & ne purent empêcher qu'il ne se formât en Dauphiné & en Provence trois ou quatre Partis principaux qui leur tinrent tête : sans compter que presque toutes les grandes Villes en avoient un, & cherchoient à se rendre indépendantes. Le Duc de (8) Savoie & le Duc de Nemours son Frere y avoient une forte brigue ; & leur Parti devint extrêmement puissant, après que le Roi d'Espagne eut consenti que le Duc de Savoie qui étoit son Gendre, & auquel il prêtoit main forte, fût reconnu Comte de Provence, & tint ce Fief de sa Couronne. Au milieu de leurs succès, ces deux Princes rencontrèrent un Adversaire redoutable, qui les arrêta dans leur carrière, & réduisit leur Parti aux abois : C'est Lesdiguières, (9) connu par sa valeur & son bonheur contre le Duc de Savoie. Il se tint toujours attaché au Roi ; & on ne lui reproche point d'avoir songé à s'approprier ses succès, ni d'avoir convoité la Souveraineté du Dauphiné : Peut-être souhaita-t'il seulement que le Roi eût long-temps besoin de son secours, & ne vînt jamais en cette Province. MM. de Montmorency & d'Ornano donnoient beaucoup de force à ce Parti. Les autres étoient formés par le Duc de Joyeuse, (10) la Comtesse de Sault & le Comte de Carces, avec le Sieur de Vins : Louis d'Aix & Casaux, Ligny, Martinengue, & une infinité d'autres y firent parler d'eux, & remplirent ce Pays de division & de carnage : mais leur faction ne passoit guère les bornes d'une simple Ville. La-Valette ne se soutenoit déjà presque plus en Dauphiné, lorsqu'il fut tué en assiegeant une Bicoque. Aussitôt le Duc d'Epéron songea à empiéter ce Gouvernement.

Alphonse
d'Ornano,
Colonel des
Corfes.

Roquebrune,
Bourg de
Provence.

(8) Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, mort en 1630.

(9) François de Bonne, Duc de Lesdiguières, Connétable de France.

(10) Antoine-Scipion, Chevalier de Malthe, qui prit le titre de Duc

de Joyeuse, après la mort de ses freres. Chrétiennette D'Aguerre, Comtesse de Sault, Baronne de Vienne. Gaspard de Pontevéz, Comte de Carces. Hubert de La-Garde, Sieur de Vins. Charles de Casaux &c.

(11) Pons

Il en demanda pour la forme des Lettres au Roi, qui n'osa les lui refuser; mais au-lieu de prendre le dessus sur tous ces differens Partis, il ne parvint qu'à y en faire un nouveau, sur lequel le Roi ne devoit pas plus compter que sur les autres. On peut en juger par ce qui se passa au Siege de Villemur : c'est l'unique action que je particulariserai, sur des Memoires dont je garantis la verité.

1592.

Ville de
Languedoc.

Le Duc de Joyeuse zélé Partisan de la Ligue en Languedoc, ayant rassemblé cinq ou six mille Hommes de pied & huit ou neuf cens Chevaux, aux environs de Toulouse, s'avança le 15 Juin de cette année 1592 vers Montauban, pillant les Bourgades & le plat pays; & après avoir exercé toutes les cruautés qui étoient passées en coûtume dans ce temps malheureux, il vint mettre le Siege devant Villemur. Le Sieur d'Ariat qui est celui dont je tiens ce détail, & les Bourgeois de Villemur, eurent recours à Themines (11), qui tenoit pour le Roi dans la Province; & le sollicitèrent de leur amener promptement un puissant secours. Themines qui ne se sentoît pas assez fort, s'adressa au Duc d'Epernon; & en attendant le renfort que celui-cy lui promit, il détacha quelques petits pelotons d'Infanterie & de Cavalerie, qui entrèrent avec beaucoup de peine dans Villemur, les Cavaliers à pied, parce qu'ils ne purent se servir de leurs chevaux; tant la Ville étoit étroitement resserrée. Joyeuse avoit fait une faute dont il fut rudement puni, comme on va le voir; c'est d'attaquer Villemur du côté de la Ville, au-lieu de commencer par le Château, qui plus fort en apparence, l'étoit beaucoup moins en effet: sans doute qu'il ne connoissoit pas assez bien la Place; où qu'il eut dessein de profiter des Magazins de Bled & d'autres munitions, dont il sçavoit que la Ville étoit pleine.

D'Epernon envoya un Corps de Troupes assez considerable: Mais comme il leur avoit donné ordre de n'agir que foiblement, & sur-tout de ne pas courir les risques d'un Combat; quoiqu'en arrivant ces Troupes fissent fort-grand bruit, elles se débänderent, abandonnerent leur poste, & nuisirent plus par leur mauvais exemple qu'elles ne servirent aux autres soldats Royalistes. Joyeuse qui ne manquoit pas de bravoure, sur-tout lorsqu'il s'agissoit d'un

(11) Pons de Lauziere de Cardaillac, depuis Maréchal de France.

1592.

coup de main, trouvant l'occasion favorable, & peut-être se doutant de l'intention du Duc d'Epéron, fondit sur ses Gens, les surprit, & en auroit fait un grand carnage, si Themines ne fût accouru assez à temps pour sauver le reste : Il ne laissa pas d'y en avoir sept ou huit cens de tués ; & il n'en fallut pas davantage à (12) d'Epéron pour les lui faire rappeler tout-à-fait. Themines eut beau après cela le solliciter aussi bien que le Maréchal de Matignon, ni l'un ni l'autre ne l'écouterent ; & il n'eut plus d'autre parti à prendre que de se jeter lui-même dans Villemur avec d'Ariat, deux cens cinquante Arquebusiers, & environ cent ou cent vingt Cavaliers, pour soutenir les Assiégés que Joyeuse pressoit plus vivement qu'auparavant. Il en fit sortir Renier qui en étoit Seigneur par engagement, mais qui étoit devenu trop infirme pour faire les fonctions de Gouverneur en cette occasion ; & il résolut de s'y défendre jusqu'à l'extrémité, comptant que le Roi auquel il fit sçavoir sa situation, ne le laisseroit pas périr.

Antoine Du-
Pleix, Sieur
de Lecques.

Raimond de
Messillac de
Restignac.

En effet ce Prince écrivit aussi-tôt aux Ducs de Montmorency & d'Epéron de prêter main forte à Themines. Ce dernier accoutumé à desobéir, ne fit aucun état de cet ordre : pour Montmorency, il fit partir Lecques & Chambaut, avec de fort-bonnes Troupes Protestantes. Elles étoient encore en trop petit nombre pour tenir contre l'Armée de Joyeuse, nouvellement renforcée par les Toulousains : Lecques & Chambaut eurent recours à Messillac, Lieutenant de Roi en Auvergne, & au Vicomte de Gourdon, aussi connu par sa valeur & sa fidélité que par sa grande laideur. Ces deux Officiers ne balancerent pas à marcher au secours de Villemur, avec huit cens Arquebusiers & deux cens quatre-vingt Chevaux. Joyeuse leur envoya offrir le Combat qu'ils refusèrent, profitant du malheur arrivé aux Troupes de d'Epéron, & ne s'occupant que de leur objet. Après ce refus, la Cavalerie des Assiégeans qui se trouvoit trop pres-

(12) Tout ceci est si positif, qu'il peut balancer l'autorité de M. De-Thou, qui est très-favorable au Duc d'Epéron sur ce fait ; & celle de l'Auteur de la Vie de ce Duc, qui soutient que ses soldats chassèrent ceux de la Ligue de devant Ville-

mur, & mirent cette Place en état de se défendre, pag. 134. D'ailleurs la Chronologie Novenaire se trouve ici en tout d'accord avec nos Mémoires, liv. 4. pag. 63. aussi bien que les Mémoires de la Ligue, tom. 5.

fée dans les Lignes , demanda à Joyeuse la permission de s'écarter dans les Villages des environs : ce que ce Général accorda avec peine , & contre l'avis des Sieurs d'Onous & Montberaut. Il tira parole des Officiers qu'au premier signal qui leur seroit donné , ils se rendroient au Camp sans perdre de temps.

1592.

Messillac , Lecques & Chambaut voyant que cet éloignement de la Cavalerie avoit extrêmement affoibli l'Armée des Assiegeans , séparèrent tous leurs Gens de pied en quatre bandes ; à chacune desquelles ils joignirent cinquante Gendarmes , auxquels on fit mettre pied à terre. Un Régiment de huit cens hommes fut laissé en bataille à la vuë des Retranchemens , avec ordre de donner à certain signal. Quatre cens hommes attaquèrent le premier Retranchement , & furent appuyés des quatre troupes. Il n'y avoit ordinairement pour le garder que deux cens Fantassins : mais Joyeuse qui avoit des espions chez nous , averti peu de momens avant l'attaque , y en envoya quatre cens autres ; & en même temps fit tirer les trois coups de Canon , qui étoient le signal convenu avec sa Cavalerie. Soit paresse à obéir , soit promptitude de la part des Protestans , cette Cavalerie n'arriva qu'après l'Action commencée. Les nôtres s'avancèrent avant le Soleil levé ; & s'attachant au premier Retranchement , ils coucherent par terre cent de ceux qui le défendoient : les autres prirent la fuite vers le second Retranchement ; & n'y portant que leur peur , ce second Retranchement quoique beaucoup meilleur que le premier , fut forcé de même , & avec une perte considérable.

Themines regardant le tout de dedans la Place , seconda les Attaquans , & fit une sortie si à propos , qu'elle acheva de tourner la tête aux Assiegeans. Leur Cavalerie se fit voir en ce moment à la tête de leur Camp ; mais au-lieu d'arrêter le desordre , elle n'eut pas plustôt apperçu que les huit cens hommes de Reserve avec trois cens Chevaux , s'ébranloient pour venir contr'elle , qu'elle prit le mouvement de tout le reste de l'Armée , & chercha son salut dans la fuite. La peur croissant à chaque moment , ce ne fut bien-tôt qu'une déroute générale , qu'il ne fut pas possible à Joyeuse d'arrêter. Entraîné lui-même avec les fuyards , il gagna un Pont de planches & de cordes qu'il avoit fait jetter sur le

1592.

Tarn. Le nombre de ceux qui se précipitoient de ce côté ayant surchargé ce Pont, il fondit en ce moment sous Joyeuse, & l'engloutit dans la Riviere; sans qu'aucun de ceux qui étoient avec lui en réchappât. La peur aveugloit si fort le reste de ces Troupes, que s'imaginant encore voir un Pont à la place où il n'étoit plus, elles se jetoient dans les flots en cet endroit de la Riviere. Il perit en cet occasion par l'épée ou par l'eau, plus de trois mille hommes de pied & de quatre cens Chevaux: perte énorme pour une Armée si peu considérable; au-lieu que les Royalistes ne perdirent pas trente hommes. Les Bourgeois de Villemur regardoient de dessus les Remparts ce spectacle étonnant, avec une joie mêlée de surprise & d'horreur, qui leur faisoit comparer un effet de la peur qui tient du prodige, avec ce que l'Histoire Sacrée nous rapporte des Egyptiens au passage de la Mer Rouge. Mais il est temps de revenir au Roi.

En Cham-
pagne.

Ce Prince ayant passé en Picardie, envoya le Maréchal de Biron assiéger Epernai, pour donner de l'occupation à ses Troupes. Ce Siege fut long & opiniâtre. Biron y fut tué d'un coup de Canon (13): & si le Roi qui pendant ce temps-là se tenoit à Compiègne, ne se fût pas déterminé à se montrer lui-même devant cette Ville, on auroit eu de la peine à la prendre. Il défit un puissant secours qui cherchoit à se jeter dans la Place, & l'obligea enfin à se rendre.

Les fonds lui manquant absolument, il fut obligé après cette Expedition de licencier tout ce qui lui étoit resté de Troupes Etrangères. Il demeura encore quelque temps dans ses Quartiers, sur le bruit qui se repandit que le Prince de Parme alloit repasser pour la troisième fois en France, pour exécuter les grands projets qu'il avoit formés contre le Roi. La mort de ce grand Général (14) arriva très-

(13) Qui lui emporta la tête: Il étoit presque aussi sçavant dans les Lettres que dans la Guerre. De-Thou regrette fort la perte que nous avons faite de ses Commentaires. Il commanda en Chef dans sept Batailles, & portoit autant de cicatrices des blessures qu'il y avoit reçues. Il fut Parrain du Cardinal de Richelieu, auquel il fit porter son nom de Ba-

prême. La Ville de Gontaut en Agenois a donné son nom à cette Maison. Voyez aussi l'Eloge de ce Maréchal dans *Brant.* tom. 3.

(14) A Arras dans l'Abbaye de Saint-Vaast: On accusa les Espagnols de l'avoir empoisonné par jalousie: mais la blessure qu'il avoit reçue en Normandie l'année précédente, jointe à la mauvaise conformation de son

heureusement pour tirer d'inquietude Henry, qui ne se voyoit point en état de résister à un tel Ennemi. L'Armée Espagnole ayant perdu son Chef se dissipa : Le temps de lui nommer un successeur laissa au Roi celui de respirer : Il se rapprocha de Paris, & ne songea qu'à tirer parti de l'éloignement des Espagnols.

Je ne suivis point le Roi dans tout ce voyage de Picardie. Je me rendis à Mante ; où retrouvant Madame de Châteaupers dans des dispositions favorables à mon amour, je m'unis avec cette Dame par un mariage, qui fut célébré à Mante le propre jour que le Prince de Parme (15) passoit avec son Armée par Houdan.

Pour tout dire, la Politique du Roi n'étoit point de mon goût. Je voyois avec chagrin que la nécessité des temps le soumettoit à toutes les volontés des Catholiques de son Parti ; & que tous les Protestans demeuroient sans récompense, & étoient comptés pour rien, sur-tout depuis que le départ des Troupes Etrangères avoit donné à leurs adversaires toute sorte d'avantages sur eux. J'avois en mon particulier éprouvé tant de fois les effets de leur haine ou de leur jalousie, que j'en conclus que tous les chemins à la fortune alloient m'être fermés pour toujours. J'étois encore dégoûté de la conduite du Roi à mon égard : Sa froideur que je sçavois pourtant n'être qu'une feinte, ressembloit si fort à l'abandon, que je me déterminai à quitter la guerre, & à me retirer chez moi pour y vivre loin du tumulte & des affaires.

corps, est la seule cause de sa mort : comme on le reconnut à l'ouverture de son corps. *Cayet, ibid. 90.* Voyez dans *M. De-Thou, liv. 104.* l'Eloge de ses grandes qualités. Son corps fut porté en Italie par la Lorraine, accompagné de cent soixante Chevaux caparaçonnés de noir. Il n'avoit que quarante-huit ans : Il se plaignit d'avoir été deux fois empoisonné par les Espagnols, si l'on en croit d'Aubigné, qui assure que les Italiens en furent si fort persuadés, que depuis ils ne purent compatir avec les Espagnols. *Tome 3. liv. 3. chap. 28.* Et c'est aussi l'opinion de *Bongars ; liv. 49.*

(15) Ce ne peut être que le 23 ou

24 Mai : le Prince de Parme n'ayant passé la Seine que la nuit du 21 au 22. Il y a donc erreur, soit dans le nouveau Journal d'Henry III. imprimé en 1720, où pag. 271, ce Mariage du Duc de Sully est marqué célébré le 18 ; soit dans les Mémoires de Sully. La seconde Femme de M. de Rosny s'appelloit Rachel de Cochefilet, fille de Jacques, Seigneur de Vaucelas, & de Marie d'Arbaleste ; & avoit été mariée en premières noces avec François Huraut, Sieur de Châteaupers, & de Marais, mort en 1590. Elle mourut après le Duc de Sully, dans l'année 1599, âgée de quatre-vingt-treize ans.

1592.

L'évenement justifia la sagesse du Roi ; & je fus le premier dans la suite à me ranger de son opinion , & à lui donner des conseils entierement opposés à mes premieres idées : Mais alors j'envifageois tout avec d'autres yeux. Le sentiment de tout ce que les Protestans & moi avions à souffrir ; le peu de consideration où il me sembloit que j'étois ; un peu de cet esprit général que dicte toujours l'interêt de la Religion : Voilà ce qui formoit mes résolutions , & sur quoi je bâtissois pour le Roi un systême , qui dans ce temps-là me paroissoit le seul raisonnable. J'aurois voulu que ce Prince rendant justice à ceux qui le servoient avec zèle & affection , eût refusé tout autre secours , & se fût jetté entre leurs bras. Je me persuadois qu'après cette démarche éclatante , l'Angleterre , la Hollande , & tout ce qu'il y a de Puissances Protestantes en Europe , auroient fait en sa faveur de si puissans efforts , qu'ils auroient suffi à le mettre sur le Thrône ; sans qu'il en eût eu aucune obligation aux Catholiques. En cela comme dans tout le reste , les lumieres du Roi étoient bien superieures aux miennes. Il comprit dès le premier instant , qu'un Royaume tel que la France ne s'acquiert point par des mains Etrangères : Et quand même il auroit jugé la chose possible ; c'étoit le cœur des François plus que leur Couronne que ce bon Prince vouloit conquérir : & il regardoit comme leur bien légitime , les récompenses qu'il eût été obligé en ce cas de donner à leur préjudice , à ceux qui auroient été les auteurs de son élévation.

Pour dernier motif de retraite , il arriva peu de temps après que je fus arrivé à Mante , que ma plaie de la bouche & du cou que j'avois reçue dans cette malheureuse rencontre de Chartres , vint à se rouvrir : ce qui m'obligea de me transporter à Rosny , pour me faire guérir radicalement , & prévenir les suites presque toujours fâcheuses des blessures de cette nature. J'y fis quelque séjour : Après une vie aussi tumultueuse que celle que j'avois menée jusqu'à ce moment , j'y goûtois le plaisir pur que la vie retirée offre à ceux qui ont arraché leur cœur à l'ambition : Je m'y amusois aussi à écrire tous les événemens variés par la bonne & la mauvaise fortune , auxquels elle m'avoit exposé pendant vingt ans.

1592.

Buhy (15) Lieutenant pour le Roi dans le Vexin, vint un jour m'y rendre visite. Il m'apprit que le Roi avoit écrit à tous les Gouverneurs de ramasser le plus qu'ils pourroient de Troupes, & de venir promptement à son secours: C'est le tems où l'on s'attendoit le plus fortement à voir repasser le Prince de Parme en France: & Buhy me demanda si je ne ferois pas comme les autres en cette occasion. Cette demande réveilla en moi le souvenir de tant de Gouvernemens qu'on m'avoit refusés, & en dernier lieu d'une Lieutenance de Roi, que le Duc de Nevers & les Catholiques m'avoient enlevée d'une maniere haute & insultante. Je répondis à cet Officier avec quelque émotion, que si le Roi avoit eu besoin de mon service, il m'auroit fait l'honneur de m'écrire. Buhy trouva ma réponse fiere; & en la rapportant au Roi, il l'empoisonna comme fait tout bon Courtisan, & fit entendre à ce Prince qu'il ne devoit plus compter sur moi, parce que mon parti étoit pris de passer le reste de mes jours à la campagne. Cette addition étoit toute entiere de sa façon: je n'estimois pas assez Buhy pour le faire le confident de mes secrets. » Il a donc bien » changé d'humeur, reprit aussi-tôt le Roi: car il n'a jamais » manqué de se trouver aux occasions pareilles à celle qui » se prépare. Quoiqu'il s'excuse sur ses plaies, je connois » bien ce qui le retient: Il est en colere contre moi, & avec » quelque raison: il voudra dorénavant faire le philoso- » phe: Mais lorsque je le verrai, je sçaurai bien accommo- » der tout cela; car je le connois. «

Ce discours se tenoit en presence du President Segulier, Jean Segulier. qui étant venu dîner chez moi quelque temps après, me le rapporta. Comme je répandois mon cœur dans le sein de ce grand Magistrat, que je connoissois pour être également bon Ami; honnête homme, & excellent Politique; il me répondit ces paroles, que je n'ai pas oubliées, parce qu'elles commencerent à me deffiller les yeux, & à me détromper de ma premiere façon de penser: » Monsieur, » il me semble que vous êtes un peu en colere. Nous som- » mes dans un temps où la tranquillité est un bien difficile » à acquérir: les plus sages useront de silence & de patien- » ce, dans l'esperance d'un meilleur siecle: Et le Roi est si

(16) Pierre de Mornay de Buhy, frere de Du-Plessis Mornay.

1592.

» bon & si sage, que Dieu le destine à être notre Restau-
» rateur. «

Depuis ce moment, voyant qu'il ne me restoit plus d'autre incommodité de ma blessure, que celle d'articuler difficilement, je commençai à remonter à cheval; & suivis de quelques cinquante Chevaux, je me mis à faire des courses sur la grande route de Verneuil & de Dreux à Paris, pour reprendre l'habitude de mon ancien métier, auquel je sentoient bien que j'allois me remettre tout de nouveau. Dans le second de ces voyages, un jour que je me promenois près de Dreux entre les Villages de Marolles & de Goussainville, je fis rencontre de dix ou douze hommes de pied, qui si-tôt qu'ils nous eurent apperçus, se jetterent dans les Bois dont tout ce pays est couvert. Je marchai promptement vers eux; & j'en fis prendre deux, les seuls de toute la bande qui n'eussent point abandonné le grand chemin: c'étoit deux Payfans qui revenoient de Paris, où ils avoient vendu de la Volaille. Je les questionnai: Ils me répondirent avec une grande ingénuité, qu'ils avoient coutume de ne marcher que la nuit, pour éviter toutes les mauvaises rencontres qu'on fait ordinairement sur cette route pendant le jour: mais qu'ils s'étoient enhardis cette fois, se voyant en compagnie de neuf ou dix personnes, dont ils ajoutèrent que deux ou trois étoient Domestiques de M M. de Mercœur, de Medavy & de Vieux-pont.

Je n'en attendis pas davantage pour faire courir après ces trois hommes, dont le voyage mystérieux piquoit ma curiosité. Il fut impossible de les joindre: Mes Gens se saisirent seulement de deux autres hommes de la bande, qui étoient de Verneuil, dont je ne pus rien tirer par menaces. Je pris une autre voie: Je leur donnai quatre écus d'or, & leur en promis encore davantage, s'ils vouloient m'apprendre tout ce qu'ils sçavoient de ces trois Domestiques. Ils me dirent de les suivre, & me menerent droit à un gros Chêne creux, & environné d'un buisson fort-épais, où ils me dirent que ces Valets s'étoient arrêtés, & avoient jeté dans le tronc de cet arbre les Papiers dont ils étoient chargés. En effet j'y trouvai deux boîtes de fer-blanc, & un sac de coutil qui en paroissoient pleins. Je me consolai d'avoir laissé échaper les Messagers; & après avoir satisfait

ces

ces deux hommes , je repris le chemin de Rosny , très-impatient d'ouvrir mes paquets.

1592.

Ils me parurent tels que je les souhaitois. Je trouvai d'abord force Commissions pour lever des Gens de guerre de la part du Duc de Maïenne : plusieurs Lettres écrites de la propre main de ce Général au Duc de Mercœur , en chiffres. Des Pieces plus importantes attirerent bien-tôt toute mon attention : Elles concernoient le Tiers-Parti , dont on commençoit alors à faire du bruit ; & parmi celles-là je tombai sur deux Memoires qui me semblerent de la derniere consequence. Le premier étoit le Memoire des demandes que le President Jeannin (17) avoit faites à l'Espagne au nom du Duc de Maïenne ; & le second renfermoit la réponse faite à ces conditions par l'Archiduc Ernest pour le Roi d'Espagne. Tous les discours qu'on pourroit faire ne sçauroient aussi bien instruire des desseins du Duc de Maïenne , de l'esprit de la Ligue , & de la Politique de l'Espagne , que le contenu de ces deux Pieces : On sera bien-aïse d'en voir un Extrait.

Le Duc de Maïenne soumettoit la Ligue au Pape , & la mettoit sous la protection du Roi d'Espagne aux conditions suivantes , tant pour tout le Parti en général , que pour lui en particulier : Que le Roi d'Espagne fourniroit & entretiendrait au service de la Ligue une Armée de seize mille Hommes de pied & trois mille Chevaux : sur laquelle Armée il y auroit deux mille Fantassins & cinq cens Cavaliers François , dont lui Duc de Maïenne pourroit disposer absolument ; outre quatre mille autres Fantassins & cinq cens Chevaux , aussi François , qui seroient uniquement attachés à sa personne , & soudoyés par l'Espagne : Que le nombre de ces Troupes seroit augmenté selon le besoin , mais sans rien stipuler , & à titre de bien fait : Que le Duc de Maïenne commanderoit en Chef ces Troupes avec celles de tout le Parti , sous le Titre de Lieutenant Général de la Couronne , en attendant l'élection d'un Roi en France : Que cette élection se feroit dans une Conférence générale : c'est sans doute les États du Royaume dont on veut parler sous ce terme : Que jusqu'au moment où elle seroit faite & acceptée , on augmenteroit de moitié la pension que l'Espa-

(17) René Jeannin , Baron de Montjeu , Président au Parlement de Dijon.

1592.

gne faisoit déjà au Général, c'est-à-dire que de trente mille livres par mois, elle seroit portée à soixante mille livres; outre cent mille écus qu'on lui feroit toucher actuellement, & autres cent mille livres après la ratification du Traité: & qu'en attendant, on commenceroit par le mettre en actuelle possession de la Bourgogne: Qu'après la nomination du Roi futur, le Duc de Maïenne seroit continué dans le Gouvernement de l'Etat, avec le Titre de Lieutenant Général; & qu'il remettroit alors seulement aux Espagnols la Ville de Soissons: ce qu'il ne pouvoit faire auparavant, parce que c'étoit la seule Place de sûreté qu'il eût en France pour lui-même: Que s'il se trouvoit des obstacles insurmontables, soit à l'Élection du Roi futur, apparemment de la part du Roi de Navarre, soit à l'envahissement ou à la conservation de la Bourgogne pour le Duc de Maïenne; le Roi d'Espagne feroit à ce dernier pour dédommagement une pension annuelle de trois cens mille livres, qui pût lui tenir lieu des biens qu'il risquoit de perdre en France: laquelle pension ne pourroit lui être ôtée ni réduite, quel-qu'accord qui se fît entre le Roi d'Espagne & le Roi de France reconnu, & passeroit à ses successeurs à perpétuité. Il étoit encore stipulé, Que l'Espagne éteindroit toutes les dettes du Duc de Maïenne, ou du Roi élu du consentement de cette Couronne, s'il étoit François: Qu'on donneroit pareillement des satisfactions convenables aux autres principaux Officiers de la Ligue: Elles n'étoient point exprimées; soit que Maïenne ne songeât pas aux autres aussi efficacement qu'à lui-même; ou qu'il crût que cet article ne souffriroit point de difficulté, parce qu'au défaut d'argent, il étoit facile de satisfaire les Seigneurs en Pensions, Dignités, ou Gouvernemens.

Telles étoient les demandes du Chef de la Ligue, dans lesquelles il ne s'étoit pas oublié, comme on voit. Pour tout cela il offroit au Roi d'Espagne outre la Couronne, qui quoiqu'il n'en fût rien dit, ne pouvoit regarder qu'un Prince de la Maison d'Autriche, puisque le Duc de Maïenne sembloit s'en exclure lui-même; il offroit, dis-je, certain nombre de Villes, dont le nom, aussi bien que celui du Roi futur, étoit en blanc: celles que l'Espagne prendroit, devant être remises aux Catholiques François, sous la protection

du Roi d'Espagne & du Duc de Maïenne ; le tout pour servir de sûreté & de caution à l'Espagne jusqu'à l'élection du Roi, sans en dire davantage : ce qui marque bien encore qu'on comptoit que cette Election dédommageroit suffisamment cette Couronne ; à moins qu'on ne cherchât par ce sous-entendu favorable à la flater de cet objet, pour en tirer un secours prompt & efficace. Ce qui fait naître ce soupçon, c'est l'attention à insister & à revenir souvent sur la Clause suivante : Qu'en attendant qu'on se fût déterminé à Madrid sur tous ces Articles (on donnoit pour cela le terme d'un mois), l'Espagne commenceroit toujours par envoyer un secours puissant dans la Bourgogne, qu'on disoit être en fort-grand danger. Pour hâter encore davantage les résolutions de cette Cour, le Duc de Maïenne qui dans tout ce Traité se montroit serviteur fidelle, quoiqu'un peu intéressé, de la Maison d'Autriche, assûroit froidement que si l'on trouvoit ces conditions trop desavantageuses pour l'Espagne, elle pouvoit se tourner d'un autre côté que du sien ; & que las de porter ce fardeau, il ne demandoit pas mieux que de s'en décharger.

Mais il avoit beau feindre ; il avoit affaire à un Conseil qui ne prend pas facilement le change, & qui entend encore mieux ses intérêts. L'Archiduc Ernest répondoit à ce Memoire au nom du Roi d'Espagne : Que Sa Majesté agréoit le Titre de Conservateur de la Ligue, & même vouloit bien qu'on le regardât comme le Chef de tout le Parti : Qu'on le trouveroit toujours prêt à accorder tous les secours de Troupes qu'on lui demandoit contre le Roi de Navarre, & même plus qu'on ne lui en demandoit : car il consentoit d'envoyer dans la Picardie seule les dix-neuf mille hommes mentionnés plus haut ; il est aisé de voir à quel dessein, cette Province confinant les Pays-Bas ; sans ceux qu'il offroit de faire marcher en differens endroits du Royaume. Il ne paroissoit pas aussi alarmé au sujet de la Bourgogne, que l'étoit le Duc de Maïenne ; parcequ'apparemment le Conseil d'Espagne pénétrait que ce Général demandant la jouissance de cette Province, il n'étoit pas fâché que toutes les Troupes y fussent employées : Sur cet Article on accordoit seulement de quoi lever mille Lansquenets, & soudoyer trois cens Chevaux. On ajoûtoit pourtant, que si le fort de la

1592.

Guerre tomboit sur cette Province, Sa Majesté Catholique ne refusoit pas d'y envoyer des Troupes considerables : & sans doute cette parole étoit sincere.

Le Roi d'Espagne ne se monroit pas non plus si liberal à-beaucoup-près sur le chapitre particulier de Maïenne : c'étoit de tous les Articles le plus réduit. On ne vouloit rien ajouter à la pension de trente mille livres par mois. On lui accordoit pour lui, & cela simplement pendant qu'il seroit en personne dans l'Armée, deux mille Fantassins & cinq cens Cavaliers : On gardoit un profond silence sur tout le reste. A l'égard des Places qu'on prendroit, l'Espagne consentoit que le Duc gardât celles dont il s'empareroit, pourvu qu'elle en fit autant de son côté. Elle ne se départoit pas de la demande qu'elle avoit faite de Soissons, & vouloit absolument avoir cette Ville pour garantie des avances qu'elle faisoit dans cette guerre : Elle promettoit seulement de la rendre après l'élection du Roi. Cette nomination paroissoit encore douteuse à l'Espagne, qui donnoit à entendre que si elle se faisoit de maniere qu'elle eût lieu d'en être satisfaite, on pouvoit alors tout attendre de sa gratitude : mais auparavant on ne vouloit rien risquer. On laissoit pour cet effet sans reponse tous les autres Articles ; & l'on y en ajoutoit un nouveau : C'est que le Duc de Maïenne se déferoit de certaines Personnes, qui sans doute n'appuyoient pas les interêts de l'Espagne auprès du Général François. Le papier ne souffroit pas ces noms : On les avoit, disoit-on, désignés de bouche à l'Agent du Traité. Voilà dans quelles dispositions étoit Sa Majesté Catholique, qui imitoit assez bien le Duc de Maïenne, en ce qu'elle songeoit beaucoup plus à elle qu'à lui, & lui vendoit aussi cher ses services.

A cette lecture je sentis tout mon ressentiment s'éteindre. Ces Papiers étant d'une extrême importance pour le Roi, je ne perdís pas un instant à me rendre à Compiègne. Je trouvai que le temps & l'absence n'avoient rien altéré des sentimens de Henry à mon égard. J'eus une demi-heure de conversation secrette avec ce Prince, à qui je dis en gros le sujet de mon voyage : la lecture des Papiers fut remise au soir de ce même jour. Tout le monde étant retiré de l'Appartement du Roi, j'y fus introduit, & y demurai

enfermé avec Sa Majesté, qui y appella Beringhen & Choirin pour déchiffrer les caracteres de la pluspart de ces Pieces.

1592.

11 Nous apprîmes ce que c'étoit que ce Tiers-Parti dont on parloit fourdement. Il se formoit au milieu de la Cour même sous les auspices & par les idées de l'Abbé (18) de Bellozanne, des deux Durets, & je crois, de l'Abbé du Peron, toutes Créatures du Comte de Soissons & du Cardinal de Bourbon, & particulièrement attachés à ce dernier : Il y a du moins toute apparence, que ces Personnes en furent les auteurs, & même les uniques promoteurs dans le commencement. Mais dans la suite MM. de Nevers, de Longueville, de Villeroi, D'O, & tout ce qu'il y avoit à la Cour de Catholiques qui se piquoient d'être trop bons François pour souffrir la domination Espagnole, & trop zélés Romains pour s'accommoder d'un Prince Protestant, s'attachèrent à ce Parti. Depuis quelque temps le Comte de Soissons s'étoit joint à ces Messieurs : On disoit même qu'infidelle à son ancienne Maîtresse, il fut plusieurs fois sur le point de s'unir avec Mademoiselle de Longueville. Ils avoient pris le nom de Politiques, pour se distinguer des Royalistes & des Ligueurs ; & pour montrer qu'ils alloient au bien de l'Etat & à la conservation des droits de la Couronne, par-dessus toute autre considération. Leur objet principal étoit d'exclurre également du Thrône tout Prince Etranger, le Duc de Maïenne & le Roi de Navarre. Le gros du Parti n'en sçavoit pas davantage : Mais les Chefs qui étoient les maîtres du secret, songeoient de plus à se défaire des deux derniers par le fer ou par le (19) poison : après quoi ne rencontrant plus de difficulté, ils faisoient le Cardinal de Bourbon Roi, (20) & lui obtenoient une Dispen-

(18) Jean Touchard, Abbé de Bellozanne. Louis Duret, Sieur de Chevry, Médecin ; & Charles Duret, Conseiller d'Etat, Intendant & Contrôleur-Général des Finances, Président de la Chambre des Comptes.

(19) Cette accusation ne se trouve dans aucun autre Ecrivain : elle est du nombre de celles que l'Au-

teur ne devoit pas avancer sans y joindre la preuve.

(20) Il s'appelloit Charles : Il étoit le troisieme des fils de Louis I. Prince de Condé, & d'Eleonor de Roye. Ses autres freres étoient Henry, Prince de Condé, François, Prince de Conty, & Charles, Comte de Soissons.

1592.

se pour se marier avec l'Infante, afin de ne pas mécontenter tout-à-fait l'Espagne.

Philippe-
Emmanuel de
Lorraine.

En comparant ce projet avec celui de Jeannin dont on vient de voir le Memoire, on sera surpris que des Pieces si contraires les unes aux autres se trouvassent dans le même paquet. Sans en chercher la raison dans les secrets de la Providence, qui en présentant au Roi du même coup tous les projets qui se tramoient contre sa Personne, sembloit l'avertir des justes mesures qu'il devoit prendre pour les prévenir; je crois qu'on peut la trouver dans l'intérêt différent de toutes ces personnes, qui communiquant ensemble, & quelques-uns de fort-loin, tel que le Duc de Mercœur, sans aucun motif commun que la haine qu'ils portoient au Roi, enfantoient mille idées chimeriques, & se livroient à toutes les lueurs qui brilloient à leur esprit, sans avoir d'objet fixe & déterminé, que celui de donner l'exclusion au Roi de Navarre. Dans cette confusion de sentimens, il n'est pas étonnant qu'il se rencontrât des avis si opposés dans les moyens.

Je demurai trois jours à Compiègne, souvent en conférence avec le Roi, qui se monroit sensiblement touché de l'attentat qu'on méditoit contre sa personne; parce qu'il se flatoit que sa conduite auroit dû en étouffer l'idée. Il me renvoya à Mante, s'appercevant que les efforts que je faisois pour parler dans ces entretiens pouvoient rouvrir mes blessures. Toutes les marques d'une confiance entiere & pleine de tendresse, je les reçus de ce bon Prince: La dernière chose qu'il me dit en partant, fut de bien observer tous les mouvemens de ses ennemis, & de me préparer en attendant qu'il prît lui-même le chemin de Mante, à lui donner de bons avis quand il y seroit arrivé; parce qu'il vouloit bien me rendre le maître de la conduite qu'il devoit tenir dans une conjoncture si difficile. Il ne demeura en Picardie qu'autant de temps qu'il lui en fallut pour finir quelques arrangemens: après quoi il prit la route de Mante. Il choisit cette Ville par préférence à toutes les autres; parce que par sa situation elle lui parut le séjour le plus propre à découvrir & à déconcerter les différentes cabales de ses adversaires, dans un temps où les prati-

ques du Cabinet alloient vraisemblablement succéder aux fonctions militaires. Son Conseil y séjournoit déjà ; & il y avoit fait venir Madame sa Sœur. Après la découverte que ce Prince venoit de faire des entreprises qu'on formoit contre sa vie , il y auroit eu une extrême imprudence à négliger toutes les précautions qui pouvoient l'assûrer. Il renforça sa Garde : Il logea dans Limay , qui est comme un Fauxbourg de Mante , un Corps de Troupes Angloises fort-affectonnées ; & prit le parti de tenir tout le monde pour suspect : ne voyant en effet presque personne dont il ne dût se défier , depuis qu'il s'étoit convaincu que des Gens qu'il admettoit dans ses Conseils , à sa Table , à ses plaisirs , étoient capables de se porter aux plus violentes résolutions contre lui.

Si de toutes les faveurs que peut accorder un Prince aussi estimable par les qualités de son esprit que par ses grandes actions , les sentimens du cœur sont ce qui touche davantage un Homme d'honneur ; je dois beaucoup à ce Prince , qui m'honora particulièrement de sa confiance , dans un temps où l'infidélité , la noirceur , la trahison , & tout ce que peut inspirer l'interêt à des Sujets qui ont placé cette Idole à la place de l'amour de leur Roi , sembloient ne lui laisser d'autre parti à prendre que celui d'une réserve & d'une défiance générale. J'ai quelque chose de plus à dire : car pourquoi cacherois-je ce qui dans toute ma vie me paroît l'endroit le plus propre à m'attirer l'estime des personnes véritablement vertueuses ? C'est dans cette conjoncture si délicate , que ce Prince voulut bien s'abandonner à moi , & me confier son sort & sa Couronne ; (21) car il ne s'agissoit pas d'un moindre objet : Persuadé sans doute que le

(21) Si nous en croyons M. De-Thou , Gaspard Schomberg, Comte de Nanteuil, Louis de Revol , Secrétaire d'Etat , & lui-même eurent une grande part dans le parti que prit Henry IV. de changer de Religion. Aucun Historien n'a pu nous désigner nommément celui qui frappa ce grand coup. Ils ne paroissent pas même avoir songé à M. de Sully : Ce qui n'ôte rien à la force des preuves qui établissent dans tout cet endroit de ses Memoires , que

c'est principalement , & même en quelque maniere à lui seul , que l'honneur en est dû. Tacite a dit d'un des principaux Ministres d'Auguste, que ce Prince après lui avoir ôté la réalité de la faveur , lui en laissa encore l'apparence. C'est ici tout le contraire : Le Duc de Sully en avoit déjà tout l'essentiel auprès d'Henry IV. qu'on ne s'avisait pas seulement encore de l'en soupçonner : Et ce qu'on trouvera de plus singulier dans l'Histoire de l'un & de

1592.

conseil d'un homme plein d'un sincere attachement, & s'il m'est permis de me servir de ce terme, d'une amitié véritable, doit l'emporter sur la pénétration d'esprit & l'habileté, lorsqu'on n'y joint qu'une fidélité douteuse. Rien ne m'a jamais fait sentir un plaisir si pur & si noble, que l'honneur d'un pareil choix : Mais après m'y être livré quelques momens tout entier, j'envisageai la pesanteur du fardeau dont je me sentis charger ; & je tremblai au milieu de ma joie, que ma foiblesse & mon incapacité n'allassent m'engager dans quelque fausse démarche qui nuisît, non pas à moi ; je crois que dans ces occasions c'est à foi que l'on songe le moins ; mais au Prince qui se reposoit sur moi.

De ce moment, toutes les précautions que prenoit le Roi pour sa Personne, je les pris pour le conseil que j'allois lui donner. Je m'y préparai par les réflexions les plus profondes sur l'état des Royaumes voisins en général, & sur celui de la France, des Partis qui la divisoient, & du Roi en particulier. Je considèrai que si dans les emplois pareils au mien, on ne fait point de fautes même innocemment, sans meriter quelques reproches ; il n'en est point qu'on ne s'attire, lorsque celles qu'on y fait viennent de ce qu'on s'y est comporté avec passion. Cette réflexion me porta à étudier profondément mes penchans & mes dispositions ; & me

l'autre, c'est que long-temps après que cette faveur se fut déclarée par les principaux Emplois & les premières Places qu'on vit le Ministre occuper, & même jusqu'à la mort de Henry, ils demeurèrent ensemble dans ces termes de la plus exacte circonspection par rapport au Public ; pendant que dans le particulier la familiarité & la confiance n'ont peut-être jamais été portées plus loin entre un Roi & son Sujet. Voilà comment il est arrivé que dans quelques Histoires de Henry le Grand, dont les Auteurs sans pénétrer jusques dans le Cabinet, se sont contentés de ne représenter que la face extérieure & publique des affaires, le nom de Rosny ne se trouve point ; & celui de Sully si connu pour les personnes bien instruites, assez rarement, vu le personnage qu'a

joué M. de Sully dans les dix ou douze dernières années de la vie de ce Prince. Tout incompréhensible que paroît cet air de réserve & de mystère ; qu'on examine profondément la conjoncture de ces temps-là, & avec cela la Religion du Duc de Sully ; on découvrira sans peine les sujets qu'ont eu ce Roi & ce Ministre d'en user de la sorte, & même de ne point se départir de cette conduite jusqu'à la fin. Ce n'est pas là un des moindres traits de l'habileté & de la prudence de ces deux Grands Hommes. J'ai cru nécessaire de faire cette remarque une fois pour toutes : » Il y avoit long-temps, dit l'Historien Matthieu, *tom. 2. pag. 278.* » que Rosny étoit entré en part des » grandes affaires du Roi : Il fut employé aux plus confidens du temps » de Henry III, « &c.

(22) Donc

me convainquit de la nécessité de commencer par forcer mon cœur à se vaincre & à s'oublier lui-même. Un retour sérieux sur ma conduite passée, me fit appercevoir de l'injustice dans les plaintes fréquentes qui m'étoient échappées contre le procédé du Roi à mon égard & à celui des Protestans. J'en cherchai le principe, que j'eus bien-tôt trouvé dans le préjugé ordinaire, qu'on ne se rend digne de la Religion que l'on professe, qu'en comptant pour rien la cruauté, la perfidie, le parjure, pourvu qu'on la fasse triompher. Je me dépouillai de cette idée aussi injurieuse à l'Auteur de la Religion, que préjudiciable à la Religion qui se sert de ces indignes moyens : Et l'on me croira aisément, lorsque j'avance qu'il n'y eut rien dont je me défiassé aussi fortement, que des pièges que pouvoit me tendre le zèle trompeur de la Religion ; si l'on fait attention à la nature du conseil que je pris sur moi de donner au Roi.

Lorsque je me fus ainsi assuré de moi-même, je craignis moins de porter mes regards dans ce cahos impénétrable d'intérêts differens, & de sonder un avenir qui n'offroit de toutes parts qu'un affreux précipice. Falloit-il éterniser les maux de la France, en mettant aux mains peut-être pour plus d'un siècle, deux Partis de Religion alors à-peu-près égaux ? Falloit-il qu'un Prince qui meritoit si bien d'être heureux, consumât sa vie entière au milieu des horreurs de la Guerre, qui jusques-là ne l'avoit pas laissé respirer un moment, & lui préparoit, si je le déterminois de ce côté, des travaux infiniment plus grands encore que tout ce qu'il avoit essuyé ? D'autre part, devois-je exposer le Corps entier des Réformés en France, qui cherchoit la paix & la justice, à être la victime d'une Politique toute humaine, & les mettre aux pieds de leurs plus cruels ennemis ? Dans l'incertitude du sort des Armes, & d'un moment qui pouvoit terminer tout-d'un-coup les jours du Prince, devois-je amener les choses au point, que peut-être la France en proie à l'Espagne & à tous ses voisins, ou déchirée par mille Tyrans, perdît en un moment la gloire de son nom, l'éclat de sa Monarchie & la succession de ses Rois ? Que de perils dans la Guerre ! Que de pièges dans la Paix ! Que de sujets de craindre de tous côtés ! Et comment prendre une résolution, frappé de tant de dangers presque inévitables ?

1592.

Le plus grand de tous étoit encore sans difficulté de n'en point prendre. Enfin je crus que tout bien examiné, il falloit préférer le parti qui arrêtoit la Guerre Civile, redonnoit le calme à la France, la soumettoit à un bon Roi, la mettoit en état de se venger des Ennemis Etrangers; c'est-à-dire, celui qui détournoit le plus d'inconveniens presens, & offroit la ressource du temps pour remedier à ceux qu'on pouvoit craindre : En un mot je résolus de porter le Roi à embrasser la Religion (22) Romaine, & de l'y préparer peu-à-peu. Je sçavois bien que je mécontentois par-là deux sortes de Personnes, les Protestans voisins de la France, & les Calvinistes François : Mais pour les premiers, la France une fois unie ne peut-elle pas se passer de tout secours étranger? Quant aux seconds, ne pouvoit-on pas leur accorder des avantages, qui leur fissent voir ce changement sans murmurer? A l'égard de tous les deux, je comptois sur la reconnoissance, qu'un Prince tel que Henry ne pouvoit manquer d'avoir pour des personnes, à qui il avoit les plus essentielles obligations.

Voilà de quoi je m'occupai uniquement depuis l'instant où je partis de Compiègne : Et j'étois encore absorbé dans ces réflexions, lorsque le Roi arriva à Mante. La première chose qu'il fit, fut de me faire dire d'aller le trouver avec les précautions ordinaires : Jaquinot me conduisit dans sa chambre avant le jour ; & nous entrâmes aussi-tôt en matière. Henry qui de son côté avoit fait mille réflexions sur la situation embarrassante où il se trouvoit, commença par m'en faire un portrait au naturel : Interêts inconciliables dans les Princes & les Grands du Royaume ; haine entr'eux & contre lui ; mutinerie & désobéissance dans tous les Esprits ; paresse dans les Etrangers alliés ; animosité & brigues de la part des ennemis ; trahisons au-dedans ; violence au-dehors ; précipices & écueils de toutes parts ! La fin de ce discours pathétique fut de demander quel remède je connoissois à tout cela.

Je répondis au Roi, Que sans prétendre lui donner aucun conseil, je voyois simplement trois partis à prendre, sur lesquels c'étoit à ce Prince à se déterminer : Le premier, de

(22) Donc le Duc de Sully trou- || tant d'avantage pour le salut que dans
voit dans la Religion Catholique au- || la Protestante.

satisfaire tout le monde à ses propres dépens, ou plutôt aux dépens de l'Etat: Le second, de ne satisfaire personne, en cherchant à emporter tout de haute lutte: Le troisieme qui tient le milieu entre les deux, de faire tomber tous les obstacles qu'on opposoit à son Avenement à la Couronne, en se faisant Catholique. Le Roi reprit la parole, & me dit que ce que je lui disois n'étoit rien moins qu'un avis: il me commanda de lui dire nettement ce que je ferois, si j'étois en sa place. Je cherchai à le lui faire entendre, en reprenant l'un après l'autre les trois moyens que je venois de mettre en avant. Je lui fis envisager qu'en suivant le premier, il se réduisoit lui-même à rien; & que s'il falloit remplir l'avidité de l'Espagne & des Ligueurs François, à peine d'un si grand Royaume lui resteroit-il un petit nombre de Provinces. Sur le second, je lui representai que si-tôt qu'il auroit donné occasion de croire qu'il s'en tenoit uniquement aux droits que sa naissance lui donnoit sur la Couronne, l'abandon de tous les Catholiques, & le déchaînement d'un peuple d'ennemis au-dedans & au-dehors du Royaume, lui attireroient un orage terrible: L'inconstance de la Fortune & les revers ordinaires de la Guerre, quoique ce Prince ne les eût point éprouvés, trouverent leur place dans cette réflexion. Je ne parlai du troisieme parti, que pour dire au Roi qu'étant Protestant moi-même, je ne pouvois lui rien dire sur ce sujet.

A mesure que je parlois, je voyois que l'esprit du Roi se frappoit de plus en plus de l'embarras où la conjoncture présente le jettoit: Et je m'attendois que ce seroit la vuë de tous ces obstacles, qui le meneroit au point où je voulois qu'il arrivât. J'étois sûr quant au premier de ces trois partis, que Henry n'y pensoit seulement pas. Je le connoissois trop bien, pour croire qu'il fût capable de se porter à un accommodement, qui ne le laisseroit Roi qu'en peinture, sujet ou dépendant de l'Espagne, ou réduit enfin à une petite partie de la France: Aussi son embarras ne rouloit que sur les deux autres. D'un côté, disoit-il, en demeurant dans sa Religion, il voyoit ligüés contre lui les Princes de son Sang, tous les Grands du Royaume, & ceux qui étoient à la tête des Affaires & des Finances, comme MM. d'Epemon, de

1592.

Nevers, de Longueville, de Biron, d'O, de Rieux (23), de Villeroi, de Manou, de Châteauvieux, de Vitry, d'Enragues, de Sourdis; le détail en seroit trop long. Il les voyoit prendre le parti, ou de faire un Corps contre lui indépendant de la Ligue, ou ce qui étoit plus vrai-semblable, & aussi plus dangereux, de s'unir avec la Ligue, & de concerter ensemble les moyens de lui fermer tous les chemins au Thrône. De l'autre, il s'objectoit les plaintes des Ducs de Bouillon & de La-Trimouille, & les cris de tant de Protestans qu'il alloit abandonner; eux qu'il avoit tant aimés, & dont il avoit tiré si long-temps son unique secours. Il se les representoit passant du mécontentement à la résolution que fait prendre le desespoir d'être sacrifiés par un Prince ingrat, se choisissant un Chef, se cantonnant en France, & l'obligeant à tourner ses Armes contr'eux: & il finit par ces paroles: »Non je ne sçaurois les maltraiter, ni leur declarer la guerre; je les aimerai toujours.«

Je me sentis pénétré de ces paroles, qui marquoient un naturel & un retour si rares dans le cœur des Souverains: Je l'en remerciai au nom de tous les Protestans, en mettant un genou en terre, & en lui baisant la main. Ce que ce Prince opposoit à son changement de Religion, & la maniere dont il le faisoit, étoit précisément ce qui dissipoit ma crainte, & me confirmoit qu'on ne trouveroit point ailleurs le remède aux malheurs presens. Je repris la parole & je lui dis, Que MM. de Bouillon & de La-Trimouille, & tout ce qu'il y avoit de Personnes de merite & de distinction dans le Parti Calviniste, ne seroient point assez déraisonnables pour s'armer contre lui, pour un parti embrassé par la seule necessité; lorsqu'on continueroit à les traiter avec tous les égards dus à leurs personnes & à leurs services: Et achevant d'expliquer au Roi tout ce que je pensois à ce sujet, j'ajoutai, Que le fond de toutes les Religions qui croient en Jesus-Christ étant essentiellement le même, c'est-à-dire, la foi des mêmes Mystères, & la même croyance sur la Divinité; il me sembloit que devenir Catholique de Protestant qu'on

(23) René de Rieux, Sieur de Sourdeac. Jean D'O, Seigneur de Manou, frere du Sur-Intendant. Louis de L'Hôpital, Sieur de Vitry.

François de Balzac, Sieur d'Enragues. François d'Escoubleau, Marquis de Sourdis. Joachim de Châteauvieux.

étoit auparavant, ou Protestant de Catholique, c'étoit moins changer de Religion, que suivre pour l'intérêt de (24) la Religion même, ce que la Politique a jugé à propos d'y mettre de différence : Mais que quand je me tromperois dans cette idée, il étoit toujours incontestable, qu'embrasser la Religion Catholique n'entraîne point la nécessité de persécuter toutes les autres : Au contraire, que peut-être Dieu amenoit le Roi à ce changement, pour donner à l'Europe un spectacle nouveau, & plus digne de la Religion elle-même : Qu'il y avoit assez long-temps que la différence des Religions donnoit en France les Scenes les plus tragiques : Qu'elle étoit une source de calamités & de desordres, par l'aversion qu'on inspiroit au peuple contre ceux qui étoient d'une croyance différente de la sienne : ce qui se pratiquoit également de la part des Catholiques & des Protestans : Qu'il pouvoit remédier à un mal si dangereux, en unissant ceux qui professoient les deux Religions par les liens de l'amitié & de la Charité Chrétienne ; ou si cette entreprise étoit impossible, en leur prescrivant du-moins des regles si justes, que les deux Partis fussent contents de ce qui leur seroit accordé. J'attendris ce Prince par la seule idée de rendre sa memoire éternelle, en rétablissant dans un Royaume desolé le calme, la sécurité & l'abondance ; & de meriter par l'usage des talens qu'il avoit reçus du Ciel, l'honneur d'avoir rendu la France heureuse, après qu'on avoit desespéré d'elle, & regardé ses plaies comme incurables. Je suis sûr que ce motif l'intéressa plus que celui de son

(24) Joignez à ces paroles du Duc de Sully ce qu'il vient de dire quelques pages auparavant, & ce qui est marqué plus haut, lorsqu'il parle du devoir & de l'autorité des Rois en matiere de Religion ; vous conclurez qu'il étoit Calviniste mitigé, indifférent à toutes les Religions qui conviennent dans les Articles fondamentaux. C'est ainsi qu'en parle l'Auteur du Discours manuscrit que j'ai cité dans la Préface de cet Ouvrage ; & c'est même la principale des raisons par lesquelles il justifie M. de Sully d'avoir donné à Henry IV. un Conseil, qui sans cela s'accorderoit assez mal avec les loix de la

conscience & de la droiture naturelle : » Dans la créance où il se trouve, dit-il, parlant de M. de Sully, que le Roi pouvoit aussi facilement faire son salut dans notre Religion comme dans la sienne, » ce n'a pas été beaucoup hasarder sa conscience que de lui persuader ce changement ; & c'étoit au contraire servir l'Etat, voire toute la Chrétienté très-notablement, sans intéresser sa réputation. « Heureusement Henry le Grand ne prit point de son Ministre ce sentiment d'Indifférence, comme il l'avoué lui-même très-sincèrement.

1592.

repos : Je ne l'oubliai pas pourtant ; & je fis convenir tacitement Henry, qu'après avoir pour ainsi dire épuisé la Guerre, son cœur redemandoit de lui-même une situation moins bruyante & plus tranquille.

La plus forte preuve qu'en cette occasion je parlois pour la raison & la justice, c'est que le Roi, qui par un heureux caractère d'esprit sentoît d'abord tout le vrai & le faux de ce qu'on lui disoit, m'avoua que toutes mes paroles lui avoient été jusqu'au fond du cœur : Il ajouta qu'il y réfléchirait encore profondément ; mais qu'il croyoit qu'il ne suivroit point d'autre conseil. En effet au bout de trois jours son parti fut pris ; & il ne s'appliqua plus qu'à applanir les difficultés qui restoient. Les unes le regardoient lui-même : Car comme la droiture & la sincérité faisoient le fond de son cœur, de même qu'elles étoient dans toutes ses paroles ; je suis persuadé que rien n'auroit été capable de lui faire embrasser une Religion qu'il eût méprisée intérieurement, ou dont il eût seulement douté. Un Prince qui n'avoit jamais trompé les hommes, étoit bien éloigné de vouloir tromper Dieu.

Les autres obstacles regardoient les principaux Chefs du Parti Protestant, que cette seule proposition ne manqueroit pas de revolter, autant par crainte que par point d'honneur. Il les fit tous assembler ; & adressant la parole aux plus distingués d'entr'eux, qui étoient M M. de Bouillon, de Sancy, Du-Plessis, de Salignac, de Morlas, de Constans & Salettes (25), j'étois aussi présent, il leur dit, dans l'intention de les sonder : Qu'il les avoit fait assembler, pour sçavoir leur sentiment sur ce qu'il avoit à leur communiquer : Qu'il avoit reçu des avis certains que Bellozanne & les deux Durets, Agens du Tiers-Parti, avoient eu une entrevue avec Villeroi (26) & Jeannin ; & qu'ils étoient convenus d'unir contre lui toutes les forces de la Ligue &

(25) N. Salettes étoit Président du Parlement de Pau, & Conseiller d'Etat de Navarre. Morlas étoit son fils naturel, Conseiller du Conseil Privé & d'Etat, & Sur-Intendant des Magazins de France : Ils se convertirent tous deux. Henry IV. apprenant la mort de Morlas, qui étoit un homme de grand mérite, dit : « J'ai

» perdu un des meilleurs entende-
» mens de mon Royaume. « *Chronol.*
Novenn. liv. 7. pag. 545.

(26) Après avoir soigneusement recueilli tout ce qui est dit dans les plus judicieux de nos Ecrivains sur ces deux hommes, dont le Duc de Sully parle si peu avantageusement dans mille endroits de ses Memoires ;

des autres Catholiques : Qu'il touchoit au moment dont les Catholiques l'avoient si souvent menacé : Qu'ils alloient l'abandonner unanimement : Que le projet commun étoit de placer sur le Thrône le Cardinal de Bourbon, de lui faire épouser l'Infante d'Espagne, & de tenter par toutes sortes de moyens de se défaire de sa personne : Qu'à la verité le Cardinal s'étoit montré fort-éloigné de cette dernière proposition ; mais qu'il y avoit toute apparence qu'il y donneroit enfin les mains, lorsqu'on lui auroit fait comprendre qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de s'assurer la Couronne : Qu'il les prioit de lui dire naturellement ce qu'ils pensoient qu'il y eût à faire sur tout cela, & particulièrement sur la desertion des Catholiques, qui alloit mettre son Parti aux abois.

Il parut bien par la rumeur & le trouble que cette déclaration jetta dans l'Assemblée, que tous ceux qui la composoient, sans rien prévoir ni ménager, sans point fixe, & même sans aucun véritable attachement au Roi, n'avoient pour ainsi dire songé jusques-là qu'à vivre au jour la journée, qu'à pousser le temps, & tirer parti des talens de leur Maître pour la Guerre. Ils ne purent jamais s'accorder, ni former un avis suivi. On ne sçavoit s'il falloit souhaiter la paix, ou continuer la guerre. L'un disoit qu'il n'y avoit rien à faire qu'à se remettre en campagne, & risquer le tout pour le tout. L'autre s'imaginait qu'en ar-

je crois pouvoir avancer avec certitude, que leur grand & unique objet fut d'un côté, de sauver la Religion en France, en excluant du Thrône le Roi de Navarre, tant qu'il n'abjureroit point le Calvinisme, ou plutôt en le forçant à abjurer ; & d'empêcher de l'autre, l'effet de la Politique Espagnole qui tendoit, ou à enlever la Couronne à la Maison Royale, ou à démembrer le Royaume. Ces vues qui n'ont rien que de fort-louable, sont clairement prouvées par la conduite de Villeroi dans les Conférences auxquelles il assista ; par les Conseils qu'il donnoit fréquemment au Duc de Maïenne, de se défier du Conseil de Madrid ; par la reserve que ce Chef de la Ligue avoit à lui communiquer ses desseins

secrets ; par le détail des Négociations du Président Jeannin en Espagne ; par la maniere dont ils se comporterent l'un & l'autre aux Etats de Paris ; & peut-être mieux encore, par la haine que les Seize leur portoient. Leur prudence, leur sang-froid, & leur talent décidé pour les Affaires, les rendoient l'ame du Parti, & on peut le dire, malgré le Parti même. Sans eux ce Parti possédé d'une passion aveugle & furieuse auroit précipité l'Etat dans des malheurs irremediabiles. Consultez l'Histoire de Matthieu, t. 2. pag. 66, 69, 86. &c. La Chronol. Novenn. liv. 2. &c. De-Thou, les Mem. de Nevers, les Mem. de Villeroi, passim, & autres. Voyez aussi ce que nous avons dit sur cet article dans la Préface de cet Ouvrage.

1592.

rêtant huit ou dix des principaux Catholiques qui n'étoient point encore sur leurs gardes , sur-tout les auteurs du projet , on le feroit avorter. D'autres plus modérés , ou peut-être seulement plus incertains , se retranchoient à dire qu'il falloit négocier & chercher des accommodemens , sans pouvoir dire comment. Je saisis cette ouverture ; & en la fixant à quelque chose de raisonnable , je fis prévaloir l'avis de la Négociation. On n'ignoroit pas que j'avois quelque crédit sur l'esprit de M. le Comte de Soissons , & un libre accès chez le Cardinal de Bourbon. Ce Cardinal disoit souvent en public , que quoique je fusse Huguenot , il n'y avoit personne pour qui il se sentît autant de penchant que pour moi. J'offris d'employer ma médiation auprès de ces deux Princes , & de les engager à fermer les yeux aux persuasions des ennemis du Roi : Et pour y réussir plus sûrement , je promis de travailler à gagner leurs Créatures & leurs Conseillers , sur-tout l'Abbé de Bellozanne , les Durets confidens du Comte de Soissons , & une Madame des Rosieres , bonne amie du Cardinal.

Personne ne contredit cette opinion ; sans doute parce que les Protestans qui avoient entendu la déclaration , se sentant trop foibles pour recommencer actuellement les hostilités , ils ne virent rien de mieux à faire pour le temps présent. Le Roi ne fut pas fâché de son côté , que l'avis unanime des Protestans lui fît rechercher les Princes du Sang , & lier commerce avec les Catholiques de la Ligue. Je me mis à travailler suivant mon plan ; & je commençai par l'Abbé de Bellozanne. Je sçavois que la jalousie le rendoit l'ennemi secret des Durets : Je crus qu'en le prenant de ce côté , en fortifiant sa haine , & en le flatant d'un premier rôle dans les affaires , j'en viendrois à bout. Je débutai par lui dire , Que je venois le remercier de la part du Roi , de ce qu'il s'étoit si généreusement opposé en sa faveur aux entreprises des Durets : ce qui ne pouvoit partir que d'un fond de droiture & de bonne volonté pour le Roi , dont Sa Majesté , quoiqu'elle le connût peu , lui tenoit tout le compte qu'elle devoit , jusqu'à ce qu'elle fût en état de lui donner des preuves plus sensibles de son affection : Ce qu'elle feroit certainement , en lui procurant le Chapeau de Cardinal , ou du-moins en lui donnant un des plus riches Bénéfices

ces du Royaume , si-tôt que ces graces seroient en son pouvoir , par le changement de Religion auquel elle touchoit de fort-près.

Ce début qui flatoit extrêmement la vanité du personnage , me donna sujet d'entrer comme sans dessein dans les secretes démarches des Durets, que je feignois de sçavoir fort-positivement , afin de les apprendre de lui-même , & de le porter à s'y opposer encore plus fortement. En effet à-peine eus-je lâché quelques paroles sur ce sujet , que mon homme cedant à son penchant , tomba sur les Durets , & en dit tant de mal , qu'il me jeta dans l'autre extremité de croire que sa haine les lui faisoit accuser fausement. L'idée du Chapeau & de l'Evêché produisant son effet , Bellozanne feignit de sentir pour le Roi le zèle que je lui attribuois moi-même par pure feinte : Il ne tint pas à lui que je ne crusse qu'il s'étoit opposé aux violentes résolutions des Catholiques , dont il m'apprit chemin faisant toute l'intrigue & le but. Je me flatai quelque temps d'avoir gagné cet homme au Roi : mais les fourbes reviennent bien-tôt à leur caractère : Il ne m'en eut pas si-tôt fait la protestation , qu'il alla en faire une toute contraire au Cardinal de Bourbon , ensuite à Villeroi & à Jeannin , auxquels il reedit d'un bout à l'autre toute la conversation qu'il venoit d'avoir avec moi. S'il se trouva bien de sa trahison , par le nouveau degré de faveur où elle le mit ; je trouvois de mon côté qu'elle servoit peut-être mieux le Roi , que ne l'eût pu faire son secret. Outre que par-là j'avois trouvé moyen d'instruire ces Messieurs de la disposition prochaine du Roi à embrasser leur Religion : ce qui les ramenoit interieurement vers ce Prince , sur-tout le Cardinal , plus épris de la Religion que de la Couronne , l'indiscrétion de Bellozanne produisoit encore un autre effet , c'est de leur donner envie de se supplanter les uns les autres dans l'acquisition des bonnes graces du Roi. Je pardonnai donc de bon cœur à Bellozanne sa duplicité ; & j'en tirai même un troisieme fruit par rapport aux Durets.

Ceux-cy sentant que les nouveaux secrets dont Bellozanne s'étoit fait honneur auprès de ses Patrons , lui avoient donné une nouvelle pointe de faveur , n'en furent que plus disposés à écouter les propositions que j'allai leur faire en-

1592.

suite. Je leur dis, Que le Roi piqué de la fourberie de Bellozanne (ce qui ne laissoit pas d'être, parce qu'il l'avoit poussée jusqu'à donner de l'ombrage aux Protestans) ne vouloit plus entretenir aucun commerce avec cet homme sans foi ; & qu'il étoit disposé à faire par leur canal toutes les démarches qu'il auroit à faire dans la suite. Je leur gardois une Piece, dont j'étois sûr que la communication produiroit un merveilleux effet ; c'est le Projet d'accommodement de la Ligue avec l'Espagne, & la réponse en conséquence, dont ils n'avoient eu aucune connoissance, & que je leur montrai en ce moment. Ce trait les terrassa ; ils se crurent méprisés : Ils jugerent le projet assez raisonnable, pour avoir lieu de craindre qu'il ne s'exécutât, & n'emportât la décision des affaires, sans qu'ils y eussent contribué en rien : ce qui est pour ces sortes de gens le coup le plus accablant. Ils ne balancerent pas à m'offrir avec ardeur leurs services pour le Roi. Le changement de Religion que je leur avois aussi insinué, leur paroissant applanir toutes les chicannes qu'on faisoit à ce Prince ; ils furent ravis d'être les entre-metteurs d'un projet, dont ils trouvoient l'invention plus heureuse, que celui qui avoit été proposé à l'Espagne par le Duc de Maienne. Pour mieux dire, il ne leur en restoit point d'autre à suivre, après la victoire que Bellozanne venoit de remporter sur eux. Effectivement ils garderent mieux le secret, & s'employèrent assez utilement.

Je me tournai ensuite du côté de l'Abbé Du-Perron (27), qui par son caractère, sa réputation, son éloquence, pouvoit plus auprès du Cardinal de Bourbon, lorsqu'il s'agissoit de lui faire prendre ou quitter une résolution, que toutes les finesse de Bellozanne & des Durets. Nous nous connoissions depuis long-temps ; & il m'avoit quelque obligation. Je concertai mon discours, comme ayant affaire à un homme pour lequel l'éloquence, les grandes idées & les raisonnemens (28) profonds avoient de puissans charmes ; & j'y fis entrer autant & plus de Politique & de vuës humaines que de Religion. Mon Frere le Gouverneur de

(27) Jacques Davy Du-Perron, depuis Evêque d'Evreux, & ensuite Cardinal ; il en fera encore parlé.

(28) Ce jugement du Duc de Sul- || ly sur le Cardinal Du-Perron, paroît plus juste que celui de Joseph Scaliger, qui ne le traite que de *billard*, *locutuleius*, ou, *locutu levis*.

Mante fut présent à cette conversation ; où après avoir glissé mes discours ordinaires sur la future Abjuration du Roi , j'entrepris de prouver à Du-Perron qu'à l'Espagne près & quelques brouillons en France, l'interêt & l'avantage non-seulement de la France , mais encore de toute l'Europe , étoit que le Roi de Navarre fût élevé au Thrône , & qu'il possédât le Royaume dans la même étendue , & avec le même pouvoir qu'en avoient joui les Rois ses prédécesseurs.

Je commençai par le Pape. Je dis à Du-Perron , Que lui qui avoit une si parfaite connoissance de la Cour de Rome, sçavoit mieux que personne , que Clement VIII. qui siegeoit alors , n'étoit ni si violent que Sixte V , ni si changeant que Gregoire XIV : Que ce Pape consideroit les affaires presentes de l'Europe & de la Chrétienté , d'un esprit net & impartial : Que son intention n'étoit point qu'en rompant l'équilibre nécessaire entre les deux Maisons de Bourbon & d'Autriche , la France se trouvât assujettie à l'Espagne ; parce qu'il n'ignoroit aucune des vuës de celle-cy pour la Monarchie universelle : Qu'en cela , outre l'interêt de Pere commun des Catholiques , le Pape trouvoit son interêt temporel en particulier ; parce que l'Italie & le patrimoine de Saint Pierre suivroient de près le sort de la France & des autres Royaumes ; & que le Pape courroit risque un jour de se voir réduit à la simple qualité de Chapelain des Rois d'Espagne : Que Sa Sainteté pensoit d'ailleurs trop sensément , pour ne pas tendre les bras au Roi , dès qu'il temoigneroit vouloir se rapprocher d'elle ; sans se soucier de ce grand terme de Relaps , dont on cherchoit à éblouir les simples.

Ma proposition souffroit bien moins de difficulté encore par rapport aux autres Têtes Couronnées de l'Europe. Je ne m'y arrêtai que bien peu , pour mettre la conversation sur l'Espagne. Je demandai à l'Abbé Du-Perron s'il ne croyoit pas aussi bien que moi , que ces fins Politiques qui étoient l'unique cause des troubles qui agitoient la France , commençoient à desespérer de voir réussir ce brillant projet qu'ils s'étoient formé de conquérir toute la France : & cela sur la connoissance qu'ils avoient , tant du Roi & des Protestans qui lui étoient attachés , que des Catholiques François. Le Roi d'Espagne avoit-il jamais pu se mettre sérieusement dans

1592.

la tête de faire de la France une Province Espagnole ; & se flater que sa domination pût jamais être du goût d'un Peuple , de tout temps l'émule & l'ennemi de l'Espagne ? Sur tout cela on avoit alors bien plus que de simples soupçons. Le Roi d'Espagne agissoit visiblement , comme sentant parfaitement que les Ducs de Maienne , de Guise & de Mercœur cherchoient à le prendre pour dupe : il ne pensoit pas mieux des Ducs de Savoie & de Lorraine, qu'il voyoit se servir de ses Troupes & de son argent , sans en avoir plus d'égards pour lui. Une preuve bien convaincante que Philippe étoit dans tous ces sentimens , étoient les propositions secrètes qu'il avoit fait faire & renouveler tant de fois au Roi , par D. Bernardin de Mandoce , le Commandeur Moreau & le Comte de Taxis : C'est qu'au fond ce Prince voyant que tout ce qu'il pouvoit prétendre des troubles de France , se réduiroit au plus à deux ou trois de ses Provinces , il lui importoit peu de qui il les obtînt , du Roi ou de la Ligue. Il est vrai qu'en partageant la France avec les Chefs de la Ligue , il se donnoit de grandes esperances d'attirer un jour tout à lui , en attaquant séparément tant de petits Rois : mais il achetoit actuellement bien cher cette esperance , par l'épuisement de Troupes & d'argent où le jettoit l'avidité de la Ligue : Et pour peu que le Roi soutînt long-temps la guerre , Philippe sentoît qu'il se verroit peut-être obligé de retirer tous les secours qu'il donnoit en France ; n'en ayant pas trop pour lui-même en Flandre , où la guerre ne faisoit que s'allumer de plus en plus.

Comme je m'aperçus que Du-Perron m'écoutoit attentivement , & sembloit tomber interieurement d'accord de tout ce que je lui disois ; je ne quittai pas si-tôt le chapitre de l'Espagne. Je lui dis , Qu'il n'y avoit aucune apparence que tant de braves Gens , si amateurs de leur liberté , de leur Gouvernement , de leurs Loix & de leurs Coûtumes , pussent s'accommoder jamais d'une servitude Etrangere ; & se résoudre à ne remporter pour prix de leurs plus belles actions , que l'honneur d'être les subalternes des Grands d'Espagne , ou tout-au-plus stipendiaires d'un Roi , qui n'avoit jamais eu de plus grandes obligations à personne qu'au Prince de Parme , & cependant l'avoit laissé attendre jusqu'à la mort la récompense de ses services : Que tout le but des Seigneurs

François en paroissant s'attacher au Roi d'Espagne, n'étoit que de se faire accorder de plus grandes récompenses par Henry, pendant qu'il étoit encore engagé dans la Religion Protestante : après quoi ils abandonneroient sans peine ce reproche si rebattu de Relaps, aussi bien que le dessein de choisir l'un d'eux pour Roi, le mariage de l'Infante, & tant d'autres projets aussi vagues.

Je produisis à l'Abbé pour preuve de ce que je lui disois, le Traité que la Ligue avoit fait proposer à Henry par Villeroi & Jeannin, dès après la levée du Siege de Rouen, dont je n'ai pas pu parler à fond dans son temps, mais que je vais exposer dans un moment. Après cela me tournant avec vivacité vers Du-Perron, je lui demandai s'il n'étoit pas de l'intérêt de tous les bons François, & de lui-même tout le premier, d'empêcher de pareils desseins de s'accomplir ? Si la Politique de l'Etat vouloit que détruisant en un moment un édifice qui avoit tant coûté aux Rois de France, & que quelques-uns avoient cimenté de leur sang, on revît la France pleine de ces petits Tyrans cruels & ambitieux, qui prétendoient faire la loi au Prince, & toujours prête à être accablée par les premiers Ennemis qui l'attaqueroient ? S'il ne convenoit pas que le Gouvernement Monarchique, par lequel tous les Membres sont unis & soumis à un Chef unique, est le plus glorieux & le plus avantageux de tous, & en particulier pour la Nation Française ?

Je tranchai court sur ce Tiers-Parti de Politiques, en faisant observer à Du-Perron qu'il falloit qu'il arrivât nécessairement de deux choses l'une : Ou qu'il se réunît à la Ligue ; ce qui faisoit perdre à celle-cy le secours de l'Espagne : Ou qu'il marchât séparément de la Ligue ; ce qui le compromettoit avec elle, & l'exposoit ou à en être détruit, ou à la détruire. Dans tous ces cas, il ne pouvoit rien arriver qui ne tournât à l'avantage du Roi.

Pour finir par ce qui regardoit la Personne même du Roi ; il ne me fut pas difficile de faire avouer à l'Abbé, que ce Prince étoit tel qu'il le falloit pour regner sur les François. Je lui fis remarquer, Que sa réputation étoit si bien établie par-tout, qu'il y avoit bien à craindre pour la Ligue, & encore plus pour ce Tiers-Parti si peu accrédité, que dans les Provinces où l'on ne se livroit pas aussi aveu-

1592.

glément que dans Paris aux caprices de la Ligue, on ne se jettât tout-à-fait entre les bras de ce Prince; après que l'ivresse des esprits seroit passée, & auroit fait place à l'amour du repos si naturel à ceux qui ont souffert: Que les Provinces commençoient déjà à remontrer ouvertement leur mécontentement. Mais sans tout cela, combien de temps le Roi ne pouvoit-il pas encore soutenir la guerre avec le secours des seuls Protestans François & Etrangers; brave & expérimenté comme il étoit; & se tenant en garde contre les attentats domestiques? On l'avoit vu avec moins de dix Villes dans son Parti, & n'ayant qu'une poignée de monde, tenir contre toutes les forces du Royaume. Je conclus, Qu'au-lieu de donner aux Ennemis de la France le plaisir de la voir se consumer & s'aneantir d'elle-même, il étoit de l'intérêt général de favoriser un Prince, qui se montroit capable de lui redonner sa premiere tranquillité, & de l'élever à un nouveau degré de splendeur.

L'Abbé Du-Perron n'eut rien à répondre à toutes ces raisons: il fut convaincu de leur force; & comme je m'y attendois bien, il sçut en convaincre le Cardinal de Bourbon; en y joignant toutes celles que sa pénétration lui inspira, & qu'il ne manqua pas d'orner de tout le brillant appareil de l'Eloquence. Le reste de cette année & le commencement de la suivante furent employés de sa part & de la mienne en allées & venues, & en pourparlers de cette espece: Dès qu'on se fut tourné à la Négociation, on eut plus de Négociateurs que l'on ne voulut.

Il étoit vrai que Villeroi & Jeannin avoient présenté au Roi il y avoit long-temps un projet de Traité de la part de la Ligue; & qu'elle offroit de le reconnoître pour Roi à certaines conditions. La Piece est assez curieuse pour en donner un précis: le veritable esprit qui faisoit agir la Ligue s'y montre tout entier. L'Abjuration du Roi étoit à la tête, comme la premiere & la principale Condition: On vouloit qu'il s'engageât à faire profession publique de la Religion Catholique dans trois mois: Qu'il la rétablît dans toutes les Villes, d'où la superiorité des Réformés l'avoit bannie: Qu'il se dégagât de toute alliance avec eux: Qu'ils n'eussent aucune part aux Dignités, Charges, Ambassades & Emplois de l'Etat, de quelque nature qu'ils fussent:

En un mot qu'ils ne demeurassent en France qu'à titre de simple tolerance, & pour un certain temps; sauf à proroger le terme, suivant l'exigence des cas. Plusieurs autres Articles sembloient n'y être mis que pour persuader au peuple, que les Chefs de la Ligue en traitant avec Henry, avoient pour unique objet de servir la Religion & l'Etat: Telles étoient la Clause de nommer aux Benefices conformément aux Canons, celle de tenir les Etats de fix en fix ans, & plusieurs autres.

Toutes ces Conditions étoient specieuses: mais on y ajoûtoit, & c'étoit-là le point essentiel pour les Auteurs du Projet: Que le Roi reconnoîtroit, autoriseroit & soutiendrait la Ligue de tout son pouvoir: Qu'il laisseroit en sa puissance certain nombre de Villes, où il ne pourroit pas même mettre de Garnison; c'est-à-dire qu'il ne devoit regner que sous elle: Qu'il partageroit tous les Gouvernemens de France entre ses principaux Officiers qu'on lui désigneroit: Que de plus, il entretiendrait dans chacun de ces Gouvernemens les Troupes suffisantes à y maintenir la Religion Romaine: Qu'il ne pourroit y disposer des Tailles, Impôts & autres revenus Royaux; mais qu'ils seroient tous employés à cet usage, suivant une répartition proportionnée à la qualité & aux besoins de ces Gouvernemens: Qu'il en seroit de même de toutes les Garnisons que l'on mettroit dans les Places du Royaume. Suivoit la destination de ces Gouvernemens; la Provence, au Duc de Nemours; le Languedoc, au Duc de Joyeuse; le Bourbonnois & la Marche, au Duc d'Elbeuf; la Bretagne, au Duc de Mercœur; les deux Vexins, à titre de Gouvernement, à d'Alincourt; partie de la Normandie, à Villars; l'Isle-de-France, au Baron de Rosne; l'Orleanois & le Berry, à La-Châtre; la Picardie, au Duc d'Aumale; la Champagne, au Duc de Guise, avec la Charge de Grand-Maître, & toutes les Dignités & Benefices qui avoient été dans sa Maison.

Le Duc de Maïenne étoit le plus richement partagé, comme de justice. Avec le Gouvernement de Bourgogne on unissoit pour lui ceux du Lyonnois, Forêt & Beaujolois; & on lui donnoit dans toutes ces Provinces un pouvoir qui auroit anéanti celui du Roi, le droit de disposer comme il jugeroit bon des Gouvernemens, Lieutenances-de-Roi & autres Emplois non-seulement Militaires, mais en-

1592.

core de Finance & de Judicature ; & qui plus est , des Dignités , Benefices & places Ecclesiastiques : Et pour mettre le comble à des avantages si extraordinaires , l'on y ajoûtoit la Charge de Connétable ou de Lieutenant-Général de la Couronne : il n'y avoit que celle-là qui parût digne de M. de Maïenne. On retenoit encore *in petto* quatre Bâtons de Maréchal (29) de France, dont la Ligue nommeroit en temps & lieu les Sujets ; outre des pensions considerables aux plus distingués d'entr'eux. On avoit poussé l'excès jusqu'à prescrire au Roi d'acquitter les dettes des Personnes de consideration du Parti qu'on lui nommeroit , au nombre de vingt. Enfin pour achever de lui lier les mains , on ajoûtoit, Qu'il souffriroit que des Princes Etrangers , au choix des Catholiques , accédassent au Traité , & se rendissent garans de son exécution. Le nom du Pape étoit le seul marqué : sans doute que le blanc devoit être rempli entr'autres de celui du Roi d'Espagne : on reconnoit icy trop clairement les vuës Espagnoles : Charles-Quint ne demandoit pas autre chose , lorsqu'il disoit qu'on avoit tort de l'accuser de haïr le Roi de France ; puisqu'au-lieu d'un , il souhaitoit qu'il y en eût vingt.

Personne ne croira que la Ligue en traitant avec le Roi à des conditions si injurieuses pour ce Prince , pût se persuader qu'il s'y soumettroit : Il y a donc toute apparence qu'elle ne le faisoit , que pour donner à son refus un espece de tort dans l'esprit de la plus vile populace. Aussi le Roi loin de traiter cet Ecrit sérieusement , & d'y répondre secrètement , comme il auroit fait s'il avoit cru qu'il pût le conduire à un accommodement , le sacrifia tout d'abord aux Protestans. Ils donnerent à la Piece toutes les qualifications qu'elle meritoit : Elle révolta jusqu'aux Catholiques mêmes de la suite du Roi. Ceux-cy trouverent que tout y étoit mal arrangé : qu'elle étoit pleine d'Articles , qui n'étant pas nets deviendroient une source inépuisable de difficultés : qu'il y en avoit certains , dont l'exécution étoit absolument

(29) Ces quatre Bâtons de Maréchal furent donnés l'année suivante à Roine, La-Châtre, Bois-Dauphin, & Saint-Pol : Il sera parlé de chacun d'eux dans la suite. On rapporte

à cette occasion un bon mot de Chavalon , qui dit un jour au Duc de Maïenne ; » Monsieur , vous avez » fait des bâtards qui seront legiti- » més à vos dépens. «

absolument impossible. Ils dissimuloient ce qui leur avoit fait le plus d'impression ; c'est que par la disposition des graces & des faveurs, il n'en restoit plus pour eux.

1592.

Le Roi n'ayant fait de cet Ecrit d'autre usage que de s'attacher plus fortement ceux qui le servoient, fit une réponse fort-courte & fort-seche au President Jeannin : Elle étoit datée du Camp devant Caudebec. Il n'est pas besoin d'en rapporter le contenu.

Les Guerres Civiles, sur-tout celles où la Religion se trouve mêlée, donnent un air de licence & d'effronterie, qui en toute autre occasion auroit bien de quoi surprendre. Jeannin scandalisé de ce qu'on avoit traité son Projet de ridicule, repliqua par écrit, & en s'adressant au Roi lui-même : Qu'il s'étonnoit fort du ton sur lequel on le prenoit avec lui : Que si l'on examinoit bien son Projet, on trouveroit qu'il n'y avoit pas encore assez bien traité la Ligue : Que la seule crainte qu'il avoit eue en le faisant, étoit d'en être desavoué ; sur-tout du Duc de Nemours, qui au-lieu d'un Gouvernement, s'étoit déjà formé une Principauté dans le Lyonnois de l'aveu de l'Espagne ; & encore plus du Duc de Maïenne, dont les intérêts y étoient assez negligés. La moderation de Jeannin n'est-elle pas admirable ? Qu'il lui sembloit y avoir assez bien servi le Roi, en ne parlant pas de lui faire donner des Villes à la Ligue pour la sûreté de l'exécution de sa parole. Comme si celles qu'on y accordoit aux Gouverneurs, ne faisoient pas le même effet : Qu'il avoit encore éludé pour faire plaisir au Roi, la question de l'héredité des Gouvernemens. Cela est vrai ; mais quelle difficulté restoit-il aux Gouverneurs de se l'attribuer, après tous les autres droits dont il les revêtoit ?

Jeannin marquoit ensuite au Roi avec une liberté que l'on peut bien nommer une impudence outrée, Que les Armes des Catholiques contre lui étant justes, non-seulement il ne devoit point se servir avec eux des termes de crime & d'abolition, mais qu'ils étoient tous en droit de traiter avec lui d'égal à égal ; parce que ne devant point être regardés comme des Ennemis vaincus, ni lui comme Roi du vivant du Cardinal de Bourbon le seul Roi reconnu en France, non-plus qu'après sa mort, à cause de sa Religion ; c'étoit icy le Corps de la Monarchie qui traitoit avec un

1592.

Prince Etranger : Que par la même raison , l'acceptation que le Roi avoit faite ne devoit point s'appeller un Edit de Pacification accordé par un Roi à des Sujets, mais une Convention amiable avec un peuple qui se donne librement un Roi, après que les raisons de le refuser ont été levées. Toutes les autres impertinences de cette Lettre ne méritent pas d'être relevées. Jeannin finissoit par rejeter formellement toute entremise de MM. de Bouillon, Du-Plessis, & des autres Reformés dont le Roi avoit fait mention dans sa Réponse ; & il déclaroit qu'il ne vouloit avoir aucune communication avec eux.

1593.

Pendant que le Roi déliberoit sur le parti qu'il avoit à prendre, les Etats se tenoient à Paris (30). L'idée de les convoquer venoit du Prince de Parme : Et il faut convenir que par la maniere dont il devoit s'y prendre pour arriver à ses fins, on ne pouvoit pas prendre de résolution plus ruineuse pour la Cause du Roi. Ce Général devoit les indiquer à Rheims ; & réunissant tous ses efforts pour se rendre maître des Délibérations au-dedans, pendant qu'avec une Armée supérieure il contiendrait le Peuple dans son Parti, & les Grands dans leur devoir ; il s'assuroit de parvenir à une Election entièrement du goût de l'Espagne, & de faire aussi-tôt après sacrer le Roi élu. Tout cet arrangement étoit d'une profonde Politique (31) : Un peu de promptitude, beaucoup de liberalité, une occasion bien choisie, sur tout cela une Armée capable d'imposer, c'étoient-là les vrais moyens de mettre fin aux affaires, & de donner pour toujours au Roi l'exclusion du Thrône.

Mais le Prince de Parme étant venu à mourir sur le point de l'exécution, ces projets ou expirerent avec lui, ou ne furent conduits ni avec la suite, ni avec la diligence & les autres moyens nécessaires. Il est vrai que le Comte de Mansfeld qui lui succéda, s'approcha enfin avec une Armée jus-

(30) Ils furent convoqués pour le 25 Janvier ; mais l'ouverture n'en fut faite que le lendemain, dans le Louvre préparé pour cet effet. Les Harangues, les Actes & toutes les Cérémonies de cette Assemblée, se trouvent dans plusieurs Historiens. Voyez particulièrement De-Thou, liv. 105. Davila, liv. 13. les Mem. de

la Ligue, tome 5. Mem. d'Etat de Ville-roi, tome 4. Mem. de Nevers, tome 2. Matthieu, tom. 2. Chronol. Novenn. sous l'année 1593. liv. 5. Satyre Ménippée &c.

(31) Voyez la Lettre que le Duc de Parme écrivit à ce sujet au Roi d'Espagne, Chronol. Novenn. liv. 4. fol. 5.

qu'à Noyon : mais dès-lors on n'étoit plus aussi soumis à l'Espagne qu'on l'avoit été , avant qu'on eût conçu l'esperance de voir le Roi abjurer le Calvinisme ; & le Comte de Mansfeld s'en retourna sans avoir rien fait. De plus , on avoit changé un point qui parut toujours essentiel au Prince de Parme ; c'est qu'au-lieu de convoquer les Etats à Rheims , le Duc de Maïenne avoit fait consentir le Pape & les Plenipotentiaires de l'Espagne , qui étoient Dom Diego d'Ibarra , le Duc de (32) Feria , Inigo de Mandoce , & le Comte Jean-Baptiste de Taxis , qu'on les assemblât à Paris. Toutes ces Personnes avoient esperé que dans une Ville qu'ils tenoient toute entiere par leurs alliances , leurs brigues ou leurs presens , ils pourroient faire jouer mille ressorts qui leur captiveroient tous les suffrages. Mais quand tout ce grand Corps Anarchique fut assemblé , il se trouva traversé de tant & de si differens interêts , que les Espagnols n'ayant que leur voix comme les autres , & destitués d'ailleurs des moyens de la faire écouter par la force , s'apperçurent bien qu'ils rencontreroient plus de difficultés qu'ils n'en avoient prévu ; & ils craignirent dès ce moment de ne tirer d'autre fruit de tant de brigues & de sourdes pratiques , que de tenir les choses plus long-temps brouillées ; jusqu'à ce que la complication de tant de vuës , & l'impossibilité de pouvoir jamais les unir , produisissent enfin d'elles-mêmes l'effet d'amener & de faire embrasser le parti de la raison.

Comment en effet pouvoir concilier le Pape , ou plutôt ses Légats qui avoient leur objet particulier , le Roi d'Espagne , les Ducs de Savoie & de Lorraine , les Ducs de Maïenne , de Nemours , de Mercœur , de Guise , enfin les Princes du Sang qui avoient aussi chacun un objet (33) different , & qui n'y étoient pas moins attachés ? Tous ces Partis , si-tôt que les Etats furent ouverts , considerant que c'étoit-là le coup de partie , eurent recours chacun de leur côté à mille stratagemes qui se détruisoient mutuellement ; & suivant l'idée de ce qu'on appelle la fine Politique , s'enveloppant & se déroband sous de fausses marches pour tâcher d'amener les autres à leur but , ils joignoient à la multipli-

(32) Laurent Suarès de Figueroa y Cordona , Duc de Feria. || » pour la France , dit Le-Grain , que
 (33) » La Ligue avoit cela de bon || » chacun y vouloit commander , &
 » nul obéir. »

1593.

cité des avis déjà si embarrassans, un flux & reflux d'opinions qui jettoient dans un labyrinthe où personne ne se connoissoit plus. Aucun ne dit d'abord nettement sa pensée: il semble qu'on se fût donné le mot pour se déguiser à l'envi, & pour faire deviner son objet.

Les Espagnols ne suivoient en cela que leur maxime ordinaire & leur caractère particulier, ou cherchoient peut-être à sonder les esprits, pour découvrir si les François veroient de bon œil un Prince Etranger regner sur eux. Lorsqu'ils virent qu'en temporisant leur but fuyoit loin d'eux, ils vinrent enfin à proposer ce qu'ils avoient de plus raisonnable, le mariage de l'Infante (34) avec le Cardinal de Bourbon. Tous les Seigneurs François ayant à leur tête les Guises, attendoient que les Espagnols franchissent ce pas; & concouroient tous à un point commun, qui étoit de se servir de cette proposition, pour mettre entre le Roi & le Cardinal toute la haine qui peut animer deux Rivaux décidés; & conséquemment entre le Roi & les Chefs du Parti contraire, M. le Comte de Soissons, les Ducs de Nevers, de Longueville, & les autres. On laissa prendre à cette proposition assez de force pour qu'on en vînt jusqu'à dresser les Articles, qui furent envoyés au Cardinal par le canal de Bellozanne: mais tous les Seigneurs se réunissant ensuite, ils sçurent bien la faire tomber. A quel dessein? On le pé-

(34) Claire-Eugenie d'Autriche, seconde fille de Philippe II. Le Duc de Savoie avoit épousé Catherine, l'aînée: Ce ne fut qu'après avoir essayé inutilement par le ministère du Cardinal de Plaisance, Légat, & du Cardinal de Pellevé, de soumettre la France à une domination purement Espagnole; par le mariage de cette Infante avec le Prince Ernest d'Autriche, l'aîné des Freres de l'Empereur. Les Memoires d'Etat de Ville-roi imputent à la Cour de Madrid, comme une faute qui fit manquer la Couronne de France à l'Espagne, de n'avoir pas voulu faire partir cette Infante future Reine, que le Prince qu'on lui destinoit pour Epoux, ne fût déclaré & reconnu: Mais je doute fort que l'arrivée de cette Princesse à Paris eût aplani toutes les

difficultés. Selon M. De-Thou, la brigue en faveur du Duc de Guise se trouva un jour si forte par l'union de l'Espagne & du Clergé de France, que sans l'opposition qu'y mit secrètement son propre Oncle, le Duc de Maïenne, & la déclaration que le Roi de Navarre fit semer à propos, qu'il étoit résolu d'embrasser la Religion Catholique, il y a toute apparence que ce Prince alloit être proclamé Roi. » On louë le Duc » de Guise, dit le Pere de Chalon, *Histoire de France*, tom. 3. pag. 257. après Matthieu, » d'avoir eu tant » de moderation en cette occasion, » qu'il ne laissa paroître aucune » marque qu'il se flatât d'une espérance aussi douce, ni aucun empressement pour une si grande fortune. «

netre facilement ; afin que ce que ces Seigneurs ôtoient au Cardinal & aux autres Princes du Sang , retombât sur eux-mêmes : comme les Princes du Sang en paroissant s'oublier pour le Cardinal , ne le faisoient aussi que par un retour vers eux-mêmes , qui leur fit envisager qu'après lui la Couronne pourroit plus facilement leur revenir , que si elle passoit sur une tête étrangère. Les Espagnols comprirent tout ce manège des Princes Lorrains ; & on s'attend bien qu'ils ne le leur pardonnerent point.

1593.

Cet intérêt commun des Grands qui les unissoit & contre l'Espagne & contre les Princes du Sang , venoit ensuite à se diviser en autant de branches qu'ils étoient de Têtes : chacun croyoit la sienne propre à porter le Diadème. Le dépit & la jalousie se mirent bientôt de la partie ; & l'on en vint à se disputer la Couronne , pour le seul plaisir de se l'arracher : C'étoit la consolation de ceux qui se voyoient exclus. Tel de ces Partis n'en vouloit qu'à une seule personne , & se consolait de ne pas réussir pour soi-même , s'il pouvoit rendre sa brigue inutile : De cette classe étoit le Clergé , qui sans pouvoir désigner personne nommément , s'opposoit seulement de toutes ses forces à l'élection du Roi de Navarre. Tel autre entreprenoit de supplanter deux , trois ou davantage des Contendans : Et il ne s'en trouvoit aucun par tous ces motifs , capable de former un Parti assez supérieur pour entraîner tous les opposans. Le peuple quoiqu'assez ordinairement esclave de sa prévention en faveur d'un Sujet , ne se déterminoit point à cause de la multiplicité des Sujets : Et il lui arrivoit en cette occasion ce qu'on a souvent expérimenté ; que prenant le ton de cette sorte de personnes indifférentes & détachées qui se trouvent toujours dans le public , il tournoit en spectacle pour lui une affaire de cette importance , & ne faisoit que rire des malheureux supplantés.

Mais enfin ce jeu , ce manège de tromperies ne pouvoit pas long-temps durer. Les passions se font donner en ces rencontres les premières délibérations & les premiers mouvemens : Si le concours des causes les empêche de l'emporter , la raison lente à se montrer dans les assemblées tumultueuses , se fait voir à la fin ; & après l'avoir long-temps combattue , on la suit par nécessité. La première démarche

1593.

qu'elle fit dans cette occasion fut par l'organe du Parlement, qui pesant plus mûrement les différentes propositions qu'on jettoit sur le tapis, d'un Roi Espagnol ou Lorrain, sentit qu'on lui reprocheroit à jamais d'avoir laissé contrevenir à un Article aussi fondamental des Loix du Royaume que l'est l'hérédité de la Couronne; & commença, sans trop sçavoir ce qui en arriveroit, par donner un Arrêt (35) qui défendoit de transporter la Couronne hors la Famille Royale. Ce n'étoit rien moins qu'une pensée nouvelle; il n'y avoit personne qui ne l'eût, & qui ne sentît l'injustice d'en user autrement: mais il semble qu'il lui manquoit pour entraîner les esprits, d'être proposée avec poids & gravité. L'Arrêt porta coup. Les droits de la Famille Royale commencerent à paroître sacrés à mille personnes, qui n'y pensoient pas un moment auparavant. L'Espagne que cet Arrêt frustrait de son attente, pouvoit encore parer le coup en s'unissant aux Lorrains, sur lesquels il retomboit comme sur elle: mais plus elle croyoit avoir eu droit de compter sur leurs suffrages, plus elle devint irréconciliable contre eux, dès qu'elle s'en vit trahie: Ils ne purent jamais se rapprocher; & leur éternelle mesintelligence préparoit insensiblement la victoire à leur adversaire commun.

Il n'y avoit plus qu'un pas à faire pour cela: mais le Clergé (36) empêchoit fortement qu'il ne fût fait. La cho-

(35) Cet Arrêt est du 28 Juin: » Cette action, dit M. de Villeroi, » tom. 2. pag. 58. fut d'autant plus » louée par les gens de bien, que le » péril en étoit plus grand; & certain- » nement elle servit grandement; & » faut que je dise, que le Royaume » en demeure obligé à la Cour. « Jean Le-Maître, quoique fait Président du Parlement de la Ligue par le Duc de Maienne, le Président Edouard Molé, les Conseillers Guillaume Du-Vair, depuis Garde des Sceaux, Erienne Fleury, Pierre D'Amours, Lazare Coqueley &c. y eurent la principale part. En conséquence, le Président Le-Maître fut député avec les Conseillers de Fleury & D'Amours, l'après-midi de ce même jour, pour faire des Remontran-

ces au Duc de Maienne, comme Lieutenant-Général de la Couronne. Le Duc se plaignit avec aigreur de l'affront que le Parlement venoit de lui faire: Et l'Archevêque de Lyon qui étoit avec lui, ayant répété ce mot d'affront avec emportement, & fort maltraité de paroles les Députés; le Président Le-Maître lui ferma la bouche avec beaucoup de dignité & d'autorité. Voyez le 5^e. tom. des Mem. de la Ligue: Mem. de Nevers, tom. 2. p. 635.

(36) Tous les Memoires de ce temps-là font foi des procédés violens, & des discours emportés du Cardinal de Plaisance, Légat, de presque tous les Evêques de France, des Curés de Paris, & de la Sorbonne: » Débourbonnez-nous, Seigneur: «

se s'arrêta encore là quelque temps. On reprit comme par amusement quelques-uns des projets usés. Les différentes esperances se ranimerent pour s'éteindre bien-tôt & tout-à-fait : Car chacun convenant tacitement que si le Roi (37) abjuroit, ce point finissoit toute consternation ; l'avis de l'y amener entraîna enfin toutes les voix : & l'on s'y attacha, non-plus legerement comme auparavant, mais par une vuë plus nette & plus distincte du veritable avantage de l'Etat : Vuë, qui devint dès ce moment celle du Parlement & de tout le peuple, & ne souffrit plus d'opposition, que celle qu'il plut encore à quelques Seigneurs d'y apporter pour leur intérêt personnel.

Les Ducs de Maienne, de Nemours & de Mercœur, furent ceux qui temoignerent le plus d'opiniâtreté ; comme il étoit naturel à ceux de tous qui s'étoient le plus flatés : mais avec toute leur mauvaise intention ils ne purent empêcher qu'on ne proposât dans les Etats, & qu'on ne fit passer à la pluralité des voix une Conference avec le Roi. Il étoit du moins en leur disposition d'en rompre ou d'en suspendre l'effet ; & ils ne manquerent pas de le faire. Pour cela ils remuerent ciel & terre : ils firent agir leurs Emis-faires : ils profiterent du mauvais succès du Roi (38) devant Selles : ils firent avancer Mansfeld, qui prit Noyon : ils donnerent toute la force qu'ils purent au refus que le Pape venoit de faire au Cardinal de Gondy (39) & au Marquis de Pisany, envoyés de la part du Roi, d'entrer dans Rome, ou même de mettre le pied sur les Domaines de Sa Sainteté. Pouvoient-ils se flater qu'on ne remarqueroit point

C'est l'explication que donnoit un Prédicateur, de cette parole de l'Ecriture-Sainte : *Eripe me Domine de luto facis*. Il y a une infinité de traits pareils, dont assurément on ne peut excuser la malignité par le zèle pour la bonne Religion. De-Thou remarque que le Clergé fut le seul des trois Etats qui conseillât opiniâtrément la Guerre.

(37) Il est démontré aujourd'hui, non-seulement que Henry IV. étoit le seul legitime héritier de la Couronne ; il n'y a jamais eu le moindre doute sur ce point ; mais encore, qu'en sa Personne les trois Races de

nos Rois se trouvent réünies. Voyez-en la preuve dans le troisieme Volume du nouvel Ouvrage, qui a pour titre, *Généalogies Historiques de toutes les Maisons Souveraines, Vingt-deuxieme Table Généalogique*.

(38) Le voyage que Henry IV. fit du côté de Tours, & la nécessité où il se mit de lever le Siege de la Ville de Selles en Berry, furent regardés en ce temps-là comme des fautes considerables.

(39) Pierre de Retz, Cardinal de Gondy. Jean de Vivonne, Marquis de Pisany.

1593.

l'irrégularité de ce procédé : après qu'on les avoit vus protester tant de fois qu'ils n'agissoient que pour la Religion, & qu'ils étoient prêts de se soumettre à Henry, dès le moment qu'il quitteroit ses erreurs. Aussi personne ne s'y trompa : & quoiqu'ils empêchassent tout le fruit qu'eût pu avoir la Conference tenuë pendant le mois d'Avril (40) à Surenne, on jugea que c'étoit le dernier effort d'un pouvoir expirant. On vit clairement que si le Roi après avoir consenti qu'il n'entrât dans cette Conference aucun Député de la Religion, ne s'étoit pas encore rendu ; c'étoit parce que les Ligueurs s'étoient montrés plus difficiles eux-mêmes sur le temporel, que le Roi sur le spirituel. Le peuple sur-tout lui rendit une justice entiere : & les douceurs d'une Treve qui fut l'unique bien & le resultat de la Conference, acheverent de le mettre dans ses interêts. Je reviens plus particulièrement à ce Prince.

Il faisoit toujours sa résidence à Mante, où toute sa prudence suffisoit à peine à lui conserver entier un Parti composé de personnes si différentes dans leurs sentimens. La tenuë des Etats l'avoit alarmé d'abord ; & avec d'autant plus de raison, que la premiere idée qui s'offroit à l'esprit, c'est qu'une Assemblée en apparence si auguste & si respectable auroit bientôt trouvé un remede aux maux de l'Etat. Dans cette crainte le Roi commença à flater les Catholiques plus encore que de coutume : il fit même, comme on vient de le voir, quelques démarches pour rechercher le Pape ; afin de ne pas éteindre dans les uns & les autres la seule esperance qui pouvoit les empêcher d'en venir avec lui à une rupture éclatante. On juge bien que cela ne se fit pas sans réveiller tous les murmures des Huguenots : Mais ce Prince avoit sagement pris les devants ; & il paroissoit qu'il ne se faisoit rien qu'en conséquence de ce Conseil Général de la Religion, dont on a vu que le resultat

(40) A la fin d'Avril, & pendant une partie du mois de Mai. Voyez en les Actes, Tome 8889. des *Manuscrits de la Bibliot. Royale, Mem. d'Etat de Villeroi, tom. 4. Matthieu & Cayet, ibid. &c.* L'Archevêque de Bourges qui soutenoit la cause du Roi, l'appuya de l'autorité de Saint Paul,

qu'on est obligé d'obéir aux Princes Païens & Idolâtres ; des Libertés de l'Eglise Gallicane ; & de plusieurs autres preuves sans réplique. Tout insoutenable que paroissent les raisons alleguées au contraire par l'Archevêque de Lyon, elles l'emportèrent dans cette Conference.

(41) Pomponne

sultat avoit été de tourner la chose en menagement & en négociation. Lorsque leurs plaintes prenoient trop de force, & que le Roi voyoit qu'il y avoit lieu de craindre qu'ils ne se portassent à quelque extrémité fâcheuse contre lui, il sçavoit les appaiser par quelque Expedition militaire, qui ne faisoit que convaincre encore davantage les peuples, que ce même Prince qui leur paroissoit si doux & si debonnaire, n'étoit pas moins digne de leur commander par sa valeur & sa capacité dans la Guerre.

Dès qu'il fut instruit du peu d'union qui regnoit dans les Etats, du trouble & des contestations qui naissoient à chaque parole, il regarda cette Assemblée comme le plus heureux acheminement à ses desseins; & il n'eut plus d'autre embarras que celui de bien regler sa conduite avec ce grand nombre d'Entremetteurs, qui se mêlerent de ses affaires si-tôt qu'il eut été proposé dans les Etats de traiter avec lui. Ce Prince n'auroit dès-lors trouvé aucun obstacle à la Couronne, s'il s'étoit montré d'humeur à satisfaire aux demandes excessives que les Seigneurs & les autres membres de la Ligue commencèrent à lui faire faire: Mais il ne vouloit pas que la posterité lui reprochât qu'il ne devoit la Dignité Royale qu'à la bassesse qu'il auroit eue de la soumettre à l'avidité & aux caprices de ses Sujets. C'est se montrer bien digne du Thrône, que de sçavoir si bien combattre le penchant & l'empressement naturel à y monter.

Je dois pourtant rendre justice ici à quelques-uns d'eux; le nombre n'en est pas grand: mais je serois bien caution que MM. de Bellievre, de Belin & Zamet, par exemple, n'eurent dans les démarches qu'ils firent auprès du Roi aucun égard à leurs intérêts. Il y en peut avoir encore quelques autres, dont je ne puis rien présumer ni assurer: A l'égard de tout le reste, je me contente de nommer les principaux Agens auprès du Roi, tant de la part de la Ligue & des Etats, que du Clergé & des Seigneurs François. Je ne répéterai point les noms déjà indiqués; j'y joins seulement le Cardinal de Gondy, les Maréchaux d'Aumont & de Bouillon, l'Amiral de Biron, MM. D'O, de Vitry, de Lux, Du-Plessis, La-Verriere, de Fleury, & l'Abbé de Chesly:

(41) Pomponne de Bellievre. François de Faudas d'Averton. Seba- || stien Zamet.

1593.

Beaucoup d'autres sont demeurés confondus dans la foule ; quoiqu'il n'y en eût pas un d'eux qui ne s'assurât que l'Histoire parleroit un jour de lui comme de celui qui avoit frappé le grand coup. Je comptai un jour au Roi par leurs noms plus de cent de ces Personnages. Au reste on presenteroit ici une belle décoration, si l'on pouvoit ouvrir & montrer pour un moment le cœur de tous ces Conseillers si ardens : Vanité, desir de la faveur, bas intérêts, vils artifices, jalousie, fourberie, trahison ; c'est-là tout ce qu'on y découvreroit.

Il y en eut qui ne quitterent pas même au dernier moment le masque qui leur faisoit abuser du privilege d'aborder le Prince pour le trahir plus sûrement, & pour lui tendre des pieges que tout autre n'auroit jamais évités. C'est à regret que je nomme en cet endroit Villeroi (42) & Jean-nin : mais le fait est trop connu ; & la confusion qu'ils es-

(42) Dans le premier Tome des Mem. d'Etat de Villeroi, qui n'est guère qu'une justification de toute la conduite de ce Secretaire d'Etat, il avoué sincerement que rien n'eût été capable de lui faire prendre le parti de ce Prince, s'il ne se fût pas converti, & si avant tout on n'eût pas pris toutes les mesures nécessaires pour mettre la Religion en sûreté. Il n'est pas besoin de rapporter les raisons qu'il en donne ; il trouvera sur ce point toute l'indulgence qu'il demande. Il convient encore avec la même sincerité de ses liaisons avec la Ligue & l'Espagne, & du principe politique où il étoit, qu'en faisant la Paix, il étoit très-avantageux de séparer le Roi d'intérêt d'avec l'Angleterre, & de l'unir avec l'Espagne. Sur cet article ses raisons, quoique sans doute elles ne seront pas goûtées de ceux qui pensent comme M. de Sully, sont pourtant encore plausibles : Pour tout le reste, il s'en défend fortement. Il proteste qu'il n'a jamais reçu d'argent de l'Espagne ; & qu'il n'a assisté ni aux Etats, ni à aucuns autres Conseils, qu'avec une véritable intention de travailler pour le Roi & pour la Paix. Voyez la Note sur ce sujet quelques pages plus haut, & ce que nous en avons

dit dans la Préface de cet Ouvrage.

Quant au serment de la Ligue dont parle icy le Duc de Sully, & qui est l'article le plus grave ; M. de Villeroi est si clairement justifié dans *Matthieu*, tom. 2. pag. 153. & *suiv. Chronol. Noven. liv. 5. fol. 229.* & dans quelques autres Historiens, qu'il ne reste qu'à avouer qu'il y a erreur sur ce fait dans nos Memoires. Selon ces Historiens, non-seulement M. de Villeroi n'eut aucune part à ce serment, mais encore il l'ignoroit absolument, lorsque Henry IV. lui montra cet Ecrit à Fontainebleau, & qu'il le chargea d'en faire des reproches au Duc de Maienne, que Villeroi travailloit dès-lors très-sincerement & par ordre de ce Prince même à se séparer de la Ligue. Mais ce qui est plus positif encore, c'est que Villeroi faisant honte au Duc de Maienne de cette criminelle démarche, Maienne lui répondit en propres termes :
 » Je ne vous ai rien voulu dire de ce
 » serment, ni au Président Janin ;
 » tant parce que j'avois donné paro-
 » le au Légat & aux Espagnols de ne
 » vous en rien dire ; que pour n'igno-
 » rer que vous n'eussiez jamais ap-
 » prouvé l'usage de ce remede. » *Matthieu, ibid. p. 155.*

fuèrent depuis, lorsque le Roi leur en fit publiquement à Fontainebleau de justes reproches, en est la conviction; aussi bien que la maniere interessée dont Villeroi se comporta dans la suite. Deux jours seulement avant l'Abjuration du Roi, ces deux Messieurs s'employèrent si utilement, qu'ils firent tenir une Assemblée secrète, composée des Ministres du Pape, de ceux de l'Espagne, & des principaux Partisans de la Ligue, soit en personne, soit par Procureurs pour les Ducs de Nemours & de Mercœur absens; dans laquelle le Légat fit jurer à tous sur la Croix, l'Evangile & même l'Hostie, de soutenir la Ligue jusqu'à ce qu'on vît sur le Thrône de France, j'ai peine à le dire, un Roi agréable à l'Espagne; & sur-tout de ne jamais reconnoître pour tel le Roi de Navarre, quand même il joindroit aux droits de sa naissance celui d'une abjuration sincere. Ce Serment si plein de Religion & de Charité fut enfermé dans un paquet signé de toute l'Assemblée, & envoyé à Rome. C'est par une Lettre que le Cardinal de Plaisance écrivoit à quelques membres du Parlement, & dont le porteur fut arrêté à Lyon par des soldats du Roi, qu'on eut connoissance de cette Piece. Peut-on se jouer à ce point de la bonne foi, de la vertu & de la Religion? Ce trait quoiqu'anticipé, me paroît ici à sa véritable place.

Parmi cette foule de Négociateurs & de Conseillers, il y en avoit beaucoup qui croyoient tromper le Roi, & qui ne faisoient que se tromper eux-mêmes. Ce Prince les laissoit dans cette bonne opinion, pour persuader non pas ces intriguans, mais le peuple, de la facilité à l'amener au point où on le souhaitoit: Je parle pour l'avoir sçu du Roi lui-même. Je me souviens qu'un soir, c'est je crois le 15 Fevrier, après que tout le monde se fut retiré de son Appartement, le Secrétaire Feret vint me chercher fort-secretement de sa part, & m'introduisit dans sa Chambre, où je le trouvai couché. Il étoit obligé, ainsi qu'il me l'avoua, de prendre cette précaution toutes les fois qu'il avoit à m'entretenir; pour ne pas révolter les Catholiques, non-plus que les Protestans qui par jalousie me haïssoient peut-être encore plus, que ne faisoient les premiers par aversion naturelle. Après qu'il se fut plaint de cette contrainte dans des termes tout-à-fait obligeans pour moi, il me parla des affaires qui occupoient

1593.

alors le tapis, & du manège des Courtisans pour se donner l'honneur de la décision. J'avois dit, & on l'avoit rapporté au Roi, que j'apprehendois que sa facilité ne lui fit accorder plus qu'il ne devoit: Je connus que je m'étois trompé, par la maniere dont ce Prince me representa l'état des affaires, & me peignit le différent caractère de tous ses sollicitans. Si je fus surpris de la justesse avec laquelle il démêloit du premier coup d'œil la vérité, au-travers des voiles dont on l'obscurcissoit; je ne fus pas moins charmé, lorsque soumettant ses lumieres aux miennes, il voulut que je lui prescrivisse la maniere dont il devoit achever une affaire, laquelle, pour l'avouer, avoit des risques jusqu'au dernier moment. J'eus beau m'en défendre; je n'obtins qu'un délai de trois jours pour prendre ma résolution. C'est dans cet entretien que le Roi me parla pour la première fois du dessein qu'il avoit de me confier un jour ses Finances.

Après trois jours d'une mûre réflexion j'allai retrouver le Roi avec le même secret. Je ne goûtai aucun des projets qu'on lui avoit donnés, & qui ne différoient que dans le plus ou le moins de récompenses à accorder aux principaux Membres de la Ligue, & aux autres Personnes intéressées. Mon avis fut que les choses n'étoient point encore au point d'y mettre la conclusion: ce que j'appuyai des raisons suivantes: Que le Roi étoit délivré de la seule crainte qui auroit pu porter à en précipiter la fin; je veux dire, de la crainte que tant de Prétendans à la Royauté ne se réunissent tous en faveur d'un Sujet; parceque l'aigreur qui s'étoit mise entre les Princes, les Grands & les Ministres d'Espagne, prenant chaque de nouvelles forces, on ne pouvoit s'attendre qu'à les voir dans peu chercher à se détruire mutuellement. Cela supposé, qui étoit le point essentiel: Qu'il ne pouvoit arriver autre chose, sinon que les indifférens & les mieux intentionnés s'en attacheroient plus fortement au Parti du Roi: Que cet effet étoit déjà indubitable par rapport aux Villes de France trop éloignées de la Ligue & de la Cabale pour en suivre les impressions & la chaleur: Que les Chefs de la Ligue eux-mêmes par haine, par jalousie, ou même par réflexion sur leur propre intérêt, viendroient l'un après l'autre se jeter entre les bras du Roi: Que de simples esperances que ce Prince laisseroit conce-

voir, lui donneroient d'avance la meilleure partie des fruits de l'exécution, & ne lui en feroient pas courir les dangers: Que ces dangers d'une exécution trop précipitée étoient premièrement, une séparation éclatante des Protestans, qui n'étoient pas encore assez préparés à ce changement: d'où il pourroit arriver les plus fâcheux inconveniens; en ce que le Roi n'étant point encore assuré de tous les Catholiques pour les leur opposer, il demeureroit à la merci des uns & des autres: Ensuite la nécessité où il se mettoit lui-même en se jettant entre les bras des Catholiques, de leur accorder toutes leurs demandes, quelque exorbitantes qu'elles fussent: ce qui pour le présent & pour l'avenir étoit d'une dangereuse conséquence: Qu'il falloit laisser à tous ces Intriguans & à tous ces Chefs de la Ligue, le temps de donner une forme précise à leurs demandes: Qu'ils connoîtroient qu'ils alloient presque tous sur les brisées les uns des autres: ce qui les obligeroit à se réduire d'eux-mêmes sur leurs excessives prétentions; à convenir qu'en élevant trop haut de légers services, ils mettoient le Roi dans l'impossibilité de les satisfaire; enfin à se contenter de chercher leur intérêt dans l'intérêt général de l'Etat: Que les premiers à qui l'on verroit prendre ce parti, seroient ceux qui n'étant portés à demander des satisfactions que par l'instigation des Puissances Etrangères, avides peut-être de les partager avec eux, connoîtroient l'injustice de leur procédé, à mesure que croîtroit leur haine contre ces Etrangers: Que ces mêmes Etrangers voyant que le Roi accorderoit si facilement, seroient demander par d'autres ce qu'ils croiroient ne pouvoir obtenir eux-mêmes.

Je fis enfin envisager au Roi que quelque changement qui arrivât dans les affaires, il ne pouvoit être si subit, qu'il ne fût en son pouvoir de l'empêcher; puisque peu de paroles suffisoient pour cela: au-lieu qu'en temporisant on éclaircit les démarches des uns & des autres, & l'on rompoit secrètement ce qu'il pouvoit y avoir de liaisons entr'eux; jusqu'à ce qu'il ne tint plus pour une entière conclusion, qu'à donner quelques satisfactions à ceux qui étoient réellement en droit d'en demander. Pour amener les choses heureusement à ce but, je ne voyois rien de meilleur à faire que de suivre constamment la conduite que le Roi

1593.

avoit tenuë jusqu'à ce moment : bien recevoir tout le monde : promettre peu : paroître desirer de finir : remettre toute la faute du retardement sur les obstacles ; & travailler assiduëment à les lever. C'est avec une conduite semblable qu'il me semble que doivent se traiter presque toutes les affaires Politiques un peu épineuses. On sçait assez que la difference entre la précipitation & la diligence, est que celle-ci ennemie de l'inaction & de la paresse aussi bien que l'autre, ne fait pourtant aucun pas sur lequel elle ne consulte le Jugement ; & cependant on les confond dans la pratique presque à tous les instans.

En parlant de la sorte au Roi, sa Conversion étoit toujours le fondement que je supposois : & Sa Majesté en ne contredisant rien, me fit connoître que cette formalité ne l'arrêteroit pas. Je n'ajoutai plus qu'une chose ; c'est que pour ne pas laisser dégénérer cette Négociation en querelle Bourgeoise & en parlementage, comme faisoient ses Adversaires, il falloit l'entremêler de quelque Expedition militaire. Y ayant beaucoup d'autres raisons à joindre à celles-cy, j'offris au Roi de les lui mettre par écrit. Ce Prince me répondit qu'il n'en étoit pas besoin ; qu'il croyoit comprendre tout ce que je pouvois avoir à lui dire ; & que quand il auroit le temps lui-même, il m'entretiendroit sur un système par lequel il lui sembloit qu'après s'être uni aux Catholiques, il n'étoit pas impossible de les réconcilier eux-mêmes avec les Réformés.

Pour exécuter de point en point cette résolution, le Roi à son retour à Mante, après la rupture de la Conference de Surenne, en fit faire d'autres purement de Religion (43) entre les Docteurs Catholiques & les Ministres Protestans, auxquelles il assista régulièrement : Et d'un autre côté il fit ses préparatifs pour ouvrir la Campagne dès le mois d'Avril par quelque coup d'importance ; plutôt pour soutenir sa réputation parmi les peuples, que dans l'intention de continuer sérieusement une Guerre, pour laquelle les fonds lui manquoient absolument.

Cette Expedition fut le Siege de Dreux, pour lequel le Roi fit un emprunt considerable sur la Ville de Mante. Il partit de cet endroit au commencement d'Avril, & vint

(43) A la Villette, à Pontoise, à Mante, & ailleurs.

passer la Riviere d'Eure à Serisy, pendant que de mon côté j'assemblois & conduisois l'Artillerie necessaire. L'Amiral (44) de Biron investit par son ordre la Ville, qui fit peu de résistance. Toute la difficulté consistoit dans le Château, & sur-tout la Tour Grise qui étoit à l'épreuve du Canon: Je promis au Roi de l'emporter s'il vouloit me donner quatre Mineurs Anglois & Ecoissois & certain nombre de Travailleurs. Mon entreprise ne manqua pas d'être bien frondée; & mes envieux saisirent avidement cette occasion de me mortifier: Le Roi lui-même doutoit fort de la réussite; cependant il m'accorda ce que je lui avois demandé. Je conduisis mes Mineurs & mes Pionniers au pied de la Tour; où pour les garantir du feu & des efforts des Assiégés, je les couvris de Mantelets & de fortes Pieces de bois. Cela fait, je les fis travailler avec tant d'ardeur, que de trente-six Pionniers que j'avois, il n'y en avoit que quatre qui pussent travailler à la fois; la dureté de la pierre les épuisant de forces, & les couvrant de sueur presque dans le moment qu'ils commençoient leur travail. Aussitôt ils étoient relevés par quatre autres; & l'ouvrage ne discontinuoit pas, quoique ceux du dedans cherchassent à le détruire en précipitant de gros carreaux de pierre, & faisant un fort-grand feu.

Lorsque je vis que malgré cette vigoureuse défense j'avois fait dès le premier jour une ouverture de cinq pieds de hauteur, de trois de largeur, & de quatre de profondeur, je tins le succès presque infailible. Six jours se passerent dans le même travail. J'enfermai trois ou quatre cens livres d'excellente poudre dans plusieurs Chambres de six ou sept pieds en quarré pratiquées dans l'épaisseur du mur, que je refermai ensuite avec de bonnes pierres liées par le plâtre; ne laissant de passage qu'à deux grosses Saucisses de cuir sec remplies de bonne poudre, qui touchoient d'un bout à la poudre enfermée, & se rejoignoient au-dehors de la Tour vis-à-vis une trainée à laquelle on devoit mettre le feu. M. le Duc de Montpensier ayant voulu venir voir disposer cette machine, y reçut un coup d'Arquebuse au visage.

Tout le monde attendoit impatiemment pour ma confu-

(44) Charles de Gontaut, fils du Maréchal, nommé Amiral par le Roi.

1593.

tion le resultat de ce grand travail ; & lorsqu'on scut le moment où je devois y faire mettre le feu , on s'assembla pour en voir l'effet. Il ne fut pas prompt : ce ne fut d'abord qu'un bruit sourd , accompagné de beaucoup de fumée ; & dans ce moment j'essuyai mille regards méprisans & autant de traits de raillerie sur ma mine. J'eus bien-tôt ma revanche. Au bout d'un demi-quart d'heure , un tourbillon de fumée beaucoup plus épais s'éleva de la Tour ; & dans l'instant on la vit se séparer précisément par la moitié : Une moitié s'affaissa , entraînant sous ses ruines hommes & femmes qui y furent ensevelis : l'autre demeura sur pied , de maniere qu'elle laissoit voir à découvert sur ses planchers tous ceux qui y étoient renfermés , à qui la consternation d'un accident si effrayant , jointe aux décharges qui leur furent aussi-tôt faites & à coup sûr par nos soldats , fit jetter mille cris lamentables. Le Roi en eut compassion , & défendit qu'on tirât davantage ; il envoya chercher ces malheureux , & leur donna à chacun un écu. Le Château se rendit aussi-tôt ; & je comptai que cette fois on ne me refuseroit pas le Gouvernement d'une Ville prise presque par mon seul moyen : mais d'O se fit un triomphe de l'emporter encore sur moi ; & je lui cedai , après que le Roi m'eut représenté que dans les termes où il en étoit avec le Parti Catholique , la Politique ne demandoit pas qu'on l'aigrît pour un sujet si léger.

Le Roi s'en tint à quelques autres petites expéditions semblables , & revint aussi-tôt à Manté reprendre ses Conférences. Cette alternative de Guerre & de Conférences dura pendant toute la tenue des Etats , & jusqu'au jour où le Roi fit son Abjuration. Je trahirois la vérité si je laissois seulement soupçonner que la Politique , les menaces des Catholiques , l'ennui du travail , l'amour du repos , le désir de s'affranchir de la tyrannie des Etrangers , le bien du peuple même , quoique fort-louable en soi , ayent entré seuls dans la dernière résolution du Roi. Autant qu'il m'est permis de juger de l'interieur d'un Prince que je crois avoir mieux connu que personne , ce fut bien à la vérité par ces motifs que lui vint l'idée de sa Conversion : & j'avouë que moi-même je ne lui en inspirai point d'autres ; fortement persuadé comme je l'ai toujours été quoique Calviniste ,
sur

1593.

sur l'aveu que j'en ai arraché aux Ministres Réformés les plus sçavans, que Dieu n'est pas moins honoré dans l'Eglise Catholique que dans la Protestante : Mais dans la suite le Roi se sentit amené au point de regarder la Religion Catholique (45) comme la plus sûre. Le caractère de candeur & de sincérité que j'ai toujours remarqué dans ce Prince, me fait croire qu'il auroit mal soutenu pendant tout le reste de sa vie un pareil déguisement.

Au reste qu'on ne juge point mal de l'aveu que je fais ici. Il n'est pas surprenant que Henry, qui n'avoit jamais autant entendu parler de Religion que dans ces Conférences & ces Controverses continuelles, (46) se laissât entraîner du côté qu'on avoit soin de rendre toujours victorieux : Car il faut remarquer comme un fruit de la sage attente du Roi, qu'enfin tout le monde jusqu'aux Protestans, je dis plus, jusqu'aux Ministres même Réformés employés dans les Conférences, vinrent enfin à être fortement persuadés que le changement de Religion du Roi étoit une chose absolument nécessaire pour le bien de l'Etat, pour la Paix, enfin pour l'utilité même des deux Religions. Dans cette disposition, il se fit une espece de conspiration générale dans les esprits pour l'y amener. Les Ministres Réformés ou ne se défendoient plus, ou se défendoient si foiblement, que l'avantage demeurait toujours du côté de leurs Adversaires. Ils ne murmuroient point de ce que souvent on se passoit d'eux aux Conférences. L'Abbé Du-Perron qui étoit là comme dans le lieu de sa gloire, n'étoit pas homme

(45) C'est la réponse qu'on voit dans M. de Perefixe qu'il fit à un Ministre, qui en disputant avec les Docteurs Catholiques, fut obligé de convenir qu'on pouvoit également se sauver avec eux. M. de Sully pourroit être vivement poussé sur l'aveu qu'il fait ici. *Peref. ibid.*

(46) Tous ces discours soit instructifs soit édifiants, des Cardinaux & Prélats de France au Roi, se voient dans le Vol. 9214. des Mss. de la Bibliot. du Roi. On y prouve aussi la sincérité de la Conversion de ce Prince par les marques suivantes : Son respect pour le Pape, les Cardinaux

& les Ecclesiastiques : les soins qu'il apporta pour la Conversion du jeune Prince de Condé : son alliance avec le Pape, en épousant la Princesse de Florence : son attention à entretenir la bonne intelligence entre le Souverain Pontife & le Roi d'Angleterre : le Mariage de sa Sœur avec le Duc de Bar : le bâtiment de l'Hôpital de la Santé, & d'autres édifices pieux qu'il fit faire : sa dévotion pour le Sépulcre de Notre-Seigneur & les Saints-Lieux : la joie qu'il témoigna de la victoire remportée par M. l'Evêque d'Evreux sur les Calvinistes &c.

1593.

à perdre le fruit de la victoire, avec cet entretien doux & insinuant, cette éloquence forte & persuasive, ce fond inépuisable d'érudition toujours exactement servi par une mémoire prodigieuse, qu'on ne pouvoit ni terrasser, ni convaincre de faux qu'à l'aide de toute une Bibliothèque : espece de défense bien languissante. De la complaisance à la flatterie avec un Prince il y a peu de distance. Quelques-uns des Ministres Réformés qui approchoient le plus de la Personne du Roi, & qu'il consultoit sur ses difficultés, trahirent (47) formellement leur Croyance, ou flaterent par un embarras concerté la Religion qu'on regardoit déjà comme celle du Prince.

Les Chefs du Parti Protestant n'en vinrent pas si facilement à ce point. Il y avoit des momens où on les trouvoit intraitables. En vain on leur remontoit que leur opiniâtreté étoit capable de faire perdre la Couronne au Roi; & que dans la nécessité qu'elle fût possédée par un Prince Catholique, c'étoit un avantage pour eux que ce Prince Catholique fût celui-là même qui les avoit affectionnés si long-temps, & sur les égards duquel ils pouvoient compter : Ils s'étoient flatés de voir un Prince de leur Religion sur le Thrône, & le Calvinisme devenir la Religion dominante dans le Royaume; il leur paroissoit dur d'être privés de cet avantage : c'est une perte que l'amour propre fait regarder comme irréparable dans toutes les Religions (48).

Le Roi essuya un de ces accès de mauvaise humeur, lorsque quelques-unes des principales Villes du Royaume, lassées de gémir sous l'oppression d'une infinité de petits Tyrans, firent une première démarche auprès de Sa Majesté, & lui députerent le Comte de Belin pour

(47) D'Aubigné nomme quelques-uns de ces Protestans : il marque aussi que la Marquise de Monceaux, Maîtresse du Roi, y eut beaucoup de part; dans l'esperance de devenir Reine elle-même, si Henry étoit nommé Roi. *Tom. 3. liv. 3. chap. 22.*

(48) » Si je suivois votre avis, répondit Henry IV. au Ministre La Faye, qui lui faisoit des Remon-

» trances de la part du Parti Protestant, il n'y auroit ni Roi ni Royaume dans peu de temps en France. » Je desire donner la Paix à tous mes Sujets, & le repos à mon ame. » Voyez entre vous ce qui est de bien pour votre sûreté; je serai tous jours prêt de vous faire contenter. » *Chronol. Neuv. ibid.*

lui demander la liberté du Commerce. Henry étoit à Mante ou à Vernon , lorsque Belin vint lui faire cette proposition , qu'il ne reçut qu'en présence de tout son Conseil. Il n'y eut pas un Protestant qui se montrât d'avis de l'accorder : Il est encore plus singulier qu'elle trouva une égale opposition de la part des Catholiques , sans qu'ils pussent en rendre une raison légitime , ou seulement plausible. Toutes ces personnes s'embarrassoient dans leurs Délibérations , & sentoient bien que leur avis ne portoit sur rien ; mais pour cela ils n'en changeoient point. Le Roi m'appervant en ce moment : » Et vous, Monsieur » de Rosny, me dit-il, que faites-vous là rêveur ? Ne nous » direz-vous rien d'absolu, non-plus que les autres ? « Je pris la parole , & je ne craignis point de me déclarer contre tous les Opinans ; en soutenant que l'on ne devoit pas balancer à achever de mettre le Peuple dans les intérêts du Roi , par un trait de douceur qu'il seroit facile de révoquer , si l'on s'appervoit qu'il en abusât. Cette opinion fut aussitôt relevée de tous les Conseillers avec un cri de blâme , que j'ai toujours regardé comme une récrimination du consentement que j'avois extorqué dans le Conseil dont il a été fait mention plus haut. Il fallut que le Roi cedât à leur importunité , & que le Comte de Belin s'en retournât sans avoir rien fait.

Henry ne manqua pas de faire ses réflexions sur ce refus ; & jugeant qu'il n'en falloit pas beaucoup de cette nature pour éloigner les Peuples sans retour , & pour faire prendre un dernier parti à ses Ennemis , il résolut de ne pas différer plus long-temps sa Conversion. Il sentit bien qu'il ne devoit plus s'attendre à vaincre les répugnances de certains Protestans , ni à obtenir jamais d'eux un plein consentement à cette démarche (49) ; mais qu'il falloit leur faire un peu de violence , au hazard de quelques murmures qui n'aboutiroient à rien : Et qu'à l'égard

(49) Henry IV. trouva toujours que la démarche de son Abjuration pouvoit l'exposer à de grands risques : C'est ce qui lui faisoit écrire à Mademoiselle d'Estrées : » Ce sera » Dimanche que je ferai le saut péril-

» leux. A l'heure que je vous écris , » j'ai cent importuns sur les bras, qui » me feront haïr Saint-Denis, com- » me vous faites Mante. « &c. *Recueil de ses Lettres. Journal d'Henry III. pag. 281. Tom. I.*

1593.

Le Dimanche 25 Juillet.

des Catholiques de son Parti, il ne s'agissoit que de dissiper la crainte qu'ils avoient, que le Roi les regardant comme des personnes dont il étoit sûr, il ne songeât à s'assurer des autres en leur destinant toutes les graces. Il déclara donc publiquement enfin que le jour de son Abjuration seroit, ce me semble, le 20 Juillet, & nomma l'Eglise de Saint-Denis pour cette Cérémonie.

Cette déclaration déconcerta la Ligue, & remplit de joie le Peuple & les Catholiques Royalistes. Les Protestans, quoiqu'ils s'y attendissent, murmurèrent, haussèrent les épaules, & firent pour la forme tout ce qu'une pareille conjoncture demandoit qu'ils fissent; mais ils ne sortirent point des bornes de l'obéissance. Tous les Ecclesiastiques accoururent, ayant à leur tête M. Du-Perron, qui s'enyvroit de son triomphe: on s'empressa: tout le monde voulut participer à cette œuvre. Du-Perron pour lequel j'avois obtenu l'Evêché d'Evreux, crut ne pouvoir mieux me témoigner sa reconnoissance, qu'en exerçant sur moi sa fonction de Convertisseur. Il m'aborda avec toute la confiance d'un Conquérant, & me proposa d'assister à une Cérémonie, où il se flatoit de se montrer avec tant de lumieres, qu'il n'y avoit point de ténèbres qu'elles ne dissipassent: » Monsieur, lui répondis-je, je n'ai que » faire d'être présent à vos disputes, pour sçavoir de quel » côté seront les plus fortes & les plus valables raisons. » L'état des affaires, votre nombre & vos richesses requièrent que vos distinctions prévalent. « Elles prévalurent en effet. La Cour se trouva très-nombreuse à Saint-Denis; & tout s'y passa avec beaucoup d'appareil & de pompe. Je suis dispensé de m'arrêter sur une description, que les Historiens (50) Catholiques feront avec autant d'étendue que de complaisance.

Je ne m'attendois pas qu'en cet instant on auroit encore besoin de moi. Je me tenois retiré, comme un homme qui n'a aucun interêt au spectacle qui se donnoit; lorsque

(50) Voyez outre les Historiens cités cy-dessus, *Mézérai. Le Vol. 8935. Mss. de la Bibliot. du Roi*, où sont encore rapportées, la Lettre que le Roi écrivit ensuite à Sa Sainteté; la Pro-

curation donnée à M. Du-Perron allant à Rome prêter l'obéissance au Pape; la Déclaration du Roi sur les motifs de la Conversion, &c.

je vis arriver Du-Perron que le Cardinal de Bourbon envoya vers moi , pour appaiser une dernière dispute qui s'étoit élevée au sujet des termes dans lesquels la Formule de Profession de Foi du Roi devoit être conçue. Les Prêtres & les Docteurs Catholiques la chargeoient comme à l'envi de toutes les minuties dont ils étoient pleins ; & ils en alloient faire au-lieu d'une Piece grave , un Ecrit ridicule. Les Ministres Protestans & le Roi lui-même ne goûtoient (51) pas que cette Formule fût farcie de bagatelles si puériles ; & il étoit né là-dessus une contestation qui faillit à tout rompre.

J'allai incontinent avec Du-Perron chez le Cardinal de Bourbon , avec lequel il fut convenu qu'il ne falloit rien omettre dans cet Acte des points de Foi controversés entre les deux Eglises ; mais aussi qu'on devoit supprimer tout le reste comme inutile. Les Parties y consentirent ; & la Formule (52) fut dressée de manière que le Roi y reconnoissoit tous les Dogmes Romains , sur l'Ecriture-Sainte , l'Eglise , le nombre & les Cérémonies des Sacremens , le Sacrifice de la Messe , la Transsubstantiation , la Doctrine de la Justification , l'Invocation des Saints , le Culte des Reliques & des Images , le Purgatoire , les Indulgences , enfin la Primauté & le Pouvoir du Pape (53) : Après quoi la satisfaction fut générale. (54)

(51) » Ne parlons point de *Re-
» quem* , dit Henry IV. je ne suis pas
» encore mort. «

(52) Voyez-en l'Original dans les anciens Mémoires. Du-Plessis-Mornay , & Mezerai d'après lui , reprochent au Roi & aux Catholiques , apparemment sans aucun fondement , que cette première Profession qu'on supprima , fut pourtant celle qu'on envoya au Pape , » comme si le Roi » l'eût faite , écrite , & signée de sa » main , contrefaite par M. de Lomenie : « Ce sont ses termes , *liv. 1. pag. 198. liv. 2. pag. 207.*

(53) Un second Acte aussi fort , par lequel Henry IV. reconnut l'autorité du Pape , est la Déclaration qu'il fit après sa Conversion : Que ce n'est que par nécessité , & faute de

temps , qu'il a reçu l'Absolution des Prélats de France avant celle du S. Pere. Cette déclaration est rapportée dans le troisième Tome des *Mém. d'Etat de Villeroy* , pag. 61.

(54) Ce fut entre les mains de Renaud , ou Bernard de Beaune de Samblançai , Archevêque de Bourges , que le Roi fit son Abjuration : Le Cardinal de Bourbon qui n'étoit pas Prêtre , & neuf autres Evêques assistoient ce Prélat. Henry IV. s'étant présenté pour entrer dans l'Eglise de Saint-Denis , l'Archevêque lui dit : » *Qui êtes-vous ?* Henry répondit : Je » suis le Roi : *Que demandez-vous ?* Je » demande d'être reçu au giron de » l'Eglise Catholique, Apostolique & » Romaine : *Le voulez-vous ?* ajouta le » Prélat : Oui , je le veux , & le des-

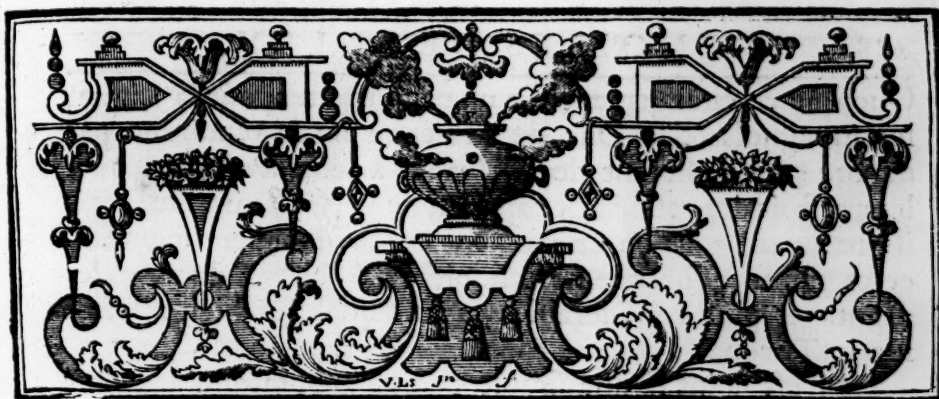
1593.

» re, reprit le Roi, qui s'étant aussi-
 » tôt mis à genoux, dit : Je proteste
 » & jure devant la face de Dieu Tout-
 » Puissant, de vivre & mourir en la
 » Religion Catholique, Apostolique
 » & Romaine; de la protéger & dé-
 » fendre envers tous, au péril de mon
 » sang & de ma vie; renonçant à tou-
 » tes les hérésies contraires à icelle
 » Eglise Catholique, Apostolique &

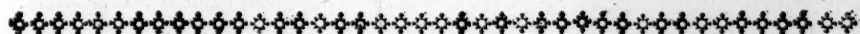
» Romaine. « Ensuite il mit cette
 même Formule écrite entre les mains
 de l'Archevêque, qui lui presenta
 son Anneau à baiser, lui donna à
 haute voix l'Absolution, & enten-
 dit sa Confession pendant le *Te Deum*
 &c. Voyez toute la suite de ce Cé-
 remonial dans les Historiens, *Cayet*,
liv. 5. pag. 222. & sur. Matthieu &c.

Fin du cinquieme Livre.





MEMOIRES DE SULLY.



LIVRE SIXIEME.



A Cérémonie de l'Abjuration du Roi fut suivie d'une Députation (1) du Duc de Nevers à Rome, pour faire au Pape, conjointement avec le Cardinal de Gondy & le Marquis de Pisany, les obéissances d'usage en pareil cas.

1593.

(1) Clement VIII. refusa de reconnoître & de recevoir le Duc de Nevers comme Ambassadeur ; & voulut obliger les Prélats François à aller se présenter devant le Grand-Inquisiteur, prétendant que les Evêques de France n'avoient pu absoudre le Roi. M. De-Thou blâme avec autant de raison la dureté du Pape en cette occasion, qu'il loué la fermeté, la prudence & toute la conduite du Duc de Nevers. *Liv. 108. Voyez tom. 2. des Mem. de Nevers. Mss. de la Biblot. du Roi, & dans les Historiens cy-dessus, le détail des Ambassades du Duc de Nevers & de Luxembourg, & les Négociations du P. Seraphin Oli-*

vieri, de La-Clielle, des Abbés Du-Perron & d'Offat, auprès du S. Pere. Le Pape fit encore long-temps attendre une Absolution qu'il avoit bien envie d'accorder, & reçut fort mal La-Clielle qui lui présentoit les Lettres d'Henry IV. Le P. Seraphin qui étoit présent, & qui s'aperçut bien que cette colere du Pape n'étoit qu'une feinte, lui dit agréablement : » Saint Pere, quand ce seroit le Diable qui » vous demanderoit audience, s'il y » avoit esperance de le convertir, » vous ne pourriez pas en conscience » la lui refuser : « Ce qui fit sourire Sa Sainteté.

1593.

Quoique ce changement fût un coup mortel pour la Ligue, les Espagnols & le Duc de Maïenne ne se rendirent pas encore : Ils tâcherent de persuader à leurs Partisans qu'il leur restoit des ressources capables de le rendre inutile : mais ils parloient tous en ce moment contre leur sentiment ; & cette feinte assurance ne tendoit qu'à obtenir du Roi des avantages plus considerables , avant qu'il fût bien affermi sur le Thrône.

Ce n'est point là une simple conjecture , du-moins quant au Roi d'Espagne ; puisqu'il est demeuré constant qu'il fit offrir au Roi par Taxis & Stuniga, un secours capable de réduire tous les Chefs de la Ligue & le Parti Protestant ; sans mettre à cet offre d'autre condition qu'une étroite alliance entre les deux Couronnes, & une convention que le Roi ne donneroit aucun appui aux Rebelles des Pays-Bas. Philippe II. jugeoit de Henry par lui-même, & n'envisageoit sa conversion que comme le principe d'un nouveau système politique , qui demandoit qu'il trahît ses plus anciens engagements. Il n'est peut-être pas inutile de faire ici une remarque sur l'Espagne ; c'est que quoiqu'elle ait fait jouer, soit du vivant, soit depuis la mort de Catherine de Medicis, mille ressorts differens ; qu'elle ait changé de parti & d'interêt toutes les fois qu'elle l'a jugé expedient pour profiter des divisions qui ont agité ce Royaume ; le Corps des Réformés est le seul vers lequel elle ne se tourna jamais. Elle a souvent & hautement protesté qu'elle n'avoit jamais eu la moindre pensée de rechercher ni de souffrir leur alliance. C'est par une suite de cette même antipathie, que les Espagnols ont constamment fermé l'entrée de leurs Etats à la nouvelle Religion ; & on ne sçauroit l'attribuer qu'aux maximes Républicaines, dont les Religionnaires sont accusés d'être imbus.

Le Roi convaincu de plus en plus que pour étouffer dans son Royaume toute semence de Schisme, il ne devoit donner à aucune des différentes factions sujet de se vanter qu'elle dispoit de son pouvoir ; & que pour réduire tous les Partis, il n'en falloit épouser aucun ; rejeta constamment ces offres de l'Espagne, & celles que le Duc de Maïenne lui fit faire à même fin : Mais dans le même temps il se montroit prêt à traiter avec chacun des Chefs,
ou

ou des Villes de la Ligue, qui viendroient se rendre à lui, & de les recompenser à proportion de leur empressement & de leurs services. C'est dans ce sage milieu qu'il résolut de s'arrêter. Quoique sa dernière action l'eût uni de Religion avec la Ligue, son aversion ne diminua point pour l'esprit de ce Corps, & pour les maximes par lesquelles il s'étoit toujours conduit : Le seul nom de la Ligue suffisoit encore pour allumer sa colere. Les Catholiques Ligueurs s'étant imaginés que l'abjuration de ce Prince les autorisoit à abolir dans quelques Villes de leur dépendance les Edits favorables aux Réformés, le Roi les y fit rétablir : Et quoiqu'en quelques endroits ils eussent obtenu pour cela le consentement des Huguenots mêmes, déterminés à acheter la paix à quelque prix que ce fût ; parce que le Parti Protestant en murmura, Henry cassa tout ce qui s'étoit fait à cet égard, (2) & remogna que son intention étoit de tenir constamment la balance égale.

Le Duc de Maienne voyant que cette dernière ressource qu'il avoit cruë infaillible, lui manquoit après toutes les autres, joua de son reste auprès des Parisiens ses anciens Amis ; & ne négligea rien pour réveiller leur humeur mutine : Mais bien-loin d'y réussir, il ne put les empêcher de faire éclater leur joie de ce qui venoit de se passer à Saint-Denis. Ils parloient publiquement de Paix, & en sa présence même : il eut le chagrin d'entendre proposer qu'il falloit envoyer des Députés demander au Roi une Treve de six mois, & qu'on le forçât d'y donner son consentement. La Treve accordée pour trois mois à Surenne, (3) n'avoit fait que donner du goût pour une plus longue.

Le Roi donna audience aux Députés en plein Conseil. La plupart de ceux qui le composoient n'écoutant que leur jalousie contre le Duc de Maienne, qu'ils craignoient comme un homme qui tenoit en main de quoi acheter la

(2) Le Roi tint une Assemblée des Protestans à Mante, le 12 Decembre de cette année, & y déclara publiquement que son changement de Religion n'en apporteroit aucun dans les affaires des Réformés. *Mem. de la Ligue*, tom. 5. Et les Calvinistes lui ayant fait plusieurs demandes ; il

leur dit qu'il ne pouvoit les leur accorder, mais qu'il les tolereroit, *Matthieu*, tom. 2. liv. 1. p. 164.

(3) Ou à la Villette, entre Paris & Saint-Denis, comme le marquent les *Memoires de la Ligue* : La date en est du dernier Juillet ; & elle fut publiée le lendemain à Paris.

1593.

faveur & toutes les graces, opinerent qu'on ne devoit avoir aucun égard à la demande des Députés; se fondant sur ce que celui qui les envoyoit, persistoit dans sa révolte contre le Roi, même depuis son abjuration. Malgré la justice qu'il y avoit à ne pas confondre le Duc de Maienne avec les Parisiens, je vis le moment où cet avis alloit l'emporter: & certainement il ne pouvoit produire qu'un fort-grand mal. Je pris la parole, & j'insistai si fortement sur l'avantage de faire goûter au Peuple déjà revenu de ses premiers égaremens, la douceur d'une paix qui l'intéressât encore plus fortement en faveur du Roi; que ce Prince déclara qu'il accordoit la Treve qu'on lui demandoit, mais pour les mois d'Août Septembre & Octobre seulement.

Dès le lendemain il se fit à Saint-Denis un concours prodigieux de la populace de Paris. Le Roi se montra plusieurs fois au Peuple assemblé: il assista publiquement à la Messe. Par-tout où il portoit ses pas, la foule se trouvoit si grande, qu'il étoit (4) quelquefois impossible de la percer: il s'élevoit à tout moment un cri de *Vive le Roi*, formé par un million de voix ensemble: Tout le monde s'en retournoit charmé de sa bonne mine, de sa douceur, & de cet air populaire qui lui étoit naturel: » Dieu le benisse, di- » soit-on, la larme à l'œil, & le vœuille bien-tôt amener en » faire autant dans notre Eglise de Notre-Dame. « Je fis remarquer au Roi cette disposition du Peuple à son égard: Tendre & sensible comme il étoit, il ne put voir ce spectacle sans une vive émotion.

Les Espagnols eurent recours à leurs subtilités ordinaires. D'Entragues vint me trouver un matin, & me dit qu'il venoit d'arriver à Saint-Denis un Espagnol chargé de Dépêches importantes de Mandoce, qui lui avoit ordonné de s'adresser directement à moi, comme au seul homme qui avoit connoissance des propositions que lui Mandoce avoit fait faire au Roi il y avoit déjà long-temps en Bearn, par le Commandeur Moreau & le Vicomte de Chaux. Cet Espa-

(4) » Ils font, disoit Henry, affa-
» més de voir un Roi. « *L'Etoile, ibid.*
» J'ai reçu un plaisant tour à l'Eglise,
écrivait-il à Mademoiselle d'E-
strées en cette occasion, ou dans
une semblable: » Une vieille femme

» âgée de quatre-vingt ans m'est ve-
» nue prendre par la tête, & m'a bai-
» sé. Je n'en ai pas ri le premier: De-
» main vous dépoulez ma bouche:
» &c. « *Recueil des Lettres d'Henry IV.*
ibid.

agnol qui s'appelloit Ordoynès ou Nugnès, avoit été Domestique de d'Entragues, & avoit passé de chez lui au service de Mandoce: D'Entragues entretenoit commerce par son moyen avec l'Ambassadeur Espagnol près de la Ligue. Voilà ce que je compris sur le chapitre de cet homme, par le récit vrai ou faux que m'en fit d'Entragues. Je ne me fiais pas beaucoup à cet Emissaire Espagnol, & guère davantage à d'Entragues, dont je connoissois l'esprit brouillon. Je le reçus assez sechement; parce que je ne doutai point que tout ceci ne fût un manège des Espagnols: Mais d'Entragues parut si scandalisé que je soupçonnasse sa fidélité, & ajouta tant de choses sur la bonne foi de son Nugnès, que je consentis qu'il me l'amenât le soir de ce même jour. Le Roi à qui je donnai avis de la visite de d'Entragues, en eut la même opinion, & m'ordonna pourtant d'écouter l'Envoyé.

D'Entragues ne manqua pas de revenir accompagné de l'Espagnol, qui après bien des discours assez vagues sur la joie qu'on avoit eue à la Cour d'Espagne de l'Abjuration du Roi, & des protestations infinies de bonne volonté que je n'avois pas lieu de croire fort-sinceres, me dit enfin qu'il étoit chargé de proposer au Roi le Mariage de (5) l'Infante; avec quelques autres Articles, sur lesquels il me déclara qu'il lui étoit défendu de s'expliquer avec d'autres Personnes que le Roi lui-même, auquel il me pria de le présenter. Henry ayant voulu l'entendre, je dis à Nugnès sans aucun détour, que venant d'un endroit fort-suspect, il acheteroit l'honneur d'être admis à l'Audience de Sa Majesté, par quelques précautions contre sa personne, peut-être un peu humiliantes. Il ne trouva rien de trop dur: Je commençai par le fouiller moi-même; ensuite je fis faire une recherche exacte sur toute sa personne par deux de mes Valets de Chambre, dont l'un qui étoit Tailleur s'en acquitta complètement. Il ne fut pas plutôt entré dans l'Appartement du Roi, que je le fis mettre à genoux, tenant ses deux mains dans les miennes. Il n'ajouta rien aux propositions qu'il m'avoit déjà faites: Mais il parla de l'Alliance des deux Couronnes en termes si specieux & si magnifiques, que le Roi qui dans le commencement l'écou-

(5) Claire-Eugenie d'Autriche, seconde fille de Philippe II.

1593.

toit à peine, ne put s'empêcher de goûter la proposition que lui fit l'Espagnol, d'envoyer un homme de confiance savoir de Dom Bernardin de Mandoce lui-même, s'il ne pouvoit pas compter sur la verité de tout ce qu'il venoit de lui dire.

Cette Députation à laquelle on pouvoit donner un air mystérieux, n'étoit pas trop de mon goût; & encore moins le choix que Sa Majesté fit pour ce sujet de La-Varenne, (6) homme plein de vanité. Le Roi à qui j'exposai mes craintes, crut sauver toute apparence d'engagement & de négociation avec l'Espagne, en ne chargeant La-Varenne d'aucun Ecrit; & en faisant servir de prétexte à son voyage, le reglement de quelques limites sur la Frontiere d'Espagne. La-Varenne n'eut pas plutôt reçu son congé, qu'il fit parade de sa Commission, trancha de l'Ambassadeur, & se fit recevoir comme tel par Mandoce; qui de son côté encherit encore sur les honneurs qu'exigeoit La-Varenne: Ce qui produisit l'effet que les Espagnols avoient en vuë. On crut quelque temps en Angleterre & en Allemagne, que Henry avoit recherché l'amitié du Roi d'Espagne, & rompu l'alliance avec les Puissances Protestantes: D'où l'on auroit peut-être vu s'ensuivre une rupture éclatante, si le Roi n'avoit promptement pris les devants pour les persuader du contraire.

(6) Il en sera encore parlé dans la suite de ces Memoires. Son nom est Guillaume Fouquet: celui de La-Varenne lui vint du Marquisat de La-Varenne en Anjou, qu'il acquit. Son premier Office fut celui de Cuisinier chez Madame; il excelloit sur-tout à piquer les viandes. S'il est vrai que cette Princesse le rencontrant un jour après sa fortune, lui dit: » La-Varenne, tu as plus gagné à porter les poulets de mon Frere, qu'à piquer les miens: « on en conclura que les moyens par lesquels il s'avança auprès du Roi son Maître, ne sont pas des plus honnêtes. Il fut fait Portemanteau de ce Prince, ensuite Conseiller d'Etat, & Contrôleur Général des Postes; & toujours fort-avant dans la familiarité d'Henry IV. qui lui donna des Lettres de Noblesse. La-Varenne ayant mis un Gentil-

homme auprès de son fils: » Com-
» ment ! lui dit ce Prince : donner
» ton fils à un Gentilhomme, je com-
» prens bien cela ; mais donner un
» Gentilhomme à ton fils, c'est ce
» que je ne puis comprendre. « On
raconte encore que La-Varenne ayant
obtenu certaine grace du Roi, sur
laquelle le Chancelier de Bellievre
lui fit quelque difficulté ; La-Varenne
dit au Chancelier : » Monsieur, ne
» vous en faites pas tant accroire : je
» veux bien que vous sçachiez, que si
» mon Maître avoit vingt-cinq ans
» de moins, je ne donnerois pas mon
» Emploi pour le vôtre. « *Voyez d'Au-
bigné. General. de Sainte-Marthe. Mem. de
M. le Duc d'Angoulême. Mem. de Du-Plessis.
Menagiana, &c. Cayet, ibid. tom. 5. pag.
276. parle de l'Ambassade de La-Va-
renne en Espagne tout differemment
de nos Memoires.*

Une dernière ressource sur laquelle on comptoit dans la Ligue, & qui faisoit qu'on reculoit toujours l'accommodement & l'éloignement des Espagnols; c'est l'horrible résolution de poignarder le Roi, qu'elle avoit sçu inspirer à un petit nombre de gens déterminés, dont elle avoit renversé l'esprit par l'attrait des plus grandes récompenses, s'ils venoient à bout de leur entreprise; & s'ils y succomboient, par l'esperance que leur action leur meritoit la couronne du Martyre. La nature se révolte si violemment, lorsqu'elle voit que ceux qui se vantoient d'être les soutiens de la Religion, font un abus si monstrueux de ce qu'elle a de plus sacré, qu'il faudroit effacer ce trait de toutes les Histoires; si d'ailleurs l'on n'étoit sûr qu'il n'y a aucune des Religions qui prennent le nom de Chrétiennes, qui ne s'indigne qu'on puisse lui imputer d'autoriser un pareil dessein: On ne peut même sans crime en accuser ou un Corps, ou un simple particulier, si l'on n'en a les preuves de fait les plus claires.

Le Roi ne les eut (7) que trop fréquemment dans les voyages qu'il fit au sortir de Saint-Denis, à Chaalon-sur-marne, au Fort de Gournai, à Bri-comte-robert, à Melun, & ensuite à Meulan & à Fontainebleau. Les Moines sur-tout ont sur cet article une tache qu'ils n'effaceront pas facilement. Henry étant à Melun, pensa perir par la main des furieux qu'apostoiert par-tout les Jésuites & les Capucins. Entr'autres avis qui lui furent adressés sur ce sujet, il fut informé qu'un de ces scélérats étoit parti de (8) Lyon, dans le dessein de venir le chercher pour l'assassiner. Heureuse-

(7) Cayet, *Chronol. Novena. liv. 5. p. 280.* parle plus positivement de ces complots contre la vie d'Henry IV. Morisot dit qu'un Flamand, nommé Avenius, vint à Saint-Denis, dans le dessein de poignarder ce Prince: que voyant avec quelle dévotion il assistoit à la Messe, il se jeta à ses pieds, & lui demanda pardon: mais qu'ayant récidivé, il fut roué en 1593. *Chap. 33.*

(8) C'est Pierre Barriere, ou la Barre, Bâtelier d'Orleans. Davila rapporte ce fait un peu différemment, *liv. 4.* Les Memoires de la Ligue chargent grièvement en effet un

Jésuite de Paris & un Capucin de Lyon, sans nommer ni l'un ni l'autre. M. De-Thou dit formellement, *liv. 107.* que ce Jésuite étoit le Pere Varade, Recteur du College de Paris; & invective à cette occasion d'une maniere sanglante contre toute cette Société. Mezeray, *liv. 62.* en parle dans les mêmes termes, comme n'ayant fait que copier De-Thou. Mais outre que le temoignage d'un ennemi n'est d'aucun poids; il est bon d'avertir ici une fois pour toutes, que lorsque le Duc de Sully & les autres Ecrivains Calvinistes, font ces sortes d'imputations aux Jésuites,

1593.

ment avant de partir il exposa dans la Confession son dessein à un Prêtre, qui effrayé de cette frénésie en avertit un Gentilhomme de Lyon. Celui-ci partit précipitamment pour prévenir le meurtrier; & le désigna si bien au Roi, sur le portrait que lui en avoit fait le Prêtre, qu'il fut reconnu à Melun au milieu de la foule: il confessa son crime, & en reçut le châtiment. Le Roi étoit confus pour ses ennemis mêmes, d'une méchanceté qui découvroit si bien le fond de leur cœur: Il se trouvoit également alarmé de toutes ces entreprises sur sa Personne, & gêné des précautions qu'il étoit obligé de prendre: il m'en fit souvent les plaintes les plus ameres.

Il se seroit trouvé heureux, si la conduite des Catholiques de sa Cour l'eût du-moins consolé de celle des Catholi-

ainsi qu'à Messieurs de Villeroy, Jeannin, d'Osât &c. cela ne signifie rien autre chose, dans le sens même de ces Ecrivains, sinon que telle ou telle chose arriva par l'effet des Principes, Ecrits, Thèses, Prédications; en un mot, par l'impression & l'esprit qui conduisoit toute la Ligue: Et non point que tel Jésuite, telle personne fût l'Auteur ou le Moteur de cette action. On en sera plus convaincu par la suite de ces Mémoires. Voyez comment nous nous sommes expliqués sur ce sujet dans la Préface de cet Ouvrage.

Pour le fait particulier dont il est ici question; quoiqu'en disent De-Thou, Cayet, *liv. 5. pag. 240.* & Mezeray, il est certain que Barriere appliqué à la question, pour déclarer ceux qui l'avoient sollicité à attenter à la vie du Roi, ne nomma point le Pere Varade. Il est encore certain qu'on ne fit nulle poursuite contre ce Pere: qu'on ne le rechercha point dans tout le cours de cette procédure: qu'il demeura à Paris après même que le Roi y fut entré. Quand l'année suivante 1594, Antoine Arnaud dans son plaidoyer pour l'Université, reprocha aux Jésuites le prétendu attentat du Pere Varade, ceux de sa Compagnie s'en défendirent fortement, & l'Avocat ne le prouva point. *Hist. de l'Université*

de Paris, tom. 6. p. 884. Enfin le Roi en 1604 répondant au Premier Président de Harlay, qui representoit que le Parlement avoit peine à vérifier l'Edit du rétablissement des Jésuites, les justifia en particulier sur l'article qui regardoit Barriere; disant qu'il étoit faux qu'aucun d'eux eût sçu le dessein de ce parricide. *Mem. Chronol. & Dogmatiques pour servir à l'Histoire de l'Eglise, tom. 1. pag. 28.*

C'est donc une énorme calomnie dans Messieurs De-Thou, Cayet & Mezeray, d'avoir avancé que le Pere Varade avoit conseillé à Barriere de tuer le Roi. Ce fut le Pere Seraphin Banchi qui découvrit ce complot; & le Gentilhomme qui partit de Lyon pour en avertir Henry IV. & qui reconnut Barriere à Melun, s'appelloit Brancaléon. *Chronol. Nov. ibid.* Henry IV. parlant de cet attentat à P. Matthieu son Historien, lui dit que ce scélérat se trouva trois fois dans l'occasion de le tuer, à la Chasse, en cueillant des fruits d'un arbre, & dans l'Eglise de Saint-Denis; & que Barriere, aussi bien que Clement, étoit convenu avec ses Complices d'envelopper dans son accusation une infinité de Personnes innocentes, & en particulier plusieurs Princes & Seigneurs de France. *Matthieu, tom. 2. liv. 1. p. 150.*

ques Ligueurs : mais ils n'en avoient pas changé non plus que les autres, pour avoir vu le Roi se faire Catholique ; & ils ne s'en croyoient pas moins en droit de l'assujettir à toutes leurs fantaisies. Ils souffroient impatiemment que le Roi n'eût pas rompu tout commerce avec ses anciens Serviteurs Protestans : leur mécontentement éclatoit à le voir seulement s'entretenir avec quelqu'un d'eux, sur-tout avec moi : La crainte que je ne le entraînaſſe dans ſa premiere Croyance les touchoit beaucoup moins, que l'idée qu'ils avoient que je le portois dans ces entretiens à chercher un remede aux abus du Gouvernement, & principalement au deſordre des Finances. Henry qui ne ſe voyoit pas encore au point de pouvoir parler en Maître, eut la complaiſance de fuir toute converſation particuliere avec les Huguenots : Il reprit ſes Conferences ſur la Religion avec les ſeuls Catholiques, & les continua à Andresy (9) & à Milly. Je profitai de cette conjoncture, & je demandai à ce Prince la permiſſion de faire un voyage à Bontin, où j'avois pour cinq ou ſix mille écus de bled à vendre. En me l'accordant, Sa Majeſté me dit qu'à mon retour elle verroit peut-être plus clair dans ſes affaires, & qu'elle pourroit m'en dire davantage.

J'arrivai avec mon Epouſe à Bontin dans un temps où les denrées étoient de fort-bon débit. Toutes les grandes Villes ſe hâtant de profiter de la Treve pour remplir leurs Magazins à tout événement, donnoient en échange l'argent que les Eſpagnols avoient répandu par-tout. Les Piſtoles d'Eſpagne étoient ſi communes en ce temps-là, qu'elles devinrent la monnoie la plus ordinaire dans le Commerce.

J'avois à peine vendu la moitié de mes bleds, qu'une Lettre que le Roi m'écrivit de Fontainebleau me rappella auprès de lui. Il avoit décacheté en mon abſence trois Lettres à mon Adreſſe, dont il n'avoit pu tirer aucun éclairciſſement ; parce que deux de ces Lettres, l'une de Madame (10) de

1593.

En Beauvais.

(9) Et encore à Pontoife, & à Fleury, Château dans le Gâtinois, appartenant à Henri Clauffe, Grand-Maître des Eaux & Forêts. Les Catholiques qui y aſſiſtoient, étoient ; comme le marque M. De-Thou ;

Mefſieurs de Schomberg, de Ville-roi, de Belin, de Revol, Jeannin, & De-Thou lui-même, qui donne auſſi à entendre qu'il ſ'y parloit plus de Politique que de Religion.

(10) Louiſe de L'Hôpital-Vitry,

1593.

Port & Citadelle, dans le Pays de Caux.

Simiers, sœur de Vitry, & grande amie de l'Amiral de Villars, & l'autre de La-Font, étoient écrites en chiffres ; & que la troisieme, qui étoit d'un nommé Desportes, de Verneuil, ne marquoit rien autre chose, sinon que cet homme avoit à m'entretenir sur une proposition que je lui avois faite dans mon Abbaye de Saint-Taurin d'Evreux. Le Roi obsédé par les Catholiques, ne put faire autre chose en ce moment que me remettre les trois Lettres, dont je lui dis ensuite le contenu. Desportes étoit l'Agent dont le Baron de Medavy (11) avoit résolu de se servir pour traiter de son accommodement & de la reddition de Verneuil. Pour la Lettre de Madame de Simiers, & celle de La-Font, elles rouloient sur certaines facilités qui se presentoient de mettre Villars dans les interêts du Roi : Mais les choses changerent bien de face à son égard par la perte de Fescamp, qui fut si sensible à ce Gouverneur, qu'il rompit pour cette fois tout accommodement. J'en fus informé par de nouvelles Lettres de Madame de Simiers & de La-Font en réponse aux miennes, dans le moment que je me dispoisois à partir par ordre du Roi, pour entretenir Villars dans ses bonnes dispositions. Voici ce qui s'étoit passé à Fescamp : c'est un trait de hardiesse qui merite de trouver place ici.

Lorsque ce Fort fut pris par Biron sur la Ligue, il y avoit dans la Garnison qui en sortit un Gentilhomme, nommé Bois-rosé (12), homme de cœur & de tête, qui remarqua exactement la Place d'où on le chassoit ; & prenant ses précautions de loin, fit en sorte que deux soldats qu'il avoit gagnés furent reçus dans la nouvelle Garnison que les Royalistes établirent dans Fescamp. Le côté du Fort qui donne sur la Mer, est un Rocher de six cens pieds de haut, coupé en précipice, & dont la Mer lave continuellement le pied à la hauteur d'environ douze pieds ; excepté quatre ou cinq jours de l'année, où pendant la morte eau la Mer laisse à sec l'espace de trois ou quatre heures le pied de cer-

te

femme de Jacques de Simiers, Grand-Maître de la Garde-robe du Duc d'Alençon.

(11) Pierre Rouxel, Baron de Medavy, Comte de Grancey, Lieutenant-Général en Normandie, &

Conseiller d'Etat, mort en 1617 : Il étoit doué d'une force de corps singuliere.

(12) N. De Goustiminil, ou Goufminil, Sieur de Bois-rosé. Voyez la Chronol. Norm. liv. 5. p. 94.

(13) Thomas

te falaise , avec quinze ou vingt toises de fable. Bois-rosé à qui toute autre voie étoit fermée pour surprendre une Garnison attentive à la garde d'une Place nouvellement prise , ne douta point que s'il pouvoit aborder par cet endroit regardé comme inaccessible , il ne vînt à bout de son dessein : il ne s'agissoit plus que de rendre la chose possible ; & voici comment il s'y prit.

Il étoit convenu d'un signal avec les deux soldats gagnés ; & l'un d'eux l'attendoit continuellement sur le haut du rocher , où il se tenoit pendant tout le temps de basse marée. Bois-rosé ayant pris le temps d'une nuit fort-noire , vint avec cinquante soldats déterminés & choisis exprès parmi des Matelots , & aborda avec deux Chaloupes au pied du rocher : Il s'étoit encore muni d'un gros cable , égal en longueur à la hauteur de la falaise ; & il y avoit fait de distance en distance des nœuds & passé de courts bâtons , pour pouvoir s'appuyer des mains & des pieds. Le soldat qui se tenoit en faction attendant le signal depuis six mois , ne l'eut pas plutôt reçu , qu'il jeta du haut du précipice un cordeau , auquel ceux d'en-bas lierent le gros cable , qui fut guindé en haut par ce moyen , & attaché à l'entre-deux d'une embrasure avec un fort levier passé par une agraffe de fer faite à ce dessein. Bois-rosé fit prendre les devants à deux Sergens dont il connoissoit la résolution ; & ordonna aux cinquante soldats de s'attacher de même à cette espece d'échelle , leurs armes liées autour de leur corps , & de suivre à la file : se mettant lui-même le dernier de tous , pour ôter aux lâches toute esperance de retour. La chose devint d'ailleurs bien-tôt impossible : car avant qu'ils fussent seulement à moitié chemin , la marée qui avoit monté de plus de six pieds , avoit emporté les chaloupes , & faisoit flotter le cable. La nécessité de se tirer d'un pas difficile , n'est pas toujours un garant contre la peur , lorsqu'on a autant de sujet de s'y livrer : Qu'on se représente au naturel ces cinquante hommes suspendus entre le Ciel & la Terre au milieu des ténèbres ; ne tenans qu'à une machine si peu sûre , qu'un léger manque de précaution , la trahison d'un soldat mercenaire , ou la moindre peur pouvoit les précipiter dans les abymes de la Mer , ou les écraser sur les rochers : qu'on y joigne le bruit des vagues , la

1593.

hauteur du rocher, la lassitude & l'épuisement : Il y avoit dans tout cela de quoi faire tourner la tête au plus assuré de la troupe : comme elle commença en effet à tourner à celui-là même qui la conduisoit : Ce Sergent dit à ceux qui le suivoient qu'il ne pouvoit plus monter, & que le cœur lui faillait. Bois-rosé à qui ce discours étoit passé de bouche en bouche, & qui s'en appercevoit parcequ'on n'avançoit plus, prend son parti sans balancer. Il passe par dessus le corps de tous les cinquante qui le précédent, en les avertissant de se tenir fermes ; & arrive jusqu'au premier, qu'il essaye d'abord de ranimer : Voyant que par la douceur il ne peut en venir à bout, il l'oblige le poignard dans les reins de monter ; & sans doute que s'il n'eût obéi il l'auroit poignardé, & précipité dans la Mer. Avec toute la peine & le travail qu'on s'imagine, enfin la Troupe se trouva au haut de la falaise un peu avant la pointe du jour ; & fut introduite par les deux soldats dans le Château, où elle commença par massacrer sans pitié le Corps-de-Garde & les Sentinelles : Le sommeil livra presque toute la Garnison à la merci de l'Ennemi, qui fit main basse sur tout ce qui résista, & s'empara du Fort.

Bois-rosé donna aussi-tôt avis à l'Amiral de Villars de ce succès presque incroyable ; & il crut que la moindre gratification à laquelle il devoit s'attendre, étoit le Gouvernement de cette Citadelle, qu'il avoit si bien acheté. Cependant il lui revint que Villars, ou plutôt le Commandeur de Grillon (13), songeoit à l'en chasser. Dans le premier transport de colere que lui donna cette injustice, il remit le Château de Fescamp au Roi, dont il venoit d'apprendre la Conversion. A cette Nouvelle, Villars rompit la Négociation qu'il avoit permis à Madame de Simiers & à La-Font d'entamer en son nom ; & il envoya investir Fescamp. Bois-Rosé qui se sentoit trop foible, appella à son secours le Roi, qui s'achemina dans l'instant vers Dieppe, & vint loger à Saint-Valery en Caux. Les trois mois de suspension étoient finis, lorsque se fit cette hostilité : mais le Roi s'étoit porté à la prolonger de deux autres mois, sur la représentation que lui avoit fait faire le Duc de Maïenne, qu'il lui falloit un temps plus considérable, pour regler une affaire aussi impor-

(13) Thomas Berton, Gouverneur de Honfleur, Frere de Grillon.

tante que son Accommodement & celui de la Ligue. Il ne manqua pas de crier contre le Roi à l'infraction ; & il fit partir le Comte de Belin , Gouverneur de Paris , pour lui en porter ses plaintes. Belin vint à Saint-Valery ; & en s'acquittant de sa commission , il demanda encore au Roi une prolongation de Treve pour trois mois : temps nécessaire au Duc de Maienne pour faire connoître ses dernières intentions à Rome & à Madrid, où il avoit envoyé pour ce sujet le Cardinal de Joyeuse (14) & Montpezat. Le Roi qui vit qu'on ne cherchoit qu'à l'amuser , rejetta les propositions du Comte de Belin : & sans vouloir l'entendre davantage sur un violement qui devoit être imputé en première cause à ses ennemis, il s'avança droit à Fescamp , obligea les Troupes de Villars de se retirer , & pourvut abondamment cette Forteresse de tout ce qui étoit nécessaire pour sa sûreté.

De retour à Mante , le Roi apprit que le Marquis de Vitry étoit disposé à le recevoir dans Meaux. Pour second les bonnes intentions de ce Gouverneur , Sa Majesté vint à Lagny , où tout fut réglé de manière qu'elle fit une entrée solennelle dans (15) Meaux , le premier jour de l'Année 1594 : Et cet exemple fut suivi bien-tôt après par La-Châtre pour les Villes d'Orleans & de Bourges.

La Treve étant finie , le Roi alla faire le Siege de la Ferté-milon. Je voulois profiter de ce temps pour achever les affaires qui m'avoient conduit à Bontin : mais Sa Majesté me commanda d'aller faire la revue de quelques Bataillons Suisses à Montereau. Je mandai à Madame de Rosny de se trouver en cet endroit , d'où je la ramenerois à Mante. Elle m'y attendit inutilement : deux jours avant celui où je devois aller faire cette revue , je reçus de nouvelles Dépêches de Madame de Simiers & de La-Font , qui me mandoient que l'homme , (c'étoit M. de Villars ,)

(14) François , le second des sept fils de Guillaume de Joyeuse. Henry Des-Prés, Sieur de Montpezat.

(15) Le Duc de Maienne ayant fait faire des reproches à Vitry , de ce qu'il l'avoit trahi en livrant Meaux au Roi ; Vitry répondit à son Envoyé : » Vous me presséz trop ; vous me ferez à la fin parler en soldat : Je vous demande si un larron ayant volé

» une bourse me l'avoit donnée en » garde , & si après reconnoissant le » vrai propriétaire , je lui rendois la » bourse , & refusois de la donner au » voleur qui me l'auroit confiée ; au- » rois-je à votre avis fait acte mau- » vais & de trahison ? Ainsi est-il de » la Ville de Meaux. » *Mém. pour l'Histoire de France , tom. 2.*

1593.

Louis de
L'Hopital ,
Marquis de
Vitry.

1594.
Claude de
La-Châtre.

Entre Meaux
& Soissons.

Montereau-
faut-yonne ,
en Champa-
gne.

1594.

étant appaisé, rien n'empêchoit qu'on ne reprît le projet rompu. Le Roi jugea cette affaire assez de conséquence, pour ne pas différer d'un moment. Le Comte de (16) Chaligny venoit d'arriver à l'Armée avec un passeport pour Paris : Il avoit prié le Roi de lui donner un Gentilhomme de confiance pour le conduire dans cette Ville. Sa Majesté jugea à propos que je profitasse de cette double occasion de connoître plus particulièrement les dispositions du Duc de Maïenne & de la Ligue, & de me rendre sûrement à Rouen.

J'accompagnai donc le Comte de Chaligny jusqu'à Paris, d'où après une entrevue avec le Duc de Maïenne, je me rendis par Louviers chez le Sieur de Saint-Bonnet, à deux lieues de Rouen. Ayant donné de cet endroit avis de mon arrivée aux Entremetteurs, on me vint prendre la nuit du lendemain, & l'on m'introduisit dans le Fort de Sainte-Catherine, où le Capitaine Boniface me reçut & me traita splendidement, en attendant l'Amiral de Villars qui vint lui-même le soir, suivi d'un seul Laquais ; comme de mon côté je n'avois qu'un seul Valet de Chambre avec moi. Nous ne nous séparâmes qu'après un entretien de deux heures, qui me laissa entièrement satisfait des sentimens de ce Gouverneur. Cette entrevue se passa avec un fort-grand secret. Outre que les Gouverneurs des principales Villes Royalistes des environs de Rouen n'auroient pas manqué de traverser la Négociation par jalousie & par intérêt ; & que peut-être ils auroient fait pis, comme ils firent en effet, si-tôt qu'ils purent en soupçonner quelque chose : Il y avoit dans tout ce Canton plusieurs Troupes Ligueuses & Etrangères, dont Villars n'étoit pas entièrement le maître ; & il s'y en pouvoit joindre en peu de temps un assez grand nombre, pour le faire repentir de sa démarche.

Je passai cinq jours entiers dans le Fort de Sainte-Catherine avec le même secret. J'eus de fréquentes conférences avec Villars : Nous touchâmes les principaux points de son Accommodement. La plus grande difficulté ne rouloit pas sur l'intérêt : Il cherchoit moins à satisfaire des vues mercenaires, qu'à se convaincre qu'en traitant avec lui, le Roi ne songeoit pas simplement à gagner une Capitale de

(16) Henry de Lorraine, Comte de Chaligny, de la branche de Moy.

Province; mais à s'attacher un homme qui se sentoît autant de disposition que de talens à le bien servir. On a vu cy-devant qu'elle idée Villars avoit conçû du Roi : Si-tôt que mes discours l'y eurent confirmé, je pus regarder son Traité comme fort-avancé : mais alors je ne pouvois pas aller plus loin, n'ayant point par écrit les pouvoirs nécessaires pour consommer l'affaire.

Pour achever de faire connoître ce Gouverneur ; tout ce qui paroissoit de lui, avoit rapport à l'une ou à l'autre des deux qualités qui dominoient dans son caractère ; ou étoit produit par leur mélange. Ces deux qualités étoient la valeur & la droiture. La première rend le cœur élevé, généreux, plein d'une fierté (17) noble & naturelle, qui n'est autre chose que le sentiment de ce que nous valons : sentiment qui ne tient rien de la basse vanité, & de l'affectation à se perdre dans la sotte admiration de soi-même. La seconde fait qu'on est sincère & vrai, incapable d'artifice & de surprise, prêt à se rendre à la raison & à la justice. Celui qui les unit toutes deux, a rarement d'autre défaut que la promptitude d'un premier mouvement de colere. Tel étoit Villars ; & on s'en appercevra aisément dans tout ce qui me reste à dire de lui. La nature ne l'avoit pas fait pour être long-temps ennemi d'un Prince, avec lequel il avoit tant de conformité dans l'humeur. La seule différence entr'eux étoit que Henry par de continuelles réflexions sur les effets de la colere, par l'usage d'une longue adversité, par la nécessité de se faire des Partisans, enfin par la trempe d'un cœur tourné vers la tendresse, avoit converti ces premiers transports si bouillans en de simples (18)

(17) M. De-Thou parlant de l'Amiral de Villars, dit qu'il étoit d'un esprit dur & hautain. *Liv. 103.*

(18) Voici une Anecdote tirée des Memoires de la Vie du Président De-Thou, qui prouve ce que l'Auteur dit ici du caractère de Henry IV. & qui a aussi rapport à ce qui a été dit cy-devant, au sujet du Siege de Rouen. » Un jour que Grillon vint dans le Cabinet du Roi, pour s'excuser là dessus, (sur le reproche qu'on lui faisoit, que ses fréquentes allées & venues pour négocier

» avec l'Amiral, lui avoient donné l'occasion & les moyens de faire cette furieuse sortie, dont il a été parlé) il passa des excuses aux contestations, & des contestations aux emportemens & aux blasphêmes. » Le Roi irrité de ce qu'il continuoit si long-temps sur le même ton, lui commanda de sortir : Mais comme Grillon revenoit à tous momens de la porte, & qu'on s'aperçut que le Roi pâlissoit de colere & d'impatience ; on eut peur que ce Prince ne se fâisît de l'épée de quel-

1594.

Le 17 Fe-
vrier 1594.

mouvemens, qui les marquoient sur son visage, dans son geste, & plus rarement dans ses paroles.

Le Roi venoit d'arriver à Chartres, qu'il avoit choisi (17) pour la Cérémonie de son Sacre, lorsque je le rejoignis pour l'instruire de mon voyage, & lui demander un plein pouvoir. Je comptois repartir incontinent; & je ne m'attendois pas à me voir retenu près de lui dix ou douze jours, comme je le fus. Il s'agissoit de la réconciliation de M. le Comte de Soissons & de M. le Duc de Montpensier, dont l'inimitié avoit pris naissance à l'occasion des prérogatives de leur rang de Prince du Sang; & s'étoit fortifiée en dernier lieu par leur concurrence aux mêmes Charges, aux mêmes Gouvernemens, & de plus à la même Maîtresse, Madame Sœur du Roi. M. le Duc de Montpensier étoit sans contredit le plus avant dans les bonnes grâces du Roi, & le mieux partagé du côté de la fortune. Ses biens étoient immenses. Il parut au Sacre avec une Suite de quatre ou cinq cens Gentilshommes; tandis que son Rival pouvoit à peine en entretenir dix ou douze: Mais celui-cy lui étoit

» qu'un, & qu'il n'en frappât un hom-
» me aussi insolent. Enfin s'étant re-
» mis, après que Grillon fut sorti;
» & se tournant du côté des Seigneurs
» qui l'accompagnoient, & qui avec
» De-Thou avoient admiré sa pa-
» tience, après une brutalité si crimi-
» nelle; il leur dit: La nature m'a
» formé colere; mais depuis que je
» me connois, je me suis toujours te-
» nu en garde contre une passion qu'il
» est dangereux d'écouter: je sçais par
» experience que c'est une mauvaise
» conseillere; & je suis bien-aise d'a-
» voir de si bons temoins de ma mo-
» deration. Il est certain que son tem-
» perament, ses fatigues continuel-
» les, & les différentes situations de
» sa vie, lui avoient rendu l'ame si
» ferme, qu'il étoit beaucoup plus le
» maître de sa colere que de sa pas-
» sion pour la volupté. On remarqua
» que durant la contestation de Gril-
» lon, le Maréchal de Biron qui se
» trouva chez le Roi, & qui étoit
» assis sur un coffre, faisoit semblant
» de dormir: que plus elle s'échauf-
» foit, & que les voix s'élevoient,

» plus il affectoit de dormir profon-
» dement: Quoique Grillon se fût
» d'abord approché de lui pour l'in-
» jurier; & qu'il lui criât aigrement
» aux oreilles, qu'il n'étoit qu'un
» chien galleux & hargneux. La com-
» pagnie fut persuadée qu'il n'avoit
» affecté ce profond sommeil, qu'a-
» fin de ne se point commettre avec
» un emporté & un furieux: ce qu'il
» eût été contraint de faire, pour peu
» qu'il eût paru éveillé. On crut en-
» core qu'il avoit voulu laisser au Roi
» toute la fatigue de la conversa-
» tion. »

(19) Contre une Ordonnance assez frivole des Etats de Blois, que cette Cérémonie est nulle, à moins qu'elle ne soit faite dans la Ville de Rheims. Il fut décidé que ce seroit Nicolas De-Thou, Evêque de cette Ville, qui sacreroit Sa Majesté, & non l'Archevêque de Bourges qui prétendoit cet honneur comme Grand-Aumônier; & qu'on se passeroit de la Sainte-Ampoule. Voyez cette Cérémonie décrite dans les Historiens.

superieur quant à un point : c'est que tout pauvre qu'il étoit, sans Places & sans Gouvernement, & mal-voulu du Roi, sur-tout depuis son échappée de Rouen ; il possédoit le cœur de la Princesse, que rien n'avoit pu refroidir à son égard. La Comtesse (20) de Guise étoit la dépositaire de tous leurs secrets, & leur commune Messagere lorsqu'ils ne pouvoient se voir. Elle avoit si bien échauffé cette liaison, qu'elle leur avoit fait signer à tous deux une Promesse de mariage, que la seule difficulté des temps les empêchoit de mettre à exécution.

1594.

Guiche

Sa Majesté souhaitoit si passionnément de pouvoir raccommoder les deux Princes de son Sang, que cette consideration l'emporta sur celle du Traité avec Villars. Elle n'eut aucun égard à mes instances, ni au danger que je lui faisois envisager dans le retardement : Il fallut que je me déterminasse à entreprendre cette difficile réconciliation, conjointement avec l'Evêque d'Evreux, sur lequel le Roi avoit d'abord jetté les yeux, mais qu'il ne trouvoit pas capable de faire réussir seul une affaire si délicate. Il est vrai que je m'étois toujours conservé une grande part dans la confiance de M. le Comte : mais je connoissois son esprit hautain & dédaigneux, que la seule crainte de paroître déferer à un Rival qui lui étoit supérieur, porteroit non-seulement à se roidir dans ses prétentions, mais peut-être encore à en former de nouvelles. Je n'ennuyrai point par le recit de nos contestations, des refus & des mauvaises humeurs que nous eûmes à essuyer : Nous fûmes plus d'une fois prêts d'abandonner la partie. Cependant à force de raisons tirées de la volonté & de la satisfaction du Roi, avec beaucoup de patience, de prières & d'importunité, nous parvînmes à faire consentir les deux Princes à se voir & à s'embrasser. Je ne garantis pas que le cœur ait jamais eu beaucoup de part à cette démarche : Je me donnai bien de garde de discuter l'article de l'amour & du mariage, qui demeurant indécis laissoit entr'eux la principale semence de division ; mais qui me parut un obstacle absolument insurmontable.

(20) La même qui avoit été Maîtresse d'Henry IV. Mais elle étoit devenue fort-grosle, grasse & rouge

de visage. Journ. du regne d'Henry III. Tom. I. p. 170.

1594.

J'étois fort-satisfait d'avoir réuſſi ſans toucher cet article ; & je ne voyois plus rien qui m'empêchât de me rendre à Rouen. Je n'en étois pas où je penſois. Le Roi n'avoit paru ſi fort empreſſé pour le raccommoement des deux Princes , que pour arriver à un ſecond point qu'il deſiroit encore plus paſſionnément ; & ce ſecond point étoit précifément celui que j'avois cru devoir mettre ſi prudemment à côté, le Mariage de Madame ſa Sœur : Pour comble, ce fut encore moi ſur lequel Sa Majeſté ſ'arrêta pour amener la choſe à ſon but. Je fus donc chargé de nouveau de retirer la Promeſſe de mariage dont il vient d'être parlé ; afin que cet obſtacle étant levé, le Roi réſolu de gratifier en tout le Duc de Montpenſier, employât enſuite ſon autorité pour lui mettre la Princeſſe entre les bras ; & par-là ſe vît enfin delivré de la crainte de voir conclurre un mariage, qui tout clandestin qu'il eût été, ne l'en auroit pas moins embarrasſé : le Comte de Soiſſons ſe rendant ſon héritier malgré lui, & ſe ſervant contre lui de ſes propres biens. Si de ce mariage il provenoit des Enfans, comme on ne pouvoit guère en douter ; autre ſujet d'inquietude pour Sa Majeſté qui n'en avoit point.

Il me prit un fremiſſement lors que le Roi me donna un pareil ordre. Je voulus encore lui rappeler que Villars alloit ſ'engager pour toujours avec les Ennemis, auſſi bien que Médavy & pluſieurs autres Gouverneurs de Normandie, ſi je n'accourois promptement dans tous ces endroits. C'étoit une choſe réſoluë : Le Roi ne m'écouta point : & il ne m'accorda que ce que je lui demandai pour pouvoir réuſſir ; je veux dire, qu'il ne donneroit aucun lieu de ſoupçonner qu'il m'eût chargé de cet emploi, & qu'il me laiſſeroit le choix des moyens.

Lors que je fus ſeul, & que je fis réflexion à la commiſſion que je venois de recevoir, j'avouë que je me trouvai dans le dernier embarras. De l'humeur dont je connoiſſois Madame Catherine, à qui il ſ'agiſſoit d'arracher cet Ecrit ; je ſentois bien que toute l'éloquence humaine n'étoit pas capable de lui faire goûter les deſſeins du Roi ſur ſa Perſonne. Quelle apparence d'aller propoſer à une femme & à une Princeſſe, de renoncer à un Amant qu'elle aime pour ſe livrer à un autre qu'elle hait ? Il ne me reſtoit donc de reſſource

ressource qu'en la trompant. Pour cela je me dis à moi-même, que si ce n'étoit pas selon son cœur que je la trompois, c'étoit du-moins pour ses interêts, & pour détourner les malheurs que l'irrégularité de sa conduite pouvoit attirer sur le Royaume & la Personne du Roi : qu'elle m'en auroit un jour obligation elle-même : que je l'empêchois par un innocent artifice de perdre sa fortune avec l'amitié du Roi son Frere. Malgré tout ce que ces raisons avoient de specieux, il falloit toujours que je convinssé que je n'agissois pas avec elle de bonne foi ; & cette idée me faisoit de la peine. Si je m'y déterminai, ce fut par l'impossibilité de réussir autrement, & par l'esperance qu'un jour j'en obtiendrois le pardon d'elle-même ; en la faisant convenir qu'en cela je lui avois rendu un service réel. Pour M. le Comte, outre que je n'avois point à m'adresser à lui, & que je ne lui étois que très-peu attaché, les égards que je devois à sa personne n'étoient plus à compter pour rien, puisqu'ils étoient contraires à l'utilité publique, & à ce qu'exigeoit de moi le service du Roi. Toute cette affaire m'a dans la suite causé des chagrins, dont il semble que ma répugnance & mes scrupules auroient dû me préserver.

Je trouvai ensuite une autre difficulté. Je voyois fort-rarement Madame, à cause de mes occupations continuelles ; & je la connoissois assez pour ne pas douter que de quelque maniere que je m'y prisse pour en obtenir la Piece dont il étoit question, l'assiduité que je lui temoignerois ne manqueroit pas de faire naître aussi-tôt dans son esprit naturellement défiant, des soupçons qui la mettroient en garde contre tout ce que je pourrois lui dire ou lui faire dire. Je cherchai à faire enforte qu'elle me prévînt elle-même. Je me servis pour cela des deux Du-Perron, que je sçavois être d'humeur, sur-tout le jeune, à faire leur cour aux Grands aux dépens d'un secret : Je n'avois pas une aussi grande liaison avec celui-cy qu'avec l'Evêque d'Evreux : Mais on ne risque rien à compter sur la bonne opinion qu'ont tous les hommes de leur merite : sur cet article ils commencent toujours par être leur dupe à eux-mêmes. J'allai donc trouver le jeune Du-Perron ; je le flatai ; je m'insinuai dans son esprit par de fausses confidences : il se regarda comme un homme important, & crut par vanité

1594.

Gaspard de
Courtenay.

tout ce que je lui disois. Lorsque je le vis enyvré de son amour propre, je lui dis avec toutes les marques de la plus parfaite sincérité, & en exigeant même avec serment un secret que j'aurois été bien fâché qu'il m'eût gardé, Que le Roi m'avoit confié ses intentions au sujet de Madame: Qu'il étoit résolu de la faire épouser à M. le Comte: Que quelques petites difficultés qui restoient encore à applanir, avoient empêché Sa Majesté de rendre là-dessus sa volonté publique. Je ne donnai que deux jours à Du-Perron pour se décharger d'un fardeau si pesant, de maniere qu'il fût passer ma Nouvelle jusqu'à Madame Catherine. En effet il en fit confidence presque dans le moment à M. de Courtenay & à deux autres des plus intimes Confidens du Comte de Soissons, auquel ils coururent l'apprendre, & celui-cy à Madame & à la Comtesse de Guiche.

J'avois compté que la Princesse flatée par une si agréable esperance, feroit vers moi les premieres avances; & je ne me trompai point. Etant allé prendre congé d'elle en homme prêt à entreprendre un long voyage, j'eus la preuve complete de la fidelité de Du-Perron. Madame ajoûta beaucoup à la distinction avec laquelle elle me recevoit ordinairement: & la Comtesse de Guiche qui ne voulut rien perdre d'une occasion si favorable, après quelques discours indifferens de ma part, se hâta de mettre sur le tapis l'article des Amours de la Princesse & du Comte qui étoit present; & m'embrassant dans un transport de bonne amitié: » Voici, dit-elle aux deux Amans, un homme qui » pourroit vous servir dans vos desseins. « Madame reprit la parole, & me dit que je sçavois bien que M. le Comte & elle avoient toujours eu beaucoup d'amitié pour moi; & qu'elle me feroit sensiblement obligée de lui aider à rentrer dans les bonnes graces du Roi son Frere. Elle ne me dit que ce peu de paroles: elle laissa le soin de m'en dire davantage, à cet air gracieux & engageant qu'elle sçavoit mieux prendre que femme du monde quand elle vouloit. Je fis semblant d'en être gagné: Après avoir remercié la Princesse comme je le devois, j'ajoûtai que si je pouvois compter sur la discretion des Personnes qui m'écoutoient, je leur apprendrois plusieurs choses qui ne leur seroient pas indifferentes. Le secret ne coûte rien à promettre aux

femmes, qui sont accusées de le garder si mal : On le promit ; on y ajouta le serment, & on en fit mille : mais je n'avois pas envie de m'ouvrir davantage pour cette fois ; je leur demandai un delai de trois jours avant que de leur confier le reste. On m'aida à trouver un prétexte pour remettre le voyage de Rouen ; & je pris congé de la compagnie, qui attendit impatiemment le terme que j'avois marqué.

Je retournai ponctuellement au bout des trois jours. Je me fis encore presser long-temps ; enfin feignant de céder à l'importunité de ces deux Dames, je leur dis, Qu'ayant plusieurs fois sondé le Roi sur le Mariage en question, il m'avoit d'abord montré quelque éloignement d'y consentir ; sans vouloir s'expliquer davantage avec moi : Que je l'avois tant pressé de m'ouvrir son cœur sur ce sujet, qu'enfin il m'avoit avoué que loin de sentir aucune répugnance à conclurre cette union, il la trouvoit bien assortie : Qu'il auroit été ravi qu'au défaut d'Enfans de son côté, il pût en avoir de sa Sœur & d'un Prince de son Sang, qu'il regardât comme les siens propres : Que le caractère doux & paisible du Comte de Soissons & de Madame étoit fort de son goût : Mais qu'il sentoît toujours qu'il avoit de la peine à oublier que M. le Comte eût cherché à le tromper, & à obtenir sa Sœur sans son aveu. Ce discours dont j'avois concerté toutes les paroles fit son effet. Ces trois Personnes commencèrent à convenir qu'elles auroient pu agir autrement qu'elles n'avoient fait, & à s'entr'accuser du conseil qui avoit conduit cette affaire avec tant d'indépendance. Je pris ce moment que j'attendois, pour leur faire connoître que je croyois ce mal tout-à-fait facile à réparer : Que le Roi étant naturellement bon & facile à oublier le passé, il ne s'agissoit que de tenir avec lui une conduite toute opposée ; le rechercher ; paroître dépendre uniquement de lui ; le laisser le maître de leurs Personnes ; enfin, & c'étoit-là le grand point, lui sacrifier l'engagement par écrit que les deux Amans s'étoient donnés, comme étant ce qui l'avoit le plus aigri ; & ne pas craindre de lui donner une déclaration même écrite, par laquelle ils renonçoient tous les deux à s'épouser que de son consentement : Que je croyois pouvoir leur assurer qu'après cette complaisance de leur part,

1594.

il ne se passeroit pas trois mois sans qu'ils le vissent prévenir lui-même leurs desirs, & cimenter leur union.

On n'eut aucune peine à me croire ; & le sacrifice de la Promesse de mariage fut arrêté sur l'heure : peut-être parce qu'on regardoit cet Ecrit comme inutile , tant que le Roi , devenu Maître absolu dans son Royaume , ne l'agréeroit point. La Comtesse de Guiche dit qu'elle l'avoit laissé en Bearn , & se chargea de le faire venir incessamment. On ne se rendit pas si facilement sur la Déclaration que je demandai ensuite ; & sans laquelle il ne seroit en effet de rien d'avoir retiré l'Ecrit , que les Parties intéressées pouvoient rétablir à leur gré : Ce fut cette raison là même que je fis valoir ; & je les fis convenir que sans cela Sa Majesté ne pouvoit ni ajoûter beaucoup de foi à leur sincérité , ni être persuadée de leur obéissance. Cet article fut fortement débattu ; & lorsqu'à force de remontrances j'eus obtenu enfin cette Déclaration , par laquelle Madame & le Comte annulloient toutes les promesses données cy-devant , se délioient mutuellement de tout engagement , & se soumettoient à la seule volonté du Roi ; les conséquences de cet Ecrit leur parurent trop fortes ; & l'on eut recours à un temperament , sans lequel vrai-semblablement la chose en seroit demeurée là. Ce temperament fut que je me rendrois le dépositaire de la Déclaration ; & que jamais elle ne sortiroit de mes mains , pas même pour passer dans celles du Roi. Heureusement on n'ajoûta pas que je la rendrois à Madame , si les choses tournoient autrement qu'elle ne comptoit. Je donnai ma parole d'honneur , dont on se contenta ; & la Déclaration me fut remise en bonne forme , signée de Madame & du Comte & scellée de leurs Armes. Le Roi qui n'avoit osé se flater que je réussirois , trouva qu'il manqueroit toujours quelque chose à sa joie , tant qu'il n'auroit pas cet Ecrit en son pouvoir : il m'en fit à plusieurs reprises les plus fortes instances ; & il ne cessa de me le demander , que quand il eut connu par mes refus , que je faisois marcher ma parole avant l'obéissance que je lui devois. Comme l'effet ne suivit point les belles esperances que j'avois données aux deux Amans , on s'attend bien qu'ils ne me pardonnerent pas la tromperie que je venois de leur faire. La suite de ces Memoires en instruira.

Après la conclusion de cette affaire, dont le souvenir m'a toujours été defagréable, je ne m'occupai plus que de mon voyage à Rouen. Je craignois avec raison qu'un si long retardement n'eût entierement rompu mes premieres mesures avec l'Amiral de Villars. J'obtins carte-blanche (21) du Roi pour conclurre non-seulement avec ce Gouverneur, mais encore avec tous les autres Gouverneurs & Officiers de la Province. Desportes arriva comme j'allois partir, & m'arrêta encore: il venoit de la part du Baron de Medavy prier l'Evêque d'Evreux de lui prêter pour quelques momens sa maison de Condé, & m'engager à passer par cet endroit, pour m'aboucher avec lui sur les conditions de son Traité & de celui de Verneuil. Je partis de Chartres & vins coucher à Anet, où Madame d'Aumale me sollicitoit instamment depuis long-temps d'aller la voir.

Cette Dame plus avisée que son Mari, le conjuroit sans cesse de quitter la Ligue & de se donner au Roi. Outre le devoir & la sûreté, elle trouvoit dans cette démarche son propre intérêt; les affaires domestiques du Duc (22) d'Aumale étant si derangées, qu'il étoit menacé d'une ruine prochaine, & qu'il ne pouvoit l'éviter qu'en se faisant accorder les avantages dont jouissent en cette occasion ceux qui rentrent des premiers dans le devoir. Je descendis à Anet dans une Auberge; & pendant qu'on m'y apprêtoit à souper, j'allai voir Madame d'Aumale, suivi d'un seul Page. La joie éclata sur le visage de cette Dame dès qu'elle m'aperçut: elle y ajouta toutes les graces d'un accueil caressant; & pour ne pas perdre un temps précieux, elle me prit par la main, & me faisant parcourir avec elle ces galeries & ces beaux jardins qui font d'Anet un lieu enchanté, elle ne m'entretint que de la passion qu'elle avoit de voir son Mari dans l'obéissance due à son Souverain, & des conditions qu'il vouloit y mettre. Je laisse toutes les propositions approuvées & rejetées entre nous deux. Jusques-là je n'avois rien vu qui ne fît honneur au maître d'une maison vraiment Royale; & j'aurois ignoré l'état déplora-

(21) M. le Duc de Sully d'aujourd'hui possède l'Original de ce Plein-pouvoir, & ceux de plusieurs Lettres de Maximilien de Bethune à ce sujet, principalement au Duc d'Aumale.

(22) Charles de Lorraine, Duc d'Aumale, mort en 1631, retiré à Bruxelles. Sa femme étoit Marie de Lorraine, fille de René, Duc d'Elbeuf.

1594.

ble où il étoit réduit, si la Duchesse ne m'avoit prié, & pour ainsi dire violenté de demeurer à souper & à coucher chez elle. Après un repas attendu fort-long-temps, & aussi mauvais que mal servi, je fus conduit dans une chambre vaste & toute reluisante de marbre, mais si dénuée & si froide, que ne pouvant ni m'échauffer ni m'endormir dans un lit où de courts & étroits rideaux de taffetas, une simple couverture fort-legere & des draps moites pouvoient transir même au milieu de l'Eté, je pris le parti de me relever. Je comptois me dédommager en faisant grand feu; mais je ne trouvai pour tout bois à bruler que du houx & du genievre verd, qu'il fut impossible d'allumer. Je passai la nuit entiere dans ma robe de chambre: ce qui me tint éveillé de fort-grand matin: Je quittai avec plaisir un si méchant gîte; & j'allai retrouver mes Gens, dont le moindre avoit fait beaucoup meilleure chere, & bien mieux passé la nuit que leur Maître.

Je réparai cette fatigue à Condé, où je trouvai toute la commodité qui fait l'essentiel de la bonne reception: en y arrivant je me mis dans un fort-bon lit, attendant Medavy qui ne devoit arriver que sur le midi. Medavy en usa d'abord suivant l'idée où l'on est, qu'en pareille conjoncture le plus petit Seigneur est en droit de se faire valoir dix fois plus qu'il ne vaut: il remplit parfaitement son personnage, par un air de fausse défiance, & une superiorité affectée avec laquelle il crut bien avancer ses affaires. Je contrastai avec sa vanité par une franchise qui le démonta: Je lui dis tout uniment que s'il attendoit que les grandes Villes eussent fait leur Accord, son sacrifice diminueroit tout-d'un-coup de plus de la moitié de son prix; lui qui n'avoit que Verneuil à proposer: & que peut-être on ne voudroit plus après cela l'écouter, ni lui rien accorder du tout. Ma sincerité força la sienne: il se montra plus raisonnable; & nous fûmes bien-tôt d'accord: Il me pria seulement que la chose ne fût rendue publique qu'à la fin de Mars; parcequ'il s'étoit engagé à M. de Villars de ne rien faire que de sa participation. Il chargea Desportes de venir avec moi à Rouen, pour rendre cette déférence au Gouverneur; & en même temps pour voir si je finirois avec Villars, dont l'accommodement entraînoit le sien, & en quelque sorte nécessairement.

Le lendemain je vins coucher à Louviers ; d'où ayant fait sçavoir mon arrivée à l'Amiral de Villars , il envoya d'Isencourt, Capitaine de ses Gardes , me recevoir à la porte de la Ville. J'y entrai non plus secrètement , mais publiquement & avec une espece de pompe : Le peuple avoit rempli les ruës ; & l'esperance d'une paix qui alloit rétablir la tranquillité & le Commerce , lui faisoit pousser mille cris de joie sur mon passage. Villars avoit fait préparer pour me loger avec ma suite qui étoit de douze ou quinze Gentilshommes, la plus belle Hôtellerie de Rouen ; & il y avoit donné tous les ordres necessaires pour que nous y fussions traités splendidement. La-Font qui étoit chargé de ma reception , m'attendoit pour m'y conduire : il encherit sur son Maître ; & il me donna le soir la Musique & le spectacle des Sauteurs & des Joueurs de gobelets , auxquels il fut impossible de faire recevoir ni argent ni presens. J'envoyai Du-Perat visiter de ma part l'Amiral , Madame de Simiers , & l'Abbé de Tiron (23), qui eut une grande part dans toute cette affaire. Ils me rendirent à l'heure même ma civilité par le Sieur de Perdriel , & me firent dire qu'après que je me ferois reposé cette journée , on entreroit le lendemain en matiere : Ce qui n'empêcha pas que l'Abbé ne vînt dès le soir même me voir sans cérémonie ; & toute sa conduite en cette occasion fut pleine d'une droiture & d'une sincérité , qui ne sont pas fort-communes en de pareilles conjonctures.

Je connus par son discours qu'il ne s'en étoit presque rien fallu que le Roi n'eût perdu Villars sans retour. Il étoit arrivé à Rouen quelque temps avant moi , un Député de l'Espagne , nommé Dom Simon-Antoine , & un autre du Duc de Maïenne , nommé La-Chapelle (24) Marteau , qui avoient fait les plus belles offres à ce Gouverneur : Outre qu'il recevoit journallement des Lettres des Catholiques , même du Parti du Roi , qui tenoient à lui rendre suspect tout ce que Sa Majesté lui faisoit esperer , & à le prévenir contre une Négociation qu'on donnoit à conduire à un Agent Protestant : motif très-puissant sur l'esprit de Villars , zélé pour sa Religion ; & qui l'au-

(23) Philippe Des-Portes , Abbé || (24) Michel Marteau , Sieur de Josaphat, de Tiron & de Bonport. || La-Chapelle, Maître des Comptes.

1594.

roit jetté infailliblement entre les bras des Ennemis du Roi, si dans cette perplexité il n'avoit été soutenu par d'autres Lettres du Cardinal de Bourbon, de l'Evêque d'Evreux & du Marquis de Vitry. Ceux-cy lui mandoient qu'il pouvoit faire fond sur la parole du Roi, & s'assurer sur ma sincérité. Tiron me montra une partie de toutes ces Lettres, & crut devoir me prévenir sur ce que je verrois paroître de l'Amiral, qui continuellement obsédé des Députés de la Ligue, & d'ailleurs piqué de la lenteur avec laquelle on agissoit avec lui, ne sortiroit pas de son irrésolution, sans que j'eusse à essuyer de sa part quelque-une de ces faillies & de ces fougues naturelles, dont avec un peu de patience il étoit facile de le faire revenir.

J'allai trouver (25) Villars, bien préparé à soutenir tous ces petits assauts : & d'abord je m'aperçus bien clairement que ma vuë reveilloit dans son esprit un petit mouvement de défiance & de fierté. Je fis enforte que ce nuage s'étant dissipé, Villars proposa de sens rassis ses Conditions. Elles se réduisoient aux Chefs suivans : Qu'il demeureroit revêtu de la Charge d'Amiral, dont il avoit été pourvu par la Ligue : Qu'il jouïroit dans son Gouvernement de Rouen d'un pouvoir indépendant de M. le Duc de Montpensier, Gouverneur de la Province, du-moins pendant trois ans ; & que ce pouvoir s'étendroît sur les Bailliages de Rouen & de Caux : Qu'il ne se feroit dans cette Capitale, ni dans ses environs à six lieues loin, aucun exercice de la Religion Réformée : Que tous les Officiers mis par la Ligue dans les Villes resfortifiantes de son Gouvernement, y seroient conservés avec quinze cens hommes d'Infanterie & trois cens de Cavalerie, entretenus par le Roi pour la sûreté de ces mêmes Villes : Que Sa Majesté lui donneroit pour acquiter ses dettes une somme de cent vingt mille livres, & une pension de soixante mille : Qu'on lui rendroit Fescamp : Enfin qu'on lui laisseroit la disposition des Abbayes de Jumieges, Tiron, Bonport, La-Valaise, Saint-Taurin, & celle de Montivilliers

(25) M. de Villars est représenté dans les Memoires de ce temps-là, comme un homme extrêmement fier & emporté : Il y est remarqué, que de tous ceux qui se mêlèrent de son Trai-

|| té, personne ne put y réussir que M. de Rosny. *Mem. pour l'Histoire de France, tom. 2.* Il est aussi parlé avec éloge dans M. De-Thou, *liv. 109.* de ces Négociations de M. de Rosny.

(26) Pendant

liers qu'il destinoit à une Sœur de Madame de Simiers.

Si tous ces Articles avoient aussi bien dépendu de moi que celui qui regardoit l'Abbaye de Saint-Taurin, qui étoit à moi en propre, & dont je fis à l'heure même cession à Villars, le Traité eût été conclu sans plus long délai. Je dis la même chose de ceux dont le Roi étoit purement le maître : Mais quelque pouvoir que j'eusse reçu de Sa Majesté, j'étois arrêté par ceux qui intéressoient soit M. de Montpensier, soit Biron revêtu de la Charge d'Amiral & en possession de Fescamp, parce qu'il l'avoit retiré des mains de Bois-rosé sous promesse d'un dédommagement qui pourtant n'avoit point encore été accordé : & je ne crus pas devoir passer outre sans en informer le Roi. J'espérai que Villars goûteroit ce menagement ; d'autant mieux que je ne lui demandois aucun délai sur les Conditions qui dépendoient du Roi immédiatement : Mais ce Gouverneur sortant d'avec les Députés de la Ligue au moment où je voulus lui faire entendre mes raisons, j'en fus rudement rabroué, avec ce peu de paroles prononcées d'un ton extrêmement emporté : » que je pouvois m'épargner la peine de lui parler » davantage, parce qu'il vouloit sur le champ convenir de » tout, où rompre sur tout. «

Quoiqu'un peu étourdi de ce coup imprévu, je répondis tranquillement à Villars : Que je me tenois assuré que le Roi lui accorderoit les trois Articles en question, aussi bien que tous les autres ; (celui de Fescamp en faisoit deux, parce que Bois-rosé y étoit mêlé) : Que cela ne devoit point nous empêcher de dresser le Traité, & même de le signer dès ce moment comme si tout étoit accordé ; avec cette apostille en marge vis-à-vis les trois Articles : qu'on en attendoit la réponse du Roi : Que pour lui marquer que je ne cherchois point à gagner du temps avec lui pour le tromper ensuite, je consentois à demeurer entre ses mains, en attendant la réponse de Sa Majesté. Villars trouva encore des difficultés ; mais il ne put résister à Madame de Simiers, à l'Abbé de Tiron & à La-Font, qui parlerent tous comme moi. Je me hâtai de faire le Traité : nous le signâmes ; & j'en envoyai aussi-tôt la copie au Roi, avec une longue Lettre qui le mettoit au fait de tout ce qui s'étoit passé. Mais avant

1594.

que la réponse fût venue à Rouen, il arriva un autre incident qui pensa la rendre inutile.

La plus grande partie des Gouverneurs des petites Places aux environs de Rouen, bien-loin de les porter à l'obéissance qu'elles devoient au Roi, les entretenoient dans la révolte; parce qu'à la faveur des troubles ils faisoient quantité de profits, qu'ils prévoyoit devoir cesser avec la Guerre. Les plus adroits se rendoient nécessaires aux deux Partis, & les menageoient pour les rançonner également. Du-Rollet Gouverneur de Pont-de-l'arche, étoit un de ceux qui faisoient ce manège le plus subtilement. Il avoit flaté le Roi il y avoit plus d'un an, qu'il trouveroit les moyens de lui livrer la Ville de Rouen & la personne du Gouverneur; à condition qu'on lui donneroit le Gouvernement de cette Place, que Sa Majesté lui avoit promis par écrit à toute risque. N'ayant pas réussi dans une entreprise qui passoit ses forces, Du-Rollet se mit dans la tête de faire échouer sa Négociation: & voici comment il s'y prit.

Il ordonna à un Capitaine, nommé Dupré, de se mettre à sa suite lorsque je passai par Pont-de-l'arche, & d'entrer dans Rouen avec moi. J'étois averti que Du-Rollet n'étoit pas fort-bien intentionné; mais pour ce Capitaine, je ne pouvois le soupçonner de rien, ni l'empêcher de me suivre: Et une chose que j'ignorois absolument, c'est que Dupré étoit ce même homme dont Du-Rollet s'étoit servi auparavant pour cabaler dans Rouen (26) contre Villars. Il n'y fut pas plutôt rentré, que renouant ses connoissances il se mit à la tête d'un Parti d'étourdis, auxquels il fit former le dessein de s'emparer du Vieux-Palais, & de se saisir du Gouverneur; leur persuadant qu'il agissoit par mon ordre. Comme il n'avoit point d'autre but que de porter ce Gouverneur aux dernières extrémités contre moi, il ne s'embarraffa pas beaucoup que la chose demeurât secrète; & elle fut en effet incontinent rapportée à Villars.

On se figure aisément à quel excès de colere il se porta

(26) Pendant le Siege de Rouen, Du-Rollet cherchant à se jeter dans cette Ville, avoit été pris & enfermé dans le Vieux-Palais; où il ne laissa

pas apparemment de continuer ses brigues en faveur du Roi. *Cayet, liv. 4. pag. 14.*

à cette Nouvelle , & tout ce qui lui passa dans la tête contre le Roi , & sur-tout contre moi. Il n'approfondit pas davantage ; il crut avoir une preuve sans réplique de ma mauvaise foi. Il envoya dans le moment d'Isencourt me dire de venir lui parler. Je dînois chez La-Pile , Procureur-Général de la Chambre des Comptes ; & je venois de recevoir des Lettres qui me mettoient de fort-bonne humeur : Le Roi accordoit à Villars les trois Articles laissés indécis , & s'engageoit à y faire consentir les Parties intéressées : Vis-à-vis ces Articles j'avois écrit sur la marge de l'Original du Traité dont j'étois porteur , *Accordé suivant l'ordre de Sa Majesté*. Je me faisois un vrai plaisir de surprendre Villars , qui n'avoit pas dû s'attendre à une si prompte expédition. Je sortis de chez La-Pile , portant le Traité d'une main , & tenant l'autre sur une écharpe blanche que j'avois mise dans ma poche , à dessein de la jeter au cou de Villars en l'embrassant , & le saluant Amiral & Gouverneur des Bailliages de Rouen & de Caux. Le contraste des réflexions avec lesquelles nous nous avançons à la rencontre l'un de l'autre , a je crois quelque chose de singulier.

Je ne gardai pas long-temps mon air riant. Du plus loin que Villars m'aperçut , il s'avança à grands pas vers moi , le visage bouffi & enflammé , les yeux étincellans , & représentant par tous ses traits la plus vive colere. Il commença par m'arracher le papier des mains , sans que j'eusse le temps d'ouvrir la bouche ; & avec une alteration dans le son de la voix qui le faisoit trembler & bégayer , il me lâcha ces paroles , trop singulieres pour n'être pas rapportées d'original. » Ah morbleu ! Monsieur , où allez-vous ainsi » éveillé & plein de réjouissance ? Par-la-sangbieu ! vous n'en » êtes pas encore où vous pensez ; & avant que le jeu finisse il n'y aura peut-être pas à rire pour vous , au-moins » si je vous traite comme vous le meritez : Vous êtes bien » loin de votre compte vous , & votre Roi de Navarre aussi : car par-la-corbieu ! il a chié au panier ; & s'il n'a point » d'autre Valet que Villars , croyez qu'il sera mal servi. « Dire tout cela , déchirer le Traité en mille morceaux & le jeter au feu , ce ne fut qu'une même chose. Lorsqu'il eut lâché la bonde à sa colere , il ajouta une infinité d'invectives sur ce même ton , aussi vagues & parfaitement sou-

1594.

tenuës de juremens, dont sa fureur lui fournissoit une source inépuisable.

Je lui laissai tout dire, par un effet de la surprise où j'étois, par nécessité, & ensuite par réflexion : Ces sortes d'esprits ne veulent pas être contredits. Il s'arrêta de lui-même à la fin ; & se mit à parcourir sa chambre en long & en large, comme un homme hors de soi. » Hé-bien ! Monsieur, lui répondis-je lorsqu'il eut cessé de parler, & sans paroître ému de tout ce que je venois d'entendre ; » en avez-vous assez conté à tort & à travers ? Vous devez être bien satisfait de vous-même d'avoir ainsi fait l'enragé, » sans que personne vous ait contredit dans vos extravagances. « Voyant que le ton froid avec lequel je lui parlois l'obligeoit comme malgré lui de m'écouter, je continuai en lui disant que je ne pouvois regarder tout ce qu'il venoit de faire en ma présence, que comme un artifice qu'il avoit imaginé pour se dédire d'une parole qu'il avoit donnée solennellement ; mais que ce détour lui feroit toujours peu d'honneur, & me faisoit beaucoup rabattre à moi-même de l'idée que j'avois de sa sagesse & de son intégrité. » Ah » morbieu ! ne dites pas cela, s'écria-t-il, en s'arrêtant tout court : car c'est ce qui ne m'arriva ni ne m'arrivera jamais ; » je suis trop homme d'honneur : ces manquemens de foi ne sont bons que pour ceux qui trahissent leurs amis, & veulent les faire assassiner. « Il n'avoit encore rien dit d'aussi positif que cette parole ; & quoique je ne la comprisse pas, je commençai du moins à pouvoir conjecturer d'où provenoit un emportement si furieux.

Je lui demandai de s'expliquer, & lui protestai avec cet air de vérité & d'assurance qui se fait sentir aux plus prévenus, que je ne sçavois nullement de quoi il vouloit parler ; & que si je pouvois être convaincu de la moindre duplicité, je me mettois entre ses mains, & ne demandois ni faveur ni grace. Il se vit donc obligé de me dire plus nettement de quoi il m'accusoit : Il me reprocha d'avoir voulu le faire assassiner par Dupré, & m'emparer du Vieux-Palais : ce qu'il fit si fort à bâtons rompus par un effet de son agitation, que la chose me paroissant dépourvue de toute vrai-semblance, je ne pus m'empêcher de soupçonner & de lui dire, qu'il s'étoit laissé éblouir par les pif-

toles d'Espagne , pour imaginer un prétexte aussi frivole de rompre avec moi. » Moi, morbleu! reprit-il encore , en rougissant de nouveau; que je confesse que j'ai manqué de foi & faussé mon serment? j'aimerois mieux mourir que d'avoir fait cette lâcheté. Parbleu! Monsieur, lui repliquai-je; car vous m'apprenez à jurer; il faudra bien que vous observiez le Traité, ou que vous le rompiez; & que par-là vous meritiiez qu'on vous regarde comme un homme vrai, ou comme un parjure. «

L'éclaircissement tiroit en longueur & s'éloignoit au lieu de s'approcher, à mesure que de part & d'autre la colère prenoit le dessus. Il fut besoin que l'Abbé de Tiron arrivé pendant la contestation, se mît de la partie & nous rapprochât l'un de l'autre. » C'est sans doute, Monsieur, dit-il à Villars, que M. de Rosny n'est point coupable des desseins qu'on a projetés contre vous: il est trop homme de bien; & en ce cas trop habile, pour venir se mettre entre vos mains. « Ces paroles acheverent de m'ouvrir les yeux. Je me tournai tranquillement vers Villars, en lui disant que je voyois bien que la colère seule lui avoit dicté tout ce qu'il m'avoit dit; & que je m'attendois que si-tôt qu'elle seroit passée, il me feroit justice contre lui-même de tout ce qui lui étoit échappé d'injurieux, & qu'il tiendrait sa première parole. » Hé-bien! Monsieur, me dit-il, déjà à demi-défâché; oui, je la veux tenir: mais regardez aussi à ne me pas manquer sur les trois points qui sont restés en différent. « C'est où je l'attendois: Je lui répondis que sans l'emportement qui lui avoit fait jeter au feu le Traité, il y auroit vu que le Roi les lui accordoit tous trois.

Nous en étions là quand on vint annoncer Madame de Simiers. » Ne criez point, Madame; lui dit-il, en s'avancant vers elle avec un visage serein & même riant; toutes nos colères sont apaisées: mais pardieu! le Traître qui en a été cause en mourra, avant que je mange ni boive. « Il tint parole: il se fit amener Dupré; & après que celui-cy eut avoué tout, sans autre forme de procès, il le fit pendre à une fenêtre.

Villars me pria ensuite de lui montrer la Lettre du Roi. Je ne craignis point de lui dire, que les secrets de Sa Majesté ne pouvoient être communiqués qu'à ceux qui étoient

1594.

ses Serviteurs déclarés. Il ne s'agissoit pour mettre Villars de ce nombre, que de refaire le Traité, que nous signâmes, & dont nous gardâmes chacun un double. Nous convînmes seulement que la chose seroit tenuë quelque temps secrète, à cause de la Ligue & des Espagnols, contre lesquels ce Gouverneur prit de nouvelles mesures en renforçant les Troupes qu'il avoit dans Rouen. Après cela je ne balançai plus à lui faire voir toutes mes Lettres, tant celles que j'avois écrites au Roi & requës de ce Prince, que celle où je l'informois de la ratification du Traité, & la réponse que Sa Majesté y faisoit. Le Courrier qui porta cette dernière Dépêche ne mit que quatre jours à son voyage.

Ces Lettres donnerent une satisfaction infinie à Villars, sur-tout la dernière, écrite de la main du Roi. Sa Majesté m'y remercioit du service que je venois de lui rendre, moins en Prince qu'en Ami; & finissoit par ces mots: » Venez » me trouver à Senlis le 20 Mars, ou le 21 à Saint-Denis, » afin que vous aidiez à crier *Vive le Roi* dans Paris; & » puis nous en irons faire autant à Rouen. « C'est que je lui avois mandé que j'y croyois sa présence nécessaire: » Montrez cette Lettre, ajoutoit-il, au nouveau Serviteur que » vous m'avez acquis; afin qu'il voie que je me recomman- » de à lui, qu'il sçache que je l'aime bien, & que je sçais » priser & cherir les braves hommes comme lui. Pardieu! » s'écria Villars en cet endroit, ce Prince est trop gracieux » & trop obligeant, de se souvenir de moi & d'en parler en » si bons termes. « Depuis ce moment Villars ne s'écarta jamais des sentimens de soumission & d'attachement qu'il avoit pris pour le Roi; & Sa Majesté put compter que parmi ses plus anciens Serviteurs, elle n'en avoit point de plus affectionné: Il me pria de me contenter de sa parole pour l'exécution de tous les Articles compris au Traité; & je l'acceptai comme la meilleure caution qu'il pouvoit me donner.

J'employai le reste du temps que j'avois à séjourner à Rouen, à régler quelques autres affaires de même nature. Je passois le jour avec l'Amiral de Villars; & je m'enfermois la nuit pour donner audience aux principaux Officiers tant de la Ville & du Parlement que de la Guerre, répandus dans la Province, qui venoient me trouver en se-

cret pour concerter ensemble les moyens de détacher les Peuples de la Ligue. Medavy fut de ce nombre : Je consummai le Traité avec lui. Verneuil n'étant pas une Ville d'assez grande importance pour qu'on eût pour elle les mêmes égards que pour Rouen, le Roi ordonna à Medavy de rendre son Traité public, afin de donner l'exemple aux autres Gouverneurs.

Comme je n'avois garde de manquer au rendez-vous que Sa Majesté m'avoit donné, je me hâtai de quitter Rouen, comblé de remerciemens & de politesses de la part du Gouverneur. Je me séparai avec une égale satisfaction de l'Abbé de Tiron & de Madame de Simiers : Je leur promis de revenir dans peu, & à Madame de Simiers d'amener avec moi le Marquis de Vitry son Frere, avec un Corps de Troupes qui pût mettre Villars en état de s'expliquer sans crainte. Je leur avois assez d'obligation pour leur rendre ce service, quand l'interêt de Sa Majesté ne s'y feroit pas trouvé joint.

C'est sur les intelligences que le Roi avoit pratiquées dans Paris, que ce Prince fondeoit ses esperances d'y être bientôt introduit; & il s'acheminoit de Saint-Denis vers cette Ville, lorsque j'arrivai près de lui. La partie étoit si bien faite, & tant de personnes également braves & fidelles s'en étoient mêlées, qu'il étoit comme impossible qu'elle ne réussît pas. Depuis la journée d'Arques où le Comte de Belin qu'on a vu qui y fut fait prisonnier, s'étoit convaincu par lui-même des grandes qualités du Roi & de la faiblesse de ses Ennemis, le Duc de Maienne s'étoit aperçu que ce Gouverneur étoit secrètement porté d'inclination pour le Roi. Sur ce soupçon il n'hésita pas à lui ôter le (27) Gouvernement d'une Ville aussi considerable pour le Parti que l'étoit Paris; & cherchant un homme dont le dévouement pour lui & pour la Ligue fût connu, pour se remettre sur lui du soin de cette grande Ville, dans un temps où la necessité de ses affaires demandoit qu'il portât ses pas sur

(27) Le Parlement rendit en cette occasion un Arrêt qui fait bien honneur au Comte de Belin : Il y exhorte les Bourgeois à s'opposer à son ex-

pulsion, & à sortir plutôt de Paris avec lui. *Mem. pour l'Histoire de France, tom. 2. Mem. de la Ligue, tom. 6.*

1594.

la Frontiere de Picardie, il s'arrêta sur Brissac (28) qu'il gratifia de ce Gouvernement.

Celui-cy répondit parfaitement à son attente dans le commencement. La lecture de l'Histoire Romaine avoit inspiré à cet Officier, qui se piquoit d'esprit & de pénétration, un Projet singulier : Il meditoit d'ériger la France en République, & de rendre Paris la Capitale de ce nouvel Etat, dont il bâtissoit tous les fondemens dans son imagination sur le modele de l'ancienne Rome. Pour peu que Brissac fût descendu de cette haute spéculation aux applications particulieres, auxquelles il est nécessaire d'avoir égard dans les plus grands desseins ; il auroit vû qu'il est des circonstances, où le projet même le plus heureux devient par la nature des obstacles, par la difference du génie & du caractère des peuples, par la trempe des loix qui y sont adoptées, & par le long usage qui y a mis comme le dernier sceau, également chimérique & impossible. Il n'y a que le temps & une longue experience qui puissent remedier à ce qu'il y a de defectueux dans les Coûtumes d'un Etat dont la forme est décidée : & ce doit toujours être sur le plan de sa premiere constitution (29). Cela est si vrai, que toutes les fois qu'on verra un Etat se conduire par des voies contraires à celles de son établissement, on peut se tenir assuré qu'il n'est pas éloigné d'une grande Révolution. D'ailleurs l'application des meilleurs remedes n'opere point sur les maladies qui y résistent.

Brissac n'alloit pas si loin. Il fut long-temps sans pouvoir comprendre d'où provenoit l'opposition générale qu'il trouvoit à ses desseins : car il s'en ouvrit aux Seigneurs & à tous les principaux Partisans de la Ligue. Il craignit à la fin pour lui-même, que tandis qu'il travailloit ainsi sans aucun second à mettre son projet à sa perfection, le Roi ne l'anéantît en s'emparant

(28) Charles de Cossé, Comte de Brissac, Maréchal de France.

(29) Cette maxime n'est entendue par le Duc de Sully, & ne doit l'être en effet, que dans le sens, qu'il ne faut jamais s'écarter que le moins que l'on peut de l'ancienne forme & des Principes fondamentaux du Gouver-

nement ; & non pas des abus que l'ignorance ou la nécessité ont mêlés dans les differens établissemens qui regardent soit la Finance, soit la Politique, Police &c. C'est sur quoi il s'expliquera lui-même dans la suite de ces Memoires.

s'emparant de sa Capitale. Cette crainte le fit retomber assez promptement de ses idées purement Romaines à l'esprit François de ce temps-là, de ne travailler que pour soi-même : Lorsque le motif de l'interêt est encore fortifié par celui de quelque danger, il n'y a presque personne qui ne se porte à trahir son meilleur Ami. Brissac (30) en usa de même. Il reprit le dessein du Comte de Belin, mais par un motif beaucoup moins noble ; & il ne songea plus qu'à mettre l'enchere au prix dont il vouloit vendre au Roi la trahison qu'il faisoit au Duc de Maïenne pendant son absence. Saint-Luc (31) son Beau-frere fut chargé de négocier avec le Roi ; & lorsqu'il eut obtenu des conditions dont Brissac eut lieu d'être content, celui-cy s'accorda à faire entrer dans Paris Henry avec son Armée, malgré les Espagnols. Il étoit le maître des Troupes de la Ligue : Pour le Peuple, il n'étoit déjà plus besoin de lui faire à cet égard aucune violence.

D'O (32) prit aussi-tôt les devants, & se fit donner les Provisions du Gouvernement de Paris & de l'Isle-de-France. Il y avoit ici un conflit d'interêt qui embarrassoit ce Surintendant, au point que malgré sa nouvelle dignité, la Réduction de Paris étoit une des choses qu'il craignoit le plus de voir arriver. A l'entendre, cette crainte n'avoit point d'autre motif que celle de voir les Finances en proie aux Gens d'Epée & de Robe, dont il disoit que le Roi alloit être accablé si-tôt qu'il seroit le maître de Paris, pour le payement des Pensions, Appointemens & Gratifications : mais ce discours n'en imposoit qu'à ceux qui ignoroient de quel profit il étoit pour lui d'entretenir les choses dans leur premiere confusion, & avec quel fruit il y avoit travaillé jusqu'alors.

Le Roi mit en action tous les amis du Comte de Belin, sur lequel il comptoit bien autant que sur Brissac, & vint

(30) Le Duc de Maïenne fut averti, à ce que marque De-Thou, par la Duchesse de Guise sa Mere, de la trahison de Brissac; mais il n'en voulut rien croire. Consultez sur cette Réduction de la Ville de Paris, *Matthieu. tom. 2. liv. 1. p. 174. La Chronol. Novem. liv. 6. pag. 334. & autres Historiens.*

(31) François d'Epinay, Sieur de Saint-Luc, Grand-Maître de l'Artillerie.

(32) Nos Memoires ne marquent pas que M. D'O avoit été dépouillé par la Ligue de ce Gouvernement, qu'il avoit eu d'Henry III. *Peref. 2. Part.*

1594.

Le 22 Mars.

à la tête d'environ huit mille hommes se presenter à cinq heures du matin à la Porte Neuve, où il trouva le Prévôt (33) des Marchands & les Echevins de la Ville qui le reçurent comme en cérémonie. Il alla aussi-tôt se saisir du Louvre, du Palais, du grand & petit Châtelet; & ne trouvant d'opposition nulle part, il parvint jusqu'à Notre-Dame, où il entra pour rendre ses actions de grâces à Dieu. Ses soldats répondirent si bien de leur côté à l'ordre (34) & à l'intention de leur Maître, qu'on ne se plaignit pas dans toute cette grande Ville de la moindre violence de leur part. Ils s'emparèrent des principales Places & Carrefours, où ils se rangerent & se tinrent en bataille. Rien ne branla: Et dès ce même jour on vit les boutiques ouvertes, avec toute la sécurité qu'auroit pu donner la plus longue Paix.

Il ne restoit aux Espagnols que la Bastille, le Temple, & les Quartiers de Saint-Antoine & de Saint-Martin, où ils s'étoient cantonnés au nombre d'environ quatre mille, ayant à leur tête le Duc de Feria & Dom Diego d'Évora, tous fort surpris d'une (35) Nouvelle si inattendue; & dans la résolution de se défendre jusqu'à l'extrémité, si l'on entreprenoit de les forcer dans ces endroits avantageux. Le Roi les tira de leur embarras, en leur faisant dire qu'ils

(33) Jean L'Huillier, qui étoit ce Prévôt des Marchands, répondit à Brissac qui lui disoit, qu'il falloit rendre à César ce qui appartient à César: « Il faut le lui rendre, & non pas le lui vendre. » *Mém. pour l'Histoire de France.* Le Journal de P. de L'Etoile donne ce bon mot à Henry IV. L'Huillier fut récompensé d'une Charge de Président de la Chambre des Comptes, & de Conseiller d'Etat: Et Martin Langlois, Echevin, fut fait Prévôt des Marchands. *Le Grain; liv. 6.* On lit dans un Discours, Vol. 9033. *Mss. de la Biblot. du Roi*, que Henry IV. étant entré dans Paris par la Porte Neuve, qui s'est depuis nommée la Porte de la Conférence, en ressortit & y rentra plusieurs fois, craignant malgré toutes les assurances de ces Prévôt & Echevins, qu'on ne cherchât à faire entrer sa Troupe dans Paris, pour la tailler en pieces, & se saisir de sa Personne.

(34) « Le Roi ayant avisé un soldat qui prenoit par force un pain sur un Boulanger, y courut lui-même, & le voulut tuer. » *Journal de L'Etoile.* Perefixe dit que La-Nouë ayant été arrêté par des Huissiers pour des dettes que son Pere avoit contractées au service de ce Prince, & s'étant allé plaindre à lui de cette insolence; il lui répondit publiquement: « La-Nouë, il faut payer ses dettes; je paye bien les miennes. » Mais qu'après cela il le tira à part, & lui donna de ses pierreries pour engager aux Créanciers, au-lieu du bagage qu'ils lui avoient saisi. *Perefixe. Part. 2.*

(35) L'Etoile marque que la Nouvelle en ayant été portée aux Espagnols, que Langlois amusoit cependant par des traits de l'Histoire Romaine, le Duc de Feria s'écria par deux ou trois fois: Ah grand Roi! Grand Roi! *Journal de P. de L'Etoile.*

pouvoient sortir de Paris, & se retirer en toute assurance. Il traita avec la même douceur les Cardinaux de Plaisance & de Pellevé, quelque ressentiment qu'il eût pu conserver de leur conduite à son égard: Soissons fut l'endroit où se retirèrent tous ces ennemis du Roi (36), à la faveur d'une bonne escorte. Sa Majesté fit publier un pardon (37) général pour tous les François qui avoient porté les armes contr'Elle: Lorsque ce sacrifice n'est point arraché par la nécessité, & qu'on le fait au contraire dans un temps où tout flate la vengeance, on peut dire qu'il n'y a point de marque moins équivoque d'un cœur vraiment Royal. Madame de Montpensier (38) s'étant présentée pour saluer le Roi, il l'entretint aussi poliment & même aussi familièrement, que s'il eût eu quelque grand sujet de lui épargner la confusion, dont tout autre à sa place se seroit fait un plaisir de la couvrir (39).

Le Roi n'avoit pas encore pu trouver un moment pour m'entretenir sur mes Négociations de Rouen. Il le fit ce même soir après que la presse fut passée, en me tirant dans l'embrasure d'une des fenêtres du Louvre: il voulut que

(36) » Le Roi les voulut voir for-
» tir, & les regarda passer d'une fe-
» nêtre au-dessus de la Porte de Saint-
» Denis. Ils le saluerent tous, le cha-
» peau fort-bas & avec une profon-
» de inclination. Il rendit le salut à
» tous les Chefs avec grande courtoi-
» sie, ajoutant ces paroles: Recom-
» mandez-moi bien à votre Maître,
» & allez-vous-en à la bonne heure;
» mais n'y revenez plus. « *Pref. 2.*
Part. Ce récit est conforme à celui
des Memoires pour l'Histoire de
France: mais il est contredit par le
Journal du même Auteur.

(37) Tous les Memoires de ce
temps-là sont pleins de traits de cle-
mence de Henry, & de ses reparties
vives & agréables: Voyez les Me-
moires cités cy-dessus. » Un Ligueur
venant le trouver comme il jouoit
à la Prime: Venez, lui dit-il,
» foyez le bien-venu; si nous ga-
» gnons, vous serez des nôtres. «
Le Grain, liv. 10.

(38) Catherine-Marie de Lorrain-
ne, Veuve de Louis de Bourbon, Duc

de Montpensier.

(39) Il joua aux Cartes ce même
soir avec elle, comme le remarque
Perefixe. L'Etoile ajoute qu'il lui
rendit sa visite, ainsi qu'à Madame
de Nemours: Il rapporte une con-
versation singulière que ce Prince
eut avec elle, à la fin de laquelle Ma-
dame de Montpensier, dont la hai-
ne pour Henry étoit connue de tout
le monde, lui ayant dit sur son
entrée dans Paris, qu'elle auroit
souhaité que le Duc de Maienne son
Frere fût celui qui eût abaissé le pont
à Sa Majesté pour y entrer; ce Prin-
ce lui répondit: » Ventre-saint-gris!
» il m'eût possible fait attendre long-
» temps, & je n'y fusse pas entré si
» matin. Cette Dame, poursuit-il en-
» tendant les cris de *Vive le Roi*, dit en
» riant que Brissac avoit plus fait que
» sa Femme, qui en quinze ans n'a-
» voit fait chanter qu'un Cocu; au-
» lieu que lui en huit jours avoit fait
» chanter plus de vingt mille Perro-
» quets à Paris. « *L'Etoile. année 1594.*

1594.

je lui en rapportasse jusqu'aux plus petites circonstances, qu'il écouta avec beaucoup d'attention. Il s'accusa d'avoir été la cause du contre-temps que Du-Rollet y avoit apporté; en oubliant à me prévenir sur les propositions que celui-cy lui avoit faites, & qui m'auroient tenu en garde contre tout ce qui venoit de sa part.

Ce Prince n'avoit encore rien dit au Duc de Montpensier & au Baron de Biron, de la satisfaction qu'il avoit accordée à l'Amiral de Villars à leurs dépens. C'est tout ce qui restoit d'embarrassant; parce que le Roi ne se sentoit point de l'humeur de ces Princes, qui au-lieu de s'abaisser en pareil cas à quelques menagemens, commencent par étourdir la plainte, & ne doivent l'obéissance qu'on leur rend, qu'au ton d'autorité dont ils se servent. Il convint avec moi que je lui ferois le même détail, comme si c'étoit la première fois qu'il l'entendît, en présence de ces deux Messieurs, auxquels je donneroie à entendre que la conclusion du Traité avec Villars dépendoit du sacrifice que l'un & l'autre voudroient bien faire de leurs droits. La chose ayant été exécutée de cette manière, le Roi se tourna vers eux, & dit hautement qu'il aimeroit mieux perdre Villars & Rouen, que de les acquérir en faisant une injustice à deux personnes qu'il estimoit. Ce procédé toucha vivement MM. de Montpensier & de Biron, qui s'écrierent qu'ils se desistoient de bon cœur de toutes leurs prétentions. Henry les remercia, & donna pour équivalent au premier les Gouvernemens du Perche & du Maine, pour être joints à celui de Normandie, lorsque celui-cy lui seroit restitué en entier; mais la générosité de Villars changea cette disposition: Pour Biron, un bâton de Maréchal de France & quatre cens vingt mille livres en argent le dédommagerent de la perte qu'il faisoit.

La réduction de Paris jetta le Roi dans de nouveaux embarras, qui l'obligerent à reculer encore son voyage de Rouen. Il fut occupé à recevoir l'hommage des différentes Cours (40), de l'Université & des autres Corps de la Ville de Paris, qu'il crut ne pouvoir mieux payer de leur soumission, qu'en s'attachant à y rétablir l'harmonie & le bon

(40) Le Parlement de Paris fut || transféré par des Lettres Patentes du Roi du 28 Mars 1594.

ordre que les Guerres Civiles avoient troublé. Il avoit encore à répondre à une infinité de Gouverneurs de Places, principalement de l'Isle-de-France, qui à l'envi de la Capitale venoient lui rendre leurs obéïssances.

Villeroi ne fut pas des premiers; la necessité seule fixa son irrésolution, ou l'obligea à forcer son inclination. Il ne tenoit par lui & par son Fils que quelques Places assez peu importantes; avec lesquelles il sçut se faire acheter fort cherement, par le moyen de Du-Plessis son Ami, & de Sancy dont la Fille venoit d'épouser son Fils. Après avoir obtenu à force d'importunité deux Treves pour lui personnellement, l'une de deux mois & l'autre de trois, qu'il fit ratifier par le Duc de Maienne; après avoir long-temps affecté de se tenir neutre, & fait jouer mille ressorts pour ne se départir qu'à l'extremité de ses anciens Amis; enfin il fit son accommodement (41) presqu'après tous les autres, & obtint encore une Charge de Secretaire du Roi, & récompense de celle dont il se défaisoit.

1594.

Pontoise,
&c.Jacqueline
de Harlay-
Sancy.

(41) M. De-Thou est encore ici formellement opposé à nos Memoires: Il dit, *liv.* 108. qu'il y avoit déjà long-temps que l'accommodement de Villeroi avec Sa Majesté étoit fait; & que s'il ne parut pas d'abord, c'est que Henry le voulut ainsi pour le bien de ses affaires, afin que Villeroi pût encore se servir du pouvoir qu'il avoit sur l'esprit du Duc de Maienne pour le ramener dans le Parti du Roi. Matthieu aux endroits cités cy-devant, est du même sentiment: & Cayet qui le soutient aussi ailleurs, n'y donne aucune atteinte par la Lettre de Villeroi au Duc de Maienne du 2 Janvier de cette année; quoi qu'en rapportant cette Lettre il semble en faire une espece de reproche à ce Ministre. Dans cette Lettre qui fut interceptée par les Royalistes, Villeroi dont l'objet est de prévenir le Duc de Maienne sur son Traité avec Henry, qui va être rendu public, & de faire un dernier effort auprès de lui pour l'engager à l'imiter, conseille à Maienne de songer sérieusement à la Paix pour tout le Parti en général, & pour lui-même en particulier: » parce que, dit-

» il, leur cause commune est desespérée: Nous avons, ajoute-t'il, perdu toute créance & assurance des uns aux autres.« &c. *Cayet, liv.* 6. *pag.* 293.

Avec la clef que nous donnent M. De-Thou & les autres Historiens, des démarches secretes de Villeroi auprès des Chefs de la Ligue, & du personnage qu'il jouoit par ordre du Roi, on comprend aisément quel est le sens de ces paroles, dont on a voulu faire un crime à Villeroi: on voit même qu'il ne pouvoit guère s'exprimer autrement en parlant au Duc de Maienne: Et pour dire exactement la verité, si l'on peut taxer Villeroi de quelque chose en cette occasion, c'est tout-au-plus de ne s'être pas piqué d'un peu plus de générosité dans une circonstance où il eût été si beau d'en avoir: Car outre les avantages dont parlent nos Memoires, il y gagna le Gouvernement de Lyon pour Charles de Neufville, Marquis D'Alincourt, son Fils. Mais où est le Seigneur François de ce temps-là, ou même l'homme le moins nécessaire, qui ait pu se dire exempt de ce reproche? P. de

1594.

Le Roi jugea à propos de me faire partir pour Rouen dès le lendemain de son entrée dans Paris, puisqu'il ne pouvoit y venir lui-même. J'y arrivai le 25 Mars, menant avec moi Vitry à la tête de trois cens hommes. La-Font me reçut à la porte de la Ville, & me conduisit avec toute suite à la maison qui m'avoit été préparée: C'étoit celle du Sieur de Martinbault, la plus belle de toute la Ville; & Villars l'avoit encore fait meubler somptueusement. Simon-Antoine & La-Chapelle n'approuvoient pas une distinction si marquée. Ils ne sçavoient encore rien du Traité: mais ils avoient pris tant d'ombrage de mon premier voyage, qu'ils employèrent tout leur crédit pour porter l'Amiral à me défendre l'entrée de la Ville.

La-Font qui me mit au fait de tout leur manège, m'apprit qu'ils s'étoient priés ce soir même à souper chez le Gouverneur, où devoient être aussi l'Abbé de Tiron, le Président de Boquemare, Medavy & d'Hacqueville, deux Conseillers du Parlement, & quelques autres. Je pris ce moment pour éclater; & La-Font m'ayant assuré que l'Amiral de Villars ne trouveroit rien de mauvais de ma part, je voulus jouir de la confusion des Députés de la Ligue & de l'Espagne, en leur apprenant ce qui venoit d'arriver dans Paris.

Je sortis dans le moment & m'en allai à Saint-Ouen, où Villars étoit avec sa compagnie: il entretenoit les Députés dans un bout de la galerie, lorsque j'entrai. Je courus l'embrasser, sans craindre de troubler leur entretien; & je lui dis que je venois lui demander à souper pour lui faire part des Nouvelles. Villars répondit à mes caresses; & comme s'il eût été de concert avec moi au sujet des deux Députés, il me dit froidement en me les montrant, qu'ayant

L'Etoile n'a pas passé à M. de Villeroi ce caractère d'homme un peu trop ininteressé: » Henry I V. dit-il dans son Journal, étant allé un jour à Villeroi faire une simple collation avec douze ou quinze personnes de sa Cour, il leur dit à table: Mes Amis, nous sommes tous à table d'Hôte, faisons bonne chère pour notre argent: car nous avons un Hôte qui nous fera bien payer l'écot. «

Je crois qu'il est désormais inutile de répondre à tout ce que la passion du Duc de Sully lui fait dire dans la suite de ses Memoires, contre un homme qui jusqu'en l'année 1617 où il mourut, a rendu de très-grands services à ce Royaume; ayant été Ministre & Secrétaire d'Etat sous quatre Rois consecutifs, Charles IX. Henry III. Henry IV. & Louis XIII.

du monde à souper, il craignoit que je ne trouvasse pas la partie bien assortie. Je répliquai que je m'accommodois de tout le monde; & que j'étois persuadé que toute haine de Parti à part, ces deux Messieurs entendoient avec plaisir ce que j'avois à lui apprendre. Le Gouverneur jeta un coup d'œil sur Simon-Antoine, qui prenant la chose en galant-homme, dit qu'il seroit charmé de sçavoir de quelle maniere le Roi avoit traité les Espagnols & les deux Cardinaux: ce qu'il accompagna de louanges pour ce Prince & de politesses à mon égard, avec toute la finesse & le bon goût possibles. » A ce que je vois, me voilà obligé de vous » traiter tous; » nous dit Villars, en ajoutant un compliment d'excuse sur la mauvaise chere.

Le reste de la compagnie s'approcha; & quelques instances que me fit le President de Boquemare, je ne voulus rien dire que nous ne fussions à table. On annonça le souper: » Je suis, dit l'Amiral en se mettant d'abord au milieu » de la table, très-mauvais Maître des Cérémonies. « Je ne voulus en faire aucune avec Dom Simon, qui ne manquant pas d'ambition, & étant d'ailleurs de rang à la soutenir, se seroit peut-être mis à la premiere place sur un simple compliment: ce qui pouvoit tirer à consequence dans une occasion où je representois la Personne du Roi. J'allai donc m'y placer sans façon: Seulement je dis au Député Espagnol que s'il ne s'agissoit que de nos deux Personnes, je lui rendrois ce qu'on doit à un Etranger de mérite: Ce qu'il reçut de fort-bonne grace. La-Chapelle lui ayant dit que je faisois à table ce que mon Maître venoit de faire à Paris, & qu'il n'y avoit rien là qui ne fût dans l'ordre: » Je le vois, » dit l'Espagnol; & je crains bien que cet avantage ne soit » d'un mauvais augure pour nous: mais pour cela il ne faut » pas laisser de rire & de boire à la santé de nos Maîtres, » qui ne sont point ennemis, puisqu'il n'y a point de Guerre déclarée entr'eux. « Cette réponse étoit pleine de sagesse & de politique: Pendant tout le repas cet Etranger prit part à la conversation en homme d'esprit, & parut sensible aux bonnes qualités du Roi, sur-tout aux marques de clémence qu'il avoit données à tous ses Ennemis, tant Etrangers que François. Je ne remarquai que Tiron

1594.

& un Docteur, nommé Dadré (42), qui gardassent le silence pendant tout ce détail.

Le repas se passa ainsi avec beaucoup de joie vraie ou apparente de tous les Convives : Et après qu'il fut fini, Villars me dit en me reconduisant, qu'il me prioit de ne point le venir voir de tout le lendemain, qu'il employeroit à se défaire de façon ou d'autre de ses Députés. Il ne sçavoit pas trop comment ces deux hommes s'entendroient donner leur congé : il me dit que si je voulois en être instruit, je n'avois qu'à venir passer l'après-dînée chez Madame de Simiers. J'y appris que Villars étoit demeuré enfermé trois heures entières avec les deux Agens : ils contesterent ; on en vint aux reproches & aux grosses paroles : Mais ce Gouverneur n'étoit pas un homme qu'on pût facilement intimider ou faire changer : il leur déclara nettement que son Accommodement avec le Roi étoit consommé ; & qu'ils n'avoient plus d'autre parti à prendre que de se retirer sans tarder, ou à Soissons, ou vers le Duc de Maienne, avec un sauf-conduit qui étoit la seule grace qu'il pouvoit leur faire. Il fallut en passer par-là : & Villars se précautionna contre les effets de leur ressentiment, en faisant entrer dans Rouen de nouvelles Troupes qui se saisirent du Palais, du Fort & du Château. Cela fait, il envoya La-Font me dire que le lendemain à ma première requision, il se déclareroit pour le Roi en présence de toute la Ville, qu'il fit assembler pour cet effet avec toute la forme & l'appareil qui pouvoient rendre cette action plus solennelle.

Je n'ai jamais ressenti de satisfaction plus parfaite que fut celle d'avoir rendu un service si considérable au Roi & à tout le Royaume, ni goûté un sommeil plus tranquille que la nuit qui suivit cette journée. Le lendemain je me hâtai d'aller trouver Villars à Saint-Ouen ; & quoi qu'il fût encore assez matin, je le trouvai se promenant depuis près d'une heure dans la grande Place. Elle étoit remplie aussi bien que toutes les principales rues d'un Peuple si nombreux, attiré par le bruit qui s'étoit répandu de la sortie des Députés & de la nouvelle Cérémonie, que Perdriel
&

(42) Jean Dadré, Penitencier de l'Eglise de Rouen.

(43) George

& d'Isencourt, La-Font & les soldats que le Gouverneur avoit envoyés par honneur au-devant de moi, eurent beaucoup de peine à m'ouvrir un passage. L'alegresse étoit générale ; & elle se remarquoit aisément sur tous les visages.

J'abordai l'Amiral qui avoit à ses côtés le Baron de Medavy & le President de Boquemare ; & après le salut ordinaire, je lui dis que le Roi étant presentement bon Catholique, il étoit temps qu'il lui donnât des marques de son zèle. Villars me répondit qu'il étoit déjà dans le cœur le serviteur le plus fidele de Sa Majesté ; & que s'il ne s'agissoit plus pour en faire une profession éclatante, que de revêtir l'Echarpe blanche, il étoit prêt de la recevoir de ma main. J'en tirai une de ma poche ; & Villars ne l'eut pas si-tôt mise, que sans songer davantage à compasser ses termes, il s'écria avec un transport qui étoit bien dans son caractère : » Allons morbieu ! la Ligue est que chacun crie » *Vive le Roi.* « Le profond silence qui s'étoit fait dans l'assistance à notre abord, fut rompu à cette parole par une acclamation générale de *Vive le Roi* : & dans l'instant il se forma de tous ces cris joints au son de la grosse Cloche & de toutes les autres, & à une décharge de toute l'Artillerie tant du Fort que des differens endroits de la Ville, un bruit capable d'inspirer l'effroi, si le sentiment de joie qui regnoit par-tout, avoit permis de faire attention qu'il n'y avoit pas une maison dans la Ville qui ne tremblât de ce fremissement. » Ce son des Cloches, dis-je au Gouverneur, nous avertit d'aller rendre à Dieu nos actions de » graces dans l'Eglise de Notre-Dame. « Le *Te Deum* y fut chanté solennellement, & suivi de la Messe au commencement de laquelle je me retirai. Si-tôt qu'elle fut finie, Villars vint me prendre dans son carrosse, & me mena à un festin superbe où les Cours Souveraines, les Officiers de Guerre & la Maison de Ville étoient invités. On envoya ordre à Verneuil, à Pontaudemer, au Havre où commandoit le Chevalier (43) d'Oise, enfin dans toutes les Places qui reconnoissoient l'autorité de l'Amiral de Villars, de se conformer à la Capitale.

Mon premier soin quand je me vis libre, fut d'informer le Roi de ce qui venoit de se passer, & de le prier d'en-

43) George de Brancas-Villars, Chevalier d'Oise, frere de l'Amiral.

1594.

voyer quelqu'un de son Conseil pour réhabiliter le Parlement. Le lendemain la Ville vint me remercier en Corps des soins que j'avois pris, & m'apporta son présent : c'étoit un Buffet de vaisselle d'argent doré, parfaitement travaillé, & de valeur de plus de trois mille écus : Je fis inutilement toutes sortes d'instances pour me dispenser de le recevoir. Mon Courier ne tarda pas à revenir chargé des Dépêches de Sa Majesté. Il y avoit une Lettre pour l'Amiral de Villars, où le Roi le qualifioit de son Cousin, Amiral, Gouverneur en chef de Rouen, du Havre &c ; & le convioit de venir à la Cour, d'une maniere qui lui promettoit l'accueil le plus gracieux. Celle qui étoit pour moi renfermoit un ordre de m'y rendre le plustôt que je pourrois.

L'Amiral qui ne vouloit y paroître qu'avec un équipage conforme à son rang & à ses dignités, se donna le temps d'y travailler : Pour moi je pris les devants, & vins coucher à Louviers, où il m'arriva avec Bois-rosé que je ne connoissois point, la petit scene qu'on va voir.

Ce Gentilhomme ayant appris par le bruit public, que le Roi remettoit à Villars le Fort de Fescamp, & n'entendant rien dire de son dédommagement, résolut d'en porter ses plaintes au Roi ; & cherchant à s'appuyer du crédit de quelque Gouverneur qui fût connu de Sa Majesté, il vint à Louviers pour demander une Lettre de recommandation à Du-Rollet, un moment après que j'y fus arrivé. Il descendit à la même Auberge, où on lui dit d'abord qu'il venoit d'arriver un homme, qu'à son train & aux discours de ses Domestiques, on jugeoit devoir être fort-bien en Cour : On ne lui dit point mon nom, & Bois-rosé qui me croyoit encore à Rouen, n'avoit garde de le deviner. Il ne balança pas à préférer la protection de ce Seigneur à celle de Du-Rollet ; & montant aussi-tôt dans ma chambre, il me dit après m'avoir appris qui il étoit, qu'il avoit bien sujet de se plaindre d'un Seigneur de la Cour, nommé M. de Rosny, qui abusant de la faveur de son Maître, l'avoit sacrifié aussi bien que M. le Duc de Montpensier & le Maréchal de Biron, à l'Amiral de Villars son ancien Ami. Ensuite il m'expliqua ses demandes : ce qu'il fit d'une maniere si vive & si passionnée, & avec tant de juremens & de menaces contre ce M. de Rosny, que je ne trouvois rien de

si plaisant que le personnage que je jouois en cette occasion.

1594.

Je pris la parole après qu'il eut jetté tout son feu ; & je lui dis que j'avois assez de connoissance des affaires dont il me parloit , pour l'assûrer que M. de Rosny n'auroit osé rien faire sans l'exprès commandement du Roi ; & que Sa Majesté songeoit efficacement à lui donner une récompense dont il auroit lieu d'être content. Je ne crus pas devoir pousser la civilité jusqu'à lui promettre de servir son ressentiment contre celui dont il se plaignoit si amèrement : Je lui dis au contraire que s'il le connoissoit , il conviendrait qu'un homme qui pour le bien de l'Etat s'étoit démis gratuitement de son Abbaye de Saint-Taurin , pouvoit bien avoir fait par nécessité , ce qu'il attribuoit à une mauvaise volonté. Je le congédiai en lui disant qu'il vînt me trouver lorsque je serois arrivé à la Cour , où je lui promis de parler au Roi pour lui faire obtenir l'équivalent qu'il demandoit. Il se retira aussi content de moi , que mécontent de M. de Rosny : mais ayant demandé mon nom au bas de l'escalier à un de mes Pages qu'il rencontra , il demeura si étourdi d'entendre nommer celui qu'il avoit si peu menagé en parlant à lui-même , que craignant le ressentiment qu'il supposoit que j'avois contre lui , il remonta à cheval dans l'instant , changea d'hôtellerie , & ne songea plus qu'à continuer à toute bride sa route vers Paris , afin d'y arriver avant moi , & d'y chercher de la protection contre les mauvais services que j'allois lui rendre.

L'aventure ne finit pas là. Pendant que Bois-rosé se précautionnoit contre moi comme contre un ennemi irréconciliable , je pris ma route plus tranquillement par Mante , d'où je devois amener mon Epouse à Paris. Dès que j'y fus arrivé , la première chose que je fis , fut d'aller rendre compte de mon voyage au Roi , qui selon sa coutume voulut que je n'en omisse rien. Après que j'eus tout épuisé du côté du sérieux , je voulus le réjouir de la scène de Louviers. Bois-rosé n'avoit eu garde de l'en instruire : il s'étoit contenté de supplier Sa Majesté de ne point ajouter foi à ce que je dirois contre lui , à cause d'une vieille haine que je lui portois. Le Roi rit de bon cœur de l'aventure de Bois-rosé. Je l'envoyai chercher. Il crut ses affaires desespérées,

1594.

puisque c'étoit à moi qu'il avoit le malheur d'être adressé. Je jouïs quelque temps de son chagrin & de son embarras ; ensuite je l'en tirai d'une maniere qui le surprit beaucoup : Je sollicitai pour lui avec chaleur , & lui fis obtenir une pension de douze mille livres, une Compagnie avec appointement , & deux mille écus en argent. Il n'en esperoit pas tant : mais sa tracasserie à part je le regardois comme un Officier de cœur : Je me l'attachai même plus étroitement dans la suite ; & je le crus digne de la Lieutenance-Générale d'Artillerie en Normandie , lorsque le Roi m'en eut donné la Grande-Maîtrise.

Je n'avois caché au Roi de tout ce qui m'étoit arrivé à Rouen, que la donation du Buffet de vermeil. Il fut bien étonné en voyant arriver un matin dans sa chambre des porteurs chargés de cette Vaiselle. Je lui dis que n'ayant pu par aucun moyen empêcher la Ville de Rouen de me faire ce présent , je venois le lui apporter , comme une chose qui lui appartenoit ; parce que j'avois fait un vœu solennel de ne jamais rien recevoir à ce titre d'aucun de ses sujets , tant que j'en ferois à son service.

Je dois rendre compte au public du sentiment qui me faisoit tenir cette conduite. Je suis déjà sûr qu'on ne la regardera pas comme un artifice adroit pour m'attirer de plus grandes richesses : Car quoique les bienfaits du Maître que j'ai servi aient été considérables, & qu'ils aient même surpassé mon attente ; on conviendra sans peine qu'un homme qui a conduit pendant un si long-temps & presque seul la Finance & la Guerre , avoit un moyen beaucoup plus court de s'enrichir. Il n'est pas besoin que je le nomme : le passé en fournit trop d'exemples pour qu'on l'ignore ; & malgré tout ce que j'ai fait pour introduire l'usage contraire , l'avenir n'en fournira sans doute encore que trop.

Au défaut d'interêt, on pourra trouver beaucoup de vanité à ne vouloir rien devoir à personne. Je n'ai contre cette imputation qu'une simple assurance, mais très-sincere , que je n'ai eu en agissant ainsi, d'autre motif que d'apprendre à ceux qui conduiront les affaires après moi, qu'à cet égard leur situation n'a rien de différent de ceux qui sont préposés pour rendre la justice ; & que comme on regarderoit avec horreur un Juge qui ouvreroit sa main aux

presens, même sans intention de laisser fléchir la balance ; un Ministre & tout homme en Charge se rend coupable d'une injustice aussi marquée, lorsqu'il reçoit avec complaisance ces presens, qui dans l'esprit de ceux qui les font, se trouvent toujours faits pour le moment present, ou dans la suite, aux dépens du Roi, ou bien du Peuple. Si nous ne devons pas compter sur la droiture d'intention de ceux qui nous donnent, (c'est à mes successeurs que j'adresse ici la parole) comptons encore moins sur nous-mêmes qui recevons ; & accoutumons-nous à regarder comme deux choses qui ne sçauroient jamais être conciliées, le profit du Maître & le nôtre : à-moins, comme je l'ai remarqué, que ce ne soit lui-même qui nous donne ; & sa liberalité ira toujours assez-loin pour nous ôter tout sujet de nous plaindre, dès que nous aurons sçu le convaincre qu'il ne nous revient rien d'ailleurs. Mais le malheur est que l'habitude de calculer & de voir passer par nos mains des sommes immenses, nous amene presque toujours insensiblement au point de regarder comme peu de chose, celles qui doivent suffire au bonheur & à la fortune d'un simple Particulier.

Le Roi ne me dissimula pas qu'il n'étoit point accoutumé à de pareils discours ; & que ce système tout simple qu'il est, une fois bien établi dans la Finance, étoit le moyen d'enrichir le Roi & l'Etat, qu'on cherchoit & qu'on a encore si fort-cherché depuis, sans jamais pouvoir le trouver. Il n'avoit garde d'accepter le Buffet : mais pour s'accommoder à ma façon de penser, il voulut que je le prisse de sa main : La donation qu'il m'en fit devint publique ; parce qu'il m'en expédia un Brevet (44), où il étoit spécifié que ce Buffet étoit

(44) » L'humeur de Rosny s'accordoit parfaitement bien avec celle du Roi. Lorsqu'il lui confia ses Finances, il desira de lui qu'il ne prît jamais aucun pot de vin, ni aucun present, sans l'en avertir : Et quand Rosny l'en avertissoit, il y consentoit aussi-tôt, & même étoit si aisé qu'en le servant bien il y trouvât son compte, que bien souvent il y ajoûtoit des dons du sien, pour lui donner courage de le servir toujours de mieux en mieux : Mais Rosny ne les recevoit jamais

» qu'ils ne fussent dûement vérifiés à la Chambre des Comptes ; afin que tout le monde sçût les liberalités que lui faisoit son Prince, & qu'on n'eût point à lui reprocher qu'il se servoit de sa faveur à épuiser ses coffres. « *Peref. pag. 225.* Ce que cet Ecrivain ignore dans ce temps-là avec tout le monde, par la modestie du Duc de Sully, c'est que l'idée de cette économie si sage & si bien entendue, vint de M. de Sully lui-même.

1594.

un présent de la Ville de Rouen fait à Sa Majesté, dont elle m'avoit gratifié : Et le lendemain ce Prince prit dans sa Cassette trois mille écus en or, qu'il m'envoya par Beringhen ; pour apprendre qu'une pareille action dans un Ministre ne perd point sa récompense. J'entre dans ses vues en instruisant ici le public de cette double gratification.

L'Amiral de Villars parut à la Cour peu de temps après, avec une Suite de plus de cent Gentilshommes, dont quelques-uns étoient de la première Noblesse de France, & l'emporta sur tous les autres Seigneurs : mais on ferma bientôt les yeux sur la magnificence de sa maison & sur le brillant de ses équipages, pour les ouvrir sur sa générosité & sur sa modestie ; qui sont en effet les véritables richesses de l'homme, quoiqu'on les rencontre si peu avec les premières. Il aborda le Roi d'un air noble & soumis tout ensemble, & se jeta à ses genoux. » Monsieur l'Amiral, lui dit le Roi mortifié de cette attitude, & en le relevant promptement, » cette soumission n'est due qu'à Dieu seul. « Et pour l'élever autant qu'il s'abbaïssoit, il se mit à entretenir les Courtisans des grandes actions de M. de Villars, avec un discernement qui sembloit leur donner un nouveau prix. L'Amiral chercha par des protestations de respect & de dévouement à arrêter le cours de ces louanges : Appercevant ensuite M. le Duc de Montpensier, il alla lui prendre les mains & les lui baïsa, en l'appellant son Supérieur, & en se démettant du Gouvernement en Chef de Rouen : ce qu'il fit de si bonne grace, que ce Prince qui l'avoit d'abord reçu assez froidement, touché de sa générosité, l'embrassa plusieurs fois de suite, & en fit dès ce moment un de ses plus chers Amis.

Le mois d'Avril & celui de Mai furent employés de la même manière par le Roi & son Conseil, à recevoir les Députés des différentes Villes, & les Gouverneurs qui venoient traiter des conditions de leur reddition : Celles de Lyon & de Poitiers furent les plus considérables. Etrange cascade du Duc de (45) Nemours ! D'abord cet homme ambitieux laisse entrer dans son esprit le projet chimérique de se faire Roi de France, en épousant l'Infante d'Espagne

(45) Charles-Emmanuel de Savoie, Duc de Nemours, fils de Jacques, & d'Anne D'Est, Veuve de François de Lorraine, Duc de Guise.

1594.

La haine publique & l'opposition de son propre Frere le Duc de Maïenne, l'obligent de renoncer à cette folle prétention. Il s'en dédommage aussi-tôt en se bâtissant en idée, des Provinces du Lyonnais, Beaujolois, Forêt, Maconnois & Dombes, une Principauté relevante de l'Espagne. Il commence par songer à s'assurer la Capitale de son nouveau Royaume : mais ceux de (46) Lyon plus fins que lui, s'assurent eux-mêmes de la personne de leur prétendu Souverain, qui les traitoit déjà en Tyran, & le gardent à vue, sans aucune intention de rompre pour cela avec le Parti. La Ligue prend pour un affront le traitement fait à un de ses Chefs. Saint-Sorlin (47) jeune Frere du Duc de Nemours, interesse l'Espagne dans sa querelle, & obtient du Duc de Savoie & du Duc de Terra-nova, Gouverneur de Milan, un puissant secours, avec lequel il vient fondre contre les Lyonnais. Ceux-ci déterminés par cette violence à se séparer ouvertement de la Ligue, appellent le Colonel d'Ornano ; avec lequel se sentant les plus forts, ils se déclarent hautement pour le Roi ; abbattent & trainent dans les bouës les Armes d'Espagne, de Savoie & de Nemours ; font brûler en place publique avec une espece de farce insultante, l'effigie d'une femme habillée en forcîere, portant écrit sur son front, *La Ligue* ; & ne donnent pour tout délai qu'un mois à toutes les petites Villes de la dépendance de Lyon, pour se ranger à leur devoir.

Le Duc de Nemours mal à son aise pendant tout ce grand vacarme, & appréhendant quelque chose de pis de la part de ses prétendus Sujets, prend pour s'évader l'habit de son Valet de chambre qui lui ressembloit par la taille ; fort de sa chambre en portant le bassin de sa chaise percée ; passe au milieu des soldats qui le gardoient dans l'Antichambre sans en être reconnu, parce qu'il détourne le vi-

(46) Perefixe fait le Duc de Maïenne lui-même auteur de cette révolte de Lyon ; parce qu'il vouloit ravir cette Ville à son Frere. Ce que l'Auteur dit ici du Duc de Nemours, ne doit pas empêcher qu'on ne lui rende justice d'ailleurs. Tous les Historiens conviennent que par les belles qualités du corps & de l'esprit, il étoit un des Seigneurs de

France le plus recommandable. Voyez son Eloge & celui du Marquis de Saint-Sorlin son frere dans le troisieme Tome des Memoires de Brant. à l'article M. de Nemours, p. 1. & suiv. & le detail des affaires de Lyon, dans Cayet, liv. 6. fol. 29. & les autres Historiens.

(47) Henry de Savoie-Nemours, Marquis de Saint-Sorlin.

1594.

sage, comme pour éviter la mauvaise odeur ; s'esquive par la rue, & gagne la campagne : Trop heureux après tant de grandeur imaginaire, d'abandonner en fugitif une Ville qu'il destinoit à être le siege de sa gloire ; & convaincu par une triste experience d'une verité sur laquelle on s'aveuglera toujours, Qu'il n'y a en tout rien de si difficile que de faire répondre les effets aux desirs.

L'ambition renversa encore une autre tête. Balagny (48) se trouvant Gouverneur dans Cambray, Place que sa situation rendoit d'une extrême importance pour le Roi, eut la hardiesse de demander qu'on changeât son Titre de Gouverneur en celui de Prince Souverain ; & malheureusement pour lui il l'obtint. Il se flatoit de voir par-là son nom grossir le Catalogue des Têtes Couronnées ; & il oublia qu'il manquoit des moyens qui pouvoient le maintenir dans ce haut rang. Il le soutint, ou crut le soutenir, en s'épuisant pour briller à la Cour du Roi, & pour amener au Siege de Laon deux mille Arquebusiers & trois cens Chevaux : mais la gloire de ce nouveau Potentat dura peu. Il échoua ainsi que Nemours à l'écueil commun des Ambitieux, auxquels il est impossible de persuader que les meilleurs desseins sont ceux qui ne donnent que de médiocres avantages, mais exempts de tous revers, & à l'abri de tous les hazards.

Les Espagnols voyant que tout leur échappoit dans le cœur du Royaume, voulurent arrêter le torrent en faisant un coup d'éclat, & vinrent assieger La-Capelle. Le Roi ne balança pas à laisser toutes les affaires domestiques, pour aller s'opposer à la prise de cette Place. Le soldat n'étoit pas dans la même disposition : Las de la Guerre, il ne songeoit qu'à l'oublier & à l'éloigner. Il se passa un si long temps avant que le Roi eût pu rassembler son Armée, que quoiqu'il la précédât avec un petit Corps de Troupes, il arriva trop tard : Il trouva le Siege si avancé, & le Comte de Mansfeld qui le commandoit si bien posté, qu'il n'osa, foible comme il étoit, entreprendre de le forcer. On esperoit encore que le Gouverneur, avec l'avantage d'une Place si forte, donneroit le temps au reste des Troupes de joindre ; & qu'alors on seroit en état, ou de jeter du secours

(48) Jean de Montluc, bâtard de Jean de Montluc, Evêque de Valence.

(49) C'est

secours dans la Place , ou de forcer les Affiegeans au Combat: Mais ce Gouverneur qui suivant l'esprit du temps ne cherchoit qu'à tirer parti de tout pour son profit , avoit si bien lésiné sur les vivres , les munitions de Guerre & le nombre des soldats qui devoient composer sa Garnison , qu'il fut obligé de rendre la Place beaucoup plutôt qu'il ne le devoit , & se vit ruiné par son avarice.

Pour user de repesailles , le Roi alla investir Laon. Il n'ignoroit pas que la Ligue avoit mis cette Place déjà si forte par sa situation & ses défenses , en état de faire repentir quiconque oseroit l'attaquer. Elle avoit pour Gouverneur un nommé Du-Bourg (49), l'un des meilleurs & des plus expérimentés Officiers du Duc de Maïenne qui y avoit encore fait enfermer son second fils le Comte de Sommerive (50), à la tête d'une grande quantité de Noblesse: Mais le Roi considéra qu'en cette occasion il avoit à soutenir sa réputation militaire, à laquelle il avoit l'obligation de tant de succès ; & de sa part il ne négligea ni soin ni attention, pour venir à bout de son entreprise.

Je le suivis avec joie à ce Siege ; & je fus chargé selon mon goût de la direction d'une Batterie de six Pieces de canon, conjointement avec le vieux de Born, lequel en qualité de Lieutenant-Général de l'Artillerie, la conduisoit en l'absence du Comte de La-Guiche (51) qui en étoit Grand-Maître, & consentit à me prendre pour second. J'avois commencé à-peine à m'installer dans mon emploi, qu'il fallut l'abandonner. Le Roi connut par toutes les Lettres qui lui furent écrites de Paris, que le Comte d'Auvergne (52) avec d'Entragues son Beau-pere , commençoit les menées qui fail-

1594.

En Picardie:

Jean de Durefort, Sieur de Born.

(49) C'est le même qui aima mieux sortir de la Bastille dont il étoit Gouverneur, publiquement avec l'Echarpe noire, que de la remettre au Roi pour de l'argent. *P. de l'Etoile. Cayet, tom. 2. pag. 691.* Il s'appelloit Antoine Du-Maine, surnommé Du-Bourg, ou, L'Espinasse.

(50) Charles Emmanuel de Lorraine, Comte de Sommerive.

(51) Philibert de La-Guiche, Gouverneur de Lyon, fait Grand-Maître de l'Artillerie en 1578 par la démission du Maréchal de Biron.

(52) Il en sera beaucoup parlé

Tome I.

dans la suite: C'est Charles de Valois, Duc d'Angoulême, Grand-Prieur de France, fils de Charles IX. & de Marie Touchet, Dame de Belleville, fille du Lieutenant-Particulier d'Orleans. Elle mourut en 1638, âgée de quatre-vingt-neuf ans, & le Duc d'Angoulême en 1639. Il étoit Beau-fils de François de Balzac, Seigneur d'Entragues, parce que celui-cy épousa Marie Touchet, dont il eut Henriette de Balzac, Marquise de Verneuil, Maîtresse d'Henry IV. & Sœur utérine du Comte d'Auvergne.

V u

1594.

lirent depuis à lui faire laisser la tête sur un échafaud ; & que Paris se remplissoit de mal-intentionnés & de séditieux. Il venoit encore de s'élever entre l'Université & les Curés de Paris d'une part, & les Jesuites de l'autre, une dispute fort à craindre dans le commencement d'une domination mal affermie.

Sa Majesté jugea à ces Nouvelles qu'elle avoit besoin d'un Agent fidelle & vigilant dans cette grande Ville. Si elle différa à m'en parler, c'est qu'elle jugea bien que cette commission qui m'éloignoit du Siege, ne seroit pas de mon goût. Une Lettre du Cardinal de Bourbon que je reçus, & que je ne pus me dispenser de lui montrer, acheva de la déterminer : Ce Cardinal, sans entrer dans aucun détail, me mandoit simplement qu'il me souhaitoit passionnément auprès de lui, pour des affaires si importantes, que moi seul, disoit-il, pouvois y réussir. Quoique tout cela n'eût l'air que d'un compliment, Sa Majesté crut ne devoir pas négliger l'avis : & ne se fût-il agi que de la seule personne du Cardinal, le Roi avoit tant de motifs de le menager, qu'après cette lecture il m'ordonna de me disposer à retourner à Paris, avec un veritable regret de ma part de quitter le Siege. Pour remplir la place que je laissois vacante, il étoit besoin d'un homme de confiance. Je nommai à Sa Majesté Vignoles, Parabere & Trigny ; & elle se détermina en faveur de Parabere. Je me flatai que les affaires qui m'appelloient à Paris étant terminées, je reviendrois devant Laon ; & je comptois bien en presser la conclusion : mais à celles-là il en succeda d'autres de si près, que depuis la fin de Mai jusqu'au commencement d'Août que dura ce Siege, je ne pus le voir que par échappées. Ce que j'en dirai fera par cette même raison assez interrompu.

Je pris les instructions du Roi pour mon voyage, & vins coucher à Crêpy : j'arrivai le lendemain à Paris, où je me transportai d'abord chez le Cardinal. Je le trouvai malade (53), & aussi abbatu d'esprit que de corps. Il m'embrassa étroitement, & temoigna une joie infinie de me voir. Il chassa tout le monde de sa chambre, & me fit asseoir près de son

(53) Lorsqu'il se sentit malade, il vint de Gaillon demeurer à Sainte-Genevieve, & ensuite dans sa belle Maison de l'Abbaye de Saint-Germain, dit M. De-Thou, *liv.* 109.

lit, pour entendre mille choses importantes qu'il disoit avoir à me communiquer. Celle par où il débuta ne devoit pas me donner une grande opinion de tout le reste : mais c'étoit celle qui lui tenoit le plus au cœur ; quoiqu'il ne s'agît que de chagrins domestiques & de tracasseries de femmes, dont j'ai presque honte d'entretenir le Public. Une certaine Madame de Rosieres étoit celle qui les causoit. Soit jalousie, ou vision, le Cardinal s'étoit mis dans l'esprit qu'elle le faisoit mourir par enchantement, pour se venger de ce qu'il l'avoit brouillée avec l'Abbé de Belloczanne son Mignon. Sa consolation étoit qu'il falloit que sa malfaïctrice mourût, s'il ne mouroit pas : Mon Epouse lui avoit dit il y avoit trois jours, que cette Madame de Rosieres étoit extrêmement malade ; & apparemment il avoit bâti là-dessus toute sa fable de magie & de mort.

Il me faisoit toutes ces confidences avec un si grand serrement de cœur, que je ne doute point que ces imaginations n'ayent beaucoup contribué à avancer ses jours. Je m'efforçai de lui remettre l'esprit ; & il put enfin me parler de ses autres affaires qu'il alloit oublier. Après Madame de Rosieres, le Roi étoit celui dont il se plaignoit le plus : car la situation de son esprit étoit telle, qu'il ne se plaignoit que de ceux qu'il aimoit. Il avoit demandé au Roi de le laisser disposer de ses Benefices ; & Sa Majesté, disoit-il, ne l'avoit pas écouté favorablement : cene pouvoit être, ajoûtoit-il, que parceque ce Prince ne l'aimoit point, ou parcequ'il n'étoit pas encore attaché sincèrement à la Religion Catholique : (car comment être bon Catholique Romain, & desobliger un Cardinal ?) Et tout de suite sans trop songer quel étoit celui à qui il parloit, il me pria de me rendre l'Apologiste de la Religion Romaine auprès du Roi ; de l'y affermir ; de lui faire lier une étroite correspondance avec le Pape ; de demander au Saint-Pere sa Bénédiction, afin d'en obtenir ensuite la dissolution de son Mariage avec la Reine Marguerite de Valois, & le pouvoir d'épouser une autre Princesse, dont il eût des enfans qui assurassent la Couronne à la Maison de Bourbon, & à la France la Paix & le repos. La fin de ce discours étoit plus sensée que je ne devois m'y attendre : Je ne trouve pas même à y retrancher l'éloge du Pape qu'il y inséra : car

1594.

je conviens que Clement VIII. étoit non-seulement d'un esprit sage & juste, mais encore si fin Politique, que la Cour de Madrid ne sçauroit se vanter de lui en avoir imposé par ses déguisemens.

Le Cardinal se jeta ensuite sur l'affaire des Jésuites; & quoiqu'il les favorisât ouvertement en homme dévoué à la Cour de Rome, il ne m'apporta cependant pour m'engager à les soutenir, que des raisons de Politique & de l'intérêt du Roi si solides, que je ne pus m'empêcher de convenir en moi-même que la maladie ne lui avoit ôté la présence d'esprit que sur son propre chapitre. Tout ce que je fis sur ce sujet fut une suite des réflexions sentées que me fit faire cette Eminence, sur les risques qu'il y auroit eu à bannir de France dans la conjoncture présente toute cette Société: car on va voir qu'il ne s'agissoit pas moins que de cela.

Une quatrieme affaire qu'il me recommanda, fut de soutenir contre le Surintendant le vieux Archevêque de Glasco en Irlande, qu'il aimoit & honoroit jusqu'à le traiter de son Parent. Cet Archevêque portoit le nom de (54) Bethune. Voyant la Reine d'Ecosse sa bienfaitrice morte, il ne songeoit plus qu'à achever tranquillement loin de sa Patrie le peu de jours qui lui restoit à vivre: mais il avoit dans le Surintendant un ennemi qui le persecutoit continuellement, & sembloit avoir entrepris de le chasser de France. Je n'en ai jamais trop bien sçu le motif: peut-être étoit-ce l'attachement que ce Prelat avoit toujours temoi-

(54) Jacques de Bethune, Archevêque de Glasco, Glascou, ou Glasgow en Ecosse, & non pas en Irlande, vint à Paris en qualité d'Ambassadeur ordinaire de la Reine d'Ecosse; & il y mourut en 1603, âgé d'environ quatre-vingt-six ans, après cinquante-sept années d'une vie extrêmement traversée, depuis le meurtre du Cardinal de Bethune, Archevêque de Saint-André, son Oncle, arrivé en 1546. On voit encore son Epitaphe dans l'Eglise de Saint-Jean de Latran. Amelot de La-Houffaye après avoir parlé dans ses Memoires du Procès que Nicolas Denetz Evêque d'Orléans eut avec le Duc Maximilien François de Sully, dans lequel il paroît que c'est bien injuste-

ment qu'on prétendoit disputer à cette Maison le nom de Bethune, parlaussi de cet Archevêque: «Quoi-
» qu'il en soit, dit-il, la Maison de
» Betun d'Ecosse, de laquelle étoient
» le Cardinal Archevêque de Saint-
» André, & l'Archevêque de Glas-
» gow, Ambassadeur de la Reine
» Marie Stuard en France, où il
» mourut en 1600 ou 1601, (il y a
» erreur de date ici) est reconnuë par
» Messieurs de Sully & de Charost,
» pour une branche de leur Maison. «
Tome 2. pag. 68. C'est parce que selon nos Memoires, le veritable nom de l'Archevêque de Glasco, ainsi que de l'Archevêque de Saint-André, est Bethune, & non pas Betun.

gné pour la Maison de Guise, à cause de la Reine (55) d'Ecosse qui étoit de cette Maison. Le Cardinal de Bourbon disoit que D'O n'en avoit point d'autre que l'interêt que lui Cardinal prenoit à l'Archevêque : Et il est vrai que toutes les fois que cette Eminence avoit fait solliciter le Surintendant en faveur du vieux Prelat, il n'en avoit paru que plus acharné à le détruire. Le Cardinal me pria de porter le Roi à protéger l'Archevêque : Il promettoit de ne plus se mêler d'aucune affaire au-dedans ni au-dehors du Royaume ; il n'en étoit même plus capable : d'ailleurs on ne pouvoit rien lui reprocher. Pour me mettre dans ses intérêts, le Cardinal me dit que cet Archevêque m'affectionnoit au point de pleurer continuellement sur le malheur que j'avois d'être engagé dans la Religion Protestante.

Il revint encore à ses Benefices ; & ce fut par où il finit. Il me recommanda instamment de lui obtenir de Sa Majesté la liberté de les résigner. Il m'avoua que la possession de ces Benefices avoit donné de terribles scrupules au feu Cardinal son Oncle de qui il les tenoit, & ne lui en donnoit pas moins à lui-même ; parce qu'il y en avoit dont on avoit dépouillé les Familles qui en étoient légitimes propriétaires : & Son Eminence s'imaginait satisfaire à ce qu'il leur devoit, & aux remords de sa conscience, pour lui & pour son Oncle, en les leur remettant après sa mort. Il n'avoit plus rien de nouveau à me dire, lorsque son Medecin entra dans sa chambre. Duret (56), car c'étoit lui-même, ayant recommandé le silence à son malade, se chargea de m'entretenir sur tous les secrets du Cardinal dont il possédoit la confiance, & s'en acquita en homme fort-éloquent ; c'est-à-dire qu'il m'ennuya long-temps. Je ne répondis à ses longs discours que par une promesse réitérée de servir Son Eminence.

Trois jours que je passai à Paris suffirent pour me mettre au fait des liaisons dangereuses du Comte d'Auvergne, de d'Entragues & de sa Femme. Leur maison étoit le rendez-vous de tout ce que le Roi avoit d'ennemis, soit dans la Ligue, soit dans le Parti Espagnol : il ne se passoit point

(55) Marie de Lorraine, fille de Claude, Duc de Guise, épousa en 1530 Jacques Stuard Roi d'Ecosse. || (56) Louis Duret, Seigneur de Chevry.

1594.

de nuits qu'il ne s'y tint des Conseils secrets contre l'intérêt & le service du Roi. En attendant que j'eusse conféré avec Sa Majesté sur les moyens de détruire cette mechante Cabale, je representai à MM. de Chiverny, (57) de Pont-carré, de Bellievre & de Maïsse, qu'ils ne pouvoient éclairer de trop près toutes les démarches de ces brouillons ; & j'en chargeai plus particulièrement Maïsse, dont je connoissois l'activité.

Je donnai ensuite une attention particuliere à l'affaire des Jesuites, dont le procès étoit actuellement porté au Parlement, & vivement poursuivi par l'Université & les Curés de Paris, qui les accusoient d'avoir attiré à eux toute l'instruction de la Jeunesse & la direction des consciences ; les representoient comme une Societé pernicieuse à l'Etat ; & prétendoient la faire bannir comme telle de toutes les Terres de France. Il n'étoit rien moins qu'assuré que tous ces Adversaires de la Societé remportassent sur elle le triomphe qu'ils se promettoient, quand même l'autorité du Roi ne seroit pas intervenue : Les Jesuites avoient puissamment agi dans cette occasion ; & la partie étoit déjà si bien liée, que sans compter le Pape, l'Espagne & leurs Partisans dans la Ligue (58), qui n'étoient pas en petit nombre, ils se trouvoient forts de la moitié du Parlement, qui faisoit ouvertement des brigues en leur faveur. La Cause étoit remise entre les mains des Avocats les plus accrédités du Barreau, Duret & Verforis (59) pour les Jesuites, Arnaud & Dollé pour leurs Adversaires ; & l'on ne s'entretenoit

(57) Philippe Hurault de Chiverny, Chancelier de France. N. de Pontcarré, Maître des Requêtes. Pomponne de Bellievre. André Hurault, Sieur de Maïsse : Il fut nommé Ambassadeur à Venise l'année suivante.

(58) Le Cardinal de Bourbon, le Surintendant D'O, Antoine Seguier, Avocat du Roi, & beaucoup d'autres sollicitèrent ouvertement pour les Jesuites.

(59) La Cause fut plaidée à huis clos, le 18 Avril 1594. Antoine Arnaud parla pour l'Université ; Louis Dollé pour les Curés ; & Claude Duret en peu de mots pour les Jesuites.

Pierre Barne, Jesuite, Syndic du College de Clermont, aujourd'hui College de Louis le Grand, les défendit plus amplement par un Factum plein de raisons très-solides. Il y justifia sa Societé sur cette obéissance au Pape, dont il semble qu'on lui fit un crime : Il défie qu'on puisse trouver dans aucun endroit de ses Statuts, qu'il lui est permis de déthrôner les Rois, & de tuer les Tyrans : ce qui en effet étoit une pure calomnie de ses ennemis : Il prouve au contraire qu'il lui a été défendu à Rome de se mêler d'aucunes affaires publiques, &c. Il y avoit déjà contre les Jesuites de la part des mêmes Parties, un

d'autre chose dans Paris, que deux factions si puissantes partageoient. 1594.

Je me representai tout ce que m'avoit fait envisager le Cardinal de Bourbon : Qu'il n'y avoit point d'extremité à quoi ces Religieux ne se portassent si on les chassoit du Royaume, soit par vengeance, soit par l'esperance d'obliger à révoquer leur bannissement : Qu'ils pouvoient faire soulever par leurs intrigues une partie de l'Europe : Qu'ils sçauroient bien faire regarder cette persecution contr'eux comme une injure faite à la Religion même, & jeter sur le Roi le soupçon d'être encore interieurement attaché à celle qu'il venoit de quitter : ce qui dans la circonstance presente pouvoit produire un fort-mauvais effet : Clément VIII. n'ayant encore pu se résoudre à accorder l'Absolution qu'on sollicitoit à Rome : le Roi se trouvant engagé dans une de ces entreprises dont l'évenement est toujours si douteux, & quelquefois si critique : Enfin les Catholiques les plus puissans dans le Royaume, tant ceux qui étoient à Paris que ceux mêmes qui remplissoient la Cour, craignant ou feignant de craindre pour leurs propres interêts, qu'on n'eût pas encore mis la Religion Romaine assez en sûreté en France. Je sçavois que MM. de (60) Longueville, de Nevers & de Biron en avoient parlé publiquement en ces termes ; & qu'ils n'avoient rien oublié pour communiquer leur frayeur au Cardinal de Bourbon, par le moyen de d'Entraques, d'Humieres, de Sourdis & de quelques autres. Je ne veux prêter icy aucune mauvaise intention à personne : mais combien y en avoit-il parmi ces Catholiques si chauds, qui n'étoient poussés que par un motif pareil à celui de Biron, lequel ne semoit tous ces discours, que depuis qu'il avoit perdu l'esperance d'obtenir le Gouvernement de Laon ?

Quoiqu'il en soit, je crus qu'il étoit plus prudent de ne pas commettre ainsi l'autorité du Roi absent, pour une pique de Prêtres & de Theologiens ; & je ne doutois pas que

ancien Procès pendant depuis trente ans au Parlement, au sujet de leur établissement dans le Royaume : Au lieu d'un Arrêt définitif, le Parlement en rendit un, par lequel les Requêtes de l'Université & des Curés de Paris furent jointes aux Pie-

ces de ce premier procès, pour être jugées ensemble : ce qu'il fut facile d'empêcher qu'on ne fit. *De-Thou, liv. 110. Hist. de l'Université de Paris, tom. 6. p. 866. & autres.*

(60) Henry d'Orleans, Duc de Longueville.

1594.

Sa Majesté ne prit elle-même en pareil cas le parti le plus modéré. Je déclarai donc à Messieurs du Conseil, que le Roi ne trouvoit point assez forts les griefs proposés contre les Jesuites : Que Sa Majesté étoit déterminée à attendre pour bannir ou retenir en France la Société, de quelle maniere elle se comporteroit dans la suite, soit à l'égard de l'Etat, soit au sien : Sur-tout qu'en attendant des ordres plus positifs de sa part sur ce sujet, elle défendoit absolument qu'on se portât à aucune procedure violente contre ces Peres ; qu'il fût fait contre eux aucun plaidoyer (61) injurieux ; &

même

(61) Celui d'Antoine Arnaud fut si véhément, qu'au rapport de L'Etoile qui ne prend pas volontiers le parti des Jesuites, il en fut blâmé de ceux mêmes qui n'aimoient pas ces Peres, & que le Premier Président ne put s'empêcher de lui imposer silence. Les épithetes que M. De-Thou donne dans l'endroit cité cy-dessus aux Avocats de l'Université & des Curés, font assez entendre qu'il trouvoit comme toutes les personnes non prévenues, qu'on se portoit dans cette affaire contre les Jesuites avec une grande passion ; quoi qu'en cette occasion, ainsi qu'en toutes les autres, cet Historien se déclare entierement contre la Société. Je trouve dans les Memoires de la Ligue qu'on chercha un autre grief contre ces Peres, qu'on abandonna ensuite comme n'ayant aucune vrai-semblance ; c'est d'enlever les Enfans à leurs Parens, pour les transporter malgré eux hors l'Europe.

Quant à l'article de l'Instruction de la Jeunesse ; personne, je crois, n'appellera de la décision d'un homme, dont on connoît les vues supérieures sur toutes les parties du Gouvernement : C'est le Cardinal de Richelieu dans son Testament Politique, 1. Part. chap. 2. Sect. 10 ; où après avoir balancé à son ordinaire les raisons pour & contre entre l'Université & les Jesuites, il résout la question en ces termes : » La raison » ne permet pas de frustrer un ancien » possesseur de ce qu'il possède avec » titre : & l'intérêt public ne peut

» souffrir qu'une Compagnie non-
» seulement recommandable par sa
» piété, mais celebre par sa doctrine,
» comme est celle des Jesuites, soit
» privée d'une fonction dont elle
» peut s'acquiter avec grande utilité
» pour le Public... Il est donc rai-
» sonnable que les Universités & les
» Jesuites enseignent à l'envi ; afin
» que l'émulation aiguise leur vertu,
» & que les Sciences soient d'autant
» plus assurées dans l'Etat, qu'étant
» déposées entre les mains de leurs
» Gardiens, si les uns viennent à per-
» dre un si sacré dépôt, il se trouve
» chez les autres. «

Et pour ce qui regarde la direction des consciences ; ce grand Ministre convient bien avec tout le monde, que par elle & par l'Instruction des Enfans de qualité, les Jesuites » pénètrent les plus secrets éve-
» mens des cœurs & des familles ; « ce sont ses termes : Mais pourtant ne trouvant pas plus de justice à interdire cette fonction du sacré Ministère à cette Société qu'à tous les autres Prêtres Seculiers ou Reguliers, il se contente d'en faire un des motifs qui doivent porter à ne pas laisser aux Jesuites seuls l'emploi d'instruire la Jeunesse du Royaume. La Chronologie Septenaire ; Ouvrage, lequel avec le Mercure François qui en est la suite, me paroît celui de tous les Memoires de ce temps-là dont on doit faire le plus de cas, par l'impartialité & la sincérité avec laquelle il est écrit, autant que par le grand détail : Le Septenaire, dis-je, parlant de l'utilité dont les Jesuites

ont

même que la Cause fût agitée en pleine Audience. Personne ne s'attendoit à trouver en ma personne un protecteur des Jesuites ; & je puis dire que par cet endroit ma recommandation ne leur fut pas inutile , quand je n'aurois pas parlé au nom du Roi : Effectivement cette affaire en demeura là pour-lors.

Je crus devoir aussi parler au Surintendant pour l'Archevêque de Glasco , par déference à la priere du Cardinal de Bourbon ; quoique je sçusse bien ce que j'avois à attendre d'un homme qui s'embarassoit peu de cacher la haine qu'il portoit à toute ma Famille , encore augmentée par un démêlé qu'il venoit d'avoir avec mon jeune Frere. J'espérois davantage de la justice du Roi : Je me hâtai d'aller le rejoindre devant Laon , après avoir pris congé de M. le Cardinal , que je trouvai encore considérablement affoibli.

J'appris à Bruyeres où j'avois laissé mon équipage de Guerre , que le Duc de Maïenne , en attendant la grande Armée que devoit lui amener incessamment le Comte Charles de Mansfeld , s'étoit avancé avec quelques Troupes jusqu'à La-Fere , & avoit tenté deux fois de faire entrer dans Laon un secours de cent Chevaux & de deux cens Arquebusiers : que le premier avoit été défait par Givry ; & le second par M. le Comte de Soissons , qui étoit ce jour-là de garde dans la Tranchée : que le Roi montrait en tout l'exemple aux Princes & aux Officiers , & relevoit lui-même la Tranchée à son rang.

Ce Prince étoit couché quand j'arrivai à son Quartier , quoiqu'il fût trois heures après midi. Si-tôt qu'il me vit entrer , il me demanda si je n'étois pas surpris de le trouver au lit à pareille heure : ce lit étoit deux matelats sur la terre dure. Toute la nuit & le jour précédent ce Prince s'étant tenu debout dans la Tranchée , ou occupé à faire faire des travaux dans la Montagne sur le penchant de laquelle

ont été à ce Royaume en particulier , par leur érudition & leur zèle contre les Novateurs , par la pureté de leurs sentimens Theologiques , & par leurs Missions ; fait de tout cela un éloge , qu'il faut nécessairement voir dans le Livre même , fol. 439 : Il est d'autant plus frappant , qu'il est parti du même temps où la jalousie susci-

toit contre les Jesuites de si noires accusations. L'Auteur de ce morceau d'Histoire , quoique son nom ne se trouve point à la tête , est ce même P. Victor Cayet qui a composé la Chronologie Novenaire , où l'on voit ce Procès des Jesuites détaillé avec une fort-grande exactitude , née 1594. liv. 6. pag. 379, 407.

1594.

Laon est assis, soit pour faire changer quelques Batteries de place, soit pour mettre les Travailleurs à couvert par des Parapets; il s'étoit si fort fatigué sur ce terrain qui est extrêmement rude, qu'il s'étoit fait plusieurs contusions aux pieds: ce qui ne l'empêcha pas de faire continuer son ouvrage; jusqu'à ce que toutes ces meurtrissures s'étant ouvertes, ses deux pieds ne furent bien-tôt plus qu'une grande plaie, qui l'obligea de se mettre au lit, & d'y faire appliquer un appareil, qu'il ordonna qu'on levât en ma présence; » afin que je connusse, dit-il, qu'il ne faisoit pas le » douillet mal-à-propos. « J'étois bien éloigné d'avoir cette pensée; & si je l'accusois de quelque chose, c'étoit plutôt de l'excès opposé. Je crois qu'il s'en aperçut: car il me dit en cherchant à se disculper, qu'il s'étoit cru obligé d'entreprendre & de faire conduire ce travail, qui lui donnoit deux jours d'avance sur la Ville assiégée; & que je ne le condamnasse qu'après l'avoir vu, ou du-moins après avoir entendu les connoisseurs qu'il avoit envoyés le visiter, & qui devoient revenir sur les cinq heures.

Je profitai de ce moment où je me trouvai seul avec le Roi, pour lui rendre compte de mon voyage ce que je fis en me mettant à genoux sur un carreau que ce Prince me fit apporter: Et Sa Majesté voulant autoriser ce que j'avois fait, fit écrire en ce moment trois Lettres par Beau-lieu-Rufé. La première étoit adressée au Chancelier, & regardoit les Jesuites: Il n'y avoit rien de différent de ce que je lui avois dit moi-même. Dans la seconde, il mandoit à D'O que son intention étoit qu'on laissât jouir paisiblement l'Archevêque de Glasco des deux seules Abbayes (62) qu'il avoit en France, & il justifioit la conduite passée de ce Prélat, par la reconnoissance qu'il devoit à sa bienfaitrice. La troisième au Cardinal de Bourbon, étoit écrite au nom de Lomenie Secrétaire d'Etat, qui faisoit sçavoir à cette Eminence que le Roi approuvoit telle disposition qu'il feroit de ses Benefices, & étoit prêt de la ratifier en signant de sa main l'éstat qu'il lui en enverroit; pourvu qu'il ne s'y trouvât rien de contraire aux Canons, aux Libertés & aux Coutumes du Royaume. Le reste de la Lettre étoit une assu-

(62) Notre-Dame de l'Abbie en || de Pontoise.
Poitou, & le Prieuré de Saint-Pierre ||

rance de sa protection & de son amitié ; & il lui donnoit une preuve de sa confiance , en faisant passer par ses mains les deux autres Lettres qu'il venoit d'écrire , & dont il avoit la complaisance de lui mander le contenu. Je chargeai Du-Peirat à qui le Roi donna ces trois Lettres à porter à Paris , d'en rendre une de ma part au Cardinal , où je l'exhortois par tout ce que je crus capable de faire impression sur son esprit , à se délivrer de tous ses chagrins domestiques.

Ces affaires étant expédiées, arriverent MM. de Biron , de Givry , de Saint-Luc , de Marivault , de Parabere , de Vignoles , de Fouqueroles & autres , que le Roi avoit envoyés visiter ses travaux du jour précédent , & sur-tout deux mines qu'il avoit fait ouvrir. Chacun en dit son avis , & chercha à faire honneur à ses connoissances : On ne s'accorda pas ; & insensiblement il survint une dispute. Le Maréchal de Biron qui gâtoit les bonnes qualités qu'il avoit pour la guerre , par un air capable & un ton de supériorité qui le rendoient toujours maître de la conversation , ne souffroit qu'avec peine qu'on se déclarât d'un sentiment contraire au sien.

Le Roi voyant que les paroles s'échauffoient , leur apprit en leur imposant silence , qu'il venoit de recevoir avis par trois Espions consécutifs & venus de differens endroits , que le Duc de Maïenne & le Comte de Mansfeld avoient résolu de tout tenter pour faire entrer un convoi considerable dans Laon , afin d'être dispensés de livrer bataille ; & que ce Convoi alloit se mettre incessamment en marche , soutenu d'une escorte puissante , dans l'intention de passer sur le ventre à tous les Corps-de-Gardes , de forcer le passage , & d'entrer dans la Place assiégée : Nouvelle matiere de contestation , terminée à l'avantage de Biron , qui se fit nommer pour commander un Détachement considerable , avec lequel il se posteroit dans la Forêt entre Laon & La-Fere , & insulteroit l'escorte avec le Convoi. Il le composa lui-même , & prit douze cens hommes d'Infanterie Françoisse tous choisis , huit cens Suisses , trois cens Chevaux - Legers , deux cens Gendarmes , & cent Gentilshommes presque tous de la Maison du Roi. Le Roi me refusa plusieurs fois d'être de ce Détachement ; ayant

1594.

encore, disoit-il, plusieurs choses à sçavoir de moi : mais je fis tant d'instances, qu'à la troisieme fois je l'obtins.

Nous nous mîmes en marche sur les six heures du soir, & arrivâmes à une heure de nuit dans la Forêt, où nous avançâmes sans bruit jusqu'au bord du Bois du côté de La-Fere, qui étoit le lieu de notre embuscade. Le Maréchal de Biron fit arrêter sur le grand chemin tous les passans qui auroient pu donner avis de son dessein dans La-Fere ; & plaça sur les bords de la Forêt des Vedettes qui l'instruisoient exactement de tout ce qui sortoit de la Ville. Nous attendîmes inutilement & avec beaucoup d'impatience jusqu'à quatre heures après midi : alors les Vedettes vinrent annoncer que le grand chemin de La-Fere à Laon étoit couvert d'une file si longue de Gens & d'attirail de Guerre de toute espece, qu'ils ne pouvoient conjecturer autre chose sinon que toute l'Armée Ennemie s'avançoit. Je vis en ce moment bon nombre des plus résolus pâlir, & se dire à l'oreille qu'on ne devoit songer qu'à faire retraite. Quelques-uns de nous s'y opposerent ; & le Commandant s'étant déclaré de notre avis, il passa à la pluralité des voix qu'on chargeroit quelqu'un de la Troupe d'aller reconnoître au juste l'état des choses. Fouqueroles dont on connoissoit la valeur & le sang-froid, fut choisi pour cet effet avec deux ou trois autres ; & rapporta peu de temps après, que ce qui composoit cette Ligne si formidable en apparence, étoient trois cens Charrettes chargées de provisions de guerre ; ayant pour escorte quatre Escadrons de cent Chevaux chacun qui marchaient à la tête du convoi, suivis de huit à neuf cens Mousquetaires ou Piquiers Valons, Lansquenets & Liegeois : Pareil nombre d'Infanterie Espagnole naturelle étoit à la queue.

Il fut arrêté tout d'une voix qu'on attaqueroit ; ce nombre n'égalant pas le nôtre : La difference des avis fut sur la maniere. Je trouvois avec beaucoup d'autres qu'il eût été plus à propos de laisser entrer le Convoi dans la Forêt, & ensuite de le prendre en queue. Givry (63), Montigny & Marivault qui étoient à la tête de la Cavalerie, furent

(63) Anne D'Anglure, Baron de Givry : Il fut tué devant Laon peu de jours après cette rencontre, & fort regretté de Henry IV. François de

La-Grange, Seigneur de Montigny : il en sera encore parlé. Claude de L'Isle, Sieur de Marivault.

pour la négative ; & soutinrent si fortement qu'il y avoit moins de peril à attaquer de front les quatre Escadrons en rase campagne , qu'ils entrainerent le Maréchal de Biron. On s'en trouva bien d'abord. La Cavalerie Ennemie ceda à la premiere attaque , quoiqu'elle montrât au commencement beaucoup de résolution , & se retira sur les flancs des Chariots : mais on trouva bien-tôt à qui parler. L'Infanterie Ennemie de la tête attendit de pied ferme nos Cavaliers que le Maréchal de Biron envoya l'attaquer ; & fit ses décharges avec tant d'ordre , qu'elle les obligea de tenir le large. Ils eurent ordre de Biron de retourner à la charge par le flanc gauche ; tandis que lui-même les prendroit par le flanc droit , qui étoit visiblement le moins perilleux. Le choc fut si terrible , que les Fantassins Ennemis furent contraints de se retirer , & de chercher comme les quatre Escadrons un abri au milieu des Charrettes , d'où ils ne laisserent pas de se défendre : Pendant ce temps-là le Bataillon Espagnol s'étoit avancé de la queue à la tête ; & il s'étoit mis en bataille de maniere qu'il étoit soutenu de tous côtés par la Cavalerie & par les Chariots , & qu'il ne perdoit pas le secours de son premier Bataillon. Leur défense fut si vigoureuse , que les prieres & les menaces du Maréchal de Biron ne purent empêcher nos six cens hommes de Cavalerie de se retirer du Combat , extrêmement affoiblis. L'Infanterie François & Suiffe qui prit leur place , trouva une égale résistance. Le combat tirant en longueur , Biron songea qu'une Action qui se passoit si proche de La-Fere , pouvoit donner le temps d'envoyer au Convoi un secours considerable , pour peu qu'elle durât encore. Il ordonna donc pour derniere ressource , que les cent Gentilshommes missent pied à terre ; qu'ils joignissent à leurs armes qui étoient l'épée & le pistolet , la pique (il en avoit fait apporter quantité) , & qu'ils remenaient à la charge nos Gens de pied François & Suisses , qui n'avoient encore pu entamer les Espagnols. MM. de (64) Guitry , de Montigny , de Marivault , de Trigny , d'Arambure , de La-Curée , de Lopes ,

(64) Ce n'est pas Jean de Chaumont de Guitry , dont il a été tant de fois fait mention dans l'Histoire & dans ces Memoires. Il étoit mort dès l'année 1592. Voyez son Eloge

dans *M. De-Thou* , liv. 103. Celui qui est nommé ici ne s'appelloit ainsi , que parce qu'il avoit épousé l'héritiere de cette Maison. *Chronol. Nove.* liv. 4. p. 23.

1594.

d'Heures & autres, s'avancerent de cette maniere à la tête de trois cens Fantassins ; & Biron les suivit avec pareil nombre : je fus mis de cette seconde Troupe. On se choqua si brusquement, que la pique & le fusil devinrent inutiles, & qu'on se battit corps à corps & pour ainsi dire à la lutte.

Les Espagnols cederent enfin & se sauverent dans le Bois & sous les Chariots, après avoir jetté leurs armes. (65) Ce second refuge n'étoit plus sûr pour eux. Nous les y poursuivîmes ; & le carnage fut horrible vû le nombre : il n'en demeura pas moins de douze cens sur la place. Il y eut peu de prisonniers : ce qu'il y avoit de personnes de marque dans la Cavalerie eut le temps de regagner La-Fere, où nous n'eûmes garde de les poursuivre, non-plus que ceux qui s'enfoncerent dans le bois ; crainte d'être surpris en desordre par de nouvelles Troupes qui pouvoient venir de La-Fere à leur secours. Nous ne songeâmes au contraire qu'à nous rallier & à nous tenir sur nos gardes, pendant le temps necessaire pour nous reposer & pour repaître avec les viandes cuites qu'on trouva en abondance dans le Convoi : après quoi nous regagnâmes toute la nuit le Camp ; où nous amenâmes sans trouver aucun obstacle tout le Bagage des Ennemis, mais si pillé par le soldat, & si peu menagé malgré l'ordre du Commandant, qu'il y eut plus de quatre cens Chevaux de guerre ou de bagage estropiés.

Avec ce même air avantageux que le Maréchal de Biron avoit pris pour se faire donner le Commandement dans cette Expedition, il se presenta au retour à Sa Majesté pour recevoir les louanges dûes à son succès. Ayant une si belle matiere à parler de lui, on imagine sans peine tout ce que put dire à l'avantage de sa victoire un homme qui ne connut jamais de quel mérite est le silence en ces occasions. On eût dit à l'entendre, qu'il venoit de mettre en ce moment la Couronne sur la tête du Roi. L'experience a montré que cette fierté un peu fanfaronne, qui par elle-même est assez dans le goût François, réussit ordinairement à un Général qui a des François à conduire : Avec eux il semble que c'est

(65) La-Curée, bon juge en cette matiere, attribuoit cette défaite des Espagnols à leur coutume de se ser-

vir d'épées trop longues, & de ceinturons trop courts. Vol. 8929. Mss. de la Bibliot. du Roi.

avoir beaucoup fait pour la Victoire, que de paroître sûr de la remporter. Le Roi ne l'ignoroit pas; & il en avoit éprouvé de si heureux effets dans ces occasions hasardeuses, où il semble que le soldat ne cherche que sur le visage & dans les paroles de son Chef l'idée qu'il doit prendre du danger présent, qu'il s'en étoit fait une habitude. A son exemple, cet air étoit devenu celui de tous les Officiers Généraux: & comme il arrive toujours, plusieurs d'entr'eux, mais particulièrement le Maréchal de Biron, l'outroient jusqu'à en être insupportables aux autres, & au Roi lui-même qui n'étoit pas le moins indulgent.

Les caresses dont Sa Majesté combla ce Maréchal & ceux qui l'avoient suivi, donnerent beaucoup de jalousie aux Courtisans qui n'avoient point été de la partie, & acheverent de perdre Biron. Cependant il ne put jamais obtenir le Gouvernement de Laon, qui étoit le but de son affectation à élever à tout propos sa dernière action, & à en rapporter toute la gloire à lui seul, comme si les autres n'y étoient entrés pour rien. Le Roi s'en ouvrit à moi, & me parut à tous égards très-mécontent de ce Maréchal. Sa Majesté me dit qu'après tous les sujets de plainte que Biron lui avoit donnés, les menaces qu'il avoit osé lui faire tout récemment de passer dans le Parti de ses Ennemis, & les liaisons actuelles qu'on venoit de découvrir qu'il avoit avec MM. d'Epernon & d'Auvergne; elle n'avoit garde de lui confier une Place aussi voisine des Pays-Bas que Laon, qui ne devoit être donné qu'à un (66) homme d'une fidélité à l'épreuve: mais qu'elle craignoit que Biron ne gardât plus aucune mesure après ce refus, & qu'il ne prît ouvertement parti contr'elle; ou ce qui seroit encore plus dangereux, qu'il demeurât auprès de sa Personne pendant qu'il seroit secrètement d'accord avec ses Ennemis. Henry qui dès ce moment étoit persuadé qu'un jour il auroit tout à craindre de Biron, ajouta qu'il s'étoit aperçu que ce Maréchal me recherchoit depuis quelque temps; sans doute dans l'intention de faire réussir le mariage de son Frere avec (67) Mademoiselle de Saint-Geniès ma Niece, qui

(66) Ce Gouvernement fut donné à Marvaut.

(67) Fille d'Elie de Gontault, Seigneur de Badefou & Saint-Geniès,

Gouverneur de Bearn, Viceroy de Navarre, & de Jacqueline de Bethune, sœur de M. de Rosny.

1594.

étoit un des plus riches partis de France ; & il m'ordonna de me servir de cette nouvelle amitié, pour le faire parler & pour pénétrer ses desseins.

Le grand Convoi ayant été défait, le Roi continua sans obstacle le siege de Laon ; jusqu'à ce qu'il lui vint de nouveaux avis que le Duc de Maienne & le Comte de Mansfeld, loin d'être rebutés de ce mauvais succès, ne parloient que de venir forcer les Lignes des Assiegeans, aussi-tôt qu'ils auroient reçu quelques Troupes qu'ils attendoient. Le Maréchal de Biron traita ces avis de ridicules : mais Sa Majesté qui ne négligeoit rien, ne se tranquillisa là-dessus qu'après que Givry qu'il envoya à la découverte escorté de trois cens Chevaux, & avec ordre exprès de ne point revenir sans une parfaite connoissance de la situation & des forces des Ennemis, lui eut rapporté au bout de trois jours qu'il n'y avoit pas encore une seule Compagnie en-deçà de l'Oise, & que les Espagnols songeoient plutôt à reprendre la route de Flandre que celle de Laon. Le Roi se reposant sur la fidélité de ce rapport, fit partie dès le soir même d'aller dîner le lendemain à Saint-Lambert, Maison dépendante du Domaine de Navarre, & située au milieu de la Forêt ; où il se souvint qu'il étoit souvent allé manger des fruits, du lait & du fromage frais, pendant le séjour qu'il fit en sa jeunesse au Château de Marle, & qu'il se faisoit encore un grand plaisir de revoir.

La Forêt de
Folambray.

Nous l'accompagnâmes à Saint-Lambert au nombre de trente. Comme il avoit passé une partie de la nuit précédente à visiter selon sa coutume les Tranchées, les Batteries & les Mines, il s'endormit aussi-tôt qu'il eut dîné. La bonne constitution de son corps, jointe à l'habitude de la fatigue, l'avoit accoutumé à dormir par-tout & quand il vouloit, & à se réveiller de même. Il faisoit alors un chaud extrême : Nous allâmes huit ou dix ensemble chercher le frais dans le plus épais de la Forêt, peu loin du grand chemin de La-Fere à Laon. Nous n'avions pas fait plus de douze ou quinze cens pas, qu'un bruit qui se fit entendre à nous du côté de La-Fere, nous obligea de prêter l'oreille attentivement : c'étoit comme un mélange confus de voix humaines, de claquemens de fouet, de hennissemens de Chevaux, & d'un bourdonnement pareil au son des Trompettes

pettes & des Tambours entendus dans le lointain. Nous avançâmes jusques sur le chemin pour mieux entendre ; & pour-lors nous apperçûmes distinctement à huit cens pas devant nous une Colonne d'Infanterie, Etrangere à ce qu'il nous parut, marchant en bon ordre & sans bruit : celui que nous avions entendu étoit causé par les Valets & les Goujats qui suivoient , & par les conducteurs d'un Convoi considerable d'Artillerie qui escortoit. Portant notre vuë jusqu'où elle put s'étendre , il nous sembla voir défiler après ces Chariots un si grand nombre de Troupes, que nous ne doutâmes plus que ce ne fût l'Armée entiere des Ennemis.

Nous revînmes brusquement sur nos pas ; & trouvant le Roi qui à son réveil secouoit un Prunier dont le fruit nous avoit paru délicieux : » Pardieu! Sire, lui dîmes nous, » nous venons de voir passer des Gens qui vous préparent » bien d'autres prunes, & un peu plus dures à digerer. « L'explication se fit en peu de mots ; le temps pressoit : & le Roi avoit d'autant moins de peine à nous croire, qu'il nous dit avoir lui-même entendu quelque chose depuis un quart-d'heure ; mais que plustôt que de croire que Givry s'étoit si mal acquité de sa commission, il avoit jugé que le bruit venoit de son propre Camp. Sa Majesté donna ordre à douze de nous qu'elle trouva sous sa main, d'aller promptement vers les differens logemens de Cavalerie, dont elle portoit toujours la liste dans sa poche ; d'y répandre l'alarme, & de les presser de se rendre tous au Quartier du Roi : pendant qu'une partie de nous iroit vers l'Infanterie, pour la former en Bataillons, & la placer entre ce même Quartier & les Tranchées. Il monta à cheval en donnant ces ordres ; & quoiqu'il marchât à toute bride, il les donna à tous ceux qu'il rencontra avec la même justesse & la même étendue que s'il s'étoit préparé de longue-main à une Bataille. Grace à tant de celerité & à cette admirable presence d'esprit, qui faisoit que rien n'échappoit à ce Prince, là où tout autre en sa place au-lieu de former un plan suivi, auroit à peine été capable de prendre la moindre résolution sensée ; les Ennemis ne surprirent personne : ce qui sauva peut-être l'Armée entiere du dernier malheur : Car il faut avouer que si la Ca-

1594.

valerie Ennemie qui parut au même moment à la tête du Camp, où elle se forma en Escadrons avec une extrême diligence, avoit une fois jetté l'épouvante parmi le soldat : ce qui seroit arrivé presqu'indubitablement dans l'effet d'une première surprise, le Roi & une partie des Officiers étant absens ; il lui auroit été facile dans ce premier moment de confusion d'enlever un ou plusieurs Quartiers : & peut-être que la peur lui auroit livré tout le reste.

On pourroit donc s'en tenir à ce seul exemple, si l'on vouloit prouver de quelle utilité il est pour un Général d'Armée, je ne dis pas simplement de posséder cette qualité de l'esprit qui fait embrasser tous les cas quoiqu'infinis ; mais de connoître par leurs noms, leur capacité, leurs bonnes & mauvaises qualités, soit les Officiers, soit les differens Corps de son Armée ; d'en être connu à son tour pour celui de tous les Officiers Généraux dont, la qualité de Chef à part, ils viendroient dans une conjoncture difficile prendre l'avis comme le plus sage ; de le leur donner avec la fermeté, mais sans l'ostentation qu'inspire la certitude d'avoir rencontré ce qu'il y a de mieux à faire ; de les attacher à leur metier par goût, & de leur rendre la discipline douce, en ne les surchargeant jamais d'ordres ; mais aussi en les accoutumant à ne jamais se dispenser pour quelque sujet que ce puisse être, ni à rien diminuer de ceux qu'on leur a une fois donnés ; enfin de sçavoir se faire toujours & promptement obéir d'eux, sans leur donner cette timidité qui leur ferme la bouche, lorsque par un rapport utile ils pourroient aider les lumieres de leur Commandant : inconvenient qui de tout temps a perdu tant d'Armées & de Chefs.

Malgré la diligence dont le Roi usa en cette occasion, si le Général Ennemi avoit sçu profiter de tous les momens, je crois qu'il auroit pu nous donner un échec considerable : mais connoissant à quel Prince il avoit affaire, il n'osa faire paroître la tête de son Armée, que tout le reste ne fût sorti de la Forêt, pour ne pas priver une partie du secours de l'autre, si le Roi instruit de sa marche venoit à sa rencontre avec toute la sienne. Il arriva encore que la marche de l'Armée Ennemie fut suspendue par un aissieu de Coulevrine qui se cassa au milieu du chemin, & l'embar-

raffa. Les Chariots fracassés dans la défaite du Convoi, dont les débris étoient semés sur toute la route, avec les cadavres des Hommes & des Chevaux, lui causerent un second embarras bien plus grand. Enfin celui que le Duc de Maïenne avoit envoyé reconnoître un lieu propre à asseoir son Camp, ne fit pas toute la diligence qu'il auroit pu faire.

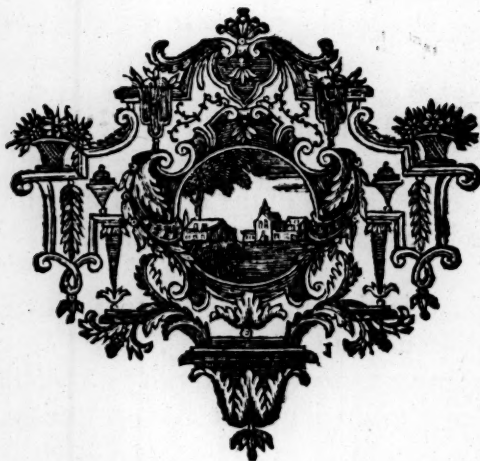
Tous ces retardemens furent soigneusement mis à profit par le Roi. Il fit sortir de ses Tranchées assez de monde pour les couvrir sans trop les dégarnir; & rangea le reste de son Armée en bataille au-devant, lorsque les Ennemis n'espérant plus le surprendre lui en eurent laissé le temps. On ne songea de part & d'autre tout le reste du jour qu'à prendre ses avantages pour une Bataille. L'intention des deux Généraux Ennemis n'étoit pourtant pas de la livrer: Ils craignoient l'ascendant du Roi, & notre Cavalerie presque toute composée de Gentilshommes. Tout ce qu'ils avoient prétendu par cette manœuvre, étoit d'engager le Roi à lever le Siege de Laon pour venir à eux; & ensuite d'éviter le Combat, ou du-moins de faire entrer dans la Place trois mille Pietons & trois cens Cavaliers, dans la confusion que leur arrivée devoit causer: Mais comme on ne sçut leur intention que par les Prisonniers qu'on fit dans la suite; personne de nous ne douta qu'il n'y eût le lendemain une Action générale: nos deux Camps étant si proches, que nous entendions du nôtre le bruit de leur Trompettes & les cris de leurs soldats.

Au milieu du terrain qui nous séparoit des Ennemis, il y avoit une Colline unique, presque ronde, & qui me parut d'une extrême importance par rapport à la Ville assiegée, si les Ennemis s'en emparoisent. Le Roi qui m'avoit envoyé la reconnoître, me donna deux Pièces de canon bâtarde pour y soutenir un Regiment qui s'y logea & s'y retrancha par son ordre. J'y fis faire une Cabane pour moi; & le Roi trouva tout en état lorsqu'il vint visiter ce poste. Le lendemain les Ennemis faisant une contenance encore plus fiere que la veille, commencerent une escarmouche avec toute leur Mousqueterie, & s'attacherent à se rendre maîtres d'un petit Bois qui étoit entre les deux Camps. Il y eut plus de cin-

1594.

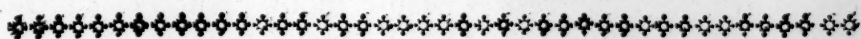
quante mille coups de fusil tirés ; mais avec si peu d'effet, que Parabere qui vint le soir souper sur ma Colline, m'assura qu'il n'y avoit pas eu vingt hommes de tués, ni deux fois autant de blessés. La nuit vint dans tout ce vacarme ; & les Généraux Ennemis qui ne pensoient à rien moins qu'à s'engager plus avant, en profiterent pour faire sans bruit leur retraite vers La-Fere. Le Roi les laissa s'enfuir, pour ne pas perdre de vuë son objet : il se contenta de la honte qu'ils remporterent de cette ridicule levée de boucliers.

Fin du sixieme Livre.





MEMOIRES DE SULLY.



LIVRE SEPTIEME.



J'E ne séjournai presque plus au Camp devant Laon depuis cet événement. Il survint des difficultés dans les Traités, & sur-tout dans celui du Baron de Medavy, qui m'obligerent à faire par ordre de Sa Majesté un voyage à Rouen, qui fut suivi d'un second à Paris, & d'un autre plus considérable que ceux-cy à Sedan.

Le Duc de Bouillon donnoit chaque jour de nouveaux sujets de mécontentement au Roi. Il s'étoit engagé à Sa Majesté lorsqu'elle lui fit épouser l'héritiere de Sedan, de lui amener certain nombre de Troupes. Non-seulement il ne s'étoit pas soucié de remplir son engagement : il avoit encore retenu près de lui celles que lui avoit données le Roi, pour garder sa Frontiere jusqu'à ce qu'il fût paisible possesseur de sa nouvelle Principauté ; sans en demander la permission au Roi ; sans s'excuser du moins de ce qu'il

Y y iij

1594.

ne les lui rendoit pas ; sans même lui donner avis de l'état de ses affaires. Son nouveau grade lui avoit inspiré la vanité de se faire regarder de l'Europe comme un Potentat redoutable. Ce qu'il ne pouvoit espérer d'un Etat aussi foible & aussi borné que le sien , il cherchoit à se le procurer par toutes sortes de souterrains & d'intrigues dans les Cours voisines. Tout ce qu'il y avoit en Europe de brouillons & de mécontents étoient sûrs de trouver en sa personne un Protecteur ; la Cabale des d'Auvergne & des d'Entragues n'avoit point de plus puissant mobile.

Un jour que le Roi m'avoit envoyé chercher de si grand matin qu'il étoit encore au lit, n'ayant près de lui que l'Ozerai & Armagnac , & que nous cherchions ensemble les moyens de prévenir les complots de tant d'ennemis secrets ; Sa Majesté s'attacha en particulier sur le Duc de Bouillon , & me parut pénétrée de son ingratitude , après un bienfait qui devoit le lui attacher pour toujours : En effet le Roi avoit donné à ce Duc en le mariant avec Mademoiselle de Bouillon , une preuve d'affection d'autant plus sensible, qu'en cela il avoit agi contre son propre mouvement , & contre l'avis de presque tous ceux à qui il en avoit parlé. Le lendemain de cet entretien, Beringhen presenta au Roi à son coucher un Gentilhomme chargé d'une Lettre de Bouillon ; dans laquelle le Duc faisoit part à Sa Majesté de la mort de sa Femme , & s'excusoit de son retardement sur la douleur & les embarras où l'avoit plongé cette mort. Il lui faisoit encore sçavoir que Madame de Bouillon avoit fait avant de mourir un testament , par lequel elle assûroit à son mari la Principauté de Sedan & tous ses biens , & les mettoit sous la protection du Roi de France ; parce qu'on ne doutoit point que le Duc de Bouillon ne fût inquieté sur cette donation par les Collatéraux. » Cela veut dire , me dit le Roi » après avoir achevé de lire la Lettre , que M. de Bouillon » a fort affaire de moi : N'est-il pas bien honnête ? «

Pour humilier & punir le Duc , Sa Majesté fut fort tentée de le laisser démêler cette fusée tout seul ; mais le bon naturel de ce Prince , & le souvenir des anciens services du Duc de Bouillon , l'emportèrent encore : Il fit réponse au Duc , pour le complimenter sur la mort de la Duchesse de Bouillon , & l'assûrer de toute sa bienveillance. Si le Roi

avoit pu compter que cette dernière marque d'amitié eût ramené pour toujours le Duc de Bouillon à son devoir, la commission de celui que le Roi envoyoit à Sedan chargé de cette Lettre, se feroit réduite à la remettre aux mains du Duc ; & la moindre personne auroit suffi pour cela : Mais ce Prince accoutumé à n'obliger qu'un ingrat, voulut se servir de cette députation à plusieurs fins. Il se tourna vers moi, & me dit qu'il jugeoit à propos que ce fût moi qui portât la Lettre ; parce que si elle n'étoit pas capable de fixer Bouillon dans son devoir, les paroles d'un homme en droit de le lui représenter fortement, pourroient peut-être le faire ; & que si l'un ne servoit pas plus que l'autre, il étoit nécessaire de pénétrer les secrètes intentions du Duc, & d'examiner de plus près le Codicille & la Donation prétendue de Madame de Bouillon.

Cette Ambassade me parut toute semblable à celle qui m'avoit attiré la haine de Madame & du Comte de Soissons ; & mon premier mouvement en la recevant, en fut un de chagrin, de ce que le service du Roi ne m'attiroit d'ordinaire que des affaires si dégoûtantes. Henry qui devina une partie de ce qui se passoit dans mon esprit, n'oublia rien de ce qu'il crut capable de diminuer l'amertume de sa commission : Il me dit que le succès qu'il sembloit que la fortune avoit attaché à toutes les affaires dont je m'étois mêlé, comme un prix qu'elle devoit à ma fidélité, l'engageoit à m'employer préférentiellement à tout autre : que rien de ce que je faisois pour lui ne se perdoit dans son esprit ; & qu'il me sçavoit sur-tout très-bon gré de l'attention que j'avois à éviter ou à rompre toute liaison capable de refroidir mon zèle pour lui. Il m'embrassa tendrement en disant ces paroles ; & il ajouta avec une bonté dont je fus pénétré, qu'il me prioit de songer à ma sûreté, parce que j'avois à passer dans des lieux soumis au pouvoir de la Maison de Guise ; & de me conserver soigneusement pour un Prince qui m'aimoit. Les Princes qui s'y prennent de cette façon ne sçauroient qu'être bien servis.

J'étois alors heureusement assez bien pourvu d'argent ; en ayant fait venir de Rosny & de Moret, où étoit mon Epouse : ainsi je me trouvai en état de satisfaire sans délai l'impatience que le Roi avoit de me voir partir. Trois heu-

1594.

res après que j'eus reçu cet ordre, j'allai prendre mon Equipage à Bruyeres ; & suivi de vingt-cinq Cavaliers bien armés, j'arrivai sans aucune mauvaise rencontre en quatre jours à la vuë de Sedan. Le Duc averti de mon arrivée, vint au-devant de moi jusqu'au Village de Torcy, qui fait la séparation de ce petit Etat d'avec la France ; mit pied à terre ; & prit un maintien triste pour recevoir mon Compliment & lire la Lettre du Roi. Ensuite il me combla personnellement de civilités ; parut charmé du choix que Sa Majesté avoit fait ; & persista malgré mes instances à me traiter d'Ambassadeur : Je fus logé magnifiquement, & toute ma maison défrayée. Il me montra avec une grande complaisance les fortifications qu'il faisoit faire à son Château de Sedan, au moyen desquelles il s'assûroit qu'il seroit imprenable. Je n'en jugeai pas de même : toute la dépense qu'y faisoit le Duc, ne pouvant empêcher que cette Place ne donne par sa situation beaucoup de prise.

Le Siege de Laon dont le Duc de Bouillon me demanda des Nouvelles, nous donna sujet d'entrer en conversation plus particuliere. Après des assurances réitérées de son attachement au Roi, le Duc me demanda si après tant de sujets de plainte que Sa Majesté avoit reçus des Pays-Bas Espagnols, elle ne se détermineroit point à y porter la guerre ; & me parla de ce projet, comme d'une idée dont l'exécution étoit ce qu'il souhaitoit le plus. Il s'étendit sur l'avantage de cette guerre, sur la maniere dont on pourroit attaquer les Provinces de Luxembourg, de Liege & de Namur, sur les intelligences qu'il avoit pratiquées dans cette vuë avec les principales Villes de Flandre, & sur le puissant secours qu'il offroit d'y conduire. Je n'ai point de peine à croire qu'il eût travaillé de tout son pouvoir à faire réussir une Guerre, dont tous les fruits auroient été pour lui. Il s'en falloit beaucoup que le Roi y eût le même intérêt : ce beau projet n'étoit à son égard qu'une pure chimere : Aussi le Duc craignant qu'à la Cour on ne le traitât de ridicule, n'oublia rien pour me le mettre dans la tête, en lui donnant les plus belles couleurs, & avec tout l'air de desintéressement capable de m'en imposer. Après donc avoir discoursu sur la Flandre, il s'enfonça dans la Politique ; & déploya toute son éloquence pour me prouver

prouver que l'interêt principal du Roi étant l'abbaissement de la Maison d'Autriche ; il ne pouvoit y parvenir que par le moyen des Protestans , avec lesquels il devoit être toujours étroitement uni. Il supposa que l'Abjuration que le Roi venoit de faire , n'étoit qu'un Cérémonial nécessaire , qui ne devoit avoir rien changé en ce Prince que l'exterieur seulement ; & il crut l'avoir suffisamment prouvé par deux ou trois traits de raillerie sur quelques pratiques superstitieuses des dévots Catholiques , sur les Moines mendiants , & sur les équivoques des Jesuites. (1)

Le Duc de Bouillon s'arrêta en cet endroit , comme un homme qui craignoit de s'expliquer trop librement , & me regarda fixement avec une feinte inquietude. Je l'avois écouté sans l'interrompre. Je decouvris sans qu'il s'en apperçût , toutes les idées qui passoient par cette tête ambitieuse : Mais il me restoit encore bien des choses à sçavoir ; & je crus pour cela qu'il ne s'agissoit que de le faire parler long-temps : car il n'est pas possible qu'un homme qui est à la fois vain & grand parleur , ne trahisse à la fin tous ses secrets. Je me mis donc à sourire ; & je pris l'air d'un homme touché d'admiration pour son esprit , sa Politique & son éloquence. Le Duc agréablement flaté , ne se fit pas presser ; & reprenant la parole , il passa à me faire connoître le véritable interêt des Reformés dans la situation présente des affaires de France. Ici il fallut que j'en devinasse plus qu'on ne m'en disoit ; soit que le Duc de Bouillon s'observant toujours un peu de peur d'indiscrétion (2) , son expression souffrît de la contrainte de son esprit ; soit qu'il trouvât que

(1) Le Duc de Bouillon s'est généralement fait connoître pour un Calviniste si emporté & si entêté , que la louange & le blâme , sur les sentimens comme sur les personnes des Catholiques , sont presque égaux dans sa bouche.

(2) Le caractère d'esprit du Duc de Bouillon est représenté ici dans le vrai. » Il s'expliquoit à dessein , dit son Historien , d'une manière si obscure & si embarrassée , qu'il y pouvoit donner le sens qu'il lui plaisoit... Il prétendoit qu'il y avoit des occasions délicates , où l'on ne pouvoit se dispenser , ou de se re-

» trancher dans le silence , ou de suivre sa maxime , quand on étoit » obligé de parler. « Une autre maxime du Duc de Bouillon , selon le même Ecrivain , étoit : » Qu'il falloit se défier du témoignage de la » main. On explique , disoit-il , comme on veut ce qu'on a dit ; on n'en convient même qu'autant qu'il est » à-propos de le faire : On se retranche sur le plus ou le moins : On accorde ou l'on nie selon qu'il convient. Il n'en est pas de même de ce qui est écrit &c. » M. de Sully étoit dans des maximes toutes contraires. Il pourra se trouver quel-

1594.

l'affectation d'un air mystérieux faisoit plus d'honneur au Parri & à lui-même ; soit enfin que ce qu'il disoit roulât sur un système si sublime & des idées si abstraites , qu'il s'y perdoit peut-être aussi bien que moi.

Je ramenai le Duc de ce vol trop élevé ; & il me dit plus clairement , que les Reformés avoient pris tant d'ombrage de la Conversion du Roi , qu'il ne pouvoit dissiper leur crainte qu'en déclarant la guerre à l'Espagne , conjointement avec eux : que sans cela rien ne pouvoit les empêcher de se regarder comme un corps sacrifié , & exposé désormais aux violences des Catholiques François agissans de concert avec les Espagnols & le Pape. Une Nouvelle que le Duc regardoit peut-être comme aussi fausse qu'elle l'étoit réellement , fut la preuve qu'il en apporta. Villeroi avoit , disoit-il , proposé au Roi étant à Fontainebleau , de la part des Ducs de Lorraine , de Maienne & de Mercœur , cette union de la France & de l'Espagne ; & le Pape ne refusoit à ce Prince la Bénédiction Apostolique , avec une Bulle par laquelle il le reconnût Roi de France , que parce qu'il vouloit que cette prétendue union en fût le Préliminaire. A cette preuve Bouillon en joignit d'autres qui n'avoient pas plus de fondement ; par lesquelles il crut justifier que les Catholiques avoient entièrement changé le cœur du Roi à l'égard des Protestans , & lui avoient fait commettre contre eux mille injustices. Ce grief des Reformés ainsi établi ; le Duc voulut bien m'apprendre le remède que ceux-cy avoient jugé à propos d'y apporter. Ils alloient , me dit-il , fortifier incessamment leurs Places ; se choisir un Chef hors du Royaume ; établir au-dedans un Conseil général des affaires de la Religion , dans un lieu qu'il ne nomma point , auquel toutes les différentes Eglises n'auroient qu'à s'adresser ; & qui connoîtroit en dernier ressort des affaires qui lui seroient portées de dix autres Conseils Provinciaux , en quoi on partageoit toute la France Calviniste. Afin que le pouvoir de ce Conseil Souverain fût absolu & irrefragable , on mettoit à la tête un Protecteur ou Prince Etranger , capable de le faire respecter.

En parlant de la sorte , le Duc de Bouillon suivant qu'il

ques Politiques qui ne blâmeront || aura personne qui ne loué le Duc
pas le Duc de Bouillon ; mais il n'y || de Sully.

croyoit avoir besoin de m'éblouir , de me convaincre , ou de me tromper , prenoit successivement le personnage d'Ami & d'Allié du Roi , de bon Protestant , ou de simple narrateur ; mais toujours d'un homme consommé dans la Politique , & le dépositaire de tout ce que le Parti Protestant avoit de plus secret. Il ne put pourtant si bien s'envelopper , que je ne comprisse assez clairement que tous ces projets de haut & bas Conseils , ces Réglemens si particularisés , pouvoient bien n'être éclos que dans le cerveau du Duc ; & non dans les Synodes de Saint-Maixant & de Sainte-Foi , comme il vouloit que je le crusse. Sur-tout ce Prince Etranger protecteur me parut être purement de sa façon ; & n'être en effet que lui-même , qui donnoit ses propres vuës pour autant de points arrêtés : Et tout son but en cela , (car quels ressorts l'ambition ne fait-elle pas jouer ?) n'étoit peut-être autre chose , sinon qu'en répandant à la Cour ces desseins , comme si les Calvinistes les eussent véritablement formés , & fussent prêts à les mettre à exécution , je fisse éclatter le Roi contr'eux ; & que par cet artifice il obligéât les Huguenots à prendre la résolution qu'il souhaitoit qu'ils prissent , mais qu'il n'osât leur inspirer ouvertement , de se choisir pour Chef celui que les plaintes & la haine des Catholiques leur montreroient pour défenseur. Il n'est rien arrivé dans la suite , qui ne m'ait encore confirmé dans cette pensée.

Après m'avoir ainsi fait servir à ses desseins , à ce qu'il croyoit , le Duc songea qu'il y perdrait plus qu'il n'y gagneroit , si le Roi dont il avoit actuellement besoin , venoit à en concevoir quelque soupçon à son desavantage. Il me garda pour la fin un trait de la plus fine Politique : ce fut de m'assurer qu'à la vérité toutes ces propositions lui avoient été faites ; mais que loin de les approuver & de s'offrir à les seconder , il avoit fait tous ses efforts pour ramener les esprits : en quoi il avoit eu le malheur de ne pas réussir. Je ne sçais s'il est possible de rien imaginer d'aussi double & d'aussi artificieux. Certainement si le Duc de Bouillon pouvoit se flater que ses déguisemens ne me laisseroient rien connoître des affaires des Protestans , ni des dispositions des séditieux ; il ne pouvoit éviter du-moins que je n'entrevisse

1594.

quelque chose de ses sentimens particuliers à l'égard du Prince qu'il trahissoit.

Je ne répondis à un discours si détourné, qu'en disant exactement la verité : ce qui est le vrai moyen de déconcerter ces Politiques si curieusement masqués. Je l'assurai en peu de mots que le Roi étoit toujours le même pour les Réformés ; prêt à leur accorder tous les avantages dont ils pouvoient raisonnablement demander à jouir : mais que la conjoncture présente l'obligeoit à différer encore quelque temps ce temoignage de sa bonne volonté : Que Sa Majesté n'avoit oublié aucune des raisons de haine que l'Espagne lui avoit données, & qu'elle en conservoit un vif ressentiment ; quand elle n'entreroit pas d'ailleurs dans l'interêt général de l'Europe, de mettre obstacle aux vûes de la Maison d'Autriche pour la Monarchie Universelle : mais que pour en assurer le succès, il falloit songer auparavant à pacifier le dedans du Royaume ; parce qu'on devoit s'attendre que l'Espagne se défendrait tout autrement, lorsqu'elle se verroit directement attaquée, qu'elle ne l'avoit fait dans une Guerre où elle n'étoit entrée que comme Auxiliaire.

Pour ce qui regardoit la Personne de lui Duc de Bouillon, je lui dis que je voulois croire tout ce qu'il m'avoit dit de lui-même ; parce qu'il devoit sentir que les sentimens d'honneur, de justice, de reconnoissance, lui marquoient trop clairement la voie par où il devoit marcher avec le Roi, pour qu'il pût s'en éloigner. Il me refusa les Troupes que je lui demandai pour Henry ; & il se dispensa de même de me donner lecture du Testament de Madame de Bouillon : Elle l'avoit, disoit-il, cacheté elle-même dans une boîte, & fait promettre qu'on ne l'ouvreroit qu'en Justice, & supposé que quelqu'un le contestât : non-contente d'une simple promesse, elle lui en avoit fait faire serment. A tout cela il me fut aisé de comprendre que je n'avois fait que d'inutiles remontrances : mais ma commission étoit remplie ; & je ne songeai plus qu'à reprendre la route de Laon. En arrivant au Camp, je fus surpris de rencontrer le Roi, qui en allant à la chasse passoit si près des murs de cette Place, qu'il n'en étoit qu'à une portée de fusil. J'appris qu'on avoit mis bas les armes de part & d'autre ; la Ville ayant ca-

pitulé aux conditions de se rendre dans dix jours, si elle n'étoit pas secourüe avant ce temps par une Armée, ou qu'il n'y entrât pas au-moins huit ou neuf cens hommes de renfort. Henry me fit tenir à ses côtés pendant toute la Chasse, pour entendre jusqu'aux moindres particularités de mon voyage. Lorsque je lui dis qu'on avoit refusé de me faire voir le Testament de la Duchesse, il me répondit qu'il voyoit bien après cela ce qu'il devoit penser de la Donation(3). Il porta le même jugement que moi du Duc de Bouillon, qui s'offroit, disoit-il, pour entremetteur des brouilleries dont il étoit le seul auteur. Il ne fut pas content non-plus, que Bouillon retînt les Troupes qu'il lui avoit promises : mais la conjoncture presente demandant que Sa Majesté dissimulât tous ces sujets de mécontentement, elle feignit en public d'être fort-satisfaite de la conduite du Duc, & resoluë de le maintenir dans Sedan. A l'égard de la Guerre contre l'Espagne, que j'étois chargé de lui proposer, elle remit à en délibérer en plein Conseil dans un autre temps.

(3) Pour détruire les soupçons que tout ce récit pourroit donner sur la réalité de cette Donation de la Duchesse de Bouillon, je vais rapporter ce que dit à ce sujet l'Historien du Duc de Bouillon : « Par son Testament, dit-il, elle fit le Duc de Bouillon son Mari héritier de tous ses biens... Le bruit couroit que nonobstant le Testament de la Duchesse de Bouillon, sa succession seroit contestée au Duc son Mari : En effet, Charles de La-Mark, Comte de Maulevrier, Oncle de Charlotte de La-Mark, prétendit que cette succession lui appartenoit, & qu'elle n'en avoit pas pu disposer en faveur de son mari à son préjudice. Le Duc de Montpensier prétendit aussi que les Souverainetés de Bouillon, Sedan, Jamets & Raucourt, ne pouvoient lui être contestées; puisqu'il y avoit été substitué par Robert de La-Mark, dernier Duc de Bouillon... Le Duc de Bouillon jugea plus à propos de s'accommoder avec ces deux Prétendans, que de s'engager

» dans un Procès qui le détourneroit
» de l'exécution de ses grands des-
» seins : L'accommodement fut con-
» clu ; & les Souverainetés de Bouil-
» lon, Sedan & Raucourt, lui de-
» meurerent en propriété. « *Histoire de Henry Duc de Bouillon, par Marsollier, tom. 2. liv. 4.* Cet Historien parle aussi du voyage du Duc de Sully à Sedan, & de la protection qu'offrit en cette occasion Henry IV. au Duc de Bouillon. Mais on ne peut s'empêcher de remarquer ici, qu'il eût beaucoup mieux valu ne point citer sur ce sujet les Memoires de Sully, que d'en déguiser le sens, & de cacher comme il a fait, l'objection qui naît du texte de ces Memoires : d'autant plus ; & il ne serviroit de rien de le dissimuler, après tout ce qui en a été dit, & en dernier lieu par Amelot de La-Houffaye dans ses Memoires, à l'Article Bouillon La-Mark ; d'autant plus, dis-je, que Henry IV. & le Duc de Sully ne sont pas les seuls qui aient paru douter de l'existence de cette Donation.

1594.

Le Comte de Sommerive, Du-Bourg & Jeannin, voyant qu'il leur étoit impossible de résister au soulèvement de la Bourgeoisie & de la Garnison de Laon, révoltées contr'eux comme contre des Tyrans qui avoient rendu leur domination insupportable, jugerent à propos d'avancer le temps marqué pour remettre cette Place au Roi. Ils n'avoient plus d'esperance de secours, depuis le malheur arrivé à celui que le Duc de Maïenne avoit voulu y faire entrer. Ce secours étant arrivé proche Laon trop tard pour pouvoir esperer de surprendre les Assiegeans, crut devoir attendre la nuit dans le Bois, où il se tint caché le reste du jour. Le Roi étant allé ce même jour à la Chasse dans cet endroit de la Forêt, ses chiens éventerent l'embuscade. Les Ennemis qui étoient au nombre de huit à neuf cens, au lieu de se montrer & d'attaquer le Roi qui n'avoit que trois cens Chevaux, crurent qu'ils pourroient éviter d'être découverts, en se séparant pour se mieux cacher : Mais les chiens ne cessèrent point de les poursuivre : & la Troupe du Roi arrivant sur ces entrefaites, ils furent surpris dans un si grand desordre, que sans qu'il fût besoin que les trois cens Cavaliers s'en mêlassent, les Valets seuls s'en rendirent les maîtres & les dépouillerent.

Après la prise de Laon, le Roi jugea à propos de faire un voyage sur les Frontieres de Flandre ; flaté principalement par des esperances d'intelligence dans plusieurs de ces Villes, qui devoient se rendre à son approche. L'événement n'ayant pas répondu à cette attente, Sa Majesté ne retira d'autre fruit de son voyage, que d'avoir affermi dans leur devoir Amiens, Abbeville, Montreuil, Peronne & plusieurs autres Villes, où elle fit une entrée solennelle. Je ne puis en rien rapporter davantage : le bien de son service m'ayant appelé pendant ce temps-là à Paris pour des affaires moins importantes que les précédentes, & que je ne particulariserai point par cette raison ; non plus que tout ce qui s'étoit passé pendant tout ce temps dans les différentes Provinces du Royaume. La prise de Morlais & de Quimper par le Maréchal (4) d'Aumont, aidé des Troupes Angloises ; la

(4) Il fut tué l'année suivante en assiegeant Comper, d'un coup de Canon qui lui fracassa le bras ; âgé de || plus de soixante-dix ans : Il ne dit rien autre chose lorsqu'il se sentit blessé, que ces deux mots : *J'en ai*. Il étoit

1594.

construction du Fort du Croisic par le Duc de Mercœur, à la tête de ses Espagnols, pour resserrer Brest, furent ce qui arriva de plus considerable en Bretagne entre les deux Partis. La Savoie, le Piémont, la Provence & le Dauphiné, continuerent à être le théâtre d'une guerre (5) toujours favorable à Lesdiguieres contre le Duc de Savoie, malgré la défaite & la prise de (6) Créquy.

Le Duc de Maienne voyant Laon pris, presque toute la Picardie dans le Parti du Roi, les principaux Officiers de la Ligue & le Duc de Guise lui-même disposés à faire dans peu leur accommodement avec Sa Majesté, se rendit au sentiment du (7) President Jeannin, qui le pressoit depuis long-temps de se fixer à une seule Province, & de faire pendant qu'il en étoit temps encore, les plus puissans efforts pour s'y rendre indépendant : afin qu'après que la fortune auroit tout ramené au Roi ; ce qu'il ne doutoit point qu'il n'arrivât bien-tôt ; il lui restât du-moins quelque débris de sa fortune.

La Bourgogne fut la (8) Province sur laquelle le Duc de Maienne jeta les yeux ; & il s'y achemina avec ses forces, après avoir laissé de bonnes Garnisons dans Dourlens, La-Fere & Soissons. Outre qu'il tenoit déjà une grande partie de cette Province ; la proximité de la Savoie, de la Franche-Comté, de la Lorraine, des Suisses & de l'Allemagne, dont il esperoit tirer de grands secours, étoit un nouveau motif qui le portoit à s'arrêter en cet endroit. Le Pape & l'Empereur paroissoient entrer dans ses vues : Il pouvoit fortifier son droit de conquête par une cession en bonne forme, ce que l'Espagne lui auroit accordé d'autant plus volontiers, que cette Couronne eût fait revivre par-là un droit sur la Bour-

généralement estimé ; il fut généralement regretté. Voyez son éloge & ses grandes qualités dans M. De-Thou, liv. 113.

(5) Voyez ces Expéditions militaires dans les Historiens.

(6) Charles de Créquy, Gendre de Lesdiguieres, voulant secourir Aiguebelle assiégée par le Duc de Savoie, fut défait & pris prisonnier : Ce qui n'arriva qu'en l'année 1598.

(7) Je ne sçais si l'Auteur ne taxe point ici un peu legerement ce Pre-

sident : Du-moins on a dit que plus de deux ans auparavant, à son retour d'Espagne, il avoit été le premier à conseiller au Duc de Maienne de s'accommoder avec le Roi ; choqué de la hauteur & de la vanité avec laquelle le Roi d'Espagne traitant avec lui, disoit : *Ma Ville de Paris, ma Ville d'Orleans* ; comme si la France eût été en effet à lui.

(8) Le Duc de Maienne étoit Gouverneur de cette Province.

1594.

gogne, éteint depuis long-temps ; mais auquel elle ne prétend pas avoir renoncé. Toutes ces vrai-semblances firent croire à plusieurs qu'on étoit sur le point de voir rétablir l'ancien Royaume de Bourgogne. La maniere dont le Duc de Maïenne se comporta dans ces Quartiers tout le reste de cette année & jusqu'au mois d'Avril de la suivante, appuya cette opinion : & je dois moins douter qu'un autre de son intention à cet égard, après les Lettres que je vis à Paris entre les mains du Cardinal de Bourbon.

Mais malheureusement pour le Duc de Maïenne, les Bourguignons n'étoient point d'humeur à choisir un Sujet pour en faire leur Maître : Jamais ils n'ont donné de preuves si éclatantes de leur fidelité pour leur Souverain. Le Duc ayant commencé par vouloir s'assurer de Beaune, en y faisant entrer une nombreuse Garnison ; les Bourgeois se souleverent contre elle, la battirent, & l'obligerent à se renfermer dans le Château : Et comme elle pouvoit leur faire beaucoup de mal de cet endroit ; ils se fortifierent avec des Barricades contre le Château, & appellerent à leurs secours le Maréchal de Biron, auquel ils permirent de se loger pour six semaines avec sa petite Armée dans l'enceinte de leurs murs. Ensuite ils attaquèrent en forme le Château avec une Batterie de douze Pieces de canon ; & poussèrent leurs ouvrages si vivement, qu'ils chasserent enfin tout-à-fait la Garnison Ligueuse. Je parlerai bien-tôt des Expéditions en Bourgogne : je les laisse pour reprendre les affaires de la Capitale.

Je voyois le Cardinal de Bourbon baisser si prodigieusement de jour en jour, que ne doutant point que sa dernière heure ne fût très-proche, je me tins à Paris pour en donner aussi-tôt avis au Roi. Il mourut sans avoir fait cette destination de ses Benefices, (9) qui avoit paru lui tenir si fort au cœur. Sa Majesté fut sensible à sa perte, comme à celle d'un bon Parent & d'un Serviteur plein d'affection. Elle m'écrivit qu'elle étoit accablée de Gens qui convoitoient la

depouille

(9) Il étoit Archevêque de Rouen, Abbé de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-prés, de Saint-Ouën & de Sainte-Catherine de Rouen, d'Orcamp &c. M. De-Thou nous le repre-

|| sente comme un Prince aimant les Sciences, éloquent, doux, & d'un esprit agréable ; mais extrêmement foible. Il mourut le 28 Juillet.

(10) George

dépouille du Cardinal ; & que pour s'en défaire , elle leur répondoit à tous qu'elle en avoit déjà disposé. Voici quelles étoient ses vuës sur ces Benefices. Comme dans l'accommodement avec l'Abbé de Tiron , on lui avoit cédé certaines Abbayes appartenantes au Chancelier & au Gouverneur de Pont-de-l'arche , dont ceux-cy demandoient un dédommagement du double sur les Benefices du feu Cardinal ; le Roi vouloit qu'on portât l'Abbé de Tiron à relâcher ces Abbayes aux Propriétaires , & à recevoir en échange l'Archevêché de Rouen , valant au-moins trente mille livres de revenu ; mais que Sa Majesté chargeoit de quatre mille écus de pension , promis au Chevalier d'Oise (10) , retenant pour elle-même la Maison de Gaillon , en l'achetant de l'Abbé , qu'elle m'ordonna de disposer à prendre cet équivalent. Pour l'Abbaye de Saint-Ouen , l'un des plus beaux morceaux de la succession du Cardinal ; ce Prince n'en avoit encore gratifié personne : & il avoit la bonté de me marquer qu'il ne le feroit pas , sans retenir sur cette Abbaye une pension de dix mille livres pour moi.

La plus grande difficulté que je rencontrois en veillant à Paris aux affaires du Roi , étoit d'amener à sa sage économie les Directeurs de ses Finances , & le Surintendant par dessus tous. L'abus de laisser l'argent des Finances en proie aux Favoris (mal dont on peut trouver la premiere source en remontant jusqu'à Charles VIII.) étoit parvenu sous le dernier regne au point que l'homme du monde le plus laborieux , le plus intelligent , le plus integre , à la tête des Finances , n'auroit peut-être pas pu remedier aux mauvais effets d'une aussi prodigieuse dissipation : & malheureusement D'O (11) n'étoit rien moins que tout cela. Son temperament naturellement porté à la dissipation , à la mollesse & à l'indolence , avoit encore été gâté par tous les vices dont on faisoit gloire à la Cour d'Henry-III. le grand jeu , la débauche outrée , les dépenses folles , le dérangement do-

(10) George de Brancas-Villars , Frere de l'Amiral de Villars.

(11) François D'O , Seigneur de Fresnes , de Maillebois , &c. Premier Gentilhomme de la Chambre , Gouverneur de Paris & Isle-de-France , Surintendant des Finances , &c. » Il

» surpassa en excès & prodigalité les
» Rois & les Princes : car jusqu'à ses
» soupers il se faisoit servir des tour-
» tes composées de musc & d'am-
» bre , qui revenoient à vingt-cinq
» écus. « *Journal de L'Etoile* , année
1594 , p. 37.

1594.

mestique & les prodigalités de toute espece. Pour tout renfermer en un mot ; D'O avoit eu place dans le catalogue des Bellegarde (12), Souvrai l'Oncle, Villequier, Qué-lus, Saint-Luc, Maugiron, Saint-Mégrin, Livarrot, Joyeu-se, Epernon, La-Valette, Du-Bouchage, Thermes & quan-tité d'autres Favoris moins déclarés : & le titre de Mignon étoit toute la recommandation qu'il avoit eüe pour une Charge, que les Princes les plus inappliqués exceptent pour leur propre intérêt, de celles dont ils récompensent cette sorte de Serviteurs.

Voilà par quel homme les Finances étoient conduites, dans un temps où les Mignons & les Maîtresses étant exclus du Conseil, il semble qu'elles auroient dû prendre une toute autre forme : Et ce qu'on trouvera de plus surprenant, c'est que le Roi dans ses plus grands besoins, ne pût pas jouir du-moins du privilege de partager ses propres revenus avec le Surintendant. D'O s'embarassoit fort-peu de lui faire manquer une Ville ou un Gouverneur, pour une somme sou-vent très-légere ; pendant qu'il ne vouloit rien refuser à ses plaisirs. Lieramont (13) Gouverneur du Catelet, s'adressa à moi pour solliciter auprès de D'O le payement de sa Gar-nison : Je trouvai la chose si importante, que je vainquis ma répugnance & m'acquittai de la commission ; mais avec peu de succès : Le Surintendant après que je l'eus quitté, dit à MM. d'Edouville (14) & de Mouffy, qu'il aimoit mieux voir cette Place entre les mains des Espagnols que des Pro-testans (Lieramont étoit de la Religion.) Mouffy qui étoit mon Parent, me l'ayant rapporté ; je déclarai au Surin-tendant que je le rendois responsable de cette Place, si elle

(12) Roger de Saint-Larry de Bel-legarde. Gilles de Souvrai. René de Villequier. Jacques Lévis de Cay-lus, ou Qué-lus. François d'Epinaï de Saint-Luc. François de Maugiron. Paul Stuart de Caussade, Sieur de Saint-Mégrin. Jean D'Arces de Li-varrot. Anne de Joyeuse. Jean-Louis, & Bernard de Nogaret. Henry de Joyeuse, Comte Du-Bouchage, de-puis Capucin & Cardinal. Jean de Saint-Larry de Thermes, ou Auguste, Baron de Thermes. Souvrai, quoi-qu'il fût un des Favoris d'Henry III.

ne doit pas être mis au nombre des Mignons de ce Prince : C'étoit un homme d'un merite & d'une probi-té reconnue : Henry III. disoit que s'il n'étoit ni Roi ni Prince, il vou-droit être Souvrai. Il refusa la com-mission dont Henry III. voulut le charger, de poignarder le Maréchal de Montmorency dans sa prison. *De-Thou, liv. 61.*

(13) François de Dampierre, Sieur de Lieramont.

(14) N... Sieur d'Edouville. N. Boutillier, Sieur de Mouffy.

venoit à être perduë faute de ce payement : il ne fit pas grand cas de ma menace.

1594.

Le bonheur du Roi voulut que peu de jours après , une retention d'urine le délivra de ce mauvais Serviteur. Ce qu'il y eut de singulier dans cette mort, c'est que cet homme riche de plus de quatre millions , ou pour mieux dire , riche de tout l'argent du Royaume dont il dispoſoit preſqu'abſolument ; plus ſplendide dans ſes équipages, ſes meubles & ſa table, que le Roi même ; n'étoit pas encore abandonné des Médecins, que ſes Parens qu'il avoit toujours fort-affectionnés (15), ſes Domestiques, & quelques autres à titre de Créanciers, le dépouillerent comme à l'envi & ſi parfaitement, que long-temps avant qu'il expirât, il n'y avoit plus que les murailles nuës dans la chambre ou il mourut : comme ſi la Fortune avoit cru devoir finir avec lui du-moins par un acte de juſtice. (16)

Le Roi revint à Paris traiter d'une Treve que le Duc de Lorraine lui demandoit inſtamment, & de l'accommodement du Duc de Guiſe, qui l'en recherchoit par la (17) Duchefſe de Guiſe ſa Mere, Couſine-germaine de Sa Majeſté, & par Mademoiſelle de Guiſe ſa Sœur. On peut dire que le Duc de Guiſe étoit celui de tant de Perſonnes qui avoient porté les

(15) Il n'eut point d'Enfans de Charlotte-Catherine de Villequier ſa Femme. » Henry IV. jouant à la » paume avec M. D'O, lui fit remar- » quer que le Marqueur voloit leurs » balles, & dit enſuite tout haut : » D'O, vous voyez bien que tout le » monde nous dérobe. « *Le-Grain*, liv. 7.

(16) » S'il faut, dit M. de Grillon, » que chacun rende ſes comptes là- » haut, comme l'on dit, je crois que » le pauvre D'O ſe trouvera bien em- » pêché à fournir de bons acquits pour » ſes ſiens. . . On diſoit qu'il mouroit » fort endetté, voire de plus qu'il » n'avoit vaillant, & qu'il y avoit » vingt-cinq ou trente Sergens en ſa » maiſon quand il mourut. Les Tre- » ſoriers le regretterent merveilieu- » ſement, & l'appelloient leur pere ; » même on diſoit que trois d'entr'eux » avoient donné cinquante écus cha- » cun à Collo, pour lui donner cou-

» rage de le mieux paſſer. M. le Grand » ſon bon ami en étoit comme deſef- » peré ; car il lui bailloit tous les ans » cent mille francs à dépendre. Ma- » dame n'y eut point de regret, par- » ce qu'il la faiſoit mourir de faim : » ceux de la Religion auſſi peu ; car » il ne leur vouloit point de bien. » Madame de Liancourt le pleura, » parce qu'elle en faiſoit ce qu'elle » vouloit ; & ſi l'entretenoit aux » bonnes grâces du Roi. . . M. le » Doyen Seguier qui lui aſſiſta juſ- » qu'à la fin, comme firent auſſi Mcſ- » ſieurs ſes Freres, lui crioit, comme » il ſe mouroit : *Miferere mei D. us*. L'u- » ne des dernieres paroles qu'il dit, » fut : Recommandez-moi bien au » Roi ; il ſçaura mieux après ma mort » de quoi je lui ſervois, qu'il n'a ſçu » pendant ma vie. « *L'Etoile*, *ibid.*

(17) Catherine de Cleves, femme du Duc de Guiſe, tué à Blois. Charles de Lorraine, Duc de Guiſe.

1594.

armes contre le Roi, qui meritoit le plus d'indulgence: Aux motifs communs de Religion & d'indépendance qui sembloient rendre tout permis, il joignoit celui d'un Pere assassiné par ordre du Roi prédecesseur de Henry. Madame de Guise fut celle qui le porta le plus fortement à faire cette démarche: Elle ne cessoit de représenter à son Fils, que la révolte des Princes & des Grands du Royaume, que la Religion pouvoit avoir justifiée dans le commencement, devenoit criminelle depuis que Henry avoit levé le seul obstacle qui pût l'empêcher de jouir de ses droits legitimes à la Couronne.

Dans tout autre siecle, où l'on n'auroit pas perdu comme dans celui-cy la veritable notion des vertus & des vices, cette femme auroit été l'ornement de son sexe, par le caractère de son cœur & celui de son esprit: C'étoit une droiture si vraie & si naturelle, qu'on s'appercevoit qu'elle n'avoit pas même l'idée du mal, soit pour le suivre, soit pour le conseiller; & en même-temps, un si grand fond de douceur, qu'elle ne connoissoit pas davantage le plus petit sentiment de haine, de malignité, d'envie, ou simplement de mauvaise humeur. Je ne crois pas que jamais femme ait eu une conversation plus remplie de graces; & joint à un tour d'esprit fin & délié une naïveté & une simplicité plus agréables: ses reparties étoient pleines de sel & de legereté; on la trouvoit tout ensemble douce & vive, tranquille & gaie. Le Roi ne fut pas long-tems sans connoître parfaitement Madame de Guise; & dès ce moment non-seulement il oublia tout son ressentiment, mais encore il agit à son égard avec toute la familiarité & la franchise d'un Ami sincere. Il consentit à donner les passe-ports nécessaires aux Sieurs de La-Rochette, Pericard & Bigot, que le Duc de Guise envoyoit proposer ses demandes; & vaincu par les instances de ces deux Dames, il nomma de son côté trois Agens pour traiter avec ceux du Duc, le Chancelier de Chiverny, le Duc de Retz, & Beaulieu-Rusé, Secrétaire d'Etat.

Ces trois Personnes pour se montrer fins Négociateurs, commencerent d'abord à user de tous les détours, que la Politique des affaires a mis si mal-à-propos à la place de cette conduite franche & ouverte, qui sans tromper personne produiroit le même effet: On conféra pendant dix jours

de fuite ; & au bout de ce temps on n'étoit pas encore demeuré d'accord du moindre préliminaire. Madame de Guise que toutes ces longueurs affectées mettoient à la torture, vint trouver le Roi, un jour que Sa Majesté me faisoit l'honneur de s'entretenir avec moi, en me tenant par la main ; & ayant mis la conversation sur le Traité de son Fils, elle se plaignit au Roi avec son enjouement ordinaire, mêlé d'un petit mouvement d'impatience, de ce qu'il lui avoit mis en tête trois hommes, » qui alloient, disoit-elle, par trois chemins tout differens à ne rien conclurre : le premier, en » ne disant jamais rien de plus précis que ces mots, *il faut voir, il faut aviser, faisons mieux* ; le second, en ne s'entendant pas lui-même, quoiqu'il parlât presque continuellement ; & le troisieme, en ne sortant jamais du ton grommement : « C'étoit-là en effet le vrai caractère des trois Négociateurs. Cette digne femme se laissant ensuite emporter à son zèle pour le Roi, & à sa tendresse pour son Fils, prit les mains de Sa Majesté ; & en les lui baissant malgré Henry, elle le conjura de vouloir bien tendre les bras au Duc de Guise, & lui donner à elle-même la consolation de voir rentrer sa Famille dans les bonnes grâces de son Roi. Elle parloit avec une effusion de cœur si vive, que le Prince touché lui-même jusqu'aux larmes, ne put s'empêcher de lui répondre : » Hé-bien ! ma Cousine, que désirez-vous de moi ? » je ne veux rien vous refuser : Rien autre chose, reprit-elle, sinon de nommer pour traiter avec mon Fils, celui que Votre Majesté tient par la main : Quoi ! repartit le Roi, ce méchant Huguenot ? Vraiment je vous l'accorde fort-volontiers ; quoique je sçache qu'il est votre Parent, » & qu'il vous aime infiniment. « Il ôta dans le moment même la connoissance de cette affaire aux trois Commissaires ; & m'en fit expedier un Brevet scellé du grand Sceau, non-seulement pour le regard du (18) Duc de Guise, mais encore pour toute la Province de Champagne. On s'imagine aisément que le Chancelier ne m'en sçut pas meilleur gré : mais il est d'un vieux & fin Courtisan de faire d'autant plus de caresses à ceux qui sont en faveur, qu'on leur garde dans

(18) Voyez M. De-Thou, *liv. I. I. I.* || cet Accommodement du Duc de Guise, qui se donne aussi quelque part dans || Guise.

1594.

le cœur un ressentiment plus vif ; & (19) Chiverny sçavoit mieux que personne être Courtisan.

Le Duc de Guise avoit débuté par des propositions véritablement excessives, & qui auroient rendu son Traité impossible ; sans doute parce que connoissant ceux à qui on l'avoit adressé, il avoit cru que pour pouvoir obtenir quelque chose, il devoit demander beaucoup. Il ne prétendoit pas moins que rentrer dans la Charge de Grand-Maître de la Maison du Roi, qu'il eût fallu ôter à M. le Comte de Soissons, qui en avoit été pourvu après l'assassinat du Duc de Guise ; posséder le Gouvernement de Champagne, aussi donné au Duc de Nevers ; jouir de tous les Benefices du Cardinal de Guise son Oncle, & en particulier de l'Archevêché de Rheims, actuellement entre les mains de M. Du-Bec, Parent de Madame de Liancourt, Maîtresse du Roi. Il y avoit encore plusieurs autres Articles : mais ces troiscy étoient ceux qui souffroient le plus de difficulté. Le Duc de Guise apprenant son changement de Commissaires, se résolut sans peine à rabattre tout ce qu'il y avoit d'outré dans ses demandes ; & il écrivit à Madame sa Mere & à ses Agens, de finir avec moi à des conditions raisonnables, & même à quelque prix que ce fût. Il avoit depuis peu un nouveau motif de conclurre au plustôt, que j'ignorois absolument : Il avoit découvert que la Ville de Rheims, qui étoit le plus beau present qu'il avoit à faire au Roi, voulant se faire un merite de rentrer de son propre mouvement dans l'obéissance, faisoit solliciter le reste de la Province de s'unir à elle, & en avoit déjà entraîné une partie. Le Duc de Guise ayant voulu pour prévenir cet inconvenient, y faire entrer une Garnison, les Rhemois lui déclarerent qu'ils prétendoient garder leur Ville eux-mêmes ; & ce refus ayant causé une contestation, ils répondirent aux menaces du Duc par d'autres menaces.

Dès la seconde Conference que j'eus avec les Agens du Duc de Guise, il ne fut plus question, ni de la Grande-Maîtrise, ni du Gouvernement de Champagne, ni des Benefices : & ces trois obstacles étant levés, je ne voyois pas qu'il

(19) Philippe Hurault de Chiverny, Chancelier de France, mort en || 1599, âgé de soixante-douze ans.

restât beaucoup de difficulté. J'avois proposé au Roi l'idée qui m'étoit venue, de tirer le Duc de Guise de la Champagne, & de le transporter en Provence, dont on lui donneroit le Gouvernement pour récompense; afin que son propre intérêt l'unissant dans cette Province avec Lesdiguieres & d'Ornano, qui y soutenoient le Parti du Roi contre d'Epernon, on y fit tomber une bonne fois la puissance de ce redoutable Sujet. Le Roi y avoit donné les mains d'autant plus volontiers, qu'il jugea par la maniere dont la Maison de Guise agissoit avec lui, qu'il pouvoit faire fond sur sa fidélité; & il m'ordonna de finir sur ce plan. J'en fis la proposition aux Agens du Duc; & sur un commandement réitéré de Sa Majesté, je m'employai si diligemment à convenir de tout le reste, que dès le lendemain au soir le Traité avec le Duc de Guise fut conclu, & signé de moi au nom du Roi, de Madame de Guise & des trois Commissaires du Duc, pour lui.

Le lendemain arriverent à Paris six Députés de la Ville de Rheims, qui furent adressés chez moi. Ils me dirent que le Roi pouvoit s'épargner la peine de donner de grandes récompenses au Duc de Guise; parce que non-seulement il n'étoit plus le maître de la reddition de Rheims, mais encore que ceux de Rheims offroient de le livrer lui-même au Roi. Ils ne demanderent point à parler à Sa Majesté: ils dirent seulement qu'il leur suffisoit d'avoir son aveu par écrit, ou simplement le mien; se remettant au Roi de leur accorder après telle récompense qu'il jugeroit à propos. Tout ceci fut accompagné de la part des six Députés, de l'offre d'un present de dix mille écus pour moi, suivant l'usage. Je refusai le present, que je ne voulois ni ne pouvois plus accepter: Je les remerciai au nom du Roi, de leur bonne volonté; & les assurai qu'il en recevroit le temoignage avec plaisir. Je remis à leur rendre réponse, après que j'en aurois conféré avec Sa Majesté, à qui j'allai incontinent rapporter le tout. Le Roi fit sortir tout le monde excepté Beringhen, de son petit cabinet où il étoit en ce moment; & m'écouta en se promenant, en se grattant la tête, & en s'ouïrant par réflexion sur l'inconstance & la legereté naturelles du Peuple. Ensuite il me tira vers la fenêtre, & me demanda à quel point j'en étois avec le Duc de Guise. Dès que je lui eus

1594.

appris que le Traité étoit consommé, il ne balançoit point s'il l'observeroit : mais il ne voulut pas pour cela se montrer insensible à l'affection de la Ville de Rheims : Je lui amenai les Députés, qu'il remercia en Roi ; il leur accorda une gratification considérable, & d'un air si gracieux, qu'ils s'en retournerent pleins de joie & d'admiration.

Le Traité du Duc de Guise ayant été selon la forme ordinaire signé de (20) Gêvres pour le Roi, Madame & Mademoiselle de Guise demanderent à Sa Majesté la permission qu'il vînt lui-même l'assurer de son obéissance. Je lui écrivis de ne point chercher d'autre sûreté que cette permission même : Il n'en fit aucune difficulté. Il ramassa le plus qu'il put de ses Amis ; & il vint se jeter aux genoux du Roi, avec les marques d'un repentir si sincère, que le Roi qui lisoit dans le fond de son cœur, au-lieu de reproches, ou d'un silence plus accablant en ces occasions que les reproches mêmes, ne s'attacha qu'à le rassurer. Il l'embrassa par trois fois, l'honora du nom de son Neveu, lui fit mille caresses ; & sans éviter ni affecter de rappeler le passé, il lui parla du feu Duc de Guise avec éloge : Il dit qu'ils avoient été fort-amis dans leur jeunesse, quoique souvent rivaux auprès des Dames : que les bonnes qualités du Duc & une grande conformité d'inclination, les avoient tous deux unis d'averfion contre le Duc d'Alençon. Un Ami qui cherche à se raccommo-der avec son Ami après une légère brouillerie, ne pourroit rien faire de plus : Et tous ceux qui furent temoins de cet accueil, ne pouvoient assez admirer qu'un Roi qui avoit tant de qualités pour se faire craindre, n'employât jamais que celles qui font aimer.

Le Duc de Guise que ce discours acheva de gagner, répondit au Roi qu'il n'oublieroit rien pour se rendre digne de l'honneur qu'il faisoit à la memoire de son Pere, & des sentimens qu'il temoignoit pour lui-même : & il sçut si bien le convaincre que son respect & son attachement seroient désormais inviolables, que dès ce moment ce Prince oubliant tout ce qu'un autre en sa place auroit appréhendé du rejetton d'une Maison qui avoit fait trembler les Rois, vêt

cut

(20) Louis Potier de Gêvres, Secrétaire d'Etat : De lui est descendue la branche de Gêvres ; & de Nicolas || Potier de Blancmenil son Frere aîné, celle de Novion.

cut avec lui familièrement , & l'admit dans toutes ses parties de plaisir avec les autres Courtisans : Car tel étoit le caractère d'Henry , que l'extérieur grave dont la Majesté Royale semble imposer la nécessité , ne l'empêcha jamais de se livrer aux plaisirs que l'égalité des Conditions répand dans la société. Le vrai Grand homme sçait être tour-à-tour & suivant les occasions tout ce qu'il faut être , maître ou égal , Roi ou Citoyen : Il ne perd rien à s'abaisser ainsi dans le particulier ; pourvu que hors de là il se montre également capable des affaires militaires & politiques : le Courtisan se souvient toujours qu'il est avec son Maître.

Madame de Guise étant entrée quelques jours après dans la Chambre du Roi, dans le moment que son Fils presentoit la serviette à Sa Majesté pour un léger repas que Henry faisoit après son dîner ; elle en prit encore occasion de lui témoigner sa reconnoissance , & dit avec vivacité que si jamais son Fils venoit à manquer à son devoir , elle le desavoueroit pour son Fils & le desheriteroit. Le Roi courut l'embrasser , en lui disant que de son côté il prenoit pour le Duc de Guise & pour toute sa Famille les plus tendres sentimens d'un Pere.

On ne manqua pas de se récrier fortement contre le Traité que je venois de faire avec le Duc de Guise. Les ennemis particuliers de ce Duc , & cette autre espece de Gens dont la Cour fourmille , qui n'ont d'autre occupation que de décrier la conduite des Personnes en place , s'unirent contre moi , ameutés secrètement par ceux à qui l'on avoit ôté la connoissance de cette affaire ; & firent retentir partout que je ne m'étois chargé de la commission , que pour gratifier Madame de Guise. Le Duc d'Epemon ne s'oublia pas : il répétoit sans cesse en parlant du Duc de Guise & de lui , que j'avois obligé l'un sans aucun sujet , & desobligé l'autre contre toute raison. Ces discours furent si souvent rebattus aux oreilles du Roi , que ce Prince vint aussi à penser que j'avois agi peut-être avec un peu trop de précipitation ; sans que pour cela Sa Majesté m'en fût plus mauvais gré.

Il ne m'étoit pas difficile de me justifier : c'est ce que je fis dans une Apologie par écrit , que je presentai au Roi. J'y appuyois ma défense sur les raisons suivantes : Qu'il n'étoit pas au pouvoir du Roi d'accorder au Duc de Guise les trois

1594.

points que j'ai marqués plus haut, sans faire une infinité de mécontents : qu'il auroit pourtant fallu les lui ceder, si l'on n'avoit pas eu un Gouvernement à lui donner : ce qui étoit la moindre récompense qu'il pouvoit esperer en remettant celui de Champagne, & en renonçant à tant d'autres prétentions : Qu'à l'égard du Gouvernement qu'on lui donnoit pour équivalent, on ne pouvoit en choisir un qui tirât moins à conséquence que celui de (21) Provence ; parce que supposé que le Duc de Guise devînt capable dans la suite d'oublier ses nouveaux sermens, on auroit peu à craindre de sa part dans une Province sans communication avec la Lorraine, les Pays-Bas, & sur-tout la Bourgogne : D'ailleurs qu'en n'accordant au Duc de Guise de toutes ses demandes, que de le continuer dans le Gouvernement de Champagne, on risquoit à perpétuer la guerre dans ces Contrées : Qu'il étoit de l'intérêt du Roi de pouvoir disposer de la Champagne en faveur d'un homme non-seulement intérieurement attaché à son service, mais encore si bien connu, que les Rebelles de Bourgogne désespérassent de pouvoir jamais lier aucun commerce avec lui. J'y joignois à l'égard de la Provence le motif du Duc d'Epéron, dont j'ai déjà touché quelque chose. Je rappellois au Roi en peu de mots tous les sujets de plainte que cet homme lui avoit donnés ; sa révolte presque continuelle ; ses brigues pour détacher tous les Catholiques du Parti de Sa Majesté ; la manière dont il s'étoit hautement vanté qu'il ne reconnoîtroit jamais aucun Supérieur dans son Gouvernement ; son dernier procédé au Siège de Villemur ; & tant d'autres endroits, qui assurément n'embelliront pas l'Histoire de ce Sujet orgueilleux. C'étoit un Chef de la Ligue auquel on en opposoit un autre, que mille motifs, outre celui de son intérêt personnel qu'on doit toujours regarder comme le plus puissant, jettoient dans un système tout contraire à ses premières vues.

Je passois ensuite à la Personne du Duc de Guise, sans m'arrêter sur les ordres que Sa Majesté m'avoit donnés à ce sujet, ni sur le danger d'un long délai : Quand même le

(21) Ce Gouvernement lui fut ôté depuis par le Cardinal de Richelieu ; qui ôta pareillement celui de Picardie au Duc d'Elbeuf, & celui de Bourgogne au Duc de Bellegarde.

Traité fait avec le Duc n'auroit pas été aussi avantageux au Roi, qu'il étoit facile de montrer qu'il l'étoit; Sa Majesté avoit-elle dû agir à toute rigueur avec un homme, qui avoit refusé constamment les offres & les promesses les plus flatteuses de la part de l'Espagne, des Ducs de Savoie & de Lorraine, & de tous les Ennemis de l'Etat (22), pour le porter à soutenir une Guerre; laquelle, quelque peu qu'elle eût duré, auroit beaucoup plus incommodé le Roi, que tout ce qu'il accordoit au Duc de Guise? Je veux encore qu'on compte pour peu de chose d'avoir gagné un homme, que son nom & sa naissance pouvoient mettre à la tête d'un Parti puissant; quelque chose qu'en dissent ses ennemis & les miens: je leur accorde même s'ils le veulent, que ce Seigneur n'ait fait après tout qu'un sacrifice frivole de prétentions injustes & incertaines: enfin mettons tout au plus bas, & n'envisageons rien ici qu'une pure générosité du Roi: Il s'attachoit par-là non un homme seul, mais une Maison entiere recommandable par ses alliances, ses biens & son crédit: Peut-on appeller cela une générosité perdue?

Le Roi fut frappé de ces raisons; & me parut surpris de me voir si exactement informé sur le chapitre de d'Epernon. Il ne jugea pas à-propos que cet Ecrit fût rendu public; parce qu'il étoit rempli de verités, que le temps n'étoit pas encore venu de révéler: J'y consentis sans peine; parce que je me suis toujours fort-peu embarrassé des efforts de l'envie, espece de maladie incurable. Je puis dire que toute la conduite du Duc de Guise dans la suite, me servit d'une meilleure Apologie encore. Il commença son Gouvernement par une déclaration si nette & si précise de ses sentimens, qu'il ôta toute esperance aux factieux de pouvoir jamais le tenter. Il se porta en toutes rencontres au service du Roi & au bien de l'Etat, avec autant de fermeté que de prudence. La réduction de (23) Marseille, qui a

(22) Le Duc de Guise étoit mal-voulu de la Ligue, sur-tout depuis qu'en dernier lieu il avoit tué de sa main dans une émeute le Sieur de Saint-Paul, son Lieutenant en Champagne, fort affectionné à la Ligue.

(23) Cette Ville étoit sur le point d'être livrée au Roi d'Espagne par deux de ses Bourgeois, nommés

Charles Cafault & Louis d'Aix; lorsque le Duc de Guise trouva le moyen de s'en rendre le maître, d'intelligence avec Pierre & Barthelemi Libertat freres, aussi Bourgeois de cette Ville: Ils tuerent Cafault; battront les Troupes du Parti Espagnol; & donnerent entrée par la Porte Réale au Duc de Guise, qui acheva

1594.

passé avec raison pour un coup des plus habiles dans ce genre, fut son ouvrage. Aidé de Lesdiguières & de la Comtesse de Sault, il battit & réduisit si bien l'orgueilleux d'Épernon, qu'il mit enfin un frein à son humeur mutine; & qu'on vit cet esprit intraitable, obligé de se mettre à la merci du Roi, & devenir un des plus assidus Courtisans.

Je suis prêt à rendre justice au Duc d'Épernon; & je le fais de bon cœur: On me trouvera toujours le premier à appuyer sur les services qu'il rendit, soit de sa personne, soit de ses Troupes, à Limoges, à Saint-Germain, à Villebois (24), à Chartres, à Boulogne, à Montauron, à Antibes, & même si on le veut, à Villemur. Je suis fâché que la nécessité du sujet me jette dans une discussion, qui peut rabattre des sentimens qui lui sont honorables: Mais enfin puisque c'est ici un endroit qu'on ne peut ni cacher, ni déguiser; que peut-on penser de sa manière de se comporter en Provence? c'est assurément bien ménager sa réputation & lui faire grace, que de mettre tout sur le compte de sa Catholicité. Ses Panégyristes qui ont tout fait retentir des éloges de ses moindres actions, devoient être un peu plus modérés sur tant de témoignages si marqués de désobéissance & de revolte; ou commencer par bien établir qu'un Sujet peut sans être reprochable, manquer à son Roi & à sa Patrie, brouiller & renverser tout au gré de son ambition, & mettre la violence à la place du droit. S'il y a quelque louange à donner ici, c'est sans doute au Roi, qui après tout cela reçoit encore Épernon à bras ouverts,

cette entreprise avec beaucoup de conduite. Voyez *De Thou*, liv. 116. *D'Aubigné*, tom. 3. liv. 4. ch. p. 12. &c. Henry IV. apprenant la réduction de Marseille, dit: » C'est maintenant que je suis Roi. « Dans la Campagne suivante, le Duc de Guise montra beaucoup de valeur, en poursuivant les Espagnols à Gray, & tua de sa main un Cavalier des Ennemis qui lui fit un défi: Henry IV. l'embrassa, & dit ces belles paroles: » Il faut que ceux qui trouvent de vieux exemples de vertu devant eux, les imitent & renouvellent pour ceux qui viennent après eux. « *P. Matthieu*, tom. 2. liv.

1. pag. 192.

(24) Voyez sur chacune de ces Actions l'*Histoire de la Vie du Duc d'Épernon*, imprimée à Paris en 1655. Villebois est une Ville d'Angoumois, qui porte aujourd'hui le nom de La-Valette. On peut aussi consulter cette Histoire sur les reproches que nos Mémoires font à ce Duc: On ne sauroit entreprendre de le justifier sur tous: son Historien même regarde cette justification comme impossible. Tout ce qu'on peut dire, c'est que M. de Sully s'est plu à grossir des fautes, que les dernières années de la Vie du Duc d'Épernon ont presque entièrement effacées.

& ne l'exclut pas des graces, dans un état où elles étoient en toutes manieres pures graces pour lui.

1594.

Après la mort de D'O, il parut sur les rangs un homme, qu'on jugea devoir bientôt remplir la place de Surintendant : c'est Nicolas de Sancy, qui ne manquoit ni de capacité, ni d'experience en cette matiere. Sancy étoit ce qu'on appelle proprement un homme d'esprit ; à prendre ce terme dans le sens qu'on lui donne ordinairement pour marquer de la vivacité, de la subtilité & de la légereté : Mais comme ces qualités ne sont rien moins qu'inséparables de l'excellent jugement, il les gâtoit par une vanité, un caprice, une fougue, qui le rendoient quelquefois insupportable. Ce que je pense en général de ces esprits d'une imagination vive & forte, c'est que quoiqu'ils soient communément sujets à deux grands défauts, celui de trop de subtilité dans leurs idées, & de peu d'ordre & d'arrêt dans leurs projets, on ne doit pourtant pas les regarder comme tout-à-fait incapables des affaires ; parce que souvent il leur arrive de rencontrer des expédiens, qui auroient échappé aux esprits froids & phlegmatiques ; mais qu'ils ont presque continuellement besoin d'être veillés & redressés.

Nicolas de
Harlay de
Sancy.

Sancy avoit servi long-temps & utilement Henry III. & le Roi regnant, soit en Allemagne, soit en Suisse. Il s'étoit insinué dans l'esprit d'Henry par beaucoup de complaisance, par des manieres déliées, par un art très-rafiné de le flatter dans ses divertissemens, & de l'amuser dans ses galanteries : par-là il s'étoit mis avec ce Prince dans les termes de la plus privée familiarité. Pour lui faire sa Cour en toutes manieres, & aussi par jalousie, il crioit sans cesse contre la dissipation des Finances : & comme un flatteur en dit presque toujours plus qu'il n'a envie, en frondant le Surintendant, il n'avoit pu s'empêcher d'invectiver aussi contre la Surintendance, comme contre une Charge ruineuse à l'Etat ; en quoi il ne s'étoit pas montré pour cette fois homme d'esprit. Mais il avoit mis à son élévation à cette Charge, un obstacle bien plus essentiel encore : c'est que non-seulement il ne s'étoit pas attaché à plaire à Madame de Liancourt (25), actuellement en faveur auprès du Roi ; mais encore que par

(25) C'est la belle Gabrielle, mariée à Nicolas D'Amerval, Seigneur || de Liancourt : Elle fut contrainte par son Pere, dit-on, à ce mariage qui

1594.

une intemperance de langue, à laquelle ses pareils sont sujets, il avoit offensé cette Dame par un endroit des plus sensibles.

Je ne sçais si le Conte que je vais rapporter, a jamais été en effet autre chose qu'un Conte : en ce cas Sancy n'en auroit que plus de tort de lui avoir donné cours : Quoiqu'il en soit, voici comme il courut dans Paris. Alibour, premier Medecin du Roi, ayant été envoyé par Sa Majesté visiter Madame de Liancourt, qui avoit mal passé la nuit (c'étoit au commencement de ses poursuites amoureuses près de cette Dame) vint lui redire qu'à la verité il avoit trouvé un peu d'émotion à la malade ; mais que Sa Majesté ne devoit point s'en mettre en peine, & qu'assurement la fin en seroit bonne : » Mais ne la voulez-vous pas saigner & purger, lui dit le » Roi ? Je m'en donnerai bien de garde, répondit le bon Vieil- » lard avec la même candeur, avant qu'elle soit à mi-terme. » Comment ! reprit le Roi, surpris & ému au dernier point ; » que voulez-vous dire, Bon-homme ? je crois que vous rêvez, » & n'êtes pas en votre bon sens. « Alibour appuya son sentiment de bonnes preuves, que le Prince crut bien détruire en lui apprenant plus particulièrement en quels termes il en étoit avec la Dame. » Je ne sçais, repartit le vieux Me- » decin avec beaucoup de phlegme, ce que vous avez fait ou » point fait : & il le remit pour la preuve complete, à six ou sept mois de là. Le Roi quitta Alibour, extrêmement en colere ; & s'en alla de ce pas gronder la belle malade, qui sçut bien rhabiller tout ce qu'avoit dit ignoramment le bon-homme : car on ne vit aucune mesintelligence entre le Roi & sa Maîtresse. Il est bien vrai que l'effet fut de tout point conforme à la prédiction de d'Alibour : mais on conjecture que Henry fut amené après un meilleur examen, à croire que tout le mécompte étoit de son côté ; puisqu'au-lieu de desavouer l'Enfant dont Madame de Liancourt accoucha à Couffy pendant le Siege de Laon, il s'en expliqua hautement, & voulut qu'on lui donnât le nom de César.

Sancy se donnoit carriere en faisant ce Conte ; & il n'y oublioit pas la circonstance de (16) La-Regnardiere, qui

n'étoit point de son goût ; mais Henry IV. sçut bien empêcher qu'il ne fut consommé.

|| (16) La Regnardiere étoit une es-
pece de Bouffon, » moitié Soldat,
» moitié Procureur, moitié Gentil.

ayant voulu, dit-il, un jour prendre la liberté de donner à Sa Majesté certains éclaircissemens qui ne lui plurent pas, fut peu de jours après chassé de la Cour : on chercha pour prétexte, qu'il avoit rompu en visière à l'Amiral (27). Sancy trouvoit à parler jusque sur la mort du Bon-homme Ali-bour ; & il l'auroit trouvée plus naturelle, si elle ne fût point arrivée avant l'accomplissement de sa prédiction : S'il glo-soit ainsi sur la naissance du Fils, il n'en faisoit pas moins sur toute la vie de la Mere. Sancy éprouva à ses dépens ce que peut la haine d'une femme, sur-tout d'une Maîtresse du Roi. Henry l'aimoit & lui vouloit du bien : quoiqu'il pen-chât de lui-même à supprimer la Surintendance des Finan-ces, il l'auroit encore conservée uniquement pour la lui don-ner ; mais Madame de Liancourt sçut bien l'en empêcher.

En la place de Surintendant des Finances, Sa Majesté forma un Conseil composé de huit Conseillers, le Chan-celier de Chiverny, le Duc de Retz, MM. de Bellievre dont Matignon tint la place dans la suite, de Schomberg, de Maillé, de Fresne protégé par Madame de Liancourt, de La-Grange-le-roi, & de Sancy qui se trouva encore fort-heureux qu'on lui conservât une simple (28) place dans ce Corps. Le Roi jugea à-propos de donner à ce Conseil, pour la forme seulement & sans aucune distinction, un Chef honoraire, qui fut le Duc de Nevers. Cette forme de gouvernement dans les Finances dura quelque temps, quoi-qu'avec quelques legers changemens que je marquerai en leur temps : Car on doit s'attendre à voir traiter dans ces

» homme, qui disoit tout ce qui lui
» venoit à la bouche : « C'est ainsi
qu'il en est parlé dans les *Avantures*
du Baron de Fœnesté, *liv. 4. chap. 7.*
où il y a plusieurs Contes de lui.

(27) Le Journal de L'Etoile & la Confession de Sancy confirment toute cette plaisanterie, aussi bien que le soupçon qu'elle finit d'une maniere tragique pour le vieux M. Alibouft, Premier Médecin du Roi, empoisonné, disoit-on, par ordre de la Maîtresse du Roi : Mais tout cela est dit sans preuves. On peut encore lire à ce sujet, ce que Sauval a rappor-té sur la foi des bruits publics & des Libelles satyriques, touchant les in-

trigues de galanterie entre la belle Gabrielle & le Duc de Bellegarde.

(28) Messieurs De-Thou & Pe-refixe disent que M. de Sancy fut quelque temps Surintendant avant M. de Rosny : Ce qui ne doit s'en-tendre, je crois, que de l'autorité qu'il prit de lui-même parmi tous les Confreres ; comme M. de Sully le dit dans la suite. Les Ecrivains de ce temps-là conviennent qu'on ne peut parler avec certitude sur l'état du Conseil des Finances, jusqu'au temps où M. de Rosny en fut enfin déclaré le Chef. On ne risque rien à croire tout ce qu'il nous dit sur le chapitre des Finances.

1594.

Memoires tout ce qui regarde les Finances, avec toute l'étendue que peut y donner un homme qui en a fait si longtemps son étude & son occupation.

La suite fit bien voir au Roi que ce nouveau changement dans le (29) Conseil, n'étoit rien moins que capable d'apporter au mal le remede qu'on cherchoit : Je le compris, malgré mon peu d'experience en ces matieres. Ce n'est pas le gouvernement d'un seul homme, qui fait que les Finances vont mal : Puisqu'il est inévitable qu'elles passent par quelques mains ; moins on en peut employer, plus elles demeurent entieres. L'abus est dans le choix de cet homme ; & aussi dans la constitution des Finances : & à ces deux égards, c'est perpetuer le mal que de distribuer ces fonctions sur tant de têtes : S'il est difficile de trouver dans tout le Royaume un seul homme, tel qu'il le faut pour cet emploi ; comment pourra-t'on se flater d'en trouver un si grand nombre ? L'erreur n'est pas moins visible, de s'imaginer que toutes ces personnes y apportant chacune de leur côté une bonne qualité differente, il en résultera le même effet que d'un homme qui les auroit toutes : puisque c'est supposer que cette bonne qualité ne sera pas rendue inutile, & par ses propres défauts, & par ceux de ses Associés. Presque tous ceux qui entrent dans les Charges, n'y apportent point de plus forte disposition, qu'un penchant invincible à s'élever & à s'enrichir, eux & tous leurs Parens : Si cette soif des richesses ne se fait pas sentir à eux dans le commencement ; elle naît bien-tôt, croît & s'irrite par tout l'argent qu'ils touchent. Dans la dépendance & la crainte mutuelle où ils sont les uns des autres, chacun d'eux se représente l'integrité comme une qualité qui lui seroit inutile, ou même nuisible ; & dont l'honneur se répandant sur tous ses Confreres, l'incommodité seule lui resteroit. Le Roi n'eut pas de bonheur dans le choix des membres de ce nouveau Corps. Une partie de ceux qui le composoient, outre la malignité de la nature, étoient dans une situation toute propre à les corrompre : ils avoient des dettes à éteindre, & des affaires domestiques à rétablir.

Sa

(29) Peresfixe parle de cette nouvelle forme du Conseil des Finances || comme M. de Rosny, année 1598. pag. 224.

(30) M.

Sa Majesté m'y avoit aussi destiné une place ; & dans ses entretiens avec moi , elle me parloit depuis long-temps de l'envie qu'elle avoit que je commençasse à me mettre au fait de la Finance : Mais je ne m'accommodai nullement des airs imperieux du Duc de Nevers , qui nous morguoit à tout propos de sa qualité de Prince , dans un endroit où elle est comptée pour peu de chose. Je pris la liberté , un jour que je me sentis poussé à bout , de le prier de faire attention que le Comté de Nevers n'étoit entré dans la Maison de Gonzague , qu'après être sorti de celle de Bethune. On ne pouvoit porter à cet homme bouffi de vanité , un coup plus sensible : Il dit & redit à tous ceux qui voulurent l'entendre , que j'étois Huguenot de Pere en Fils ; & pour répondre à mon anecdote , qu'il avoit vu mon Grand-pere faisant une triste figure à Nevers. Je le laissai exercer sa vengeance , qui ne pouvoit aller qu'à me tirer d'un Conseil , où je me souciois fort-peu d'entrer avec lui : Il eut satisfaction. Le Roi qui avoit encore mille égards à conserver , ne jugea pas à-propos de nous laisser ensemble : il me dit obligeamment qu'il étoit contraint de remettre à un temps plus éloigné le temoignage de sa bienveillance à mon égard. Je demeurai content en l'attendant , de la Charge de Secrétaire d'Etat avec deux mille livres de Gages , & d'une pension de trois mille six cens livres dont Sa Majesté me gratifia.

La nécessité de remettre une réforme dans les Finances frappant les plus aveugles , le nouveau Conseil voulut dans son commencement que cet honneur lui fut dû ; & il en fit composer un Projet par ceux d'entr'eux qui se piquoient d'avoir dans l'esprit plus de pénétration & de méthode , Fresne & La-Grange-le-roi : Mais après qu'ils eurent enfanté sur cette matiere un fort-gros Volume , il en arriva comme de la plupart des systèmes qu'on a inventés & qu'on inventera : rien de plus merveilleux dans la speculation ; rien de plus scabreux dans la pratique : Et le Roi qu'ils avoient entretenu des plus magnifiques esperances , ne s'en trouva pas plus avancé au bout de l'année , qu'il avoit passée à Paris attendant de jour en jour l'effet de leurs promesses.

Il y fut plus utilement retenu par le Traité avec la Lorraine , qui se détacha enfin de l'Espagne , & fit avec la France une Ligue offensive & défensive : Sancy s'y employa fort-

1594.

utilement, & en eut presque tout l'honneur. Le Roi ne manqua plus d'occupation, dès que le Duc de Bouillon fut arrivé à Paris. Il y vint presser en personne l'exécution des desseins dont il m'avoit entretenu à Sedan ; & particulièrement la Déclaration de guerre contre l'Espagne, dont il faisoit la base de son aggrandissement du côté des Pays-Bas. Il en parla avec des raisonnemens si plausibles, qu'après avoir gagné à-demi le Roi, & attiré dans son opinion la plupart des Courtisans, (30) il ne balança pas à en faire la proposition en plein Conseil. Il y avoit deux sortes de personnes qui ne la trouvoient pas de leur goût : ceux en qui il restoit encore un germe d'attachement à la Ligue & à l'Espagne ; ils n'étoient pas en petit nombre ; & ceux qui jugeoient que dans l'état de foiblesse & d'épuisement où se trouvoit alors le Royaume, la Guerre étoit tout-à-fait hors de saison. Ce dernier avis n'avoit que très-peu de partisans, mais très-forts en raisons, si on avoit voulu les écouter.

Je ne voulus pas avoir à me reprocher d'avoir gardé le silence en cette occasion ; je tâchai par toutes sortes de moyens de dissuader le Roi de la Guerre : Mais ce Prince que son propre penchant entraînoit toujours un peu de ce côté-là, crut avoir trouvé l'occasion qu'il cherchoit de se venger d'un voisin, qui s'étoit fait une étude d'entretenir le feu qui consumoit le centre de son Royaume. On étoit assuré des Troupes Lorraines : L'Angleterre & la Hollande faisoient espérer par leurs Ambassadeurs une puissante diversion : A entendre le Duc de Bouillon, il n'avoit qu'à dire une parole pour faire rendre tout le Luxembourg : Sancy faisoit les plus belles promesses de la part des Treize Cantons : Ils devoient remplir & ravager toute la Franche-

(30) M. De-Thou ne doute point que le Duc de Bouillon n'ait été le principal Auteur de cette Guerre : Et son Historien convient de bonne foi qu'en donnant ce conseil, Bouillon consulta bien moins l'avantage de l'Etat & la gloire du Roi, que son intérêt personnel & celui du Parti Calviniste, qui avoit nécessairement besoin de la Guerre, pour obtenir les conditions favorables qui lui furent accordées par l'Edit de Nantes. Malgré les raisons de déclarer la Guerre

à l'Espagne, qu'on voit détaillées dans les *Mss. de la Bibl. du Roi*, Vol. marqué 8955. & dans la *Déclaration du Roi*, rapportée au Tome 6. des *Memoires de la Ligue* ; tous les bons Ecrivains & les esprits judicieux ne forment qu'une seule voix en faveur du sentiment du Duc de Sully, sur la précipitation & l'imprudence avec laquelle Henry IV. se porta à cette entreprise, dont les suites pouvoient être encore bien plus fâcheuses qu'elles ne le furent.

Comté. Tant de belles apparences déterminèrent le Roi ; & la Guerre fut déclarée en forme à l'Espagne, au mois de Janvier de l'année suivante.

1595.

L'Espagne parut s'en mettre peu en peine, & n'y répondit qu'en témoignant beaucoup de mépris pour le Conseil de Henry & pour Henry lui-même, auquel elle ne donnoit point d'autre qualité que celle de Prince de Bearn. Pendant qu'elle se préparoit à se défendre, ses Emissaires en France travailloient à lui en épargner la peine, par un dessein si noir, qu'on ne sçauroit presque se persuader qu'elle ait pu recourir à un si lâche artifice.

Le 26 Décembre, le Roi étant à Paris dans sa Chambre du (31) Louvre, où il donnoit audience à MM. de Ragny & de Montigny, avec lesquels il étoit entré un monde considérable; dans le moment qu'il se baissoit pour embrasser l'un d'eux, il reçut dans le visage un coup de couteau que le meurtrier laissa tomber, pour songer à s'échaper à la faveur de la foule. (32) J'étois présent : J'approchai plus mort que vif, voyant le Roi tout couvert de sang, & craignant avec raison que le coup n'eût porté dans la gorge. Ce Prince nous rassura avec un air doux & tranquille ; & nous vîmes bien-tôt qu'il n'avoit eu en effet d'autre mal qu'une levre fendue. Le coup ayant été porté trop haut, avoit été arrêté par une

(31) Selon d'autres, dans la chambre de la Marquise de Monceaux, à l'Hôtel de Schomberg, derrière le Louvre: Mais ce n'est véritablement ni au Louvre, ni à l'Hôtel de Schomberg, que ceci se passa. Un Registre de l'Hôtel-de-Ville de Paris, cité par Piganiolle, tom. 2. de la Description de Paris, fait foi que la belle Gabrielle demouroit dans l'année 1595 à l'Hôtel d'Estrées; & que c'est en cet endroit que Henry IV. fut blessé. Cet Hôtel s'est appelé ensuite l'Hôtel Du-Bouchage; & fut acheté en 1616 par Monsieur de Berulle, pour loger les Peres de l'Oratoire, qui y demeurent encore aujourd'hui.

(32) » A l'instant, le Roi qui se » sentit blessé, regardant ceux qui » étoient autour de lui, & ayant avi- » sé Mathurine sa Folle, commença » à dire : *Au diable soit la folle ! elle » m'a blessé* : Mais elle le niant, cou-

» rut tout-aussi-tôt fermer la porte, » & fut causé que ce petit assassin » n'échapât; lequel ayant été saisi, » puis fouillé, jeta à terre son cou- » teau encore tout sanglant. « C'est ainsi qu'en parle L'Etoile. Les Manuscrits de la Bib. du Roi, portent au contraire, Vol. 9033 : Que le Roi se sentant frappé, dit à l'un de ces deux Messieurs : » *Ab ! Cousin, tu m'as » blessé* ; & & que se jettant à ses pieds, ce Gentilhomme lui répondit : » A » Dieu ne plaise, Sire, que j'aye la » pensée de toucher ni blesser Votre » Majesté : Je n'ai rien sur moi que » l'épée qui est à mon côté. « M. De-Thou dit que M. le Comte de Soissons arrêtant le meurtrier, dit tout-haut que c'étoit l'un d'eux deux qui avoit fait le coup ; & qu'on aperçut à ses pieds le poignard qui brilloit à la lueur des flambeaux. Liv. III.

1595.

dent qui en étoit éclatée. Le parricide fut découvert sans peine, quoique caché dans la foule: c'étoit un Ecolier, nommé Jean Châtel: Il répondit aux premières questions qu'on lui fit, qu'il sortoit du College des Jesuites; & il chargea grièvement ces Peres (33). Le Roi qui l'entendit, dit avec une gaieté, dont peu de personnes auroient été capables en pareille occasion, qu'il sçavoit déjà par la bouche de quantité de Gens de bien, que la Société ne l'aimoit point; qu'il venoit d'en être convaincu par la sienne propre. Châtel fut livré à la Justice (34): & les poursuites contre les

(33) Lorsqu'il est question d'imputations personnelles, ou faites à tout un Corps, je me crois obligé avant tout de rappeler la Remarque que j'ai faite dans la Préface de cet Ouvrage, que les Memoires de Sully sont composés de Pieces authentiques & originales, qui doivent les faire regarder comme dignes de toute la foi qu'on a pour les Auteurs graves, & de plus, comme la véritable production du Duc de Sully: Telles sont les Lettres, Memoires particuliers, Entretiens, Reflexions &c: Mais qu'ils sont aussi mêlés de récits, qu'on peut bien attribuer uniquement à ceux qui ont recueilli & compilé ces Pieces, & dont l'autorité n'a rien de bien respectable. Or c'est dans ces pages de narration, que se trouve une grande partie des faits & paroles contre les Jesuites; & on ne doit point les admettre sans de sûrs garans, sans de solides preuves. On en trouvera contre l'énoncé de nos Memoires, sur l'affaire de Châtel, dans les Memoires pour servir à l'Histoire Universelle de l'Europe, T. 1. pag. 110. & suiv: Et si l'on a plus de déférence pour le temoignage des Auteurs contemporains: » Châtel, dit L'Etoile, dans son Journal » sur l'année 1595, fut interrogé le » 28; & par son interrogatoire, dé- » chargea du tout les Jesuites, mê- » me le P. Gueret son Precepteur; » dit qu'il avoit entrepris le coup » de son propre mouvement &c. » En effet, lorsque ce Parricide fit le coup, il y avoit sept mois qu'il étoit sorti du College, & qu'il avoit fini

ses Etudes. A cette autorité de L'Etoile qui n'est pas suspecte, se joint celle du Manuscrit Royal que je viens de citer, de M. De-Thou, de Matthieu, tom. 2. liv. 1. p. 183. de Cayet, liv. 6. p. 432. & des Memoires de la Ligue. Selon tous ces Ecrivains, Châtel déclara bien à la vérité qu'il avoit fait ses Etudes aux Jesuites, & que par leur doctrine il est permis de tuer les Rois; comme l'enseignoient les Ecrits du P. Guignard, Bibliothecaire du College de Clermont, qu'on alla saisir à l'heure même: Mais en même temps il disculpa formellement, & son Professeur, & tous les Jesuites, de lui avoir jamais conseillé d'assassiner le Roi, & même d'avoir eu non plus que son Pere, aucune connoissance de son dessein; quoique selon L'Etoile, Lugoly, Lieutenant de la Maréchaussée, se fut déguisé en Confesseur, pour arracher de Châtel son secret. Messieurs de Sully & d'Aubigné ont donc très-grand tort de faire juger par la manière dont ils s'énoncent l'un & l'autre, que les Jesuites poussèrent Châtel à cet assassinat. Le P. de Châlons s'exprime d'une manière assez ambiguë, lorsqu'il dit, tom. 3. de son Histoire de France, pag. 245. que Châtel avoua à l'interrogatoire: » Que les » Principes & les discours des Jesuites l'avoient porté à cette criminelle action: » Mais on apperçoit pourtant que le sens de ces paroles est fort-éloigné du précédent.

(34) » Après avoir été mis à la » question ordinaire & extraordinaire, » re, qu'il endura sans rien confes-

Jesuites qui avoient été suspenduës, ayant été reprises plus fortement qu'auparavant ; elles ne finirent que par l'expulsion de tout cet Ordre (35) hors du Royaume : Le Pere Jean Guignard (36) fut pendu pour ses Thèses criminelles contre l'autorité & la vie des Têtes Couronnées : Jean Guéret (37), Pierre Varade, Alexandre Mayus, François Jacob, & Jean Le-Bel, autres membres de la Société, suspects de

» ser, fit amende honorable ; eut le
 » poing coupé, tenant à sa main l'ho-
 » micide couteau duquel il avoit
 » voulu tuer le Roi ; puis fut tenail-
 » lé & tiré à quatre chevaux en la
 » Place de Grève ; son corps & ses
 » membres jettés au feu, & consom-
 » més en cendres ; & les cendres jet-
 » tées au vent... Le sire Châtel, Pere
 » du Parricide, fut banni pour neuf
 » ans du Royaume de France, & de
 » la Prévôté & Vicomté de Paris à
 » toujours ; condamné à quatre mil-
 » le écus d'amende ; sa maison fut ra-
 » sée ; & au-lieu d'icelle, une Pyra-
 » mide élevée, contenant le dis-
 » cours de tout le fait. « *L'Etoile, ibid.*
 On croit que la petite Place qui est
 devant les Barnabites, est le sol de
 la maison de Châtel.

(35) » Les Jesuites obéissant à leur
 » Arrêt, sortirent de la Ville de Pa-
 » ris, conduits par un Huissier de la
 » Cour : Ils étoient trente-sept, des-
 » quels une partie dans trois Charret-
 » tes, & le reste à pied ; leur Procu-
 » reur étoit monté sur un petit Bider
 » &c. « *L'Etoile, ibid.*

(36) Le P. Guignard n'enseignoit
 pas la pernicieuse doctrine qu'on lui
 reprochoit, dans le temps de l'affai-
 re de Châtel. Il pouvoit l'avoir en-
 seignée pendant les fureurs de la Li-
 gue ; comme la Sorbonne elle-même
 l'avoit fait, avec un grand nombre de
 Prêtres & de Religieux. A s'en tenir
 aux Pièces du Procès de ce Pere, on
 doit convenir, 1°. Que s'il avoit
 écrit & parlé en faveur de la Ligue,
 ce crime lui étoit pardonné ; puisque
 l'Amnistie avoit été accordée à tous
 les Ligueurs. 2°. Qu'il n'a subi la ri-
 gueur des Loix, que pour avoir con-
 servé quelques Ecrits & quelques
 Livres, qui étoient favorables à ce

Parti. Sur quoi le P. Daniel, *Histoire
 de France, in-fol. tom. 3. pag. 1796.* re-
 marque que si on avoit fait le pro-
 cès à tous ceux qui étoient dans le
 même cas, il auroit fallu condam-
 ner à mort la plupart des Prêtres &
 des Religieux chargés du soin des
 Cabinets & des Bibliothèques, où
 de semblables Ecrits étoient gardés,
 & où ils se sont conservés jusqu'à
 nos jours. » Il dit qu'il mouroit in-
 » nocent... Exhorta le peuple à la
 » crainte de Dieu, obéissance du Roi ;
 » même fit une priere tout-haut pour
 » Sa Majesté ; pria le peuple de n'a-
 » jouter foi legerement aux faux rap-
 » ports qu'on faisoit courir d'eux ;
 » qu'ils n'étoient point assassins des
 » Rois ; & que jamais les Jesuites n'a-
 » voient procuré ni approuvé la mort
 » de Roi quelconque &c. « *Mem. de
 L'Etoile, ibid.* » Il ne voulut point fai-
 » re amende honorable au Roi, di-
 » sant qu'il ne l'avoit point offensé. «
Cayet, ibid.

(37) L'Auteur se trompe encore.
 Jean Guéret fut condamné par un
 Arrêt particulier au bannissement
 perpetuel : mais il n'est fait nulle
 mention expresse de Pierre Varade,
 d'Alexandre Mayus &c. lesquels fu-
 rent seulement compris avec tous les
 autres, & sans être spécialement
 nommés dans l'Arrêt qui proscrivoit
 en général toute la Société. C'est
 une insigne calomnie dans Morisot,
 d'avoir avancé (*Chap. 33.*) que Fran-
 çois Jacob, à qui l'on vint dire
 que Henry IV. venoit d'être tué par
 Châtel, se vanta qu'il auroit poi-
 gnardé ce Prince, si Châtel ne l'avoit
 pas prévenu : Je ne connois aucun
 Historien qui ait dit rien de pareil.

C'est une autre calomnie aussi noi-
 re, d'avoir cherché à les faire passer

1595.

complicité, furent condamnés à faire amende honorable, & à être bannis à perpetuité.

Ville de la
Haute-Bresse.

Le Roi n'en fut que plus animé à poursuivre la Guerre contre l'Espagne. Il tira un favorable augure du succès qu'eurent les premiers Actes d'hostilité. Les Troupes Lorraines aussi-tôt après leur Traité avec la France, s'étoient répandues d'elles-mêmes dans la Bourgogne, sous la conduite de Tremblecourt & (38) de Saint-George, & y avoient jetté la terreur. D'un autre côté la Garnison de Soissons, Place toute dévouée à la Ligue, ayant à sa tête Conan & Bellefond, fut défaite presque entièrement par Mouffy, (39) d'Edouville, de Bays, & de Gadancourt Lieutenant de ma Compagnie. Le Duc de (40) Montmorency, pour se rendre digne de la dignité de Connétable dont il venoit d'être revêtu, étoit allé fondre dans le Dauphiné, le Lyonnais & la Bresse, avec un Corps de quatre mille hommes d'Infanterie, & quatre cens Chevaux très-aguerris; avoit chassé ce qui y restoit de Troupes des Ducs de Savoie & de Nemours; pris Vienne par composition sur Dizimieux qui en étoit Gouverneur pour le Duc de Nemours, & ensuite Montluel. Le Maréchal de Biron après l'expédition de Beaune, s'étoit rendu maître de Nuys, d'Autun & de Dijon. (41) Le Duc de Bouillon qui étoit allé se mettre à la tête des Troupes Sedanoises, aussi-tôt après la déclaration de guerre, étoit entré dans le Luxembourg; où avec le secours du Comte Philippe de Nassau, il avoit défait huit ou dix Partis de Cavalerie, conduits par Mansfeld.

pour les Auteurs de l'Ecrit qui a pour Titre: *Apologie de Jean Châtel*: Ecrit frivole, & en même temps abominable par l'abus qu'on y fait de toutes les Loix Divines & Humaines, & de l'Ecriture même. Ils prouvent dès ce temps-là leur innocence à cet égard; & selon le même Historien P. Matthieu, ils furent encore mieux justifiés par l'aveu du véritable Auteur de cette Pièce, qui est Jean Boucher, ce même Prêtre dont toutes les Histoires ont rendu le nom si odieux. Avec cet Ecrit, qui n'auroit jamais dû voir le jour, on vient d'imprimer tout récemment l'Histoire du Procès de Châtel, par Picces tirées tant du Manuscrit de la

Bibliothèque du Roi, dont il vient d'être parlé, que des Actes du Parlement.

(38) N. D'Auffonville, Sieur de Saint George; & Louis de Beauvau, Sieur de Tremblecourt, Gentilshommes Lorrains.

(39) Le 15 Fevrier, dans les Plaines de Villers-Coterets en Vallois: Le Baron de Conan est nommé Conas, ou Conac, dans M. De-Thou; & il faut lire Beyne, au lieu de Bays.

(40) Henry II. Fils du Connétable Anne de Montmorency.

(41) Voyez toutes ces différentes expéditions en Bourgogne, dans De-Thou & d'Aubigné, année 1595.

Henry ne douta point qu'en unissant tous ces petits Corps d'armées en un seul, il ne fût en état de faire trembler la Province où il le conduiroit. Il est vrai qu'après cela on cessoit de faire tête par-tout, comme auparavant : mais l'avantage que Sa Majesté espera retirer du premier dessein, le lui fit préférer. Ayant à choisir entre la Picardie, la Champagne & la Bourgogne, ce Prince se détermina pour la Bourgogne, où MM. de Montmorency, de Biron & de Sancy lui donnoient esperance de plus grands succès : Voyons quels étoient les motifs secrets de ces trois Personnes.

Le Connétable de Montmorency avoit pris l'alarme des grands préparatifs qu'il voyoit faire à l'Espagne en Lombardie ; où le Connétable de Castille avoit eu ordre d'abandonner le Milanois, quelque nécessaire qu'y fût sa présence, pour entrer en France, & y tenter quelque grand exploit après sa jonction avec le Comte de Fuentes, Général des Troupes Espagnoles dans les Pays-Bas : Montmorency craignoit d'avoir toutes ces forces sur les bras. Le Maréchal de Biron qui étoit dans les mêmes Quartiers, où après s'être saisi de la Ville de Dijon, il s'étoit attaché au Château de cette Ville & à celui de Talan, tous deux très-forts, apprehendoit aussi d'être obligé d'en lever le Siège, s'il n'étoit secouru.

Quant à Sancy, il cherchoit à se faire honneur de la conquête de la Franche-Comté, vers laquelle il pouffoit sans cesse le Roi. Convaincu par son experience du pouvoir de Madame de Liancourt, il songea à lui mettre ce dessein dans la tête. Il n'étoit pas assez bien avec cette Dame, pour l'entreprendre par lui-même ; mais il sçavoit bien de quelle maniere en se tenant caché, on peut à la Cour porter un adroit contre-coup. Il fit glisser au Chancelier de Chiverny, & par son moyen à une Dame qui ne pouvoit manquer d'en faire sa cour à Madame de Liancourt, que le Roi pouvoit sans peine faire un riche Appanage à son Fils César : il ne s'agissoit que de chasser les Espagnols de la Franche-Comté, & de lui en donner la jouissance, sous la Souveraineté des Treize Cantons, que leur intérêt portoit à favoriser cette entreprise. Je suis sûr que Madame de Liancourt ne se flata pas de pouvoir faire entrer le Roi dans une idée si ridicule, & qu'elle n'osa même la lui communiquer ; quoi-

1595.

que ce Prince eût pour elle un si grand foible, (42) qu'il n'étoit plus ignoré de personne : Mais il n'en fallut pas davantage à cette Dame, pour se ranger du côté de ceux qui conseilloyent à Sa Majesté le voyage de Bourgogne. Voilà quelle est la Cour ; & voilà comme on trompe les Rois : Qu'ils apprennent de là, que quelque idée qu'ils aient conçue de l'habileté ou de la sagesse de leurs Ministres ; il est toujours plus sûr de bien étudier par rapport à chaque affaire, le penchant, l'intérêt & les dispositions secretes de ceux qui les approchent.

Pour remedier en quelque sorte à l'inconvenient de laisser la Frontière de Picardie exposée aux efforts des Troupes Espagnoles qui étoient en Flandre ; le Roi qui ne s'abusoit pas comme les autres sur ces secours si puissans, promis par l'Angleterre & la Hollande, laissa sur cette Frontière MM. de Nevers, de Bouillon, de Villars & de Saint-Paul (43), à la tête chacun d'un Détachement ; leur enjoignit de se secourir dans le besoin ; & ne leur recommanda rien tant que la bonne intelligence. En cas de réunion, le Duc de Nevers fut celui que Sa Majesté désigna Commandant. Il pourvut avec la même attention aux affaires du dedans ; en établissant un Conseil, lequel outre les Finances, devoit connoître des Traités à faire avec les Provinces, Villes & Gouverneurs, des affaires de la Guerre, & de l'administration du Royaume.

Aussi-tôt que Sa Majesté se fut expliquée publiquement sur la formation de ce Conseil, M. le Comte de Soissons souhaita d'en être nommé le President, & commença à en insinuer quelque chose en presence du Roi. Afin de lui faire oublier ce que j'avois fait pour traverser son mariage, je sollicitai pour lui ce Titre plus honorable qu'effectif, & qui suivant les apparences devoit être de courte durée : mais le Roi qui sentoît croître de jour en jour son aversion pour

(42) » Il passoit au-travers de Paris, ayant cette Dame à son côté ; » la menoit à la Chasse ; la caressoit » devant tout le monde. « *Journal de L'Etoile, ibid.* On peut aussi juger de l'attachement de Henry IV. pour cette Dame, par les Lettres qu'il lui écrivoit : Elles ont été extraites des

Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, & imprimées dans le 1. Tome du *Journal du Regne de Henry III.* pag. 281. & suiv.

(43) François d'Orleans, Comte de Saint-Paul, Gouverneur de la Province.

pour le Comte, avoit déjà jetté les yeux sur le Prince de Conty, & s'en expliqua à son dîner devant toute la Cour : Ensuite se tournant vers M. le Comte, il lui dit que connoissant que son humeur le portoit tout entier vers la Guerre, il le retenoit près de sa Personne pour cette Campagne, & lui ordonna d'aller mettre en état sa Compagnie de Gendarmes. Le Prince de Conty répondit par une profonde révérence, parce qu'il s'exprimoit avec peine; & le Comte de Soissons en fit autant, parce que le dépit l'empêcha de parler : tout ce que lui disoit Sa Majesté étant accompagné d'éloges de sa valeur, & d'un air de distinction dont il falloit faire semblant d'être content.

Les Membres du nouveau Conseil furent presque tous pris de l'ancien. On y ajouta trois Intendans, Heudicourt, Marcel & Guibert : le nombre en fut dans la suite augmenté jusqu'à huit; en joignant à ces trois-cy Incarville, Des-Barreaux, Atichy, Santeny & Vienne, & un Secrétaire, qui fut Meillant. Quoique le Duc de Nevers n'y fût plus, le Roi ne trouvoit pas moins de difficulté à m'y faire entrer que dans le premier. Il ne l'osa d'abord : tant il avoit d'égards pour les Catholiques, qui ne pouvoient souffrir un Protestant en place. Cependant il franchit le pas trois jours après : & la raison qu'il en apporta aux autres Conseillers, fut que la confiance que le Prince de Conty avoit en moi, leur rendoit mon association nécessaire par rapport à eux-mêmes.

Le chemin de Sa Majesté s'adonnant par Moret, je l'accompagnai jusques-là; moins pour l'y recevoir, puisque Madame de Rosny auroit pu le faire sans moi, que pour avoir le temps de m'entretenir en particulier avec ce Prince, & pour recevoir ses instructions secrètes sur les choses qui devoient se traiter dans le Conseil en son absence. La bonne intelligence n'y regna pas long-temps. Mes Collegues s'apercevant par les dépêches particulières que je recevois du Roi, que j'avois l'oreille de Sa Majesté, se liguerent tous par jalousie contre moi; me regardant comme celui qui auroit tout l'honneur de ce que le Conseil pourroit faire de louable. Ils crurent me dégoûter, ou me forcer au silence, en se réunissant tous constamment contre mon avis : Comme ils virent que je n'en allois pas moins mon chemin,

1595.

ils prirent le parti de s'entretenir dans les Assemblées de tout autre chose que des Finances, dont ils remettoient à conférer en secret, tantôt chez le Chancelier, tantôt chez Sancy : c'est-là que tout se regloit sans ma participation. Je ne leur dissimulai point ce que je pensois de cette prévarication : Je leur déclarai que je ne prétendois plus être compris dans leurs Resultats : & au-lieu de signer leurs arrêts, je protestai contre ; & me retirai à Moret. Messieurs du Conseil qui n'avoient pas même de prétexte à apporter du mécontentement qu'ils me donnoient, craignirent les reproches de Sa Majesté, & me firent prier par M. le Prince de Conty lui-même de revenir au Conseil. J'ai toujours été naturellement incapable de flater personne, ni de rien dire contre mon sentiment : je leur répondis que puisqu'on ne remédioit à aucun des abus qui s'étoient introduits dans les Finances, quoiqu'on les connût ; je ne voulois pas du-moins qu'il me fût reproché d'y participer : & je demeurai à Moret, plutôt que d'être le témoin des malversations que je voyois commettre impunément.

Le Roi trouva tant de conformité entre sa situation & la mienne, lorsque je lui mandai tout ce qui m'étoit arrivé, qu'il crut ne pouvoir mieux me consoler qu'en m'en instruisant à son tour. Il avoit affaire à des esprits intraitables. M. le Comte de Soissons qui ne l'avoit suivi qu'à regret, s'en vengeoit en lui faisant essuyer tous ses caprices & sa mauvaise humeur. Il eut beau faire ; il ne put pousser Sa Majesté, quelque irritée qu'elle fût, jusqu'à en arracher un ordre de se retirer, qui étoit tout ce qu'il demandoit ; & il fut enfin obligé de se retirer de lui-même sur un prétexte si frivole, qu'à peine peut-on l'appeller un prétexte. Sur le bruit de l'approche du Connétable de Castille, le Roi s'étant fait amener par le Connétable de Montmorency & le Maréchal de Biron les deux Corps de Troupes qu'ils commandoient, M. le Comte prétendit que sa Charge de Grand-Maître de la Maison du Roi lui donnoit le droit de conduire en Chef toutes ces Troupes en l'absence de Sa Majesté ; & il le lui déclara à elle-même. Le Roi ne jugea pas devoir seulement parler au Connétable & au Maréchal de souffrir un passe-droit de cette nature ; & s'efforça de faire revenir le Comte de Soissons de cette ridicule idée. Il le

sollicita, le pria comme il auroit pu faire son Fils ou son Frere: ce sont les termes dont ce Prince se servoit en me mandant ce détail; mais inutilement. Le Comte qui ne pechoit pas par ignorance, le quitta avec un feint mécontentement; & engagea une partie des gens de Guerre qu'il avoit sous sa conduite, à en faire autant. Le Roi dépêcha aussi-tôt un Courrier chargé de Lettres pour son Conseil, qu'il avertissoit de prendre de justes mesures sur la fuite du Comte de Soissons. Le même Courrier en laissa une pour moi en passant par Moret. Henry ne sçavoit pas encore que je m'y étois retiré: mais nous étions ainsi convenus, afin de dérober à mes ennemis la connoissance de mon commerce avec Sa Majesté.

Trois ou quatre jours après la reception de cette Lettre, mes Domestiques vinrent m'avertir qu'il venoit d'arriver des Gens de guerre, qui prétendoient avoir leur logement à Saint-Mamert, Village sur le confluent de la Seine & du Loin, de la dépendance de Moret; & qui n'en est distant que d'un quart de lieuë. J'envoyai Camord sçavoir qui ils étoient, & quel étoit leur dessein. Non-seulement ils ne me rendirent point par ce Gentilhomme les civilités usitées en pareil cas; mais encore ils lui répondirent insollement qu'ils étoient en droit de loger par-tout où leurs chevaux se trouvoient fatigués, sans qu'on pût exiger d'eux que de ne faire aucun dégât. Ils refuserent de nommer leurs Capitaines, & dirent seulement qu'ils étoient à M. le Comte de Soissons. Pour mettre encore davantage ces Officiers dans leur tort, je crus devoir leur écrire une seconde fois, que puisqu'ils appartenoient à M. le Comte qui me faisoit l'honneur de m'aimer, ils devoient venir loger à Moret: que je leur ferois donner place dans les Hôtelleries & chez les Bourgeois, où ils seroient plus commodément. J'y glissai seulement un mot pour leur montrer que je sentoais bien la maniere dont ils avoient reçu mon Député. Camord que je voulus charger de ce second message, me dit que cela ne serviroit qu'à accroître l'insolence de ces Officiers, qui n'étoient venus que dans un dessein prémédité de m'insulter: ce qu'il me confirma par plusieurs autres circonstances de sa reception, qu'il m'avoit cachées pour éviter un plus grand malheur. Madame de Rosny qui étoit présente à ce rapport,

1595.

commença à se laisser aller à des frayeurs de femme ; & en accusant Camord d'imprudence , elle dit qu'elle aimoit mieux que tout le Village de Saint-Mamert fût ruiné de fond en comble, que de me voir pour si peu de chose brouillé avec M. le Comte, & exposé à un démêlé avec ces Officiers.

J'imposai silence à mon Epouse : & commençant par faire arrêter cinq ou six de ces Cavaliers, qui étoient venus faire raccommoder leurs équipages dans Moret , & acheter des denrées, je renvoyai Camord vers ces Officiers impolis. Il fut encore plus mal reçu cette fois : peu s'en fallut qu'on n'usât de main mise : On se plaignit avec de grandes menaces de la détention des soldats. Il n'étoit plus possible de dissimuler ; & il ne me restoit d'autre parti à prendre que de me faire raison à moi-même, en continuant d'user de toute la moderation possible. Je fis retenir douze autres Cavaliers qui venoient d'entrer dans Moret : & rassemblant en deux heures cent cinquante Arquebusiers & trente Chevaux, je pris avec moi les trente Chevaux, cinquante des Arquebusiers & trente Piquiers, avec lesquels je m'avançai vers Saint-Mamert, par le chemin de terre qui y conduit, & qui est fort-couvert ; pendant que le reste de ma Troupe fit le même trajet par la Riviere, sur un bateau plat & couvert de planches, & arriva en même temps que moi sous les maisons du Village qui bordent la Riviere. Mes Aggresseurs voyant cette double escorte, détacherent quelques-uns des leurs, qui s'adressant à moi me demanderent ce que cela signifioit : » Rien autre chose, leur répondis-je froidement, sinon » que ce Village étant à moi ; j'y mene loger mes Gens de » pied, qui en font leur Quartier. « Les Officiers comprirent à ces paroles que je n'étois pas d'humeur à leur ceder : ils renvoyèrent me faire des excuses, & me dire qu'ils alloient se retirer dans le moment ; n'ayant point compté loger sur mes Terres malgré moi ; ce que M. le Comte ne leur auroit pas pardonné. En effet ils payerent ce qu'ils avoient acheté, & remonterent tous à cheval, sans seulement redemander leurs prisonniers, que je leur renvoyai lorsqu'ils furent sur le Côteau de Dormeilles. Ils m'en remercièrent, & me firent des offres de service, qui acheverent de m'appaiser : J'envoyai même aux Officiers douze bouteilles de vin & deux pâtés.

Après quoi je montai à cheval, pour aller suivant l'ordre que je venois de recevoir de Sa Majesté, prendre avec M. le Prince de Conty des mesures contre la desertion de M. le Comte de Soissons.

1595.

Ce malheur n'est rien auprès de celui qui arriva en Picardie. La jalousie du Commandement brouilla dès l'abord le Duc de Nevers avec le Duc de Bouillon. Le Comte de Fuentes & Rosne qui commandoient les Troupes Espagnoles, & qui sans doute en furent informés, profiterent de cette desunion, & vinrent assieger Le-Catelet & La-Capelle. La premiere de ces deux Places manquoit de vivres & de munitions de Guerre; & la seconde avoit un Gouverneur sans honneur: mais la principale cause de leur perte vint des deux Généraux (44) François, qui en haine l'un de l'autre ne firent aucune démarche pour les secourir.

Les choses étoient en cet état, lorsque le Gouverneur de Ham, Place Espagnole, mécontent de sa Garnison, résolut de remettre au Roi le Château de Ham, qui entraînoit la reddition de la Ville. Il s'adressa au Duc de Longueville, & le pria de lui prêter main forte, ayant en tête une Garnison nombreuse. Longueville fit part de la chose à ces Officiers Généraux, & sur-tout au Duc de Bouillon, qui lui promit un prompt secours. Sur cette assurance, le Duc de Longueville pour ne pas perdre par trop de délai une occasion si favorable, accourut d'abord du côté de Ham, avec d'Humieres suivi de quelques Troupes Picardes; & en jetta partie dans le Château, partie aux environs, cherchant à réduire la Ville par l'escalade & le petard. La Garnison Ennemie se défendit avec un courage de Lions; elle les repoussa plusieurs fois: il ne s'est peut-être jamais rien passé de plus vif en ce genre. Enfin les François animés par leurs braves Chefs, qui virent qu'ils attendoient inutilement le Duc de Bouillon, s'attachèrent aux Retranchemens du Château, les forcerent, & entrèrent dans la Ville. La Garnison Espagnole les y attendit de pied ferme: forcée de plier, elle se rallia plusieurs fois, & donna une infini-

Charles, Sei-
gneur d'Humieres.

(44) Brantôme justifie le Duc de Nevers sur l'échec arrivé aux François à Dourlens; & marque qu'il s'avança à grandes journées, & qu'il

manda qu'on l'attendît: ce que les autres Commandans ne jugerent pas à-propos de faire, tom. 3. p. 268.

1595.

N. Blanchard
Du-Cluseau.

ré de petits Combats dans les Places, les Carrefours, les maisons mêmes; jusqu'à ce qu'elle fût toute taillée en pieces au nombre de mille ou douze cens hommes. Mais les François acheterent fort-cher cet avantage: Il leur en coûta trente de leurs meilleurs Officiers; du nombre desquels furent Du-Cluseau & La-Croix, Mestres de Camp, & d'Humieres (45) lui-même, le plus brave & le plus capable Officier qui fût en toute la Picardie.

Messieurs de Saint-Paul, de Bouillon & de Villars ayant joint leurs Troupes pendant cet intervalle, crurent ne pouvoir mieux les employer qu'à faire lever le Siege de Dourlens, que Fuentes & Rosne avoient attaqué après Le-Catelet & La-Capelle. Le Duc de Bouillon menoit quatre cens Chevaux, Villars autant, & Saint-Paul cinq cens: & toute leur Infanterie pouvoit monter à deux mille hommes qu'ils comptoient jeter dans la Ville, s'ils ne réussissoient pas à en chasser les Assiegeans.

A demi-lieuë de Dourlens, Bouillon ayant fait avancer cinq cens pas devant lui cinquante de ses Cavaliers, pour gagner le sommet d'une Montagne d'où l'on découvroit en plein la Ville & le Camp des Assiegeans; quatre de ces cinquante Chevaux qui precedoient les autres, apperçurent une Troupe des Ennemis qui venoit droit à eux entre le Camp & le Côteau: c'étoit l'Armée entiere en ordre de bataille, qui avoit été instruite du dessein des nôtres: Mais ces quatre Cavaliers à qui la peur ne permit de voir la chose que confusément, firent un faux rapport au Duc de Bouillon; qui croyant n'avoir en tête qu'un Détachement, doubla le pas de ce côté avec son Escadron. Arrivé sur le haut de la Montagne, il vit clairement sa méprise. Un Parti de cent Chevaux precedoit deux Escadrons de six cens Chevaux chacun, qui se tenoient derriere environ mille pas, & étoient soutenus de trois autres Escadrons de pareil nombre, & d'une Infanterie de sept à huit mille hommes. Les cent Chevaux n'eurent pas si-tôt apperçu Bouillon, qu'ils vinrent à lui au trot, suivis au grand pas des deux premiers Esca-

(45) On ne peut rien ajoûter à l'Eloge que fait de ce Seigneur M. De-Thou, qui dit, *liv. 112.* que le Roi & tout le Royaume le pleure-

rent: Sa Vie & ses belles actions remplissent le *Vol. 8930. des Mss. de la Bibliot. du Roi.*

drons, tous armés de pied en cap, & la lance sur la cuisse : ce qui ne lui permit plus de douter que les François n'eussent été découverts, & qu'il ne fallût en venir aux mains ; quoique la partie fût si inégale, que les Espagnols étoient plus forts au-moins de deux tiers ; à moins qu'il ne trouvât le moyen de leur cacher son petit nombre.

Bouillon envoya un Gentilhomme dire à l'Amiral qu'il vînt promptement à son secours. Villars qui étoit la bravoure même, sans répondre un seul mot, haussa les bras au milieu de ses Cavaliers ; & leur fit mettre le Casque en tête, en leur disant pour toute exhortation de ne songer qu'à le suivre : & dans l'instant Bouillon le vit à son côté. Le trouvant si bien disposé, il lui dit qu'il falloit empêcher les Ennemis de reconnoître leurs derrieres, en faisant la plus furieuse charge qu'on pourroit. L'Amiral ne se le fit pas dire deux fois : croyant être parfaitement secondé par Bouillon, il prit par émulation le devant avec sa Troupe ; & marchant intrépidement vers l'Ennemi au grand trot, il attaqua brusquement la gauche, & se jeta le pistolet à la main au travers de cette forêt de lances. Il mit l'épouvante parmi les six cens premiers Chevaux ; & il les auroit taillés en pieces & peut-être mieux fait encore, s'il avoit eu un aussi bon second : Mais Bouillon ne fit de son côté qu'une fausse attaque, après laquelle il se retira en caracolant : & il a toujours soutenu qu'il n'étoit convenu que de cela seul avec (46) l'Amiral ; quoique tous ceux qui accompagnoient ce dernier, ayent unanimement déposé pour une attaque veritable.

Cette méprise, si ç'en fut une, eut toute la suite fâcheuse qu'on en devoit attendre. L'Escadron Ennemi que Bouillon avoit attaqué & ensuite esquivé, fut le premier qui tomba

(46) Si nous n'en croyons pas l'Historien qui a écrit sa Vie, croyons-en M. De-Thou, qui disculpe entièrement le Duc de Bouillon : il dit de plus, que l'Amiral de Villars fut encore averti par le Comte de Saint-Paul de se retirer ; mais qu'il ne prit cet avis que pour une espece d'ordre du Duc de Bouillon, auquel il refusa de déferer par vanité, & par une

temerité. *Liv. 112.* D'Aubigné parle comme De-Thou, *tom. 3. liv. 4. chap. 9.* les Memoires de la Ligue, *tom. 6.* & Matthieu, *tom. 2. liv. 1.* Le sentiment de Cayet est que l'Amiral de Villars voulut profiter de l'avis que le Duc de Bouillon lui fit donner, de se retirer ; mais qu'il étoit alors trop engagé. *Chronol. Novev. liv. 7. p. 504.*

1595.

sur les bras de Villars vainqueur du sien ; & dans l'instant il s'y joignit d'autres Troupes fraîches en si grand nombre, que son Escadron accablé ne vit plus d'autre parti à prendre que la fuite. Villars incapable de fuir ou de trembler, fit des efforts incroyables avec un petit nombre de braves Gens qui ne l'abandonnerent point : mais enfin assaillis & enveloppés de tous côtés, ils furent tous portés par terre, & expirèrent percés de coups, ou massacrés (47) de sang-froid.

Il ne servit de rien à Bouillon d'avoir ainsi mis à la boucherie son Collegue. L'Ennemi victorieux s'attacha à sa Troupe, à celle de Saint-Paul & à l'Infanterie. Leur Chef ne leur avoit pas inspiré l'exemple de se défendre, & ne fit encore rien moins en ce moment. Bouillon & Saint-Paul prirent la fuite, & leur Cavalerie avec eux, laissant l'Infanterie sans aucune esperance de salut : aussi fut-elle hachée par morceaux. La Ville assiegée demanda en-vain après cela à capituler : L'Ennemi enyvré de sa bonne fortune n'écouta rien, força la Place lorsqu'elle parlementoit, & fit main basse par-tout avec une horrible inhumanité. Je tiens ce détail de La-Font, qui repassa à mon service après avoir perdu son Maître ; & on peut s'assurer qu'il est exactement vrai ; puisque cet homme mérite toute la foi qu'on doit à un homme d'honneur, & témoin oculaire de tout ce qu'il rapporte. Il observe qu'il périt en cette occasion plus de trois mille François ; & ce qui est bien déplorable, plus de vaillans hommes qu'il n'en avoit péri dans les trois grandes Batailles ensemble que le Roi avoit livrées à Coutras, à Arques & à Ivry : Dans le seul Villars la France dut compter avoir fait une perte irréparable. Aux regrets communs à tout le Royaume, je joins particulièrement celui d'avoir perdu un veritable & rare Ami.

Une autre Lettre aussi fidele du Sieur Baltazar, auquel j'avois expressément recommandé de ne rien perdre de tout
ce

(47) L'Amiral de Villars fut de ces derniers : Ayant été fait prisonnier par quelques Napolitains ; un Capitaine Espagnol, nommé Contre-ra, entra exprès en dispute avec eux pour l'avoir, & se servit de leur refus pour le tuer. L'Etoile dit que la

haine que les Espagnols lui portoient depuis qu'il avoit quitté le Parti de la Ligue pour celui du Roi, fut la veritable cause de sa mort : Il lui donne les mêmes louanges que M. de Rosny. *Journ. de P. de L'Etoile, année 1595*

(48) Jean

ce qui se feroit dans l'Armée du Roi, me met en état d'en instruire le public. On verra avec plaisir en lisant ce récit, un Roi que les délices du Thrône avoient laissé tel qu'il étoit auparavant. Ses succès paroissent tels en toutes leurs circonstances, qu'on ne sçauroit les attribuer qu'à sa valeur & à sa bonne conduite : & leur gloire redouble par l'opposition des malheurs qui arrivoient par-tout où il n'étoit point. Aussi cette Campagne de Henry en Franche-Comté l'emporte dans l'esprit de bien des Connoisseurs sur tout ce qu'on lui avoit vu faire jusques-là.

J'ai remarqué plus haut que le Maréchal de Biron étoit occupé à secourir les Bourgeois de Dijon, qui tenoient assiégée la Garnison Ennemie dans leur Château. Il y arriva fort-à-propos. Le Vicomte de (48) Tavannes ayant amené un renfort considerable à cette Garnison ; d'assiégée elle étoit devenuë assiegeante à son tour. La Bourgeoisie pressée de toutes parts & réduite aux abois, ne faisoit plus que se défendre dans quelques bouts de ruë où elle étoit acculée, & ne dispoit plus que d'une seule des portes de la Ville. L'arrivée de Biron lui fit reprendre courage. Ils rechassèrent ensemble le Vicomte de Tavannes, & l'investirent dans les Châteaux de Dijon & de Talan (49). C'est sur ces entrefaites que Biron apprit que le Duc de Maïenne, qui étoit sensiblement affligé du succès des Armes du Roi en Bourgogne, avoit si instamment sollicité le Connétable de Castille, que celui-cy étoit sur le point de passer enfin les Monts à la tête d'une Armée, & d'entrer en Bourgogne. Biron cachant au Roi ce qu'il avoit appris, se contenta d'envoyer le prier de venir au-plustôt lui aider à réduire le Château de Dijon. Le Roi arrivoit à Troyes, lorsqu'il reçut la dépêche du Maréchal ; & devinant par pure conjecture ce que Biron sçavoit par un bon avis ; je veux dire, que le Connétable de Castille qu'il croyoit devoir bien-tôt passer en Flandre, prendroit sa route par Dijon, pour y rétablir en passant avec le Duc de Maïenne les affaires de la Ligue ; il y marcha en diligence, & mit tout en œuvre afin qu'ils ne trouvassent plus rien à faire à leur arrivée.

(48) Jean de Saulx, fait Maréchal de France par la Ligue, & Lieutenant en Bourgogne pour le Duc de Maïenne.

(49) A demi-lieuë de Dijon, où commandoit un Italien, nommé Francisque.

1595.

Il est sans contredit que ces deux Généraux auroient encore pu prévenir le Roi, & se conserver les Châteaux de Dijon, s'ils ne s'étoient pas arrêtés mal-à-propos à prendre sur leur chemin Vesou & quelques autres petites Places en Franche-Comté, dont les Troupes Lorraines s'étoient saisies. Après ce retardement volontaire, ils se trouverent ensuite arrêtés malgré eux à Gray, où ils trouverent le passage de la Saone impraticable par le débordement de cette Riviere. Le Connétable de Castille pour lever cet obstacle, fit un pont au-dessous de cette Ville: mais il conduisit son ouvrage si lentement, qu'il sembloit craindre de s'engager dans le cœur de la France, laissant tant de Rivières derrière lui. La vérité est que ce Général sçavoit déjà qu'il auroit en tête la Personne du Roi.

En partant de Troyes le Roi fit prendre les devants au Comte de (50) Torigny, avec huit ou neuf cens Chevaux, qui firent bien plaisir au Maréchal de Biron. Henry arriva à Dijon quatre jours après, & sans descendre de cheval, il alla reconnoître les dehors & tous les environs de cette Place, principalement du côté où il conjecturoit que les Ennemis pourroient arriver. Il y fit faire de bons Retranchemens; & par de semblables Retranchemens il coupa la communication des deux Châteaux. Cela fait, le Roi voyant que ces Châteaux pouvoient malgré tous ses efforts tenir encore assez long-temps; il prit à son ordinaire le parti de s'avancer lui-même sur la route des Ennemis, avec un simple Détachement; afin de retarder leur marche, & de donner le temps au reste de ses Troupes d'achever l'entreprise. Il jugea que ce seroit un avantage considerable pour lui, s'il pouvoit les trouver encore occupés au passage de la Saone; n'eût-il avec lui qu'une poignée de monde. Il donna donc rendez-vous à toute sa Troupe à Lux & à (51) Fontaine-françoise; prit les devants avec trois cens Chevaux seulement, dont une moitié étoient Arquebusiers; & vint avec cette petite escorte jusques sur la Vigenne, près du Bourg de Saint-Seine. Là il détacha le Marquis de (52) Mirebeau avec

(50) Odet de Matignon, Comte de Torigny, Fils aîné du Maréchal.

(51) Sur la Frontiere de Bourgogne & de Franche-Comté: cette Ex-

pedition se fit au commencement de Juin.

(52) Jacques Chabot, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny,

cinquante ou soixante Chevaux , pour aller prendre langue : & pendant ce temps-là il passa la Riviere de Vigenne , avec cent ou cent vingt Chevaux ; uniquement dans le dessein de connoître le terrain & la forme d'un Pays , où il seroit peut-être obligé d'avoir une Affaire.

Il n'avoit guère fait plus d'une lieüe , qu'il vit revenir à lui assez en desordre Mirebeau , qui lui dit qu'il avoit été chargé par trois ou quatre cens Chevaux , qui l'avoient empêché de bien reconnoître l'Ennemi : qu'il croyoit pourtant que ces quatre cens Chevaux avoient été envoyés se saisir du poste de Saint-Seine , & qu'ils étoient suivis de près par toute l'Armée. Le Maréchal de Biron qui arrivoit en ce moment auprès du Roi , offrit d'aller sçavoir des Nouvelles plus positives. Au bout de mille pas , il trouva une Garde avancée sur une Colline , d'environ soixante Chevaux , qu'il chargea ; & ayant pris sa place , il vit clairement toute l'Armée Espagnole s'approcher en ordre de Bataille ; & en particulier quatre cens Chevaux plus avancés que le reste de l'Armée , qui en poursuivoient cent cinquante François : c'étoit (53) d'Auffonville , que Sa Majesté avoit envoyé à la découverte d'un autre côté. D'Auffonville en fuyant , détourna l'orage sur le Maréchal de Biron. Le Détachement Ennemi l'attaqua à droite & à gauche , en se séparant en deux bandes ; sans doute dans la même intention que Biron , de découvrir ce qui pouvoit être derrière : La difference entr'eux étoit que les Ennemis soutenus de près par six cens autres Chevaux , étoient superieurs de plus des deux tiers aux deux troupes de MM. de Biron & de Mirebeau , qui ne faisoient en tout que trois cens Chevaux.

Malgré l'inégalité , Biron ne laissa pas de faire face. Il sépara ses trois cens Chevaux en trois pelotons égaux. Mirebeau fut placé avec le premier , à la droite ; le Baron de Lux (54) à la gauche , avec le second ; & le Maréchal se tint au milieu , avec le troisième. Les Ennemis chargerent en

Conseiller d'Etat , & Lieutenant pour le Roi en Bourgogne , mort en 1670.

(53) N. Baron D'Auffonville de Saint-George , Gentilhomme Lorrain.

(54) Edme de Malain , Baron de

Lux ou de Luz. Il fut Conseiller d'Etat , Capitaine de cinquante hommes d'armes , & Lieutenant de Roi en Bourgogne : Il en sera parlé à l'occasion de la Conspiration du Marechal de Biron , dans laquelle il trempa.

1595.

même temps par cent cinquante hommes d'un & d'autre côté. De Lux fut fort-maltraité, & même jetté par terre avec plusieurs autres. Biron qui avoit eu l'avantage par son endroit, vola à son secours, & rétablit sa Troupe : Mais ensuite il fut chargé si impétueusement lui-même par tous les Escadrons Ennemis réunis, vers lesquels il en vit encore s'avancer d'autres de la grande Armée, qu'il prit le parti de la retraite. Cette retraite fut changée en une fuite véritable, si-tôt que cette Cavalerie Ennemie se fut mise à ses trouffes. Il arriva en cet état à la vuë du Roi, qui envoya d'abord cent Chevaux pour le soutenir. Rien n'est plus difficile que d'arrêter une Troupe qui fuit; sur-tout lorsqu'elle a l'Ennemi sur ses talons : Ces cent hommes prirent eux-mêmes le mouvement de ceux qu'ils venoient appuyer, & revinrent en fuyant.

Le Roi voyant qu'il ne lui restoit de ressource que dans lui-même, s'avance vers les fuyards, sans se donner le temps de prendre son casque; s'expose à la rencontre des Escadrons victorieux, qui composoient plus de huit cens hommes; appelle ses principaux Officiers par leur nom; & en se portant par-tout sans aucun menagement pour sa Personne, il fait tant qu'il arrête une partie des fuyards. Il fait deux corps du tout; & se mettant à la tête de cent cinquante Chevaux, il revient à la charge d'un côté; pendant que La-Trimouille en fait autant de l'autre par son ordre, avec pareil nombre. Sans cette intrépidité, il ne seroit peut-être pas échappé un seul de ces trois cens hommes, ainsi engagés au-delà d'une Riviere, devant un Corps de Cavalerie victorieux. Le Roi (55) donnant l'exemple à ses soldats, se mêle

Claude de
La-Trimouille,
Duc de
Thouars.

(55) Le Roi disoit que dans les autres occasions où il s'étoit trouvé, il avoit combattu pour la Victoire; mais qu'en celle-cy il avoit combattu pour la vie. Perefice, Matthieu, Cayet, Le-Grain & d'Aubigné, rapportent les actions de cette journée de la même maniere; M. De-Thou, & le *Vol. 8929. des Manuscrits Royaux*, avec quelque difference. D'Aubigné dit que le Roi ne se montra parfaitement content que des seuls Ducs de La-Trimouille & d'Elbeuf, qui se joignirent ensemble

de bonne grace » pour abatte, dit-il, » la rosée devant Sa Majesté. « *Tom. 3. liv. 4. chap. 8.* Mais selon De-Thou, il loua devant le Parlement le Marquis de Mirebeau, La-Curée & plusieurs autres.

» Je n'ai point besoin de conseil, » mais d'assistance; répondit Henry IV. à ceux qui lui conseilloyent de s'enfuir sur un excellent cheval Turc qu'on lui tenoit prêt; » il y a » plus de péril à la fuite qu'à la chaf- » se. « *Matthieu, tom. 2. liv. 1. p. 187.* » Mainville, ajoute cet Historien,

ensuite la tête nuë au milieu de ces six Escadrons, les ouvre & les fait plier. Biron profitant de l'occasion, rassemble quelque cent vingt Chevaux de ceux qui fuyoient, revient à l'appui du Roi; & tous ensemble ils menent la Cavalerie Ennemie battant jusques dans le gros de l'Armée du Duc de Maienne.

Henry ne se laissa pas si fort emporter, qu'il n'apperçût à droite & à gauche deux Bois farcis de Fusiliers, dont il alloit essuyer la décharge, & ensuite courir risque d'être enveloppé, si dans l'ardeur du Combat il se fût permis d'insulter l'Armée Espagnole. Il suspend sa course & se tient sur ses gardes. Dans le moment il apperçoit deux autres Corps de Cavalerie, qui sortoient du milieu de l'un de ces Bois, pour venir fortifier l'Avant-garde vaincuë. C'étoit encore là un de ces momens critiques, où le plus leger manque de précaution est suivi d'une perte inévitable. Le Roi qui observoit de l'œil la manœuvre de ces deux Troupes, fait faire cependant halte à la sienne, & la rapproche pour être en état de les recevoir. Il ne s'agissoit que de cela seul: car dans l'ardeur de sa Victoire, elle eut bien-tôt renversé tout ce qui vint à sa rencontre; & se trouva au large devant tous ces Bataillons, étonnés des prodiges qu'ils voyoient. Henry comprit que cette surprise ne pouvoit pas être fort-longue; & qu'il alloit avoir sur les bras un monde, animé par la vuë d'une poignée de gens, à réparer la honte d'une défaite presqu'incompréhensible. Il profita de l'inaction de l'Ennemi pour regagner sans être poursuivi, du-moins le premier lieu du Combat, & se dégager du milieu de l'Armée Ennemie: ce qu'il fit avec tant d'ordre & de superiorité,

» qui étoit auprès de lui, & qui gar-
 » doit son coup de pistolet pour en
 » servir le premier des Ennemis qui
 » s'en approcheroit, en choisit un si
 » à-propos, qu'il lui perça la tête de
 » part en part; & la balle vint siffler
 » autour des oreilles du Roi, qui ne
 » parla jamais de pistolet, qu'il ne se
 » souvint de ce coup, disant n'en
 » avoir jamais vu de plus grand; aussi
 » étoit-il chargé de deux carreaux
 » d'acier. « Au rapport du même, le
 Duc de Maienne demanda quatre
 cens Chevaux seulement au Général

Espagnol, pour charger la Troupe
 du Roi; que l'Espagnol lui refusa,
 persuadé que Henry ne cherchoit
 qu'à le faire tomber dans une em-
 buscade. Cette défiance des Enne-
 mis fut son salut à Fontaine-fran-
 coise, comme elle l'avoit été à Au-
 male. Ce qui est plus surprenant,
 c'est que ce Prince ne perdit que six
 hommes dans une Action si chaude;
 pendant qu'il demeura du côté des
 Espagnols six-vingt morts, outre
 deux cens blessés, & soixante prison-
 niers. *Chronol. Novenn. liv. 7. p. 497.*

1595.

que l'Ennemi ne se racquita en rien de sa perte ; & que ce Prince remporta dans un même jour & presque dans le même moment, l'honneur de la plus belle Victoire & de la plus belle Retraite, dont l'Histoire nous fournisse l'exemple.

En arrivant à son premier poste, il trouva le Comte de Chiverny (56), le Chevalier d'Oise, MM. de Vitry, de Clermont, de Riffé, d'Arambure, de La-Curée, d'Heures, de Saint-Geran & de La-Boulaye, qui y arrivoient aussi avec leurs Compagnies : elles composoient avec celle du Roi environ huit cens Chevaux. Les Ennemis n'osèrent l'attaquer après ce renfort ; persuadés que toute son armée le suivoit, & encore consternés de ce qu'un peloton de ces Gens en venoit de battre six fois autant : Ils rebroussèrent chemin, faisant passer leur Cavalerie à leur tête, afin que l'Infanterie la mit à couvert. Le Roi ne laissa pas de les poursuivre ; & il ne cessa point de les harceler, qu'il ne leur eût fait repasser la Saone sur leur Pont au-dessous de Gray. Comme ils n'osèrent plus après cela tenter ce passage ; la Bourgogne demeura par cet exploit à la discretion du Roi, qui la prit toute en peu de jours, à l'exception de (57) Seure. Il s'empara encore de quantité de petites Villes en Franche-Comté, qu'il mit en liberté à la prière des Suisses : Tous ces avantages furent les fruits de la Journée de Fontaine-françoise.

Henry avoua qu'ils n'égalloient pas ce qu'il avoit perdu, quand il eut appris la déroute arrivée en Picardie. Il se hâta de quitter la Bourgogne & le Lyonnois, & revint en diligence à Paris. Il passa par Moret ; où ayant sçu en détail les motifs de ma sortie du Conseil, il me rendit justice, & jugea que les marques qu'il avoit laissé paroître de sa confiance en moi, & le desir que j'avois de m'en rendre encore plus digne, étoient les vraies causes qui m'avoient attiré tant d'ennemis. Il eut la bonté de m'en conso-

(56) Henry Hurault, Comte de Chiverny. George de Brancas-Villars. Louis de L'Hôpital-Vitry. George de Clermont d'Amboise. N. de Crequy de Riffey. N. d'Arambure. Gilbert Filhet de La-Curée : Il fut du Combat, où il combattit sans armures, & mal monté. Une voix qu'il reconnut pour être celle du

Roi, lui cria : *Garde, Curé* : c'étoit un des Ennemis qui étoit prêt à lui passer sa lance au-travers du corps, & qu'il tua. Vol. 8929. *Manuscripts de la Bibliot. du Roi.*

(57) Seure, Ville sur la Saone : Elle a changé de nom, & s'appelle aujourd'hui Bellegarde.

ler, en m'assurant que ce déchaînement ne faisoit qu'accroître sa bonne volonté pour moi : je convins en même temps que Sa Majesté ayant à menager tout le monde, dans une conjoncture où l'échec arrivé devant Dourlens pouvoit causer une Révolution ; elle étoit obligée de dissimuler & de n'accuser personne. Ce fut avec moi seulement que le Roi se plaignit des Auteurs de ce cruel accident, & qu'il déplora les pernicious effets de l'inimitié des Chefs, presque l'unique cause des plus grands defastres dans la Guerre. Il me parut sensiblement touché de la perte de l'Amiral de Villars ; & il ne m'en parla qu'avec mille louanges : Il avoit bien sçu démêler la verité, au-travers de tout ce que les Parties interessées avoient avancé, pour mettre sur le compte du Mort tout ce qui étoit arrivé.

Ce Prince comprit en ce moment, & m'avoua qu'il s'étoit laissé aller mal-à-propos à l'avis d'une Guerre, dont on lui avoit assuré le succès infailible. Il eut même la sincérité de la traiter de faute si capitale, qu'elle étoit capable de replonger la France dans des miseres plus grandes que celles dont elle sortoit. Le Roi en parlant ainsi ne consideroit que la grandeur d'une perte telle que Le-Catelet, La-Capelle, (58) Ardres, Dourlens, Cambray dont Balagny venoit d'être chassé, & Calais par-dessus tout, qu'on regardoit déjà comme pris, quoiqu'il ne le fût pas encore : Pour moi, je trouvois que la France avoit encore plus risqué dans ces occasions, où le Roi n'avoit sauvé la Bourgogne & sa propre vie, que par un prodige de valeur & de bonheur. Depuis cela, Henry avoit coûtume de dire qu'une Déclaration de guerre est la chose du monde qui doit être le plus mûrement pesée ; & que quelqu'attention qu'on croye y apporter, elle ne l'est presque jamais assez. Les Princes peuvent encore tirer de cet exemple une autre leçon, qui n'est pas moins utile : c'est qu'ils ne doivent jamais avoir de haine envenimée contre leurs Voisins ; & que la prudence exige en bien des occasions, que malgré le ressentiment le plus violent & même le plus juste, ils paroissent toujours disposés à la reconciliation.

(58) Ardres fut rendu aux Ennemis par le Comte de Belin, presque sans faire de défense : Il en fut dis-

gracié : on lui ôta ses Charges : on le relegua dans ses Terres &c. *Rongars, Epist. 75. ad Camer. Morisot, chap. 33.*

1595.

Le Roi se garda bien de rien temoigner en public de ce qu'il pensoit : au contraire, cherchant à relever les courages abbatus, il répondit aux Parisiens qui vinrent le complimenter sur sa perte, qu'elle étoit facile à réparer, si de leur part ils vouloient joindre les effets aux paroles. Ils lui firent d'assez belles offres : mais Sa Majesté ayant plusieurs fois éprouvé combien peu elle devoit s'y arrêter, prit ses mesures d'ailleurs ; & sans en attendre l'accomplissement, elle repartit de Paris dès le lendemain, avec la joie d'avoir appris par un Courrier arrivé de Rome, que le Pape s'étoit enfin porté à lui donner (59) l'Absolution qu'il faisoit solliciter depuis si long-temps : Nouvelle qui n'étoit rien moins qu'indifferente dans la conjoncture présente.

Le Saint Pere mit pour conditions (60) à cette Absolution : Que le Roi exclurroit les Protestans de toutes les Charges & Dignités ; & qu'il travailleroit de tout son pouvoir à les éteindre tout-à-fait : Qu'il rétablirait la Messe en Bearn : Qu'il feroit restituer aux Catholiques tous les Biens Ecclesiastiques qui leur avoient été pris par les Huguenots : Qu'il résoudroit le Prince de Condé à se faire Catholique Romain : Qu'il publieroit & feroit recevoir le Concile de Trente : Enfin qu'il rétablirait les Jesuites en France. Celles de ces conditions qui regardoient les Protestans & le Concile de

(59) » Ce qui fit, dit M. de Pere-
» fixe, que le Pape tarda tant à ac-
» corder l'Absolution, c'est, disoit-
» il, que lui seul avoit le pouvoir de
» réhabiliter les Relaps. Il étoit fort
» en colere de ce que les Prélats de
» France avoient entrepris de l'ab-
» soudre, quoiqu'ils ne l'eussent ab-
» soudre que par provision *ad cautelam*
» seulement. »

(60) Outre ces conditions qu'on
peut voir en Original dans le Vol.
8778. des Mss. de la Bibliot. du Roi, où
l'Acte de l'Absolution d'Henry IV.
est rapporté tout au long en Italien ;
le Saint Pere y impose encore pour
pénitence à ce Prince, d'entendre
tous les Dimanches & Fêtes une
Messe Conventuelle dans la Chapel-
le Royale, & la Messe privée tous
les jours de la Semaine : de dire le
Rosaire tous les Dimanches, le Cha-

pelet tous les Samedis, & les Lita-
nies tous les Mercredis : de jeûner
tous les Vendredis : de se confesser
& communier publiquement au-
moins quatre fois l'année. Je remar-
que dans cet Acte, que le Pape après
avoir donné l'Absolution à Henry,
le nomma alors seulement, Roi de
France & de Navarre. A chaque
Verset du *Miserere*, le Saint Pere don-
noit legerement un coup de la ba-
guette du Pénitencier sur les épaules
de MM. Du-Perron & d'Osât, qui y
sont nommés *Procuratori di Navarra* :
Ce qui est une formalité ordinaire
de cette sorte de Cérémonie, sur la-
quelle les Ecrivains Protestans n'ont
pas manqué de gloser avec maligni-
té ; en disant que Henry IV. s'étoit
soumis à recevoir des coups de fouet
par Procureur, & autres traits sem-
blables : Mais ces mauvaises plaifan-
teries

de Trente demeurèrent sans effet : le Roi satisfit aux autres. Ceux qui trouvent qu'en cette occasion Sa Majesté reçut la loi du Pape, ne doivent s'en prendre qu'à Du-Perron, & plus encore à Arnaud d'Osset, alors Agent immediat de cette affaire à Rome. Bien-loin de rejeter ces conditions, ces deux Ecclesiastiques auroient été bien fâchés que la chose se fût exécutée autrement : Si l'on doit ajoûter foi à un Memoire qui me fut envoyé de Rome plusieurs années après, & dont je parlerai plus au long en son temps ; on y trouvera la preuve complete de ce que je viens de dire, du moins quant à d'Osset.

Ce Memoire avance deux choses au sujet de l'Absolution

teries n'ont plus imposé à personne, depuis que M. De-Thou & tous les Critiques sensés, ont fait voir qu'elles étoient injustes & sans fondement. M. de Sully, à ce qu'il paroît, s'étoit mis au-dessus de cette erreur populaire : Mais je ne sçais s'il observe la même équité par rapport au Cardinal d'Osset.

Ce qu'il en dit ici, & en plusieurs autres endroits de ces Memoires, m'a donné la curiosité de lire avec attention le Recueil des Lettres de ce Cardinal, qui jouit parmi nous de la réputation d'avoir été aussi bon François qu'habile Négociateur. Je dirai librement ma pensée sur chacun des Griefs qui fournissent au Duc de Sully occasion de l'attaquer, à mesure qu'ils se presenteront : Et pour commencer par celui de l'Absolution d'Henry IV ; il me semble qu'après avoir examiné tout ce qu'il dit sur ce sujet, pag. 45, 48, 105, 107, 115, 129, 208, & suiv. ancienne Edition in-fol. on ne peut se dispenser de reconnoître d'un côté, Qu'il y trouva de grandes difficultés dans l'esprit du Pape, & de veritables obstacles de la part du Conclave : Qu'il s'appliqua avec travail & avec fruit à les surmonter ; & que tout autre que lui auroit eu bien de la peine à y réussir : Témoin ce qui arriva au Duc de Nevers, au Cardinal de Retz, au Marquis de Pisany & autres : Qu'il est fort éloigné d'approuver les subterfuges

auxquels la Cour de Rome eut souvent recours dans les formalités ; & même que tout ce manège l'impatienta souvent ; aussi bien que la supercherie dont il se plaint qu'on usa dans la Bulle d'Absolution. Cependant au travers de tout cela, on sent d'un autre côté dans ces mêmes endroits, & bien plus encore dans tous ceux qui ont quelque rapport aux Protestans, aux Jesuites, au Concile de Trente &c. que cette Eminence ne fut point fâchée que l'affaire de l'Absolution du Roi passât avec les conditions dont M. de Sully se plaint si amèrement : soit que d'Osset n'y appercût point cette prétendue lésion de l'honneur de la Couronne, & ce préjudice aux Libertés de l'Eglise Gallicane ; ce que je laisse aux Sçavans à discuter : soit qu'il crût que toutes ces précautions devenoient nécessaires pour l'intetêt de la Religion : soit enfin qu'il fût un peu prévenu en faveur des maximes de la Ligue : Ce qui ne m'empêche pas de souscrire aux Eloges qu'ont donné à ce Cardinal tous nos bons Historiens ; & en dernier lieu Amelot de La-Houffaye, dans la Vie qu'il nous a donnée du Cardinal d'Osset, à la tête de l'Edition de ses Lettres ; à laquelle je renvoie le Lecteur. L'Abbé Du-Perron & M. de Villeroi rendirent aussi d'importans services à Henry IV. dans l'affaire de son Absolution. *Matthieu, tom. 2. liv. 2. pag. 210. & suiv.*

1595:

du Roi, qui en fait un des Articles principaux : L'une, que le Pape & tout le Sacré College fouhaitoient si passionnément que ce Prince eût recours à Rome pour cette formalité, qu'ils ne pouvoient cacher la crainte que quelquefois les Nouvelles leur donnoient, que Henry ne se portât à la mépriser, ou à la regarder comme inutile. Il en prend la preuve dans leurs propres Lettres : L'autre, que d'Ossat, loin d'instruire le Roi de cette disposition de la Cour de Rome, comme il le devoit, pour peu qu'il eût eu en recommandation l'honneur du Roi & de la Couronne, faisoit au-contraindre à ce Prince, qu'il ne pourroit obtenir sa Reconciliation du Saint Pere, qu'en souffrant qu'on donnât atteinte aux Libertés de l'Eglise Gallicane, & en l'achetant par toutes les conditions qui viennent d'être marquées. Henry ne laissa pas de récompenser ses deux Agens par les plus éminentes Dignités de la Prélature.

En trois jours Sa Majesté se rendit à Peronne, où elle fut saluée d'abord par Balagny. Cet homme à qui une folle vanité (61) venoit de faire perdre Gouvernement, Biens, Femme & honneur, au-lieu de rougir & de se cacher, affectoit de se produire; parloit haut; & vouloit qu'en cet état qui étoit son état naturel, on eût pour lui tous les égards qu'on conserve pour les Souverains malheureux. Le Roi résolu de tout tenter pour secourir Calais, voyant qu'il n'avoit aucunes Troupes avec lui pour entreprendre de forcer le Camp des Assiegeans; prit le seul parti qui lui restoit, de se jeter

(61) M. de Perefice dit que Cambrai fut pris par famine : D'autres, comme Matthieu, en accusent la mesintelligence des Ducs de Nevers & de Bouillon; & d'autres, la lâcheté de Balagny. Les Memoires de la Ligue, t. 6. marquent que trois Compagnies Suisses qu'il ne payoit point, l'obligerent à rendre sa Place. Tous les Historiens ont parlé du courage de Renée de Clermont, Femme de Balagny, & Sœur du brave Buffy d'Amboise, qui après avoir inutilement fait tous ses efforts pour inspirer de la résolution à sa Garnison & à son Mari, ne voulut pas survivre à la perte de sa Principauté, & se laissa mourir de faim ou de douleur. » Voilà en un Chapitre l'abregé des

» plus grands affronts, que de me-
» moire d'homme la France ait reçus
» par les Etrangers. « C'est d'Aubi-
gné qui parle ainsi, en finissant le
Chapitre 9. du liv. 4. tom. 3. de son
Histoire, dans lequel il a rassemblé
la prise du Catelet & de La-Capelle,
la défaite de Dourlans, la prise d'Ar-
dres, Cambrai, & Calais. Balagny dit
à un Officier Espagnol, qui paroissoit
étonné de lui voir emmener sa Maî-
tresse avec lui, & dans le même Ba-
teau, que l'amour adoucissoit les
traits de la fortune : » Vous avez rai-
» son, repartit l'Espagnol, & sur-
» tout à présent que vous aurez moins
» d'affaires que vous n'aviez. « *P.*
Matthieu, t. m. 2. liv. 2. p. 219.

lui-même dans la Place, à la tête d'un Parti confiderable. Il s'embarqua par deux fois dans ce deffein : mais le vent contraire le rejetta fur la terre. Comme il defeferoit de son entreprise ; Matelet, Gouverneur de Foix, vint lui offrir d'effayer pour une troifieme fois l'entrée dans Calais ; & lui promit que s'il vouloit lui donner quatre ou cinq cens Gentils-hommes, il feroit tant, foit par Mer, foit du côté de la Terre, qu'il s'ouvriroit un paffage. Le Roi l'ayant loué de fa réfolution, lui donna l'efcorte qu'il demandoit ; avec laquelle Matelet vint effectivement à bout de son entreprise, & entra dans Calais, après avoir furmonté mille obstacles (62) : Mais il fit bien-tôt oublier fa belle action ; lorsqu'on vit qu'il ne s'étoit joint à la Garnifon de cette Place, que pour partager fa peur & consentir à la Capitulation. Ainfi le Roi eut le chagrin de ne s'être avancé jufqu'à Calais, que pour le voir rendre sous fes yeux.

On me demandera où étoient pendant ce temps-là tous ces Seigneurs & Officiers François, qui s'étoient montrés fi ardens à confeiller la Guerre ; & pourquoi ils laiffent Sa Majesté en fupporter feule le fardeau, & recevoir échec fur échec. Il faut le dire à la honte du nom François : ils fongeoient à tirer parti pour eux-mêmes, des malheurs que leur imprudence avoit caufés, & que leur nonchalance augmentoit ; & ils tramoient cependant des deffeins plus ruineux à l'autorité du Roi, que la Guerre Etrangere la plus cruelle. On va en être instruit dans un moment.

Le Roi fuperieur à la mauvaife comme à la bonne fortune, confola ceux qui étoient fortis de Calais ; pourvut à la fûreté de Boulogne, Abbeville, Montreuil, Monthulin & autres Châteaux & Places ; & marcha vers S. Quentin, dans la crainte que les Ennemis, qui n'étoient pas éloignés de

1596.

Villes & Forteresfes de Picardie.

(62) Les Historiens ne font pas d'accord fur cette action : Les uns, comme De-Thou & d'Aubigné, n'en difant rien paroiffent la révoquer en doute : D'autres l'attribuent au Sieur de Campagnole le Cadet : Davila & nos Memoires, à Matelet, Gouverneur de Foix. Elifabeth offrit de défendre Calais contre les Efpagnols, à condition qu'on remettroit cette Place aux Anglois eux-mêmes. Sancy qui étoit alors Ambaffadeur à

Londres, répondit à cette Reine, que le Roi l'aimoit encore mieux entre les mains des Efpagnols, que dans celles des Anglois : Et Henry IV. difoit auffi, que s'il avoit à être mordu, il aimoit autant que ce fût d'un Lion que d'une Lionne. Ce qui fut caufe qu'Elifabeth refufa depuis d'affieger cette Ville, pendant que Henry IV. affiegeoit celle d'Amiens ; quoiqu'on lui offrit alors de la lui engager. *Matthieu, ibid, p. 223.*

1596.

ces Quartiers, ne surprissent quelqu'un des Seigneurs & Officiers Généraux, qui s'y rendoient enfin l'un après l'autre. Ils choisirent ce moment pour travailler auprès du Roi à l'exécution du dessein qu'ils avoient formé ensemble avant que de partir de Paris. Ce fut le Duc de Montpensier qui se chargea de cette commission : non qu'il fût le plus mal-intentionné ; mais il étoit le plus facile & le plus foible. Il aborda le Roi à Saint-Quentin, & lui proposa de la part des principaux Seigneurs François, comme l'unique moyen de résister à ses Ennemis, d'abandonner aux Gouverneurs des Provinces la propriété de leurs Gouvernemens, à droit d'hérédité, & sans être obligés à rien envers le Roi, qu'à l'hommage-lige.

On ne comprend pas comment une proposition, qui tenoit si visiblement à rejeter la France dans l'état d'Anarchie qui l'avoit remplie de sang & d'horreur dans ses premiers siècles, put sortir de la bouche d'un François, d'un Prince, & sur-tout d'un Prince du Sang. Henry ne trouva point de parole dans ce premier moment ; tant il se sentit surpris & frappé de l'affront qu'on faisoit à la Dignité Royale. M. de Montpensier continuant un discours concerté de longue-main, voulut prouver à Sa Majesté que tous ces Gouverneurs, ou pour mieux dire, tous ces petits Princes, s'obligeant à lui tenir pour tous ses besoins, des Troupes toujours prêtes ; elle ne se trouveroit plus dans la situation où elle étoit actuellement, de paroître sans soldats devant ses Ennemis. De tous les sentimens qui agitoient l'esprit du Roi, ce Prince ne montra au Duc de Montpensier que celui d'une grande compassion, de lui voir faire un personnage si indigne de lui. Il l'arrêta, en lui disant sans la moindre aigreur, qu'il n'en avoit déjà entendu que trop : qu'il voyoit bien qu'on avoit abusé de sa facilité, pour le charger d'un rôle dont il n'avoit pas senti toute la bassesse ; lui Prince du Sang, & beaucoup plus proche de la Couronne, que n'en avoit été autrefois Henry lui-même. Ce Prince ajouta encore beaucoup de choses sur le même ton. Il étoit si éloigné de craindre de se voir jamais obligé à donner les mains à une pareille proposition, & si déterminé à perir mille fois, plutôt que de couvrir de cette infamie la Famille & la Dignité Royales, qu'il n'eut pas même la pensée d'entrer à cet égard

danſ aucune diſcuſſion , ni de répondre un ſeul mot ſur le fond de la propoſition (63).

1596.

M. le Duc de Montpenſier ſentit ſa faute , par l'air & le ton dont Sa Majeſté lui parloit : il en rougit ; en demanda pardon ; & pria le Prince d'oublier qu'il eût été capable de ſe dégrader ainſi lui-même de ſon rang. Le Roi après avoir fait connoître au Duc tout ſon tort , lui enſeigna le moyen de le réparer en quelque maniere , auprès de ceux qui le lui avoient fait commettre : & pour lui , il aſſûra M. de Montpenſier , qu'il vouloit bien l'oublier , & continuer à le regarder comme étant de ſon Sang. M. le Duc de Montpenſier convint qu'à la première occaſion où les Auteurs de la propoſition le mettroient ſur ce chapitre , il déclareroit , Qu'il avoit fait ſes réflexions ſur ce qu'ils avoient exigé de lui : Qu'ils pouvoient charger un autre d'une propoſition qu'il deſavouoit formellement : Que ſ'il en parloit jamais à Sa Majeſté , ce ne ſeroit que pour l'en détourner : Et qu'ils devoient ſ'attendre qu'il en empêcheroit l'effet lui-même , par tous les moyens imaginables : ce qu'il exécuta ponctuellement , & d'un air ſi naturel , qu'il déconcerta tous ces Seigneurs , & leur ôta pour toujours l'envie de tenter ſa fidélité.

C'étoit donc pour jeter le Roi dans la neceſſité de les rendre ſes égaux , que les Princes & les Gouverneurs des Provinces de France , l'aideroient ſi mal des ſecours qu'ils lui avoient promis. Le Duc de Bouillon fut un de ceux qui ſe firent le plus acheter. Comme Sa Majeſté ne doutoit pas de la part qu'il avoit dans le complot , elle en voulut tirer la conviction , de l'embarras du Duc ; ſans lui faire connoître qu'elle en eût rien appris d'ailleurs. Bouillon étoit aſſez diſſimulé & aſſez beau parleur , pour bien cacher ce qu'il ne vouloit pas qu'on découvrit : Mais outre que Henry n'avoit pas moins de talent pour pénétrer juſque dans le fond du cœur de ceux qu'il entretenoit ; la préſence du Souverain eſt ſeule un poids capable d'abatre un homme qui ſe ſent coupable. Le Roi commença par ſ'aſſûrer que M. de Montpenſier ne lui avoit point fait une ſeconde trahiſon auprès du Duc de Bouillon. Il le mit enſuite ſur la défaite de Dourlens ; en lui demandant

(63) » Nous ſommes tous Gen- || Henry IV. devant les Princes du
» tilshommes , « diſoit quelquefois || Sang.

1596.

sans détour & avec une espece de confiance, comment avoient pu manquer ces intelligences si sûres, que lui Duc de Bouillon avoit dans Liege, Namur & tant d'autres Places du Luxembourg & du Hainaut; & sur lesquelles, comme il sçavoit, on s'étoit porté à entreprendre la Guerre.

Bouillon embarrassé de la question & de l'air simple dont elle étoit faite, au-lieu de répondre juste sur ses prétendues intelligences, se jeta dans de grands discours sans suite, qui le trahissoient mieux que l'aveu le plus sincère. Il accusa tout le monde; le Duc de Nevers, qui lui avoit, disoit-il, débauché ses Officiers, & empêché ses levées; les Anglois, qui n'avoient point fait la diversion qu'ils avoient promise; les Hollandois, qui avoient profité de cette conjoncture, pour s'agrandir eux-mêmes du côté de l'Over-Issel & de la Frise. Surquoi le Duc de Bouillon, qui ne cherchoit qu'à détourner de plus en plus la conversation, dit au Roi, Que la premiere cause de tout le malheur ne venoit que de ce que Sa Majesté n'avoit aucune personne de confiance & de poids à la Cour de Londres, pour hâter le secours qu'elle avoit promis: & en même temps il s'offrit pour cette Ambassade, & même la sollicita instamment. Le Roi jugeant qu'il étoit inutile de presser davantage le Duc sur sa faute, cessa de lui en parler: & pour l'ambassade d'Angleterre, il y consentit à la fin, considerant qu'il perdoit fort-peu en perdant la presence du Duc. Il lui en fit expedier la Commission; & Bouillon partit peu de jours après pour l'Angleterre.

C'est de la bouche de Sa Majesté, que je tiens le détail de cette conversation avec le Duc de Bouillon; aussi bien que de celle qu'elle eut avec M. le Duc de Montpensier, dont il vient d'être parlé. Le Roi n'eut pas plutôt quitté Bouillon, qu'il fit réflexion que le Duc, au-lieu de le servir utilement à la Cour de Londres, pouvoit bien ne demander cet emploi, que pour y donner de mauvaises impressions de sa conduite; ou du-moins, qu'il ne travailleroit que pour lui seul. Ce Prince m'envoya chercher de fort-grand matin par Jacquinet, pour me communiquer sa crainte. M'étant mis à genoux sur un carreau près du lit de Sa Majesté, il me demanda d'abord ce qu'on disoit, & ce que je pensois moi-même du long entretien qu'il venoit d'avoir avec le Duc de Bouillon. Je répondis que chacun en conjecturoit à sa ma-

niere ; & qu'apparemment l'affaire de Ham & de Dourlens , & la proposition faite par M. de Montpensier , y avoient eu la meilleure part. Le Roi me dit que je me trompois ; & qu'il connoissoit assez le Duc de Bouillon , pour ne point douter que les reproches qu'il lui auroit pu faire sur tous ces sujets , loin de le corriger , n'auroient servi qu'à l'engager tout-à-fait dans la révolte. Ensuite Sa Majesté m'ayant redit presque mot pour mot , tout ce qui s'étoit dit entr'eux sur l'Ambassade d'Angleterre ; elle me proposa d'y accompagner le Duc de Bouillon , pour éclairer ses démarches.

Tout se fait par souterrains à la Cour. Au sortir de sa conversation avec Bouillon , le Roi ayant dit à MM. du Conseil des Finances , qu'elle envoyoit le Duc en Angleterre ; ces Messieurs après en avoir conféré ensemble , n'avoient trouvé rien de plus propre à satisfaire leur jalousie contre moi , que de persuader au Roi qu'il devoit me joindre au Duc de Bouillon. Ma capacité dans les Négociations reçut de leur part des éloges , dont ils comptoient bien se racquitter , d'abord qu'une fois ils seroient parvenus à m'éloigner du Roi. Ce Prince ne pénétrant point leur intention , trouva cette idée de son goût : mais je ne donnai pas dans le piège. Je fis appercevoir à Sa Majesté le vrai motif de la feinte générosité de ces Messieurs à mon égard. Dès le moment que le Duc de Bouillon auroit eu le moindre soupçon que je l'observois , & que je détruisois son ouvrage ; il n'auroit pas manqué d'éclater contre moi : & de l'esprit dont il étoit , sa haine ingénieuse auroit trouvé le moyen de me charger du mal qu'il auroit fait , & du bien qu'il n'auroit pas voulu faire : C'est ce que mes envieux avoient aussi bien senti que moi : Sa Majesté en convint ; & s'étant rendue à mes raisons , elle ne me pressa plus.

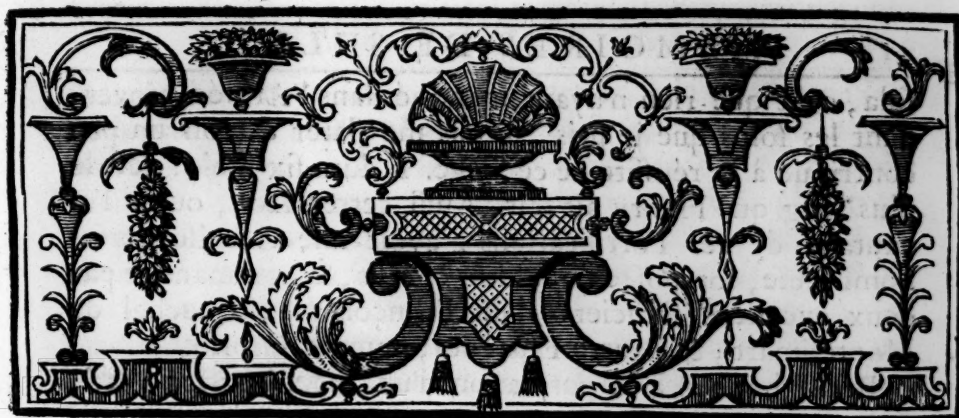
Messieurs du Conseil ne s'en tinrent pas là. Lorsqu'ils revirent le Roi , ils furent les premiers à avouer qu'ils avoient eu tort de vouloir me joindre avec le Duc de Bouillon : Mais comme ce Duc ne devoit être que fort-peu de temps à Londres ; ils imaginèrent de me faire remplir sa place , avec le même titre & les mêmes honneurs. Tout leur étoit égal , pourvu qu'ils fussent défaits de moi. Le Roi tomba encore dans leur sentiment , & me déclara son intention quelques jours après , avec un ordre de faire dès-à-présent tous mes

1596.

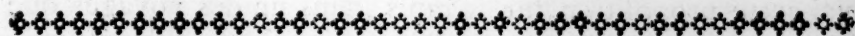
préparatifs pour ce voyage ; de me pourvoir d'argent ; & de disposer mon Epouse à me suivre , si je jugeois à propos de la mener avec moi : ce que Sa Majesté ne trouvoit pas nécessaire ; mon voyage ne devant être , disoit-elle , que de sept ou huit mois au-plus. Ce Prince qui s'aperçut d'abord de ma répugnance , accompagna son ordre de tout ce qu'il put imaginer d'obligeant. Il me dit que la nécessité des temps l'empêchant de me charger seul de ses Finances ; il se reprocheroit d'exposer aux dangers d'un Siege long & rude , le seul homme de son Royaume , qu'il jugeoit digne de remplir cette importante place. Sa Majesté venoit de se déclarer hautement sur le Siege de La-Fere.

J'admirois pendant que le Roi me tenoit ce discours , l'opiniâtreté de mes adversaires à me persécuter , & le fond de leur malice. Sous l'apparence d'un titre d'honneur vain & ruineux , ils éloignoient , & peut-être pour toujours , les occasions de m'avancer : Car qui auroit parlé pour moi en mon absence ? Qui les auroit empêchés encore de prolonger à leur gré mon séjour hors du Royaume ; jusqu'à ce que les affaires ayant pris en France un état fixe & durable , ils n'y eussent plus laissé de part à un homme , qu'une si longue absence auroit fait regarder ensuite comme un étranger ? Toutes ces pensées firent que je tins ferme. Je suppliai le Roi de ne me point contraindre à un voyage , pour lequel je me sentois un éloignement invincible : & j'eus le bonheur que Henry disposé à croire de lui-même , que je lui serois d'une plus grande utilité à Paris que dans Londres , pendant le Siege qu'il alloit entreprendre , m'y renvoya pour y faciliter la levée de l'argent , & l'envoi de toutes les choses nécessaires à faire réussir ce Siege ; pour y recevoir ses ordres , en faire part au Conseil , & y faire prendre de sages résolutions. Quand j'aurois choisi moi-même ma vengeance , je n'en aurois pas pu prendre une autre.

Fin du septieme Livre.



MEMOIRES DE SULLY.



LIVRE HUITIEME.



E qui déterminâ le Roi à entreprendre un Siege aussi difficile que celui de La-Fere, c'est que les Ennemis ayant séparé leurs Troupes après leurs succès, Sa Majesté ne voulut pas laisser inutiles les siennes, qui s'étoient à la fin rassemblées; & qu'il étoit important de rassûrer la Picardie ébranlée par tant de pertes. Le parti que j'aurois préféré à tout autre, eût été de demeurer pendant ce Siege auprès du Roi, dont je ne goûtois point les menagemens pour ma personne; mais je n'osai refuser la commission qui m'alloit retenir à Paris: & pour en adoucir l'ordre, Sa Majesté m'assûra que de longtemps il ne se feroit rien de considerable devant La-Fere; & que je pourrois dans la suite y faire quelque voyage. En effet j'y en fis deux ou trois; mais je n'y étois pas plustôt arrivé, que la necessité de pourvoir à la subsistance des Troupes, m'en faisoit repartir presque aussitôt. Ce qui m'en con-

Tome I.

G g g

1596.

1596.

sola, c'est que rien n'ayant manqué dans l'Armée, moyennant les soins que je pris, je pus me flater d'avoir un peu contribué à la réussite de ce Siège. Il dura six mois : c'est le plus long que Henry ait fait. Aussi cette Place, outre l'avantage de ses Fortifications, avoit une Garnison très-nombreuse, composée de soldats choisis, & commandée par deux excellens Officiers ; l'un François (1), Sénéchal de Montelimart ; & l'autre Espagnol, nommé Osorio.

Bérighen (2) à la persuasion d'un Ingenieur son Ami, ou même son Parent, & venu exprès de Flandre où il demouroit, se mit dans la tête qu'on pouvoit submerger La-Fère ; & il répondit si bien de la réussite, sur la caution de son Ingenieur, que le Roi contre son sentiment se laissa aller à permettre qu'on tentât cette voie. Elle auroit en effet bien abrégé le Siège : Mais on a pu remarquer que presque tous les projets de cette nature sont sujets à échouer : le plus léger mécompte suffit pour cela ; & il est fort-rare qu'on n'y en fasse pas : C'est l'idée de détourner le Tésin, qui fit autrefois perdre une Bataille & la liberté à François I. Je trouvai cette proposition sur le tapis, dans un des voyages que je fis au Camp. J'en jugeai l'exécution impossible ; & je la combattis de tout mon pouvoir : Mais l'Ingenieur ne manquoit point de raisons plausibles pour opposer aux nôtres. A l'entendre, c'étoit une affaire de peu de temps & de peine : Il ne s'agissoit que d'élever une Chaussée. On la fit donc ; & parce que l'eau la força deux ou trois fois, on la refit autant de fois. Une dernière se trouva à l'épreuve de l'eau : Qu'arriva-t'il ? que l'eau ne put monter jusqu'à la hauteur qu'on s'étoit promis : il est vrai qu'il ne s'en falloit que six pieds ; mais on n'en fut pas moins contraint d'abandonner l'ouvrage (3), après y avoir consumé beaucoup de temps & d'argent.

Le Siège de La-Fère souffrit encore de la maladie qu'eut

(1) Il se nommoit Colas : Les Espagnols avoient promis de le faire Comte de La-Fère.

(2) Pierre de Bérighen étoit lui-même Flamand, né à Bruxelles.

(3) D'Aubigné n'en parle pas d'une manière si méprisante, *chap. 12. ibid.* » La-Chaussée, dit-il, ayant fait refouler la Rivière d'Oise de-

» dans la Ville de La-Fère, elle pour-
» rit tous les Magazins qu'ils re-
» noient dans le bas... C'étoit une
» grande Machine de plus d'un quart
» de lieue de long... Entreprise qui
» ne sentoit ni un Roi ni un Royau-
» me abbatu de tant d'incommodi-
» tés. »

le Roi à Traversy, où étoit son Quartier. A la premiere Nouvelle qui m'en vint, je volai vers ce Prince, & je ne le quitterai, qu'après que je le vis entierement rétabli. Sa maladie fut assez considerable, pour me faire craindre la plus grande perte que la France pût faire. Le Gouverneur de La-Fere se voyant manquer de tout, remit enfin cette Place au Roi, qui la fit réparer : à la priere de Madame de Liancourt, il en donna le Gouvernement à son fils César, dont Manicamp, Parent (4) de cette Dame, fit les fonctions, en qualité de Lieutenant.

Sa Majesté s'avança ensuite vers la Frontiere d'Artois; emporta d'assaut le Château d'Imbercourt; & crut en faire autant par le petard, de la Ville d'Arras. Le Maréchal (5) de Biron fut cause que cette derniere entreprise échoua; parcequ'il ne se munit pas d'une assez grande quantité de petards. Les trois premiers qu'on appliqua, jouèrent assez heureusement: le quatrieme ayant été jetté sans effet dans le fossé, avec celui qui l'attachoit, tua & blessa plusieurs des nôtres. Il est triste qu'une conquête si considerable, & qui auroit garanti Amiens du malheur qui lui arriva bien-tôt après, ait été manquée, faute de deux ou trois petards de plus. Biron s'éloigna pour éviter les justes reproches qu'on pouvoit lui faire, & alla décharger sa colere sur le Pays des environs de Bapaume, où il fit un horrible dégât.

Le mauvais succès d'Arras fut avantageusement compensé par plusieurs evenemens favorables, arrivés sur la fin de l'année précédente, & au commencement de celle-cy, que je ne ferai qu'indiquer, à mon ordinaire: Je parle de la réduction de Toulouse (6); de la prosperité des Armes du Roi en Provence; & de la réunion des Chefs de la Ligue au Parti du Roi. Joyeuse (7) qui avoit quitté le froc pour endosser le harnois, & se payoit avec usure des mortifications du Cloître, fit son Traité avec le Roi en ce temps-là. Le Duc de

1596.

Mieux,
Travecy.

En Picardie.

(4) Philippe de Longueval, Sieur de Manicamp.

(5) Biron à son tour en accusoit hautement, & avec murmures; l'avarice du Roi.

(6) Consultez sur ces faits les Historiens cy-dessus nommés, années

1595. & 1596.

(7) Henry de Joyeuse, le seul qui restât des sept Fils de Guillaume, Duc de Joyeuse: Il rentra chez les Capucins, & y mourut, sous le nom de P. Ange.

1596.

Henry de
Savoie-Ne-
mours.

Nemours suivit : mais sur le point que le sien alloit être conclu, il mourut (8) de regret, à ce qu'on croit, de voir tant de grands projets réduits à si peu de chose. Saint-Sorlin son Frere continua le Traité pour lui-même. La mort du Duc de Nevers (9) délivra encore le Roi d'un Serviteur aussi incommode qu'inutile : Enfin ce fut aussi en ce temps-là que le Duc de Maïenne, entierement dégoûté de la mauvaise foi des Espagnols, commença à chercher sérieusement les moyens de rentrer dans les bonnes graces du Roi.

Il avoit paru si important au Roi de se rendre maître d'Arras, qu'après avoir essayé inutilement de le surprendre, il avoit formé le dessein d'en faire le Siege dans les formes. Je crois être le seul à qui il s'en ouvrit : Le secret étoit d'une si grande consequence en cette occasion, que n'osant confier à personne le soin d'observer cette Place, il s'en chargea lui-même. J'avois séjourné tout cet Hiver à Paris, occupé du service de Sa Majesté : je faisois seulement de temps en temps un tour à Moret, où je me plaisois beaucoup. Un jour que je m'y occupois à faire niveler les hauteurs, à deux mille pas de

(8) » Il jetta par la bouche & par
» tous les pores, jusqu'à la dernière
» goutte de son sang. « *Prefixe, ibid.*
Cayet en fait une description très-
touchante, *ibid.* p. 519.

(9) Louis de Gonzague mourut de la dysenterie, à Nesle, en 1595, âgé de cinquante-six ans ; de chagrin, dit-on, de ce que s'entretenant avec Henry IV. auquel il donnoit un conseil au sujet de la Ville de Calais ; ce Prince lui avoit répondu : « C'est
» bien à vous à me conseiller là-dessus : vous qui n'avez jamais approché de cette Place, de plus près que
» de sept lieues. » Quoique M. De Thou, *liv. 113.* & Brantôme, *tom. 3.* p. 259. louent beaucoup ce Seigneur ; le reproche que lui fait le Duc de Sully, d'avoir toujours été un Serviteur extrêmement à charge à son Maître, se vérifie aisément, & par les propres Lettres de ce Général à Henry IV. dont nous avons un Recueil dans les Memoires de Nevers, *tom. 2. pag. 207, 376.* » Si Votre
» Majesté, lui dit-il dans une de ces
» Lettres, ne peut ou ne veut pas venir de-par-deçà, je m'en éloignerai de telle sorte que l'on n'aura

» plus sujet d'attendre aucun secours
» de moi. En verité, Sire, vous ne
» me traitez pas de la façon que je
» vous sers ; & il semble à tout le
» monde que vous ne faites pas grand
» état de moi... Jamais je n'ai été
» traité de la façon que vous me traitez, par les Rois vos Prédecesseurs :
» J'avois cependant reçu d'eux plusieurs bienfaits, qui m'obligeoient
» à les servir aveuglément ; & je suis
» encore à en recevoir le premier de
» Votre Majesté : Si ses commissions
» ruineuses ne sont les bienfaits &
» les faveurs que je reçois d'Elle ; je
» vous dirai librement que je n'en
» ai point reçu d'autres, depuis qu'il
» vous a plu de me commander de
» venir par-deçà, &c. « *pag. 348* : Et il y en a un assez grand nombre sur ce ton. C'est sur celles-là que le Duc de Sully, auquel Henry IV. communiquoit les secrets de son Cabinet, jugeoit des dispositions du Duc de Nevers ; & non sur celles qu'il écrivoit à differens Particuliers, lesquelles ne marquent en effet que beaucoup d'attachement & de zèle pour la Personne du Roi.

la maison, pour y conduire deux ruisseaux, qui font les deux nappes d'eau, qu'on voit aujourd'hui à côté de la grande allée; je vis arriver un Courrier de Madame de Liancourt, chargé d'une Lettre de cette Dame, & d'une autre de Sa Majesté, par laquelle Henry m'informoit de ses desseins sur Arras, & des moyens de les faire réussir. Je n'ai jamais vu ce Prince dans une aussi grande colere, qu'il me parut l'être dans cette Lettre, contre » les maletôtes & les friponneries, » je me sers de ses termes, de huit mangeurs, qu'il s'étoit » donnés, disoit-il, au-lieu d'un seul qu'il avoit auparavant. » Ces coquins, ajoûtoit-il, avec cette prodigieuse quantité » d'Intendans qui se sont fourrés avec eux par compere & » par commere, mangent le cochon ensemble, & ont con- » sommé plus de cent mille écus; qui étoit somme suffisante pour chasser l'Espagne de la France. « Il n'y a en tout ceci, rien qui ne soit exactement vrai. Je ferai bien-tôt toucher sensiblement la chose au doigt, lorsque j'entrerai dans le détail des Finances: je vais seulement en rapporter d'avance deux ou trois traits.

Messieurs du Conseil des Finances ne doutant point qu'ils ne fussent chargés d'appurer les Comptes, pour les fournir au Siege de La-Fere: en quoi pourtant ils furent trompés; le Roi m'en ayant attribué seul la connoissance; ils les firent prendre à Descures, La-Corbiniere & autres Partisans; avec lesquels ils étoient si bien d'accord, que ces derniers ne faisoient que leur prêter leur nom, ou tout au plus, n'y étoient intéressés que pour une legere somme. Ensuite ils traiterent, toujours sous ces noms empruntés, avec les Marchands & Pourvoyeurs qui les fournissoient ordinairement, au plus bas prix qu'ils purent; dans l'intention d'employer en compte le double ou le triple de ce qu'il en auroit réellement coûté au Roi.

Je tiens du Roi lui-même le fait que voici. Il étoit dû par le Thresor-Royal aux Suisses, Reîtres & autres Etrangers à la solde de la France, des arrérages considerables. Le Conseil apostâ un nommé Otoplote, qui fit entendre aux Receveurs-commis par ces Etrangers, qu'ils ne devoient pas s'attendre à être jamais payés; à-moins qu'ils ne se réduisissent d'eux-mêmes à une somme si modique, qu'on pût leur donner, sans épuiser l'épargne. On convint de la rédu-

1596.

ction : mais Messieurs du Conseil chargerent leur Compte de toute la somme due ; & en déroberent ainsi le surplus au Roi , ou plutôt aux légitimes Créanciers.

On pourroit joindre ici bien d'autres traits de cette es-
pece. Aussi ces Messieurs nageoient dans l'abondance ; pen-
dant que le Roi étoit , lui & sa Maison , dans la disette de
tout. Ce Prince leur ayant mandé peu de jours avant celui
où il m'écrivoit , qu'il avoit besoin de huit cens mille écus
pour une entreprise importante (le Siege d'Arras) ; il les pria ,
les conjura de lui faire cette somme. Il parloit à des sourds :
ils ne lui répondirent autre chose , sinon que bien-loin de
pouvoir lui fournir ce qu'il demandoit , ils ne sçavoient plus
comment faire rouler sa Maison. C'est une chose curieuse ,
de voir comment ils la faisoient rouler cette Maison. » Je
» suis , m'écrivoit ce bon Prince , fort-proche des Ennemis ;
» & n'ai quasi pas un cheval sur lequel je puisse combat-
» tre , ni un harnois complet que je puisse endosser : mes che-
» mises sont toutes déchirées ; mes pourpoints (10) troués au
» coude : ma marmite est souvent renversée ; & depuis deux
» jours je dîne chez les uns & les autres ; mes Pourvoyeurs
» disant n'avoir plus moyen de rien fournir pour ma table. «
Celle de Messieurs du Conseil étoit sur un bien meilleur
pied. Henry déplorait dans sa Lettre des abus si crians ; moins
à cause de lui , qu'à cause de ses Sujets , qu'il regardoit , disoit-
il , comme ses Enfans ; le Ciel ne lui en ayant point donné
d'autres : & il me proposoit l'idée d'assembler les Etats du
Royaume , pour chercher un remède à toutes ces malver-
sations.

J'obéis à l'ordre que le Roi me donnoit de brûler sa Let-
tre ; mais ce ne fut qu'après en avoir réservé une copie : &
aujourd'hui que les raisons de garder le secret ne subsistent
plus , je me fais un devoir d'en rapporter le contenu , com-
me un temoignage de la bonté & de la sagesse de ce Prin-
ce. La Lettre finissoit par un commandement de Sa Majesté
de venir la trouver en Picardie , & d'y amener sa Maîtres-
se : Nous étions les seuls , avec lesquels ce Prince pût ouvrir
librement son cœur. Pour le billet de Madame de Liancourt ,

(10) » Je lui ai vu , dit Le-Grain , || » raffe , & déchiré par la manche ;
» liv. 8. un pourpoint de toile blan- || » & des chausses fort-usées , & rom-
» che unie , étant tout sale de la Cui- || » puës du côté du port'épée. «

il ne contenoit que deux mots : qu'elle partiroit le Mardi suivant, pour aller coucher le Mercredi à Maubuisson, où elle avoit une Sœur Abbessé ; & qu'elle m'attendroit jusques-là à Paris.

1596.

Angelique
d'Estrées.

Je vins coucher le Samedi à Corbeil ; & je m'attendois à passer une partie du Dimanche, & même tout le Lundi, à Paris, où j'avois quelques emplettes à faire au Palais. En entrant dans la rue de la Coutellerie, je rencontrai un Messager de Madame de Liancourt, qui me faisoit sçavoir que sur de nouvelles Lettres du Roi, & sur un avis de la maladie de l'Abbessé de Maubuisson, elle s'étoit déterminée à partir avant le jour désigné ; & que je pourrois la rejoindre à Pontoise. Je soupçonnai que cette Dame avoit peut-être intention de faire sa cour au Roi, aux dépens de ma paresse ; & changeant de dessein, je dis à mes Gens que je voulois aller dès ce même soir à Maubuisson, sans m'arrêter à Paris, qu'autant de temps qu'il en falloit pour manger un morceau, & pour faire repaître mes chevaux dans la première hôtellerie que je rencontrerois, qui fut les trois Pigeons : Je ne me serois pas souvenu de ce nom, sans une petite aventure comique qui m'arriva en cet endroit.

Etant monté seul dans une fort-grande chambre, j'y trouvai un homme qui s'y promenoit à grands pas, & si absorbé dans ses pensées, qu'il ne me salua ni ne m'aperçut, comme je crois. En le considérant plus attentivement, tout me parut singulier dans sa personne ; port, physionomie, habillement ; un corps long & effilé ; un visage sec & décharné ; une barbe claire & fourchuë ; un large chapeau, qui lui ombrageoit tout le visage ; un manteau boutonné jusqu'au collet ; des bottes énormes ; une épée traînante ; & dans sa main, une grande gibeciere double, de celles qu'on attache à l'arçon d'une selle. Je lui demandai assez haut s'il étoit logé dans cette chambre ; & pourquoi il rêvoit si profondément. Mon homme dédaignant la question, me répondit brusquement, & sans me saluer ni me regarder, qu'il étoit dans sa chambre ; & qu'il pensoit à ses affaires, comme moi aux miennes. Quoiqu'un peu ému de la sortise du Personnage, je ne laissai pas de le prier fort-honnêtement de me faire part de la chambre, seulement pour le temps de dîner : proposition, qui fut reçue en grondant, & suivie d'un refus

1596.

des moins polis. Trois de mes Gentilshommes, mes Pages & quelques Valets, étant entrés en ce moment ; mon brutal crut devoir adoucir son visage & sa parole ; il ôta son chapeau, & m'offrit tout ce qui étoit à lui : puis tout-d'un-coup s'étant mis à me regarder fixement, il me demanda d'un air un peu égaré, où j'allois : » Trouver le Roi, lui dis-je. » Quoi ! Monsieur, reprit-il, le Roi vous a mandé ! je vous prie de me dire à quel jour & à quelle heure vous avez reçu ses Lettres ; & aussi à quelle heure vous êtes parti.

Il me fut aisé de reconnoître un Astrologue à toutes ces questions, qu'il me fit d'un air si sérieux, que rien ne fut capable de le faire sortir de sa gravité. Il fallut encore lui dire mon âge, & lui donner mes deux mains à considérer. » Vraiment, Monsieur, me dit-il, après tout ce cérémonial, d'un air de surprise & de respect, » je vous cede bien volontiers ma chambre : il y en aura beaucoup d'autres, avant qu'il soit peu, qui vous quitteront leur place avec plus de regret que je ne fais la mienne. « Plus je feignois être surpris de son habileté, plus il s'efforçoit de m'en donner des preuves : Il me promit richesses, honneurs, autorité : les devins pour l'ordinaire n'en font pas chiches ; & il ajouta que si je voulois lui envoyer l'heure de ma naissance, il me diroit tout ce qui m'étoit arrivé, & ce qui m'arriveroit : mais pourtant sans vouloir sçavoir mon nom, ni que je sçusse le sien, il jugea à propos de sortir assez précipitamment après ces paroles ; en me donnant pour excuse de ce qu'il ne m'entretenoit pas plus long-temps, qu'il étoit pressé de porter des papiers à son Avocat & à son Procureur. Je ne cherchai point à le retenir : il n'en étoit pas de même de mes Gens, que je voyois saisis de respect & de crainte à chacune des paroles que proferoit cet extravagant. Je jouis mon Epouse de cette petite scène, dans la première Lettre que je lui écrivis.

J'arrivai le soir à Maubuisson, qui sert comme de Fauxbourg à Pontoise : j'y trouvai encore Madame de Liancourt, avec laquelle je pris le lendemain la route de Clermont. Je marchois sept ou huit cens pas devant la litière où étoit cette Dame, & qui étoit suivie, à quelque distance, d'un grand & lourd carrosse, où étoient ses femmes : devant & derrière le carrosse, marchaient quelques mulets chargés de bagage. A une lieue de Clermont, dans un endroit où le chemin rétréci

rétreci par un Côteau escarpé, & par un Vallon en précipice, ne laisse que la place assez juste à passer deux Voitures, le Cocher du carrosse étant descendu pour quelques nécessités, un des mulets en passant à côté de ce carrosse arrêté, effraya tellement par son hennissement & par ses sonnettes, les chevaux qui malheureusement étoient jeunes & ombrageux, qu'ils prirent le frein aux dents : ils commencèrent à emporter le carrosse & toute sa charge avec une si grande roideur, que rencontrant d'abord deux des mulets, ils les culbutèrent. Les femmes enfermées, qui comprirent le danger où elles étoient, en voyant mille abîmes ouverts sous leurs pieds, se mirent à pousser des cris douloureux. Le Cocher & les Muletiers avoient beau crier, appeler, s'efforcer, les chevaux ne s'arrêtoient point. Ils n'étoient déjà plus qu'à cinquante pas de la litière, dans le moment que Madame de Liancourt effrayée du bruit qu'elle entendoit, mit la tête à la portière : Elle jeta un cri épouvantable ; ne voyant aucun moyen d'empêcher sa litière d'être précipitée. Je me retournai aussi, & je fremis du danger de cette Dame & de toute sa troupe ; mais sans pouvoir y apporter de remède, à cause de la distance où j'étois : » Ah ! mon Ami, » dis-je à La-Font, que ferons-nous ? Voilà notre femme qui » va être mise en pièces : que deviendrons-nous ? & que dira » le Roi ? « En disant ces paroles, je ne laissois pas de pousser mon cheval de toutes mes forces ; mais cela ne me servoit de rien, & je serois arrivé trop tard.

Par un de ces coups heureux, & qui tiennent du miracle ; dans le fort du danger, l'aissieu des petites rouës étant sorti des moyeux, par une violente secousse qui cassa les chevilles ; ces deux rouës tombèrent chacune de leur côté : le carrosse donna en terre, & y demeura : un des chevaux de derrière fut renversé de la secousse, & retint l'autre : Les chevaux de volée rompirent les traits, & vinrent passer si près de la litière, qui rasa le bord du précipice, qu'il est clair que s'ils avoient encore traîné le carrosse, elle en auroit été accrochée & renversée. Je les arrêtai, & les fis prendre par mes Domestiques ; ensuite je courus rassurer Madame de Liancourt, qui étoit demi-morte de frayeur. Je passai jusqu'au carrosse, d'où je tirai toutes les femmes, dont la peur n'étoit pas moindre : Elles penserent étrangler leur

1396.

Cocher ; & j'eus la complaisance de lui donner une volée de coups de canne. Enfin la peur étant entièrement dissipée, & la Voiture bien raccommodee ; nous nous remîmes en marche : & jusqu'à Clermont, je ne quittai plus la portiere de Madame de Liancourt.

Le Roi s'étoit avancé jusqu'en cet endroit au-devant de la Maîtresse ; & il y arriva un quart d'heure après nous. Pendant le récit de l'aventure arrivée, dont on ne manqua pas de l'instruire d'abord, j'observois ce Prince ; & je le voyois se troubler & pâlir. A ces mouvemens, que je ne lui avois jamais remarqués dans les plus grands dangers, il me fut facile de juger de la grandeur de sa passion pour cette femme.

Les premiers momens ayant été donnés à la tendresse, le Roi me mit sur ses affaires ; dont la plus pressante étoit l'avis qu'on lui donnoit par une Lettre écrite de Rouen, que le Duc de Montpensier, rengagé plus que jamais avec les factieux, tramoit contre la Personne Royale, un dessein important, qu'on ne déclaroit pas ; & qu'il s'attachoit par toutes sortes de moyens des Créatures. Le Roi en ressentoit d'autant plus de chagrin, qu'il aimoit naturellement le Duc de Montpensier ; & que la Politique l'empêchant de s'allier par le mariage de Madame sa Sœur, avec le Comte de Soissons, ni avec aucun des Princes Lorrains, il s'étoit accoutumé à regarder ce Prince comme celui qui devoit être son Beau-frere. Il voulut que suspendant toutes les autres affaires pour celle-là, j'allasse à Rouen faire rentrer M. de Montpensier dans son devoir, ou rendre ses brigues inutiles.

J'y passai six jours ; & pendant ce temps-là j'eus lieu d'être pleinement convaincu, que l'imputation faite à ce Prince étoit absolument fautive, & un artifice de ceux qui cherchoient à jeter du trouble dans le Gouvernement. Ce Prince bien éloigné des sentimens dont on le taxoit, ne laissoit rien voir dans ses démarches & ses discours, qui ne justifîât son attachement à la Personne du Roi : Ceux avec qui il avoit eu à ce sujet les plus étroites liaisons, n'osoient plus parler autrement en sa presence, & desespéroient de le gagner. Un jour qu'il m'avoit fait l'honneur de m'inviter à dîner, il me parla de ses dispositions, avec une candeur & une franchise, dont ceux qui l'ont connu, sçavent bien qu'il n'auroit pas

été capable, s'il se fût senti criminel ; & quoiqu'il ne cherchât point à se justifier, l'innocence a certaines preuves muettes, auxquelles on ne peut guère se méprendre. Il m'embrassa plusieurs fois, comme un homme qui lui étoit cher par mon dévouement pour le Roi ; & en cette qualité, il me fit une promesse de son amitié, dont j'ai reçu depuis toutes sortes de preuves. Je lui parlai de son mariage avec Madame, comme d'une affaire dans laquelle le Roi conspiroit autant pour son bonheur que lui-même. Il m'avoua qu'il n'avoit jamais rien désiré aussi ardemment que la possession de cette Princesse ; mais qu'il n'osoit plus s'en flater ; ne voyant en lui, disoit-il, rien de capable de gagner son cœur, & de vaincre l'ascendant du Comte de Soissons sur lui. Je demurai entièrement satisfait des sentimens de M. de Montpensier ; & je résolus d'en rendre bon compte à Sa Majesté. J'employai le reste de mon séjour à Rouen, à renouer avec mes anciens Amis, le Premier President de Boquemare, MM. de Lanquetot, de Grimouville, de Bouterode, de Berniere, tous membres du Parlement ; les Abbés de Tiron & de Martinbault, les Sieurs de Mottevilles, Des-Hameaux, du Mesnil, Capitaine du Vieux Palais, de La-Haulle, de Menencourt, du Mesnil-basil & autres, dont je fus traité, & que je traitai à mon tour. J'étois descendu chez La-Pile, un de mes Amis particuliers.

Je trouvai encore le Roi à Amiens, où arriverent peu de jours après, des Députés des principales Villes de la Provence & du Languedoc, dont Sa Majesté reçut les complimens & les harangues avec sa bonté ordinaire. Le Député de Marseille qui parloit pour une Ville si ancienne, & de tout temps si fidele à ses Souverains, fut celui qui se fit écouter avec le plus de plaisir.

Le Roi non-seulement détrompé sur mon rapport, de tout ce qu'on avoit voulu lui faire croire contre M. le Duc de Montpensier, mais encore plus convaincu qu'auparavant de son affection, résolut de faire un dernier effort en sa faveur ; & je fus assez malheureux, pour qu'il me chargeât de cette nouvelle commission. M'ayant fait venir un soir auprès de

(11) » Les Députés de la Ville d'Amiens lui parlant (dans leur harangue) de la bonté de Henry III. » Oui, leur dit-il, c'étoit un bon

» Prince ; mais il vous craignoit, & moi je ne vous crains ni ne vous aime. « *Le Grain, Décade d'Henry le Grand liv. 10.*

1596.

son lit, il me dit qu'il falloit que j'allasse trouver Madame Catherine, sous prétexte d'une simple visite de sa part; mais en effet pour l'obliger à prendre pour M. de Montpensier, les sentimens qu'elle conservoit toujours pour son (12) Rival, depuis le sacrifice de la Promesse de mariage. Après ce qui m'étoit arrivé à Chartres à ce sujet, je ne voyois que de la témérité à m'embarquer dans cette affaire, & une impossibilité absolue d'y réussir. Je conjurai le Roi de m'épargner auprès de cette Princesse & du Comte, cette dernière raison de me haïr éternellement. Il se refusa à mes instances, quelques pressantes quelles fussent; & me répondant par le Proverbe, *A bon Maître, hardi Valet*, il ne me laissa que le seul parti de l'obéissance.

Mon dernier recours fut de demander ma commission par écrit; afin qu'elle me servît de préservatif contre le sort de tant de Courtisans, disgraciés pour avoir servi trop aveuglément leur Maître, contre des Personnes de ce rang. J'exigeai du Roi qu'outre la Lettre de simple compliment pour la Princesse, dont il vouloit me charger, il m'en confiât encore une seconde, dans laquelle il déduisît le motif de mon voyage, la nature de ses ordres, la maniere & les raisons dont il vouloit que je les appuyasse. A cette proposition, ce Prince toujours un peu vif sur le point d'honneur, me répondit que ses plus grands ennemis ne lui avoient jamais demandé caution de sa parole. Je repliquai que je lui promettois de n'en faire usage qu'à l'extrémité; & que cet Écrit pouvoit m'être nécessaire auprès de Madame, dans la supposition qu'elle se montrât disposée à se rendre à sa volonté, pourvu que je la lui justifiassé clairement. Sa Majesté se rendit à cette dernière raison; & muni de cette Piece autentique, je pris le chemin de Fontainebleau, où la Princesse étoit alors, extrêmement embarrassé de mon personnage.

Je ne séjournai que vingt-quatre heures à Paris; & j'arrivai près de Madame, qui m'attendoit avec quelque impatience; le Roi l'ayant fait prévenir quelques jours auparavant par Lomenie sur mon voyage, sans lui en marquer le sujet. Elle se flatoit (car en amour si l'on craint tout, on se flate

(12) Elle disoit ordinairement à ceux qui lui en parloient de la part du Roi: » Avant toutes choses je || » veux voir Comte. « *Matthieu tom. 2. liv. 2. 628.*

aussi de tout) que peut-être je venois rendre le Comte de Soissons heureux : & cette pensée me rendit heureux moi-même, tant qu'elle lui dura; c'est-à-dire, les deux premiers jours, que je crus devoir donner à la civilité & aux complimens. Elle changea de ton le troisieme, lorsqu'elle vit que je ne la mettois sur le chapitre de ses Amours, que pour lui déclarer qu'au point où M. le Comte s'étoit fait haïr du Roi par toutes ses imprudences, elle ne devoit plus penser à en faire son Epoux : Car je crus devoir commencer par en éloigner un, avant que d'entreprendre d'en faire recevoir un autre.

Quoique j'usasse en parlant de M. le Comte de Soissons, de tous les termes les plus doux que je pusse imaginer; il avoit dans la personne de Madame, un ardent défenseur. Sa réponse ne fut qu'un tissu d'épithetes toutes des plus fortes, & de menaces de me faire perdre les bonnes grâces du Roi. Etourdi d'un emportement si subit & si violent, je ne songeai qu'à l'appaiser; autrement ma commission eût été finie dès ce moment. Je la priai donc de m'écouter : & commençant un long discours, dont j'ignorois quelle alloit être la suite, je fis marcher avant tout, une longue & éloquente protestation de respect, d'attachement, de passion de la servir; pendant laquelle j'appellois inutilement mon imagination à mon secours, pour me fournir de quoi la calmer : parce que tout ce que j'avois de plus raisonnable à lui faire entendre, je veux dire, les excès auxquels M. le Comte s'étoit porté contre le Roi, étoit précisément ce qui la révoltoit le plus. Je franchis pourtant le pas; & je la priai de faire sérieusement réflexion, si ce Prince par toute sa conduite, avoit mérité que le Roi travaillât à faire son bonheur. L'espérance seule qu'avoit la Princesse, qu'un discours si peu de son goût, finiroit peut-être d'une maniere plus agréable pour son amour, l'obligea comme malgré elle d'y prêter attention : je le jugeai par les fumées de colere, qui de temps en temps peignoient son visage de rouge & de pâle.

Je continuai à lui exposer avec toute la modération possible, tous les sujets de mécontentement que M. le Comte avoit donnés au Roi; & en particulier, son écart en Bourgogne, certainement inexcusable, même à une Amante avec la

1596.

précaution de ne pas oublier à répéter souvent, que pour moi je croyois M. le Comte fort-éloigné des sentimens, qu'on pouvoit lui attribuer sur sa conduite. J'appuyai sur les suites qu'elle devoit naturellement avoir dans la conjoncture du Procès actuellement intenté contre la Princesse de Condé, par lequel le Prince son Fils, encore Huguenot, vivoit incertain de son état, & dans une espece d'exil à La-Rochelle. Cette affaire étant de celles où le bon droit tout seul ne suffit pas; les Partisans du jeune Prince auroient réussi difficilement à dissiper les accusations faites contre la Mere, & à assurer au Fils son rang de Premier Prince du Sang, & de présomptif Héritier de la Couronne; si le Roi, en supprimant les Pièces de ce Procès, comme il fit dans la suite, ne se fût mêlé lui-même de la justification de l'une, & de la défense de l'autre. Je fis sentir à Madame, que M. le Comte tenoit son sort entre ses mains; mais qu'il usoit si mal de la bonne volonté du Roi à son égard, que dans une occasion où il ne s'agissoit de rien moins pour lui, que de prendre la place du Prince de Condé, il jetteroit infailliblement Sa Majesté dans les interêts de son Concurrent. Enfin je crois pouvoir dire qu'avec tout autre, j'aurois mis le Prince dans son tort.

Madame qui pendant ce discours étoit tombée dans une rêverie, causée par un chagrin cruel, plustôt que par de sages réflexions, m'interrompit en cet endroit, pour hâter cette conclusion que je lui avois laissé entrevoir favorable, & qui s'éloignoit à mesure que je parlois. Quand une fois elle eut repris la parole, elle ne fut plus la maîtresse de s'arrêter; & son dépit se rallumant, elle éclata pour la seconde fois contre moi, qui ne cherchois, disoit-elle, qu'à la tromper; & contre le Roi son Frere, qui l'aimoit si fort, disoit-elle ironiquement, qu'il ne pouvoit se résoudre à se défaire d'elle. Elle s'engagea pour preuve, dans une longue énumération des soupirans qu'elle avoit eus; parmi lesquels, il m'auroit été facile de lui montrer qu'elle avoit manqué son établissement par sa faute: comme, lorsqu'elle avoit refusé le Roi d'Ecosse. Elle n'épargna ni la Reine sa Mere, ni le Roi Henry III. qui avoient tous conspiré contr'elle pour le célibat. Son cœur qui cherchoit des louanges après tant d'invectives, la ramena tout naturellement sur le Comte de Soissons: & cet article fut traité dans un goût opposé, encore plus amplement.

Enfin elle se souvint qu'elle ne m'avoit interrompu, que pour entendre les conseils, moyennant lesquels je lui avois dit que le passé pouvoit se réparer, & elle me les demanda positivement, mais avec ce même ton de raillerie & de malignité, qui me firent comprendre que son esprit étoit atteint d'un mal incurable à toute l'éloquence humaine : » En » faisant, lui répondis-je, pressé par la question, tout le contraire de ce que M. le Comte de Soissons a fait jusqu'ici. « Le temps que je mis à proferer ce peu de paroles suffit, pour me persuader qu'inutilement je proposerois M. le Duc de Montpensier. Je regardai ma commission comme achevée, ou plutôt comme tout-à-fait manquée ; & je ne songeai plus qu'à me tirer de ce mauvais pas, avec des mots si vagues & si généraux, que la Princesse n'en pût prendre aucun avantage sur moi, ni soutenir après, que je n'avois pas tenu ce que je lui avois promis. De tous les genres de discours, c'est celui-là qui coûte le moins. D'abord je me jetai sur les devoirs des Rois ; & je m'y étendis beaucoup, quoique je n'en voulusse rien conclure autre chose, sinon que de ce côté-là il n'y avoit aucun reproche à faire au Roi. La conséquence devint elle-même un autre discours en forme, partagé en plusieurs parties, où la douceur de Henry ne fut pas traitée légèrement. Pour finir par quelque chose de plus positif ; puisque contre mon attente, Madame avoit la bonté de ne point s'ennuyer d'une si longue harangue ; je l'assurai succinctement que du caractère dont étoit Henry, on en obtenoit facilement tout ce qu'on lui demandoit de raisonnable.

Madame surprise d'une chute si précipitée, me demanda, avec quelque raison ce sembleroit, si je n'avois rien davantage à lui dire : car il est vrai que j'avois beaucoup marché, & fait peu de chemin. Je lui répondis qu'il me restoit encore une infinité de choses. Je voyois que la nuit étoit venue pendant une si longue conversation : & je comptois avoir assez lassé la Princesse, pour me faire donner un congé absolu : Je fus trompé ; elle ne me le donna que jusqu'au lendemain, & me congédia avec un air tout ensemble mutin & malin, qui accompagné d'un coup d'œil, & de quelques interjections que j'entendis en sortant, sur le tour que je lui avois joué à Chartres, me parut de très-mauvais augure.

1596.

Il auroit fallu être le plus présomptueux de tous les hommes, pour se flater après tout cela de la persuader : aussi étois-je fort-éloigné de cette pensée ; & quelle joie n'aurois-je pas ressentie, si en me quittant, elle m'avoit ordonné de ne plus reparoître devant elle ? J'y retournai le lendemain, à l'heure qui m'avoit été marquée, à la sortie de son dîner. Madame étoit rentrée dans son Cabinet de meilleure heure que de coutume, & s'y étoit enfermée avec Mesdames de Rohan, de La-Guiche, de La-Barre & de Neufvy, toutes femmes, dont je n'attendois rien moins que de bons offices. Je demurai dans sa chambre à m'entretenir avec Mesdames de Gratains & de Pangeac, & deux autres Demoiselles, aussi bien intentionnées que les autres l'étoient mal. Je leur dis que je n'aurois pas été fâché qu'elles eussent pris dans le Cabinet de Madame, la place de celles qui y étoient ; & que j'étois sûr qu'elles y donnoient en ce moment à la Princesse, de fort-mauvais conseils. Elles me répondirent que je ne devois pas le croire ; mais d'un ton qui me le confirma encore davantage.

Madame sortit au bout d'une heure au-moins, qu'elle avoit employée à bien se préparer ; & m'apercevant, elle me dit qu'elle alloit me faire sa réponse : je pouvois la deviner aisément, à l'air composé, froid & méprisant, dont elle prononça ces paroles. Je la suivis, souffrant une cruelle peine. Elle m'épargna celle de lui parler ; & commença par me dire qu'elle me tenoit quitte de tout ce que j'avois promis de lui dire, & que je n'avois rien autre chose à faire que de l'écouter moi-même : Puis mettant une nouvelle nuance de hauteur & de mépris sur son visage, elle me traita en présence de tant de témoins, je suis obligé de l'avouer, comme le dernier des hommes, qui tranchoit, dit-elle, de l'homme d'importance & d'habile Politique ; lorsque je n'étois en effet qu'un vil & lâche flateur, qui ne cherchois qu'à arracher de sa bouche l'aveu de fautes, que M. le Comte & elle n'avoient point commises, pour en faire ma cour au Roi, indigné lui-même du personnage que je jouois. Madame ne put s'empêcher ici de se montrer femme, par l'abondance des paroles qui trahirent le maintien concerté qu'elle avoit pris. Il lui revint en mémoire quelque chose de ce que j'avois dit la veille, sur sa conduite, & sur celle de M. le Comte
en

en Bearn, dont elle fit une apologie déplacée. Pangeac fut traité de gros buffle, qui n'avoit pas encore eu tout ce qu'il meritoit : Elle trouva mauvais que j'eusse censuré les Rois. Elle revint de cet écart; & me dit que pour tout renfermer en deux mots, & pour m'ôter l'envie de me vanter de ma commission, elle m'avertissoit que j'étois bien imprudent & bien étourdi, de me mêler des affaires d'une Personne si fort au-dessus de moi : Que je n'étois qu'un simple petit Gentilhomme, dont le plus grand honneur étoit d'avoir été nourri jeune dans sa Maison; & qui n'avois subsisté, aussi bien que tous les miens, qu'en faisant ma cour aux Princes de Navarre : Que le sort de mes pareils qui se méconnoissent, & osent mettre leurs doigts entre l'arbre & l'écorce, est d'être sacrifiés tôt ou tard, sans avoir même l'honneur de l'éclat. Tout cet endroit étoit bien travaillé, & de main de femme. Comme Madame sçavoit bien qu'il n'y avoit personne, pas même le Comte de Soissons, tout Prince du Sang qu'il étoit, qui eût osé me tenir un pareil discours; elle ajouta, comme tout ce qu'elle put imaginer de plus sanglant, qu'en me parlant ainsi, ce n'étoit pas moins au nom de M. le Comte qu'au sien, qu'elle me parloit. La peroraison répondit à tout le reste : ce fut une menace très-empportée de m'accabler d'un seul mot auprès du Roi; & une défense de paroître devant elle, par-tout où elle se trouveroit.

Je ne crois pas qu'il puisse y avoir de distinction de rang & de sexe, qui autorise à employer un tissu de termes si outrageans : Il n'y a pas assurément de vanité de ma part, à les rapporter. Mais comme Madame joignit l'effet aux paroles; & qu'elle m'obligea pour ma défense à faire quelques démarches, où je m'éloignai pour la première fois, de la soumission que je devois à une Princesse Sœur de mon Roi; j'ai cru n'en pouvoir mieux justifier la nécessité, qu'en rapportant fidèlement les conversations, & jusqu'aux propres paroles, qui y donnerent lieu. Quoique mon amour propre souffrît étrangement d'un si indigne traitement; j'eus pour le moment assez de retenue, & même assez de politique, pour n'en laisser rien paroître : je dis, assez de politique; car pour peu que j'eusse montré d'alteration sur mon visage, & d'aigreur dans ma réponse; Madame se seroit éloignée sans m'entendre, & auroit remporté un triomphe, qu'il étoit

1596.

naturel que je cherchasse du-moins à rabaisser , devant les personnes qui en étoient complices , ou temoins.

Je repris donc la parole , avec la fausse timidité d'un homme qui cherche à se disculper ; & pour engager la Princesse à m'entendre jusqu'au bout , je commençai par lui dire , Que j'étois bien fâché que de mauvais conseils lui eussent fait appercevoir dans mes paroles , ce que je n'avois eu aucune intention d'y mettre , & m'eussent attiré de sa part un traitement , que je ne méritois point : Qu'il m'étoit facile de lui faire connoître mon innocence , sur tous les reproches qu'elle m'avoit faits : Que pour commencer par M. le Comte ; elle sçavoit que dans tout ce que j'avois dit à son sujet , j'avois ajouté que personnellement j'étois persuadé de la droiture de ses intentions. J'arrêtai Madame par ce début : elle crut jouir du plaisir de me voir à ses pieds solliciter un pardon.

Je poursuivis avec le même sang-froid : Que pour lever le scrupule qu'elle sembloit avoir , qu'on eût député vers elle un petit Gentilhomme , indigne de l'approcher ; je lui apprenois que quoique par le mauvais menage de mes Ancêtres , je n'eusse ni le bien , ni les dignités auxquelles je pouvois prétendre ; cependant il étoit sorti en différens temps , de ma Maison , plus de cent mille écus , qui avoient été portés par des Filles , dans les Maisons de Bourbon & d'Autriche (13) : Que cette preuve tenoit lieu de mille autres , que je pouvois y joindre : Que loin d'avoir été à charge au Roi , depuis que j'étois à son service ; ce Prince m'avoit quelquefois donné le plaisir de le voir recourir à moi dans ses besoins : Que j'avois cependant , qu'aucune raison n'auroit pu me justifier d'avoir passé les ordres que j'avois reçus de Sa Majesté ; si réellement j'avois été capable de le faire. En ce moment , je tirai de ma poche le second Ecrit du Roi , aussi en forme de Lettre , adressée à cette Princesse : Ensuite profitant de l'étonnement où je l'avois jettée , je lui dis que pour achever mon message , avant de la quitter pour toujours , je lui déclarois comme son Serviteur , Que le Roi lui tenant lieu de Pere , & étant d'ailleurs son Maître & son Roi , elle n'avoit point d'autre parti à prendre , que de se sou-

(13) Je renvoie sur ces paroles , à l'explication que j'ai donnée au com- || mencement de ces Memoires , des Alliances de la Maison de Béthune.

mettre à sa volonté : Que sans écouter tout ce que pouvoit lui suggerer M. le Comte de Soissons , elle devoit se résoudre , ou à prendre un Epoux de la main du Roi son Frere , ou à encourir sa disgrâce : Qu'il lui seroit bien sensible en ce dernier cas , après avoir soutenu un état de Reine , de se voir réduite à un Bien très-médiocre ; puisqu'elle n'ignoroit pas qu'outre les largesses du Roi , ce Prince dans l'abandon qu'il lui avoit fait des Biens dont elle jouissoit , avoit plustôt consulté son cœur , que les Loix & les Coutumes de Navarre , qui lui en auroient laissé fort-peu.

Ces dernieres paroles tirerent Madame malgré elle , de la froideur & du dédain qu'elle s'efforçoit de montrer ; pour la faire entrer dans le plus grand emportement , dont une femme soit capable. Après l'avoir exhalé par tout ce que la colere peut inspirer , (car ce récit n'est déjà que trop long) ; elle rentra furieuse dans son Cabinet : & moi , je me retirai doucement vers l'escalier. Comme je descendois , je vis accourir Madame de Neufvy , qui me dit que Madame l'envoyoit me demander la Lettre que je lui avois montrée : Nouvel artifice de ces quatre femmes , qui avoient persuadé à Madame , qu'elle travailleroit plus efficacement à ma perte auprès du Roi , si je pouvois paroître avoir sacrifié la Lettre de Sa Majesté. Je sentis le piège ; & je répondis à Madame de Neufvy , qu'il me paroissoit fort-étonnant qu'après avoir refusé d'entendre le contenu de la Lettre , Madame me la fit demander au même moment : que je ne pouvois la communiquer qu'à la Princesse seule , & lui en faire une simple lecture ; en ayant besoin pour moi-même. Ce n'étoit pas là le compte de la Messagere , qui s'en retourna sans rien repliquer.

Je vins le même jour coucher à Moret , où étoit mon Epouse ; & après y avoir séjourné seulement vingt-quatre heures , je m'avançai jusqu'à Paris au-devant du Courier , que j'avois fait partir de Fontainebleau , pour porter mes Dépêches au Roi. Au-lieu de mon Courier , je fus fort-surpris de ne voir arriver que le jeune Boësse , Maître-d'Hôtel de Madame , chargé d'une Lettre , qui me surprit encore davantage , lorsque je reconnus qu'elle étoit du Roi : Je savois que Boësse étoit celui que de son côté , Madame avoit dépêché vers le Roi. Je vis que cette Lettre avoit été en-

1596.

voyée toute ouverte à la Princesse ; & qu'on ne me la remettoit, qu'après qu'elle avoit passé dans les mains de Madame, qui y avoit mis son cachet. A toutes ces marques, je ne doutai plus de mon malheur : un triste pressentiment m'en avertit encore ; & je n'ouvris la Lettre qu'en tremblant. Je n'en avois que trop de sujet. Au-lieu des louanges, des témoignages de bonté & de confiance, dont les Lettres du Roi pour moi étoient ordinairement pleines ; mes yeux ne furent frappés que d'un ordre rigoureux de faire satisfaction à Madame : Sa Majesté » ne pouvant souffrir (c'est ainsi » qu'elle s'exprimoit) qu'un de ses Sujets offensât une Princesse sa Sœur, sans l'en punir aussi-tôt, s'il n'effaçoit sa » faute par ses soumissions. «

Je fus terrassé, je l'avoué, de ce coup accablant ; & d'autant plus, que ne pouvant présumer que mon Postillon n'eût pas porté ma Lettre au Roi, je voyois que c'étoit même après l'avoir lue, qu'il me traitoit ainsi. Quelles réflexions ne fis-je pas alors sur le malheur d'être employé à raccommoder les Grands, & sur le danger de servir les Rois ? Je ne me reprochois rien à l'égard du Roi : Je l'avois servi pendant vingt-quatre ans, avec une assiduité & un zèle, que rien n'avoit refroidi. C'étoit malgré moi que je m'étois chargé d'un emploi si désagréable : Il y avoit dans l'Ecrit que je m'étois fait donner par Henry, mille choses plus dures que tout ce que j'avois dit à Madame ; & je les lui avois épargnées, dans un moment où j'aurois peut-être été excusable de les aggraver : Je n'étois coupable tout-au-plus, que d'obéir trop fidèlement : Et cependant Sa Majesté me sacrifioit cruellement, sans aucun égard, ni pour mes raisons, ni pour ses propres ordres. J'étois pénétré de cette injustice : & toutes mes pensées alloient à former de fortes résolutions d'abandonner pour jamais la Cour.

Mais à peine les avois-je formées ces résolutions, que je trouvois aussi-tôt mille motifs pour les combattre. Henry, comme je l'avois déjà souvent éprouvé, avoit pris un si grand empire sur toutes mes volontés, qu'après mille sermens de ma part, un seul mot de la sienne me ramenoit à lui, comme par enchantement. A cette considération se joignoit celle de mon intérêt. J'allois donc m'exposer à per-

dre les justes récompenses de mes services, au moment même que j'y touchois; & lorsque dépouillé de cinquante mille livres de rente, par l'exhérédation du Vicomte de Gand; épuisé par un service long & coûteux; ayant une Maison à rétablir; menacé d'une nombreuse famille, par la fécondité de mon Epouse; ces récompenses étoient toute ma ressource, & le seul fond que j'avois cultivé. Mais d'un autre côté, comment prendre sur soi d'aller essuyer en criminel les hauteurs d'une Princesse, avec laquelle je venois de soutenir un personnage si différent; & que je ne pouvois douter qui ne rendît pour moi ce calice aussi amer qu'il le pouvoit être? Je crois que tout le monde se met ici en ma place; & qu'on se peint facilement mon agitation & mon serrement de cœur.

Je pris enfin un parti assez sage; mais qui n'étoit rien moins que capable de suspendre les chagrins dont j'étois dévoré: Je feignis d'être malade; & il me prit dès ce moment une noire mélancolie, bien capable en effet de faire passer dans mon corps, une partie de la mauvaise disposition de mon esprit. Je ne m'ouvris à personne sur la cause de mes chagrins: j'envoyai chercher un Médecin, qui me faisant trembler sur les suites d'un mal, tout entier de ma façon, promit pourtant de m'en tirer à force de saignées & de purgations.

Sur les quatre heures après-midi arriva un autre Médecin, auquel il étoit réservé de me redonner la santé: c'est Picaut mon Courrier, que j'attendois impatiemment, pour prendre sur son rapport une dernière résolution; & qui après m'avoir appris que l'accident qui lui étoit arrivé de se démettre le pied en route, l'avoit fait devancer auprès du Roi par le Courrier de Madame, me remit une Lettre de la main de ce Prince, qui guérit tous mes maux. Henry me mandoit que je devois actuellement être bien en colère de sa première Lettre: qu'il l'avoit écrite dans ce premier mouvement de vivacité que je lui connoissois, & sur les plaintes exagérées, jointes aux instances & à l'importunité de sa Sœur: mais que pour me rassurer, il me donnoit sa parole de ne me désavouer en rien; & qu'il me permettoit en ce cas, de me servir de sa Lettre même contre lui. Il finissoit par ces mots: » Venez me trouver, pour m'informer

1596.

» encore plus particulièrement de tout ce qui s'est passé, &
» vous assurez d'être aussi bien reçu de moi, que vous l'avez
» jamais été; quand je devrois prendre la vieille Devise de
» Bourbon, *Qui-qu'en grogne*: Adieu, mon Ami. « A cet
air de cordialité & de familiarité, je reconnus mon ancien
Maître. Cette Lettre étoit datée du 17 Mai, & la première
du 15; toutes deux d'Amiens, où je m'acheminai dès
la pointe du jour, & où j'arrivai le lendemain. Je ne sup-
primai, ni ne déguisai rien de tout ce qui s'étoit dit & fait
à Fontainebleau, entre Madame & moi; & Sa Majesté me
temoigna par un redoublement de caresses, qu'elle approu-
voit toute ma conduite.

Pour ne pas couper trop souvent le fil de l'Histoire, par
un récit qui peut trouver par-tout également sa place, j'a-
cheve en peu de mots ce qui concerne cette affaire. La Va-
renne qui étoit chargé de veiller à la Cour aux intérêts de
Madame Catherine, ne manqua pas de l'instruire du bon
accueil que le Roi m'avoit fait, & de lui faire part en mê-
me temps de la Nouvelle qui se répandoit, que j'allois être
le Dépositaire absolu des Finances. La Princesse comprit
aisément sur ce rapport, non-seulement qu'il falloit renon-
cer à sa vengeance; mais encore que son intérêt étoit de
ménager dans la fuite un homme, de la main duquel alloient
fortir désormais toutes les Ordonnances pour l'entretien de
sa Maison: Ou elle convint de son tort; ou bien si elle per-
sista à me l'imputer, elle eut la générosité de me le pardon-
ner: Et de quelque manière que ce soit, j'avoué à la louan-
ge de cette Princesse, que c'est une marque de grandeur
d'ame, dont fort-peu d'autres auroient été capables. Si l'on
avoit retranché du caractère de Madame, les excès d'une
vivacité qu'il lui étoit impossible de surmonter, & qui dans
l'affaire dont il s'agit, joignoit à sa force, celle de la plus
impetueuse de toutes les passions; on n'auroit plus trouvé
qu'un cœur naturellement bon & facile, capable même d'a-
mitié & de reconnoissance.

Elle choisit Madame de Pangeac, qui étoit de mes amies,
pour lui faire part de son changement à mon égard; elle fit
même les premières démarches auprès de Madame de Ros-
ny. Je l'avois laissée en couche à Moret: Après qu'elle fut
rétablie, elle alla un jour au Prêche à Fontainebleau, & s'en

retourna sans voir Madame ; prétextant une legere indisposition , qui retenoit cette Princesse au lit. Madame de Pangeac lui en ayant fait quelques reproches , comme d'elle-même , mais en effet par ordre de Madame ; mon Epouse se trouva obligée de lui répondre que les termes où Madame en étoit avec moi , lui défendoient cet honneur. A un second voyage que Madame de Rosny fit à Fontainebleau , Madame lui fit dire que la raison qu'elle avoit apportée à Madame de Pangeac , ne devoit point l'empêcher de venir la voir ; & elle lui fit un accueil tout-à-fait gracieux. Elle lui avoua naturellement qu'elle n'étoit pas encore entièrement revenue à mon égard ; parce qu'elle avoit cru devoir attendre toute autre chose de moi , pour les marques d'amitié que j'avois reçues d'elle dans ma jeunesse. Elle l'entretint de plusieurs parties de plaisir , soit à Pau , soit chez M. de Mioffens (14), où elle m'avoit fait l'honneur de m'admettre avec elle ; & en particulier , d'une Course de bague , où ayant remporté le prix , qui étoit une bague de médiocre valeur , & allant la recevoir de la main de cette Princesse ; elle changea la bague , & en mit une de deux mille écus. Elle n'oublia pas que mon Pere avoit souvent porté la Reine sa Mere entre ses bras. Après tout cela , Madame dit fort-obligeamment à mon Epouse , que son ressentiment contre moi ne s'étoit jamais étendu jusqu'à elle , dont elle aimoit l'humeur & le caractère. Elle lui dit mille choses gracieuses , soit sur M. de Saint-Martin , Oncle de mon Epouse , qui avoit été Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi ; soit sur Madame de Saint-Martin , Sœur de M. de Mioffens , & par conséquent Parente assez proche de la Princesse.

Madame de Rosny se retira extrêmement satisfaite : Et résoluë de ne rien oublier , pour me faire rentrer dans les bonnes graces de Madame , elle ne lui en-marqua rien cette premiere fois ; mais dans la suite elle s'y employa utilement. Un jour qu'elle lui faisoit valoir l'attention que j'avois à expedier les Assignations pour le payement des Officiers de sa Maison ; & qu'elle lui representoit qu'il n'y avoit eu que des ordres réitérés de Sa Majesté , qui m'avoient fait vaincre la répugnance que je sentoïs , à me charger de la commission qui l'avoit si fort offensée ; Madame de La-

(14) Henry d'Albret , Baron de Mioffens.

1596.

Force qui étoit en ce moment dans la ruelle de Madame, se joignit à mon Epouse. Elles furent appuyées par Madame de Pangeac ; & ce qui me surprit beaucoup, par Mesdames de Rohan & de La-Barre : & toutes ces femmes engagerent Madame à m'envoyer chercher à l'heure même. Depuis ce moment, où elle reconnut mon innocence, elle m'affectionna au point qu'elle n'eut plus d'autre Confident de tous ses secrets ; qu'elle proposa & favorisa de tout son pouvoir, le Mariage de ma Fille aînée avec le Duc de Rohan, son plus Proche parent, (15) du côté de la feuë Reine sa Mere, & héritier de ses biens en Navarre. Le Roi ne goûta pas ce Mariage pour-lors ; & cependant il y revint de lui-même dans la suite. Enfin lorsque Madame partit pour la Lorraine, assez mécontente, comme l'on sçait, de la Cour de France ; elle dit hautement qu'elle n'avoit à se louer que de trois personnes : & j'étois l'un des trois.

Les hostilités entre le Parti du Roi & celui de la Ligue, continuerent pendant les années 1595 & 1596 dans les mêmes endroits du Royaume, que les années précédentes : En Bretagne, entre MM. d'Aumont & de Saint-Luc, & le Duc de Mercœur ; & dans les Provinces du Midi de la France, où il arriva mille petites rencontres entre MM. de Ventadour, de La-Rochefoucaut, de Châteauneuf, de Saint-Angel, de Lostange, de Chambaret, & autres Officiers pour le Roi (16) ; & MM. de Pompadour, de Rastignac, de Saint-Chamant, de Montpezat, de La-Chapelle-biron, & autres Ligueurs. La défaite des Crocans, le Siege de Blaye, la prise d'Agen, la mort du Duc de

(15) Henry II. du nom, Duc de Rohan, &c. qui épousa en effet Marguerite de Bethune, comme on le verra dans la suite de ces Memoires, étoit Petit-fils de René I. du nom, Vicomte de Rohan, & d'Isabelle d'Albret, Fille de Jean, Roi de Navarre. Voyez dans tous les Généalogistes les autres alliances de cette illustre Maison, avec la Maison de France.

(16) Anne de Lévis, Duc de Ventadour, Gouverneur du Limosin, & Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc : Il mourut en 1622.

François de La-Rochefoucaut, Prince de Marillac. René de Sainte-Marthe, Sieur de Châteauneuf. N. de Saint-Angel. Louis-François de Lostange, ou Loustange. N. de Chambaret, ailleurs nommé Chamberbert, Gouverneur du Limosin. Louis, Vicomte de Pompadour. N. de Rastignac. Jean de Saint-Chamant, ou Antoine, son Frere : Ils passerent depuis dans le Parti du Roi. Henry Des-Prés de Montpezat. N. de Charbonniere, Sieur de La-Chapelle-biron.

1596.

de La-Rochefoucaut, sont les événemens (17) les plus remarquables, dans le Limosin & aux environs. Lesdiguieres continua la Guerre avec le même succès en Dauphiné, en Provence, & dans le Piémont, tantôt contre le Duc de Savoie, tantôt contre le Duc d'Epernon. La fin de toutes ces Expéditions fut l'entière défaite du Duc de Savoie, qui croyant profiter de la defunion des Ducs de Guise & d'Epernon, s'étoit avancé jusqu'en Provence, d'où il se vit chasser honteusement; & celle de d'Epernon, qui succombant sous son Rival, le Duc de Guise, aidé du même Lesdiguieres, d'Ornano, & du Parti de la Comtesse de Sault, fut accablé sans ressource, & se vit réduit à implorer la clemence du Roi, par des Lettres extrêmement soûmises, que Sa Majesté reçut à Gaillon. Il suivit lui-même ses Lettres de fort-près, & vint se jeter aux pieds du Roi: ce qui fut une espece de triomphe pour Henry, qui mettoit cette humiliation de d'Epernon, avec celle des Ducs de Bouillon & de La-Trimouille, au nombre des choses qu'il souhaitoit le plus passionnément.

Pendant son séjour à Amiens, le Roi fit plusieurs nouvelles démarches au sujet de mon entrée dans le Conseil des Finances. Ce Prince qui par un effet de sa droiture naturelle, ne pouvoit se représenter les hommes aussi corrompus qu'ils le sont; ni par un effet de sa douceur, recourir aux

(17) La plupart des événemens que l'Auteur indique ici, sont arrivés avant l'année 1595. Le Duc de La-Rochefoucaut étoit mort dès l'année 1591, tué, comme on l'a vu cy-devant, au Combat de Saint-Yrier-la-perche. Le Vicomte de Pompadour étoit aussi mort en 1591. La prise d'Agen, par le Comte de La-Roche, fils du Maréchal de Matignon, est pareillement de l'année 1591. Blaye fut assiégé en 1593 par le même Maréchal, qui malgré la défaite d'une Escadre Espagnole, fut obligé d'en lever le Siege. Les Crocans, ainsi nommés de Croc, Village en Limosin, où ils commencerent à s'attrouper, furent aussi défaits en ce temps-là par Chambert, ou Chambaret, Gouverneur de cette Province: & depuis, le Maréchal de Mati-

gnon acheva de les dissiper en Languedoc, plus par adresse que par la force. Consultez sur tous ces faits les Historiens cy-dessus cités. Cherchez-y encore, & dans l'Histoire particuliere du Connétable de Lesdiguieres, les Expéditions de cet homme célèbre par les Victoires d'Epernon, de Pontcharra, de Vinon &c: par les prises du Fort d'Exiles, de Cahours, & d'une infinité d'autres Places, qui le rendirent maître de toute la Savoie, & d'une partie du Piémont.

Outre la Guerre, la France fut affligée en cette année 1596 de la Peste & de la Famine, causées par le dérangement des Saisons. L'Etoile dit qu'on eut l'Eté en Avril, l'Automne en Mai, & l'Hiver en Juin.

1596.

voies extrêmes, qu'après avoir tenté toutes les autres, se figura long-temps qu'il ameneroit enfin ce Corps, à administrer les revenus de l'Etat avec économie ; & que cette importante réforme n'étoit pas si difficile, qu'elle ne pût être produite par les seuls conseils d'un homme integre & laborieux, qu'il associeroit à ceux qui le composoient. Dans cette vue, il parla & en public & en particulier, à Messieurs du Conseil, de me recevoir parmi eux : Quelque répugnance qu'ils y eussent, ils n'osèrent rejeter ouvertement une proposition, qui faite de cette maniere, ressembloit bien plus à une priere, qu'à un ordre.

J'avouë plus naturellement, que de ma part, ce temperament ne trouva pas tant de docilité. Sa Majesté m'ayant déclaré dans un entretien secret, qu'Elle exigeoit de moi que je recherchasse Messieurs du Conseil ; que par quelque complaisance, je leur fisse perdre le soupçon qu'ils avoient, que je n'entrerois dans leur Société, que pour leur rendre de mauvais offices ; enfin que je les engageasse par mes manieres, à lui demander eux-mêmes mon association ; je ne balançai pas à lui répondre, que je ne trouvois point de plus mauvaise voie d'être introduit dans le Conseil des Finances, que d'en avoir l'obligation à ceux qui les gouvernoient ; & que connoissant, comme je faisois, l'esprit de ce Corps, je ne pouvois en même temps le servir, & servir l'Etat. Le Roi qui n'aimoit pas à être contredit, & qui se souvenant d'ailleurs de mes démêlés avec le Duc de Nevers, s'imaginait que je pouvois avoir quelque ressentiment contre ces Messieurs ; crut appercevoir dans ma réponse de l'orgueil, ou du-moins, de l'attachement à mon sens : il me repliqua assez vivement, qu'il n'avoit pas envie de se mettre tout le monde à dos, pour moi seul : qu'ainsi sans songer davantage à me faire entrer dans les Finances, il me chercheroit quelque autre emploi, pour occuper mon esprit, qui ne pouvoit, disoit-il, demeurer oisif.

Il étoit encore à-demi fâché, lorsqu'au sortir de cette conversation, il entra chez Madame de Liancourt ; qui en ayant su le sujet, lui representa qu'il ne seroit en effet jamais bien servi, jusqu'à ce qu'il eût rencontré un homme, qui par le pur motif de l'intérêt public, ne craignît point de s'attirer la haine des Financiers. Pour moi, je regardai après cela mon

engagement dans la Finance, comme plus éloigné que jamais ; & considerant que mon emploi alloit désormais être réduit aux Traités & aux Négociations au-dehors : office qui mene à une ruine presque certaine , tout homme qui veut y soutenir son rang avec dignité, & sa réputation avec honneur ; je résolus de m'en ouvrir à Sa Majesté, & de lui faire agréer un projet, qui m'auroit assuré du-moins le remboursement de toutes mes avances. Mais Henry ne me donna pas le temps de lui faire ma proposition : Si-tôt que je l'eus abordé, il m'avoüa que sur la representation de Madame de Liancourt, il étoit revenu à mon avis ; & que sans un plus long délai, il alloit déclarer publiquement sa volonté ; après en avoir prévenu, pour la forme, le Connétable & Villeroi, à qui il appartenoit de m'expedier mes Provisions. Ces deux Messieurs entrerent fort-à-propos dans la Chambre du Roi ; & reçurent cet ordre, le Connétable en baissant la tête, & Villeroi en disant qu'il me mettroit mes Provisions aux mains, si-tôt qu'il en auroit recouvré un modèle.

L'après-midi, pendant que le Roi étoit à la Chasse, j'allai remercier la Marquise de Monceaux : c'est le nom qu'avoit pris depuis peu Madame de Liancourt ; & je crus devoir aussi une visite à M. de Villeroi, à qui je demandai, au défaut de Provisions, un Brevet qui fit le même effet. Villeroi biaisa dans sa réponse ; & pendant trois ou quatre jours que je le pressai, sur differens prétextes, il remit toujours l'affaire au lendemain. Au bout de ce temps, le Roi quitta Amiens pour venir à Monceaux, & passa par Liancourt, où Liancourt, son Premier Ecuyer, le reçut & le traita splendidement : C'est-là qu'on avoit résolu de faire contre moi les derniers efforts.

Liancourt à la sollicitation de Villeroi, fit venir chez lui pendant le séjour qu'y fit Sa Majesté, le Chancelier, qui étoit son ami intime ; & les autres Membres du Conseil s'y étant aussi rendus par ordre du Roi, ils profiterent de la liberté que cette occasion leur donna auprès de ce Prince, pour travailler efficacement à m'exclurre du Conseil. Le moyen dont ils se servirent, ne fut pas de m'attaquer directement, mais d'insinuer au Roi que je n'étois pas propre à cet Emploi ; dans lequel, disoient-ils, faute de cette ex-

1596.

perience, qu'il n'y a que le long usage qui puisse donner, on ne peut éviter de commettre mille fautes, dont la moindre est capable de ruiner sans ressource le Crédit, & par conséquent de perdre l'Etat. Ces discours furent répétés si souvent en présence du Roi, (car on faisoit à dessein tomber la conversation sur cette matière,) & avec une si grande apparence de sincérité, que ce Prince se sentit à la fin ébranlé: Et lorsque dans le même temps, il voyoit ces Messieurs former avec facilité les plus magnifiques projets; discourir avec beaucoup de netteté, sur les forces & les intérêts de l'Etat; en calculer les revenus avec la dernière précision; enfin posséder en apparence dans toute son étendue, la science du Commerce, & les autres moyens dont on rend un Etat florissant; & par dessus tout, s'entretenir entr'eux dans une Langue, qui n'étoit presque intelligible que pour eux seuls: ce Prince persuadé de plus en plus de cette longue préparation, qu'on lui représentoit comme absolument nécessaire pour entrer dans les Finances, retomba encore dans sa première irrésolution; & crut que le mal présent n'étoit pas le plus grand, dont les Finances pussent être menacées. Sa Majesté prenant avec cela tout ce que Messieurs du Conseil lui disoient, pour une marque de leur repentir, & comptant sur un notable changement de leur part, par la crainte qu'elle venoit de leur donner; elle se refroidit entièrement à mon égard.

Villeroi qui étoit demeuré pendant ce temps-là à Amiens, mais qui n'en étoit pas moins bien informé de toutes les démarches d'un Corps, dont il étoit l'âme; prit cette occasion pour envoyer au Roi mes Provisions, qu'il ne pouvoit sans désobéissance se dispenser d'expédier, après l'ordre formel qu'il en avoit reçu du Roi. Lorsqu'elles furent remises à ce Prince, il n'étoit plus à Liancourt, où il n'avoit passé qu'un jour, mais à Monceaux; où rempli de tout ce qu'il venoit d'entendre, il les donna à Béringhen; en lui disant de les garder sans m'en rien dire, jusqu'à ce qu'il reçût un ordre du contraire. Béringhen qui étoit de mes amis, me révéla le secret, que je lui gardai fidèlement. Quinze jours se passèrent de cette sorte, sans que le Roi parlât de rien à Béringhen: & Messieurs du Conseil aveuglés par leur bonne fortune, au-lieu de ce repentir si sincère que Sa Majesté

attendoit d'eux, lui donnerent de nouvelles preuves de malversation, mais si claires, qu'ils la forcerent eux-mêmes, pour ainsi dire, de les accabler du coup, qu'il leur étoit si facile de parer. Le Roi découvrit que le Conseil venoit d'affirmer les Aides de Normandie pour trente mille écus; & que pour frustrer encore l'Epargne de cette somme, si éloignée de la vraie valeur de la chose, ils l'avoient imputée toute entiere sur de vieilles dettes du Thresor-Royal. Avec un peu d'attention, il se convainquit de plus, que les cinq grosses Fermes n'étoient de même qu'au quart de leur valeur; parceque Zamet, Gondy & autres Traitans, qui s'en étoient chargés, par connivence avec Messieurs du Conseil, partageoient avec eux les profits immenses qui en revenoient. L'avidité de ces Messieurs n'étant pas encore rassasiée; ils avoient accordé sur tous les autres revenus Royaux, des rabais si excessifs, sous ombre des pertes de Calais, Cambrai, Ardres &c. qu'ils diminueoient à vuë d'œil, au-lieu d'augmenter.

Dans la juste indignation que cette connoissance donna au Roi, Sa Majesté me fit appeller; & me commanda d'aller à Paris, sçavoir d'où provenoit une si grande dissipation de deniers, dont elle ne pouvoit se prendre qu'au Conseil. Je répondis à ce Prince, qu'ayant révoqué sans doute l'ordre qu'il avoit donné à Villeroi de m'expedier mes Provisions, puisque je ne les avois pas reçues; je n'avois aucun droit d'entrer dans le Conseil, ni de m'y faire écouter. » Com-
» ment, dit Henry, en cachant le reproche qu'il se faisoit in-
» terieurement; Béringhen ne vous a-t'il pas donné il y a quin-
» ze jours, vos Provisions, avec une Lettre de Villeroi? vous
» verrez que ce gros Allemand les aura oubliées. » Pendant
que par ordre de ce Prince, j'allois me disposer à partir, pour
venir ce même jour coucher à Claye, Sa Majesté fit la bouche
à Béringhen, qui consentit à paroître chargé de tout
le tort. Dans ce peu de temps il me vint une pensée, que je
communiquai au Roi, en retournant recevoir ses derniers
ordres. Je lui dis qu'avant que le jour marqué pour l'ou-
verture des Etats, fût arrivé, il me paroissoit à propos que
je me transportasse dans quelques-unes des principales Gé-
neralités du Royaume, pour y prendre une connoissance plus
sûre des revenus presens du Roi, de la diminution qu'ils
avoient souffert, & des augmentations qu'on pouvoit y fai-

1596.

re : afin que Sa Majesté réglât les demandes qu'elle avoit à faire aux Etats , sur cette opération ; qui tout imparfaite qu'elle étoit , pouvoit par proportion , donner des lumieres sur les forces des autres Généralités plus reculées , & conséquemment de tout le Royaume : Qu'outre cet avantage , je ne desespérois pas de lui faire trouver dans ces seules Généralités que je visiterois , les trois ou quatre cens mille écus , qu'il avoit demandés inutilement au Conseil. Je jugeai qu'en vain , & peut-être imprudemment , je me chargerois moi-même de cette vérification , sans une Piece , qui me paroïssoit être le seul vrai moyen de n'être point trompé ; je veux dire , sans un plein pouvoir de Sa Majesté , pour suspendre de leurs fonctions , ou même pour révoquer tout-à-fait les Receveurs & Préposés rebelles , & pour récompenser la probité des mieux intentionnés.

Henry approuva fort le fond de ce dessein ; mais changeant quelque chose à la maniere de le proposer dans le Conseil , il voulut que j'y ouvrissse cet avis , de façon que ceux qui se piquoient le plus d'esprit , comme Sancy , Schomberg , Fresne & La-Grange-le-roi , en faussent eux-mêmes la premiere idée , & pussent passer pour en être du moins en partie , les auteurs ; & qu'il n'y en eût aucun dans la Compagnie , qui ne se flatât que cette Commission ne pouvoit être donnée à personne qu'à eux-mêmes , ou par leur canal , à des Intendans & Maîtres des Requêtes à leur dévotion. Il n'y avoit rien de plus sage que ce temperament , qui flatoit également la vanité de quelques-uns , & la cupidité de tous. Je vins prendre place dans le Conseil ; où par un prodige , qu'on ne voit qu'à la Cour , le cœur de mes Collegues , dévoré du chagrin le plus cuisant , ne laissa voir sur leurs visages , dans leurs paroles & leurs manieres , que des temoignages de joie. Je fus presque trompé moi-même aux louanges en tout genre , dont m'accabla le Chancelier , & au ton dont j'entendis prononcer , que j'étois attendu avec la plus vive impatience. Voilà la science des Courtisans : Ils sont convenus entr'eux , que couverts des masques les plus grossiers , ils ne se paroïtroient pourtant point risibles les uns aux autres.

C'est pendant le séjour du Roi à Monceaux , que fut consommé le Traité du Duc de Maïenne , déjà arrêté aupara-

vant. Dès le temps que Sa Majesté étoit à Amiens, le Duc lui avoit envoyé un nommé d'Estienne, pour lui demander en quel lieu elle auroit agréable qu'il vînt lui rendre ses obéissances; & elle l'avoit remis à Monceaux, par égard pour l'incommodité du Duc, qui ne lui permettoit plus d'aussi longs voyages, que celui d'Amiens à Soissons, où il faisoit sa résidence. (18) Le Duc de Maïenne aborda le Roi qui se promenoit dans l'étoile du Parc, seul avec moi, & me tenant par la main; mit un genou en terre; lui accolla la cuisse; & joignit à l'assurance de sa fidélité, un remerciement de ce que Sa Majesté » l'avoit délivré, disoit-il, de l'arrogance » Espagnole, & des ruses Italiennes. « Henry qui avoit été à sa rencontre, lorsqu'il le vit s'approcher, l'embrassa trois fois; se hâta de le faire relever; l'embrassa de nouveau, avec cette bonté qui n'a jamais tenu contre un repentir: puis le prenant par la main, il le promena dans son Parc, où il l'entretint familièrement des embellissemens qu'il alloit y faire. Le Roi marchoit à si grands pas, que le Duc de Maïenne, également incommodé de sa sciatique, de sa graisse, & de la grande chaleur qu'il faisoit, ne traînant qu'à grande peine sa cuisse, souffroit cruellement, sans oser en rien dire. Ce Prince s'en apperçut, voyant le Duc rouge & tout en sueur: il me dit, en se penchant vers mon oreille: » Si je » promene encore long-temps ce gros corps-cy, me voilà » vengé sans grande peine de tous les maux qu'il nous a faits. » Dites le vrai, mon Cousin, poursuivit-il, en se tournant » vers le Duc de Maïenne; je vais un peu vite pour vous. « Le Duc lui répondit, qu'il étoit prêt à étouffer; & que pour peu que Sa Majesté eût encore continué, elle l'auroit tué, sans y penser: » Touchez là, mon Cousin, reprit le Roi, d'un air riant, en l'embrassant encore, & lui frappant sur l'épaule; » car Pardieu! voilà toute la vengeance que vous » recevrez de moi. « Le Duc de Maïenne, qu'une manière si franche pénétra vivement, fit encore ses efforts pour s'agenouiller, & pour baiser la main que Sa Majesté lui tendoit: il lui jura qu'il la serviroit désormais contre ses propres Enfans. » Or sus, je le crois, lui dit Henry; & afin que vous me

(18) L'Etoile rapporte la chose autrement; mais le Duc de Sully est plus croyable sur ce fait. Prefixe s'est

aussi trompé, lorsqu'il place cette entrevue en 1595. Voyez la Chronologie Novenn. Liv. 8. p. 599.

1596.

» puissiez aimer & servir plus long-temps, allez vous reposer
 » au Château, & vous rafraîchir; car vous en avez bon be-
 » soin: je vais vous faire donner deux bouteilles de vin d'Ar-
 » bois; car je sçais bien que vous ne le haïssez pas: Voilà
 » Rosny que je vous baille pour vous accompagner, faire
 » l'honneur de la maison, & vous mener en votre chambre;
 » c'est un de mes plus anciens Serviteurs, & un de ceux qui a
 » reçu plus de joie de voir que vous vouliez me servir &
 » m'aimer de bon cœur. « Le Roi continua sa promenade
 dans le fond du Parc, & me laissa avec le Duc de Maïenne,
 que je fis reposer dans un Cabinet de verdure, & ensuite
 reconduire à cheval au Château, aussi content du Roi & de
 moi, que nous l'étions tous deux de lui.

Monceaux parut un séjour si agréable au Roi, qu'il s'y
 arrêta plus long-temps qu'il n'avoit compté d'abord. Il y fit
 venir d'Amiens le Connétable & Villeroi; & il ordonna au
 Conseil des Finances, de venir faire sa résidence à Meaux,
 pour être à portée de recevoir ses commandemens. Je n'y
 avois point encore proposé le projet de la visite des Generali-
 tés. Sa Majesté persuadée de plus en plus, qu'il ne pouvoit pro-
 duire qu'un bon effet, se chargea d'en parler elle-même. A
 la premiere ouverture qu'elle en fit, les Conseillers qui s'at-
 tendoient que cet emploi ne pouvoit regarder d'autre per-
 sonne qu'eux, & qui y envisageoient chacun leur intérêt
 particulier, sans nuire à l'intérêt general du Corps, y don-
 nent les mains; & furent bien surpris, lorsqu'ils virent que
 d'eux tous, le Roi ne nomma à cet effet, que La-Grange-le-
 roi, qui fut chargé de deux Généralités: les autres Com-
 missions furent remplies par Sa Majesté, des noms de MM.
 de Caumartin (19) & de Bizouze, chacun pour deux Géné-
 ralités, & de celui de deux autres Maîtres des Requêtes,
 chacun pour une Généralité: Pour moi, je fus chargé de qua-
 tre des principales & des plus étenduës. Ce fut pour lors que
 Messieurs du Conseil se repentirent de n'avoir pas empêché
 l'exécution

N. Bisouze,
 ou Visofe.

(19) Louis le Fèvre, Seigneur de
 Caumartin, fut envoyé dans le Lyon-
 nois, le Berry & l'Auvergne: Il en
 sera encore parlé cy-après. Il fut
 Garde des Sceaux en 1622, après la

mort de M. de Vic; & mourut l'an-
 née suivante, âgé de soixante-douze
 ans. Il a reçu des Historiens les mê-
 mes éloges, que lui donne dans la
 suite M. de Sully.

(20) Dans

l'exécution d'un plan, qui pouvoit mettre en évidence leur mauvaise foi. Ils réunirent tous leurs efforts pour le rendre inutile, ou du-moins pour le traverser. Ils me prirent pour le but de tous leurs coups; parce que la confiance du Roi, & le principal rôle que je jouois dans cette affaire, leur firent deviner une partie de la vérité: Les accusations d'ignorance, de dureté, d'étourderie, & quelques autres qualifications plus fortes encore, ne me furent point épargnées. Je n'eus pas plutôt commencé à exercer les fonctions de ma Charge, que je m'apperçus que leur prévoyance leur avoit fait prendre les devants auprès des Thresoriers de France, des Receveurs Généraux & Particuliers, Contrôleurs, Greffiers, & jusqu'aux moindres Employés subalternes. Tous ces gens qui pour la plupart, leur étoient ou vendus, ou aveuglément dévoués, se prêterent à tout ce qu'ils exigèrent d'eux: Les uns s'absenterent, & laissèrent leurs Bureaux fermés: les autres me présenterent des Etats composés avec toute la finesse, qu'on peut attendre de gens, qui se sont fait un art de la friponnerie: D'autres se contenterent de me faire voir des ordres de MM. de Fresne, d'Incarville & Des-Barreaux, qui leur défendoient de communiquer leurs Registres & leurs Etats, à qui que ce pût être.

Je n'employai d'abord contre tant de malice, que la voie de la douceur: J'exhortai; je cherchai à piquer d'honneur & de probité, des gens qui ne connoissoient guère plus l'un que l'autre. Ensuite je fis courir un bruit, que les Etats du Royaume ne s'assembloient, que pour supprimer ce nombre prodigieux de Bureaux & d'Employés, sur-tout les Thresoriers de France, le plus inutile de tous les Corps, & pourtant le plus indocile; & qu'on ne conserveroit en place, que ceux qui s'en rendroient dignes, par une sincérité, qui feroit foi en cette occasion, de leur attachement au bien public. Cette menace n'ayant eu aucun effet sur des personnes, qui étoient secrètement rassurées & soutenues par le Conseil même; je fus obligé d'user du pouvoir que j'avois reçu: J'interdis la plus grande partie de ces mauvais Ouvriers; dont je fis exercer les fonctions par provision, à deux de chaque Corps, que je choisis parmi tous ceux qui me parurent avoir les principes les plus sains, & la conscience la plus droite. Ainsi je me rendis maître de tous les Registres, de tous les Etats, de

1596.

tous les Comptes; & ils me servirent de fil, pour entrer dans ce Dédale d'injustices & de voleries.

Que ne vis-je pas alors? & comment pouvoir détailler les ruses & les raffinemens d'un Art si pernicieux, les déguisemens, les suppressions, les falsifications, les double-emplois: sans parler de cette fausse confusion, sous laquelle les malfaiteurs cachés, voyoient très-clair; pendant qu'ils ne presentoient aux autres, qu'obscurité & ténèbres? Il suffit de dire que des deux seuls vieux Débets que je fis appurer, des Acquits & Lettres de Change, tant de l'année courante, que des trois précédentes, que je rassemblai; j'amassai sans peine plus de cinq cens mille écus, qui étoient perdus pour le Roi. A combien la somme auroit-elle monté, si l'on avoit exigé de tous ces Employés, les justes restitutions d'une si longue malversation, & sur tous les differens deniers qui leur avoient passé par les mains? puisque les Assignations pour vieilles dettes, Remboursemens de prêt, anciens Arrérages, Rescriptions en blanc, & payables au porteur, faisoient seuls un si gros produit.

Mes Associés ne furent pas aussi heureux, ou aussi fermes que moi. A l'exception de Caumartin, qui rapporta au Roi deux cens mille livres, ils ne payerent tous Sa Majesté, qu'en longs Memoires d'améliorations à faire dans ses Fermes; quoique le Roi eût apporté à ce choix, une singulière attention. Je n'en suis point surpris. Pour oser s'exposer à toute la haine d'un Corps, aussi accrédité & aussi redoutable, que l'est en France celui des Financiers; pour tenir bon contre les presens & les flateries, contre les détours & les artifices de toutes leurs Créatures, qui ne manquent pas d'intelligence pour la plupart, & qui ne s'en servent que pour vous éblouir, vous corrompre, ou vous tromper; il est certain qu'il faut avoir un courage d'esprit, dont il y a peu de personnes capables.

Cependant Messieurs du Conseil, à qui rien de ce que je faisois dans les Provinces n'étoit caché, étoient dans une situation, qu'on imagine aisément: S'ils ne trouvoient le moyen de détruire mon ouvrage, ou de me détruire moi-même, avant mon retour; il y alloit pour eux de toute leur réputation, & de tout leur intérêt. Mon absence leur donnoit pour cela, toute la facilité qu'ils pouvoient souhaiter. Que ne di-

rent & que ne firent-ils pas auprès du Roi, par eux & par leurs Emissaires? On ne parloit de moi, que comme d'un Tyran, qui suçoit le sang du peuple par les exactions les plus violentes, & sans aucun profit pour le Roi; puisque les sommes dont je remplissois avec tant de peine son Thresor, étant celles-là même, sur lesquelles étoient assignées les Pensions des Princes du Sang, & les Gages des Grands Officiers de la Couronne; elles n'alloient entrer dans ses Coffres, que pour en sortir incontinent après. Malgré les cris & les impostures d'une Cabale si terrible, & dont toutes les démarches ne m'étoient pas inconnues; je continuois mon chemin, & je ne songeois qu'à faire exactement mon devoir: Seulement j'apportois toute la diligence imaginable à achever mon ouvrage, & les plus sages précautions pour pouvoir un jour fermer la bouche à mes accusateurs.

Pour Henry, il ne se prêta point d'abord à leurs rapports: Ensuite il commença à craindre quelque mauvais effet de mon peu d'expérience; & il m'invita simplement par Lettres, à revenir au plustôt. Mais enfin lorsque mes ennemis eurent si bien lié la partie, par eux & leurs amis, qu'il se fit comme un cri général à la Cour contre moi; ce Prince vint à apprehender que je n'usasse de mon pouvoir, avec une dureté qui le rendît odieux lui-même: & alors au lieu d'une simple invitation, j'en reçus un ordre des plus absolus; de revenir à Paris. J'obéis sans repliquer; quoique bien fâché de me voir ainsi arrêter au milieu de mes recherches. Je fis dresser promptement quatre Bordereaux pour mes quatre Généralités. Je les fis signer des huit Receveurs Généraux: & n'ayant pas eu le temps de convertir mes cinq cens mille écus en Especes de plus petit volume; j'en fis charger soixante-dix charrettes, que je voulus que les huit Receveurs Généraux accompagnassent; sous la garde d'un Prévôt & de trente Archers de la Maréchaussée, qui les conduisirent à Rouen, où le Roi venoit de se rendre, pour l'ouverture des Etats.

De toutes les calomnies que Messieurs du Conseil avoient inventées pour frapper le coup de ma disgrâce, aucune ne leur avoit paru plus spécieuse, que de faire entendre au Roi, que j'avois rempli les prisons des Officiers & Commis de ses Finances; & ils jugerent à propos d'y ajouter, que par une

1596.

vaine bravade, j'en traînois à ma suite cinquante des principaux, enchaînés. Le Roi ne soupçonnant aucun mensonge dans une imputation si positive, me reçut lorsque j'allai le saluer en arrivant à Rouen, d'un air qui me fit juger que mes Envieux avoient fait jouer d'étranges ressorts. Il me fit l'honneur de m'embrasser; mais avec une indifférence & une froideur, qui ne lui étoient pas ordinaires. Il me demanda pourquoi je m'étois chargé si inutilement d'un argent, que des personnes que je sçavois bien qu'il n'avoit pas envie de mortifier, étoient dans l'usage de toucher par elles-mêmes: & il fut fort-surpris d'entendre, que de tout ce que j'apportoais, Sa Majesté n'en devoit pas un denier aux Princes du Sang, ni à aucun des Pensionnaires de l'Etat: qu'ils étoient tous payés du quartier d'Avril, & qu'ils le feroient aussi exactement de ceux de Juillet & d'Octobre; parce que je n'avois rien anticipé sur les fermages courans. » Par-
» dieu! reprit le Roi, après m'avoir fait répéter plusieurs fois ces paroles, & même m'en avoir fait jurer la vérité;
» voilà de mechantes gens, & d'impudentes impostures!
» Mais, ajouta-t'il, quant à tous ces Receveurs & Officiers
» que vous retenez prisonniers à votre suite; qu'en ferez-
» vous? « L'étonnement que cette question me causa, fut capable seul de persuader au Roi, que cette accusation étoit sans aucun fondement. Il me fut aisé d'appercevoir en ce moment, que la malignité de Messieurs du Conseil retomboit toute entiere sur eux-mêmes; & qu'elle déceloit mieux au Roi leurs secrets motifs, que tout ce que je pouvois lui dire. Il ne me demanda aucun autre éclaircissement; au contraire il me combla de louanges & de caresses.

On lui avoit dit que la somme que j'avois levée, ne pouvoit être que très-médiocre. Sur la question qu'il m'en fit; je lui répondis, que n'ayant rien voulu retenir par mes mains, ni pour les frais, ni pour ma Pension, ni pour ma dépense; afin que les Receveurs Généraux retrouvassent la même somme qui étoit couchée sur les Bordereaux, & qu'ils apprissent de là à ne jamais rien détourner de ses Finances; Sa Majesté en feroit elle-même la déduction, sur les quinze cens mille livres. Une somme si considérable fit beaucoup de plaisir au Roi, qui en avoit un besoin extrême. Il me dit qu'il auroit soin que toute ma dépense me fût payée; & qu'outre ma

Pension de dix mille livres par mois, qu'il haussait jusqu'à dix-huit mille livres, il m'accordait en pur don six mille écus, pour récompense de ce service. Il me défendit de rien dire de ce qui venait de se passer entre lui & moi; & il m'envoya mettre à part sur cette somme, ce qu'il fallait pour la montre des six Compagnies Suisses, sur le pied de dix-huit cents écus chacune, pour faire dès le lendemain, ce paiement qui pressait.

J'allai retrouver mes Voitures, que les Archers gardaient dans deux cours du Sieur de Martinbault: Je fis décharger & ranger par ordre les barriques, dans des appartemens, dont les serrures furent changées, & renforcées de gros cadénats à trois clefs: les deux Receveurs en eurent chacune une; & moi, la troisième. J'envoyai dès le lendemain de grand matin aux Officiers Suisses, par trois Commis escortés de dix Archers, les dix mille écus qui leur étaient dus.

Quelques momens après que j'eus fait partir cette escorte, Sancy à qui le Roi avait dit qu'il fallait payer les Suisses, & qui était ordinairement chargé de cet Emploi, m'envoya un billet, par lequel il me mandait de faire délivrer au Sieur Le-Charron, qui en était porteur, quatre-vingt-dix mille écus, pour la montre des Suisses. Ce Conseiller n'agissait & ne parlait point autrement; il aurait cru se dégrader, s'il était descendu à quelque politesse, ou à quelque explication avec ses Confrères. Je ne trouvai point de mon goût une Lettre si sèche; & encore moins l'effronterie, avec laquelle il me demandait le triple de la somme, que je savais être due. Je répondis aussi dédaigneusement au porteur, que je ne connaissais ni Sancy, ni son écriture, ni ses ordres. » Com-
» ment! vous ne connaissez pas M. de Sancy? » me dit Char-
ron, en plaignant mon aveuglement: car à ce nom, tout tremblait dans le Conseil; & Sancy y tenait un rang, qui approchait fort de la Surintendance. Comme il vit que je ne changeais rien à ma réponse, il vint la rapporter; mais avec toute la timidité d'un Valet, qui craint un Maître de mauvaise humeur. Malheureusement pour Sancy, il se la fit faire devant plusieurs témoins, qui le furent aussi de son emportement. » Hé Pardieu! dit-il, nous verrons s'il ne
» sçait pas qui je suis. » Après m'avoir traité comme il jugea à-propos, il vint de ce pas à Saint-Ouen trouver le Roi, qui

1596.

lui dit, » Hé bien ! Sancy, n'allez-vous pas faire montre à nos
» Suisses ? Non, Sire, reprit Sancy d'un air mutin, je n'y vais
» pas : car il ne plaît pas à votre M. de Rosny, qui fait l'Em-
» pereur dans son logis, assis sur ses caques d'argent, comme
» un finge sur son bloc ; & dit qu'il ne connoît personne : &
» je ne sçais si vous y auriez plus de credit que les autres.
» Que veut dire cela ? reprit le Roi ; je vois ce que c'est :
» on ne fera jamais las de faire de mauvais offices à cet hom-
» me-là ; parce que je me fie en lui, & qu'il me sert bien. «
Sa Majesté ajoûta, qu'elle avoit d'autant plus de peine à croi-
re mon refus, que j'étois convenu avec elle-même, de don-
ner cet argent aux Suisses. Sancy se fit appuyer de Le-Char-
ron, qu'il avoit amené. Le Roi se doutant de quelque nou-
veau trait de malignité, se tourna vers ses Valets de cham-
bre, & commanda à Biart de venir me chercher.

Du plus loin qu'il m'aperçut, il me demanda ce qu'il y
avoit entre Sancy & moi. » Je vais vous le dire, Sire ; « lui
répondis-je hardiment : Et sans craindre le ressentiment du
redoutable Sancy, je fis le récit de ce qui s'étoit passé, d'une
maniere qui dut mortifier sa vanité. Sancy n'étoit pas hom-
me à plier : il ajoûta fierté sur fierté ; & le prenant sur un
ton imperieux, il s'éleva bien-tôt entre nous deux une dis-
pute si vive, quoiqu'en presence du Roi, que Sa Majesté fut
obligée de nous imposer silence. Je cessai dans le moment
même de parler à mon Adversaire ; & me tournant vers le
Roi, je le priai de ne me point donner de Supérieur, dans
les choses où j'agissois par son ordre. La Galerie de S. Oüen,
où se passa cette scène, étoit remplie d'un monde infini ;
dont la plupart, las des hauteurs de M. de Sancy, étoient
charmés de lui voir recevoir cette petite disgrâce : » Il sera
» bien difficile, disoient-ils, comme je l'ai sçu depuis, que
» ces deux esprits exercent long-temps les mêmes fonctions ;
» sans que l'un supplante l'autre : mais de l'humeur dont est
» le Roi, le meilleur menager fera son homme. « D'autres
portoient envie à ma faveur naissante : d'autres enfin, qui
vrai-semblablement se soucioient peu de l'un & de l'autre,
disoient en riant de la nouveauté du spectacle : » Pardieu !
» voilà un Etourdi, qui en a trouvé un autre, qui ne lui quit-
» tera pas aisément la partie. «

Le bruit des grandes sommes que j'avois fait revenir dans

les Coffres du Roi, ne fut pas plutôt répandu, que je me vis accablé d'un nombre infini de Créanciers sur le Roi, envoyés pour la plupart, par Messieurs du Conseil; qui outre l'envie qu'ils avoient de voir disparaître dans peu cette somme, étoient convenus avec tous ces Solliciteurs, qu'ils retireroient sur leurs Créances, leurs profits ordinaires. Ma principale vuë en levant cet argent, ayant été de faire un fond pour les entreprises militaires que le Roi devoit bien-tôt commencer, sans qu'on fût obligé de surcharger le peuple de nouveaux impôts; je n'eus garde de la laisser dissiper: je résistai aux importunités; & je tins bon contre les menaces & les fiertés: Mais après que j'eus fait réflexion, qu'il étoit indispensable de renvoyer enfin chez eux, les huit Receveurs Généraux, qui avoient seuls connoissance de l'emploi que je faisois de l'argent amassé; je craignis de donner trop de prise à la calomnie, en demeurant après leur départ, saisi seul d'une si grosse somme; & je résolus de la mettre au Thresor-Royal. Le Roi qui ne trouvoit son argent en sûreté, qu'entre mes mains, essaya plusieurs fois inutilement de vaincre mes scrupules: j'étois déterminé à prévenir sur ce sujet, jusqu'au moindre soupçon; & je persistai à en charger les deux Thresoriers, Morfontaine & Gobelin. Je rassurai en quelque maniere Sa Majesté, en lui promettant que je veillerois si soigneusement à l'emploi de ces deniers, que rien n'en seroit perdu. J'en séparai en presence des Receveurs, ce qui étoit nécessaire pour payer le service actuel des Gens de guerre, les frais d'une Artillerie de vingt Pieces de canon, avec les équipages doubles, & trois mille coups de poudre à tirer; outre un convoi d'autres Ustensiles propres à un Siege, comme pics, pelles &c. que je fis voiturer à Amiens. J'en ôtai encore cinquante mille écus, pour les usages particuliers & les menus plaisirs du Roi, qui ne consistoient qu'à gratifier à l'insçu des Catholiques, plusieurs vieux Officiers & Soldats Protestans, qui l'avoient utilement servi. Je calculai exactement ce qui restoit, (20) montant encore à quatre cens cinquante mille écus; & je gardai avec soin, tant mes anciens Bordereaux, que ceux qui constatoient les sommes prises sur le total. Mais voulant éprouver une seconde fois de

(20) Dans ce calcul, l'Auteur joint || Caumartin, à la sienne.
sans doute la somme portée par M. de

1596.

quoi Messieurs du Conseil & leurs Receveurs Généraux étoient capables; j'affectai une fort grande négligence sur cette distraction de deniers: & lorsque ceux-cy prêts à partir pour leurs Bureaux, vinrent me demander un double de mes Bordereaux; je leur répondis que ne prenant plus aucun intérêt à une somme, qui avoit passé en d'autres mains, & eux-mêmes ayant été présens à tous les emplois de deniers; j'avois déchiré toutes ces Pieces, comme inutiles: ce que ces Receveurs ne manquerent pas de faire sçavoir à leurs Maîtres.

Un mois se passa, pendant lequel on prit sur la somme portée au Thresor-Royal, le montant de quelques payemens, dont je feignois pareillement ne tenir aucun compte: Mais ici l'erreur étoit impossible; parce que rien ne se payant que sur les Ordonnances du Conseil, qu'on ne sçauroit supprimer, il suffisoit d'en tenir, comme je faisois, un Memoire exact. Ces Ordonnances montoient à peu près, à cinquante mille écus; & par conséquent il en devoit rester encore dans la Caisse, quatre cens mille: Cependant le Roi ayant demandé quelques jours après, une somme de deux cens mille écus, pour être envoyée à Amiens, où l'on faisoit déjà les préparatifs projetés, & en particulier celui de prendre Hedin; Sancy & les autres répondirent tous, qu'ils croyoient que cette somme pouvoit encore se trouver dans l'Epargne; mais aussi qu'après cela, elle alloit être à sec: & ils firent venir d'Incarville, qui devoit être plus au fait, comme tenant les Registres; & qui assûra qu'à grande peine restoit-il deux cens mille écus dans les Coffres. Le Roi à qui j'avois dit trois jours auparavant, qu'il devoit encore y avoir quatre cens mille écus, fut extrêmement surpris; mais voyant l'assurance avec laquelle ils lui parloient, il les crut, & me dit que je me trompois: J'étois si certain du contraire, que je soutins en face à d'Incarville, devant tous mes Confreres que Sa Majesté avoit fait appeller, qu'il se méprenoit de moitié. D'Incarville repliqua que ses Registres étoient plus sûrs que ma memoire, & offrit d'apporter le lendemain un Extrait de toute la dépense. Je voyois d'où leur venoit une si grande confiance; & je voulus les laisser se flater jusqu'au dernier moment, qu'ils alloient remporter sur moi une pleine victoire: J'eus même assez de courage, pour cacher au Roi l'artifice dont

dont je m'étois servi ; & pour effuyer , sans rien dire , tous les reproches qu'il me fit , de m'être défait contre son avis , de la somme entiere.

1596.

Les Etats ayant été apportés le lendemain , & bien vérifiés ; il ne se trouva dans la Dépense aucune erreur : elle auroit été trop facile à découvrir : Elle étoit toute entiere dans la Recette ; & fondée sur ce qu'on croyoit que j'avois réellement perdu les Bordereaux , qui faisoient foi de la quantité & de la qualité des Espèces , portées à différentes fois au Thresor-Royal. J'admirai secrètement avec quelle finesse on avoit jetté sur tout ce Chapitre de Recette , une obscurité impénétrable à tout autre , qui n'auroit pas eu la preuve en main ; & avec quel art on donnoit pourtant à cette obscurité , un air de verité , & même d'évidence. Je demandai à voir les Récepissés , avec une feinte mauvaise humeur , qui paroissoit à ces Messieurs un aveu de ma défaite. Le Conseil offrit de faire déposer les Receveurs Généraux , sur la quantité & la qualité des Voitures faites au Thresor-Royal : Je répondis que la discussion seroit trop longue. D'Incarville à qui mon embarras simulé donnoit beau jeu , repliqua que je vinssé donc sur les lieux , visiter les Registres des Finances ; parce qu'ils ne devoient point sortir du Bureau. Quoique je comprisse facilement , qu'il n'étoit pas impossible que ces Registres même , tout publics & tout authentiques qu'ils sont , ne fussent falsifiés comme le reste ; je n'en imaginois pourtant pas trop la maniere : chacune des Voitures devant avoir son Récepissé , signé de Arnaud & de L'Hôte , dont je connoissois l'écriture : Je fus donc curieux de voir ces Registres. Tout m'y parut dans l'ordre & la forme ordinaires. Messieurs du Conseil commencerent alors à m'insulter ; & ils usoient fort mal de leur prétendu avantage.

Je crus qu'il étoit temps de leur fermer la bouche , & de les couvrir à leur tour d'une veritable confusion. Je produisis d'un côté , les Etats & Bordereaux signés des Receveurs Généraux ; de l'autre , un Memoire fidele de toutes les Ordonnances : ce qui fit tomber en un instant toute leur arrogance. Ils alloient être réduits à convenir de leur friponnerie ; lorsqu'ils s'aviserent d'un stratagème si grossier , qu'à mon avis , il leur en laisse toute la honte. Un Commis dressé par d'Incarville , vint trouver le Roi , & lui dit que

1596.

L'Hôte, qui gardoit la clef de la Salle des Registres, s'étant trouvé absent, un jour qu'il arriva une de ces Voitures, la plus considerable; & les Receveurs qui la conduisoient, étant fort-pressés de s'en retourner; il avoit cru pouvoir inscrire la somme contenuë dans la Voiture, sur une simple feuille volante; dans le dessein de la faire ensuite viser & signer de d'Incarville, & insérer dans les Registres: mais qu'étant allé lui-même chez d'Heudicourt, il en avoit perdu la memoire; dont il demandoit pardon à Sa Majesté. Le Roi se contenta d'ordonner, avec une legere réprimande, qu'on eût dans la suite plus de soin des Registres; & s'avançant vers le Connétable, qui entroit dans ce moment par le bout de la Galerie, où ceci se passoit, & qui s'étoit montré dans tout ce démêlé, plus favorable à Messieurs du Conseil qu'à moi; il lui cria de fort-loin, & en présence de beaucoup de monde, que son argent étoit retrouvé, & qu'il alloit lui faire connoître une bonne fois, ceux à qui il devoit se fier.

Au milieu de toutes ces contestations, arriva le jour marqué pour l'ouverture des Etats du Royaume, ou plustôt, de l'Assemblée des Notables; car c'est ainsi qu'on les appella: Et la raison de substituer ce nom (21) en la place du premier qu'ils devoient naturellement porter, vint uniquement des Gens de Robe & de Finance; qui sentant que leurs richesses & leur autorité pouvoient leur donner en cette occasion, une superiorité sur les autres Conditions, qu'ils ne vouloient partager qu'avec le Clergé, trouvoient honteux

(21) Peresfixe dit, que c'est parce que le Roi n'avoit pas eu le temps d'assembler les Etats en Corps: » Les » Rois, dit d'Aubigné, avec sa malignité ordinaire, usent de telles fortes d'Assemblées, quand celle des » Etats généraux leur est longue, » difficile, ou suspecte. Le but de ces » petits Etats étant de trouver de » l'argent pour soutenir la Guerre » contre l'Espagne; il en fut proposé » & arrêté diverses inventions: La » Pancarte en fut la principale, très-mal reçue en divers endroits du » Royaume. « &c. Tome 3. liv. 4. chap. 14. De-Thou n'en dit presque rien, liv. 117. ni Davila non plus. Tout ce qui est dit dans ces Memoires sur cette Assemblée, ne se trouve,

que je sçache, nulle part ailleurs: Et pour le rendre encore plus sensible, j'ai usé de la permission que je demande dans la Préface de cet Ouvrage, de rapprocher les unes des autres, des idées que les Compilateurs des Ecrits de M. de Sully ont employées dans leurs Memoires, sans ordre & sans liaison. Comme on doit supposer qu'elles avoient une suite, & aussi leur objet, dans l'esprit de ce Grand homme d'Etat; c'est répondre à ses vûes, que de les appliquer aux sujets, auxquels elles conviennent naturellement: Et tout ce qu'on peut demander, ce me semble, c'est de ne jamais changer le fond des pensées de mon Original: A quoi je me suis principalement étudié.

de se voir ravalés à la Classe du Peuple : ce qui seroit arrivé, si la forme usitée dans les Etats, & sur-tout la distinction des trois Ordres, avoient eu lieu. Ils y parurent en effet avec une pompe & une magnificence, qui firent qu'on compta pour rien la Noblesse, les Gens de guerre, & les autres Membres de l'Etat : ceux-cy n'ayant pour éblouir les yeux, ni le brillant des équipages, ni l'éclat de la dorure, ni l'appareil d'un train nombreux ; éternels objets de l'envie, des respects & des adorations du peuple, ou plutôt éternelle preuve de notre dépravation & de notre folie.

Voilà déjà en grande partie, l'idée qu'on doit se former de ces grandes Assemblées, qu'on nomme Augustes. Ces hommes qu'on s'imagine devoir y apporter un esprit plein de la sagesse, de l'amour du bien public, du zèle, dont étoient animés les anciens Législateurs, ne s'y occupent pour la plupart que d'une ridicule montre de luxe, & d'un étalage de leur mollesse, qui paroîtroit le comble de l'infamie, à des yeux moins prévenus que les nôtres. La desunion des Corps qui composent ces Assemblées, la dissension, l'opposition d'intérêt, l'envie de se supplanter, la brigue & la confusion, qui achevent d'en donner une juste idée, naissent de cette source impure ; aussi bien que la bassesse, avec laquelle on y prostitue l'éloquence. Par quelle fatalité arrive-t'il donc, que ce qu'un Siecle acquiert de lumieres, sur ceux qui l'ont précédé, ne tourne jamais au profit de la Vertu, & ne lui sert qu'à raffiner le Vice ?

Ce n'est pas qu'il ne se trouve dans ces Assemblées, un petit nombre de Personnes également vertueuses & capables ; & qu'elles ne soient même connues pour telles : Mais au-lieu de faire violence à leur modestie, on affecte pour eux un oubli & un mépris, qui étouffent avec leur voix celle de l'utilité publicque. Aussi connoît-on par une longue experience, qu'il est fort-rare que la convocation des Etats du Royaume ait produit le bien, à quoi on l'a cruë propre. Pour cela il faudroit que ceux qui les composent, fussent partagés de lumieres égales sur la bonne & la vraie Politique ; ou du-moins, que l'ignorance & la méchanceté se fussent devant ce peu de Personnes integres & éclairées. Mais malheureusement parmi la multitude, pour un Sage, il y a une infinité de fous ; & avec cela, la présomption est le premier ap-

1596.

panage de la folie : C'est-là plus encore que par-tout ailleurs, qu'il est vrai que les grandes vertus, au-lieu du respect & de l'émulation, n'excitent que la haine & l'envie.

D'ailleurs, si le Prince sous lequel se tiennent les Etats, est puissant & entêté de son pouvoir ; il sçaura bien les réduire au silence, ou rendre leurs projets inutiles : Si c'est un Prince foible, & qui ignore les droits de son rang ; la licence y prendra bien-tôt le plus court chemin, pour plonger le Royaume dans tous les malheurs qui suivent l'avilissement de l'autorité Monarchique. Il seroit donc necessaire que le Souverain & les Sujets y parussent également instruits, & de leurs droits, & de leurs engagements réciproques. La premiere Loi du Souverain, est de les observer toutes. Il a lui-même deux Souverains, Dieu & la Loi. La Justice doit présider sur son Thrône : la douceur en doit être l'appui le plus solide. Dieu étant le vrai Propriétaire de tous les Royaumes, & les Rois n'en étant que les Administrateurs ; ils doivent tous représenter aux peuples celui dont ils tiennent la place, par ses qualités & ses perfections : Sur-tout ils ne regneront comme lui, qu'autant qu'ils regneront en Peres. Dans les Etats Monarchiques héréditaires, il y a une erreur, qu'on peut aussi appeller héréditaire : c'est que le Souverain est le maître de la vie & des biens de tous ses Sujets ; & que moyennant ces quatre mots, *Tel est notre plaisir*, il est dispensé de faire connoître les raisons de sa conduite, ou même d'en avoir. Quand cela seroit, y a-t-il une imprudence pareille à celle de se faire haïr de ceux, auxquels on est obligé de confier à chaque instant sa vie ? Et n'est-ce pas tomber dans ce malheur, que de se faire accorder de force une chose, en témoignant qu'on en abusera.

A l'égard des Sujets ; la premiere Loi que la Religion, comme la raison & la nature, leur imposent, est sans contredit l'obéissance. Ils doivent respecter, honorer, craindre leurs Princes, comme l'image même du souverain Maître ; qui semble avoir voulu se rendre visible par eux sur la terre, comme il l'est au Ciel, par ces brillans chef-d'œuvres de lumiere. Ils leur doivent encore ces sentimens, par un motif de reconnoissance de la tranquillité & des biens, dont ils jouissent à l'abri du nom Royal. Au malheur d'avoir un Roi injuste, ambitieux, violent, ils n'ont qu'un seul remede à op-

poser, celui de l'appaiser par leur soumission, & de fléchir Dieu par leurs prières. Tous ces justes motifs qu'on croit avoir de leur résister, ne sont, à bien les examiner, qu'autant de prétextes d'infidélité, très-subtilement colorés: & jamais avec cette conduite, on n'a ni corrigé de Princes, ni aboli d'impôts; on a seulement ajouté aux malheurs dont on se plaignoit déjà, un nouveau degré de misère; sur lequel il n'y a qu'à interroger le menu peuple, sur-tout celui de la campagne.

1596.

Voilà sur quels fondemens il seroit facile d'établir le bonheur réciproque des Peuples, & de ceux qui les gouvernent; si de part & d'autre, on se montrait bien pénétré de la vérité de ces Maximes, dans les Assemblées générales de la Nation: Mais dans cette supposition, la convocation des Etats seroit encore plus inutile; puisqu'on n'y a recours, que dans le cas de la mesintelligence entre le Chef & les Membres. On peut conclurre de là, qu'autant que les Etats Généraux du Royaume sont une ressource vaine, par l'objet qu'on leur donne, & par la forme qu'on y observe; autant pourroit-on en tirer de fruit pour le maintien de la discipline & des bonnes mœurs; si le Prince, alors véritablement Chef de tous les Membres réunis, ne s'y proposoit que de se faire rendre à la face de tout un Royaume, par ceux qui sortent des Charges, un Compte de leur Administration: d'y choisir avec sagesse & discernement, ceux qui doivent les remplir: de les encourager à s'en acquitter dignement, & par ses discours, & par une distribution publique de la louange & du blâme, des récompenses & des châtimens (22).

En attendant le jour destiné pour ouvrir l'Assemblée des Notables, Henry fit un voyage à Arques, Dieppe, Caudebec, &c. pour revoir les lieux, où s'étoient passées tant d'actions mémorables: Je l'accompagnai dans tous ces endroits.

Le Roi revint à Rouen, faire l'ouverture de l'Assemblée, par un discours prononcé avec toute la dignité d'un grand Prince, & avec une sincérité, que les Princes ne connoissent point. Il y déclara, Que pour éviter tout air de violence & de contrainte, il n'avoit pas voulu que l'Assemblée se fit par

(22.) On ne peut, ce me semble, || comme Cominès, Boulainvilliers-
rien ajouter à la justesse de ces idées: || &c. ont pris le parti des Etats & de
Il ne faut qu'y renvoyer ceux qui, || l'autorité Aristocratique.

1596.

Députés, nommés par le Souverain, & toujours aveuglément asservis à toutes ses volontés; mais qu'on y admît librement toutes sortes de personnes, de quelque état & condition qu'elles pussent être; afin que les gens de sçavoir & de mérite, eussent le moyen d'y proposer sans crainte, ce qu'ils croiroient nécessaire pour le bien public: Qu'il ne prétendoit encore en ce moment leur prescrire aucunes bornes: Qu'il leur enjoignoit seulement de ne pas abuser de cette permission, pour l'abbaissement de l'autorité Royale, qui est le principal nerf de l'Etat; de rétablir l'union entre ses Membres; de soulager les peuples; de décharger le Thresor-Royal de quantité de dettes, auxquelles il se voyoit sujet, sans les avoir contractées; de moderer, avec la même justice, les Pensions excessives, sans faire tort aux nécessaires; enfin d'établir pour l'avenir un fond suffisant & clair, pour l'entretien des Gens de guerre.

Le Roi ajoûta, Qu'il n'auroit aucune peine à se soumettre à des moyens, qu'il n'auroit point imaginés lui-même; d'abord qu'il sentiroit qu'ils avoient été dictés par un esprit d'équité & de desintéressement: Qu'on ne le verroit point chercher dans son âge, dans son experience & dans ses qualités personnelles, un prétexte bien moins frivole, que celui dont les Princes ont coûtume de se servir, pour éluder les Reglemens: Qu'il montreroit au-contraire par son exemple, qu'ils ne regardent pas moins les Rois, pour les faire observer, que les Sujets, pour s'y soumettre. (23)

Ce discours achevé, Henry se leva, en disant qu'il ne vouloit pas même assister, soit par lui, soit par son Conseil, à des Délibérations que rien ne devoit gêner: & il sortit en effet avec les Conseillers; me laissant seulement dans l'Assemblée, pour y communiquer les Etats, les Memoires,

(23) » Si je faisois gloire, dit-il,
» de passer pour un excellent Ora-
» teur, j'aurois apporté ici plus de
» belles paroles que de bonne volon-
» té; mais mon ambition tend à quel-
» que chose de plus haut que de bien
» parler; j'aspire aux glorieux Titres
» de Libérateur & de Restaurateur
» de la France... Je ne vous ai point
» ici appelés, comme faisoient mes
» Prédecesseurs, pour vous obliger
» d'approuver aveuglément mes vo-

» lontés: je vous ai fait assembler
» pour recevoir vos conseils, pour
» les croire, pour les suivre; en un
» mot, pour me mettre en tutelle
» entre vos mains: C'est une envie
» qui ne prend guères aux Rois, aux
» barbes grises, & aux Victorieux,
» comme moi; mais l'amour que je
» porte à mes Sujets, & l'extrême de-
» sir que j'ai de conserver mon Etat,
» me font trouver tout facile & tout
» honorable. « *Peref. 2. Part.*

& tous les Papiers de l'Etat, dont on pouvoit avoir besoin.

1596.

Comme à l'occasion des derniers Etats tenus à Paris, je me suis étendu sur les pratiques, & sur les différentes manœuvres, qu'on met en usage dans ces grandes & nombreuses Assemblées; je me contente de dire qu'au sujet près, ceux-cy n'eurent rien de différent: Et lorsqu'il fut enfin nécessaire de venir à la conclusion, qui rouloit principalement sur la nature des Subsidés, & sur la maniere de les répartir, aussi bien que sur celle de les lever; on crut qu'il n'y avoit rien de mieux à faire, que de compiler un ras d'anciens Reglemens inutiles, & même contraires à la conjoncture présente. Car au-lieu de faire réflexion que les Etats doivent se traiter comme les corps, pour lesquels il convient d'user de remèdes extraordinaires, contre des maladies nouvelles & inusitées; ou de changer d'opérations, à proportion des progrès qu'on fait dans la connoissance de son mécanisme: telle est la force du Préjugé, qu'on s'obstine toujours à chercher la guérison des maux presens, dans des moyens, dont l'insuffisance est démontrée de cela seul qu'ils n'ont pu ni les prévenir, ni en arrêter le cours. Un respect inconsidéré pour l'antiquité; une fausse idée des causes, occasionnée par l'éloignement des temps; un jugement peu réfléchi sur le passé; le défaut de vues plus nettes & plus justes pour l'avenir, dont l'amour propre empêche qu'on ne convienne: voilà ce qui éternise les anciens abus. Il ne faut, dit-on, rien changer aux Loix & aux Usages. Je suis grand partisan de ce Principe, excepté les cas où l'utilité, & encore plus la nécessité, demandent qu'on y déroge (24).

(24) Le caractère d'esprit de la Nation Françoisé, dit-on encore, est tel, que cela seul peut rendre extrêmement dangereux pour nous, tout changement, même le plus utile & le plus nécessaire. Un Système, dont il semble que tout le monde convient aujourd'hui que le fond étoit excellent, & qui malgré cela a eu des suites très-fâcheuses, fait qu'on insiste plus que jamais sur cette considération. Le Duc de Sully qui a vécu dans un temps, où les preuves des défauts qu'on reproche à la Nation ne lui manquoient pas, auroit répondu à cela, que deux choses sont

absolument nécessaires, & avec laquelle Nation que ce soit, pour assurer le succès de ces sortes d'entreprises: La première; une autorité dans le Législateur, assez grande pour qu'il ne se voie point obligé par crainte, par politique, par condescendance, à rien changer ni affaiblir dans son plan: La seconde; une sagesse aussi grande à en préparer tous les moyens. Parmi un grand nombre de changemens réels, faits dans les différentes parties du Gouvernement, qu'on verra dans la suite de ces Mémoires; on y remarquera un plus grand nombre encore de Projets, qui n'ont point

1596.

On s'amusa donc à tirer de la poussière les vieux Reglemens; & on alloit grossir un Recueil déjà si infructueux: Mais une impossibilité réelle se presenta, & rompit le projet: c'est que la plupart de ces antiques Constitutions n'ayant pour objet qu'un Gouvernement, où l'Autorité Royale décorée d'un vain titre, n'étoit dans le fond qu'une véritable servitude; elles ne pouvoient convenir à un temps, où l'intérêt public a établi pour base de la commune sûreté, & concentré dans un seul, toute l'autorité, qui auparavant étoit répandue sur une infinité de têtes.

A cette idée en succéda une autre, à laquelle on s'arrêta, par je ne sçais quoi de specieux qu'elle offrit; quoiqu'en effet les inconveniens n'en fussent pas moindres: C'est l'établissement d'un Conseil, qu'on jugea à-propos d'appeller Conseil de Raison; dont les membres seroient nommés par l'Assemblée, & dans la suite, par les Cours Souveraines. Mais quoi! n'y avoit-il pas déjà un Conseil? Et ce Conseil n'étoit-il pas lui-même la cause trop marquée du désordre des Finances, & de la misère des peuples? N'importe: toute cette multitude se laissa si fort éblouir par un beau nom, & par un choix nouveau, qu'on y proposa & qu'on y approuva de guérir le mal par le mal même. Il fut décidé, Que le nouveau Conseil partageroit en deux portions égales, tous les Revenus Royaux, qu'on estima sans trop d'examen à (25) trente millions: Qu'il retiendrait la première par ses mains; & qu'il en acquitteroit les Pensions, Gages d'Officiers, Arrerages, & autres dettes & engagemens de l'Etat: Qu'il prendroit encore sur cette somme, de quoi faire & réparer les Villes, Bâtimens, Chemins, & autres Ouvrages publics; sans que le Roi ni les Cours Souveraines pussent

jamais
été exécutés, quoique formés dès il y avoit long-temps. Pourquoi cela? Parce que Henry le Grand & son Ministre voyoient & attendoient les temps, les circonstances &c. qui devoient les rendre infailibles. Je ne craindrai point de dire que la parfaite habileté n'est pas à imaginer; mais à connoître les risques de la trop grande précipitation & de la trop grande lenteur; à sentir l'occasion; en un mot à sçavoir conduire, & préparer,

(25) L'Auteur a raison de dire que cette estimation n'est pas juste: puisque malgré l'augmentation des revenus Royaux, & l'extinction des dettes, arrivées sous son Ministère, & qu'on verra dans la suite de ces Mémoires, monter à une somme très-considérable; le Cardinal de Richelieu n'évaluoit tous les revenus de l'Etat après les changemens que lui-même y avoit ajoutés, qu'à trente-cinq millions. *Test. Pol. 2. Part. page 152.*

(16) Le

jamais prendre connoissance de cette somme, ni en faire justifier l'emploi. Quelle occasion de flater l'avidité des Membres de ce Conseil, qu'une disposition si absolue d'une moitié des revenus de l'État ! Et supposez pour un moment une gestion infidèle ; que de parties en souffrance ! quelle confusion ! quelle ruine !

On laissoit avec une égale indépendance la seconde moitié au Roi, pour la régir par lui ou par ses Ministres ; avec la charge de toutes les dépenses militaires, en y comprenant l'Artillerie & les Fortifications ; des Affaires Etrangères, Négociations & Ambassades ; de l'entretien de sa Maison, de ses Bâtimens, de ses Equipages ; enfin des gratifications de ses Officiers, & de ses menus plaisirs. Sur la levée & l'administration de ces deux parts, on ne prescrivoit rien à aucun des deux Partis ; pour ne pas blesser cette mutuelle indépendance, dont les inventeurs s'applaudissoient : comme si la force d'un Royaume ne dépendoit pas de prêter suivant l'exigence des cas, aux parties affligées, le secours dont elles ont besoin, & d'y faire couler, pour ainsi dire, le sang surabondant de celles qui sont plus saines.

Comme les trente millions à quoi avoient été évalués les revenus Royaux, parurent une somme un peu enflée ; il fut résolu qu'on créeroit un nouvel Impôt : ce fut la levée du Sou pour livre, sur toutes les Marchandises (26) & Denrées, vendues & achetées dans le Royaume, tant en gros qu'en détail. Lorsqu'on eut calculé le produit du Commerce des Particuliers & les dépenses, soit de nécessité, soit de simple commodité, ou même de luxe ; on crut ne rien risquer, en estimant ce nouvel Impôt à cinq millions : & on bénit mille fois une idée aussi heureuse ; quoiqu'elle ne fût pas moins chimerique, que le nouveau calcul étoit (27) défectueux.

(26) Le Bled seul en fut excepté.

(27) M. de Sully pense & parle de l'établissement du Sou pour livre, comme presque tout le monde en pensoit & en parloit en ce temps-là. Le-Grain donne néanmoins son suffrage à cet Impôt. *Liv. 6. Matthieu* ne le désapprouve pas : & ce qui est d'un plus grand poids, le Cardinal de Richelieu le trouve d'autant plus

juste, qu'il est établi, dit-il, en différens États ; & qu'il avoit déjà été résolu en Corps d'État, sous François I. Cependant les obstacles & les inconveniens dont M. de Sully fait mention dans la suite, sont réels, & en partie les mêmes qui font que Richelieu est le premier à détourner Louis XIII. de cet établissement. *Test. Pol. 2. Part. chap. 9. sect. 7.*

1596.

Lorsque l'Assemblée eut ainsi détaillé & perfectionné son Système; elle envoya des Députés le proposer au Roi, qui les reçut au milieu de son Conseil. L'indignation qu'y causa le Projet, fut marquée dans l'instant par des cris & des murmures si confus, que le Roi eut beaucoup de peine à faire opiner séparément ceux qui le composoient. Le champ étoit vaste; le chagrin & la colere rendirent tout le monde éloquent. Mon tour étant venu; je me contentai de dire froidement que je n'avois rien à ajoûter à tous ces beaux discours. Le Roi qui m'observoit attentivement, surpris de ma reserve, voulut m'entretenir avant que de joindre sa voix, qui devoit emporter la décision pour ou contre le projet de l'Assemblée des Notables; & remit à achever la Délibération au lendemain, en présence des mêmes Personnes. Aussi-tôt que je fus seul avec ce Prince, il me demanda avec empressement les raisons de mon silence; & je lui fis faire les observations suivantes.

Il est certain que dans l'Assemblée des Notables on étoit si fort infatué du nouveau Plan, qu'en suivant l'opinion du Conseil qui vouloit que le Roi le rejettât & l'annullât avec hauteur, Sa Majesté s'exposoit à y faire naître un mécontentement d'autant plus grave, que les Etats assemblés ne reconnoissent point de Supérieur qui ait droit de les réformer; pas même le Roi. Une des plus importantes maximes pour le Gouvernement Monarchique, est que le Prince doit sur toutes choses, se donner de garde de réduire ses Sujets au point de lui desobéir d'effet, ou seulement de parole. D'ailleurs le Roi alloit directement contre la parole qu'il avoit donnée, de se conformer aux résolutions de l'Assemblée. Enfin tous ceux qui avoient donné l'idée du Projet; & ceux qui l'avoient adopté, de cela seul que le Roi l'auroit rejeté, s'opiniâtreroient toujours à le regarder comme le vrai système des affaires, tant qu'un commencement de pratique ne les détromperoit pas de cette opinion; & ils feroient entendre dans la suite, qu'il n'avoit tenu qu'au Prince seul, qu'on ne vît enfin établi en France cet ordre, après lequel on soupироit depuis si long-temps. On sçait assez quel est le penchant des peuples, sur-tout de ceux qui ont l'esprit vif, à médire des actions du Souverain.

D'un autre côté, il n'est pas moins certain que le Projet

étoit également ruineux, & d'impossible exécution : il suffisoit pour en être pleinement convaincu, de la plus legere connoissance des affaires de Finance. Outre les obstacles que je viens de marquer, combien n'en devoit-il pas naître de la seule jalousie que produiroit le choix des Membres du nouveau Conseil, qui devoient être pris également de toutes les Provinces du Royaume ? Cette apparence d'égalité & de justice, qui remettoit necessairement la conduite de l'Etat à des hommes nouveaux & sans experience, combien ne devoit-elle pas occasionner de mécomptes & de bévuës ; lorsqu'il s'agiroit d'appliquer au détail, un Projet simplement ébauché ? Il étoit indubitable que la tête tourneroit dès l'abord au nouveau Conseil ; & que toutes les démarches qu'il feroit, ajouteroient faux pas sur faux pas.

De cette impossibilité même de tirer aucun fruit du Projet de l'Assemblée, je prenois le motif pour le Roi d'y donner pleinement les mains. Par là il remportoit devant tout son Peuple la gloire d'entrér avec douceur dans les vûes qu'il avoit tracées lui-même : & bien-loin que cette complaisance allât à la diminution de l'autorité Royale ; elle ne pouvoit manquer de lui procurer dans la suite, l'avantage que toutes les parties des Finances lui reviendroient avec plus d'indépendance, lorsque le nouveau Conseil auroit fait la triste experience de ses forces. Comme c'étoit l'Assemblée, & le Conseil qui en alloit être tiré, qui avoient fait eux-mêmes la supputation des revenus Royaux ; & qu'on devoit supposer qu'ils avoient eu tous les égards necessaires, pour les deniers d'un recouvrement plus difficile & plus coûteux : ils ne pouvoient trouver mauvais que le Roi choisît pour ses quinze millions, les effets qui lui agréeroient le plus. En composant sa part du revenu des cinq Grosses Fermes, des Parties Casuelles, du Domaine & des Aides ; il pouvoit s'attendre, sans trop présumer, à la voir dans peu doubler, & même tripler : J'en parlois avec pleine certitude ; parce que je m'étois déjà assuré de personnes solvables, qui s'étoient engagées à prendre ces Fermes à une augmentation considerable. Il n'en devoit pas être de même de tout ce qui resteroit au Conseil de Raison ; & je me serois bien rendu caution à Sa Majesté, que le Sou pour livre entr'autres,

1596.

ne pouvoit rapporter de bon, tous frais faits, plus de deux cens mille écus.

La raison qui m'avoit porté à ne point opiner dans le Conseil conformément à cette idée, c'est que je crus qu'il étoit à-propos qu'elle parût venir du Roi seul. Ce Prince après m'avoir écouté attentivement, craignit long-temps qu'avec cet avis, je ne le jettasse dans une fausse démarche, dont l'erreur auroit été en quelque sorte irremédiable : Mais après qu'il eut fait les réflexions les plus sérieuses sur les raisons que je lui avois alléguées, il se détermina à le suivre.

Le lendemain, le Conseil assemblé opina comme la veille ; & moi, comme le Conseil. Le Roi déclarant qu'il ne pouvoit suivre l'avis de ses Conseillers, les laissa dans la dernière surprise ; & passa dans l'Assemblée, où il déclara hautement : Que dans la disposition où il étoit, de seconder de toutes ses forces, les inclinations d'un Corps si sage, il recevoit sans aucune restriction ni modification, le Projet qu'on étoit venu lui proposer ; & qu'il réduisit à trois Articles : l'érection d'un nouveau Conseil indépendant : le partage des facultés de l'Etat ; & la création du Sou pour livre : Que l'Assemblée eût à nommer dans vingt-quatre heures ses Conseillers, & à faire un Memoire des trente millions ; en y comprenant le Sou pour livre, pour cinq millions ; afin qu'il prît sa moitié : Qu'on verroit par sa conduite, s'il cederait en économie au nouveau Conseil. On donna mille louanges à la bonté & à la facilité du Roi : & l'Assemblée se trouvant en quelque sorte finie, par un accord si unanime, qu'il ne laissoit plus de matière de discussion, du-moins entre le Maître & les Sujets ; on ne songea plus qu'à revenir à Paris, mettre la dernière main à ce chef-d'œuvre de Politique.

La formation du nouveau Conseil ne se fit pas avec la tranquillité qu'on s'étoit promise. L'alteration des esprits qui en retarda l'exécution, fut si grande, que les plus éclairés convinrent dès ce moment, que la voix de la multitude n'avoit embrassé qu'une chimère. La nomination se fit à la fin : le Clergé s'y mêla fort avant ; & le Cardinal de (28) Gondy, connu par ses talens singuliers pour l'économie,

(28) Pierre de Gondy, Evêque de Paris, Frere d'Albert de Gondy, || Duc de Retz, Pair & Maréchal de France, dont il a été parlé cy-devant.

en fut déclaré le Chef: comme si l'Etat se conduisoit par les mêmes loix, que la maison d'un Particulier. Le Conseil de Raison tint des Assemblées regulieres dans un appartement du Palais Episcopal, que le Prélat ceda à cet usage.

1596.

Mais dès qu'on eut commencé à mettre papiers sur table, pour le recouvrement de 1597; nos nouveaux Financiers se trouverent si embarrassés, qu'ils sçavoient à peine comment il falloit s'y prendre. A mesure qu'ils alloient en avant, leur embarras ne faisoit qu'augmenter: Ils ne trouverent personne qui voulût se charger du Sou pour livre: on leur demanda les autres Fermes; mais à un rabais, qui les déconcerta. Malheureusement encore, la chose ne pouvoit souffrir de retardement: Tous les Pensionnaires de l'Etat leur tomberent sur les bras; & ne parloient que par millions, à des Gens qui n'avoient pas la premiere obole. Le chagrin & le dépit rompirent bien-tôt l'union dans le nouveau Conseil. Les contestations succederent, avec les reproches mutuels d'ignorance & de précipitation.

La chose étant venue après quelques semaines, au point que le Conseil de Raison ne pouvoit plus rien faire de raisonnable; on eut recours à d'Incarville & à moi: & on nous supplia de venir du-moins une fois la semaine, dans les Assemblées, pour y donner les mêmes conseils, avec lesquels on voyoit la part du Roi abonder & fleurir de jour en jour: Je m'en dispensai sur mon Emploi, qui me demandoit tout entier. On s'adressa au Roi, qui avec sa bonté ordinaire voulut que j'y allasse: mais je n'y perdis pas de vue, ce que le bien de son service exigeoit de moi en cette occasion. Je plaignis l'état des affaires du Conseil: je ne trouvai de débouché à rien; & je ne fis valoir que les difficultés. Enfin trois mois s'étoient à peine écoulés, que ces habiles gens, à bout de route leur subtilité, & succombant sous le faix, vinrent prier le Roi de les en décharger. Ce Prince qui commençoit à goûter, comme je le crois, le nouvel ordre qui le mettoit à son aise, les exhorta à avoir bon courage, & à surmonter des commencemens toujours difficiles: il les renvoya battus par leurs propres raisons. Ils revinrent à la charge, & convertirent leurs prieres en importunité. Ils convinrent qu'ils avoient eu grand tort d'aspirer à gouverner un Royaume; & temoignerent mille fois plus de joie,

1596.

lorsqu'on eut reçu la démission de leur Emploi, qu'ils n'en avoient senti à le prendre.

Ce fardeau me revint avec celui dont j'étois déjà chargé ; & mon travail devint si excessif, que je fus obligé d'y donner le jour & la nuit. Le rétablissement des Finances m'occupant avec une espece de passion ; je fis des recherches prodigieuses dans les anciens Registres du Conseil d'Etat, des Parlemens, des Chambres des Comptes & des Cours des Aides, & même dans les Memoires particuliers des anciens Secretaires d'Etat : car les nouveaux ne voulurent pas me communiquer les leurs. Je fis les mêmes opérations dans les Bureaux de Thresoriers de France, dans la Chambre du Thresor, & dans les papiers des Thresoriers de l'Epargne. (29) Je fouillai jusques dans ce recueil immense, où sont gardées inscrites toutes les Ordonnances. Dans le dessein où j'étois de travailler à la confection d'un Etat général des Finances pour l'Année 1597, qui étoit le motif de toutes ces recherches ; je crus ne devoir rien négliger, pour approcher le plus qu'il seroit possible, dès cette premiere année de ma gestion, de la justesse où je souhaitois passionnément que fût porté cet Etat Général. Quelque fraude & quelque erreur qui se fût glissée dans les Finances ; j'imaginois que ni l'une ni l'autre ne pouvoit être si secrète, ni si générale, qu'on n'en trouvât enfin la source & la conviction ; soit par la confrontation de toutes les Pieces que je viens de marquer ; soit par l'induction qu'on en peut tirer, en gardant toujours les proportions que demandent les temps & les conjonctures.

Messieurs du Conseil du Roi pâlirent à la vuë de mon projet ; & commençant à croire qu'il ne resteroit plus rien qui ne me fût dévoilé, ils s'accuserent plus fortement que jamais, de n'avoir pas fait encore tout ce qu'ils pouvoient faire, pour empêcher mon entrée dans le Conseil. Mais à qui je rends la justice, qu'aussi-tôt qu'il eut pénétré mon intention, il joignit ses efforts aux miens, m'instruisit de leurs craintes & de leurs regrets. Pour les y confirmer da-

(29) » Rosny avant qu'il entrât
» dans la Charge de Surintendant,
» s'étoit pourvu de toutes les con-
» noissances nécessaires pour s'en bien
» acquitter : Il sçavoit parfaitement
» tous les revenus du Royaume, &

» toutes les dépenses qu'il y falloit
» faire : Il communiqua tout ce qu'il
» en sçavoit au Roi, qui de son côté
» avoit aussi bien étudié toutes ces
» choses &c. « *Peref. p. 225.*

avantage, je déclarai publiquement que j'avois trouvé des éclaircissémens si heureux sur les Finances, qu'on alloit les voir incessamment sur un autre pied, & je demandai à travailler avec le Contrôleur Général, les Intendans des Finances, les Thresoriers de France & ceux de l'Epargne, & les Receveurs Généraux, à la confection de cet Etat général, qui étoit pour eux une si terrible Piece : j'eus la précaution d'y tenir toujours la plume moi-même.

1596.

Je ne pus pourtant encore éviter de tomber cette fois dans plusieurs erreurs considerables, ni m'empêcher d'être la dupe de tous ces vieux routiers. Je ne crois pas qu'il y ait de la honte à en faire l'aveu. Ils firent encore cette année un profit d'un cinquieme : ce qui est exorbitant ; quoiqu'infinitement moindre que leurs profits accoutumés. Je me proposai bien d'y remédier l'année suivante, aussi bien qu'à une autre inadvertance que j'avois eue. Un des principaux artifices des Financiers, étoit de faire en sorte que la Dépense de l'année courante parût toujours excéder de beaucoup la Recette, & prendre sur l'année suivante ; afin de jeter sur la Dépense de cette année suivante, & successivement de toutes les autres, une confusion, dont ces Messieurs tiroient plusieurs avantages : Premièrement, celui de paroître n'avoir jamais de deniers, qui ne fussent engagés de long-temps ; & de payer de cette raison, le Roi & tous ceux qu'ils n'étoient pas disposés à satisfaire : En second lieu, de se servir de cet argent : Enfin d'acquitter à vil prix les anciennes dettes ; & cependant de les porter en entier sur leurs Etats. Ce défaut d'attention de ma part, coûta encore cette année au Royaume deux millions.

Je corrigeai cette faute l'année suivante, pendant mon séjour en Bretagne ; de maniere que dans la suite, le produit de la Recette quadra toujours exactement avec celui de la Dépense : Et cependant pour remplir le vuide que cette méprise avoit fait, je retirai les Parties Casuelles, les Gabelles, les cinq Grosses Fermes & les Péages des Rivières, des mains du Duc de Florence, qui les tenoit sous les noms de Gondy, Senamy, Zamet, Le-Grand, Parent, L'Argentier & autres anciens Partisans, qui n'eurent plus de part aux nouvelles Finances ; & j'augmentai heureusement ces Fermes des deux millions d'erreur. Ce dernier coup consterna les Traitans,

1596.

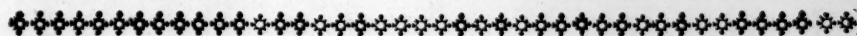
& Messieurs du Conseil leurs associés : Mais pour cette fois leur courroux se perdit en l'air : le Roi m'appuyant depuis quelque temps, avec un éclat qui ne leur laissoit qu'un inutile desespoir. Le fruit de sa conduite à l'égard de l'Assemblée, avoit été de le rendre maître, non-seulement du prétendu Conseil de Raison, mais encore du sien propre, dont l'autorité étoit sur son déclin ; & Sa Majesté n'apprehendoit plus de voir échouer, comme auparavant, ses desseins par cet endroit.

Le dessein qui l'occupoit actuellement étoit le siege d'Arras ; qui ayant été proposé dans le Conseil de Guerre, où excepté le seul Secrétaire, il n'entroit aucun homme de plume, y avoit passé tout d'une voix : mais on tenoit cachée cette résolution ; parce que le secret seul pouvoit en assurer la réussite. Pour n'en rien donner à entendre aux Marchands, avec lesquels je convins pour les fournissmens de toutes les provisions nécessaires, je leur nommai une grande quantité de Villes en Picardie & sur toute cette Frontiere, en mettant Arras du nombre ; où ils s'obligerent également de rendre cinquante mille pains par jour, pendant toute une Campagne. Santeny, Robin de Tours, Mauleville & Lambert Chevalier du Guet d'Orleans, se chargerent de même de toutes les autres voitures, sur-tout de celle de vingt-cinq Canons. Le Bail en fut passé à un prix si médiocre, que si le malheur qui arriva à Amiens bien-tôt après, n'avoit pas obligé à tourner contre cette Place, les forces destinées contre Arras, ils y auroient perdu considérablement ; au-lieu qu'ils firent encore un profit raisonnable.

Fin du huitieme Livre.



MEMOIRES DE SULLY.



LIVRE NEUVIEME.



Es préparatifs de Guerre n'empêchoient pas qu'on ne goûtât à Paris, les plaisirs que l'Hiver amene ordinairement. La douceur du Gouvernement assurant la tranquillité publique; on s'y livroit sans aucun mélange de cette amertume, qui avoit si long-temps empoisonné les divertissemens: La galanterie, les Spectacles, les jeux, partageoient tous les momens de la Cour; & le Roi qui les aimoit par goût, les autorisoit par politique. Monsieur & Madame de Fervaques me prièrent d'agréer la recherche, que M. de Laval (1), Fils de cette Dame, faisoit de ma Fille aînée. Je les

1597.

(1) Guillaume de Hauteмер, Comte de Grancey, & Seigneur de Fervaques, depuis Maréchal de France. Sa Femme étoit Andrée d'Allegre, Veuve de Guy, Comte de Laval, dont le Fils s'appelloit aussi

Guy, vingtième de ce nom, Comte de Laval, de Montfort &c, qui fut tué quelque temps après en Hongrie: En lui finit cette Illustre Maison.

1597.

renvoyai au Roi, sans l'aveu duquel je ne pouvois plus disposer de ma Fille, depuis qu'il avoit été proposé par Madame Catherine, de lui faire épouser M. de Rohan. Le Roi pour-lors mécontent de ce dernier, donna son agrément à M. de Laval.

Plusieurs engagemens semblables donnoient à la Cour chaque jour le plaisir de nouvelles Fêtes. M. le Connétable en donna une des plus superbes, à l'occasion de la solemnité du Baptême de son Fils : mais on sçavoit qu'elle n'en étoit que le prétexte ; & qu'une jeune Dame des plus belles de toute la Cour, mariée depuis peu à un Vieillard, étoit l'objet de ces galanteries. Montmorency choisit pour son Bal, parmi tous les Courtisans, douze Seigneurs, qu'il crut devoir y paroître avec le plus de magnificence ; & il me fit commander par le Roi d'être de ce nombre. Je n'ai jamais rien vu de si bien ordonné dans ce genre, ni qui fit plus de plaisir, par cette justesse & cet à-propos, qui donne le prix à ces sortes de divertissemens : Celui-cy emporta hautement la préférence sur tous ceux qui l'avoient précédé : aussi fut-il le dernier ; & la fin en fut étrangement troublée.

Je m'étois retiré à deux heures après minuit ; & il y avoit environ une heure & demie que j'étois couché, lorsque je vis entrer Béringhen dans ma chambre, avec un visage si consterné, qu'il ne put me rien dire autre chose, sinon que le Roi me demandoit, & me répondre qu'il n'étoit rien arrivé de fâcheux à sa Personne : car ce fut la première question que je lui fis ; & sa réponse me consola en quelque manière d'avance ; ne voyant de maux absolument irremédiables, que ceux qui menaceroient sa vie. Je m'habillai précipitamment ; & je courus au Louvre, avec une extrême inquiétude. Etant entré dans la Chambre du Roi, je vis ce Prince qui se promenoit à grands pas, en deshabillé, les mains jointes & passées sur le dos, la tête baissée, & le visage couvert des marques d'un profond (2) chagrin : Les Cour-

(2) » Etant comme étonné de ce
» coup, & regardant cependant à
» Dieu, comme il fait ordinairement
» plus en l'adversité qu'en la prospé-
» rité, il dit tout-haut : Ce coup est
» du Ciel... Puis songeant un peu,
» dit : C'est assez fait le Roi de Fran-

» ce, il est temps de faire le Roi de
» Navarre ; & se tournant vers la
» Marquise qui pleuroit, il lui dit :
» Ma Maîtresse, il faut quitter nos
» Armes & monter à Cheval pour
» faire une autre Guerre. « *Journal de
L'Etoile. ibid.*

tisans étoient de bout, de côté & d'autre, collés contre les murs, sans proferer une seule parole.

1597.

Le Roi s'avança aussi-tôt vers moi ; & en me serrant fortement la main : » Ah ! mon Ami, me dit-il, quel malheur ! » Amiens est pris. « Je l'avouë ; je demeurai frappé de ce coup imprévu, comme tous les autres : Une Place si forte, si bien pourvue, si voisine de Paris, & la seule Clef du Royaume, du côté de la Picardie ; prise en un instant, & sans qu'aucune Nouvelle précédente eût appris seulement qu'elle étoit menacée ! Je ne trouvois rien de si incroyable ; & la consternation publique me paroissoit tout-à-fait bien fondée. Je pris pourtant fort-promptement mon parti ; & pendant que le Roi, qui avoit reçu cette Nouvelle, prêt à se mettre au lit, me contoit de quelle maniere les Espagnols avec quelques sacs de noix, avoient surpris (3) cette importante Place ; je convins en moi-même, qu'au-lieu d'augmenter inutilement la terreur, le plus sage étoit de rassûrer les esprits, & de consoler le Roi. Je lui dis que fort-à-propos je venois de mettre la dernière main à un projet, qui pourroit sans peine lui rendre, non-seulement Amiens, mais encore plusieurs autres Places.

Cette ouverture seule parut ôter tout d'un coup la moitié du malheur arrivé : & quoiqu'elle n'empêchât pas que le Roi ne sentît vivement toutes les difficultés d'une entreprise, qui pouvoit avoir des suites très-fâcheuses ; cependant comme la tête avoit tourné à tous les Courtisans, & qu'ils n'avoient eu rien que de desesperant à répondre au Roi, lorsqu'il les avoit interrogés ; Sa Majesté se sentit extrêmement soulagée. Elle me demanda quels étoient les moyens dont je prétendois me servir : Je lui répondis qu'elle en seroit infor-

(3) Le 11 Mars : Hernand-Teillo de Porto-Carrero, Espagnol, auteur de cette entreprise, fit déguiser en Payfans & Payfannes, apportant des denrées à vendre au Marché, une trentaine d'Espagnols ; qui embarrassèrent une des Portes de la Ville, & amusèrent le Corps-de-Garde, en versant à l'entrée, une Charrette chargée de sacs pleins de noix, dont l'un se délia : & pendant ce temps-là, des Troupes Espagnoles, cachées à la faveur des haies, s'approcherent,

firent main-basse sur le Corps-de-Garde, & s'emparèrent de la Ville. Voyez ce détail dans tous les Historiens, sous l'année 1597 : Hernand-Teillo fut tué en défendant courageusement cette Ville contre Henry IV. Il disoit que les trois plus grands Capitaines qu'il connoissoit, étoient Henry, pour la conduite d'une grande Armée ; le Duc de Maïerne, pour le Siege d'une Ville ; & le Maréchal de Biron, pour une Bataille. *Matthieu, tom. 2. liv. 2. p. 232.*

1597.

mée par les Pieces mêmes ; & je fortis , comme pour les aller chercher ; laissant du-moins l'esprit du Roi , dans une situation plus tranquille. S'il avoit été témoin de l'agitation où je me trouvai , lorsque je fus rentré dans mon Cabinet , il auroit sans doute diminué quelque chose des louanges qu'il me donna , en parlant aux Courtisans , lorsque je l'eus quitté : Ce fut en ce moment que par les différentes réflexions dont mon esprit se remplit , je sentis tout ce qu'il y avoit d'accablant dans la conjoncture présente. Les Coffres du Roi étoient vuides : il n'avoit pas un seul Régiment en état de servir : Cependant il falloit de l'argent & des Troupes , l'un & l'autre abondamment , & sans délai.

Je feuilletai mes Memoires : je repassai sur tous les moyens de recouvrer de l'argent , dont je m'étois occupé dans mon loisir ; comme prévoyant que le Roi en auroit bien-tôt besoin. On peut en général réduire ces moyens à deux especes différentes : les uns plus simples , où il ne s'agit que de mettre une augmentation sur la Taille , & sur les impôts déjà établis : les autres plus difficiles , qui consistent à imaginer de nouvelles sources , d'où l'argent puisse sortir. Il ne me paroissoit point qu'il fût de la bonne politique , d'avoir recours aux premiers ; parce qu'après tous les fleaux qui étoient tombés sur le Peuple de la campagne , le surcharger encore par une augmentation , dont il est la seule victime , & dans le temps qu'il ne faisoit que commencer à respirer ; c'étoit achever de ruiner l'Etat , & ôter pour l'avenir au Roi lui-même , ses plus fécondes , & en un sens , ses seules véritables ressources.

Je me tournai donc du côté des autres ; & je m'en tins au projet suivant : Demander un Don gratuit au Clergé pour une , ou même pour deux années ; en l'obligeant d'en faire l'avance : Faire une nouvelle Création d'Offices , par augmentation aux anciens ; quatre en chaque Cour Souveraine , outre quatre Maîtres des Comptes en chaque Chambre , deux dans chaque Bureau des Finances , deux Charges de Conseiller en chaque Présidial , d'Assesseur en chaque Siege Royal , & d'Elu en chaque Election : Ajoûter à tous les Officiers de Finance , (4) un Triennal : Retarder d'une demi-année le

(4) Les Offices de Finance étoient || ge : Le premier s'appelloit l'Ancien : possédés par deux personnes en Char- || le second , qui avoit été établi depuis ,

payement des arrerages des sommes empruntées aux Partisans sous le dernier Regne : Augmenter le Sel de quinze sous par Minot, & même le laisser toujours sur ce pied ; parce qu'au moyen de cette augmentation, on pourroit dans la suite supprimer certains Offices, fort à charge à l'Etat : Tiercer les Entrées, & Droits des Rivières, par une simple réappréciation : Et comme ces établissemens ne donnoient pour la plupart, de l'argent qu'en esperance ; commencer par faire un emprunt de douze cens mille livres, sur les plus riches, tant de la Cour, que des principales Villes du Royaume ; & leur en assigner le remboursement, sur pareille augmentation, faite dans les Gabelles & les cinq Grosses Fermes : Et pour le surplus de ce qu'on auroit actuellement besoin de deniers comptant, obliger par les poursuites d'une Chambre de Justice, les derniers Traitans, qui avoient fait des fortunes considerables, à souffrir une Taxe, aussi en forme d'emprunt.

Ce Plan, comme on voit, étoit assez étendu ; & mon intention n'étoit pas qu'on mît tous ces moyens en usage à la fois : Mais ignorant combien de temps la Guerre devoit durer ; on pouvoit s'en servir successivement, en faisant précéder les moins onéreux. A l'égard des Troupes nécessaires ; je crus qu'on ne pouvoit mieux faire, que de les prendre dans les Provinces du Royaume, qui n'en avoient plus besoin pour leur défense. Ainsi je taxai l'Isle-de-France, en y joignant le Berry, à un Régiment complet : L'Orleanois avec la Touraine devoient en fournir un second ; & la Normandie seule, un troisieme. Ces Régimens devoient être de quinze cens cinquante hommes, fournis & entretenus aux frais de leurs Provinces, du jour de leur arrivée devant Amiens ; parce que ces Provinces jouïroient du droit de leur faire porter leur nom, & d'en nommer les Officiers.

Je portai cinq jours après, ce Projet au Roi, avec les preuves contenues dans treize Etats, en bonne forme. Sa Majesté s'enferma pour les examiner avec moi, en presence de Frontenac, d'Arambure, de Lomenie, de Béringhen & L'Oferai. Après que j'en eus fini la lecture, je dis au Roi qu'avec ces secours, rien ne devoit plus retarder son départ pour

s'appella, Alternatif : & on nomma ce troisieme, Triennal ; parce qu'il s'appelloit de trois en trois ans, avec les

deux autres ; auxquels seulement il fut permis de rembourser le Triennal.

1597.

l'Expedition d'Amiens : puisque d'ailleurs toutes ses provisions étoient déjà faites pour un Camp en Picardie ; de maniere que j'osois lui répondre que son Armée y trouveroit non-seulement des vivres en abondance, mais encore toutes les marchandises qu'on cherche pour la simple commodité, avec la même facilité, & au même prix, que dans une Ville. J'ajoutai, Que de quelque ressource que ce Projet fût pour le Roi dans les besoins presens ; Sa Majesté ne devoit pas penser qu'il pût s'exécuter sans ajouter encore aux anciennes plaies, dont il s'en falloit beaucoup que la France fût guérie : Qu'il suffisoit de faire une legere attention aux dettes & aux engagemens immenses, dont elle étoit surchargée : Que tout nouvel Impôt, de quelque maniere qu'on le déguise, est presqu'égal pour un Etat épuisé ; Qu'on ne devoit donc recommencer la Guerre, que dans la vuë de parvenir plus facilement à une Paix avantageuse, devenuë absolument necessaire : Que quelque grande que fût la misere publique, j'osois répondre que douze ans d'une paix continuë, suffisoient pour rendre les affaires du Royaume florissantes.

Je ne doutai point que de la maniere dont le Roi me paroissoit disposé à se conduire, les Ennemis, malgré leur avantage, ne fussent bien-tôt les premiers à souhaiter la fin de la Guerre : Et je m'ouvris dès ce temps-là au Roi, sur une pensée, dont l'évenement vérifia la justesse : c'est que les premieres avances pour la Paix, se feroient par le Roi d'Espagne ; dont la Politique ne permettoit pas que dans l'état de caducité & d'infirmité, où le cours des choses humaines l'avoit réduit, il exposât sa Couronne aux revers de la Guerre, toujours à craindre, mais plus ordinaires dans les commencemens du Regne d'un Prince encore enfant. Je m'avantai même jusqu'à prédire que l'Espagne acheteroit la Paix, en rendant toutes les Villes, qu'elle avoit prises sur la France.

L'idée du projet pour la levée de nouveaux deniers, fut trouvée par le Roi si heureuse, qu'il voulut la proposer lui-même en plein Conseil. Il la communiqua auparavant dans une espece de petit Conseil de Guerre, composé du Duc de Montpensier, de MM. de Montmorency, de Maïenne, d'Auvergne, de Biron, d'Ornano, de Bellegarde, de Saint-

Luc, de Fervagues, de Roquelaure, & de Frontenac. Ensuite il assembla en Conseil extraordinaire, tout ce qu'il y avoit dans Paris de personnes capables d'y être admises, & sur-tout les Notables de l'Assemblée de Rouen, qui y séjournoient encore. Le Roi ne pouvoit s'y prendre plus heureusement, pour établir son autorité sur l'impuissance de cette grande Assemblée, reconnue par elle-même. Il se contenta d'abord de déplorer la perte d'Amiens; d'exposer la nécessité de reprendre cette Ville au plus tôt; avec le plan tout-à-fait juste de tout ce qui étoit nécessaire pour cela. Il finit par demander aux assistans, leur avis sur les moyens de le mettre en exécution; en se plaignant, pour mieux cacher ceux qu'il avoit à leur proposer lui-même, qu'il ne trouvoit jamais que des obstacles à ses entreprises les plus utiles.

Le Roi s'arrêta après ce discours, comme pour attendre les Délibérations de l'Assemblée, où l'on se regardoit sans dire un seul mot. Le silence ne fut rompu par les Grands, que pour remettre la chose aux Financiers; qui à leur tour, dirent qu'ils s'en rapportoient aux Grands. Henry redoublant ses instances; on jeta quelques propositions vagues de nouvelles levées, qui furent aussi-tôt combattues par une moitié: & tous les Conseillers recouvrèrent la parole, pour fronder indistinctement, tout ce qui pouvoit être mis en avant par l'un & l'autre des Partis. Le Roi prit le moment, où l'animosité poussée de part & d'autre jusqu'où elle pouvoit aller, ne laissoit plus d'apparence de conciliation; & tirant le Memoire de sa poche, il dit que quoique peu versé dans les matieres de Finance, il alloit proposer son avis; toujours prêt à l'abandonner pour un meilleur: & il se mit à en faire la lecture, qui jeta toute l'assistance dans une attention profonde, & ensuite dans une surprise qui la rendit comme immobile, & privée de l'usage de la parole. Henry laissa passer deux instans de ce silence, & déclara qu'il le prenoit pour un consentement unanime. Il ajouta que comme il ne vouloit pas faire usage de tous ces moyens à la fois; il alloit commencer par l'emprunt des douze cens mille livres. Il exhorta les Grands & les Opulens du Royaume, à entrer d'eux-mêmes dans la nécessité presente, & à compter sur sa parole Royale, que les Prêteurs seroient remboursés dans deux ans de leur Principal, sans rien perdre des interêts. Sa

1597.

Majesté fit marcher ensuite par ordre, les quinze sous sur le Sel, l'établissement des Triennaux, & la recherche contre les malversateurs dans les Finances. L'affaire fut arrêtée, & l'Arrêt dressé sur ce plan. On eut dans fort-peu de temps, trois cens mille écus de prêt volontaire. La Création des Triennaux en jeta douze cens mille; & on en tira autant sur les Maletôtiers, en y joignant les Thresoriers de France, qui pourtant se taxerent eux-mêmes.

Le Conseil des Finances, en possession de trouver sa joie dans la calamité du peuple, se consola bien-tôt de ces nouveaux Subsidés; pourvu qu'ils lui passassent par les mains. Ils représenterent au Roi, en exaltant fort son Memoire, que le succès dépendoit d'en charger des personnes d'une grande experience, d'un travail prompt, & munies d'une pleine autorité. Le Roi leur répondit que quant à l'autorité, celui qu'il emploieroit, agiroit avec toute la sienne; & que pour les autres qualités, il n'en choisiroit point d'autre que moi, (j'étois présent à ce discours,) comme le plus laborieux & le plus soigneux, quoique le plus jeune. Il s'expliqua dans des termes encore plus forts à Schomberg, chez lequel Sa Majesté se transporta sur le point de son départ, parce que son incommodité (5) le retenoit au lit; & aux Conseillers qui se trouverent alors dans la Chambre du malade: Il leur dit que comme il ne vouloit s'en prendre qu'à moi seul, s'il venoit à manquer de quelque chose, pendant qu'il ne s'occuperoit uniquement qu'à se battre; aussi prétendoit-il que tout se réglât dans le Conseil, à ma volonté: & il ne partit qu'après m'avoir revêtu solennellement de toute son autorité: ce qui mortifia si fort Schomberg, qu'il aima mieux aller servir au Siege, que de voir les Finances soumises à mes ordres. Sancy disparut aussi du Conseil, & alla tenir son rang de Colonel des Suisses.

Je

(5) Gaspard Schomberg, Comte de Nanteuil. Cette incommodité étoit une difficulté de respirer, provenant de ce que la membrane qui couvre le cœur étoit devenue chez lui osseuse, du côté gauche du cœur, aussi bien que quelques-unes des autres parties voisines: ce qu'on reconnut, en ouvrant son corps après

sa mort, qui arriva deux ans après. Il fut employé à la confection de l'Edit de Nantes, comme il sera marqué cy-après; & il rendit plusieurs autres services à l'Etat. M. De-Thou donne beaucoup de louanges au caractère de son esprit, & à son habileté dans la Guerre & dans les Affaires. *Liv. 122.*

(6) Isabelle

Je n'en avois que plus de sujet de me défier de Messieurs du Conseil ; comme je l'éprouvai dans l'affaire des Triennaux. Après avoir fait vérifier l'Edit qui en ordonnoit la Création , je ne songeai qu'à tirer le plus d'argent que je pourrois de ces Offices. Pour ôter à Messieurs du Conseil tout moyen d'en gratifier à vil prix , comme c'étoit l'ordinaire , quelque Parent ou quelque Ami ; je tins moi-même la plume , comme auroit pu faire un Greffier , ou un Thresorier des Parties Casuelles. Non-content de cette précaution , je donnois un Billet de ma main à l'acheteur , qui étoit obligé de le porter au Thresorier , dont il retiroit une Quittance , en lui donnant son argent ; & l'un & l'autre devoit m'être représenté.

Toute surprise devenant inutile ; les Traitans eurent recours à un moyen , qui sans doute avoit manqué fort-rarement jusques-là de leur réussir : ils essayèrent de me corrompre par des présents. Le boiteux Robin de Tours , gros Partisan , après en avoir conféré avec le Conseil , qu'il avoit mis dans son parti , vint chez moi , & pria un de mes Secrétares de le faire parler à mon Epouse , à laquelle il offrit un diamant de six mille écus pour moi , & un autre de deux mille pour elle ; afin que je ne m'opposasse point à ce que le Conseil lui adjugeât tous les Offices Triennaux des Généralités de Tours & d'Orleans , pour la somme de soixante & douze mille écus. Il me fut présenté par Madame de Rosny , qui ne comprit le mal qu'on avoit voulu lui faire faire , que par la sévère réprimande que je lui fis , en présence du Traitant. Je ne l'épargnai pas lui-même , afin d'ôter à tous les autres l'envie de faire à l'avenir de pareilles tentatives ; & je le renvoyai fort-étonné , comme je crois , & fort-mécontent de mon procédé. Je venois de refuser d'un autre Partisan , soixante mille écus de la seule moitié , de ce qu'il me demandoit en total pour soixante-douze : & dès ce soir même , cette moitié me rendit quatre-vingt mille écus ; parce que je la distribuai en détail.

Cette occupation m'arrêta chez moi tout le jour & le lendemain ; & je crus devoir la faire marcher avant les prières que me fit faire par deux fois le Chancelier , par un Huissier du Conseil , de m'y rendre , pour conclurre une affaire , où le Roi devoit , disoit-il , toucher soixante-quinze mille écus , ar-

1597.

gent comptant. J'y courus, si-tôt que je fus dégagé, ne pensant plus à Robin de Tours. Le Chancelier voulut me faire, en entrant dans la Chambre du Conseil, quelques petits reproches de négligence; auxquels je répondis assez brusquement, que j'avois été plus utile au Roi dans mon Cabinet : « Nous » ne l'avons pas moins été ici, repartit le Chancelier ; « & il affecta de me faire d'autant plus valoir son argent comptant, que le Roi en avoit demandé au Conseil, par deux Lettres consécutives. Lorsque je scûs que cette somme étoit la même, que le Traitant de Tours étoit venu m'offrir, augmentée seulement de trois mille écus; je fis sentir assez vivement à ces Messieurs, que ne pouvant ignorer que Robin s'étoit adressé à moi, ils n'avoient pas dû conclurre sans moi, une affaire que je n'avois pas trouvée bonne.

Comme je vis qu'ils cherchoient à m'en imposer, par un ton mêlé d'autorité & de plainte; je leur dis plus nettement, que si j'avois été homme à me laisser gagner par des présents, le marché ne leur seroit pas revenu; mais que puisque le Roi se reposoit sur ma fidélité, je l'étendrois jusqu'où elle devoit aller. Le Chancelier, Fresne & La-Grange-le-roi, piqués au vif du reproche renfermé sous ces paroles, osèrent soutenir d'abord, qu'un marché par lequel le Roi perdoit plus de moitié, lui étoit pourtant plus avantageux, lui étant payé argent comptant, que les miens, par lesquels je donnois ordinairement aux acheteurs, le terme de six mois, pour le paiement de la seconde moitié. Ils ne s'en tinrent pas-là: ils me reprocherent de m'ériger en Réformateur des Finances; & me déclarerent avec un air de mépris, qu'ils sçauroient bien soutenir leur marché contre le mien, & qu'un simple Particulier ne devoit pas présumer de faire casser un arrêté de tout le Corps. Sur cela passant outre, le Conseil statua que son adjudication à Robin de Tours auroit lieu.

Je ne jugeai pas à-propos de lâcher un seul mot davantage sur cette injustice; non plus que sur le Règlement qui fut fait en conséquence, qu'on n'auroit désormais aucun égard dans le Conseil, aux Billets particuliers: Mais lorsque le Secrétaire Fayet m'apporta ce bel Arrêt à signer; je refusai de le faire, jusqu'à ce que j'eusse reçu du Roi la réponse à une Lettre, dans laquelle, comme je le dis à Fayet, je n'épargnois ni la vérité, ni les personnes. Cette Lettre fit peur à Fayet;

& je ne le disois pas à autre intention : Il me pria de la lui montrer ; & je feignis de me laisser aller à ses instances. Elle rouloit toute entiere sur les souterrains que Robin avoit pratiqués, pour gagner Messieurs du Conseil, & que j'avois heureusement découverts. Le Roi y auroit appris que ce qui avoit mis le Conseil si fort dans les interêts de Robin ; c'est que ce Partisan étoit allé faire à la Marquise de (6) Sourdis, Maîtresse du Chancelier, les mêmes offres que j'avois rejetées ; & qu'il y avoit joint d'autres presens à Madame de Deuilly, autre Maîtresse de Fresne, & Parente du même Chancelier. Le contenu de ma Lettre ayant été rapporté par Fayet aux intéressés ; on le renvoya bien vite me conjurer de ne pas faire partir la Lettre. L'Arrêt fut supprimé, avec le marché de Robin.

C'est ainsi que je partageois mon travail entre le soin de percevoir les deniers de l'Etat, & celui de les employer si utilement pour les besoins de l'Armée, qu'elle ne manqua de rien, soit pour les Vivres, soit pour l'Artillerie, pendant tout le temps que dura le Siege d'Amiens. Je faisois régulièrement tous les mois, un voyage au Camp, faisant voiturier avec moi chaque fois, quinze cens mille écus : ce qui m'attiroit l'amitié de tous les Colonels, peu accoutumés à une si grande regularité dans le payement. J'étendis mon attention jusques sur le simple soldat ; en établissant dans le Camp, un Hôpital si bien & si commodément servi, que plusieurs Personnes de qualité s'y retirèrent, pour se faire guérir de leurs maladies, ou de leurs blessures. (7)

(6) Isabelle Babou de La-Bourdaisiere, Femme de François d'Escoubleau, Marquis de Sourdis : Elle avoit une Sœur aînée, nommée François, qui fut mariée à Antoine d'Estrees, & Mere de la belle Gabrielle, & une cadette, qui épousa Claude de Beauvilliers, Comte de Saint-Aignan. Toute cette Famille est étrangement décriée dans les Amours du Grand Alcandre, & autres Libelles satyriques de ce temps-là ; à remonter jusqu'à la Grand'mere de ces trois Dames, nommée Marie Gaudin. Toutes les filles de ce sang, eurent la beauté en partage. Leon X. fut si

charmé de celle de Marie Gaudin, à Boulogne, où il la vit, lorsqu'il s'y aboucha avec François I. qu'il lui donna un diamant, appelé par tradition domestique, le diamant Gaudin. C'est Amelot de La-Houffaye qui parle ainsi ; & il a ramassé sur toute cette Famille, plusieurs Anecdotes pareilles, auxquelles je renvoie le Lecteur curieux, à l'Article *Babou de La-Bourdaisiere*.

(7) D'Aubigné rapporte qu'on disoit alors, que Henry IV. avoit mené Paris devant Amiens ; pour marquer l'abondance qui regnoit dans son Camp. Mais il y fit aussi venir

1597.

Le soin en quelque maniere excessif, que le Roi prenoit pour la conservation de ma personne, me payoit avec usure de toutes mes peines. Saint-Luc, entre les mains duquel le Comte de La-Guiche s'étoit démis de la Charge de Grand-Maître de l'Artillerie, m'ayant invité à dîner, dans le troisieme de ces voyages; il me mena voir tous ses logemens, sçachant mon affection pour cette partie de l'Art militaire: ce qui m'engagea fort-avant dans les Tranchées, & dans d'autres endroits qui n'étoient pas sans danger. Le Roi à qui on le rapporta, m'en fit une reprimande des plus séveres; & y joignit une défense très-positive de me trouver à aucun poste, où il y auroit le moindre risque à courir: il dit hautement à cette occasion, que j'avois des ennemis jusques dans le Camp, si animés à me perdre, qu'ils s'exposeroient eux-mêmes volontiers à périr, pourvû qu'ils me fissent partager ce danger avec eux. Il étoit bien difficile d'avoir été homme de Guerre, sans sentir rallumer sa premiere passion, aux côtés d'un Prince, qui ne trouvoit aucune fonction au-dessous de lui; & qui les remplissoit toutes avec une assiduité & un courage, capables de réchauffer les plus insensibles.

Son exemple ne produisit pourtant pas cet effet sur tout le monde. Il se formoit au milieu de son Camp même, une Cabale de Protestans mutins, ayant à leur tête MM. de La-Trimouille, de Bouillon & Du-Plessis, qui lui donnoit le plus cruel chagrin. Etant allé prendre congé de ce Prince, sur le point de mon départ pour revenir à Paris; je le trouvai dans une profonde tristesse. Il venoit de recevoir des Nouvelles certaines que ces trois Messieurs, de concert avec les deux Saint-Germain, (8) d'Aubigné, La-Casse, La-Valliere, La-Saussaie, Clan, Beaupré, La-Bertichere, Preaux, Bassignac, Regnac, Bessais, Constant, & quelques autres Réformés, au nombre d'environ une vingtaine, avoient tenu une Assemblée de tout le Corps des Religionnaires; dans

sa Maîtresse; dont le Maréchal de Biron, & les autres Officiers Généraux, murmurerent beaucoup.

(8) C'est l'Historien d'Aubigné, toujours nommé d'Aubigny dans ces Memoires, son nom est Theodore-Agrippa d'Aubigné. Sa naissance, ses services & son esprit, lui

acquirent beaucoup de crédit dans le Parti Calviniste. Il se retira en 1620 à Genève; où il mourut en 1631, âgé de quatre-vingt ans; laissant un Fils, Constans d'Aubigné, dont feuë Madame la Marquise de Maintenon (Françoise d'Aubigné) étoit Eille.

laquelle ils avoient ouvert & favorisé de toutes leurs forces, l'avis de profiter de la conjoncture du Siege (9) d'Amiens, qui ne pouvoit être achevé sans eux, pour arracher du Roi un Edit, qui leur donnât une entiere satisfaction; ou à son refus, se faire raison par les armes. Heureusement cet avis avoit trouvé beaucoup d'opposans dans l'Assemblée; aussi bien que dans une partie des grandes Villes, qu'on avoit tâché d'y amener: C'est ce qui rassûroit un peu Sa Majesté: mais elle avoit sujet d'apprehender que les plus échauffés ne l'emportassent à la fin. Elle m'ordonna d'écrire à quelques-uns des principaux, pour leur faire prendre, s'il étoit possible, des sentimens plus raisonnables, & sur-tout au Duc de La-Trimouille, qu'on sçavoit être le principal promoteur du Complot.

J'avois conservé jusques-là une assez grande liaison avec La-Trimouille: Il avoit même cru devoir me faire part de ces Assemblées: mais il m'en avoit déguisé le sujet; & il s'étoit servi en m'écrivant, de termes si concertés, qu'il m'étoit facile de juger que j'étois regardé de ces Messieurs, comme

(9) Il est certain que c'est à la conjoncture du Siege d'Amiens, & aux mouvemens que se donnerent les Calvinistes de France pour en profiter, qu'ils eurent l'obligation du fameux Edit de Nantes, qui leur fut accordé l'année suivante. Le Duc de Bouillon ne s'en défend pas: On peut voir toutes les raisons dont il justifie cette conduite, dans Marfolier, *liv. 5*. La meilleure de toutes, est la protestation que font le Duc de Bouillon & Du-Plessis-Mornai, que quel que parût être l'objet des Calvinistes, dans ces Assemblées de Saumur, de Loudun, de Vendôme, convoquées coup sur coup avec beaucoup de chaleur: ni eux, ni les autres Chefs du Parti, n'ont jamais eu intention qu'on y mît en délibération de prendre les Armes; mais seulement de travailler à obtenir à l'amiable des conditions équitables. On souhaiteroit seulement pour l'entiere justification du Duc de Bouillon, qu'on n'eût pas à lui reprocher, qu'il refusa de suivre le Roi à son expedition d'Amiens; & que la surprise de cette Ville par les Espagnols, n'eût pas été

suivie de la part des Calvinistes, d'une translation de l'Assemblée Protestante de Vendôme à Châtelleraut; où les opérations furent si violentes, que le Roi fut obligé d'y envoyer Messieurs de Schomberg, De-Thou, De-Vic, de Calignon & de Montglat, chargés d'offrir des conditions qui fussent pour montrer que Henry IV. croyoit avoir tout à craindre de leur part. Lorsque les Calvinistes ont rempli l'Europe de leurs plaintes, sur la révocation de l'Edit de Nantes; c'est qu'un espace de temps de plus de quatre-vingt ans, leur avoit fait perdre de vue les moyens dont ils s'étoient servis pour l'arracher. Voyez sur la remarque précédente, *les Memoires du Duc de Bouillon: Son Histoire par Marfolier: Histoire de l'Edit de Nantes: La Vie de Du-Plessis-Mornai: Procès-verbal des Assemblées de Vendôme & de Châtelleraut &c.* Mais sur-tout, d'Aubigné, *tom. 3. liv. 4. chap. 11.* où il rapporte fort-au-long tous les projets du Corps des Calvinistes, & le nouvel ordre qu'ils travaillèrent à mettre dans leurs affaires.

1596.

un homme infidèle à son Parti; & que La-Trimouille n'étoit pas éloigné de se porter à la désobéissance. Je ne laissai pas pour cela de me servir de ce reste de commerce que j'avois encore conservé avec lui, pour essayer de le faire rentrer dans son devoir. Je lui mandai, Que quand même il seroit vrai que le Roi fût à son égard, tel qu'il le supposoit; il n'y avoit pour lui ni honneur, ni grandeur, à en extorquer une Déclaration, due à la seule nécessité: Mais que ce Prince conservoit pour tout le Corps, ses anciens sentimens: Qu'il n'étoit point la cause du peu de justice, que les Catholiques leur rendoient; puisqu'il n'en avoit pas moins à souffrir lui-même: Qu'au reste il fit attention que les suites de cet Edit, obtenu à contre-temps, ne seroient pas autant à leur avantage, qu'ils se l'imaginoient: parce que les Catholiques, toujours plus forts qu'eux, étoient bien en état de l'empêcher pour le présent; & que pour l'avenir, le Roi justement indigné de la violence qu'on lui auroit faite, perdrait le dessein de leur accorder un jour de son plein gré, ce qu'ils vouloient mal-à-propos anticiper aujourd'hui: Qu'ils n'alloient faire autre chose, que mettre en garde contr'eux, & jeter dans la défiance le Parti Catholique, par l'éclat d'une affaire manquée. Je rappellois à La-Trimouille, l'exemple de ces illustres Protestans, qui disoient en toute occasion, & monstroient par leur conduite, qu'un Protestant qui conforme ses actions à sa Croyance, ne perd jamais de vue le bien de l'Etat, ni le véritable intérêt de son Roi. La-Trimouille peu touché de ma Lettre, la montra à tout le monde, & en fit des railleries publiques: Mais ces desseins échouèrent, faute d'un assez grand nombre de partisans.

La Grande-Maîtrise de l'Artillerie vint à vaquer, pendant le quatrième séjour que je fis au Camp. Saint-Luc (10) regardant entre deux Gabions, où à peine y avoit-il passage pour un boulet de Canon; son mauvais destin y en apporta un, qui le renversa mort. Je m'entretenois seul avec le Roi, lorsque Villeroi & Montigny vinrent lui apprendre cette Nouvelle: ce qu'ils firent en secret, à cause des prières qu'ils avoient à y joindre, au sujet de cette Charge. M'étant rap-

(10) François d'Epinai de Saint-Luc: On ne l'appelloit que, le brave Saint-Luc. Voyez son Eloge dans || *Brant. Vies des Hommes Illustres, Article, Saint-Luc, tom. 1.*

proché, lorsqu'ils eurent quitté Sa Majesté, elle m'apprit la mort de Saint-Luc, & la demande que Villeroi & Montigny venoient de lui faire, de la Grande-Maîtrise; le premier, pour son Fils d'Alincourt, ou son Neveu Château-neuf-l'Aubepine (11); & Montigny, pour lui-même. Saint-Luc étoit homme d'esprit & d'invention, prompt, industrieux, plein de courage: On ne pouvoit lui reprocher que le défaut de se livrer si fort à l'abondance de ses idées, qui lui fournissoient projets sur projets, qu'il donnoit à l'imagination, une partie du temps que demandoit l'exécution: cependant le Roi ne trouvoit aucun des proposés, capable de le bien remplacer. D'Alincourt manquoit de fermeté, & » avoit, disoit ce Prince, les ongles trop pâles. « Château-neuf (12) cachoit un manque d'esprit réel, sous un extérieur composé d'affectation & de grimaces. Montigny étoit à la vérité, vaillant & affectionné: mais ces qualités, destituées d'un esprit de ressource, d'ordre & d'économie, ne suffisoient pas dans un Poste aussi considérable.

En discourant de la sorte avec moi, Sa Majesté ne me parut balancer à m'en gratifier moi-même, que parce qu'elle croyoit cette fonction, incompatible avec celle de Surintendant des Finances. Il ne me fut pas difficile de la détromper; & elle me donna dès ce moment, sa parole: Mais elle remit cet effet de sa bonne volonté, après le Siège; pendant lequel, elle alloit laisser cette Charge, vacante: ma présence lui paroissant nécessaire à Paris. Je ne vis point le Roi, de tout le jour suivant; & malheureusement pour moi, il vit Madame de Monceaux, qui n'ômit rien pour le faire changer de résolution, en faveur du vieux d'Estrées (13), son Pere. Le Roi tint bon contre les prières, & même contre les larmes: mais il ceda à la menace que la Dame fit, de se jeter dans un Convent, s'il lui refusoit cette grace: & elle ralluma si bien par cette feinte, toute la passion du Prince

(11) Charles de L'Aubepine, Marquis de Château-neuf. François de La-Grange, Seigneur de Montigny.

(12) Il fut fait Garde des Sceaux en 1630, & s'en démit en 1633.

(13) Antoine d'Estrées. » Lui mort (Saint-Luc); M. d'Estrée a succédé à sa place, comme le méritant bien, pour l'avoir bien ap-

» pris de son brave Pere: Ainsi quoi-
» qu'il tarde, le droit & la vérité ren-
» contrent leur tour; car on lui avoit
» fait tort, qu'il n'eût cette Charge
» après la mort de son Pere: Enfin
» la vérité & le droit ont vaincu là
» pour lui. « Brant. *Vies des Hommes Illustres*, tom. I. pag. 227. article M. d'E-
» strée.

1597.

pour elle, qu'elle obtint enfin la Grande-Maîtrise. Le Roi m'apprit le jour suivant, ce qui s'étoit passé, avec quelque confusion de sa foiblesse. Il avoit encore menagé mes intérêts, du-moins en une chose : c'est la condition qu'il avoit mise, que M. d'Estrées, qui étoit en toute maniere, incapable d'exercer cette Charge par lui-même, s'en déferoit pour la premiere Charge de la Couronne, qui viendrait à vaquer ; & absolument, s'il survenoit une Guerre considerable, en faveur de celui que Sa Majesté lui nommeroit : & elle m'engagea de nouveau sa parole, qu'elle n'en nommeroit point d'autre que moi.

Je me contentai de cette assurance : & je repris le chemin de Paris ; où peu de jours après, je reçus du Camp, la Nouvelle de la mort de mon jeune Frere, Gouverneur de Mante (14), que j'avois laissé en bonne santé. De quatre Freres, cette seconde mort nous réduisit à deux. Le Roi refusa tous les prétendans au Gouvernement de Mante, pour m'en revêtir, même sans que je le lui demandasse : J'en reçus le don, par la même Lettre, que Sa Majesté m'écrivit sur cette mort, avec les Pieces nécessaires pour passer dans tous les droits de mon Frere, mort sans enfans. J'envoyai Baltazar, mon Secrétaire, à Amiens, prendre les Provisions de Gouverneur : & si-tôt que je les eus reçues, j'allai me faire recevoir à Mante, où je ne voulois passer que quatre jours.

Messieurs du Conseil, qui crurent que mon absence seroit beaucoup plus longue, & même qu'elle seroit suivie d'un abandon des affaires des Finances, n'en sentirent pas peu de joie : Et pour commencer à en profiter, ils prirent leurs mesures, pour s'approprier une partie des fonds destinés au Siege d'Amiens : Ils signerent tous une Lettre, écrite à Sa Majesté au nom du Conseil ; dans laquelle ils l'avertissoient, que n'ayant manqué de rien depuis cinq mois, elle ne devoit pas être surprise, en apprenant que ses fonds étoient entièrement épuisés ; n'y ayant plus que quelques méchans restes & appoints de payemens. Henry qui ne me sçavoit point à Mante, & qui par un effet de sa vivacité ordinaire, n'examina

(14) Salomon de Bethune, Baron de Rosny, Gouverneur de Mante : dont il est parlé au commencement de ces Memoires : il n'avoit que trente-six ans, lorsqu'il mourut.

(15) Preface

xamina point les signatures de cette Lettre, en fut d'autant plus surpris, que je l'avois assuré très-positivement, que j'étois en état de lui fournir les sommes ordinaires, pendant quatre mois; qui étoit tout le temps, que pouvoit durer le Siege. Il invectiva contre Messieurs du Conseil, d'une étrange maniere, en presence des principaux Officiers de son Armée; & pour cette fois, je ne fus guère plus épargné qu'eux: Mais ayant jetté les yeux, par réflexion, sur les noms souscrits dans la Lettre, parmi lesquels il ne trouva point le mien, & ayant sçu du Courier, que j'étois à Mante; il condamna aussi-tôt sa précipitation: & afin que rien ne manquât à la réparation qu'il m'en fit, il lut ma réponse à la Lettre qu'il venoit de m'écrire, en presence des mêmes temoins.

Il étoit de son interêt de les rassûrer: Un Siege, assurément très-penible, les rebutoit quelquefois, eux & leurs soldats, au point que le tarissement des fonds auroit été capable de les faire désertter: puisque sur le moindre retardement des Voitures, le Roi ne pouvoit empêcher que plusieurs ne l'abandonnassent. Tout alla bien jusques à la fin: Si les Assiegés se défendirent avec vigueur, & firent sorties sur sorties, on les attaqua de même; & ils furent toujours défaits.

La Sape étoit poussée jusqu'aux Remparts, & les Assiegeans venoient de s'emparer de deux Casernes, qu'on rendoit inutiles aux Assiegés; lorsque le Cardinal Archiduc, avec le Comte de Mansfeld, qui lui servoit de Lieutenant-Général, jugea qu'il étoit temps de faire un effort pour empêcher la réduction de la Place. Il s'y achemina, avec une Armée de douze à treize mille hommes d'Infanterie, & de deux mille cinq cens à trois mille Chevaux; & passa la Riviere d'Authie, dans l'intention de livrer Bataille, ou du-moins de jeter un Secours considerable dans Amiens. Tous ceux qu'il essaya d'y faire entrer, furent repoussés (15). Le Roi alla reconnoître lui-même l'Armée

(15) Prefixe rapporte encore ce fait très-differemment. » L'Archiduc, dit-il, se presenta au Quartier de Long-pré (le 15 Septembre, à deux heures après midi), lorsqu'on ne s'y attendoit point. Il ne tint qu'à lui de jeter trente mille hommes dans Amiens: tant l'épouvante fut

» grande au Camp. Henry douta du succès de la journée... Ah! Seigneur, dit-il, à haute voix, s'appuyant sur l'arçon de sa Selle, ayant le chapeau à la main, & les yeux levés au Ciel, si c'est aujourd'hui que tu me veux punir comme mes pechés le meritent; j'offre ma tête à

1597.

Ennemie : Il la vit par devant & par derriere : & il n'auroit pas balancé à l'attaquer malgré la supériorité du nombre ; parce qu'il trouva une multitude confuse, sans conduite, ni discipline : mais à la premiere démarche qu'il fit, l'Archiduc ne songea qu'à se retirer avec précipitation (16). Il n'étoit peut-être pas impossible de forcer les Espagnols au Combat, & de les battre, sans cesser de forcer la Ville ; du-moins Henry eut toujours cette opinion : Il se rendit néanmoins à l'avis du plus grand nombre, qui vouloit qu'on laissât retirer l'Archiduc. On ne s'attacha donc plus après cela, qu'au Siege. Le Ravelin ayant été emporté, & les Mineurs attachés au corps de la Place ; Amiens se rendit à la fin de Septembre de cette année, que ce Siege avoit remplie presque toute entiere.

Lorsque je jette les yeux sur le grand nombre de Lettres, que je reçus du Roi pendant l'Expedition d'Amiens ; je suis surpris qu'un Prince, chargé des opérations d'un grand Sié-

» ta justice, n'épargne pas le coupable : Mais, Seigneur, par ta sainte
» Misericorde, prens pitié de ce pauvre Royaume, & ne frappe pas le
» Troupeau par la faute du Berger...
» Voyant que rien ne paroissoit, il
» se retira mal satisfait, disoit-il galamment, de la courtoisie des Espagnols, qui n'avoient pas voulu s'avancer d'un seul pas, pour le recevoir, & avoient refusé de m'avoir la grace, l'honneur qu'il leur faisoit. « *Peref. 2. Part.* Presque tous les Historiens conviennent que les Espagnols laisserent échaper une des plus belles occasions qu'ils eussent jamais eues, de battre l'Armée du Roi : Et ce Prince disoit lui-même depuis, qu'il y eut des principaux Officiers de son Armée, qui lui dirent, que tout étoit perdu. *Matthieu, tom. 2. liv. 2. pag. 234.*

(16) Le Roi dit du Cardinal-Archiduc, qu'il étoit venu en Capitaine, & s'en étoit retourné en Prêtre. La-Curée demanda au Roi avec instance, qu'il lui permît d'aller reconnoître l'Armée Ennemie ; en faisant souvenir Sa Majesté, que les Espagnols étoient entrés quatre fois en France, & que toutes les quatre fois

il les avoit attaqués & battus le premier. Henry lui répondit : » M. le Curé, ne vous mettez point en colère. « Et le lui permit. La-Curée se fit remarquer en cette occasion, par sa bravoure, & par la belle Retraite qu'il fit devant cette Armée, campée à Betancourt, à quatre lieues d'Amiens. Il disoit pourtant ensuite là-dessus, que lorsque trois ou quatre cens hommes se retirent ainsi devant une Armée entiere, c'est la faute seule de cette Armée, s'ils ne sont pas défaits. C'étoit un homme intrepide : Il s'enfonça au milieu des Ennemis, un jour que son bras engourdi par son pistolet, ne lui permettoit pas de se servir de ses Armes. Il y avoit jusqu'à des femmes, qui combattoient dans l'Armée Françoisse, habillées en hommes : On en connoissoit quatre entr'autres, qui se distinguèrent, jusqu'à faire des prisonniers de leur main : & une sur-tout, connue sous le nom de Capitaine Gascon. Ces particularités sont tirées du *Vol. 8929 des Manuscrits Royaux*. Voyez encore sur ce sujet, le 6^e. Tome des *Memoires de la Ligue*, où l'on donne de grandes louanges à l'habileté, à la promptitude, & à la valeur d'Henry IV.

ge , & du détail de tout un Camp , n'en fût pas moins appliqué à toutes les affaires du dedans de son Royaume , & qu'il embrassât avec la même facilité , des métiers si contraires. J'épargne au Lecteur , la peine de lire toutes ces Lettres ; & j'en userai de même à l'égard de celles que Sa Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire dans la suite. J'en compte plus de trois mille , sans celles que j'ai négligé de ramasser , ou qui ont été perduës par la faute de mes Secretaires : il seroit trop ennuyeux de vouloir rendre compte de chacune au Public. Il y en a quelques-unes , à l'égard desquelles je respecte l'ordre , que ce Prince m'a donné de les supprimer ; parcequ'elles interessent des Personnes , que Sa Majesté n'auroit pas voulu blesser ; & que je dois sans doute bien davantage m'abstenir d'offenser , en mettant au jour des brigues politiques , ou simplement des intrigues galantes , qui sont demeurées dans le secret : Et pour ce qui est de toutes les autres , elles ne roulent que sur des Emplois de deniers , des Comptes , des Payemens , des Pensions , & autres choses de cette nature ; si seches & si peu amusantes , qu'elles en deviennent un nouveau sujet de louanges pour Henry.

Sur le Chapitre de ses Finances , par exemple , on le verroit porter l'exaëtitude , jusqu'à se faire rendre compte par moi tous les huit jours , des deniers reçus , & de leur usage (17). Il ne lui échappe pas que dans une fonte , on a voulu détourner une Piece de Canon. Dans une remise de six ou sept mille écus , que la necessité obligea d'accorder au peuple sur les Tailles , il liquide lui-même ce qui doit revenir de gratification à certaines Paroisses plus affligées. Il calcule exactement chacun des Offices vendus , & l'argent qui en est provenu. Il ne perd de vuë aucun de ceux à qui l'Etat est redevable , ou qui rendent quelque service dans les Provinces éloignées , ou dans les Royaumes voisins ; & il leur assigne à tous un fonds particulier , avec le dernier discernement. Son grand soin est , qu'on n'affecte jamais aucun payement étranger , sur les fonds uniquement destinés pour la Guerre : comme il parut dans l'affaire où il s'agissoit de faire toucher une récompense au Sieur de Vienne , qui avoit fait

(17) On ne pouvoit pas dépenser || scût s'ils avoient été bien ou mal em-
tent écus , dit Perefixe , sans qu'il || ployés.

1597.

rentrer la Ville de Tours dans l'obéissance ; ou lorsqu'il fut question de rendre à Madame de Beaufort, les quatre mille écus, qu'il avoit empruntés d'elle.

Par rapport à la Guerre, ces Lettres sont d'un détail immense. Ce qu'il lui faut d'argent, tant pour la confection des Tranchées & des autres Travaux, que pour la Solde militaire, y est toujours calculé si juste, qu'il ne faut point craindre de se tromper en le suivant. L'ordre de la Marche de ses Troupes n'y est pas réglé avec moins de prudence, que celui des Convois d'argent, qui arrivoient à son Armée ; afin qu'ils ne fussent ni retardés, ni interceptés.

Tout cela ne faisoit encore qu'une partie de ses soins. La Lettre où il parle des réparations de Montreuil, de Boulogne & d'Abbeville : Celles où il s'étend sur la maniere de maintenir l'ordre dans les Provinces, l'obéissance dans les Villes, la subordination dans les Corps, à l'occasion de la Chambre des Comptes, qui lui avoit manqué de respect : Celle où il dit, » Je ne pretends point mêler de Parties de » Mascarades, avec des deniers destinés pour mon Armée ; « parce que Mortier, qui avoit fourni des habits pour une Fête, s'étoit fait insérer dans un Memoire de frais militaires : Celle encore, où en répondant sur l'offre que lui avoit fait la Ville de Paris, par ses Prevôt & Echevins, de soudoyer à ses dépens douze cens hommes, il décharge cette Ville en consideration de ce Service, du doublement des Aides ; & mille autres de cette espece, montrent que de la même main dont il sçavoit tracer un plan d'attaque, il ne sçavoit pas moins bien conduire les affaires du Cabinet.

Son entretien personnel étoit le seul, qu'on pourroit trouver qu'il negligeoit : il falloit pour l'obliger à y penser, que Montglat son premier Maître d'Hôtel, l'avertît que *sa Marmite*, c'est ainsi qu'il le dit dans quelques-unes de ses Lettres, *est prête à donner du nez en terre*. Il ne rougit point d'avouer une chose, dont il n'y avoit en effet que ses Ennemis domestiques, qui dussent rougir : qu'il étoit presque nud, sans Armes, & sans Chevaux. Il trouva pourtant le moyen dans la suite, de se faire un Fonds pour sa subsistance, qui ne pût être confondu avec aucun autre : c'est le Marc d'Or, provenant des Offices vendus, qu'il destine à cet usage. Voilà le sujet d'une partie des Lettres de cette année ; sur les

quelles on peut juger de toutes celles des années suivantes, que je garde soigneusement en original, mais dont je ne communiquerai au public, que ce qu'il y a de plus important. Une chose qu'il ne faut pas oublier de remarquer; c'est que quoiqu'elles soient en très-grand nombre, & pour la plupart, très-longues; elles sont pourtant presque toutes écrites de sa main, sur-tout celles qu'il adresse directement au Conseil, ou à moi (18).

1597.

Je me trouvai au Conseil, qui fut tenu après la prise d'Amiens, sur les opérations du reste de la Campagne. On y mit trois choses en avant; suivre l'Armée Ennemie; se saisir par surprise, de quelques Villes d'Artois; & assiéger en forme Dourlens. Sur quoi chacun proposa son avis: Le mien fut, Qu'il ne falloit pas esperer que le Cardinal Infant, qui avoit si opiniâtrément refusé le Combat, lorsqu'il ne lui restoit que cette ressource pour secourir Amiens, s'y laissât engager, maintenant qu'il sçavoit qu'il auroit sur les bras, toutes les forces du Roi; & ayant eu tout le temps de prendre ses mesures pour l'éviter: Qu'il n'y avoit pas non-plus d'apparence, que ces entreprises sur les Villes d'Artois réussissent, dans le voisinage d'une Armée si nombreuse: Mais qu'enfin, l'un & l'autre me paroïssoit préférable au projet d'assiéger Dourlens; parce que quinze jours suffisoient pour voir ce qu'on devoit attendre de ces desseins, qu'on pouvoit d'ailleurs manquer sans honte: Au-lieu qu'on auroit infailliblement le regret d'avoir consumé inutilement pour le dernier, beaucoup de temps, d'argent & de Troupes. Il fut arrêté, qu'on tenteroit brusquement les deux premiers moyens;

Ville de
Picardie.

(18) J'ai marqué dans la Préface, les raisons qui m'ont porté à ne pas transcrire ici ce grand nombre de Lettres. On peut les voir dans les anciens Memoires, où elles sont très-faciles à trouver; y étant ordinairement ramassées d'espace à autre, par Chapitres. Les Originaux de quelques-unes de ces Lettres se voyent encore aujourd'hui dans le beau Cabinet de M. le Duc de Sully, apostillés de la main de Maximilien de Bethune: Mais les Pièces de ce Cabinet, les plus précieuses en ce genre, sont, outre un assez grand nombre de Let-

tres originales de Henry III. & d'autres Princes de ce temps-là; des Papiers d'Etat, Lettres, Ecrits sérieux ou galans, & autres Morceaux, écrits de la main de Henry le Grand & de celle de son Ministre, ou simplement signés & apostillés par eux. Nous avons déjà parlé de ceux qui concernent l'accommodement de l'Amiral de Villars, & des autres Gouverneurs & Villes, sur-tout de Normandie: Nous aurons encore occasion dans la suite, d'en rapporter ou indiquer quelques autres.

1597.

sans pour cela renoncer au Siege de Dourlens. Les Espagnols se tinrent sur leurs gardes : & à cet égard, il ne resta aux François d'autre avantage, que l'honneur d'avoir cherché à finir la Guerre par une action, qui contribua bien autant que tout le reste, à faire desirer la paix au Roi d'Espagne.

Il en alla tout autrement de l'entreprise de Dourlens, à laquelle on s'obstina. Le Roi me manda à Paris où j'étois retourné, sa dernière résolution sur ce sujet. Je ne craignis point de lui représenter encore plus fortement, les raisons qui m'avoient empêché de goûter cette opinion : Que son Armée ayant considérablement souffert au Siege d'Amiens ; elle n'étoit point en état d'en entreprendre un second aussi rude, au mois d'Octobre, Temps où les pluies rendoient impraticable le terrain de Dourlens, naturellement gras & gluant ; & en présence d'une Armée, qui ne cherchoit qu'à prendre sa revanche. Le Roi ne me sçut point mauvais gré de cette liberté : mais il ne se rendit point à mes raisons. Il me manda que l'Expedition de Dourlens étoit absolument nécessaire, pour conserver Amiens & Abbeville : Qu'en rassurant la Picardie, elle faciliteroit la vente des nouveaux Offices : & qu'il tâcheroit de faire en sorte qu'elle ne durât pas aussi long-temps que je l'apprehendois.

Dourlens fut donc investi le neuf Octobre : & dès le treize, les pluies avoient tellement corrompu le terrain, & gâté les chemins, que les Travaux n'avançoient plus. Ville-roi m'écrivit, qu'on se repentoit déjà de cette tentative. En effet, le Roi partit presque aussitôt de son Quartier de Beauval ; & vint à Belbat, où il donna les ordres pour la levée du Siege : Quoiqu'il eût peu duré ; les Soldats avoient déjà tant souffert, qu'ils furent prêts à se debander. Le Roi leur fit payer la montre ; les mit en Quartier d'Hiver sur la Frontiere ; y laissa sa Cavalerie-legere ; retrancha une partie des Garnisons, que la surprise d'Amiens avoit obligé de jeter dans les Places voisines ; & revint passer l'Hyver à Paris, prenant sa route par Rouen, & par Monceaux, où il séjourna une huitaine.

C'est de cet endroit qu'il me donna ses ordres, de faire lever les difficultés que le Chancelier de Chiverny faisoit au Parlement, d'ériger en Présidial, son Comté d'Armagnac &

de Lectoure; & de destiner les deniers qui en proviendroient, au payement des Dépens, auxquels Sa Majesté avoit été condamnée au Parlement, envers le Sieur de Fontrailles, Comte d'Armagnac, pour un Procès porté en cette Cour. Comme Madame auroit pu avoir quelques droits sur cet argent, en vertu de la Cession que le Roi son Frere vouloit bien lui faire de tous ses Biens en cette Province: ce Prince m'ordonnoit de tenir la chose secrète; & prit la même précaution, auprès de Fontrailles & du Chancelier: Celui-cy obéit fort-mal; mais son indiscretion fut inutile, Madame étant sortie peu après, de la Cour de France. Le Roi m'avertissoit dans la même Lettre, de payer Demeurat, son Procureur à Riom; aussi bien que la Corbiniere, qui étoit chargé de l'entretien des Troupes laissées en Picardie. C'étoit dans ces momens de loisir, qu'il portoit son attention jusques sur les plus petits objets. Il me fit donner au Sieur de Piles, ancien & fidele Serviteur, une gratification de trois mille écus, & une autre de huit mille livres à Gobelin, qui entretenoit sa Maison; en le remboursant de seize mille livres, qu'il avoit avancées: Il n'y avoit point de nom, jusqu'à celui de la pauvre Receveuse de Gisors, qui n'eût droit de tenir quelque place dans ses Lettres.

La misere du Peuple (19), qui assurément étoit excessive, ayant jetté beaucoup de non-valeurs dans le recouvrement des Impôts; le Roi se douta que Messieurs du Conseil, qui étoient fort-ardens à représenter, & même à grossir ces non-valeurs, pouvoient bien, après en avoir obtenu une décharge pour le Peuple, en retirer dans la suite pour eux-mêmes des sommesconsiderables, par leur attention à cacher cette décharge: Il m'ordonna de m'instruire en premier lieu, Si le Peuple étoit véritablement autant en retard, pour les années 1594 & 95 que ces Messieurs vouloient le lui faire croire: ce qui étoit facile, en verifiant exactement les Etats de Recette & de Dépense des Receveurs Généraux & Particuliers, & en visitant les Elections de ces mêmes Généralités, où je m'étois déjà transporté: Secondement, si ce vuide dans les Impôts;

1597.

Astrac de
Fontrailles.

(19) Bongars décrivant dans ses Lettres, la désolation que les Guerres Civiles avoient causées dans le Royaume, assure entr'autres choses,

que les Grands-Chemins étoient si couverts de ronces & d'épines, qu'on avoit de la peine à en appercevoir la trace. *Epist. 75. ad Camerac.*

1598.

ne venoit point de fainéantise, ou de desobéissance, de la part du Peuple.

Enfin une autre affaire importante, dont Sa Majesté commença à s'occuper à Monceaux; c'est la confection des Articles dont il avoit envie de convenir avec les Protestans. Il en pressoit depuis long-temps le Chancelier & Villeroi; & j'étois chargé d'y tenir la main: mais il se feroit encore plaint long-temps, de ce que ces Messieurs répondoient si mal à son intention, s'il n'étoit pas venu exécuter lui-même son projet à Paris (20).

Ces deux dernières affaires, qui concernent les Financiers & les Protestans, auroient demandé un loisir, dont le Roi se trouva bien éloigné, lorsqu'il fut arrivé à Paris. Il lui fallut s'appliquer à faire de nouveaux préparatifs, pour passer au Printemps suivant en Bretagne, où les Rebelles se sentant éloignés de la vue du Souverain, perpetuoient impunément le desordre & la desobéissance. Le Duc de Mercœur, qui étoit à leur tête, n'osoit pourtant favoriser publiquement la révolte; au-contraire les Lettrés qu'il écrivoit au Roi, n'étoient remplies que de temoignages apparens de soumission: & il ne s'étudioit depuis deux ans, qu'à l'amuser par de feintes propositions, dont il sçavoit toujours éluder l'accomplissement. Le Roi de son côté avoit toujours pris le parti de dissimuler avec le Duc; & s'étoit contenté jusques-là, de rendre les bras aux Officiers de cette Province, qui rebutés des longueurs de Mercœur, s'étoient adressés directement à Sa Majesté: Mais enfin ce Prince jugea qu'il étoit temps d'aller attaquer ce Sujet rebelle, jusques chez lui (21): C'est à quoi nous nous occupâmes, le plus secrettement qu'il fut possible, pendant cet Hiver.

Il eût été inutile de l'entreprendre, sans un Corps de douze cens hommes d'Infanterie, de deux mille de Cavalerie,

(20) Il dit à la Maison-de-Ville, qui vint le complimenter sur l'expédition d'Amiens, en montrant le Maréchal de Biron: MM. voilà le Maréchal de Biron, que je présente volontiers à mes Amis & à mes Ennemis. « *Peref. 2. Part.*

(21) Un des Amis du Duc de Mercœur, lui ayant demandé un jour, s'il songeoit à se faire Duc de Bretagne;

il lui répondit: « Je ne sçais pas si c'est un songe, mais il y a plus de dix ans qu'il dure. « La Duchesse de Mercœur avoit pour Aieule, Charlotte, héritière de la Maison de Pontievre, dont les droits prétendus sur le Duché de Bretagne, étoient apparemment, le fondement de ceux du Duc de Mercœur.

(22) Le

lerie, & une Artillerie de douze Canons au-moins : & ces Troupes ne pouvoient être prises sur les six mille Fantassins, & les douze cens Chevaux, que le Roi avoit jugées nécessaires à la défense de la Frontiere de Picardie, & qu'il avoit commis à la garde du Connétable, aidé des conseils de MM. de Bellievre, de Villeroi & de Sillery. Il falloit encore retrouver des fonds nouveaux, pour tous ces Gens de Guerre. Il n'étoit plus guère possible d'augmenter les Impôts, autrement qu'en s'attachant à en diminuer les frais de perception ; ce qui est une augmentation très-réelle, du-moins pour le Roi. Je m'appliquai avec cela à ramasser toutes les dettes restées en arriere, & à rétablir les Parties égarées : à quoi je joignis quelques nouvelles Levées, mais en petit nombre & peu gênantes.

Sans ces secours, le Roi auroit été obligé d'entendre à la Paix : & elle ne pouvoit se faire alors, que d'une maniere fort-avantageuse pour l'Espagne. Le Pape Clement VIII. la desiroit ardemment : Dès long-temps avant la Campagne de Picardie, il avoit envoyé le Cardinal de Florence, son Neveu, en qualité de Légat, la proposer au Roi ; pendant que Calatagironne (22), Patriarche de Constantinople, prenoit par ordre de Sa Sainteté, la route d'Espagne, à même fin. Le commencement de la Négociation n'avoit pas été heureux : Le Roi plus irrité qu'abbatu par l'invasion d'Amiens, s'étoit contenté de répondre fierement au Cardinal de Florence, qu'il remettoit à l'écouter, après qu'il auroit repris cette Place. Le Roi d'Espagne de son côté, quoiqu'il n'eût vu recommencer la Guerre qu'avec chagrin, avoit fondé de grandes esperances sur ses succès en Flandre ; & en particulier, sur la surprise de la Ville d'Amiens, dont la possession pouvoit lui attirer celle de tout le Pays voisin, de l'Oyse jusqu'à la Seine.

Alexandre
de Medicis.

Les Expeditions de la Campagne, plus favorables à la France, rapprocherent l'un & l'autre d'un raccommodement. Philippe connoissoit Henry pour un Prince, avec lequel il étoit aussi difficile de garder ses avantages, que d'y en joindre de nouveaux. D'ailleurs il avoit dès-lors un pressentiment, qu'il ne releveroit pas de la maladie, dont il se sentoit

(22) Le P. Bonaventure de Calatagironne, Général de l'Ordre de || Saint-François.

1598.

attaqué. Cette vuë le ramenoit sur le malheur de laisser en mourant, le Prince son Fils aux prises avec un ennemi tel que le Roi de France. Il prêta l'oreille aux conseils de Calatagironne, qui ne se fut pas plutôt assuré de ses dispositions, qu'il revint à Rome, en informer le Pape; & en fut de nouveau député en France, pour instruire de ses succès le Cardinal de Florence, & travailler de concert avec lui.

Ces deux Eminences reprirent donc leurs premières sollicitations auprès d'Henry; & lui disoient souvent, que la paix ne dépendoit plus en quelque maniere, que de lui. Le Roi qui étoit détrompé à son tour des grandes & flatueuses idées, dont il s'étoit rempli sur la foi de ses Courtisans, les vit revenir avec plaisir; quoiqu'il se fit beaucoup rechercher. Enfin il déclara aux deux Négociateurs, qu'il ne s'opposoit point à la Paix; mais à condition, que l'Espagne lui rendroit tout ce qu'elle possédoit dans ses Etats. Les Légats lui laissèrent entrevoir, qu'il pouvoit l'obtenir: & le Roi leur répondit, que sur ce plan, il consentoit qu'ils traitassent & conclusent avec les trois Ministres qu'il avoit laissés en Picardie, auxquels il les adressa; pendant que pour ne pas perdre les Armemens qu'il avoit faits, ni consumer en pourparlers un temps précieux, il partit pour la Bretagne.

On étoit au commencement de Mars. Le Roi prit sa route par Angers; & ordonna à son Armée de le suivre à petites journées. Il consentit que son Conseil suivît aussi; mais après qu'il auroit fait tous les Arrangemens nécessaires pour qu'il ne manquât rien, soit à l'Armée de Bretagne, soit aux Troupes, & aux Commissaires de la Paix en Picardie. Comme j'en avois l'absoluë direction, & que rien ne me traversoit; je mis en peu de temps les choses au point, que je crus pouvoir sans crainte aller joindre Sa Majesté. Je m'attendois à la trouver déjà fort-avant dans la Bretagne; & ce ne fut pas sans une grande surprise, que j'appris en approchant d'Angers, que le Roi n'avoit pas encore passé cette Ville. Le Duc de Mercœur étoit perdu sans ressource, sans le service que lui rendirent en cette occasion, les Duchesses de (23) Mercœur & de Martigues (24). Elles commence-

(23) Marie de Luxembourg, Fille de Sébastien de Luxembourg, Duc de Pontievre, & Vicomte de Marti-

gues, Femme de Philippe-Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercœur.
(24) Marie de Beaucaire, Fille de

rent par obtenir, par le moyen de la Marquise de Monceaux, un passe-port pour venir trouver le Roi à (25) Angers. Lorsqu'elles y furent arrivées, elles acheverent de mettre la Maîtresse du Roi dans leur parti. La Duchesse de Mercœur lui offrit sa Fille unique, pour en disposer en faveur de celui que Sa Majesté jugeroit à-propos; & sous-main elle lui donna à entendre, qu'il ne tiendrait qu'à elle de marier cette riche Héritière avec César, son Fils. (26) Cette Alliance flatoit si agréablement la Marquise de Monceaux, que dès ce moment, regardant l'affaire du Duc de Mercœur comme la sienne propre, elle s'y employa avec ardeur; tandis que les deux Duchesses mettoient en usage de leur côté toutes les soumissions, les promesses, & les larmes, qu'elles croyoient capables d'attendrir un Prince, connu par sa complaisance & son Penchant pour les Dames. Henry se laissa désarmer; & ne se souvint plus de châtier le Duc de Mercœur.

Je n'eus pas plutôt mis pied à terre dans Angers, que j'allai saluer le Roi. Ce Prince qui dès ma première parole, & à l'air seul de mon visage, comprit tout ce que j'avois dans l'esprit, m'embrassa étroitement; & me pressant de ses deux bras la tête contre sa poitrine: » Mon Ami, me dit-il, soyez » le bien venu. Je suis très-aise de vous voir ici; car j'y » avois bien affaire de vous. Et moi, Sire, « lui répondis-je, incapable de ces lâches menagemens que la flatterie inspire; » & moi je suis très-fâché de vous y trouver encore. Il » y a si long-temps que nous nous connoissons, reprit ce » Prince en m'interrompant, que nous nous entendons à » demi-mot l'un & l'autre: Je me doute déjà de ce que vous » m'allez dire; mais si vous sçaviez ce qui se passe, & comment » bien j'ai déjà avancé les choses, vous changeriez d'opinion. « Je repliquai, que quels que fussent les avantages dont il me parloit, il les auroit tous obtenus, & de plus considérables mille fois, si au-lieu de s'arrêter à Angers, il se fût présenté devant Nantes, à la tête de son Armée.

Jean, Seigneur de Pequillon, Veuve de Sébastien de Luxembourg, Mere de la Duchesse de Mercœur.

(25) Elles y avoient devancé le Roi; mais on leur en avoit refusé l'entrée. Elles se retirèrent au Pont de Cé, jusqu'à ce que le Roi fût venu

à Angers.

(26) » Les Fiançailles furent célébrées à Angers, avec la même magnificence, que si c'eût été d'un Fils de France légitime: il n'avoit que quatre ans, & la Fille six. « *Peref.*

2. Part.

1598.

Françoise de Lorraine.

1598.

Le Roi chercha à se disculper, sur le manque d'instrumens propres à faire le Siege de cette Ville. Je repartis qu'il n'en auroit pas été besoin ; parce que Nantes l'auroit prevenu, par une reddition volontaire ; & peut-être auroit livré le Duc de (27) Mercœur entre ses mains. Il y avoit plus que de l'apparence, sur-tout à l'égard du premier, que la chose seroit arrivée comme je le disois ; & le Roi en convint. » Je ne re-
 » connois point ici, ajoutai-je après cet aveu, mon brave
 » Roi ; mais je me tais, parce que je vois bien ce qui vous a
 » retenu. « Je ne craignois point avec ce Prince, les effets
 d'une trop grande sincérité. Il m'avoua tout avec un peu de
 confusion, & en s'en prenant à sa pitié naturelle pour ceux
 qui s'humilioient, & à la crainte de desobliger sa Maîtresse.

Nous ne nous entretinmes plus après cela, que de Nouvelles : Sa Majesté venoit de recevoir des Lettres de la Reine d'Angleterre, par lesquelles elle lui donnoit avis de l'envoi qu'elle lui faisoit d'un Ambassadeur, pour le porter, comme on le conjecturoit avec beaucoup de vrai-semblance, à continuer la Guerre : D'autres Lettres de Bellievre & de Sillery, lui apprirent que les Légats offroient de la part de l'Espagne, de rendre toutes les Villes de France, prises pendant la Guerre, à l'exception de Cambrai. Le passage du Roi en Bretagne avec des Troupes, sans pour cela desarmer en Picardie, avoit extrêmement surpris l'Espagne, & satisfait la Cour de Londres, toujours attachée à abaisser la grandeur de cette Couronne. Je conseillai à Henry de ne pas manquer la Paix, pour une seule Ville, & de se contenter d'avoir mis l'Ennemi hors de la Picardie & de la Bretagne.

Cette dernière Province, qui soupiroit depuis long-temps après la tranquillité, sentoît tout ce qu'elle devoit à Sa Majesté, dont la présence à la tête d'une Armée, pouvoit seule lui procurer ce bien. Le Parti de Mercœur devenoit celui du Roi : Les Espagnols n'étoient pas en état de tenir long-temps contre leurs Troupes réunies. Blavet (28) &

(27) Tous les Historiens conviennent, que Henry IV. étoit en état de faire repentir le Duc de Mercœur de sa desobéissance. Il ne voulut jamais permettre que ce Duc envoyât à Ver-
 vins quelqu'un de sa part, & il pro-

testa qu'il souffriroit plutôt éternellement la Guerre, que de consentir qu'un de ses Sujets parût traiter ainsi en Prince Etranger, avec lui.

(28) Blavet, aujourd'hui le Port-Louis, dans l'Evêché de Vannes.

Douarnenès, les deux endroits, où ils étoient cantonnés en plus grand nombre, ne pouvoient manquer de subir bientôt le sort commun; & quelques jours suffisoient pour purger entièrement la Province, de tous les Ennemis Etrangers. Elle avoit résolu d'assembler ses Etats, afin de remontrer sa reconnaissance au Roi, en lui accordant une subvention considérable. Sa Majesté m'ordonna de continuer ma route en Bretagne; où en attendant qu'elle y fût arrivée elle-même, je ferois faire la montre aux Troupes, & les logerois dans les Casernes, aux environs de Rennes & de Vitré, avec des ordres étroits d'y observer une exacte discipline: Qu'ensuite je me rendrois à Rennes, pour tenir la place de Sa Majesté dans les Etats; y hâter les Délibérations des sommes promises, & prêter main-forte à en faciliter la levée. Pour Henry, il ne fut pas fâché de passer encore quelques jours à Angers; & il se servit du prétexte, qu'il manquoit encore quelque chose au Traité du Duc de Mercœur.

Je ne pouvois sçavoir mauvais gré à la Duchesse de Mercœur, d'avoir cherché à se faire accorder des conditions favorables: cependant j'avois un si grand ressentiment contre elle, de ce que le Roi avoit été la dupe de ses caresses, que je serois parti d'Angers sans la voir, si le Roi ne m'y avoit pas obligé; quoique je fusse Allié de cette Dame, par le même côté que j'avois l'honneur de l'être à la Maison Royale; c'est-à-dire, par la Maison de Luxembourg (29).

Il me remontra que si ce motif, avec celui de la politesse Françoisé, ne suffisoit pas pour me faire faire cette démarche; la Duchesse de Mercœur le meritoit par ses sentimens pour moi, que la connoissance de mes intentions n'avoit pas été capable d'alterer. Effectivement je fus reçu d'elle & de Madame de Martigues, avec une distinction & des égards infinis. Après quelques reproches doux & obligeans, d'avoir cherché à ruiner elle & sa Fille, ma petite Parente; Madame de Mercœur me dit, qu'elle n'avoit rien tant désiré, que de pouvoir remettre entre mes mains, les intérêts du Duc son Mari, pour achever son Traité avec le Roi, de la maniere dont je l'aurois jugé à-propos. Je répondis à la

Douarnenès, antre Port & Rade, dans l'Evêché de Quimper.

(29) Jeanne de Bethune, Fille de

Robert fixieme, Ayeul de M. de Sully, épousa Jean de Luxembourg.

1598.

Duchesse, que presentement que mon respect & mon attachement pour elle, n'étoient plus arrêtés par le service du Roi, qui fermoit mon cœur à toute autre consideration, elle éprouveroit qu'il n'y avoit personne plus disposé à la servir que moi.

Dans l'Anjou.

Je vins coucher ce même soir à Château-Gonthier, & le lendemain à Vitré. Je voyois trop de quelle importance il étoit de mettre une extrême police dans les logemens des Gens de Guerre, pour rien negliger à cet égard. MM. de Salignac & de Mouy, Maréchaux de Camp, me furent d'un grand secours. Le calme fut si bien rétabli dans tout ce Canton, que les Paysans, qui s'étoient d'abord retirés & retranchés dans les Bois, où ils étoient prêts d'en venir aux mains à chaque moment, retournerent dans leurs maisons : & la Ville de Rennes crut m'en devoir un remerciement. Elle me fit préparer, pour le séjour que j'allois faire en cette Ville, pendant la tenuë des Etats, un très-bel appartement chez Mademoiselle de La-Riviere: C'étoit une Femme spirituelle, enjouée & galante ; & qui cherchant les plaisirs pour elle-même, n'en étoit que plus propre à la commission dont elle s'étoit chargée, de me faire goûter tous ceux qu'on trouve ordinairement dans des Villes aussi opulentes & aussi polies que Rennes.

Le Ministère, s'il ressembloit en tout au temps que je passai dans cette Ville, & qui fut d'environ six semaines, auroit réellement toutes les douceurs qu'on lui attribué si fausement. Je n'avois d'autre occupation que d'assister aux Etats, qui se prêterent avec toute la gratitude possible, au Service qu'il s'agissoit de rendre au Roi ; & lui accorderent sans opposition, quatre-vingt mille écus, dont cent le premier mois, autant le second, & deux cens chaque mois ensuite, jusqu'à fin de payement. On créa pour cette somme, un Impôt de quatre écus par pipe de Vin. Les Etats voulurent y en joindre une de six mille écus, pour me faire un Present. Je n'examinai point si cette occasion étoit de celles, où je pouvois l'accepter sans conséquence : Je le refusai. Le Roi à qui l'on exagéra cette prétendue générosité, & qui donnoit lui-même à ma conduite dans les Etats, beaucoup plus de louanges qu'elle n'en meritoit, voulut se charger de mon Present ; & au-lieu de six mille écus, il m'en donna dix

mille. Je n'avois point encore reçu de don aussi considerable de Sa Majesté, depuis vingt-six ans que j'étois à son service. Il se fit en cette occasion, comme un combat d'honneur entre le Roi, & la Province de Bretagne, qui obtint que ces dix mille écus seroient encore ajoutés aux quatre-vingts mille, qu'elle lui offroit.

Le Traité avec le Duc de Mercœur étant consommé, le Roi l'envoya pour être enregistré à la Chambre des Comptes de Rennes. Comme il y avoit dans ce Traité, quelques Articles secrets, sur lesquels il n'étoit rien énoncé; cette Cour se crut en droit de ne point l'enregistrer, sans certaines modifications, par rapport à ces Articles. Henry qui connoissoit mieux qu'aucun Prince, l'étendue du pouvoir des Cours Souveraines, & qui s'étoit toujours montré fort-éloigné d'y donner la moindre atteinte, sentit ce refus aussi vivement qu'il le devoit; & m'adressa, avec les dépêches que je recevois réglément chaque jour de sa part, une Lettre de jussion pour la Chambre des Comptes. Il y marquoit à cette Cour, qu'elle n'avoit pas dû ignorer, que pour les Traités & Actes, où il ne s'agit purement que de la Guerre, ou de la Personne du Roi, le Souverain en France ne prend conseil de personne, & ne demande l'enregistrement de ses Lettres, que comme une formalité d'ailleurs peu essentielle. Il taxoit de rémeraire la conduite de ce Conseil, & lui ordonnoit de réparer sa desobéissance, par une soumission pure & simple.

Le Roi ne montra pas moins de fermeté dans une autre occasion, où il s'agissoit encore des Cours Souveraines. Ces Corps prétendirent ne fournir d'abord, que la moitié de la somme à laquelle ils avoient été taxés par les Etats, pour leur contingent; & prendre des termes commodes & reculés, pour en achever le payement: Ils avoient fait les mêmes difficultés, pour leur part des contributions nécessaires à l'entretien des Gens de guerre, qu'eux-mêmes avoient demandés. Henry comprit aisément, qu'ils n'avoient recours à cet artifice, que pour ne plus rien contribuer, si-rôt qu'ils l'auroient vu sortir de la Province; & me manda qu'il entendoit qu'ils fournissent aussi leur taxe en entier: ce qui fut exécuté. Leur murmure au sujet du payement des Troupes cessa, lorsqu'ils eurent reconnu, que de cette regularité, dé-

1598.

pendoit la tranquillité de leur Province ; & ils furent ensuite les premiers à approuver ma conduite.

Ces differens ordres me furent adressés de Nantes, où le Roi s'étoit avancé, après la confection du Traité du Duc de Mercœur, pour y vaquer à deux affaires importantes, l'Edit pour les Réformés, & la reception des Ambassadeurs d'Angleterre & d'Hollande. Ce Prince qui croyoit sa présence nécessaire en Picardie pour l'avancement de la paix, dont les Négociations continuoient avec le même succès, comptoit s'y acheminer de Nantes dans un mois, sans faire le voyage de Rennes, qu'il regardoit comme inutile : & il avoit déjà donné les ordres pour se faire précéder par les cinq Régimens, de Navarre, Piémont, Isle-de-France, Boniface & Bréauté, qu'il tiroit de la Bretagne, pour en fortifier la Frontiere de Flandre. Sa Majesté m'ayant fait part de ce dessein ; je lui representai au sujet de ces Régimens, que les apparences de la paix étant converties en certitude, il devoit songer à reformer une partie de ses Gens de Guerre, & à diminuer le nombre de ses Garnisons, comme une charge trop pesante pour le Royaume : qu'il suffisoit donc de deux de ces Régimens en Picardie. En effet les deux premiers y furent seuls envoyés, sous la conduite du Maréchal de Brissac. J'insistai de même sur la nécessité où étoit Sa Majesté, de se montrer du-moins dans la Capitale de la Bretagne : en sorte que changeant son projet, le Roi resolut de venir y passer quelques jours, avant que de s'en retourner à Paris ; & d'expédier pour cet effet, le plus promptement qu'il seroit possible, les deux affaires qui le retenoient à Nantes.

Il étoit devenu plus nécessaire que jamais, de regler celle qui regardoit les Protestans. Ce Corps prenoit en France une si grande licence, que le Roi même n'étoit pas à couvert de ses emportemens & de sa malignité. Les remontrances que Sa Majesté avoit faites aux Auteurs du Complot, dont il vient d'être parlé, loin de les faire rentrer dans leur devoir, sembloient n'avoir servi au-contraire, qu'à leur faire faire les derniers efforts pour porter tout le Parti Protestant à prendre dans ses differens (30) Synodes, la plus violente

résolution

(30) A Saumur, à Loudun, à Vendôme, à Châtelleraut ; & nous en avons parlé cy-devant à l'occa- || sion des Cabales du Parti Protestant pendant le Siege d'Amiens.

réolution. Madame de Rohan n'avoit pas trouvé au-dessous d'elle, de briguer auprès des Particuliers, pour y faire agréer à la pluralité des voix, qu'on prît les Armes, & qu'on forçât le Roi à recevoir les conditions, qu'on prétendoit lui prescrire; en quoi elle avoit été merveilleusement secondee par d'Aubigné, connu par sa langue médisante & satyrique (31): C'est lui, qui avoit osé soutenir dans ces Assemblées, Qu'on ne devoit plus prendre aucune confiance en un Prince, qui avoit abjuré avec sa Religion, tout sentiment d'affection, de bonne volonté & de reconnoissance pour les Calvinistes: Que la nécessité seule le forçoit encore à avoir recours à eux, & à les menager: Qu'après cela, il ne se soucieroit plus de rien faire pour leurs consciences, leurs vies & leur liberté: Que la paix, sur le point d'être conclue avec l'Espagne, alloit attirer sur tout le Parti, les dernières miseres; parce que le seul motif qui portoit Henry à la faire, étoit de s'unir ensuite avec cette Couronne & le Pape, pour les sacrifier à leurs ressentimens communs: Qu'il ne restoit donc plus qu'à profiter de l'embarras du Roi, pendant un Siege pénible, de la disette d'argent où il étoit, du besoin qu'il avoit d'eux, & du pouvoir qu'exerçoit encore le Duc de Mercœur en Bretagne, pour obtenir par la force, ce que Henry refuseroit ensuite de leur accorder.

Le Siege
d'Amiens.

Pour mieux soulever ces Assemblées, on se croyoit permises, les plus noires calomnies: D'Aubigné ne rougissoit point d'y représenter Henry, comme un Prince indifférent à toutes les (32) Religions, & passionné pour celle qui lui assûroit un Thrône: (33) voilà l'idée, qu'il vouloit qu'on eût de sa conversion. Les torts prétendus faits aux Protestans,

(31) On le croit l'Auteur de la Confession de Sancy, des Aventures du Baron de Fœnelte, & autres Libelles.

(32) M. de Sully est fort louable, de sacrifier à l'Amour de la Verité, tout intérêt & toute considération de Parti, comme il le fait ici, & en mille autres endroits de ses Memoires; sur-tout étant aussi fortement attaché à sa Religion, qu'il a toujours montré l'être: Mais il donne en tous ces endroits, des Armes bien fortes contre lui-même: Et après une

pareille exposition des desseins & de l'esprit, par lequel le Corps des Réformés se conduisoit en France; il n'y a personne, qui ne convienne, que l'Etat en devoit tout apprehender.

(33) » Il y a trois choses, disoit » Henry IV, que le monde ne veut » croire; & toutes les trois sont vraies, » & bien certaines: que la Reine » d'Angleterre est morte Fille: que » l'Archiduc est un grand Capitaine: » & que le Roi de France est fort » bon Catholique. « *Journal de L'Etoile*, pag. 233.

1598.

Dans le Gi-
vaudan.

ne laissoient point douter, selon lui, du nouveau système de Politique, qu'Henry s'étoit formé. Ces torts ouvroient un vaste champ à d'Aubigné : le moindre y étoit traduit sous le nom de l'outrage le plus marqué, & de la plus insigne perfidie ; & on y mettoit sans la moindre justice, sur le compte du Roi, tout ce qui partoît du seul Parti Catholique, ou de la Cour de Rome. Le Duc de Bouillon laissant aux autres les paroles, appuyoit d'Aubigné, par son adresse singulière à jeter de la division entre le Roi, & tous ceux qui l'approchoient, Catholiques ou Protestans ; & à lui susciter assez d'affaires, pour qu'il ne pût de long-temps se tourner contre lui. La prise de Mende, par Fosseuse, & l'équipée du Comte d'Auvergne, étoient le fruit de ses conseils.

Toutes ces personnes ne s'oublierent pas auprès des Ambassadeurs Anglois & Hollandois, si-tôt qu'ils les virent arrivés à Nantes ; & ils comptoient d'autant plus sûrement les entraîner dans leurs vues, qu'on n'ignoroit pas, qu'il leur étoit recommandé sur toutes choses, d'empêcher la Paix avec l'Espagne. Ces Ambassadeurs étoient, Milord Cecile (34), Secrétaire de la Reine Elisabeth, & Justin de Nassau, Amiral de la République : Ils envoyèrent demander au Roi une audience, dans laquelle ils pussent conférer seuls avec Sa Majesté, ou du-moins n'ayant avec elle, que Lomenie & moi : Je ne pus pas m'y trouver, étant occupé à Rennes.

Si les deux Ambassadeurs en avoient cru les Protestans ; ils n'auroient cherché qu'à intimider le Roi, & à le forcer par menaces à se prêter à tous leurs desseins : mais soit que cela ne fût point en leur pouvoir, ou qu'ayant reconnu l'injustice des Réformés, ils regardassent comme indigne d'eux, d'épouser leurs passions ; ils ne dirent rien au Roi, de ce que ceux-cy leur avoient suggeré. Ils avoient d'ailleurs des offres à faire, bien plus capables de séduire un Prince, dont on connoissoit le penchant pour la Guerre. L'Ambassadeur Anglois offrit, de la part de la Reine, sa Maîtresse, six mille hommes d'Infanterie & cinq cens de Cavalerie, exactement entretenus & soudoyés ; & Nassau, quatre mille hommes de

(34) Ce n'est pas ce Secrétaire lui-même, qui s'appelloit Guillaume ; mais Robert, son Fils. *De-Thou, liv. 120.* Voyez aussi la Chronologie

Septenaire, année 1598, sur cet Entretien de Henry IV. avec les Ambassadeurs Anglois & Hollandois.

pied, avec une Artillerie nombreuse, fournie & servie de tout point ; outre un Secours particulier , qu'on laissoit entrevoir qui seroit considerable , si Henry vouloit s'attacher à reprendre Calais & Ardres. Supposé que le Roi se fût montré touché de ces offres ; les deux Ambassadeurs avoient ordre de conclurre à l'heure-même , un Traité d'Alliance de l'Angleterre & des Pays-Bas avec la France , contre l'Espagne ; & de ne pas oublier d'y stipuler , que l'une des trois Puissances ne pourroit entendre à aucune Treve , ni Traité avec l'Ennemi commun , que du consentement des deux autres.

Heureusement le Roi évita ce piège ; & la considération de l'Etat present de son Royaume , l'emporta sur toutes les autres. Ce Prince en remerciant les Ambassadeurs , ce qu'il fit de la maniere la plus polie , commença par les assurer , que pour avoir refusé l'offre de leurs Souverains , il ne se départoit point de l'amitié , qui l'unissoit à eux depuis si longtemps ; & que la Paix qu'il alloit conclurre avec l'Espagne , (car il ne leur cacha point en quels termes il en étoit avec Philippe) ne l'empêcheroit pas d'entretenir avec eux , la même correspondance qu'auparavant , ni de leur donner les mêmes secours d'argent , dans leurs besoins ; avec la seule précaution , que ces prêts paroîtroient être faits à titre d'acquits de dettes , pour ne point donner de sujets de rupture à l'Espagne.

Il leur déduisit ensuite avec la même sincérité , tous les motifs qu'il avoit de finir la Guerre. Son Royaume , ainsi qu'il le leur representa , n'étoit pas comme l'Angleterre & la Hollande , muni d'une barriere naturelle , contre les attaques de ses Voisins ; mais ouvert de tous côtés ; ses Places sans Fortifications , ni Munitions ; sa Marine foible ; ses Provinces desolées , & même en partie réduites en Desert. Il passa à une description plus particuliere des abus & des malheurs du Gouvernement : La licence des Guerres Civiles , jointes aux Guerres Etrangères , y avoit détruit toute subordination : son pouvoir y étoit encore incertain & chancelant ; & l'autorité Royale n'y étoit pas plus respectée , que les Loix les plus sacrées de l'Etat : Pour peu qu'on tardât à apporter à ces maux , le remede que la Paix pouvoit seule offrir , la France faisoit vers sa ruine , peut-être les deniers pas ; & sans que nul secours humain y pût après cela arrêter un mal , qui seroit parvenu jusqu'au Cœur. Henry noublioit pas à

.1598.

fortifier chacun de ces motifs, par la comparaison de sa situation présente, à chacun de ces égards, avec celle où se trouvoient l'Angleterre & la Hollande, dont le repos & l'intérêt s'accommodoient également bien d'une Guerre, qui faisoit leur plus grande sûreté : & c'étoit avec tant de netteté & de jugement, & une si parfaite connoissance des affaires de ces differens Etats, qu'Henry faisoit ce parallele, qu'il rendoit la chose palpable, & que les deux Etrangers ne trouvant rien à repliquer, se regardoient l'un l'autre, avec le dernier étonnement. Il leur fit entendre, qu'il n'alloit s'occuper à rétablir les affaires de son Royaume, que pour revenir après, avec plus d'esperance de succès, à son premier projet contre l'Empire, & la Maison d'Autriche ; mais que ces deux entreprises n'étoient pas de nature à pouvoir marcher ensemble. Les deux Ministres crurent devoir, pour la forme, combattre la résolution de Sa Majesté : mais ce fut si foiblement, comme ayant été eux-mêmes frappés de la vérité, qu'avant que cet entretien finît, le Roi les amena à tous ses Sentimens, & leur fit avouer, que la Paix qu'il alloit faire, étoit le bien de toute l'Europe. Ils repassèrent la mer, presque aussitôt après ; & remplirent les Pays Etrangers, de l'opinion avantageuse, qu'ils avoient conçue de la capacité & de la sagesse du Roi de France.

En effet, quel déluge de maux ce Prince n'alloit-il pas attirer sur son Royaume, si écoutant plus le dépit & la vengeance que le conseil & la Prudence, il eût en ce moment commencé une Guerre, qu'il ne dépendoit plus de lui d'éteindre ? Quelle idée s'offre à l'esprit, si la Fortune, qui tient en ses mains les événemens de la Guerre, l'eût rendu malheureux pour la France ? Et même en la supposant heureuse, peut-on imaginer rien de si déplorable, que des succès, qu'un Prince achete par l'aliénation de ses Domaines ; par l'anticipation & l'engagement de tous ses Revenus ; par la ruine de son Commerce ; par le déperissement de l'Agriculture & du Pâturage, qui sont les deux Mammelles de la France ; enfin par l'épuisement & la dévastation de ses Provinces ? Qu'avez-vous à mettre dans la balance, vis-à-vis de si grands malheurs ? Des conquêtes, dont la possession forcée renouvelle vos alarmes, à tous les instans ; & qui demeurant comme autant de monumens odieux, qui rappellent à

vosre Ennemi, l'ambition & les offenses de celui qui les a faites, deviennent pour la suite un germe d'envie, de défiance, de haine, qui replonge tôt ou-tard dans toutes ces mêmes horreurs, dont l'interieur d'un Royaume gémit encore. Je ne crains point de dire par cette raison, qu'il est presque également triste pour les Princes de l'Europe, dans l'état où elle se trouve aujourd'hui, de réussir, ou d'échouer dans leurs entreprises; & que le veritable moyen d'affoiblir un Voisin puissant, n'est pas de se charger de ses dépouilles; mais de les laisser partager aux autres.

Toute l'arrogance de la Cabale Protestante tomba, lorsqu'elle vit que les Ambassadeurs, sur lesquels elle avoit fait tant de fond, étoient entrés dans tous les Sentimens du Roi: Elle jugea que la paix alloit suivre de près cet événement; & ne songea plus qu'à en jouir elle-même, à des conditions raisonnables: heureuse dans une conjoncture très-propre à la châtier de ses mauvais procedés, d'avoir affaire à un Prince, dans lequel la Raison se rendit toujours la maîtresse du ressentiment. On travailla donc de part & d'autre, à la composition de cet Accord fameux, sous le nom d'Edit de Nantes, par lequel les droits des deux Religions, alloient être aussi solidement établis dans la suite, que nettement éclaircis. Schomberg, le President De-Thou, Jeannin & Calignon furent chargés de le dresser. Je n'en dirai rien davantage, sinon que moyennant cet Edit, les Calvinistes François, qui jusques-là n'avoient subsisté que par des Treves reprises & continuées; se virent enfin un Etat fixe & durable (35). Il restoit à faire verifier & autoriser ce Traité, par les Parlemens & les Cours Souveraines, à commencer

(35) L'Edit de Nantes fut signé le 13 Avril. De-Thou dit, que la vérification en fut remise après le départ du Légat, qu'on ne vouloit pas renvoyer mécontent. Ce que cet Edit a de plus favorable aux Calvinistes, que ceux qui leur avoient été accordés précédemment, c'est qu'on les admet aux Charges de Judicature & de Finance. Tout le reste n'a rien d'essentiellement différent de l'Edit de Pacification de 1577. Bayle fait honneur au Ministre Chamier, de la

composition de l'Edit de Nantes. Voyez-le dans Matthieu, *Tom. 2. liv. 2.* & plusieurs autres Historiens. Il y eut aussi quelques Articles secrets, dont le plus défavantageux pour les Calvinistes, est celui qui leur défend l'exercice de leur Religion, dans plusieurs Villes & Territoires, comme Rheims, Soissons, Dijon, Sens &c. parce que Henry IV. s'y étoit engagé par ses Traités particuliers, avec les differens Seigneurs de la Ligue.

1598.

par celles de Paris : ce qui fut remis après le retour du Roi dans cette Ville.

Ayant satisfait dans la plus exacte justice, à ce qu'il devoit aux Réformés, Henry crut qu'il ne devoit plus si fort menager les mutins (36) de ce Corps, & en particulier le Duc de Bouillon, qui avoit le plus de reproches à se faire ; & il se disposa à lui parler une fois en Maître : Il venoit d'en acquérir le droit, quand même sa qualité de Roi ne le lui auroit pas donné. Il attendit pour le faire, qu'il fût arrivé à Rennes, dont il prit la route sans tarder. Le Duc de Bouillon étoit logé chez l'Alloué, où sa Goutte le retenoit au lit. Sa Majesté s'y transporta, comme pour lui rendre visite : & après le premier compliment, ayant fait sortir tout le monde de la chambre du Malade, il lui dit d'écouter sans l'interrompre, tout ce qu'il avoit à lui dire ; & commença par le détail de toutes ses différentes manœuvres, afin de lui faire voir qu'il n'en ignoroit aucune : Il s'arrêta principalement sur quelques démarches du Duc, d'autant plus criminelles, qu'il les avoit faites depuis l'Edit de Nantes, qui devoit lui avoir interdit toute pensée de se soulever contre un Prince, qui se prêtoit si généreusement à sa satisfaction. Le Duc voulut prendre la parole, pour s'excuser ; mais il fut arrêté par Sa Majesté, qui lui dit que sans autre justification, de ce jour elle oublioit tout le passé ; & qu'après avoir pardonné tout ce que la malice la plus noire avoit pu suggerer à ses Ennemis ; elle n'avoit garde d'exclure de ses graces un ancien Serviteur, dont elle avoit été long-temps satisfaite : mais ensuite le Roi avertit le Duc, en prenant ce ton d'autorité, qui lui siéoit d'autant mieux, qu'il le prenoit plus rarement, de profiter du Conseil qu'il vouloit bien lui donner, comme son Ami, de ne se souvenir de sa conduite passée, que pour en prendre une directement opposée : parce que s'il arrivoit qu'il se laissât encore aller à manquer de respect pour son Roi & son Maître ; il étoit résolu pour l'en punir, d'user de toute la facilité, que la pacification de son Royaume lui en laissoit. Après quoi, ce Prince sans vou-

(36) Le-Grain rapporte un bon mot de Henry IV. Un jour que les Protestans l'importunoient de leurs demandes : » Adressez-vous à ma Sœur, leur dit-il, car votre Etat est tombé en quenouille. «

loir entendre les reponses du Duc , sortit, & l'abandonna à ses réflexions.

1598.

Les Bretons furent charmés de l'affabilité de leur Roi, & de sa complaisance à se trouver à toutes les Fêtes, dont les Dames s'empressoient à l'envi de le régaler. Henry partageoit son temps, entre les Assemblées de ces Dames, les Courses de Bague, les Ballers, & le jeu de Paume, sans cesser son assiduité auprès de la Marquise de Monceaux, qui étoit fort-avancée dans sa grossesse.

Au milieu de tous ces plaisirs, il y avoit des momens où le Roi me paroissoit si rêveur, que je devinai sans peine, qu'il se livroit à quelque secret sentiment, qui l'inquiétoit. J'en doutai encore moins, lorsque Sa Majesté, qui prenoit aussi de temps en temps le divertissement de la Chasse, m'ordonna d'eux fois de l'y suivre, pour m'entretenir à l'écart; & cependant ne me parla de rien. Je me rappelai, que la même chose étoit arrivée à Saint-Germain & à Angers; & j'en conclus, qu'il étoit question de quelque dessein, sur lequel Henry sentoit quelque répugnance à s'expliquer avec moi; connoissant avec quelle franchise j'osois quelquefois combattre ses sentimens: Mais je ne pouvois deviner quel étoit ce dessein. Au sortir de la visite au Duc de Bouillon, dont je viens de parler, le Roi étant au bas de l'escalier, d'où il me vit entrer dans la cour, m'appella; & s'étant fait ouvrir un fort-beau & grand Jardin, il y entra en me tenant par la main, les doigts entrelassés dans les siens, selon sa coutume: il fit refermer la porte sur lui, & défendit qu'on y laissât entrer personne.

Ce début me préparoit à quelque grande confiance. Henry n'y vint pas tout-d'abord. Il commença, comme pour se rassurer lui-même, à me parler de ce qui venoit de se passer entre lui & le Duc de Bouillon. Ce discours fut suivi des Nouvelles des Négociations de Vervins; & l'amena insensiblement sur les avantages, qu'un Gouvernement tranquille alloit procurer à la France. Une seule chose faisoit de la peine au Roi, disoit-il: c'est que n'ayant point d'Enfans de la Reine son Epouse, en vain il alloit se donner tant de peine à pacifier son Royaume, puisqu'après sa mort; il ne pouvoit manquer de retomber dans ses premières calamités,

1598.

par les disputes entre le Prince de Condé & les autres Princes du Sang, sur la Succession à la Couronne. Sa Majesté m'avoüa, que cette raison lui faisoit souhaiter ardemment de laisser des Enfans mâles, sortis de lui. La dissolution de son mariage avec la Princesse Marguerite, étoit un Point, sans lequel ce contentement étoit absolument interdit à ce Prince : Mais la facilité, que l'Archevêque d'Urbain, & MM. Du-Perron, d'Ossat & de Marguemont, ses Députés à Rome, lui avoient mandé qu'ils trouvoient à cet égard auprès du Pape, donnoient de grandes esperances pour la réussite. En effet, Clement VIII. aussi bon Politique qu'aucun Prince de l'Europe, songeant aux moyens d'empêcher la France & les autres Royaumes de la Chrétienté, de retomber dans la confusion, d'où l'on étoit à peine sorti ; n'en trouvoit point de meilleur, que d'assurer la Succession de France, en autorisant Henry à s'engager dans un second Mariage, qui pût lui donner des Enfans mâles.

Notre conversation s'étant fixée sur ce Chapitre ; il me fut aisé d'appercevoir, que c'étoit de là précisément que partoît l'inquiétude de Sa Majesté ; mais je ne pus sçavoir encore si-tôt, quel en étoit le veritable sujet. Le Roi commença à examiner avec moi, sur quelle Princesse de l'Europe il pourroit jeter les yeux, pour en faire son Epouse ; en supposant son Mariage avec Marguerite de Valois, dissous : Mais à dire le vrai, il faisoit marcher avant cet Examen, une déclaration, après laquelle il devenoit fort-inutile ; c'est que pour n'avoir pas à se repentir, disoit-il, d'un Marché, aussi hazardeux que celui-là ; & pour ne pas tomber dans le malheur, qu'il appelloit le plus grand des malheurs, d'avoir une Femme, mal-faite de corps & d'esprit ; il demandoit sept choses, dans celle qu'il épouserait : Quelle fut belle, sage, douce, spirituelle, féconde, riche & d'Extraction Royale : aussi n'en trouvoit-il pas une seule dans toute l'Europe, dont il se montrât entierement satisfait. » Je m'accommoderois
» volontiers, disoit ensuite Henry, peu d'accord avec ses
» principes, de l'Infante d'Espagne, quelque vieille qu'elle
» puisse être ; pourvu qu'avec elle, j'épousasse les Pays-Bas ;
» quand ce devroit être à la charge de vous redonner le
» Comté de Béthune. Je ne refuserois pas non-plus la Prin-
» cesse

» cesse (37) Reibelle d'Angleterre, si comme on publie que
 » cette Couronne lui appartient, elle en avoit été seulement
 » déclarée présomptive héritière : mais il ne faut pas plus
 » s'attendre à l'un qu'à l'autre. J'ai encore entendu parler
 » de certaines Princesses d'Allemagne, dont je n'ai pas re-
 » tenu les noms : mais les Femmes de ce Pays, ne me revien-
 » nent nullement : je croirois toujours avoir un lot de Vin,
 » couché auprès de moi ; outre que j'ai ouï dire qu'il y a
 » eu une Reine de cette Nation, en France, qui la pensa
 » ruiner : Tout cela m'en dégoûte. L'on m'a aussi parlé des
 » Sœurs du Prince Maurice : Mais outre qu'elles sont toutes
 » Huguenotes : ce qui donneroit de l'ombrage à la Cour de
 » Rome : certain bruit répandu parmi les Catholiques, qu'el-
 » les sont Filles de Nonnes ; & quelque autre chose encore,
 » que je vous dirai une autrefois, m'en détourne. Le Duc
 » de Florence a encore une Nièce, que l'on dit être assez
 » belle ; mais elle est d'une des moindres Maisons de la Chré-
 » tienté, qui portent le titre de Prince ; n'y ayant pas plus
 » de soixante ou quatre-vingt ans, que ses Ancêtres n'étoient
 » qu'au rang des meilleurs Bourgeois de leur Ville : outre
 » qu'elle est de la même race que la Reine-Mere, Catheri-
 » ne, qui a tant fait de mal à la France, & à moi en par-
 » ticulier.

» Voilà, continua le Roi, voyant que je l'écoutois atten-
 » tivement, toutes les Princesses Etrangères, dont j'ai con-
 » noissance. A l'égard de celles qui sont en France ; vous avez
 » ma Nièce de Guise, qui seroit une de celles qui me plai-
 » roient le plus, (38) malgré le petit bruit que quelques ma-
 » lins font courir, qu'elle aime bien autant les poulets en
 » papier, qu'en fricassée : car pour moi, outre que je crois
 » cela très-faux, j'aimerois mieux une Femme, qui fît un

(37) La Marquise Aibelle, Arbel-
 le, ou Arabelle Stuart : Elle étoit
 Nièce de la Reine Elisabeth, & Fille
 de Charles, Comte de Lenox, Petit-
 Fils de Marguerite, Reine d'Ecosse,
 Sœur aînée d'Henry VIII.

(38) Louise-Marguerite de Lor-
 raine : C'étoit une très-belle Princel-
 se. Il fut proposé dans le temps du
 Siege de Paris, de lui faire épouser
 Henry IV. pour réunir les deux Par-

tis. Les Libelles satyriques de ce
 temps-là lui reprochent un commer-
 ce de galanterie, avec le Duc de Bel-
 legarde, Grand Ecuyer : Et ce que
 Henry dit ici de Poulet, est d'après
 une chanson qui fut faite contre Ma-
 demoiselle de Guise, & qu'on peut
 voir dans L'Etoile, année 1596. Voyez
 aussi les Galanteries des Rois de Fran-
 ce &c.

1598.

» peu l'amour , qu'une , qui eût mauvaise tête : Mais j'ap-
» prehende la trop grande passion , qu'elle temoigne pour sa
» Maison , & sur-tout pour ses Freres. « Le Roi parcourut
de suite & aussi inutilement , toutes les autres personnes
distinguées de la Cour. Les unes ne lui plaisoient pas : Il
trouvoit les autres , belles , grandes , bien faites ; comme l'aî-
née des deux Filles du Duc de Maïenne , quoiqu'un peu
noire ; les deux d'Aumale ; les trois de Longueville ; une
de Rohan ; une Luxembourg ; une Guimené ; une Conti ;
de la Maison de Lucé : mais les unes étoient encore trop
jeunes ; celle-cy étoit Huguenote : Enfin toutes eurent l'ex-
clusion , pour quelques autres raisons particulieres ; & le Roi
finit ce dénombrement par dire , qu'après tout , quelque
parfaites que lui parussent toutes ces personnes , il ne voyoit
rien qui pût l'assûrer , qu'elles lui donneroient des Enfans
mâles , ni qu'il s'accommodât de leur humeur , & encore de
leur esprit : Trois conditions des sept , sans lesquelles il ne
se résoudroit point à s'engager ; parce qu'il prenoit une
Femme , dans le dessein de partager avec elle , ses affaires do-
mestiques , & que devant mourir avant elle , suivant le cours
de nature , & peut-être laisser des Enfans en bas âges ; il étoit
nécessaire , qu'elle pût les élever , & conduire l'Etat , pendant
une Minorité.

» Mais quoi ! dis-je enfin à ce Prince , las de chercher le
but d'un discours , où il me paroïssoit vouloir & ne vouloir
pas tout ensemble , » Que voulez-vous , Sire , avec tout ce
» pour & contre ? & qu'en puis-je conclurre moi-même ,
» sinon que desirant fort d'être marié , vous ne trouvez pour-
» tant sur la terre , aucune Femme qui vous soit propre ? Du
» ton , dont vous avez parlé de l'Infante Claire Eugenie ;
» les riches Héritieres paroissent être assez votre fait : mais
» attendez-vous que le Ciel ressuscite une Marguerite de
» Flandre , une Marie de Bourgogne &c. ou du-moins ,
» qu'il rajeunisse la Reine d'Angleterre ? « J'ajoutai en riant ,
que quant à ces autres preuves de fait , qu'il demandoit , je
ne trouvois point d'autre expedient , que de faire assembler
les plus belles filles de France , depuis dix-sept jusqu'à vingt-
cinq ans ; de prendre le soin de connoître lui-même , par des
conversations particulieres , la trempe de leur cœur & de
leur esprit ; se remettant du reste sur le rapport des Matro-

nes expérimentées, auxquelles on a recours, dans des cas à-peu-près semblables. Je continuai, en reprenant la parole plus sérieusement, que pour moi, mon avis étoit: Que Sa Majesté pouvoit tout-d'abord retrancher de son plan, les grands Biens & la naissance Royale: Qu'il suffisoit d'une Femme, qui pût se faire aimer, & lui donner de beaux Enfans; mais qu'à cet égard, encore une fois, on devoit se contenter de la plus simple apparence; se souvenant également & du grand nombre des belles Femmes, stériles, & des Peres illustres, malheureux en Enfans: Au reste, que quels que fussent les siens, le Sang dont ils sortiroient, les rendroit toujours l'objet du respect & de l'obéissance des François.

» Or bien, interrompit le Roi, laissant à part votre avis
 » sur cette Assemblée de filles, qui apprêteroient à rire, & vos
 » galands hommes, qui n'ont pas eu de semblables Enfans (39);
 » car j'espère en faire, qui vaudront mieux que moi: puisque
 » vous convenez, que ma femme doit être complaisante,
 » bien faite, & de taille à faire espérer des enfans; songez
 » un peu en vous-même, si vous n'en pourriez point connoître
 » tre quelqu'une, dans laquelle tout cela se rencontrât. «
 Je répondis, que je ne prononçois pas ainsi à la hâte, sur un
 choix qui demandoit tant de réflexion, & auquel je ne m'étois
 point encore appliqué. » Et que diriez-vous, repartit
 » Henry, si je vous en nommois une, dont j'eusse une pleine
 » connoissance sur ces trois choses? Je dirois, Sire, re-
 » pliquai-je tout naturellement, que vous avez eu avec el-
 » le, une plus grande familiarité que moi; & que ce ne peut
 » être qu'une Veuve: rien que cela seul, ne me paroît con-
 » vaincant, sur le chapitre des Enfans. Ce sera tout ce que
 » vous voudrez, reprit le Roi; mais si vous ne pouvez deviner,
 » je la nommerai. Nommez-la donc, lui dis-je; car j'avoue
 » que je n'ai pas assez d'esprit pour cela. Oh! la fine bête que
 » vous êtes, s'écria le Roi: vous le feriez bien, si vous vou-
 » liez; & vous ne faites ainsi l'ignorant, que pour m'obli-
 » ger à la nommer moi-même. Ne confessez-vous pas, que
 » ces trois conditions se rencontrent dans ma Maîtresse? non

(39) L'Auteur cite assez mal-à-propos à ce sujet, Ninus, Anaxindaris, Nabuchodonosor, Cyrus, Alexandre, Trajan, Constantin & Charlemagne. Je retranche aussi de cette

conversacion, comme de quantité d'autres endroits, plusieurs Discours trop diffus, & pleins d'une inutile érudition.

1598.

» que je veuille dire par-là, poursuivit ce Prince, confus sans doute, de sa foiblesse, » que j'aye pensé à l'épouser; mais seulement pour sçavoir ce que vous en diriez, si, faute d'autre, cela me venoit quelque jour en fantaisie. «

Il n'étoit pas difficile de voir, au travers de cette foible précaution, que Sa Majesté n'avoit déjà que trop pensé, & n'étoit que trop disposée, à cet indigne Mariage, pour lequel elle sembloit par toutes ses paroles, demander grace. Ma surprise fut aussi grande, qu'on peut se l'imaginer; mais je crus devoir la cacher soigneusement. Je feignis de trouver dans les dernières paroles d'Henry, un air de plaisanterie, qui n'y étoit point, mais qui me donnoit occasion de mettre dans ma réponse, toute celle qui étoit nécessaire, pour faire honte au Roi, de cette idée bizarre. Ma feinte ne me réussit pas: le Roi n'avoit pas fait l'effort d'un aveu si pénible, pour en demeurer-là. » Je vous ordonne, me dit-il, de » me parler librement: Vous avez acquis le droit de me dire » mes vérités: n'apprehendez pas que je m'en fâche; pourvu » que vous ne le fassiez qu'en particulier: devant le monde, je m'en fâcherois bien fort. «

Je répondis au Roi, que je ne serois jamais assez imprudent, pour dire rien à Sa Majesté, en particulier, non-plus qu'en public, qui pût lui déplaire; excepté les cas où il s'agiroit de sa vie, ou du bien de l'Etat. Je lui fis ensuite envisager dans le cas dont il étoit question, la honte dont une Alliance criminelle le couvriroit, aux yeux de l'Univers, & les reproches qu'il auroit à essuyer dans la suite, de sa propre part, lorsque les bouillons de l'Amour étant éteints, il jugeroit plus sainement de son action. S'il n'avoit recours à ce moyen, que pour ôter à la France, tous les malheurs d'une succession incertaine; je lui fis voir, qu'il l'exposoit à tous ceux qu'il vouloit éviter, & à de plus grands encore: la légitimation qu'il pourroit faire des Enfants, qu'il avoit eus de Madame de Liancourt, n'empêchant pas que l'Aîné, incontestablement né dans un double adultere, ne fût par cet endroit, inférieur au Second, qui n'avoit que la honte du simple adultere; & tous les deux, à ceux qu'il pourroit avoir dans la suite, de sa Maîtresse, devenue sa Femme légitime: Ce qui, par l'impossibilité de jamais bien établir leur Etat, ne pourroit manquer de devenir une source inépuisable de querelles.

& de Guerre. » Je vous laisse, Sire, poursuivis-je, faire vos » réflexions sur tout cela, ayant que de vous en dire davan- » tage. Ce ne fera pas trop mal-fait, « reprit le Roi, frappé du seul coup d'œil de ce que je venois d'exposer, » aussi-bien » vous m'en avez assez dit, pour la premiere fois : « Mais, quel- le est la tyrannie d'une aveugle passion ! il revint encore mal- gré lui dans le moment-même, à me demander, si de l'hu- meur dont je connoissois les François, & sur-tout les Grands, je croyois qu'en épousant sa Maîtresse, il y eût quelque sou- levement à craindre de leur part, de son vivant.

1598.

Cette question acheva de me convaincre, que Henry étoit mortellement atteint : Je le traitai comme tel : j'entrai dans des explications, qu'il faut épargner au Lecteur, aussi bien il devine de lui-même, tout ce que je pus dire en cette occa- sion : Et cet endroit n'a sans doute, déjà été que trop am- plement traité. Nous demeurâmes près de trois heures, en- fermés, & j'eus la consolation de laisser le Roi persuadé de tout ce que je lui avois représenté.

La difficulté étoit de rompre des nœuds trop forts : Ce Prince n'en étoit pas encore venu là ; & il devoit souffrir auparavant, de terribles (40) combats avec lui-même. Tout

(40) Dans ce Combat interieur, la voix de la raison & de la bienséan- ce, ne fut pas la plus forte auprès d'Henry IV. & même, quoique di- se ici & ailleurs M. de Sully, on a toujours été persuadé, avec beau- coup de fondement, que si la mort n'avoit pas ôté à ce Prince, cette Maî- tresse si tendrement aimée, ou il l'au- roit épousée, ou il ne se seroit point remarié du-tout. Il ne s'en tint pas toujours là-dessus, au seul conseil du Duc de Sully ; du-moins si nous ajoû- tons foi à une Anecdote assez curieu- se, qui se trouve dans le Vol. 9590. des *Manuscrits de la Bibliot. du Roi*. Elle mar- que : Que Henry IV. étant à Saint- Germain-en-Laye, (ce ne peut être que quelques mois au-plus, après son retour de Bretagne) il fit appeller ses trois Ministres, (Messieurs de Ros- ny, de Villeroi, & de Sillery) pour traiter avec eux cette question, si im- portante, de son Mariage : Que le premier (qui est à coup-sûr M. de Rosny.) opina, comme il fait dans

cet endroit de ses Mémoires : Que le second lui conseilla au contraire, de ne point se marier, & de laisser sa succession au Prince de Condé, que le droit de sa naissance faisoit son héritier : Que le troisième enfin (c'é- toit Sillery, le plus fin Courtisan des trois) contredisant l'un & l'autre avis, lui dit, qu'il ne pouvoit mieux faire, que d'épouser sa Maîtresse, & légitimer l'ainé des Enfants qu'il avoit d'elle. Henry IV. (continué l'Au- teur de cette Anecdote, qui s'annon- ce pour être une personne, à laquel- le l'un des trois Ministres-mêmes fit part de ce qui venoit de se passer en- tre le Roi & eux) Henry IV. parut ému de ce discours, & ensuite dit : » Je m'étois promis beaucoup de vos » suffrages & fidélités, au conseil » que j'ai désiré prendre de vous, » touchant mon Mariage... Et tou- » tefois j'ai peur, qu'au-lieu de me » faire résoudre, vous n'ayez aug- » menté mon irrésolution, par la con- » trariété de vos opinions, accom-

1598.

ce qu'il put faire, pour le moment present, fut de remettre à prendre une dernière résolution, après qu'on auroit obtenu du Pape, cette permission tant sollicitée; & de garder jusques-là sur tous ses sentimens, le plus profond secret. Il me promit, qu'il ne diroit rien à sa Maîtresse, des miens, de peur de me mettre mal avec elle. » Elle vous aime, me » dit-il, & vous estime encore davantage; mais il lui reste » toujours quelque défiance, que vous ne lui soyez pas favorable dans les avantages, que je suis porté à faire à ses » enfans & à elle: Elle me dit souvent, qu'il semble, à vous » entendre mettre sans cesse en avant, mon Etat & ma gloire, que vous préférez l'un à ma Personne, & l'autre à » mon contentement. « Je répondis encore, que je ne m'en défendois pas; que l'Etat & le Souverain ne devoient point être envisagés sous deux regards differens. » Songez, Sire, » ajoûtai-je, que votre vertu étant l'esprit qui anime véritablement ce grand Corps; il doit vous rendre par sa » splendeur, la gloire & la félicité, qu'il tire de vous; & que » vous ne pouvez chercher la vôtre ailleurs. « Cela fait, nous sortîmes du Jardin, & nous nous séparâmes pour aller souper; laissant les Courtisans se donner la torture, pour deviner le sujet d'un entretien aussi long.

Nous n'avions fait aucune attention, le Roi ni moi, à une circonstance, dont le défaut a souvent été un obstacle, dans de semblables occasions; je veux dire, au consentement de la Reine Marguerite, à la dissolution de son Mariage: Je crus devoir entamer cette Négociation, en attendant le succès de celle qui se pratiquoit à Rome. Je voulus d'abord sonder quels étoient les sentimens de cette Princesse. La teneur de la Lettre, que je lui écrivis à ce sujet, étoit: Que souhaitant passionnément son raccommodement avec le Roi, sur lequel la France fondeoit son esperance d'un héritier de la Couronne, j'avois cru devoir la prier de m'employer pour y travailler: Si la disposition des esprits étoit telle de part & d'autre, que cet effort fût impossible, ou qu'il ne pût conduire à la fin que je lui marquois; (ce qui

» pagnées de raisons si puissantes,
 » que je me trouve bien empêché au
 » jugement, que je dois faire de la
 » meilleure: A cela donc, j'ai besoin

» d'un peu de temps pour y songer «
 &c. Ce qu'ayant dit, il se leva, &
 donna congé à ces Messieurs.

étoit un point, dont je sçavois bien que la sterilité de Marguerite, devoit la faire convenir secrettement) Qu'elle ne s'offençât pas, si je prenois dans la suite, la liberté de la porter à un plus grand sacrifice encore, que l'Etat attendoit d'elle. Je ne marquois pas la chose plus clairement : mais après ce que je venois de lui dire, sur la nécessité de donner des Enfans légitimes au Sang de France; il n'étoit pas difficile de deviner, quel étoit ce sacrifice.

La Reine se donna tout le temps de délibérer sur un Parti de cette importance, avant que de me faire réponse : Je ne la reçus que cinq mois après : elle étoit datée (41) d'Usson, où elle faisoit sa résidence ordinaire; & cette réponse étoit telle, qu'on pouvoit la souhaiter, sage, modeste & soumise. Marguerite, sans s'expliquer autrement que j'avois fait moi-même, sur une séparation, dont le bruit n'avoit point encore éclaté, se contentoit de faire parler en sa place, une protestation de sa soumission à toutes les volontés du Roi, jointe à des louanges sincères de la conduite de Sa Majesté, & à des remerciemens pour moi, des soins que je prenois.

Le séjour du Roi à Rennes ne fut que de sept ou huit jours; après lesquels il se hâta de retourner à Paris, pour se trouver en Picardie, au commencement de Mai. Il s'achemina par (42) Vitré, d'où je reçus ordre de ce Prince, de donner une gratification à la Garnison de Rochefort; & ensuite, d'en faire raser le Château. De Vitré, Sa Majesté prenant le long de la Loire, se rendit à Tours par la Fleche, qu'elle se fit un plaisir de revoir, comme l'endroit où elle avoit passé une partie de sa jeunesse.

Pour moi, après avoir encore demeuré cinq ou six jours à Rennes, pour mettre ordre, soit aux Finances, soit au paiement des Gens de Guerre, à leur départ de Bretagne, & à leur marche au travers des Provinces; je vins trouver

(41) Cette Princesse s'étoit d'abord retirée plusieurs années auparavant, à Agen, & ensuite à Carlat. Le Roi Henry III. son Frere, qui ne la traitoit pas mieux que Henry IV. son Mari, la fit poursuivre par-tout, & enfin renfermer dans le Château d'Usson en Auvergne, où après sa

mort, elle demeura volontairement.

(42) Je substituai ce mot en la place de celui de Villeroi, que porte l'Original. Il n'y a jamais eu d'endroit en Bretagne, qui ait porté ce nom : Et le chemin de Henry IV. s'adonnoit en effet par Vitré.

1598.

le Roi à Tours, où ce Prince me manda, pour une affaire importante. Je le laissai continuer sa route vers Paris; où quelque chose qu'il fit, il ne put arriver, que sur la fin de Mai. J'étois si las (43) du cérémonial des grandes Villes, & des longues Harangues sur-tout, que prenant un chemin écarté, par le Maine & le Perche, je vins seul visiter ma Terre de Rosny, où mon Epouse étoit occupée à faire commencer la maison que j'y faisois bâtir, & avoit manqué à être écrasée sous les ruines du vieux bâtiment, qu'il avoit fallu abattre.

Je m'y arrêtai fort-peu; & cependant je ne trouvai déjà plus le Roi à Paris: il ne fit qu'y passer, & prit aussi-tôt la route d'Amiens: Cet endroit lui parut commode, pour communiquer facilement avec ses Plénipotentiaires à Vervins, & en même temps, pour visiter toutes les Places frontières; faciliter l'évacuation de celles qu'on alloit lui rendre par le Traité; & pourvoir à leur sûreté, pour l'avenir. Tout cela fut fait en huit jours: Et Sa Majesté ne revint point à Paris, que la Paix ne fût signée (44).

Le Traité étoit des plus simples: la remise de toutes les Places, que l'Espagne possédoit en France, en faisoit presque le seul Article considérable. On n'y statua rien sur l'affaire du

(43) Le Roi ne l'étoit pas moins. L'Etoile rapporte quelques reparties fort-agreables de Sa Majesté, à ces importuns Harangueurs: L'un d'eux l'ennuyoit par de longs titres d'honneur; & repetant souvent, Roi très-benin, très-grand, très-clément &c. Ajoutez, & très-las, lui dit Henry. Un autre ayant débuté par ces mots: » Agésilais, Roi de Lacedemone, Si- » re &c. « le Roi lui dit en l'interrompant: » Ventre saint-gris! j'ai bien oui » parler de cet Agésilais; mais il » avoit diné, & je n'ai pas diné moi. » Ayant dit par deux fois à un autre, » qu'il abbregeât; & voyant qu'il n'en faisoit rien, il le laissa-là, & s'en alla, en lui disant: » Vous direz donc » le reste à M. Guillaume: « C'étoit le Bouffon de la Cour.

(44) Elle fut signée le 2 Mai 1598. au nom du Roi, par » Messire Pom- » ponne de Bellievre, Chevalier,

» Sieur de Grignon, Conseiller en » son Conseil d'Etat: & Messire Ni- » colas Brulart, Chevalier, Sieur de » Sillery, aussi Conseiller dudit Sieur » Roi, en son Conseil d'Etat, & Pre- » sident en sa Cour du Parlement de » Paris: Au nom du Cardinal d'Au- » triche, ayant pouvoir du Roi d'Es- » pagne, par Messire Jean Richar- » dot, Chevalier, Chef & President » du Conseil Privé dudit Sieur Roi, » & de son Conseil d'Etat: Messire » Jean-Baptiste de Taxis, Chevalier » &c: Et Messire Louis Verréiken, » aussi Chevalier &c. « Voyez ce Traité en entier dans les *Memoires & Négociations de la Paix traitée à Vervins*, tom. 2. avec la Relation en forme de Journal, de tout ce qui se passa entre les Plénipotentiaires, depuis l'ouverture de cette Négociation, jusqu'à la Conclusion de la Paix.

(45) Ce

1598.

du Marquisat de Saluces. Le Roi ne jugea pas devoir manquer la Paix, pour cet Article, qu'on regardoit comme si peu important, que sur le Dénî de justice de la Savoie, il pouvoit sans peine, disoit-on, se saisir de tout ce Marquisat; n'y trouvant plus d'obstacle de la part de l'Espagne: Seulement on en fit un compromis, entre les mains du Pape (45). Les Plénipotentiaires firent en cela une faute, qui rengagea Sa Majesté incontinent après la Paix, dans une Guerre qu'on auroit pu éviter. Je supprime au reste, toutes les formalités d'usage entre les Plénipotentiaires; (46) & je laisse à d'autres à louer ces marches fines & détournées, que la Politique veut qu'on croye le Chef-d'œuvre de l'esprit humain.

Le Roi signa le Traité dans Paris, en présence (47) du Duc d'Arscot, & de l'Amiral d'Arragon. Le Cardinal Archiduc fit la même chose à Bruxelles, au nom du Roi d'Espagne & du sien, devant le Maréchal de Biron, à qui le Roi venoit de donner, pour le rendre digne de cette Cérémonie, le rang de Duc & Pair: Dignité, qui acheva de lui tourner la tête. MM. de Bellievre & de Sillery y assisterent aussi. Le Duc de Savoie reçut solennellement la Paix à Chambéry, en présence de Gadagne, Bothéon (48), Gouverneur de Lyon, député de Sa Majesté, à cet effet.

(45) Ce qui regarde le Duc de Savoie, représenté par Messire Gaspard de Genève, Marquis de Lullin, Conseiller d'Etat &c. est à la suite de l'article 24, & porte: » Que le surplus » des autres différends, qui sont entre » ledit Sieur Roi Très-Chrétien, & » ledit Sieur Duc, sera remis au jugement de notre Saint Pere Clement VIII. pour être vidés & décidés par Sa Sainteté dedans un » an... Et demeureront les choses en » l'état qu'elles sont à présent &c. «

(46) Il s'y trouva les mêmes difficultés pour le fond, & les mêmes obstacles pour les formalités, qui ont coûtume de se rencontrer dans ces sortes de discussions. On peut les voir dans les *Lettres de Messieurs de Bellievre & de Sillery*, & dans la *Relation* &c. *ibid.* Ces deux Négociateurs ont été généralement loués de la conduite ferme & sage, qu'ils y firent voir. Ils dé-

duisent dans leurs Lettres, & entre autres, dans celles datées le 7 Avril & 4 Mars, les motifs qui les portèrent à finir avec les Agens du Duc de Savoie, de la manière dont se plaint M. de Sully: Ce qu'ils ne firent, que par des Ordres particuliers de Sa Majesté, dans sa Lettre du 9 Avril &c.

(47) Charles de Croy, Duc D'Arscot, Prince de Ghimay. Dom Francisco de Mendoza & Cardona, Amiral d'Arragon. Henry IV. prêta le serment pour l'observation du Traité de Paix, le Dimanche 21 Juir; le Cardinal de Florence, Légat, Officiant de la manière la plus solennelle: La Relation s'en trouve aussi, *ibid. tom. 2. p. 266. Mss. de la Bibliot. du Roi, Vol. 9361. Mem. de la Ligue, tom. 6. Mem. de Nevers, t. m. 2. Matthieu, tom. 2. liv. 2. Cayet & autres.*

(48) Il est qualifié dans l'Acte du

1598.

Paul Choart
de Buzenval.

C'est ainsi, que malgré une Ligue aussi puissante que celle du Pape, de l'Empereur, du Roi d'Espagne, du Duc de Savoie, & de tous les Ecclesiastiques de la Chrétienté, le Roi vint à bout de ses desseins (49), & les couronna par une Paix glorieuse. Il recompensa en Roi ceux qui y avoient travaillé; & afin que cette action n'aliénât pas de lui la République d'Hollande, il fit partir pour Amsterdam, Buzenval, qu'il chargea de maintenir la bonne intelligence avec les Etats Généraux, & de payer la Pension, que Sa Majesté leur donnoit. On ne pouvoit se lasser de donner à ce Prince, les louanges que meritoit son habileté, aussi-bien que sa diligence à se transporter, sur le moindre besoin, dans tous les endroits de son Royaume.

serment prêté par le Duc de Savoie le 2 Août, » Illustre Seigneur, Guillaume de Guadagne, Seigneur de Bothéon, Chevalier des Ordres de Très-Haut & Très-Excellent Prince Henry IV. Roi Très-Christien de France & de Navarre, Conseiller en son Conseil d'Etat, Capitaine de Cinquante hommes d'Armes de ses Ordonnances, & son Lieutenant-Général au Gouvernement de Lyonnois, Forêt & Beaujolois, Ambassadeur commis & député &c. « *M. m. & Négociations &c. Tom. 2. p. 365.*

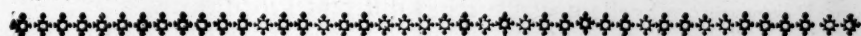
(49) Les Lettres que ce Prince écrivoit à ses deux Ministres à Vervins, pendant tout le temps que dura cette Négociation, en font foi: Elles sont rapportées dans les *Mém. & Négociations &c. ibid.* Il dit, » que » d'un coup de plume, il venoit de » faire plus d'Exploits, qu'il n'en eût » pu faire pendant une longue Guerre, avec les meilleures épées de son » Royaume. « On disoit aussi sur ce Traité, que les Espagnols avoient vaincu par les Armes, & les François par la Négociation.

Fin du neuvieme Livre.





MEMOIRES D E SULLY.



LIVRE DIXIEME.



A Paix amena d'autres soins & d'autres Travaux. Le Roi commença par faire une réforme dans ses Troupes, tant Françoises, qu'Etrangères: Les Suisses furent licenciés, à l'exception des trois Compagnies des Colonels Galati, Heid, & Baltazar, de cent hommes chacune. Cette réforme ne fut pas aussi complete, que je l'aurois souhaité, & que la conjoncture paroissoit la demander: le Conseil que je donnai là-dessus, ne fut point goûté de Sa Majesté: Cependant si l'on considère, que le Thresor-Royal étoit dans le dernier épuisement, & malgré cela, dans la nécessité de pourvoir à quantité de dépenses, si pressantes, qu'on fut obligé de faire de nouveaux emprunts d'argent; je crois qu'on ne sçauroit me reprocher en cela, une économie sordide & mal placée.

Ces dépenses étoient, le rétablissement des Fortifications

V u u ij

1598.

de quantité de Villes, & la réparation d'une infinité de bâtimens, menacés d'une ruine prochaine, par le malheur des derniers temps, dont il falut sans délai travailler à prévenir la décadence, En faisant visiter les principales Rivières du Royaume, pour en regler les differens droits: (Emploi qui fut confié à quatre personnes d'une probité reconnue) il se trouva aussi plusieurs Travaux à y faire, principalement sur la Charente.

Entr'autres Reglemens pour la Police, qui furent jugés necessaires, le Roi mit des bornes à cette quantité immense de bled, qu'on étoit dans l'usage de faire passer hors du Royaume; & qui souvent exposoit la France, à souffrir de grandes disettes (1) de ses propres Biens. Par un autre Reglement, le port d'Armes fut interdit sous de grandes peines, à ceux qui n'avoient aucun droit d'en porter (2).

(1) La conséquence la plus juste, qu'il semble qu'on puisse tirer de tous les raisonnemens qu'on lit & qu'on entend tous les jours, sur la Question du transport du Bled hors du Royaume, est celle que tire ici le Duc de Sully. Il ne seroit pas juste de priver ce Royaume, de l'une de ses plus heureuses ressources, & de l'un des plus riches soutiens de son Commerce, en défendant tout transport de cette denrée: Il ne seroit pas plus prudent de le permettre sans mesure, ni proportion.

Si pour trouver ce juste milieu, les Magazins publics & Royaux, ne paroissent pas un moyen heureux, à cause des grandes dépenses, & des inconveniens encore plus grands, à quoi ils exposent; il semble qu'on ne sçauroit en dire autant, de Commissaires qu'on établiroit, pour veiller à faire remplir, ouvrir, & fermer les Greniers des Particuliers, lorsque le besoin public le requiert. Cette partie de la Police, dont le grand & presque le seul objet seroit, de connoître & de maintenir la proportion entre le produit de la terre, & la consommation, en compensant les années différentes, & les différentes Provinces, n'est pas, je crois, d'une aussi grande difficulté, que d'abord elle le paroît.

(2) A ce Reglement sur le Port-

d'Armes, bien des personnes croyent qu'il seroit à-propos, qu'on ajoutât quelques marques distinctives dans la forme des habillemens, qui servissent à faire connoître en public les différentes conditions.

Quant aux Sciences, Arts & Belles Lettres: s'il est vrai, comme il paroît qu'on ne sçauroit en douter, que c'est au soin qu'on a pris depuis quelques Siecles, de les cultiver en Europe, qu'on a l'obligation de la difference qu'on remarque aujourd'hui dans les Européens, du côté de la douceur dans les mœurs, de la politesse dans les manieres, de leur liaison entre eux, & des moyens qu'un esprit plus pacifique a fait imaginer, pour discuter & terminer d'une maniere moins cruelle, leurs differends respectifs; il semble que par toutes sortes de motifs publics, indépendamment de celui de la gloire, & de l'intérêt particulier qui en résulte, un grand Etat ne doit point perdre de vuë cet objet. Après les soins, dont on s'est occupé jusqu'à-present dans ce Royaume, pour former & établir une Bibliotheque, des Cabinets, & des Recueils en tout genre, qui soient dignes du puissant Monarque qui le gouverne, pour instituer des Academies, où l'on s'applique à perfectionner les Sciences & les Arts;

Les Belles-Lettres trouverent aussi place dans ces occupations du Roi: Il entendit parler de Casaubon; & sur la réputation de ce sçavant Homme, il le fit convier de venir s'établir à Paris avec sa Famille, où il le fixa par une pension, qui lui donna les moyens d'y vivre, comme il convient à un homme de son caractère, qui n'est pas appelé, disoit Henry, pour gouverner l'Etat.

Je suis obligé de supprimer un détail d'affaires moins importantes, qui iroit à l'infini, s'il falloit donner place dans ces Memoires, à tout ce que me dit Sa Majesté, à tout ce qu'elle m'écrivit de Fontainebleau, de Monceaux, & de Saint-Germain-en-Laye, où elle passa le reste de cette année; & où elle m'appelloit de temps en temps, pour conférer avec moi, sur les différentes affaires qui se presentoient. Je m'en tiendrai à ma premiere promesse, de retrancher tout ce qui ne merite pas de soi-même quelque consideration; & je me contenterai de marquer ici, que jamais peut-être, des Ministres d'Etat n'ont trouvé plus d'attention, ni plus de ressource dans l'esprit d'aucun Prince, sur tout ce qui est d'utilité, ou simplement de commodité pour un Royaume, que j'en ai toujours trouvé dans le Prince que j'ai servi. Ni la Paix, ni les affaires domestiques, ne lui faisoient point perdre de vue tout ce qui se passoit hors du Royaume. (3) La question du vrai ou du faux Dom Sebas-

on attend avec impatience, de voir exécuter le dessein, formé dès il y a long-temps, de mettre toutes ces différentes parties, un peu plus à la portée les unes des autres qu'elles ne le sont, dans une Ville de l'étendue de Paris, en les rassemblant toutes dans une même enceinte, où l'on pût trouver commodément tout-à-la-fois, les Livres, les Instrumens, les Imprimeries, & généralement toutes les Pieces nécessaires, avec les logemens des personnes préposées pour en prendre soin: Et sur-tout, de voir établir une espece de Tribunal des Sciences & des Arts, composé de personnes choisies dans les différentes Académies, & entretenues par Sa Majesté, pour faire un examen exact, & porter un jugement sûr, de tous les Livres, découvertes, & pro-

ductions, qui peuvent interesser le Public. On eut d'abord intention de faire servir la Place Vendôme à ce Projet: Ensuite on y a destiné le vieux Louvre: mais des dépenses d'Etat, encore plus nécessaires, ont toujours depuis obligé à en différer l'exécution.

(3) Cette question paroît presentement bien décidée, par l'autorité de presque tous les bons Historiens, qui ne doutent pas que le Roi Dom-Sebastien n'ait veritablement perdu la vie, dans la Bataille qu'il livra aux Maures, à Alcaçar, en 1578: & par conséquent, que ce prétendu Dom-Sebastien ne soit un imposteur, soutenu alors & depuis par les Ennemis de l'Espagne. Voyez les preuves de la mort de ce Roi de Portugal, dans M. De-Thou, liv. 65. &c. Il en sera

1598.

tien, faisant alors beaucoup de bruit en Europe, aussi bien qu'en Espagne; il envoya (4) La-Trimouille en Portugal, pour tâcher d'éclaircir ce Mystere; afin de ne prononcer qu'avec pleine connoissance, sur la justice, ou l'iniquité du Conseil d'Espagne, qui avoit commencé par faire arrêter le prétendu Roi de Portugal.

Henry n'ayant pas encore ouvert son esprit aux grands desseins, qu'il forma dans la suite contre la Maison d'Autriche; il voulut dans cette année, se porter pour mediateur entre l'Espagne & l'Angleterre; & proposa entre ces deux Couronnes, une Conférence à Boulogne (5), où il envoya pour y assister de sa part, Caumartin & Jeannin. Je combattis encore inutilement cette idée, qui ne me paroïssoit point partir d'une saine Politique. Heureusement la Conférence n'aboutit à rien de ce qu'on s'y étoit proposé: La haine inveterée des deux Nations, fit élever tout-d'abord une dispute si vive sur la préférence, qu'on se sépara, avant même que d'avoir entamé le moindre préliminaire.

Les Jesuites ne furent pas plus heureux, dans l'Application qu'ils prétendirent se faire, de l'Article du Traité de Vervins, par lequel il étoit libre à tout François exilé, comme à tout Etranger, de repasser en France, & de s'y faire un établissement: L'Arrêt du Conseil, qui intervint leur ôta cette ressource; & ils furent obligés de recourir à d'autres moyens, qui leur réussirent mieux.

L'Assemblée du Clergé, qui se tint cette année, & dura une partie de la suivante, partagea encore l'attention de Sa Majesté; aussi bien que la promotion des Cardinaux. Le Fils de Madame de Sourdis (6) fut un des François, à qui ce Prince fit donner le Chapeau. L'incapacité notoire du sujet, a

encore parlé dans la suite. La France pouvoit encore s'interesser à cette Question, par un autre endroit: Catherine de Médicis avoit prétendu avoir des droits légitimes sur la Couronne de Portugal, comme se disant issuë de Robert, Fils d'Alphonse III. par Mahaud, sa premiere Femme, morte en 1262; depuis lequel temps, Elle soutenoit, que tous les Rois de Portugal n'avoient été qu'autant d'Usurpateurs: C'étoient-là autant de points, bien difficiles à justifier:

aussi paroît-il, qu'Elle fit peu de démarches, pour faire valoir ses prétentions.

(4) Claude de La-Trimouille, Duc de Thouars, mort en 1606.

(5) Cette Conférence, ou Congrès, où furent admis les Etats des Provinces-Unies, ne se tint qu'en 1599, aux mois de Mai & de Juin.

(6) François d'Escoublau, Cardinal de Sourdis, Archevêque de Bordeaux, mort en 1628.

fait, que Henry s'est souvent reproché ce Choix. Madame de Sourdis n'en eut l'obligation, qu'à l'adresse qu'elle eut, de faire appuyer sa demande par la Duchesse de Beaufort.

C'est le nom qu'avoit encore pris la Maîtresse du Roi, en la place de celui de Marquise de Monceaux, depuis que la naissance d'un second Fils lui avoit attiré de la part de Sa Majesté, un redoublement de tendresse & de bienfaits. Depuis long-temps cette Femme ne bernoit plus là son ambition : Elle n'aspiroit pas à moins, qu'à se faire déclarer Reine de France : & la passion de Henry, qui prenoit chaque jour de nouvelles forces, lui faisoit espérer d'y parvenir. Si-tôt qu'elle eut Nouvelle, que les Agens du Roi à Rome, avoient commission de solliciter la dissolution de son Mariage avec Marguerite ; & que Sa Majesté étoit sur le point de faire partir pour cette Cour, le Duc de (7) Luxembourg, avec le titre d'Ambassadeur, pour en presser la conclusion ; elle jugea cette occasion favorable : Mais comme elle se défioit des Agens, & apparemment, du nouvel Ambassadeur ; elle jeta les yeux sur Sillery, qui étoit déjà fort dans ses intérêts, & que cette dernière marque de confiance ne pouvoit manquer d'y mettre encore davantage : Elle le fit venir ; & lui expliquant ses vuës, elle ne mit aucunes bornes aux récompenses, dont elle prétendoit payer son dévouement & ses services. Comme elle connoissoit ce qui étoit le plus capable de tenter Sillery ; elle l'assûra des Sceaux, à son retour de Rome, au hazard de desobliger Madame de Sourdis même, sa Tante & son intime Amie ; & lui promit encore la dignité de Chancelier, si-tôt qu'elle viendrait à vaquer. Sillery s'engagea à ce prix, avec tous les sermens qu'elle exigea de lui, de ne rien négliger pour obtenir du Pape, la legitimation des deux Enfans, qu'elle avoit eus de Henry, avec la dissolution du Mariage de ce Prince. Ce premier pas une fois fait ; il ne lui en restoit plus que peu & de très-faciles à faire, pour se faire porter jusqu'au Thrône. Elle ne manqua pas de raisons, pour faire approuver au Roi, l'Ambassadeur qu'elle avoit choisi. Le Duc de Luxembourg ne laissa pas de partir ; mais pour être rappelé, aussi-tôt que Sillery seroit en état d'aller le relever. La Duchesse ne s'embarrassa point de ca-

(7) Henry de Luxembourg, Duc de Piney, le dernier de cette bran- || che de Luxembourg.

1598.

cher à toute la Cour, le Titre dont elle venoit de décorer son Favori. Elle travailla elle-même à ses Equipages; & fit expédier par le Roi, les ordres nécessaires pour faire paroître Sillery, avec tout l'éclat & la grandeur, propres à assurer le succès de sa Négociation.

En même temps la Duchesse de Beaufort, voulant préparer les François au changement d'état, qu'elle meditoit pour ses Enfans, obtint du Roi, qui n'avoit guère moins de tendresse pour eux, que pour la Mere, que le Baptême du second Fils, qu'elle venoit de mettre au monde, se feroit à Saint-Germain, où étoit alors Sa Majesté, avec toute la magnificence & tous les honneurs, qui sont particuliers dans cette cérémonie, aux Enfans de France. Je pardonne à cette Femme, une ivresse, ou l'entretenoient les respects serviles des Courtisans pour ses Enfans, & les adorations qu'ils lui rendoient à elle-même. Je n'ai pas la même indulgence pour Henry, qui bien-loin de rien faire qui pût la détromper, accordoit les ordres pour le Baptême de cet Enfant, avec une complaisance, qui faisoit assez voir, combien la chose étoit de son goût. J'en dis mon avis assez hautement. Je m'attachai à combattre en public la conséquence, que je voyois que les Courtisans tiroient en faveur de ces Enfans, si chers au Roi, pour la succession à la Couronne. Ce Prince s'aperçut lui-même après la Cérémonie, qu'il avoit beaucoup trop permis; & me dit, qu'on avoit passé ses ordres: ce que je n'ai aucune peine à croire. L'Enfant fut nommé (8) Alexandre, comme l'aîné avoit été nommé César; & par une espèce de second Baptême, les flatteurs lui donnerent le nom de Monsieur, qu'il n'est permis en France de porter, qu'au Frere unique du Roi, ou à l'héritier présomptif.

La Favorite ne s'en tint pas là: elle commença à prendre tous les airs de Reine; moins à la vérité de son propre mouvement, (car je crois qu'elle se connoissoit assez, pour n'avoir osé d'elle-même concevoir cette idée,) que poussée à franchir ce pas, par les suggestions continuelles de ses Créatures & de ses Parens. Madame de Sourdis, Chiverny & Fresne la secundoient si bien de leur côté, qu'insensiblement il n'y eut

(8) On l'appella le Chevalier de Vendôme: Il fut tenu sur les Fonts, par Madame Catherine, Sœur du Roi, & par M. le Comte de Soissons. Il mourut Grand-Prieur de France en 1629.

(9) Voici

eut rien de si public dans toute la Cour, que la Nouvelle, que le Roi alloit épouser sa Maîtresse ; & qu'il ne sollicitoit son divorce à Rome, que dans cette intention. Je fus révolté d'un bruit si injurieux à la gloire de ce Prince : J'allai le trouver, & je lui en fis sentir les conséquences. Il m'en parut touché, & même piqué : Son premier mouvement le porta à justifier Madame de Beaufort, qu'il m'assura très-sérieusement n'y avoir contribué en rien : toute la preuve qu'il en avoit, c'est qu'elle le lui avoit dit : Il en mit toute la faute sur Madame de Sourdis, & sur Fresne, auxquels il montrait bien qu'il pardonnoit une hardiesse si peu respectueuse ; puisque connoissant combien ils étoient coupables, il n'en fit pas le plus petit châtement.

Une circonstance donna beaucoup de poids aux démarches que je fis sur cette affaire, tant en public, qu'en particulier. La Reine Marguerite, avec laquelle la Question de la dissolution prochaine m'obligeoit à entretenir un Commerce de Lettres, sçut après tous les autres, ce qui se disoit & se faisoit à la Cour ; & m'écrivit, qu'elle continuoit à donner les mains à sa séparation d'avec le Roi : mais qu'elle se sentoit si indignée, qu'on pût penser à donner sa place à une femme aussi décriée, que l'étoit la nouvelle Duchesse, par son Commerce avec le Roi ; Qu'elle, qui n'avoit point mis de conditions à son consentement, ne pouvoit présentement ne pas exiger, qu'on lui accordât l'exclusion de cette femme ; & qu'elle avoit pris sur ce point, une si forte résolution, qu'on ne devoit pas s'attendre à la lui faire changer par aucun traitement, bon ou mauvais. Le Roi à qui je fis part de cette Lettre, en comprit encore mieux jusqu'à quel point ce Mariage, s'il venoit à s'exécuter, souleveroit tous les honnêtes gens ; & commença à changer véritablement & d'avis & de conduite.

Je m'imaginai, qu'en faisant sçavoir le contenu de cette même Lettre à Madame de Beaufort ; elle produiroit peut-être dans son esprit, le même effet. Je ne voulus pas prendre ce soin moi-même, pour ne pas m'exposer à essuyer les hauteurs & l'emportement d'une femme, qui me regardoit comme une pierre d'achoppement à tous ses desseins. Je communiquai la Lettre à Chiverny & à Fresne, qui en informèrent aussi-tôt Madame de Sourdis ; & celle-cy dans le

1598.

moment même, la Duchesse de Beaufort : Mais tous les Confeillers de cette Dame, n'étoient pas si aisés à alarmer : Ils avoient bien compris, qu'une démarche comme celle qu'ils avoient entrepris de faire faire au Roi, ne pouvoit manquer de souffrir de grandes difficultés ; & ils avoient pris leur parti, sur chacune. Le résultat de toutes leurs Délibérations avoit été, Qu'il falloit presser fortement la conclusion ; persuadés, que quand une fois l'affaire seroit consommée, ils n'auroient aucune peine à la faire envisager sous une face, qui la rendroit excusable : Qu'au pis aller, on s'en accommoderoit après quelques rumeurs, comme on fait de tout ce qui est sans remède. Ils connoissoient le génie du François, sur-tout du Courtisan, dont la première loi est de vouloir tout ce que veut le Souverain, & la plus forte passion, celle de lui plaire. Enfin ils crurent être assurés de tout, pourvû que le Prince lui-même ne leur manquât point.

Fresne ayant dressé l'Ordonnance pour le paiement des Hérauts, Trompettes, & autres Officiers subalternes de la Couronne, qui avoient servi dans la Cérémonie du Baptême ; elle me fut apportée comme les autres, afin que j'y misse mon Mandement pour l'acquitter. Je n'eus pas plutôt jetté les yeux sur cette Piece, qu'un vif sentiment de douleur me la fit regarder, comme un monument de la honte du Roi, qu'on alloit conserver à la posterité. Je ne balançai pas : je la retins, & en fis faire une autre, modeste, comme elle devoit l'être, où les noms de *Monsieur*, de *Fils de France*, & tout ce qui pouvoit donner la même idée, étoit supprimé ; & conséquemment, l'honoraire des Hérauts réduit à la taxe commune : ce qui ne les satisfit pas. Ils ne tardèrent pas à revenir ; & dans leur mécontentement, ils alleguoient & M. de Fresne, & la loi qui régloit leurs droits. Je me contins d'abord devant des Gens, dont je connoissois assez la mauvaise intention : à la fin la patience m'échapa ; & je ne pus m'empêcher de leur dire avec indignation : » Allez, allez ; je n'en ferai rien ; sçachez qu'il n'y a » point d'Enfans de France. «

Je n'eus pas plutôt lâché la parole, que je me doutai qu'elle alloit me susciter une affaire. Pour la prévenir, je sortis dans le moment, & vins trouver Sa Majesté, qui se promenoit dans les Appartemens de Saint-Germain, avec le

Duc d'Epéron : Je lui dis, en lui montrant l'Ordonnance de Fresne, que si elle avoit lieu, il ne lui restoit plus qu'à se déclarer marié avec la Duchesse de Beaufort. » Il y a ici » de la malice de Fresne, dit le Roi, après l'avoir lue; mais » je l'empêcherai bien. « Il m'ordonna de déchirer cet Ecrit; & dit tout haut, en se tournant vers trois ou quatre Seigneurs de la Cour, des plus proches : » Voyez la malice du » monde, & les traverses que l'on donne à ceux qui me servent bien : On a apporté à M. de Rosny une Ordonnance, afin de m'offenser, s'il la passoit, ou d'offenser ma Maîtresse, s'il la refusoit. « Dans l'état où étoient les choses, cette parole n'étoit pas indifférente : elle fit juger aux Courtisans, qui rioient de ma simplicité, qu'ils pouvoient bien s'être trompés eux-mêmes; & que le prétendu Mariage n'étoit pas encore si proche, qu'ils se l'étoient imaginé. Le Roi continuant à m'entretenir seul, me dit, qu'il ne doutoit point que Madame de Beaufort ne fût dans une violente colère contre moi : qu'il me conseilloit d'aller la trouver, & de chercher à la satisfaire par de bonnes raisons : » Et si cela » ne suffit, ajouta-t'il, je parlerai en Maître. «

La Duchesse avoit son Appartement dans le Cloître de Saint-Germain : je m'y en allai de ce pas. Je ne sçais quelle idée elle prit d'une visite, qu'elle me vit commencer par une espece d'éclaircissement : Elle ne me donna pas le temps de l'achever : la colère dont elle étoit animée, ne lui permettant pas de mesurer ses termes; elle m'interrompit, en me reprochant, que je séduisois le Roi, & lui faisois croire que le noir étoit blanc. » Ho! ho! Madame, lui dis-je, en l'interrompant à mon tour, mais d'un air très-froid, puisque » vous le prenez sur ce ton, je vous baise les mains; mais je » ne laisserai pas pour cela de faire mon devoir : « Et je sortis, sans vouloir en entendre davantage, afin de ne lui rien dire de mon côté, de plus dur. Je mis le Roi de fort-mauvaise humeur contre sa Maîtresse, en venant lui rapporter ses paroles : » Allons, me dit ce Prince, avec un mouvement dont » je fus très-satisfait, venez avec moi; & je vous ferai voir, » que les Femmes ne me possèdent pas. « Son Carrosse tardant trop à venir à son gré, Sa Majesté monta dans le mien; & pendant tout le chemin, jusqu'à l'Appartement de la Duchesse, il m'assura qu'on ne lui reprocheroit jamais d'avoir

1598.

chassé, ni seulement mécontenté, par complaisance pour une femme, des Serviteurs qui comme moi, ne cherchoient que sa gloire & son intérêt.

Madame de Beaufort, qui s'étoit attenduë en me voyant sortir de chez elle, à y voir bientôt arriver le Roi, avoit bien étudié son personnage pendant ce temps-là; elle regardoit aussi bien que moi, la victoire que l'un ou l'autre allions remporter, comme le présage heureux, ou malheureux de sa fortune. Lorsqu'on lui annonça le Roi, elle vint le recevoir, jusqu'à la porte de la premiere Salle. Henry sans l'embrasser, ni lui faire les caresses ordinaires: » Allons, Madame, lui dit-il, allons dans votre Chambre; & qu'il n'y entre que vous, Rosny & moi; car je veux vous parler à tous deux, & vous faire bien vivre ensemble. « Il fit fermer la porte: regarda s'il n'y avoit personne dans la Chambre, la Garde-Robe & le Cabinet: puis la prenant d'une main, pendant qu'il me tenoit de l'autre; il lui dit, d'un air qui dut la surprendre beaucoup: Que le veritable motif qui l'avoit déterminé à s'attacher à elle, étoit la douceur qu'il avoit cru remarquer dans son caractère: Qu'il s'appercevoit, par la conduite qu'elle tenoit depuis quelque temps, que ce qu'il avoit cru veritable, n'étoit qu'une feinte; & qu'elle l'avoit trompé: Il lui reprocha les mauvais conseils qu'elle prenoit, & les fautes considerables qui en étoient la suite. Il me combla de louanges, pour faire sentir à la Duchesse, par la difference de nos procedés, que j'étois seul veritablement attaché à sa personne: Il lui ordonna de surmonter son aversion pour moi, au point de se conduire par mes avis; parce qu'assûrément il ne me chasseroit pas pour l'amour d'elle.

Madame de Beaufort commença sa réponse par des soupirs, des sanglots & des larmes: elle prit un air carressant & soumis: elle voulut baiser la main de Henry: elle n'omit rien de ce qu'elle connoissoit capable d'attendrir son cœur. Ce ne fut qu'après toutes ces petites façons qu'elle prit la parole, pour se plaindre amèrement, de ce qu'au-lieu du retour qu'elle auroit dû attendre d'un Prince, à qui elle avoit donné toute sa tendresse, elle se voyoit sacrifiée à un de ses Valets: Elle rappella ce que j'avois dit & fait contre ses Enfans, pour aigrir l'esprit de Sa Majesté contre moi: puis feignant de succomber au desespoir, elle se laissa tomber sur

un lit ; où elle protesta , qu'elle étoit résolue d'attendre la mort , après un aussi sanglant affront. L'attaque étoit un peu forte ; Henry ne s'y étoit point attendu : Je l'observois : je vis son cœur chanceler ; mais il se remit si promptement , que sa Maîtresse ne s'en aperçut point. Il continua à lui dire du même ton , qu'elle auroit pu s'épargner la peine de recourir à tant d'artifices , pour un si léger sujet. Ce reproche la piqua sensiblement : Elle redoubla ses pleurs : Elle s'écria , qu'elle voyoit bien qu'elle étoit abandonnée : Que c'étoit sans doute , pour augmenter encore sa honte & son triomphe , que le Roi avoit voulu même rendre témoin des choses les plus dures , qu'on puisse dire à une femme : Il parut que cette idée la plongeoit dans un desespoir véritable. » Pardieu ! Madame , c'est trop , reprit le Roi , en perdant patience , je vois bien qu'on vous a dressée à tout ce » badinage , pour essayer de me faire chasser un Serviteur , » dont je ne puis me passer : Je vous déclare que si j'étois réduit à la nécessité de choisir , de perdre l'un ou l'autre , » je me passerois mieux de dix Maîtresses comme vous , que » d'un Serviteur comme lui. « Il ne laissa pas passer le terme de Valet , dont elle s'étoit servie ; & trouva encore plus mauvais , qu'elle l'appliquât à un homme , dont la Maison avoit l'honneur d'être alliée à la sienne.

Après tant de paroles affligeantes , le Roi quitta la Duchesse brusquement ; & s'avança pour sortir de la chambre , sans être touché de l'état où il la laissoit ; parce qu'apparemment la connoissance qu'il avoit de sa Maîtresse , lui découvroit tout ce qu'il y avoit d'affectation , & de grimace dans son procédé. Pour moi , j'y étois trompé , jusqu'à en être affligé ; & je ne sortis d'erreur , que lorsque Madame de Beaufort voyant le Roi prêt à sortir de chez elle , si irrité , qu'elle pouvoit appréhender que ce ne fût peut-être pour n'y plus jamais revenir , changea tout-d'un-coup de personnage : Elle courut l'arrêter ; & se jeta à ses pieds , non plus pour le surprendre , mais pour lui faire oublier sa faute : elle commença par s'excuser : elle montra un air doux , & un visage serein : elle jura au Roi , qu'elle n'avoit eu , ni n'auroit d'autre volonté que la sienne. Il n'y a jamais eu de changement de décoration si subit : Je ne vis plus qu'une femme agréable & complaisante , qui agit avec moi , com-

1598.

me si tout ce qu'elle venoit de me dire n'étoit qu'un songe : la paix se fit avec une parfaite cordialité entre nous deux ; & nous nous séparâmes tous fort-bons Amis.

Sur la fin d'Octobre , le Roi étant à Monceaux , ressentit quelques legeres atteintes de fièvre , qui aboutirent enfin à un accès des plus violens (9). On l'attribua au ravage qu'avoit fait une quantité prodigieuse d'humeurs , dont Sa Majesté s'étoit déchargée par une purgation : & comme la fièvre parut en effet dissipée , le Roi se crut guéri. Il m'en écrivit à Paris , en ces termes ; me marquant pourtant , qu'il lui étoit resté de son indisposition , un abattement morne , qui ne lui étoit pas ordinaire , & qu'il alloit chercher à dissiper en se promenant , s'il en avoit la force. C'étoit l'avant-coureur du mal , dans lequel il retomba peu de jours après si violemment , qu'il se vit en fort-grand danger ; & que j'eus la douleur de le trouver en cet état , en arrivant à Monceaux avec Chatillon & d'Incarville , comme il me le mandoit par la Lettre dont je viens de parler. Je crus longtemps que je n'étois venu , que pour voir mourir mon cher Maître entre mes bras : car il ne voulut point que je quittasse Monceaux , tant que dura sa maladie ; & il m'appelloit fréquemment auprès de son lit. Dans un de ces momens , où le mal s'opiniâtrant par de continuels redoublemens , faisoit desespérer que tout l'art des Medecins pût jamais le vaincre , & où ce Prince étoit persuadé lui-même , qu'il touchoit à sa dernière heure : » Mon Ami , me disoit-il , je n'ap-
» prehende nullement la mort ; vous le sçavez mieux que
» personne , vous qui m'avez vu en tant de périls , dont il
» m'étoit si facile de m'exempter : mais je ne nierai pas que
» je n'aye regret de sortir de la vie , sans élever ce Royau-
» me à la splendeur que je m'étois proposée , & avoir té-
» moigné à mes Peuples , que je les aime , comme s'ils étoient
» mes enfans , en les dechargeant d'une partie des impôts ,
» & en les gouvernant avec douceur. «

Le bon temperament de Henry prit enfin le dessus , & dissipa le mal , comme si on l'avoit enlevé tout d'un

(9) Voici comment l'Historien Matthieu parle de cette maladie d'Henry IV. » En riant avec sa Maî-
» tresse & Bellegarde , de Vers satyri-
» ques , il lui prit un grand dévoye-

» ment , & fut sept heures en grand
» danger ; voulant toujours boire , &
» jettant l'eau & le verre à la tête
» &c. « Tom. 2. liv. 2. p. 277.

coup (10) ; enforte que la joie de son rétablissement , suivit de fort-près le chagrin où nous étions plongés. Il n'eut plus qu'une autre petite récidive , mais sans aucun accident fâcheux. Il m'en donna encore avis à Paris , où j'étois retourné , si-tôt que je le vis hors de danger : Et par une dernière Lettre du 6 Novembre , que Schomberg revenant de Monceaux , m'apporta à Paris , de la part de Sa Majesté , elle me fit sçavoir , qu'elle étoit parfaitement retablie , à un fond de mélancolie près , dont elle ne pouvoit se défaire , quoiqu'elle pratiquât exactement tout ce que les Médecins lui conseilloyent. Les Sieurs Marefcot , Martin & Rosset , étoient allés à Monceaux , sur la nouvelle de sa maladie , pour aider de leur avis , ceux qui étoient d'Office auprès du Prince : Il eut l'attention de leur faire payer leur voyage , en m'écrivant de leur donner chacun cent écus , & cinquante à Regnault , son Chirurgien.

Le Roi n'avoit pas encore quitté Monceaux , lorsque le Cardinal de Florence , qui avoit eu tant de part au Traité de Vervins , passa par Paris en revenant de Picardie , pour s'en retourner de là à Rome , après qu'il auroit pris congé de Sa Majesté. Le Roi m'envoya à Paris , le recevoir ; & voulut qu'on le traitât avec les plus grands honneurs. Il avoit encore besoin auprès du Pape , d'un Cardinal aussi puissant , que cette Eminence , qui parvint elle-même au Pontificat. Je n'oubliai donc rien , pour répondre aux intentions de Sa Majesté ; & le Légat ayant eu envie de voir Saint-Germain-en-Laye ; je fis sçavoir à Momier , Concierge de ce Château , qu'il tendît les Salles & les Chambres , des plus belles Tapisseries de la Couronne. Momier exécuta l'ordre , avec tant de ponctualité , mais avec si peu d'esprit , qu'il choisit pour parer la Chambre du Légat , une tenture que la Reine Jeanne de Navarre avoit fait faire , fort-riche à la vérité , mais qui ne representoit , que des emblèmes & des devises contre le Pape & la Cour Romaine , également satyriques & ingénieuses. Le Prélat fit tout ce qu'il put pour m'engager à

(10) C'est pendant cette maladie , que Henry IV. fut extrêmement incommodé d'une carnosité , qui servit de prétexte à la Duchesse de Beaufort , pour faire entendre à ce Prince , par La-Riviere , son premier Mé-

decin , qu'elle avoit mis dans ses intérêts , qu'il pourroit bien dans la suite n'avoir plus d'Enfants. *Amelot de La-Houffaye , num. 1. sur la 243. Lettre du Cardinal d'Osset.*

1598.

prendre une place dans le Carrosse, qui le conduisoit à Saint-Germain : ce que je refusai ; voulant prendre les devans, afin de voir si tout étoit en ordre ; dont je me sçus fort-bon gré : je vis la bévuë du Concierge, & y fis remédier promptement. Le Légat n'auroit pas manqué de regarder & de faire regarder au Pape, une semblable erreur, comme un dessein formé de l'insulter. Depuis considerant qu'aucune difference de Religion, ne peut autoriser de pareils traits ; je fis effacer toutes ces devises.

Il y avoit long-temps que j'aspirois à jouir du loisir de la Paix, pour traiter enfin à fond la Finance de l'Etat. Tout ce que j'avois pu faire jusques-là, s'étoit réduit à adoucir le mal ; & loin de pouvoir creuser jusqu'à sa racine, pour l'extirper une bonne fois, les differens besoins de l'Etat, qui s'étoient toujours succedés les uns aux autres pendant la guerre, avoient fait regarder comme un grand coup, de pouvoir conduire les Finances, sans en augmenter la confusion. Il est vrai, qu'à considerer la chose de près, elles paroissent atteintes d'une plaie absolument incurable, & qu'on ne pouvoit même guère fonder, qu'avec un courage & une patience invincibles : Le premier coup d'œil n'offroit qu'un discrédit universel, plusieurs centaines de millions dus par le Thresor-Royal, nulles ressources, une misere excessive, une ruine prochaine : Mais cet Etat même de desespoir, étoit ce qui devoit le plus engager à ne pas perdre un seul instant, pour entreprendre ce grand ouvrage ; pendant que l'opportunité des conjonctures, laissoit du-moins l'apparence de pouvoir réussir. Tout étoit tranquille : l'entretien des Gens de Guerre considerablement diminué : la plus grande partie des autres dépenses militaires supprimée : le Conseil du Roi s'étoit enfin lassé de faire d'inutiles efforts, pour m'ôter la connoissance des affaires publiques : elles rouloient presque toutes sur moi. Ces Messieurs dédaignoient même de venir aux Assemblées ; à moins que leur intérêt, ou celui de quelques Parens & Amis, ne les y conduisît : rien ne s'y proposoit plus, sans mon aveu ; & rien ne s'y exécutoit, que par mon aveu. Le Roi n'avoit aucun secret pour moi, ni aucune autorité, dont il ne me revêtît. Toutes ces considerations me firent croire, que si les malheurs causés par des Guerres Civiles, aussi

aussi longues & aussi cruelles, pouvoient être réparés; ce seroit alors, qu'on en viendrait à bout, ou jamais.

J'ai reçu du Ciel un temperament assez robuste, un corps capable de supporter (11) un long travail, & une grande application d'esprit; une inclination naturelle à l'ordre & à

1528.

(11) Le portrait que nous fait M. de Perefixe, de M. de Rosny, est tout-à-fait semblable à celui qu'on va voir tracé ici: » Sur-tout, dit-il, » il avoit le génie porté au maniment » des Finances, & toutes les qualités » requises pour cela. En effet, il étoit » homme d'ordre, exact, bon mena- » ger, gardoit sa parole, point pro- » dige, point fastueux, point porté » à faire de folles dépenses, ni au jeu, » ni en femmes, ni en aucunes cho- » ses qui ne conviennent pas à un » homme élevé dans cet Emploi. De » plus, il étoit vigilant, laborieux, » expeditif, qui donnoit presque tout » son temps aux Affaires, & peu à ses » plaisirs: avec cela, il avoit le don » de pénétrer ces matieres jusqu'au » fond, & de développer les entor- » tillemens & les nœuds dont les Fi- » nanciers, quand ils ne sont pas de » bonne foi, s'étudient à cacher leurs » friponneries. « 3. *Part.* P. Matthieu ne lui donne pas de moins grands Eloges, *tom. 2. liv. 2. p. 278.*

» Le Roi lui donna, dit Le-Grain, » la Charge de Surintendant Géne- » ral de ses Finances, avec telle au- » torité, qu'il ne s'en vit jamais une » pareille en telle Charge; en laquel- » le il faut confesser, qu'il falloit » lors un homme qui eût les yeux » bandés, & qui ne regardât rien que » le profit du Roi, c'est-à-dire, du » Thresor public, qu'il étoit necessai- » re de remettre en vigueur; & qui » fut plus rude que la dignité des uns » & le respect des autres, n'eût pu » porter en autre saison... Et de fait, » cette grande autorité & puissance » que le Roi lui donna, rendit en peu » de temps la force aux nerfs de l'E- » tat &c. « Voyez tout ce que dit cet Ecrivain au sujet de M. de Sully, *liv. 7.*

» Il mit, ce sont les paroles de

Tome I.

» d'Aubigné, *tom. 3. liv. 5. chap. 3.* les » Finances es mains du Marquis de » Rosny, depuis Duc de Sully, pour » ce qu'il trouvoit en lui un esprit » fort-général & laborieux, & une » austerité naturelle, qui méprisant » les bonnes graces de tous, portoit » l'envie des refus; & par-là fit la » bourse du Roi: A quoi le naturel » du Maître tenoit bien sa partie » &c. «

Voici comme il en est parlé dans un Discours qui se voit, *tom. 3. des Mem. d'Etat de Villeroi:* » Ce change- » ment de visage, que ledit Sieur de » Sully a donné à la France necessi- » teuse, la rendant opulente par son » ménage & industrie, temoigne as- » sez sa suffisance: Les remontrances » qu'il faisoit aux volontés du Roi, » & les résistances à tous les Grands, » démontrent sa vertu... sa pruden- » ce & son courage. Ses envieux mê- » mes disent, que lui seul est plus » utile au Public, & sçait mieux les » Affaires, que tous les autres ensem- » ble &c. « Le Discours manuscrit que nous avons cité dans la Préface, se rapporte à celui-ci; & on peut y ajouter le temoignage de presque tous les Historiens & Memoires de ce temps-là, qui conviennent que M. de Sully a mérité en rigueur les noms de Ministre très-laborieux, très-capable, très-integre & sur-tout très-ferme. Les défauts de hauteur, de dureté, & de vanité, qui sont presque les seuls qu'on lui ait reprochés, viennent de cette dernière qualité, poussée sans doute un peu trop loin. Nous aurons encore occasion d'en parler dans la suite: Mais j'ai cru devoir joindre d'avance ces temoignages, à la description qu'il fait en cet endroit, de ses mœurs & de sa conduite.

Y y y

1598.

l'œconomie, encore cultivée par une étude particulière de cette science, depuis vingt-cinq ans que j'étois attaché à la Personne du Prince; & s'il m'est permis de le dire, une passion encore plus forte pour la vertu & pour l'honneur: Voilà les dispositions que j'ai apportées pour le maniment des Affaires publiques. Avec elles, quoiqu'on ne soit pas exempt de commettre des fautes, & même d'assez considérables: Cependant (& l'expérience, aussi bien que le succès de mon travail me donnent droit de le dire) on peut assurer que les Finances d'un Etat sont tombées dans de bonnes mains, lorsqu'un peu de jugement, beaucoup de travail & d'exactitude, plus de probité encore, sont les qualités qu'on remarque dans celui qui les gouverne. Je n'oserois me donner plus de part dans le portrait que je vais tracer, du véritable homme de Finance; parce que, quoique je me le sois toujours proposé à imiter, je suis sincèrement très-éloigné de prétendre moi-même me donner pour modèle.

Il seroit bien plus court de dire, que l'homme appelé à la conduite des Affaires, doit être un homme sans passions: mais pour ne pas le détruire, en le réduisant à une existence impossible & purement idéale, disons seulement, qu'il faut qu'il connoisse du-moins toute la bassesse de l'orgueil, toute la folie de l'ambition, toute la foiblesse de la haine & de la vengeance. Comme je ne veux rien dire, que ce qui peut le regarder directement; je ne releverai point ici l'indignité de maltraiter personne, de fait, ou seulement de parole, & de ne point donner d'ordres à ses inférieurs, que la colère, ou la mauvaise humeur, ne les assaisonne de juremens: Puisqu'il vit pour le Public, il doit se rendre affable & accessible à tout le monde, excepté à ceux qui ne l'abordent, que pour chercher à le corrompre; & ne jamais perdre de vue cette Maxime, qui tient un des premiers rangs dans le détail du Gouvernement: qu'un Royaume doit être conduit par des Regles générales; & que les exceptions seules produisent la plainte & le mécontentement.

La connoissance du rang, & des différens degrés de distinction, non-seulement n'a rien de contraire à cette Maxime; mais encore elle lui est essentiellement nécessaire, tant pour observer la proportion dans les traitemens que la politesse Françoisse a établis entre les Conditions, que pour se

guérir de l'erreur, que ses richesses & sa faveur lui asservissent toutes les autres. Le penchant pour le sexe est une source de foiblesses & d'injustices, qui l'entraîneront indubitablement au-delà des bornes de son devoir. La passion du gros jeu l'exposera à des tentations mille fois plus difficiles encore à vaincre à un homme, qui manie tout l'argent du Royaume : Pour n'y pas tomber, je suis obligé de lui prescrire de ne connoître, ni les Cartes, ni les Dés.

1598.

Le dégoût du travail vient encore ordinairement de tout ce qui porte à la volupté, ou inspire la mollesse. L'Homme d'Etat doit donc chercher dans la sobriété, le remede contre la somptuosité & la délicatesse de la table, qui ne sont propres qu'à énerver également le corps & l'esprit : l'honnête homme ne connoît point l'yvrognerie. L'homme laborieux ne doit pas moins ignorer ce qu'on appelle ragoût & liqueurs. Comme il doit se rendre en tout temps, & même à toute heure, le séjour de son Cabinet, non pas simplement supportable, mais délicieux ; il ne peut trop se donner de garde de ne pas se remplir la tête de Ballets, de Mascarades, & autres parties de plaisir : Il y a dans toutes ces bagatelles, je ne sçais quel attirail, qui amollit souvent le cœur des Philosophes & des Misanthropes mêmes.

Je dis la même chose de la Chasse, des Equipages, des Livrées nombreuses, des Ameublemens, des Bâtimens, & de toutes les autres inventions du luxe. Le goût qu'on a pour une seule de ces choses, dégenere bientôt en une espece de fureur, dont la perte du temps n'est que le moindre effet ; la prodigalité, la ruine, & le deshonneur, en sont les suites ordinaires. Il n'appartient qu'à un homme, qui ne peut se résoudre à vivre & à s'entretenir avec lui-même, de penser éternellement Galeries, Colomnes, Dorures ; & de courir toute sa vie après des Statuës, des Antiques & des Médailles. Sçachez vous contenter d'un Tableau commun : la délicatesse de ramasser avec de grandes dépenses, & d'aussi grandes inquiétudes d'esprit, des Originaux & toute autre Piece rare, ne vient que de préoccupation.

Je suis pourtant bien éloigné, avec toutes ces Maximes, de pousser la sévérité, jusqu'à défendre à l'homme en place, tout retour vers soi-même, & lui interdire toute sorte de plaisirs : Je veux qu'il se divertisse, & qu'il prenne soin

1598.

de sa fortune ; pourvû qu'il fasse l'un , sans se répandre & se dissiper ; & l'autre , sans se flétrir & se dégrader. C'est un des avantages de l'esprit d'ordre & de modération , que celui qui le possède , pourvû qu'il vive long-temps , se trouve dans l'abondance , sans qu'il s'en apperçoive. Faire fortune , qui est un terme si odieux , parce que souvent il n'offre qu'injustices , vexations & cruautés dans les Emplois , que lâches artifices , indignes flateries , basses servitudes , ou même fourberies & trahisons à la Cour , n'est plus qu'un effet naturel , & même une vertu , lorsqu'on n'y apperçoit que le prix du travail , & la récompense légitime des bonnes actions. J'ajoute seulement , de peur d'équivoque , qu'ils y doivent être apperçus si clairement , qu'ils frappent les yeux , & arrachent l'aveu de nos plus grands ennemis (12).

Pour cela , il devroit être établi , que tout homme qui prend en main le maniment des Finances , ou de telle autre partie de Ministère , fit & renouvelât de temps en temps une espece de profession : je veux dire , qu'il commençât en entrant en place , par fournir un Memoire exact & détaillé de ses facultés presentes ; & qu'il en donnât un second dans la même forme , en sortant du Ministère : En sorte que le changement arrivé dans son état , ne fût pas moins connu des autres , que de lui-même. J'ai déjà eu soin de rendre compte au Public , de toutes les augmentations de Biens & de Dignités , qui me sont arrivées , à mesure que les différentes occasions les ont amenées ; & je ne veux pas me départir de cette méthode : Mais comme je crois la chose de nature à devoir être assujettie au calcul ; je vais mettre tout le monde en état de le faire soi-même , en attendant qu'on le voye parfait à la fin de ces Memoires.

Le bien de mon Pere ayant été partagé également entre moi , & le seul qui resta de quatre Freres que j'avois eus ; ma Part , en y joignant la Dot de mon Epouse , qui consi-

(12) Une grande partie des Maximes , dont est rempli le *chap. 8. 1. Part.* du Testament Politique du Cardinal de Richelieu , qui traite du Conseil & des Conseillers du Roi , est visiblement tirée de cet endroit , & de plusieurs autres des Memoires de Sully ; & principalement ce qu'il dit des quatre qualités requises pour

faire le Conseiller parfait : Qui sont , la capacité , la fidelité , le courage ou fermeté , & l'application. J'aurai occasion dans la suite de faire quelques observations sur ce que les Maximes & les mœurs de M. de Sully paroissent avoir d'outré , par rapport à ce qu'on appelle luxe.

stoit en dix mille livres , ne monta qu'à quinze ou seize mille livres de rente : Et comme elle n'augmenta guère pendant cette vingtaine d'années , qui ne laissoit point au Roi d'occasions de récompenser ses Serviteurs ; voilà tout ce que j'avois , lorsque les Finances de l'Etat me furent remises. Je sçais que bien des personnes rougiroient d'un pareil aveu ; mais pour moi , je l'ai déjà dit , je ne trouve à cet égard , qu'une seule chose dont on doive rougir , c'est l'infamie des biens mal acquis , ou douteux. Je n'apprehende le reproche ni de concussion , ni de confiscation , ni de profits équivoques : Tout ce que j'ai ajoûté à ce premier fond , ne sont que de purs bienfaits du Roi ; en sorte que je dois tout à un seul Dieu , & à un seul Maître.

Ce que j'avois déjà pu y joindre , jusqu'à l'année présente 1598 , montoit aux sommes suivantes : Deux mille livres d'appointemens , en qualité de Conseiller de Navarre : Autant , comme Conseiller d'Etat , avec les trois mille six cens livres de pension , que le Roi avoit attachées à cette Charge : Mes Gages , comme Membre du Conseil , ayant augmenté par degrés , & à proportion des Services que le Roi trouvoit que je lui rendois ; ils étoient alors portés à vingt mille livres : Le Roi doubla ma Compagnie de Gendarmes , qui d'abord n'étoit que de cinquante hommes ; & après qu'elle eut été incorporée à celle de la Reine , dont je fus fait Capitaine-Lieutenant , cette Compagnie me rapporta de Gages , cinq mille livres. Le Roi me fit encore Conseiller d'Honneur (13) au Parlement de Paris , mais sans Gages : ce fut dans le temps où le jeune Chauvelin fut le premier dispensé de la regle des quarante jours , moyennant quatre mille écus. Je ne ferai qu'un article du Gouvernement de Mante , dont je venois d'être pourvu , & de celui de Gergeau , que Sa Majesté me donna ensuite. Tel étoit alors l'état de ma Fortune : Le cours qui jusques-là en avoit été assez lent , devint très-rapide les années suivantes , par les grandes Charges dont Sa Majesté m'honora , & par des gratifications si considérables , que l'article que j'en formerai en

1598.

Sebastien
Chauvelin.

(13) Les Lettres Patentes , par lesquelles Henry IV. fait le Marquis de Rosny Conseiller-d'honneur , lui donne l'entrée au Parlement &c. datées du 16 Mars 1602 , se voyent

|| dans les Registres du Parlement de Paris , ainsi que l'Enregistrement de ces Lettres , & sa Reception du 19 Mars de la même année.

1598.

les rassemblant, sera des plus importants : Je promets d'y comprendre ses plus petites libéralités, & jusqu'à celles des autres Personnes Royales. Avant que d'entrer dans la discussion des Affaires, & dans le détail des Finances, à quoi je me suis engagé ; je vais, puisque j'ai commencé à instruire le Public de mes dispositions personnelles, achever le tableau, en exposant, & mes occupations journalieres, & toute ma maniere de vivre, depuis que je suis devenu Personne publique : C'est ici le veritable endroit de le faire ; quoique pour tout dire à-la-fois, je sois obligé de me supposer déjà revêtu de toutes les Charges, qui ne me vinrent que quelque temps après.

Il n'y avoit aucun des six jours ouvrables de la Semaine, où il ne se tint un Conseil, matin & soir. Le premier & le plus important de tous, est celui qu'on appelloit le Conseil d'Etat & des Finances, qui occupoit lui seul les Mardi, Jeudi & Samedi, par les deux Séances du matin & de l'après-midi. Le Roi en étoit le Chef, & y assistoit assez assidûment. Les Princes, les Ducs & Pairs, les Officiers de la Couronne, les Chevaliers des Ordres du Roi, ou ceux qui avoient un Brevet de Sa Majesté, y avoient entrée, & voix délibérative. On y recevoit, & l'on y examinoit toutes sortes de Requêtes, sur quelque sujet que ce pût être ; mais principalement, sur ce qui concernoit les pensions de l'Etat, qui dès-lors commencèrent à être acquittées avec un soin & une régularité qui les fit préférer à toute autre sorte de Biens, même aux Fonds de terre. Les trois autres jours de la Semaine étoient remplis de même, matin & soir, par differens Conseils, qu'on appelloit Conseils des Parties, composés d'un certain nombre de Conseillers particuliers : Là on examinoit ce qui étoit du ressort de chacun de ces Conseils : s'il y étoit porté quelque contestation, elle étoit renvoyée aux Tribunaux, auxquels il appartenoit d'en connoître, en veillant à ce qu'ils rendissent bonne & prompte justice.

J'étois de tous ces Conseils ; & j'y présidois ordinairement, lorsque le Roi ne pouvoit pas s'y trouver : ce qui arrivoit souvent, sur-tout pour les Conseils des Parties. Je ne manquois jamais au Conseil d'Etat, qui rouloit presque entièrement sur moi : C'étoit à moi qu'étoient adressées les Let-

tres & les Requêtes, qui devoient y être présentées : & comme les Questions qui demandent des Délibérations générales, ne sont pas fort-communes ; en faisant part de ces affaires, j'en apportois en même temps la solution : souvent même j'y apportois les Arrêts tous dressés, afin que tout fût expédié dans une seule Séance ; & rarement on y changeoit quelque chose. J'ai toujours eu pour principe, que les réponses que l'on donne en sous-ordre aux Employés dans les grandes Affaires, ne peuvent être, ni trop promptes, ni trop précises : tout le temps passé en contestations, est un temps perdu.

On conçoit aisément combien ce seul travail demande de temps : Aussi m'accoutumai-je à me lever à quatre heures du matin, soit en Hiver, soit en Eté ; & les deux premières heures de la journée, étoient employées à nettoyer autant qu'il étoit possible, chaque jour le Tapis des affaires qui y étoient mises. Tout Ministre qui en usera autrement, laissera tout dans la confusion, & dans une perpetuelle indécision, par les differens embarras dont il se verra à la fin accablé. J'étois habillé à six heures & demie ; & en état de me rendre au Conseil, qui commençoit à sept, pour finir d'ordinaire à neuf, & suivant l'importance des matieres, à dix & quelquefois à onze. Il arrivoit assez souvent, qu'au-lieu d'y venir, Sa Majesté m'envoyoit ensuite chercher dès les neuf & dix heures, soit seul, soit avec ses deux autres Ministres d'Etat (14), MM. de Villeroi & Sillery ; & que se promenant avec nous, elle nous faisoit entendre ses intentions, &

(14) C'est le nom que portoient alors ceux qu'on a nommés depuis Secretaires d'Etat : Et ceux qu'on appelloit Secretaires d'Etat qui étoient Messieurs Forget, Lomenie, Beaulieu-Rasé & Potier, n'étoient proprement que quatre Secretaires des Finances, ou premiers Commis de Sa Majesté. Quoiqu'il paroisse qu'aucun des trois Ministres d'Etat, n'ait porté le nom de premier ou principal Ministre, le partage des fonctions du ministère étoit si inégal entre M. de Sully, & ses deux Collegues, & Henry IV. donnoit au premier une si grande part, & une si grande autorité dans celles qui

étoient de leur ressort, qu'on peut dire, qu'il n'y avoit que le nom tout seul de premier Ministre, qui lui manquait. Ce nom même n'étoit pas alors fort en usage : Le Chancelier Du-Prat sous François I. le Connétable de Montmorency sous Henry II. &c. ne l'ont point porté ; quoiqu'ils aient eu toute la confiance de leurs Maîtres : M. de Villeroi étoit à la tête des Affaires Etrangères, ayant aussi pour Adjoint, le Président Jeannin. M. de Sillery, avec M. de Bellievre, qui peu de temps après fut Chancelier, avoient la direction des Affaires du dedans du Royaume.

1598.

donnoit ses ordres à chacun de nous, sur nos Emplois particuliers. Au sortir de là, je m'en venois dîner.

Ma table n'étoit pour l'ordinaire, que de dix Couverts; & comme elle étoit servie avec une frugalité, qui eût pu déplaire aux Seigneurs de la Cour, sur-tout à ces sensuels, qui se font une occupation très-sérieuse de raffiner sur tout ce qui se mange & se boit; je n'y conviois presque personne; en sorte que ces places n'étoient pour l'ordinaire remplies que par mon Epouse, mes Enfans, & au-plus par quelqu'Ami, qui n'étoit pas plus difficile que moi. On a plusieurs fois essayé de me faire changer de conduite; mais je ne répondois à tous ces reproches, que par les paroles d'un Ancien: que si les Convives sont sages, il y en a suffisamment pour eux; s'ils ne le sont pas, je me passe sans peine, de leur Compagnie.

Au sortir du dîner, je passois dans ma grande Salle, où l'on sçavoit que je donnois une audience réglée; & qui par cette raison, étoit toujours remplie à cette heure: Tout le monde y étoit admis; & si l'audience étoit libre, la réponse n'étoit pas moins prompte: En cela, mon goût secondoit l'intention de Sa Majesté. Je commençois par les Ecclesiastiques de l'une & de l'autre Religion: Les Gens de la campagne, qui restoient les derniers, n'y perdoient qu'un peu d'attente: je faisois en sorte que tout le monde fût expédié avant que je me retirasse; j'envoyois même avertir de s'approcher, ceux qui avoient laissé passer l'heure, dans la cour, ou dans le Jardin. Si la chose qu'on me proposoit, étoit juste, & dépendoit de moi; en deux mots j'en promettois l'exécution: si elle étoit injuste; j'en faisois quelque reproche avec politesse, & je me défendois honnêtement de m'en mêler: si elle me paroissoit douteuse, ou compliquée; j'appellois un Intendant, ou un de mes Secretaires, que je chargeois des Papiers qui en pouvoient donner l'éclaircissement; & je faisois en sorte que l'expédition que j'en promettois dans la Semaine, fût enfin achevée dans ce temps-là: Quelqu'épineuse que fût la Question, le Conseil auquel elle étoit portée, ne la gardoit jamais au-delà du mois.

A l'égard des autres Conseils, auxquels étoient affectés le Lundi, le Mercredi & le Vendredi; j'y vaquai tout aussi long-temps que je pus, avant que mes Charges multipliées eussent

eussent aussi multiplié mes occupations, & même après : Mais lorsque la Direction de la Marine, de l'Artillerie, des Fortifications, des Bâtimens, des Ponts & Chaussées, m'eut été confiée personnellement, & qu'il fallut y joindre encore le détail de mes Gouvernemens; je fus obligé de substituer ces soins à l'autre, & de consacrer la matinée de ces trois jours, à la connoissance des affaires dépendantes de ces Charges; parce que Sa Majesté les trouvoit assez de conséquence, sur-tout celle de Grand-Voyer, & de Surintendant des Fortifications & Bâtimens, pour assister à l'appurement des Etats de chacune de ces Parties, qui se faisoit en presence des Gouverneurs & autres Officiers interessés, appelés en Corps à ce sujet : Mais pour cela je ne perdois pas de vuë les autres Conseils : j'avois soin qu'il ne s'y fit pendant que j'étois absent, aucune Délibération importante, sur-tout lorsqu'il s'agissoit de la Guerre.

Je dispensois mon temps de maniere, que chacune de ces Parties me fournît encore du temps pour les autres, & même pour bien d'autres, que je n'ai pas encore nommées : Car combien d'affaires extraordinaires & imprévues, combien d'ordres, de consultations & de Lettres de Sa Majesté, qui n'avoient rapport à rien de tout cela ? On en jugera par l'assurance générale, que non-seulement il n'arriva jamais rien à ce Prince, dont il ne me fit aussi-tôt confidence; mais même qu'il ne se passa jamais rien dans son interieur, (15) qu'il ne déposât dans mon sein : Secrets, desseins, pensées, maladies cachées, plaisirs & chagrins domestiques, craintes & esperances, amours, amitiés & haine; tout enfin étoit confié à ma fidelité & à ma discretion; je puis bien me servir de ces termes. C'est dans tous ces momens, que pour satisfaire aux besoins & aux desirs d'Henry, il falloit faire trêve avec toutes les occupations les plus pressantes; imaginer des moyens; se prêter à des entremises; répondre à des Lettres; & entreprendre des voyages, qui auroient mis en souffrance toutes les autres affaires de l'Etat, si en

(15) » Jamais aucun Ministre n'a
 » eu plus parfaitement la confiance
 » de son Prince que celui-cy; & ja-
 » mais personne ne s'en est rendu
 » plus digne, par sa fidelité, son ac-
 » tivité, son application continuelle

|| » aux Affaires, & son d'interesse-
 || » ment dans toutes les choses où il
 || » s'agissoit du Service du Roi &c. «
Histoire de France de Coblentz, tom. 3.
 pag. 255.

1598.

donnant la nuit aussi bien que le jour à ces nouveaux incidents, qui n'avoient ni mois, ni jours, ni heures réglés, une extrême diligence à réparer les affaires qui en avoient été interrompues, n'eût remis toutes choses dans leur état naturel.

On est surpris en faisant ces réflexions, comment avec une si prodigieuse économie du temps, il en reste si peu pour les affaires purement domestiques. Le petit nombre d'instans que j'ai pu donner à celles-là, je n'ai jamais pu le rencontrer que par échappées, dans quelque une des après-dînées de ces trois mêmes jours: Aussi fallut-il, que mon Epouse s'accoutumât à faire tout ce qu'il n'étoit pas de nécessité absolue que je fisse moi-même, ou que je m'en reposasse sur des Gens d'affaires, ou sur des Domestiques.

Quant aux récréations, & aux heures de délassement, qui doivent par nécessité trouver place au milieu d'un travail si assujettissant; elles n'étoient pas moins réglées que les affaires mêmes, mais aussi sujettes à être dérangées: Lorsque j'avois le bonheur qu'elles ne le fussent point; je ne sortois point de l'Arcenal pour les goûter. C'est dans ce Château que j'ai fait ma demeure, depuis que j'ai reçu la Charge de Grand-Maître, jusqu'au temps ou la mort de mon Roi m'a rendu au repos d'une vie privée. Les Exercices, dont l'Arcenal étoit une excellente Ecole pour la Jeunesse, étoient ce qui me délassoit le plus l'esprit; sur-tout lorsque j'y voyois mêlés mes Enfans, mon Gendre, mes Parens & Amis particuliers: La bonne Compagnie qui se trouvoit les après-midi dans cette petite Enceinte, les fanfares qu'on y entendoit, l'air de gaieté sans mollesse, & de plaisir sans nonchalance, qu'on y respiroit, est tout ce que je connois de plus propre à récréer un Esprit, à qui l'habitude du travail rendroit insipides les divertissemens purement de paresse & d'indolence.

De quelque maniere que j'eusse passé l'après-midi, & que l'heure du Souper fût venue; elle n'étoit pas plutôt arrivée, que je faisois fermer les portes, & défendois qu'on laissât entrer personne, à-moins que ce ne fût de la part du Roi. Depuis ce moment, jusqu'à l'heure du Coucher, qui étoit toujours pour moi à dix heures, il n'étoit plus fait mention d'affaires; mais de dissipation, de joie, & d'effusion de cœur,

avec un petit nombre d'Amis de bonne & sur-tout d'agréable société.

1598.

Le Ministère-Général, poste toujours fort-laborieux, n'est pas pourtant toujours chargé des mêmes difficultés: & on ne peut qu'envier le bonheur de ceux qui y sont appelés dans une conjoncture, où toutes les affaires se conduisant depuis plusieurs années, par un cours réglé & tranquille; ils peuvent, paisiblement assis sur le timon, se contenter d'une inspection générale, & laisser le reste de la manœuvre à ce grand nombre d'ouvriers, qui travaillent sous leurs ordres. Je n'ai pas eu cet avantage: on s'en est déjà apperçu par ce que j'ai eu occasion de dire en différentes fois: & pour ne point encore entamer le fait de la Finance, qui étoit alors une Mer sans fond ni rive; je prie qu'on jette un coup d'œil sur les differens Embarras qu'on rencontroit, sans sortir de l'interieur du Royaume; une Cabale de Révoltés à éclairer de près, & s'il se pouvoit, à réduire; une Dispute de Religion à terminer; un Parti puissant à satisfaire & à contenir; une subordination & une police générales à établir & à faire observer: La chose étoit au point, qu'on ne connoissoit rien de ce grand nombre d'Officiers de Guerre, de Police, de Finance, de Judicature, & de la Maison du Roi, pensionnaires, ou aux gages de l'Etat; sinon que le nombre en étoit en effet infini, & qu'il falloit commencer par en rechercher les noms, & les comprendre tous dans un Registre, pour pouvoir ensuite en supprimer une partie.

Les affaires de la Guerre étoient dans le plus grand renversement; & l'ordre qu'on y pouvoit mettre, ne dépendoit pas comme on se l'imagine peut-être, de réformer une grande partie des Troupes; il falloit prendre connoissance de toutes les Villes & Places fortes, dont la plupart étoient dans un état de ruine si prochain, que par cette raison, & pour diminuer la quantité des Garnisons qu'on entretient en France, il étoit nécessaire d'en démolir la partie qui étoit inutile: ce qu'on ne pouvoit pourtant faire, qu'après la mort de ceux à qui il auroit été dangereux d'en ôter le Gouvernement.

La Marine seule pouvoit occuper un Ministre entier, & pendant une longue suite d'années: car cette Partie de l'Etat, qui demande une si grande sujétion, ne prend pas des

1598.

progrès bien rapides ; elle ne peut les tirer que de l'aisance & de la splendeur , que le temps de la Paix , & un bon Gouvernement donnent à un Royaume (16). On ne conçoit point, jusqu'à quel point la Marine, & le Commerce qui en dépend, étoient oubliés en France. Je convins avec le Roi, Qu'on commenceroit cet Etablissement par tous les premiers principes : Qu'on feroit visiter les Côtes, examiner les Ports, afin de prendre des mesures pour leur réparation : Qu'on en feroit de même du petit nombre des Vaisseaux & des Galeres délabrés qu'on y trouveroit encore, en attendant qu'on en pût construire de nouveaux : Après quoi l'on nommeroit des Officiers, & on chercheroit des Matelots & des Pilotes, dont on animeroit l'industrie par des récompenses : En un mot, pour épargner un plus long détail, qu'on commenceroit à créer une Marine absolument nouvelle.

Tout cela ne pouvoit s'exécuter, que successivement & peu à peu : La Finance, comme la partie la plus malade du Corps du l'Etat, étoit aussi celle, à laquelle il falloit donner les premiers secours. On va juger de la grandeur du mal, par le Memoire des Sommes qui sortirent du Thresor-Royal, pour amener au Parti du Roi, les Chefs & autres principaux Membres & Villes de la Ligue. Ce Memoire a quelque chose d'assez curieux : il monte à plus de trente-deux millions de livres (17). Le voici :

Au Duc de Lorraine, & autres Particuliers compris dans son Traité, trois millions sept cens soixante-six mille huit cens vingt-cinq livres. Au Duc de Maïenne, & autres compris dans son Traité ; compris aussi deux Régimens Suisses, que le Roi se chargea de payer, trois millions cinq cens quatre-vingt mille livres. Au Duc de Guise, & autres compris dans son Traité, trois cens quatre-vingt huit mille livres. Au Duc de Nemours, & autres, trois cens soixante dix-huit mille livres. Au Duc de Mercœur, pour Blaver, & autres Villes de Bretagne, quatre millions deux cens

(16) « Il faut être puissant, dit le Cardinal de Richelieu après M. de Sully, pour prétendre à cet héritage, (de la possession de la Mer) les Titres de cette domination sont la force, & non la raison. » *Testament Politique de ce Cardinal*, 2. Part. chap. 9.

sc. 5. & 6°. Le Cardinal d'Ossez dans plusieurs de ses Lettres conseille à Henry IV. de rétablir la Marine.

(17) Il y a ici une erreur de calcul d'environ cent mille livres dans les anciens Memoires.

quatre-vingt quinze mille trois cens cinquante livres. Au Duc d'Elbeuf, pour Poitiers &c. neuf cens soixante & dix mille huit cens vingt-quatre livres. A MM. de Villars & le Chevalier d'Oise, pour Rouen & le Havre; y compris aussi les dédommagemens accordés à M. le Duc de Montpensier, au Maréchal de Biron, au Chancelier &c. trois millions quatre cens soixante dix-sept mille huit cens livres. Au Duc d'Epéron, & autres, quatre cens quatre-vingt seize mille livres. Pour la réduction de Marseille, quatre cens six mille livres. Au Duc de Brissac, pour Paris &c. un million six cens quatre vingt-quinze mille quatre cens livres. Au Duc de Joyeuse, pour Toulouse &c. un million quatre cens soixante-dix mille livres. A M. de La-Châtre, pour Orleans, Bourges &c. huit cens quatre-vingt-dix-huit mille neuf cens livres. A MM. de Villeroi & d'Alincourt, pour Pontoise &c. quatre cens soixante-seize mille cinq cens quatre-vingt quatorze livres. A M. de Bois-Dauphin, & autres, six cens soixante dix-huit mille huit cens livres. A M. de Balagny, pour Cambrai &c. huit cens vingt-huit mille neuf cens trente livres. A MM. de Vitry & de Medavy, trois cens quatre-vingt mille livres. Aux Sieurs Vidame d'Amiens, d'Estournelle, Marquis de Trenel, Sesseval, Du-Pêche, Lamet &c. & pour les Villes d'Amiens, Abbeville, Peronne, Coucy, Pierrefont &c. un million deux cens soixante-un mille huit cens quatre-vingt livres. Aux Sieurs de Belan, Quionville, J'offreville, Du Pêche &c. & pour Troies, Nogent, Vitry, Chaumont, Rocroy, Chateau-Porcien &c. huit cens trente mille quarante-huit livres. A MM. de Rochefort, & pour Vezelay, Macon, Mailly &c. quatre cens cinquante-sept mille livres. A MM. de Camillac, d'Achon, Lignerac, Monfan, Fumel &c. & pour la Ville du Puy &c. cinq cens quarante-sept mille livres. A MM. de Montpezat & de Montespan &c. & pour différentes Villes de Guyenne, trois cens quatre-vingt dix mille livres. Pour Lyon, Vienne, Valence & autres du Dauphiné, six cens trente-six mille huit cens livres. Aux Sieurs Daradon, La-Pardieu, Bourcanny, Saint-Offenges, pour Dinan &c. cent quatre-vingt mille livres. Aux Sieurs de Leviston, Baudoin & Beauvilliers, cent soixante mille livres.

J'effrayerois mes Lecteurs, si je leur montrois que cette

1598.

Somme ne fait encore qu'une très-petite partie de celles qui étoient demandées au Thresor-Royal, soit par les François, soit par les Etrangers, à titre de Solde, de Pensions, de Prêt, d'Arrerages de Rente &c. & que le Total de toutes ces Sommes-là, après avoir fait quelques retranchemens, dont la justice se faisoit appercevoir sans un grand examen, montoit par la supputation que j'en fis, à près de trois cens trente millions de livres. C'est un calcul que j'exposerois ici, si je ne jugeois qu'il trouvera mieux sa place, lorsqu'il s'agira de la discussion de toutes ces parties.

Voilà un beau champ, ouvert aux travaux d'un Surintendant des Finances : Mais par où commencer ? L'exorbitance des dettes de l'Etat demandoit qu'on augmentât les Impôts : La misere générale demandoit encore plus fortement, qu'on retranchât des anciens ; & tout bien pesé, je trouvais que l'interêt même du Prince vouloit qu'on écoutât le cri de la misere publique. Rien assurément ne peut donner une idée de l'état accablant, auquel étoient réduites les Provinces, sur-tout celle de Provence, Dauphiné, Languedoc, & Guyenne, long & sanglant théâtre de Guerres & de violences, qui les avoient épuisées. Je remis par tout le Royaume, le reste des Impôts de 1596, qui étoient encore à payer (18) : action autant de necessité, que de charité & de justice. Cette gratification qui commença à faire respirer le peuple, fit perdre au Roi vingt millions ; mais aussi elle facilita le payement des Subsidés de 1597, qui sans cela seroit devenu moralement impossible.

Après ce soulagement, je cherchai à procurer aux peuples de la campagne, tous ceux que je pouvois leur donner : Fortement persuadé, que ce ne peut être une Somme de trente millions, perçue tous les ans dans un Royaume de la richesse & de l'étendue de la France, qui le réduit en l'état où je le voyois ; & qu'il falloit que les Sommes consistant en vexations & faux frais, excédassent infiniment celle qui entroit dans les coffres de Sa Majesté ; je pris la plume, & entrepris ce calcul immense. Je vis avec une hor-

(18) Avec les arrerages des années précédentes, dont les particuliers avoient fait des Obligations aux Receveurs des Tailles. Ces Obligations

dont, selon Le-Grain, quelques-unes remontoient jusqu'à sept années, furent déclarées annullées, liv. 7.

reur qui augmenta mon zèle, que pour ces trente millions qui revenoient au Roi, il en sortoit de la bourse des particuliers, j'ai presque honte de le dire, cent cinquante millions (19) : La chose me paroïssoit incroyable ; mais à force de travail, j'en assûrai la verité. Je ne fus pas surpris après cela, d'où venoit la calamité du Peuple, dans un temps où quoique le Commerce fût interrompu, l'industrie arrêtée ou persécutée, les Fonds de terre négligés & sans valeur, les autres Biens diminués à proportion, il avoit pourtant été obligé de fournir une somme si fort au-dessus de ses forces ; parce qu'on s'étoit servi pour la lui arracher de la dernière violence.

Je me tournai contre les auteurs de cette violence, qui étoient tous les Gouverneurs & autres Officiers de Guerre, aussi bien que de Justice & de Finance, qui jusqu'aux moindres, faisoient tous un abus énorme de l'autorité que leurs Emplois leur donnoient sur le Peuple ; & je fis rendre un Arrêt du Conseil, par lequel il étoit défendu sous de grandes peines, de rien exiger du Peuple, à quelque titre que ce pût être, sans une Ordonnance en forme, au-delà de ce à quoi il étoit obligé, pour sa part des Tailles & autres Subsidés réglés par Sa Majesté : Enjoint aux Thresoriers de France, sous peine d'en répondre personnellement, d'informer de tout ce qui se pratiqueroit au-contraire.

Cet Arrêt mit un frein à l'avidité de tous ces petits Concussionnaires : mais il leur donna contre moi un furieux ressentiment ; & quoiqu'il y eût quelque chose de honteux pour eux à le temoigner, une grande partie fit éclater ses plaintes, comme si je les avois en effet dépouillés d'un Bien légitime. Le Duc d'Epemon fut le premier qui se montra,

(19) Cette somme toute énorme qu'elle est, ne paroitra pourtant point exagérée, si l'on fait attention, qu'outre les frais ordinaires de levée, qui étoient alors excessifs, le Peuple avoit encore à essuyer une infinité de concussions & d'extorsions. » La France seroit trop riche, dit le » Cardinal de Richelieu, « *Test. Pol.* » 2. *Part. chap. 9. sect. 7.* & le peuple » trop abondant, si elle ne souffroit » point la dissipation des deniers publics, que les autres Etats dépen-

» sent avec regle. Elle perd plus, à » mon avis, que des Royaumes, qui » prétendent quelque égalité avec elle, ne dépensent à leur ordinaire. « Il rapporte là-dessus le bon mot d'un Ambassadeur Venitien : que pour rendre la France heureuse, il ne lui souhaitoit autre chose, sinon qu'elle sçût aussi bien dépenser ce qu'elle dissipoit sans raison, que sa République sçavoit bien n'employer pas un seul Quadrain sans besoin & sans beaucoup de menage.

1598.

& osa en venir avec moi jusqu'aux voies de fait. L'humiliation qu'il avoit essuyée, ne l'avoit pas défait de son humeur fiere & imperieuse. Les Provençaux avoient mille fois béni le moment où il étoit sorti de leur Province; il n'y avoit plus de malheureux, que ceux qui étoient ou ses vassaux, ou trop voisins de ses Terres: Il se faisoit tous les ans à leurs dépens, plus de soixante mille écus de Revenu.

Il fut averti par Messieurs du Conseil, auxquels cet Arrêt faisoit la même peine qu'à lui, du jour où il devoit y être passé; & se promit bien de l'empêcher. Il vint prendre séance au (20) Conseil; & en s'adressant à moi, il fit une comparaison pleine d'arrogance & de mépris de la maniere

dont

(20) Le Démêlé dont il est question ici, arriva le Lundi 26 Octobre 1598, chez le Chancelier, où se tenoit le Conseil: Le Duc d'Epernon ayant dit à M. de Rosny, qu'il n'étoit pas obligé de l'aller trouver chez lui, faisant beaucoup valoir sa qualité; celui-cy lui répondit avec des gestes de Rodomont, qu'il étoit d'une des plus anciennes Maisons de France: Si m'avouerez-vous, Monsieur, lui repartit le Duc d'Epernon, qu'il y a quelque différence entre vous & moi. Sur le mot d'épée qu'il ajoûta en relevant les personnes de cette Profession au-dessus des autres; M. de Rosny reprit, qu'il sçavoit aussi se servir de la sienne: A quoi le Duc d'Epernon repliqua, qu'il ne débatoit pas cela avec lui. Le Chancelier les ayant apaisés, ils en vinrent à des explications plus douces: Vous avez parlé à moi, lui dit M. de Rosny, comme si j'étois un petit Financier: Non, lui répondit le Duc d'Epernon; vous ne trouverez point que je sois venu à vous à pouilles, ni injures. Je ne suis point homme à pouilles, ni injures, interrompit M. de Rosny; je ne le souffrirois d'homme du monde. Je ne vous dis pas cela, dit M. d'Epernon... Je suis fort-aise, reprit M. de Rosny, affectant de prendre les dernières paroles de son Adversaire pour une excuse, que vous ne m'avez point offensé. Je n'offense

personne, repliqua le Duc d'Epernon; & quand cela m'arriveroit, je porte de quoi contenter ceux qui sont de ma Condition, & satisfaire les autres, selon qu'ils sont. C'est apparemment après ces dernières paroles, qui sont très-piquantes, que tous deux portèrent leur main sur la garde de leurs épées. Le Chancelier & les autres Conseillers les interrompirent souvent, & enfin les séparèrent. *Le Vol. 8055, des Manuscrits de la Bibliot. du Roi*, d'où je tire ces particularités presque mot pour mot, les rapporte avec quelques autres traits semblables pour preuve de l'humeur brusqué & fiere du Duc de Sully: Aussi tout ce recit est fait d'une maniere qui ne lui est pas avantageuse. Le-Grain a aussi en vuë ce fait dans les paroles que je vais citer. Mais quoiqu'il convienne qu'un Ministre doit avoir sur-tout la modestie en recommandation, il ne peut s'empêcher de justifier M. de Sully: Comment se pouvoit-il faire, dit-il, qu'il retranchât tant de pensions, tant de gages d'Officiers sans Service, rebutât tant de demandeurs de récompenses, & veillât sur tant d'avis qui se donnoient aux Grands, lesquels avis il faisoit souvent tomber au profit du Roi, à leur mécontentement; sans avoir une très-grande autorité, & sans montrer une façon fastueuse & arrogante. Le Roi le vouloit ainsi, afin que tout fût égal jusqu'à ce qu'il eût

dont il souûtenoit son nom, avec celle dont j'avilissois le mien par la nouvelle profession que j'avois embrassée. Je répondis sans équivoque, à un discours si impertinent; en lui déclarant qu'en toutes manieres, je me croyois du-moins son égal. Des paroles aussi claires firent monter le feu au visage de d'Epernon, au-lieu du phlegme insultant qu'il avoit affecté d'abord; & il passa à faire des menaces, que je n'entendis pas plus patiemment que le reste: J'y répondis vivement: il repliqua de même; & sans plus longue explication, nous portâmes l'un & l'autre la main à la garde de nos épées. Si l'on ne se fût jetté au-devant de nous, & qu'on ne nous eût pas fait sortir du Conseil par deux côtés opposés; on auroit vu une scène assez nouvelle dans l'endroit où ceci se passoit. Notre querelle ayant été rapportée au Roi qui étoit alors à Fontainebleau; Sa Majesté me sçut si bon gré du zèle que j'avois temoigné en cette occasion pour la justice, qu'elle m'écrivit à l'heure-même de sa main, en louant ma conduite, & » en m'offrant, disoit-elle, de me servir de Second » contre d'Epernon, auquel elle alloit parler de façon à lui » ôter l'envie de me faire à l'avenir de pareilles incartades. « D'Epernon vit bien que ce Prince étoit vivement offensé de son procédé: il m'en fit excuse en presence du Roi, qui nous fit embrasser tous deux.

Outre ces Revenus, que les Princes du Sang, à commencer par Madame elle-même, & les Officiers de la Couronne, s'étoient ainsi faits gratuitement; le Peuple en avoit encore à souffrir, jusques dans la perception de leurs Revenus effectifs. Il n'y avoit aucune de ces Personnes, qui ne fût pensionnaire du Roi à titre de leurs Emplois, de récompenses, de gratifications, ou de Traités faits avec Sa Majesté, en rentrant dans son obéissance: & par un effet de la licen-

» eut acquitté & enrichi son Royau-
 » me. Et partant, ce n'étoit aux Su-
 » jets à murmurer: Et d'autant que le
 » Roi temoigna son approbation de
 » toutes les actions de M. de Sully,
 » quand Sa Majesté déclara à quel-
 » ques Grands qui le vouloient que-
 » rer, qu'il seroit son second; il
 » ne nous est pas permis de juger d'i-
 » celles actions, & offenser la me-
 » moire de Sa Majesté après sa mort,
 » ni l'honneur du Duc de Sully du-

» rant sa vie; puisqu'il n'a fait que le
 » service de son Maître. ... Dieu veuil-
 » le, « ajoute cet Ecrivain, après avoir
 montré la sagesse & la nécessité de
 la conduite du Roi & de son Mini-
 stre, » que ce Thésor soit conservé
 » avec tel soin, qu'il a été acquis &c. «
liv. 7. J'ai cru cette remarque ne-
 cessaire, ayant à rapporter dans la
 suite de ces Memoires, un grand nom-
 bre d'autres exemples semblables au
 Démêlé qu'on vient de voir.

1598.

ce des derniers temps, l'usage étoit, qu'au-lieu de s'adresser pour le payement de ces Pensions, au Thresorier de l'Epargne, ces Officiers se payoient par leurs mains des deniers des Fermes, sur lesquelles on leur avoit assigné leur payement; les uns sur les Tailles; les autres sur les Gabelles; d'autres sur les Traittes-Foraines, Domaine, cinq Grosses Fermes, Parties Casuelles, Péages de Rivières, Comptables de Bordeaux, Patentes de Languedoc & de Provence &c. Le Roi s'étoit déchargé par même moyen, du payement de dettes encore plus considerables, qu'il avoit contractées envers les Etrangers: Tels étoient le Roi d'Angleterre, le Comte Palatin, le Duc de Virtemberg, le Duc de Florence, les Suisses, la République de Venise & la Ville de Strasbourg. Sa Majesté n'acquittoit point encore autrement les Pensions, que l'interêt politique demandoit qu'elle fit aux Princes & Communautés Etrangères: car de tout temps la France s'est renduë débitrice volontaire de toute l'Europe: D'où il étoit arrivé, que tous ces differens Créanciers érigeant de nouvelles Fermes à leur profit, au-milieu des Fermes mêmes du Roi; ils avoient leurs Commis & leurs Comptables, mêlés avec ceux de Sa Majesté, & qui n'entendoient pas moins bien à piller le Peuple. Je ne sçais si jamais on a vu un abus plus pernicieux, & en même temps plus honteux, que de laisser ainsi tout le monde, & particulièrement les Etrangers, mettre la main dans les Finances de l'Etat; de voir des Monopoleurs de toutes les Nations, multiplier les usures & les persecutions, de la manière la plus criante, (21) & s'arroger impunément une partie de l'autorité Royale.

Je crus que rien ne pressoit davantage, que de couper tout-d'un-coup ce mal dans sa racine par une seconde Déclaration, qui défendoit à tous Etrangers & Naturels, Princes du Sang, & autres Officiers, de lever aucun droit, à quelque Titre ou Créance que ce pût être, sur les Fermes & autres Revenus de l'Etat, & leur enjoignoit de s'adresser au seul Thresor-Royal pour être payés de leurs Pensions, Ar-

(21) Cet abus devoit avoir quelque chose de si ruineux, qu'on ne sçauroit trop bénir la memoire de celui qui a eu le courage de se charger de l'inimitié publique, pour l'extrir-

per: au-lieu de lui faire un crime de la hauteur & de la mauvaise humeur, sans lesquelles il lui auroit été impossible d'en venir à bout.

rerages &c. Je vis tranquillement former l'orage, qu'une pareille Déclaration ne pouvoit manquer d'exciter contre moi. En effet, l'Arrêt n'eut pas plutôt été rendu, que tout retentit des cris des Seigneurs, & des principaux Partisans: comme si ç'avoit été les mettre à la mendicité, (car c'est en ces termes qu'ils s'en explquoient) que de les réduire aux termes de leurs premieres Conventions, & de faire changer de fond à leur Créance. Le Roi naturellement sensible à la plainte, ne put s'imaginer que ces cris fussent aussi déraisonnables qu'ils l'étoient; & crut que par zèle, j'avois commis peut-être quelque imprudence. Il m'envoya chercher, & me dit, » Ah! mon Ami, qu'avez-vous fait? «

Il ne me fut pas difficile de faire sentir à Sa Majesté, Que ce que j'avois fait, procédoit d'un motif de justice & d'ordre: Que ses Finances ne devoient plus avoir tant de Maîtres, ni tant d'hypotheques differentes: Que ses Fermes lui jetteroient un produit plus considerable du double, sitôt qu'il les feroit valoir par ses mains: profit que tous ces differens Propriétaires ne faisoient pas eux-mêmes, mais bien leurs Agens & leurs Buralistes: Qu'enfin, quand cela seroit, ce n'étoit pas leur ravir leur Bien, que de leur ôter des profits qui ne leur appartenoient par aucun Droit. Le Roi comprit tout cela: mais l'embarras étoit, de ne point mécontenter un Edmont, Agent de la Reine d'Angleterre; certain grand Allemand, Facteur du Duc de Virtemberg; Gondy, Fermier du Duc de Florence; enfin le Connétable son Compere, les plus distingués de sa Cour, & sa propre Sœur.

Je priai Sa Majesté d'envoyer chercher quelqu'un d'eux, à qui je pusse parler en sa presence. Le Connétable ne faisoit que de sortir de l'appartement de Sa Majesté. On le rappella; & le Roi lui dit: » Hé bien, mon Compere, en » quoi vous plaignez-vous de Rosny? Sire, je me plains, répondit-il, de ce qu'il m'a mis au rang du Commun, en m'obligeant d'une pauvre petite Assignation que j'avois en Languedoc, sur une Imposition dont vous ne touchâtes jamais rien. « Je répondis très-poliment au Connétable, que je serois le premier à m'avouer coupable, si j'avois jamais eu l'intention de lui rien faire perdre. Je lui demandai, ce qu'il retiroit de cette Imposition: je sçavois bien qu'il étoit

1598.

un de ceux, auxquels les Traitans vendoient le plus cher leurs services. M. de Montmorency satisfit à ma question : & je l'assurai de mon côté, qu'il pouvoit s'attendre à être exactement payé de la même somme. » Je trouve cela bon, » reprit-il ; mais qui m'assurera d'en être payé à point nommé, comme je le suis ? Ce sera moi, lui repartis-je ? & je » vous donnerai pour caution Sa Majesté, qui ne fera point » banqueroute, je vous le promets, au-moins si elle me laisse » ménager ses Revenus, comme je l'entends ; & je lui » servirai encore de contre-caution, parce que je m'attends » bien qu'en la rendant riche, elle me fera tant de bien, » que je ne serai jamais réduit au safran. «

Le Connétable, qui étoit un homme simple & droit, trouva ma réponse de son goût, & embrassa mon sentiment avec une véritable satisfaction : il m'avoua même, qu'il n'afffermoit l'Imposition dont il étoit question, que neuf mille écus par an ; surquoi il étoit encore obligé d'en donner deux mille au Thresorier. » Je sçavois bien tout cela, lui » dis-je ; & ma résolution est de ne vous rien rabattre de » vos neuf mille écus : le Roi en aura encore dix-huit mille » pour lui ; & il en restera encore quatre mille pour moi. « Qui fut bien surpris ? Ce fut le Connétable : Il ne vouloit point convenir qu'il eût été dupe jusqu'à ce point : le Roi rioit cependant de tout son cœur : Mais dès le lendemain, j'amenai à Sa Majesté, un homme qui en sa présence prit cette Ferme à cinquante mille écus, au nom des Etats de Languedoc. Le Roi m'offrit sur cette somme les quatre mille écus, qui de ma part n'avoient point été proposés sérieusement : Je les refusai ; & je dis à Sa Majesté, que le mal que je cherchois à détruire dans les Finances, étant venu en grande partie, de la facilité du feu Roi à affecter directement ses Fermes aux gratifications, qu'il accordoit à tous ceux qui l'approchoient, Financiers & autres ; on retomberoit infailliblement dans le même inconvenient, si l'on n'accoutumoit pas tous les Gens d'affaires, qui serviroient utilement Sa Majesté, à ne recevoir que de sa seule main leurs récompenses. Ce Prince convint que j'avois raison ; & je n'y perdis rien : car lui ayant fait avancer douze mille écus sur cette même Ferme ; il envoya Béringhen m'en apporter quatre mille.

Je fis entendre raison à tous ceux qui étoient dans le cas de M. le Connétable. Eh! quoi de plus raisonnable en effet, que Sa Majesté touchât elle-même ses Revenus? Pour tous les autres, que leur intérêt rendoit sourds à une raison si sensible; je ne m'embarrai plus de les satisfaire. De cet Article, il se fit une augmentation de soixante mille écus dans les Revenus Royaux.

1598.

Cette peine n'est rien, en comparaison de celle que j'eus, à dévoiler les mysteres des Gens mêmes du métier: Je ne trouvois pas de meilleur moyen d'y parvenir, que d'avoir enfin cet Etat Général des Finances sans erreur; dont j'ai déjà parlé; mais c'étoit la difficulté: Je n'étois point content de celui qu'on a vu que j'avois fait en 1596, pour 1597, ni même du suivant, quoiqu'il fût déjà beaucoup plus exact; parce qu'enfin je n'avois pu faire autrement, que d'y travailler sur le rapport & sur les Etats des Intendants & des Thresoriers; & qu'il n'y en avoit aucun sans exception, quelque attention que j'apportasse au choix, que je ne dussé craindre du côté de la fraude & de la surprise. Je me mis donc à y travailler de nouveau cette année. Je fis un recueil de toutes les Commissions des Tailles, qu'on envoyoit dans les Généralités, & de tous les Edits, en conséquence desquels se faisoient toutes les levées de deniers dans le Royaume: J'y joignis les Tarifs qui avoient été faits sur ces Edits, tous les Baux & Sous-Baux faits par le Conseil aux premiers & seconds Fermiers: je confrontai toutes ces Pieces, aidé des lumieres que mon premier travail m'avoit déjà données sur cette matiere; & je crus enfin être parvenu cette fois, jusqu'à voir le fond de la chose. Il se commettoit quelques abus dans les Commissions ordinaires des Tailles; mais c'étoit les moindres: il s'en commettoit de beaucoup plus considerables dans les Commissions, ou Lettres Extraordinaires, expediees en avance sur l'année suivante: Mais les plus grands excès me parurent venir des Sous-Baux. Les Fermiers qui les prenoient du Conseil, & les Thresoriers de France que ceux-cy employoient, retiroient presque deux fois autant que l'adjudication qui leur en étoit faite: & comme ces Fermiers Généraux resoufermoient encore; cette suite d'Arriere-Baux à l'infini, augmentoit aussi les frais à l'infini, & ne produisoit d'autre fruit, que

1598.

d'entretenir dans une abondance qui n'étoit meritée par aucun travail, Messieurs du Conseil d'abord, ensuite leurs Fermiers, & les autres de suite à proportion, qui gardoient le plus profond secret sur les mysteres dans lesquels on les avoit initiés.

Je fus transporté de joye à cette découverte; & muni de l'autorité du Roi, à qui j'en avois fait part, je fis arrêter tous les deniers des Tailles, payés sur Commissions extraordinaires; & sans y avoir égard, je mandai aux Receveurs qu'ils en comptassent comme de tous leurs autres deniers, & qu'ils les fissent voiturier incessamment. Je cassai & pour toujours, tous les Arriere-Baux; & je voulus qu'à l'avenir chaque Partie n'eût qu'un seul Fermier, & un seul Receveur. Il y eut encore bien des clameurs jettées à cette occasion: Mais les plus avisés de tous ces Fermiers considerant que ces murmures n'aboutiroient à rien qu'à les faire remarquer, & que les Places alloient devenir rares, par la suppression d'une partie des Traitans; de peur de demeurer inutiles, ils se hâterent de venir me trouver; & contens de profits médiocres, ils reprirent de moi ces mêmes Fermes pour leur compte; avec la difference, que tous leurs profits passèrent au Roi; les Fermes ayant été doublées (22).

A mesure que l'experience vint fortifier mon travail, je perfectionnai encore ces Etats généraux des Finances. Je m'avisai de ne plus m'en rapporter aux Modelles de Comptes, que les Receveurs s'étoient faits eux-mêmes; mais de leur en envoyer de tous faits, où je m'étois étudié à ne rien oublier, ni pour le détail, ni pour la clarté. Je les examinai ensuite, lorsqu'ils m'étoient renvoyés, avec tant de rigueur sur les fautes même d'inadvertance, ou de la plus legere omission, que bientôt on n'y omit plus rien en effet, quelque petite & cachée que fût cette partie; parce que le tout

(22). Quoiqu'on se soit convaincu de plus en plus de la justice qu'il y a, que le Roi tire pour son seul profit, tout le parti possible de ses Fermes & de ses autres Revenus; on trouve cependant avec quelque raison, ce semble, que depuis le Duc de Sully, l'on n'a pas fait dans cette partie tous les progrès que ses idées, & les soins qu'il s'est donnés, sembloient devoir

faire attendre. Nous aurons occasion d'entrer là-dessus dans quelque discussion, lorsque l'Auteur parlera de la Ferme des Tailles & des autres Impôts; qui est la véritable cause de toutes les difficultés qu'on rencontre à parvenir au but qu'il s'étoit proposé, & que tous les Ministres se sont proposés après lui.

devoit être justifié par les Pièces, que j'y faisois joindre, & que je confrontois ensemble avec la dernière attention. Ainsi j'éventai toutes les Mines secrètes des Receveurs : Elles étoient en grand nombre : Suppositions, prétendues Non-valeurs, mauvais deniers, frais de Domaine, Remises, Dons, Droits, Taxations, Attributions d'Offices, Payemens de Rente, frais de Voiture, Epices, Emolumens, & frais de reddition de Comptes ; c'étoient-là autant de ressources utilement employées au profit des Commis ; parce qu'on ne s'étoit point donné la peine d'apprécier toutes ces Parties, qui absorboient, ainsi enflées, une partie de la Recette ; & que Messieurs du Conseil, à qui il appartenoit de le faire, connoissoient aussi l'utilité de ce jargon.

On tenoit si mal la main aux Comptes des Receveurs, qu'il arrivoit souvent qu'ils sortoient d'Emploi, chargés d'une infinité de recouvremens, qui étoient ensuite mis en oubli. J'abolis cette Coûtume. J'obligeai ceux qui entroient en place à rechercher ceux auxquels ils succédoient : & pour les y porter par le seul moyen efficace, tant qu'il restoit de ces débets, ils n'avoient point d'autre recours pour leurs appointemens & leurs remises. Par-là ils sçurent bien empêcher ces petites banqueroutes, au-lieu de les favoriser, comme ils faisoient auparavant.

Differens Comptables, & ceux de la Chambre des Comptes par-dessus tous les autres, parce que c'étoit sur eux qu'étoient portées un grand nombre d'Assignations, avoient l'adresse de rebuter les porteurs de ces Assignations, par des délais fréquens ; jusqu'à ce qu'ils les eussent obligés à se contenter d'une partie seulement du montant de leurs Ordonnances, quoiqu'ils en reçussent Quittance du tout. Je défendis de reculer les Payemens, comme aussi de conserver aucuns deniers à cet effet. Cette défense mit fin à tous ces Chapitres de remplacemens de deniers payables par Ordonnance de la Chambre, & à la multiplicité, tant des frais, que de redditions de Comptes ; avec lesquels il est incroyable, combien il se voloit d'argent sur le Roi : Dès-lors on commença à voir clair dans les Finances, & la confusion disparut.

Lorsque l'Etat général dont je viens de parler, ces Reglemens, & tous ces differens Modelles, eurent été dressés ;

1598.

j'allai en faire la lecture au Conseil ; le Roi absent. Je remarquai aisément le dépit que mes Confreres ressentoient de ma diligence, & de ce que je ne les avois point appelés à mon travail. Ils se contenterent de me répondre sèchement, & comme en plaisantant, que mes Secretaires étoient heureux avec moi : ces Pieces en effet, étoient toutes écrites de ma main (23) : Mais après que je fus sorti, ils avouèrent que mon travail étoit immense, & exact ; & qu'il étoit désormais inutile de prétendre me rien déguiser. Je relus ces mêmes Memoires deux jours après, Sa Majesté étant au Conseil ; elle leur demanda ce qu'ils pensoient de mes Etats. Ils convinrent qu'ils étoient bien ; & dirent, que pour un homme d'Epée je m'étois promptement mis au fait des affaires. Je ne sçais si c'est eux que je dois accuser d'une calomnie à laquelle on donna cours en ce temps-là, Que je faisois composer par (24) Du-Luat, un Livre où sous prétexte d'exposer de nouvelles idées sur les Finances, je decrisois sans charité & sans ménagement, tous les meilleurs Serviteurs de Sa Majesté. Ce Prince m'assûra que quelque chose que fissent mes envieux, ils n'altereroient jamais son amitié pour moi. En effet, de ce moment le Roi commença à agir avec moi d'une maniere à me le faire regarder plutôt comme Ami, que comme Maître : Il ne m'arrivoit, ni joie, ni déplaisir, qu'il ne me temoignât la part qu'il vouloit bien y prendre.

Pour le regard des Finances, je serois doublement ingrat, si je cachois toutes les obligations que j'ai à ce Prince : Elles ne se bornoient pas à appuyer tout ce que je faisois, avec fermeté, comme il arriva, lorsque les Prevôt & Echevins de la

(23) M. le Duc de Sully d'aujourd'hui conserve précieusement une grande partie de ces Manuscrits, avec beaucoup d'autres Originaux de M. de Rosny, qu'il se fait un plaisir de communiquer à ceux qui vont le voir. Il les regarde comme un des principaux ornemens du Cabinet, que son goût pour les sciences lui fait enrichir tous les jours. Et ce sont en effet autant de monumens infiniment glorieux pour son illustre Maison.

(24) Ange Capel, Sieur Du-Luat. Il est parlé dans le Vol. 8778. des Ma-

uscripts de la Bibliot. du Roi, d'un Livre, dans lequel il donnoit plusieurs Avis à Messieurs du Conseil, sur les Finances. C'est ce Livre sans doute, dont l'Auteur entend parler ici. Du-Luat nous est représenté dans les Remarques sur le Chap. 9. de la Confession de Sancy, comme un flateur enjoué & agréable, qui avoit comme enchanté, dit-on, le Duc de Sully son Maître, par une Généalogie, dans laquelle il le faisoit descendre de la Maison de Courtenay. *Journal du Regne d'Henry III. imprimé en 1720. tom. 2. p. 477.*

(25) M.

la Ville de Paris refuserent de me communiquer leurs Registres, sous l'allégation qu'ils n'avoient rien de commun avec le Conseil des Finances; ni à prévenir tous mes desirs; ni enfin à me consoler avec bonté dans mes traverses: ce qu'il faisoit d'ordinaire en me proposant son exemple. Ses lumieres & ses conseils sur tout ce qui avoit rapport aux Finances, m'ont souvent été d'un si grand secours, que j'avouë naturellement que sans cela, j'aurois entrepris inutilement un ouvrage aussi difficile que celui de les réformer. Mes vuës me sont venuës en grande partie de lui (25); & je garde précieusement des Memoires entiers, écrits de sa main, quoique fort-longs, sur les sujets qui nous occupoient également tous les deux.

Après cela je dois convenir de bonne foi, que la plus grande partie de la louange qu'a meritée l'administration des affaires, sous le règne de Henry le Grand, lui retourne de droit. D'autres y auroient travaillé sous lui avec la même fidélité, & bien plus d'habileté que moi: Car ce ne sont jamais les bons Sujets, qui manquent au Roi: c'est le Roi, qui manque aux bons Sujets. La grande difficulté sera toujours de rencontrer un Prince, qui ne cherche point dans le Ministre de ses affaires, le Ministre de ses goûts & de ses passions; qui unissant beaucoup de sagesse à beaucoup de pénétration, prenne sur lui de n'appeller à remplir les premières places, que des personnes, dans lesquelles il aura connu un aussi grand fond de droiture & de raison, que de capacité; enfin qui ayant lui-même des talens, n'ait point le foible de porter envie à ceux des autres. Cette jalousie du mérite dans le Souverain, qui suppose pourtant qu'il en a lui-même, fait en un sens plus de mal dans un Etat, que la haine qu'on lui connoît pour certains vices, n'y fait de bien.

En partant de Breragne, j'y laissai des Reglemens pour les Finances, differens suivant la nature & les privileges de cette Province; & j'y envoyai ensuite le Sieur de Maupeou, Maître des Comptes, tant pour les faire observer, & pour mettre les Fermes de la Province en valeur, que pour accélérer le paiement des deniers dont j'avois fait le fond. Je fis partir à même fin Coësnard, Auditeur des Comptes, pour

(25) M. de Perse assure de même || profondément la matiere de la Finance, pag. 225.

1598.

le Poitou, & Bizouze, pour la Champagne. Je préposai Champigny au Péage des Rivières, dans l'Orleannois & la Touraine : Mais pour cette fois, c'est assez parlé des Finances.

Passons à des faits d'un autre genre, qui par leur singularité rendirent cette année remarquable. On cherche encore de quelle nature pouvoit être ce Prestige vu si souvent & par tant d'yeux, dans la forêt de Fontainebleau : C'étoit un Phantôme (26) environné d'une meute de chiens, dont on entendoit les cris, & qu'on voyoit de loin ; mais qui disparoissoit, lorsqu'on s'en approchoit. On prit sur la Côte d'Hollande, une Baleine (27) longue de quatre-vingt pieds. Le Tybre se déborda, jusqu'à renverser un très-grand nombre de maisons, & inonder une partie de la Ville de Rome. Le bruit se répandit en Europe, que les Juifs, en haine des Chrétiens, avoient offert au Grand-Seigneur cinq cens mille Ducats, pour détruire le Saint Sépulcre de Jérusalem.

Mais l'Evenement le plus intéressant, & par lequel finit cette année, est la mort de Philippe II. Roi d'Espagne, après huit ou neuf mois de souffrances (28) si cruelles, qu'il n'y a que le seul motif de la Religion, qui ait pu les lui

(26) Prefixe en fait mention, & fait dire à ce phantôme, d'une voix rauque & épouvantable, *m'attendez-vous, ou, m'entendez-vous, ou, amendez-vous.* Il attribue ces visions à des jeux de Sorciers ou de malins Esprits. *Ibid.* 3. Part. Voyez aussi le Journal d'Henry IV. & la Chronologie Septenaire, où il est dit, que le Roi & les Courtisans, qui s'en étoient moqués comme d'une fable, l'apperçurent en un jour distinctement entre des halliers, sous la figure d'un grand homme noir, qui leur fit tant de peur, que ce fut à qui fueroit le mieux. *année 1599.* Matthieu assure qu'un jour à Fontainebleau le Duc de Sully entendant ce bruit, descendit, croyant que c'étoit le bruit de l'Equipage du Roi qui étoit de retour de la Chasse, *tom.* 2. p. 268. Bongars dit sérieusement, que c'étoit un Chasseur, qui avoit été tué dans cette Forêt du temps de François I. *Epiß.* 184.

ad Camerary.

(27) Voyez la description de ce poisson monstrueux, dans la Chronologie Septenaire, pag. 17. & celle de ce débordement du Tybre, dans les Lettres du Cardinal d'Osât, Part. 365 : » Plus grand, dit-il, qu'aucun » autre dont il soit memoire : de fa- » çon que toute la Plaine de la Ville » de Rome fut toute en eau jusques » à une pique de-haut, par les ruës » & dans les maisons : & n'y eut pas » de cent, un qui pût ouir la Messe » le jour de Noël. Cette inondation » a porté des dommages inestimables &c. »

(28) » Il eut, dit Prefixe, vingt- » deux jours durant, un flux de sang » par tous les conduits de son corps : » Et un peu avant sa mort, il lui vint » quatre apostumes en la poitrine, » d'où il sortoit une continuelle four- » milliere de vermine, que tout le » soin de ses Officiers ne pouvoit re-

faire supporter avec autant de patience, qu'il en témoigna pendant un si long temps. Cet héroïsme lui fut pourtant en pure perte dans l'esprit du commun des hommes. Lorsqu'on faisoit réflexion, que les deux passions de l'avarice & de l'ambition jointes ensemble, lui avoient fait inonder tout le nouveau Monde du sang de ses malheureux habitans, & exercer sur ses propres Sujets, des violences aussi barbares, à la vie près ; on regardoit tous ces ulcères si infects, dont son corps étoit entièrement couvert, moins comme un accident naturel, que comme l'effet de la vengeance divine. Il laissa un Testament, qui me paroît une Piece trop digne d'attention, pour la passer sous silence. On n'a pas sçu certainement s'il le dicta dans sa maladie, s'il le donna de sa main au Prince son Fils, ou s'il fut trouvé après sa mort, avec ses autres papiers secrets, dans la cassette dont il avoit faisi Dom Christophe de Mora, son Favori : mais ce fait peu important par lui-même, n'est encore d'aucune conséquence pour l'authenticité de cette Piece, qui se prouve par une infinité d'autres endroits. La Copie qui m'en tomba entre les mains, me fut adressée par le même qui l'envoya au Roi : c'est Bongars, Agent de Sa Majesté auprès des Protestans d'Allemagne, qui la tenoit du Landgrave de Hesse ; & celui-cy, des Villes de Venise & de Genes : Et elle est en tout si conforme à celles qui se répandirent de differens endroits, qu'elle acheve d'ôter tout doute, que cette Piece soit un Ecrit supposé par les ennemis de Sa Majesté Catholique (29).

Jacques
Bongars.

»rir, *ibid.* « M. De-Thou, *liv.* 120. y ajoute la dysenterie, le tenesme, l'hydropisie &c. & fait une description aussi touchante de l'état déplorable de ce Prince, que de sa patience & de ses sentimens religieux. Matthieu dit, qu'il n'avoit pas moins de sept fistules à deux doigts de la main droite ; & attribué une si horrible maladie, aux débauches de sa jeunesse. Il mourut le Dimanche 13 Septembre.

(29) Quelque chose que dise ici M. de Sully, la Piece qui dans ses Memoires, a pour titre, *Testament du Roi d'Espagne*, n'est ni le véritable Testament de ce Prince, ni même

un Extrait fidele de ce Testament : Ce qu'on connoitra facilement, en la rapprochant de l'Extrait détaillé que nous en donne M. De Thou, *liv.* 120. Mais il se pourroit bien faire que cet Ecrit, qu'on y nomme aussi, *Instruction du R. d'Espagne à son Fils*, en fût réellement une secrete, & qui n'a rien de commun avec le Testament de ce Prince, que d'avoir été dictée, comme il est visible, dans le même esprit, & selon les mêmes maximes, sans la précaution qu'on apporte pour les Ecrits destinés à être publics. Elle est rapportée dans la Chronologie Septenaire, de la même maniere que dans ces Memoires

B b b b ij

1598.

Philippe y commence par un détail très-sincere de toutes les fautes qu'il a faites : Il met en Tête cette Chimere de Monarchie Universelle, dont il cherche serieusement à détromper son Successeur, & par son exemple, & par celui de Charles-Quint, son Pere, dont il joint les leçons aux siennes ; quoique lui-même, comme il l'avouë, n'en ait point profité. Il attache même à ce Testament, les Memoires qui lui avoient été laissés par cet Empereur (30) ; afin que Philippe III. ne séparât point l'un de l'autre. Charles-Quint, Empereur, maître de l'Espagne & de l'Allemagne, dans la force de son âge, d'une complexion saine & vigoureuse, comblé de gloire & de succès, forme le projet de dompter les Infidelles, & de réunir toutes les Puissances de l'Europe à la sienne, ainsi que toutes les Religions à sa Religion. Après une longue suite d'années, passées dans de vains efforts, il se dépouille avec sa Couronne, de toutes ces chimériques idées. Philippe II. son Fils, se laisse surprendre au même appas, & y réussit plus mal encore : c'est ce qu'il ne veut pas laisser ignorer à son Successeur. La difference des Religions, des Loix, des Mœurs des peuples Européens ; leur science à-peu-près égale dans l'Art militaire ; le grand nombre de Villes fortes dont l'Europe est pleine, & qui demandent autant de Sieges fort-difficiles ; la legereté de ses Peuples, toujours prêts à se livrer au premier venu, qui leur offrira de leur aider à secouer une domination établie avec des travaux immenses, sont autant d'obstacles à un dessein si flatteur, que Philippe regarde comme absolument insurmontables.

Il convient qu'il n'en a pas toujours jugé de même : que le feu de la jeunesse l'avoit d'abord empêché de faire ces sages réflexions : qu'ensuite la conjoncture de deux grandes Batailles gagnées, & des divisions qui déchiroient la France, avoient continué à le tenir dans l'aveuglement ; & lui avoient fait rejeter avec hauteur toutes les offres d'une Paix avantageuse, qu'on lui avoit faites : Et comme il croit avoir sujet de craindre que son Fils ne fasse pas un meilleur usage

pour le fond des choses, mais d'un style & d'un arrangement différens.
(30) M. De-Thou ne trouve rien dans le Testament de Philippe II. de

comparable à la sagesse des dispositions, ni à la dignité de l'expression du Testament de Charles-Quint.

de la Raïson ; c'est par l'exposition de tout ce qu'une ridicule prétention lui a fait follement entreprendre, qu'il cherche à l'en guérir.

Il s'accuse donc d'avoir travaillé à se faire déclarer Empereur de tout le nouveau monde ; à envahir l'Italie, sur l'allégation de droits frivoles ; à conquérir les trois Royaumes de la Grande Bretagne : projet qui lui avoit coûté vingt millions en six ans, dans les seuls préparatifs de la Flotte, dont il prétendoit foudroyer cette Puissance : c'est cette Flotte qu'on appelloit l'Invincible, & qui cependant fut comme anéantie tout-d'un-coup en 1588, dès sa première sortie ; à subjuguier les Pays-Bas ; à renverser la Monarchie Francoise, en profitant de la foiblesse de son dernier Roi, & révoltant contre lui ses Sujets, sur-tout les Ecclesiastiques ; enfin à dépouiller de l'Empire son propre Oncle Ferdinand, & le Roi des Romains Maximilien, son Neveu (31). Il y joint la remarque des Sommes immenses, que toutes ces brigues lui avoient coûté : Elles montent à plus de (32) six cens millions de Ducats ; dont il avertit son Fils qu'il trouvera la preuve dans les Etats qu'il a laissés dressés & écrits de sa main dans son Cabinet. Il se reproche encore moins cette profusion, que celle du sang humain qu'il a fait répandre : Et véritablement c'est une chose qui perce le cœur, que l'aveu qu'il fait d'avoir sacrifié vingt millions d'hommes à sa passion, & réduit en désert plus de Pays qu'il n'en possédoit dans l'Europe.

Que lui étoit-il revenu de tout cela ? C'est la réflexion qu'il fait faire à son Fils : La Providence, comme si elle se fût cruë intéressée à faire avorter des Projets si criminels, lui avoit fait manquer l'Allemagne, par la jalousie & l'aversion de son propre Sang ; l'Angleterre, par les vents & les tempêtes ; l'Irlande, par la trahison de ses Peuples, que l'éloignement mettoit à couvert de son ressentiment ; la France, par l'instabilité de ses habitans, jointe à leur an-

(31) » On appelloit Philippe II.
» le Démon du Midi, *Dæmonium Me-*
» *ridianum*, parce qu'il troubloit tou-
» te l'Europe, au Midi de laquelle
» l'Espagne est située. « *Notes sur la*
Henriade.

(32) P. Matthieu dit, que les Indes

produisirent au Roi d'Espagne deux
cens soixante millions d'or en soi-
xante-quatre ans ; & qu'il auroit con-
quis la Turquie entière pour ce qu'il
dépenda seulement en Flandre, tom.
2. liv. 2. p. 266.

1598.

tipathie pour une domination Etrangere, (33) enfin par les grandes qualités du Roi qui la gouvernoit : en sorte que cet épouvantable fracas, & ces torrens de sang, n'avoient abouti qu'à augmenter ses Etats, du seul petit Royaume de Portugal.

Philippe fait après cela une application plus particuliere de ces instructions, à sa Personne & à la situation de l'héritier de la Puissance ; & réduit aux Articles, suivans la Politique dont aucun Roi d'Espagne ne doit jamais se départir, & Philippe III. moins encore que tous les autres, à cause de sa grande jeunesse : Maintenir avec le Roi de France, la Paix qu'il avoit cru devoir faire avant de mourir ; & cela autant pour son intérêt & son repos, que par égard pour ses Peuples : Ne jamais s'écarter de la bonne intelligence avec le Pape, & la fomentier en tenant un grand nombre de Cardinaux dans ses intérêts : Aimer l'Empereur & sa Famille ; mais pourtant ne pas faire passer par ses mains l'argent des pensions, que son intérêt demandoit qu'il continuât aux Electeurs, Princes & Prélats d'Allemagne ; afin qu'il se les tint toujours attachés par cette largesse, en même temps qu'il auroit soin de les tenir divisés entr'eux : double moyen de tourner à son avantage, les conjonctures que le temps pouvoit lui faire naître pour l'acquisition de l'Empire : Porter d'autant plus toute son attention du côté de l'Allemagne, que la multiplicité d'intérêts regne dans les Pays du Nord, plus que par-tout ailleurs.

La Pologne, le Dannemarc, & la Suède, sont des Puissances dont il croit n'avoir rien à apprehender : La premiere, parce qu'outre l'éloignement, la Politique des Princes ses voisins, aussi bien que la sienne propre mal entendue, rend

(33) Il y a dans le veritable Testament de Philippe II. un Article par rapport à Henry IV. dont l'omission dans nos Memoires suffit toute seule à prouver, que la Piece à laquelle on donne ce nom, est supposée : C'est que ce Prince agit de violens remords sur l'usurpation du Royaume de Navarre, recommande à son Fils, ce qui lui avoit été recommandé à lui-même par son Pere, de faire examiner soigneusement cette Question par les plus habiles

Jurisconsultes ; afin de restituer ce Royaume à son légitime Maître, si on doit le faire, selon les Loix de la Justice. Charles Quint en avoit dit autant à Philippe II. Ferdinand & Isabelle à Charles-Quint... Remettre ainsi l'effet d'une disposition qu'on reconnoît être juste, à un successeur qu'on est assuré qui n'y aura aucun égard ; c'est ce que M. De-Thou appelle, se jouer impudemment de la Divinité.

le Roi de Pologne le Ministre plutôt que le Maître de ses Sujets : Les deux autres, par la même raison du grand éloignement, joint à leur pauvreté, & à leur peu d'intelligence dans la Guerre. Il n'a garde de dire la même chose de la France, de l'Angleterre & de la Flandre, qu'il regarde comme les Puissances véritablement à craindre pour l'Espagne ; & avec lesquelles il veut qu'on soit continuellement sur ses gardes.

Ce qu'il prescrit par rapport à (34) l'Angleterre : c'est de ne rien négliger pour empêcher la jonction des trois Couronnes qui comprennent les Isles Britanniques, sur une même tête : Evenement, dont ce fin Politique, par un esprit de prédiction, parloit, comme étant fort-proche : Pour cet effet, ne pas regretter l'argent qu'on répandoit dans ces Isles, pour se faire des Partisans ; & continuer à la remplir d'Espions ; mais autres que ceux qui y étoient alors, dont Philippe II. croyoit avoir des raisons de tenir la fidélité pour suspecte : Cultiver soigneusement tout ce que la diversité des Religions peut faire éclore de divisions dans cet Etat, aussi bien que dans celui de France : il regarde celles qu'avoit produites la Ligue chez nous, comme un moyen désormais usé & inutile, par l'affermissement d'un Roi aussi capable de regner que Henry : Mais donner occasion à mille autres divisions civiles, dans chacun de ces deux Etats ; & sur-tout à celles qui peuvent les tenir en guerre l'un avec l'autre, ou du moins en défiances & en soupçon : ce qu'on peut faire en favorisant les prétentions de l'une sur l'autre ; leur haine naturelle les y portant déjà suffisamment : Regarder comme le dernier malheur, le coup qui uniroit d'intérêt avec les Provinces-unies, ces deux Puissances déjà unies entr'elles ; parce qu'il ne peut qu'en résulter une Puissance capable, dit-il, de s'affujettir & la Mer & la Terre : Trouver le moyen d'exclure tous les Princes de l'Europe, de la Navigation des deux Indes : ce qui ne peut souffrir de difficulté, que de la part de ces trois mêmes Puissances, moins pourtant de celle de France, que des deux autres, parce qu'elle n'a point de

(34) On lui fait encore dire sur le point de mourir, en parlant de l'Angleterre : *Pacem cum Anglo, bellum cum* || *reliquis.* » La Paix avec l'Anglois, & » la Guerre avec tout le reste. «

1598.

Marine : Nouveau motif de s'assurer la possession des Pays-Bas, & plus encore de l'Angleterre.

Cependant dans tous ces conseils de Philippe, rien ne porte son Successeur à la Guerre, non pas même avec les Rebelles des Bays-Bas. Au-contre, il l'en détourne avec soin. La conduite qu'il veut qu'on tienne avec les Provinces, est d'y accorder un pardon général : de ne rien exiger de ce Peuple, sinon qu'il reconnoisse la Domination Espagnole : de veiller sur les Gouverneurs, Ministres & Officiers qu'on y entretiendra : de ne pas les y laisser trop long-temps, ni avec une autorité trop absolue ; parce qu'ils seroient ceux dont on auroit le plus à craindre, si une fois ils s'avisent de se mettre à la tête du Parti.

Si pourtant l'Espagne ne peut éviter d'entrer en Guerre ; Philippe ne veut pas priver son Successeur, des lumieres que son experience lui a acquises à cet égard. Il l'avertit que s'il veut n'y pas succomber, il ne doit l'entreprendre que dans ces conjonctures favorables, qui se presentent de temps en temps ; comme, changemens de Gouvernemens, Dissensions Civiles, Besoins & foiblesses des Souverains, &c. Cette Maxime de Philippe, qu'un Prince doit connoître parfaitement, jusqu'aux dispositions les plus particulieres des Princes ses voisins, est si vraie & si importante, qu'il ne devoit jamais arriver de changemens dans les Etats qui l'environnent, qu'il ne s'y trouvât préparé, & en état d'en profiter dans le moment même. Il conclut cet Article, par faire envisager au nouveau Roi, qu'il est responsable au Tribunal d'un Dieu, qui juge les Guerres, & malheureusement n'en juge pas par les regles des Princes guerriers.

Après ces Maximes, qui n'ont rapport qu'au Gouvernement exterieur ; Philippe vient à celles qu'il croit necessaires pour le Gouvernement interieur. Il veut qu'un Roi d'Espagne, ayant à commander à des Peuples aussi prodigieusement disproportionnés dans leurs Coûtumes, qu'éloignés de Climats, s'étudie à les gouverner chacun selon son caractère ; & tous avec douceur & modération : Qu'il connoisse par lui-même & choisisse ses Conseillers & ses Secretaires : Qu'il expedie aussi lui-même ses Dépêches : Et qu'il se rende versé dans le Chiffre, pour ne pas exposer un Secret important à être

à être trahi par un Confident : Qu'il cherche soigneusement les Gens d'honneur & de talent , pour leur donner les Emplois : Qu'il se garde d'offenser grièvement personne , surtout personne de grande qualité : Il remarque , que le (35) Prince son Fils aîné s'en étoit mal trouvé : Qu'il fasse une juste distinction de l'ancienne Noblesse d'avec la nouvelle , afin d'avancer celle-là , comme étant plus communément susceptible de sentimens purs & desintéressés : Qu'il diminue le nombre excessif de Gens de Justice , de Finance & d'Officiers de sa Maison : Il donne le même conseil par rapport aux Ecclesiastiques ; & il y joint celui de ne pas plus les épargner que les autres , dans les nécessités de l'Etat , non-seulement parce qu'il leur est plus aisé de se passer de grands Biens ; mais même parce qu'ils le doivent , s'ils ne veulent pas éteindre le respect qu'on doit à leur Caractere , par le luxe , la mollesse , & l'impiété : fruits ordinaires des grands Biens & de l'oïveté , où ils se plongent : Au-contre , qu'il multiplie les Marchands , Laboureurs , Artisans & Soldats , dont l'industrie , le travail & l'économie soutiennent seuls l'Etat , contre la ruine dont il est menacé par le dérèglement des autres Conditions. Tous les principes qui , comme ceux-cy , vont à maintenir dans un Etat , la subordination & l'économie , contre la corruption & l'oïveté , méritent d'être loués ; de quelque bouche qu'ils sortent.

L'Article des dispositions domestiques , est celui par lequel Philippe ferme son Testament. Il enjoint à son Successeur , d'accomplir les promesses & autres clauses du Mariage de l'Infante sa Sœur. Il lui en propose pour lui-même , un dont il avoit déjà fait les avances , & disposé secrètement tous les Articles , qu'il lui marque qu'il trouvera entre les mains de Loo. Il remarque , que jamais Roi n'a aimé le Favori de son Pere ; & cependant il ne laisse pas de lui proposer pour Confident Christophe de Mora , qui avoit été le sien. Philippe III. aima mieux déferer à la remarque , qu'à la recommandation ; & donna la place de Mora , au Marquis de Doria. Il exige aussi de son respect pour la memoire

(35) Dom Carlos, Prince d'Espagne. Ce fut par l'ordre de son propre Pere, qu'il perdit la vie : Et il paroît que son crime étoit bien plutôt

de s'être trop attaché les Grands du Royaume, que de les avoir mépris.

1598.

re paternelle, qu'il conserve en place, toutes les Personnes qui y avoient été mises de sa main: mais de la façon dont il s'en explique; on voit bien, qu'il le souhaite plus qu'il ne l'espere. Il lui recommande particulièrement les Docteurs Ollius & Vergius, qui l'avoient assisté dans sa maladie. Il lui parle (36) d'Antonio Perès, comme d'un homme dangereux, avec lequel il doit se raccommoder, & songer ensuite à ne le laisser demeurer ni en France, ni en Flandre, encore moins en Espagne, mais dans l'inutile Pays d'Italie. Une courte Maxime d'aimer Dieu, de chercher la Vertu, & de profiter des préceptes d'un Pere, est par où Philippe finit cette Piece, qu'on ne peut nier qui ne soit remplie d'ailleurs de traits de (37) pieté & de résignation aux ordres de Dieu, qui par misericorde le châtioit, disoit-il, en cette vie, plutôt qu'en l'autre.

De ces dispositions, la premiere qu'on vit exécuter au nouveau Roi d'Espagne, fut celle de son Mariage avec l'Archiduchesse de (38) Gratz. Il la fit demander aussi-tôt après la mort du Roi son Pere; & elle passa au commencement de l'année suivante en Espagne, accompagnée de l'Archiduc Albert, avec lequel elle relâcha sur la Côte de Marseille, pour respirer l'air de la terre. Le Duc de Guise, Gouverneur de la Province, qui en avoit eu avis, & en avoit informé le Roi, eut ordre de faire la reception la plus honorable à cette Princesse. Sa Majesté destina cinquante mille écus pour en faire les frais, & m'ordonna de les faire tenir à Marseille. J'étois prêt d'y envoyer La-Font, pour marquer l'usage qu'on devoit faire de cette Somme, ou un autre de mes Domestiques, qui n'étoit encore que simple Laquais de mon Epouse, petit homme & sans figure, mais dans lequel j'avois démêlé tant de capacité, de fidélité & d'économie, que je

(36) Antoine Perès avoit été principal Ministre de Philippe II. dont il encourut la disgrâce, pour des raisons qui ne font rien au sujet de ces Memoires: Il se refugia à Paris, où il mourut en 1611. Il étoit grand Politique, & de beaucoup d'esprit: C'est de lui qu'est la Maxime suivante, qui renferme un grand sens dans trois mots: *Roma, Consejo, Pietao*: S'attacher la Cour de Rome, bien former son Conseil; & être Maître

de la Mer.

(37) Il fit apporter son Cercueil, » fait de cuivre, & mettre une tête » de mort sur un Buffet, & une Couronne d'or joignant, dit la Chronologie Septenaire; dans laquelle il faut lire aussi, avec le détail de tout ce que dit & fit ce Prince dans sa maladie, celui de sa Vie publique & privée, année 1598.

(38) Marguerite d'Autriche, Fille de l'Archiduc de Gratz.

crus devoir travailler à son établissement. Il n'en fut pas besoin : une Personne que j'avois sur les lieux, suffit ; parce que l'Archiduchesse malgré les instances du Duc de Guise & de la Ville de Marseille, ne voulut entrer dans aucune Ville, pour éviter le Cérémonial : Elle se fit dresser des Tentes sur le rivage, où elle se reposa, & entendit la Messe. Pour l'Archiduc, il eut la dévotion de visiter les Eglises de Marseille ; mais il y vint sans suite, & *incognito* ; & après avoir baisé les Reliques, il s'en retourna sans boire ni manger.

Ce Mariage unit les deux branches de la Maison d'Autriche par un double lien ; le feu Roi d'Espagne ayant déjà fait épouser le cinq Mai de l'année précédente, l'Infante Isabelle sa Fille, à l'Archiduc Albert, qui avoit pour cela déposé la pourpre de Cardinal. Il lui avoit donné une très-riche Dot en apparence ; puisqu'elle ne consistoit pas moins que dans les dix-sept Provinces des Pays-Bas, la Franche-Comté & le Charolois : mais les clauses étranges qu'il y avoit mises ; que ce nouveau Souverain ne prendroit aucune part au Commerce des Indes, & ne souffriroit dans ses Etats aucune autre Religion que la Catholique, sans quoi la donation étoit déclarée nulle ; la réduisoient en effet à rien, par la difficulté de faire accepter aux Flamands, des conditions si dures.

En attendant que l'Archiduc pût passer en Flandre en Personne, pour lever tous les obstacles ; il y envoya en qualité de son Lieutenant-Général, l'Amirante (39) d'Arragon, qui fit quelques Exploits sur la Frontiere d'Allemagne ; & ensuite son Cousin le Cardinal André, qui y fit force Edits, mais sans exécution. Le mal commençant à paroître à la Maison d'Autriche, ne plus souffrir de délai ; l'Archiduc vint enfin lui-même dans les Pays-Bas, & y amena sa nouvelle Epouse, le cinq Septembre de cette année, dont le reste se passa en menaces de sa part, d'aussi peu d'effet. Il fallut en venir à la force ouverte : Et ce fut le commencement de cette longue & sanglante Guerre, entre l'Espagne & les Flamands, dont j'aurai soin chaque année de marquer les progrès & les événemens.

(39) Consultez la Chronologie Septenaire, tant sur ces expéditions militaires, que sur tout ce qui est dit

|| ici des Mariages du Roi & de l'Infante d'Espagne, années 1598, & 1599. Matthieu, *ibid.* p. 298. &c.

1599.

Au même temps que se faisoit en Espagne le Mariage de Sa Majesté Catholique, on célébroit aussi à Paris celui de Madame Catherine avec le Prince de (40) Bar. C'est par cet Etablissement, que cette Princesse fixa enfin sa destinée, jusques-là si incertaine. On proposa d'abord du vivant de la Reine Catherine, de la marier au Duc d'Alençon : La chose manqua, par la haine de Henry III. pour son Frere. Ensuite on parla de la donner à Henry III. lui-même : La Reine-Mere n'y voulut pas consentir, par aversion pour la Maison de Navarre. La Princesse refusa à son tour le Vieux Duc de Lorraine, qui lui fut offert ; parce, disoit-elle, qu'il avoit des Enfans d'un premier Mariage. Le Roi d'Espagne la demanda pour lui, aux conditions d'une union étroite entre le Roi de Navarre & lui : à quoi le premier de ces Princes ne voulut point entendre. Après cela, cette Princesse fut recherchée par le Duc de Savoie ; mais dans des circonstances, où ce Mariage pouvant être préjudiciable à la Religion Protestante ; les Réformés y mirent obstacle. Elle ne voulut point du Prince de Condé : elle le trouvoit trop pauvre : Elle refusa de même, & sans aucune bonne raison, le Roi d'Ecosse. Le Prince d'Enhalt se mit aussi sur les rangs : Et dans les mouvemens de colere, qui animoient quelquefois cette Princesse contre le Roi son Frere ; elle lui reprochoit, qu'il l'eût volontiers mise entre les bras de deux ou trois autres Princes Etrangers, ou, comme elle disoit, de deux ou trois Gentilshommes, pour payement de leur Solde. On a vu en dernier lieu, comment sa prévention pour M. le Comte de Soissons, lui fit fermer l'oreille à toutes les poursuites de M. le Duc de Montpensier, qui étoit un Parti formidable. Enfin la nécessité de prendre un Etat (41), la détermina à accepter le Prince de Bar.

Le dessein de ce Mariage n'eut pas plustôt été rendu public, que la difference de la Religion des deux Parties, fournit aux Ecclesiastiques en général, & en particulier aux

(40) Henry, Duc de Bar, ensuite de Lorraine après la mort de Charles II. son Pere. » Le Roi donna à sa Sœur, en la mariant, trois cens mille écus d'Or sol, « dit l'Historien Matthieu, *ibid.* p. 278.

(41) » Madame, dit au-contre

» la Chronologie Septenaire, année
» 1599, montrait de son côté tout le
» contentement possible... Elle avoit
» accoutumé de dire : *Grata supervenit*
» *non quæ non sperabatur hora* : Etant la-
» dite Dame très-bien instruite au
» Latin. «

Evêques de France actuellement assemblés à Paris, une raison d'en empêcher la conclusion, qu'ils ne laisserent pas échapper. Le premier moyen qu'ils employèrent, fut de traverser de tout leur pouvoir à Rome l'expédition de la Dispense, sans laquelle ils croyoient qu'on ne passeroit point à la Célébration. Ils ne pouvoient à cet égard remettre leurs intérêts en de plus fidèles mains que celles de d'Ossat, qui n'étoit pourtant en cette Cour, que pour y servir ceux du Roi : mais ce n'est ici, ni la première, ni la dernière fois, que cet Ecclesiastique aura à essuyer de ma part le reproche d'avoir non-seulement passé, mais encore trahi ses Commissions. Si j'en crois le Memoire de Rome, dont j'ai déjà parlé ; D'Ossat, au nom de tout le Parti, dont il étoit l'instrument, n'oublia rien pour détourner le Pape d'accorder la Dispense (42), qu'il étoit personnellement chargé de Sa Majesté de solliciter. Toutes ces personnes faisoient

(42) Le Cardinal d'Ossat dans ses Lettres, ne commence à parler de sa Négociation pour obtenir la Dispense en question, que lorsque le Duc de Bar étant allé lui-même la solliciter à Rome en 1600, il recommença par ordre du Roi, à faire de nouvelles instances sur cette affaire. Il nous apprend seulement en passant, sur quelles raisons s'appuya Sa Sainteté, pour refuser la grace qu'on lui demandoit : « Sa Sainteté, dit-il, nous ayant dit dès Ferrare à M. de Luxembourg & à moi, lorsque nous lui demandions ladite Dispense, qu'il ne la devoit ni pouvoit accorder ; pour ce que l'une des Parties non-seulement ne la demandoit pas, mais ne le reconnoissoit point pour Pasteur de l'Eglise Catholique & Apostolique, ni pour avoir puissance de dispenser ; comme aussi ne croit-elle point, que le Mariage soit un Sacrement, ni qu'il soit illicite de contracter Mariage, même entre Cousins germains. Ces raisons du Pape, ajoûte-t'il, durent encore &c. » Et en toutes occasions il est vrai qu'il les fait si bien valoir par tous les argumens Theologiques, qu'il n'y a point de Lecteur qui ne concluë, qu'un homme si bien

persuadé que le Pape ne pouvoit se rendre en conscience, n'insistoit que foiblement sur ce point, & conspirait à mettre les Cours de France & de Lorraine dans la nécessité de procurer enfin par toutes sortes de moyens, la Conversion de la Princeesse, sans laquelle selon lui, cette affaire ne pouvoit jamais avoir une fin avantageuse : Cependant on lui voit d'un autre côté, exécuter les ordres du Roi, & même les prévenir, avec tant d'assiduité, de fidélité & de zèle, qu'on peut sur ses propres Lettres lui rendre la justice, qu'il servoit Sa Majesté contre ses propres sentimens, autant qu'il le pouvoit faire. Une preuve de cela, qui seule vaut toutes les autres, c'est que malgré tous les obstacles, il obtint enfin, bien long-temps après à la vérité, cette Dispense, dont il avoit desespéré. Je trouve dans toutes les Lettres de ce Cardinal, bien moins de fondement encore au second motif qu'on lui attribué ici. Pour exposer en gros, ce qui se développera par parties en son temps ; voici ce que j'ai jugé des sentimens de ce Prélat sur tous les differens sujets, sur lesquels on l'attaque ; à s'en tenir toujours à la conjecture qu'on peut ti-

1599.

entendre à Sa Sainteté, qu'en se roidissant sur cette grace, il en arriveroit deux choses : l'une, que Madame se rendroit Catholique : l'autre, que ce changement ne pouvant passer dans l'esprit des Protestans, que pour un effet de la violence dont auroit usé à son égard le Roi son Frere ; il accroîtroit la défiance que ceux-cy ne témoignioient déjà que trop ouvertement de Sa Majesté ; acheveroit de le leur faire regarder comme leur ennemi, & leur persécuteur déclaré ; & attireroit enfin cette Guerre intestine si desirable, selon eux, pour les interêts du Saint Pere, & de la bonne Religion.

L'autre moyen que le Clergé mettoit en œuvre, étoient des remontrances assez vives pour pouvoit meriter le nom de menaces. Sa Majesté eut la complaisance de les écouter, & de permettre une Conference, où le Docteur DuVal d'un côté, & le Ministre Tilenus de l'autre, cherchant à faire valoir leur Cause, s'échauffèrent assez inutilement, ce me semble ; quoique l'un & l'autre se vantât après, à l'ordinaire, d'avoir terrassé son Adversaire. J'en parle comme témoin ; parce que je me laissai entraîner à la foule qui y accouroit, comme à un spectacle tout-à-fait intéressant : je n'y arrivai pourtant que sur la fin, lorsque les deux tenans commençoient à succomber à la fatigue. Je ne sçais par quelle raison on voulut me faire faire en cette occasion, le personnage de Juge : Ce fut peut-être, parce qu'on sçavoit que c'étoit moi, que Sa Majesté avoit chargé de dresser les Articles du mariage. On commençoit déjà à me répéter tous les points d'une dispute, qui duroit depuis plusieurs heures : mais je priai très-sérieusement qu'on m'épargnât, ou cet embarras, ou cet honneur : Je dis que s'il n'avoit pas été au pouvoir de deux si fortes Têtes, de concilier avec la Sainte-Ecriture, tant de Canons & de Décrets de Papes, ou de justifier comment cette conciliation étoit impossible, afin de

rer de ses Lettres : Il aimoit la Personne du Roi : Il ne trouvoit point de bonne Politique séparément de la Religion : Il étoit prévenu que les interêts de celle-cy ne sont nulle part en aussi bonnes mains, qu'en celles du Pape, des Jesuites, & de tous ceux qui l'avoient soutenuë du temps

de la Ligue. Il n'aimoit point l'Espagne, encore moins la Maison d'Autriche & le Duc de Savoie ; & haïssoit souverainement les Calvinistes. Voyez sur l'article de la Dispense les pag. 480, & suiv. 492, 519, 596, 615, 701, 717, & suiv. 727, 758, 769 &c.

n'en plus parler; on ne devoit pas l'attendre d'un ignorant comme moi : & je le pense de même.

1599.

Quoiqu'il en soit, cette Conference n'ayant pas produit tout le fruit que MM. du Clergé (43) s'étoient promis; & voyant aussi qu'ils ne réussissoient pas mieux du côté de Rome, ils déclarerent que rien n'étoit capable de leur faire donner leur consentement à ce Mariage. On s'en seroit passé: mais il falloit trouver un Evêque, qui voulût bien faire cette Cérémonie: & comme tous ces MM. se tenoient par la main; cela formoit une difficulté, sur laquelle ils fondoient leur dernière ressource.

Dans cet embarras, Sa Majesté s'avisa de s'adresser à l'Archevêque de (44) Rouen, & crut devoir en attendre plus de complaisance, comme étant son Frere naturel, & lui ayant obligation depuis peu de l'Archevêché; outre que ce Prélat étoit connu de Sa Majesté, ainsi que de toute la France, pour être médiocrement scrupuleux, pour ne rien dire de plus. Cependant à la première proposition que ce Prince fit à l'Archevêque; il vit un homme qui d'un ton dévotement rebelle, l'accabla de citations bien ou mal faites, des Saints Peres, des Saints Canons, des Saintes Ecritures. Le Roi surpris, comme on peut se le figurer, d'un langage si nouveau dans la bouche d'un homme qui ordinairement parloit de toute autre chose, ne pouvoit presque s'empêcher de lui rire au nez, en lui demandant par quel miracle il étoit tout-d'un-coup devenu si sçavant & si consciencieux. Il crut faire mieux en répondant à l'Archevêque par des raisons sérieuses; auxquelles celui-cy s'étant montré sourd; Sa Majesté éclata, & lui reprocha son ingratitude: » Puis-
» que vous faites ainsi l'entendu, ajoûta Henry, en revenant
» à sa première idée; je vais envoyer vers vous, un grand
» Docteur, votre Confesseur ordinaire, & qui entend mer-

(43) Elle se faisoit en présence de Madame Catherine: » Mais, dit le
» Journal d'Henry IV. parce que les
» Docteurs de Sorbonne se servirent
» d'expressions & de subtilités scholastiques, auxquelles ladite Dame
» n'a rien compris; les Ministres l'ont
» facilement persuadée de demeurer
» dans sa Religion. » Perefixe dit,
que le Roi n'ayant pu venir à bout

de la convertir, quoiqu'il y employât les menaces, dit un jour au Duc de Bar: » Mon Frere, c'est à vous à la dompter. »

(44) Charles, Fils naturel d'Antoine de Navarre, & de Mademoiselle de La-Beraudiere de La-Guiche, autrement appelée La-Roüet, l'une des filles de la Reine-Merc.

1599.

» veilleusement les Cas de Conscience. « Ce grand Docteur & Directeur étoit Roquelaure, compagnon ancien & actuel de débauche de M. de Rouen, & à la priere du quel il avoit obtenu l'Archevêché. Le Prélat entendit parfaitement ce que signifioit cette petite menace; & son air un peu confus étoit une conviction, qu'il apprehendoit les grands avantages, que l'habitude & la familiarité pouvoient donner sur lui à Roquelaure; sans ceux qu'il tireroit de cet esprit, que toute la Cour lui connoissoit, libre, igenu, fécond en heureuses faillies, & que l'Archevêque lui-même n'avoit pas accoutumé à outrer le respect dû au Caractere Episcopal.

Le Roi ayant quitté M. de Rouen, fit venir Roquelaure, & lui dit: » Vous ne sçavez pas, Roquelaure, votre Archevêque veut faire le Prélat & le Docteur, & me veut » alléguer les Saints Canons, où je crois qu'il entend aussi » peu que vous & moi; & cependant par ces refus ma Sœur » demeure à marier: Je vous prie parlez lui comme vous » avez accoutumé; & le faites souvenir du temps passé. Ah! » pardieu! Sire, répondit Roquelaure, cela n'est pas bien; » car il est temps au-moins, selon mon opinion, que notre » Sœur Catelon commence à tâter des douceurs de cette » vie; & je ne crois pas que d'oresnavant elle en puisse mourir par trop grande jeunesse: Mais, Sire, dites moi un peu » ce que dit ce bel Evêque, pour ses raisons: car il en est » quelquefois aussi mal fourni, que je sçaurois l'être. Je m'en » vais le trouver, pour lui apprendre son devoir. «

Il n'y manqua pas. Il dit à l'Archevêque dès en entrant dans la Chambre: » Hé quoi! mon Archevêque, que veut » dire ceci? On m'a dit que vous faites le fat: pardieu! je ne » le souffrirai pas: il y va trop de mon honneur, puisqu'un » chacun dit que je vous gouverne: Ne sçavez-vous pas bien, » qu'à votre priere, je me rendis votre caution envers le » Roi, lorsque je lui parlai pour vous faire avoir l'Archevêché de Rouen; Ne me faites vous pas passer pour menteur, en vous obstinant ainsi à faire la bête? cela seroit » bon entre vous & moi, qui nous sommes vus quelquefois » ensemble aux breches raisonnables, & les Dés à la main; » mais il s'en faut bien garder, lorsqu'il y va du service du » Maître, & de ses ordres absolus. Hé! vrai Dieu! que voulez-vous que je fasse, répondit M. de Rouen? Quoi! que » je

» je me fasse moquer de moi , & reprocher par tous les au-
 » tres Prélats , une action où tout le monde dit qu'il y va
 » grandement de la conscience ; n'y ayant eu aucun des Evê-
 » ques auxquels le Roi en a parlé , qui ne l'ait aussi-tôt refu-
 » sé ? Ho ! morbieu ! ne le prenez pas comme cela , inter-
 » rompit Roquelaure : il y a bien de la différence d'eux à
 » vous ; car ces Gens s'alambiquent tellement le cerveau
 » après le Grec & le Latin , qu'ils en deviennent tous fous :
 » & puis vous êtes Frere du Roi , & obligé de faire tout ce
 » qu'il commandera , sans balancer : il ne vous a pas fait
 » Archevêque pour le sermonner , ni lui apprendre les Ca-
 » nons ; mais pour lui obéir , en tout où il ira de son ser-
 » vice. Que si vous faites plus l'étourdi & l'entêté , je le
 » manderai à Jeanneron de Condom , à Bernarde l'Eveil-
 » lée , & à Maître Julien : m'entendez-vous ? Et ne vous le
 » faites pas dire deux fois : Sçachez que rien ne vous doit
 » être si cher , que les bonnes graces du Roi : elles vous ont
 » mieux valu avec mes sollicitations , que tout le Latin &
 » le Grec des autres : Pardieu ! c'est bien à vous à parler des
 » Canons , où vous n'entendez que du haut Allemand. «
 M. de Rouen voulut reprendre la parole , pour lui persua-
 der qu'il devoit abandonner avec lui ce ton de plaisante-
 rie , qui étoit bon dans ses jeunes années ; & lui lâcha quel-
 que chose de Paradis. » Comment , Morbieu ! Paradis ! re-
 » prit aussi-tôt Roquelaure , êtes-vous si aze que de parler
 » d'un lieu où vous ne fûtes jamais , où vous ne sçavez com-
 » ment il fait , ni si vous y serez reçu , quand vous y vou-
 » drez aller ? Oui , oui , j'y serai reçu , dit encore l'Archevê-
 » que , n'en doutez nullement. C'est bien discouru à vous ,
 » lui dit son homme , en le poursuivant de plus en plus : Par-
 » dieu ! je tiens que Paradis a été aussi peu fait pour vous ,
 » que le Louvre pour moi : Mais enfin laissons-là un peu
 » votre Paradis , vos Canons & votre Conscience (45) pour
 » une autre fois ; & vous résolvez à marier Madame : car si
 » vous y manquez , je vous ôterai trois ou quatre méchans
 » mots de Latin , que vous avez à toute heure à la bouche ,
 » plus n'en sçait ledit déposant : & puis adieu la Croffe &

(45) Il y a quelque chose d'origi- || semble , supprimer certaines expres-
 nal dans le tour de cette conversa- || sions , qui sentent un peu le liberti-
 tion : mais l'Auteur pouvoit bien , ce || nage.

1599.

» la Mitre , mais qui pis est , cette belle maison de Gaillon ,
 » & dix mille écus de rente. «

Il se dit encore beaucoup d'autres choses entre ces deux hommes , dont on peut juger par cet échantillon. Roquelauze n'abandonna point l'Archevêque , qu'il ne lui eût fait promettre de marier Madame : & ce fut lui en effet qui fit la Cérémonie (46). Je reçus des deux côtés, des presens fort-riches , pour récompense des peines que je m'étois données : entr'autres un cheval d'Espagne de grand prix , & magnifiquement enharnaché , que m'envoya M. le Duc de Lorraine. Je les renvoyai à Sa Majesté , qui m'ordonna de les garder.

Ce ne fut pas à cette seule occasion , que le Clergé tint tête à Sa Majesté. Il se roidissoit plus fortement & aussi plus essentiellement contre la verification de l'Edit de Nantes , qui lui paroissoit toujours un morceau difficile à digérer. Comme depuis près d'un an qu'il se tenoit assemblé à Paris à ce sujet , il avoit eu le temps de prévenir le Parlement & les autres Cours Souveraines , aussi bien que la Sorbonne , contre cet Edit ; tous ces Corps se souleverent , dès qu'il eut été rendu public , & se donnerent des mouvemens qu'on peut mieux imaginer que décrire. On ne parla plus d'autre chose : Chacun s'attacha à critiquer la Piece , & à la combattre par differens raisonnemens : Il s'en faut beaucoup qu'ils ne fussent tous justes , non-plus que tous les motifs que le Parlement apportoit , pour se dispenser de l'enregistrer ; mais la sincérité dont j'ai fait jusqu'ici profession , même dans les choses qui me touchent de plus près , m'oblige à convenir que toutes ces personnes n'avoient point tort en tout.

Il étoit , par exemple , permis aux Réformés , par un des Articles de l'Edit , de convoquer & de tenir toutes sortes d'Assemblées Synodales & autres , en tel temps , tel lieu &

(46) » Un Dimanche, dit la Chronologie Septenaire, dès le matin...
 » il va prendre Madame sa Sœur , à son lever ; & l'amenant par la main dans son Cabinet , où étoit déjà le dit futur Epoux , il commande à M... Archevêque de Rouen , d'empousser &c... & qu'il vouloit qu'ain-

» si fût. A quoi ledit Sieur Archevêque fit du commencement refus , & qu'il falloit y garder les solennités accoutumées : Surquoi le Roi répartit très-doctement : que sa présence étoit plus que toute autre solennité , & que son Cabinet étoit un lieu sacré. «

toutes les fois qu'ils voudroient, sans en demander permission ni à Sa Majesté, ni aux Magistrats; & d'y admettre encore toute sorte d'Etrangers, sans en donner connoissance à aucun Tribunal Superieur: comme aussi d'aller assister de leur côté, sans congé, aux Assemblées qui se tiendroient chez les Etrangers. Il est clair qu'un point aussi directement contraire à toutes les loix du Royaume, que préjudiciable à l'autorité du Roi (47), aux droits de la Magistrature, à l'utilité & au repos du Public, ne pouvoit avoir passé que par surprise: Et c'est aussi sur ce point qu'insisterent principalement les Ennemis des Protestans, dans les différentes remontrances qu'ils firent à Sa Majesté; faisant valoir chacun les raisons qui les interessoit le plus. Le Parlement remontra que cet Article achevoit d'anéantir son autorité, que le Clergé avoit déjà si fort resserrée, aussi bien que celle du Roi, (car il pretend que ces deux Autorités n'en font qu'une,) que sans les Appels comme d'abus, qui lui restoient encore, il n'en auroit plus, pour bien dire, que l'ombre. Le Clergé & la Sorbonne se plainquirent de la Superiorité, que cette Concession donnoit à l'Eglise Calviniste en France, sur l'Eglise Catholique, qui dans sa juridiction n'avoit jamais eu un pouvoir si étendu: Et on ne peut nier que cela ne soit vrai. Enfin on releva tous les mauvais effets, qu'étoit capable de produire cette indépendance absolue des Huguenots François, soit entr'eux, soit dans leurs Associations avec tout ce que la France pouvoit avoir d'ennemis en Europe.

Le Roi n'avoit pas encore examiné l'Edit par lui-même, & il n'en avoit eu connoissance que par une simple lecture,

(47) » Ce que le Maréchal de
» Bouillon, dit le Septenaire, avoit
» ménagé avec quelques-uns, qui ne
» s'appercevoient peut-être pas du
» danger qui étoit en cela: Mais le
» Sieur Berthier (Agent du Clergé &
» Evêque de Rieux) le contesta si vi-
» vement audit Sieur Maréchal de-
» vant le Roi, que ses raisons ouïes,
» & vû l'importance du fait... le Roi..
» fit rayer &c. « année 1599. pag. 66.
Ce récit de Cayet est conforme à ce-
lui de P. Matthieu, tom. 2. liv. 2. pag.

280. & suiv. Cet Article de l'Edit de
Nantes, si fort contesté, est appa-
remment le quatre-vingt-deuxieme,
qui est presentement aussi desavanta-
geux aux Calvinistes, qu'il leur étoit
favorable; puisque cet Article leur
interdit toutes Pratiques, Négocia-
tions, Intelligences, Assemblées,
Conseils, Lignes & Associations, in-
dedans & hors le Royaume, Coti-
sations, Levées de deniers &c. sans
l'expresse Permission du Roi.

1599.

dans laquelle on avoit sans doute glissé légèrement sur cette Clause, & peut-être l'avoit-on omise tout-à-fait. Il témoigna par sa surprise à ceux qui lui parloient ainsi, qu'il avoit été trompé; & leur promit d'y pourvoir, & ensuite de leur rendre réponse. En effet eux sortis, il commença par m'envoyer chercher; & me montra l'Edit. Je ne déguisai aucun des sentimens que j'exprime ici: J'y ajoutai même, qu'à force de s'attacher à rendre cet Article avantageux aux Protestans, il me sembloit qu'il leur devenoit nuisible, en ce qu'il ouvroit un vaste champ à toutes les calomnies, qu'on voudroit inventer contre les honnêtes Gens du Parti, de briguer contre l'Etat avec l'Etranger, ou de s'en laisser suborner. Henry encore confirmé dans son opinion, me renvoya; en m'ordonnant de me disposer à bien faire valoir tous ces motifs dans l'Assemblée des Protestans, qu'il voulut qu'on convoquât à l'heure même; pendant que de son côté, il en alloit demander l'explication à ceux qui avoient fabriqué l'Edit.

MM. de Schomberg, De-Thou, Calignon & Jeannin (car le Roi les fit incontinent venir tous quatre) demeurèrent un peu déconcertés des reproches que leur fit Sa Majesté, d'avoir abusé de sa confiance. Schomberg & De-Thou prenant la parole au nom de tous, répondirent, qu'ils avoient été comme nécessités de le faire, par les menaces que leur avoient fait MM. de Bouillon & de La-Trimouille, de la part de tout le Corps, de rompre tout Accord, si on leur refusoit cet Article, & même de commencer la Guerre contre les Catholiques: Ce qui leur avoit paru de la dernière conséquence; la Paix avec l'Espagne souffrant alors de très-grandes difficultés. Le Roi se payant de cette excuse, chargea Berthier, Syndic du Clergé, de la rapporter à l'Assemblée; & d'y ajouter de sa part, Que des quatre Personnes qu'il avoit commises à la formation de l'Edit, n'y ayant que le seul Calignon de Protestant; il n'avoit pas dû croire que les trois autres laisseroient à la Religion Réformée, cet avantage sur la Religion Catholique. La réponse des Evêques montra bien, qu'ils n'avoient pas de ces trois Messieurs, la même opinion que Sa Majesté: Ils furent traités en pleine Assemblée, de faux Catholiques, d'accord avec les Calvi-

nistes sur quantité de Points, & ne croyant rien du-tout sur les autres. En blâmant cette seconde imputation, (48) comme elle merite de l'être; convenons encore, qu'à l'égard de la premiere, tout parloit contre les Commissaires de l'Edit; & que leur réponse à Sa Majesté, ne détruit point aussi bien l'opinion qu'on en peut avoir, que le silence qu'ils avoient gardé avec elle, lui donne de forces (49).

Ce n'est pas que le Duc de Bouillon ne fût dans les sentimens où ils le représentoient. J'appris en travaillant à approfondir la verité, qu'il s'étoit effectivement montré d'une opiniâtreté insurmontable: Mais n'y avoit-il aucun moyen de rendre les autres plus raisonnables? Alors qu'eût-il fait seul? Si tous les Protestans ressembloient au Duc de Bouillon; que prétendoient les Commissaires, par cette complaisance aveugle pour les volontés des Réformés? Trahir par nécessité le Roi & l'Etat? Comme il ne peut y avoir de plus grand mal que celui-là, aux yeux de Négociateurs habiles & bien intentionnés; on ne peut guère leur attribuer raisonnablement cette pensée. Pour moi, je crois Bouillon le seul fauteur du Projet contenu dans l'Article, comme il en étoit le seul inventeur: Je conjecture de-plus, qu'il n'y envisageoit pas tant les autres, que lui-même: Et voici le but de toute sa Politique:

Pour terminer à son avantage la dispute sur le pas, entre lui, & les Ducs & Pairs de France, aussi bien que les Maréchaux de France plus anciens que lui; le Duc de Bouillon avoit imaginé de faire déclarer sa Souveraineté de Sedan, (50) un Fief de l'Empire: Mais il ne falloit pas que cette

(48) Si certain discours secret, que d'Aubigné fait tenir par le President De-Thou au Duc de La-Trimouille, lorsqu'il fut envoyé par Sa Majesté à l'Assemblée des Calvinistes, est vrai; les soupçons du Clergé ne seroient pas trop injustes: » Vous avez trop » de jugement (ce sont les termes du » President) pour ne connoître bien, » qu'au point où les Affaires sont, & » aux choses que nous vous avons » concédées, que ce que vous pouvez desirer, ne soit à son plus haut » degré... M. de Chomberg est Lutheranien, & par trop éloigné d'un » bon Huguenot: Pour moi, vous

» connoîtrez mon ame « &c. tom. 3. liv. 5. chap. 1. Mais il y a bien apparence que d'Aubigné a rapporté ce Discours, sur la foi de personnes peu sûres; ainsi que quelques autres traits de son Histoire, qui attirerent en ce temps-là un Arrêt du Parlement contre cet Ouvrage.

(49) M. de Sully est par-tout ici d'une sincérité qu'on ne sçauroit, à mon avis, assez admirer dans un Protestant.

(50) Voyez l'Histoire du Duc de Bouillon, déjà citée plusieurs fois, liv. 5.

1599.

prérogative lui ôtât toute communication avec les Seigneurs Réformés de France : autrement, il y auroit beaucoup plus perdu que gagné. Le temperament qu'il avoit trouvé, pour accorder son intérêt avec son ambition, étoit de laisser son Eglise de Sedan comprise avec les Eglises Réformées de France : Ce qu'il faisoit, à la faveur de l'Article en question ; pendant qu'il continuoît à se faire traiter comme Prince Etranger.

Berthier revint rapporter au Roi la disposition des Prélats de l'Assemblée, avec le résultat de leur délibération, qui étoit, qu'on ôtât aux quatre Commissaires, toute connoissance des affaires de Religion ; & qu'on réformât l'Edit, quant à cet Article & quelques autres moins essentiels : ce que Sa Majesté promit encore.

Cependant l'Assemblée des principaux Protestans, alors à Paris, ayant été indiquée pour le lendemain même du jour où se fit l'éclaircissement entre le Roi & les Commissaires ; je reçus comme à l'ordinaire, un Billet d'invitation pour m'y trouver. J'avois cessé d'y assister, depuis que je m'étois apperçu que ma présence gênoit les trois ou quatre Personnes qui y avoient la grande main ; & qu'elle n'étoit propre qu'à y faire naître de l'alteration. Je les trompai, en me présentant à celle-cy : Le Duc de Bouillon comprit aisément le dessein qui m'y amenoit ainsi contre mon ordinaire ; & me le fit entendre d'un ton amer & ironique, auquel je repartis, en m'excusant sur les affaires de mon Ministère, & en feignant de ne pas sçavoir quel étoit le sujet de la présente Assemblée. Sans paroître faire attention à l'air mutin & aux paroles que lâcha La-Trimouille, pour marquer qu'il n'étoit pas persuadé que je parlasse sincèrement ; j'allai me placer entre MM. de Mouy, de Clermont & de Sainte-Marie-du-Mont, qui en m'instruisant de la matiere qui alloit être mise sur le tapis, m'assurèrent que l'Article qui faisoit tant de bruit, étoit desapprouvé de presque tous les Protestans, & n'étoit opiniâtré que par MM. de Bouillon, de La-Trimouille, Du-Plessis & quelques autres de la Cabale, dans le dessein de porter les choses à une Guerre Civile. Ils n'en furent pas les maîtres, malgré leurs mouvemens & tous leurs cris : Lorsqu'on en vint aux opinions, l'avis contraire

au leur l'emporta; parce que les meilleures raisons furent de notre côté (51).

1599.

On apporta aussi quelques modifications aux autres Articles, dans lesquels le bien public parut n'avoir pas été assez ménagé. La conduite pleine de justice & de douceur de Henry fut sentie de tout le monde: Il voulut bien encore en expliquer les motifs au plus grand nombre, après que la chose eut été arrêtée: pour les autres, il ne songea qu'à les empêcher de faire pis.

Il se conduisit avec la même sagesse, à l'égard de quelques Catholiques mal-intentionnés, qui ne voulant pas paroître eux-mêmes, mirent en jeu une certaine Marthe Brosnier, prétendue Démoniaque, qui étoit devenue l'objet de la curiosité du Public, toujours épris du Merveilleux, vrai ou faux. Il est surprenant, qu'un spectacle si ridicule en soi, qu'il ne méritoit pas les regards de la plus vile populace, ait pu se soutenir pendant un an & demi, & devenir une Affaire d'Etat: C'est qu'une moitié du monde se laissa réellement éblouir par un surnaturel, seulement dans les apparences; & que l'autre en redouta les effets, non par la chose même; mais par les motifs qui faisoient jouer ce ressort. Marthe Brosnier

(51) L'Edit de Nantes fut enfin vérifié, le Jeudi 25 Fevrier de cette année, après bien des difficultés du Clergé, de l'Université & du Parlement. C'est en cette occasion, que Henry IV. dit aux Evêques: » Vous m'avez exhorté de mon devoir: je vous exhorte du vôtre: faisons bien à l'envi les uns des autres. Mes Prédécesseurs vous ont donné de belles paroles: mais moi avec ma Jaquette grise, je vous donnerai de bons effets. Je suis tout gris au-dehors, mais je suis tout d'or au-dedans: Je verrai vos Cahiers, & j'y répondrai le plus favorablement qu'il me sera possible. «. Voici ce qu'il répondit au Parlement, qui étoit venu lui faire des Remontrances: » Vous me voyez en mon Cabinet où je viens vous parler, non pas en Habit Royal, ni avec l'épée & la Cappe, comme mes Prédécesseurs, ni comme un Prince qui vient recevoir des Ambassadeurs; mais vêtu comme un Pere de Famille, en Pour-

point, pour parler familièrement à ses Enfans. Ce que j'ai à vous dire, est que je vous prie de vérifier l'Edit que j'ai accordé à ceux de la Religion: Ce que j'en ai fait, est pour le bien de la Paix: Je l'ai faite au-dehors, je veux la faire au-dedans de mon Royaume. « Après leur avoir exposé les raisons qu'il avoit eues de faire l'Edit, il ajouta: » Ceux qui empêchent que mon Edit ne passe, veulent la Guerre; je la déclarerai demain à ceux de la Religion; mais je ne la ferai pas, je les y enverrai: J'ai fait l'Edit, je veux qu'il s'observe; ma volonté devroit servir de raison; on ne la demande jamais au Prince, dans un état obéissant. Je suis Roi, je vous parle en Roi, je veux être obéi. « *Pres. ibid.* & *Journal d'Henry IV. ibid.* Voyez aussi dans M. De-Thou & dans le Septennaire, les modifications apportées à l'Edit de Nantes, & tous les Discours tenus à cette occasion, année 1599.

1599.

trouva des protecteurs en grand nombre dans le Clergé, & jusqu'à Rome, où elle se fit conduire. Le Roi donna sans affectation à la verité le temps & les moyens de se manifester : (52) Après quoi, le tout se termina à un grand mépris pour les Auteurs & pour l'Actrice de cette Comédie.

La mort de quantité de personnes considerables, donna matiere à d'autres discours. Celles du Chancelier de Chiverny, de Schomberg & d'Incarville, tous trois du Conseil des Finances, firent un changement dans les Affaires. Les Sceaux furent donnés à Bellievre : la Charge de Contrôleur-Général, qu'avoit d'Incarville, fut accordée à ma sollicitation, à de Vienne ; & celle de Surintendant des Finances fut rétablie en ma faveur. Henry m'ayant fait appeller dans le Jardin des Tuileries, où il étoit à se promener, me dit qu'il étoit

(52) Tout ce qui regarde cette prétendue démoniaque, est rapporté d'une maniere très-curieuse dans M. De-Thou, au commencement du *Liv. 123. année 1599.* En voici un simple abrégé : Jacques Brosnier, Boulanger à Romorantin en Sologne, s'étant dégoûté de son Métier, se fit Joueur de Gobelets, & se mit à courir le monde avec ses trois filles, Marthe, Silvine, & Marie : L'ainée, dont il est question ici, profita si bien des leçons qu'il lui donna pour contrefaire la démoniaque, qu'elle trompa tout le monde à Orleans & à Cléry ; mais non pas Charles Miron, Evêque d'Angers, qui découvrit l'imposture, en substituant de l'eau commune à l'eau bénite, & de l'eau bénite à l'eau commune ; en récitant un vers de Virgile, au-lieu du commencement de l'Exorcisme ; la touchant d'une clef, au-lieu de sa Croix Episcopale &c. Cela ne l'empêcha pas de venir s'établir à Paris, où elle choisit l'Eglise de Sainte Genevieve, pour se donner en spectacle au peuple, qui y accourut aussi-tôt. Elle en imposa à tous les Ecclesiastiques crédules, aux Capucins, qui commencerent à l'exorciser de bonne foi ; & même à quelques-uns des Médecins que Henry IV. envoya pour la visiter ; quoique tous les autres déposassent formellement contre elle, &

sur-tout Michel Marefcot, l'un de ces Médecins, qui la convainquit publiquement de n'entendre ni Grec, ni Latin, de n'avoir que la force ordinaire de celles de son sexe ; en un mot, d'être une séductrice & une friponne. Le Parlement ne lui fut pas plus favorable : Mais malgré cela, les Religieux & les Prédicateurs avoient si bien sçu interesser la Religion dans cette affaire ; & la prétendue Possédée joua si bien son rôle ; que l'Arrêt du Parlement qui lui enjoignoit, aussi bien qu'à son Pere, de s'en retourner chez eux, tout juste & tout sage qu'il étoit, causa d'étranges murmures, & presque une révolte dans Paris : ce qui donna d'assez grandes inquietudes au Roi, qui voyoit que ce qu'il avoit eu d'Ennemis dans la vieille Ligue, reparoissoient à cette occasion. Alexandre de La-Rochefaucourt, Seigneur de Saint-Martin, des Comtes de Randan, osa même entreprendre de réveiller cette affaire, en faisant passer Marthe à Avignon, & de-là à Rome, où elle trouva encore plus de Partisans. Malheureusement pour elle, le Cardinal d'Osât s'y trouva, qui s'employa si utilement dans cette affaire, qu'enfin Marthe & sa famille se vit abandonnée de tout le monde, & vécut & mourut dans le mépris & la misere, Voyez aussi les autres Historiens.

(53) Joseph

étoit résolu de remettre les Finances entre les mains d'un homme seul ; & feignant de prendre un ton fort-sérieux , il me fit promettre que je lui dirois librement ce que je pensois de cet homme , quand il me l'auroit nommé. Le lui ayant promis ; il reprit aussi-tôt en souriant , & en me donnant un petit coup sur la joue , que je devois bien le connoître , puisque c'étoit moi-même. Sa Majesté me gratifia encore de la Charge de Grand-Voyer , dont elle m'envoya les Provisions , avec celles de Surintendant des Fortifications : & comme Sancy livré à ses vertiges (53) ordinaires, jugea à-propos de se retirer du Conseil , & de se défaire de sa Charge d'Intendant des Bâtimens ; le Roi la joignit encore aux autres bienfaits , dont il me combloit. Les appointemens de la Surintendance devinrent fixes , & furent de vingt mille livres. Ceux de Grand-Voyer , & de Voyer particulier de Paris étoient de dix mille livres.

Sa Majesté fut si contente de cette fixation , qu'elle voulut aussi en mettre une aux gratifications qu'elle avoit intention de m'accorder ; tant pour m'ôter l'envie , disoit-elle , de prétendre à une gratification pour chaque service considérable que je lui rendrois , que pour s'épargner la peine de faire enregistrer chacun des présens qu'elle me faisoit , même les plus petits , sans quoi je ne voulois point les recevoir. Elle me déclara donc , que toutes ces gratifications & Présens seroient désormais confondus dans une gratification unique , fixe , & qui me seroit remise au commencement de chaque année , en forme de Lettres-patentes vérifiées au Parlement ; & me demanda auparavant , si j'étois content de la somme , qui étoit de soixante mille livres ; en ajoutant que son intention étoit , que j'achetasse de cet argent , des Biens en fond de Terre , dont il me fût libre de disposer en faveur de ceux de mes Enfans , qui s'en rendroient les plus dignes , afin qu'ils demeurassent tous de plus en plus attachés à moi. Il ne me resta qu'à rendre d'humbles actions de grâces à ce Prince : Cependant cette fixation de gratification dont je parle ici , ne fut faite qu'en 1600 , & ne commença à avoir lieu qu'en 1601.

(53) Joseph Scaliger parloit aussi || comme d'un Fanatique , sujet au vertige &c. ce sont ses termes.

1596.

Mademoiselle de Bourbon (54) mourut aussi ; & M. d'Espillac (55) Archevêque de Lyon, qu'on peut dire avoir tâté de toutes sortes de fortunes : enfin Madame la Connétable, & après elle, Madame de Beaufort. Ces deux dernières morts sur-tout firent un très-grand bruit. Quelques circonstances semblables dans la fin de ces deux Dames, & peu ordinaires ; c'est-à-dire, une maladie violente, & de trois ou quatre jours de durée seulement ; des cheveux hérissés, des visages si beaux, devenus hideusement défigurés ; & quelques autres Symptômes, qu'en tout autre temps on auroit jugés naturels, ou seulement un effet de poison, firent répandre dans le monde, Que la mort de ces deux jeunes Dames étoit, aussi bien que leur élévation, l'ouvrage du Diable, qui étoit venu se payer lui-même des courtes délices qu'il leur avoit fait goûter : Et la chose passa pour certaine, non-seulement parmi le Peuple sotement crédule ; mais parmi les Courtisans mêmes : tant la contagion qui portoit les esprits à la Magie & aux Sciences occultes, étoit forte en ce temps-là : & aussi, tant on portoit de haine & d'envie au rang qu'occupoient ces deux femmes.

Voici comme on rapporta celle de la (56) Connétable ; & ce fut, dit-on, les Dames mêmes assemblées alors chez elle : Comme elle s'entretenoit gaîment avec elles dans son Cabinet ; une de ces Femmes y entra avec un visage effrayé, & lui annonça qu'un Quidam, qui se disoit Gentilhomme, d'assez bonne mine, excepté qu'il étoit tout noir, & d'une taille gigantesque, venoit d'entrer dans son antichambre, & avoit demandé à lui parler, pour des choses d'une si grande conséquence, qu'il ne pouvoit s'en ouvrir qu'à elle-même. A chacun des traits de ce Courrier extraordinaire, que la Dame se faisoit décrire avec soin ; on la vit pâlir, & tomber dans un si grand serrement de cœur, qu'elle eut à-peine la force de dire qu'on allât prier ce Gentilhomme

(54) Fille de Henry I. Prince de Condé, & de sa première Femme, Princesse de Nevers, Marquise de Pisle &c.

(55) Pierre d'Espillac : Il avoit été grand Ligueur : cependant Matthieu assure qu'il rendit de grands services à Henry IV. contre l'Espagne, *tom.*

2. liv. 2. p. 308. où il fait l'Eloge de ses Vertus. M. De-Thou au-contrai-
re nous le dépeint, *liv.* 90. comme
un incestueux, simoniaque &c.

(56) Louise de Budos, seconde
Femme de Henry, Connétable de
Montmorency.

de sa part de remettre sa visite à un autre temps. A quoi il répondit d'un ton à faire mourir la Messagere, de frayeur, que puisque la Connétable ne vouloit pas venir de bon gré, il alloit prendre la peine de l'aller chercher jusques dans son Cabinet. Elle craignoit encore plus l'audience publique que le tête à tête; elle se résolut à la fin à passer de l'autre côté; mais avec toutes les marques d'un véritable desespoir.

Le Message affligeant étant achevé, elle revint trouver la Compagnie, fondant en larmes, & demi-morte: Elle n'eut que le temps de proferer quelques paroles, pour prendre congé de la Compagnie, & en particulier de trois de ces Dames, qui étoient ses Amies, & pour les assurer qu'elles ne la verroient plus. Dans le moment elle est saisie de douleurs aiguës; & elle meurt au bout de trois jours, faisant horreur à tous ceux qui la voyoient, par l'effroyable changement de chaque trait de son visage. Voilà l'histoire: Les Gens sensés en croiront ce qu'il en faut croire.

Madame de Beaufort étoit la plus foible de toutes les Personnes de son sexe, sur ce qui regardoit l'Astrologie: Elle ne se cachoit point pour consulter les Devins: elle en avoit une escorte qui ne la quittoit point. Ce qu'il y a de plus surprenant; c'est que, quoique sans doute elle les payât bien, ils ne lui annonçoient jamais que des choses desagréables (57). L'un lui disoit qu'elle ne seroit mariée qu'une fois: l'autre, qu'elle mourroit jeune: celui-cy, qu'elle se donnât de garde d'un Enfant: celui-là, qu'elle seroit trahie par un de ses Amis: Ce qui la jettoit dans une mélancolie, dont elle ne sortoit presque plus. Gracienne, l'une de ses Femmes, m'a dit depuis, que l'impression de tout ce qu'elle entendoit dire étoit si forte, qu'elle renvoyoit tout le monde; pour passer seule les nuits entières à s'affliger, & à pleurer amèrement de toutes ces prédictions.

Comme elle étoit alors très-avancée dans sa grossesse; bien des personnes n'iront pas chercher plus loin la cause du malheur qui fut joint à sa Couche. Elle étoit même déjà véritablement malade & de corps & d'esprit; lorsque sur la fin du Carême, elle voulut être de la Partie de Fontainebleau, avec le Roi. Elle n'y fut que peu de jours. Le Roi,

(57) Le foible de M. de Sully pour || mille endroits de ses Memoires, malgré lui.

1599.

qui ne voulut pas qu'on lui reprochât d'avoir gardé cette femme près de lui, pendant le temps de la Pâque, la pria de lui laisser passer les Fêtes à Fontainebleau, & de retourner les passer à Paris (58).

Madame de Beaufort reçut cet ordre, les larmes aux yeux : Ce fut encore pis, lorsqu'il fallut se séparer. Henry de son côté, plus rempli que jamais de sa passion pour cette Dame, dont il avoit déjà eu deux Enfans mâles, & une Fille, nommée Henriette, se faisoit une égale violence : Il la conduisit jusqu'à moitié chemin de (59) Paris : & quoiqu'ils comptassent ne se séparer que pour peu de jours ; ils en apprehendoient le moment, comme si ç'avoit dû être pour un très-long-temps. Ceux qui aiment à ajoûter foi aux pressentimens, ne passeront pas légèrement sur tout ce détail. Les deux Amans s'accablèrent de nouveau des plus tendres caresses ; & on a prétendu trouver dans toutes les paroles qu'ils se dirent en ce moment, des preuves de ce pressentiment d'une fatalité inévitable.

Madame de Beaufort parloit au Roi, comme si elle l'eût vu pour la dernière fois (60) : Elle lui recommandoit ses trois Enfans, sa maison de Monceaux, & ses Domestiques. Le Roi l'écoutoit ; & au-lieu de la rassûrer, il s'attendrissoit lui-même. Ils prenoient congé l'un de l'autre ; mais un mouvement secret les faisoit aussi-tôt se rapprocher. Henry ne se feroit pas facilement arraché de ses bras, si le Maréchal D'Ornano, Roquetaure & Frontenac, ne fussent venus l'en tirer comme de force. Ils lui firent enfin reprendre le chemin de Fontainebleau ; & les dernières paroles qu'il dit, furent pour recommander sa Maîtresse à La-Varenne, avec ordre de ne la laisser manquer de rien, & de la remettre chez Zamet, choisi pour avoir soin de cette personne si chère.

J'étois à Paris, lorsque la Duchesse de Beaufort y arriva ; & j'en devois partir avec mon Epouse peu de jours après, pour aller faire la Cène à Rosny, où je menois le Prince

(58) Selon P. Matthieu, tom. 2. liv. 2. pag. 316. Elle vint à Paris pour y faire passer le Contrat de l'acquisition de Châteauneuf, au Perche.

(59) Elle vint coucher la veille à Melun, d'où le Roi la conduisit au

bateau, dans lequel elle s'embarqua, & vint descendre à l'Arcenal.

(60) D'Aubigné parle de la même manière, de cette séparation. tom. liv. 5. ch. 3.

& la Princesse d'Orange, à qui j'avois envie de faire voir les bâtimens, que les nouvelles libéralités du Roi me mettoient en état d'y faire élever. Je crus devoir prendre congé de cette Dame. Elle avoit oublié tout ce qui s'étoit passé à Saint-Germain : Elle me fit l'accueil le plus carressant ; & n'osant s'expliquer clairement sur la complaisance pour ses desseins, à laquelle elle souhaitoit passionnément de pouvoir m'amener, elle se contentoit de chercher à me mettre dans ses intérêts, en mêlant avec cet air de politesse, dont elle ne gratifioit pas tout le monde, quelques mots à double entente, qui me faisoient envisager une fortune sans bornes, si je voulois bien me relâcher sur la sévérité des conseils que je donnois au Roi à son sujet. Aussi peu touché des chimères dont cette femme se remplissoit, que de celles dont elle cherchoit à me remplir, je feignois de ne rien entendre d'un discours si intelligible, & je payois ses termes équivoques, de protestations générales de respect, d'attachement, & de dévouement, qui ne signifient que ce qu'on veut.

De retour chez moi, je songeai que mon Epouse devoit s'acquitter du même devoir envers la Duchesse. Elle n'en fut pas moins bien reçue. Madame de Beaufort la pria de l'aimer, & de vivre avec elle comme avec une Amie ; & entra dans des confidences, qui auroient pu paroître le dernier trait de l'amitié la plus intime, à ceux qui comme Madame de Rosny, ignoroient que la Duchesse, qui au fond n'avoit que médiocrement d'esprit, n'étoit pas délicate sur le choix de ses confidens. Elle n'avoit point de plus grand plaisir, que d'entretenir les premiers venus, de ses projets & de ses esperances : plus ceux à qui elle parloit étoient ses inferieurs, plus elle se trouvoit à son aise ; parce qu'alors elle ne ménageoit plus ses termes, & se permettoit même souvent d'y faire entrer celui de Reine.

Elle n'avoit pas plus de retenue sur ce qui lui étoit arrivé effectivement, que sur ce qu'elle comptoit qui lui arriveroit. Trop de naïveté à cet égard, donna peut-être lieu aux bruits qui se répandirent dans le monde, sur l'irrégularité de quelques démarches de sa jeunesse. Je crois pourtant ces traits satyriques, un pur effet du déchaînement de ses Ennemis, par le peu d'apparence, qu'une femme ait pu

1599.

porter l'imprudence & la distraction, jusqu'à dire de soi le bien & le mal indifferemment : Et je ne me reprochai point d'avoir retenu six ans à la Bastille, une femme, de ses Domestiques, nommée la Rouffe, & son mari, qui après la mort de cette Dame, continuoient à déchirer sa memoire avec la derniere indignité ; parce que quand même tout ce qu'ils en disoient auroit été incontestable, les égards qu'on devoit à sa famille, & plus encore à l'attachement que le Roi avoit temoigné pour elle, & aux enfans qu'il en avoit eus, étoient seuls capables d'imposer silence à la médifance.

Madame de Rosny ne laissa pas d'être bien surprise de tout ce qu'elle entendoit dire à Madame de Beaufort ; & elle le fut encore davantage, lorsque faisant un assez mauvais assemblage de ces civilités, qui se pratiquent entre Egales, & de ces airs de Reine ; elle lui entendit dire, qu'elle pouvoit venir à son lever & à son coucher, toutes les fois qu'elle voudroit, & plusieurs autres choses semblables. Elle ne put s'empêcher d'en conclurre avec tout le monde, un changement prochain dans l'état de la Duchesse ; & revint au Logis, pleine de ces pensées, qu'elle me communiqua. J'avois étendu jusqu'à mon Epouse, le secret que j'avois gardé sur tout ce qui s'étoit dit à ce sujet, entre Sa Majesté & moi, aussi bien que la scène de Saint-Germain : Je lui promis de lui apprendre l'état des choses, pourvû qu'elle ne dît rien à la Princesse d'Orange, de tous les discours de Madame de Beaufort ; & nous prîmes tous le chemin de Rosny.

Deux jours après, qui étoit le Samedi de Pâques, comme je m'acquitois de la parole que j'avois donnée à Madame de Rosny, en lui apprenant le dessein de Madame de Beaufort, de se faire déclarer Reine ; tous les mouvemens que se donnoient pour cela ses Parens & ses Créatures ; les combats que le Roi avoit soufferts interieurement, & la résolution qu'il sembloit enfin avoir pris de se vaincre lui-même ; à quoi je joignois la réflexion des malheurs que la conduite contraire auroit attirés sur le Royaume ; j'entendis qu'on tiroit la Sonnette de la premiere porte du Château, au-delà des Fossés : & parce qu'aucun des Domestiques ne répondit, le jour n'ayant point encore paru ; on redoubla avec force, & une voix s'écria à plusieurs reprises : *De la*

part du Roi. J'éveillai moi-même un Laquais ; & pendant qu'il alloit ouvrir , je me couvris d'une Robe de chambre ; & descendis en bas , fort-inquiet de ce qu'on me vouloit si matin.

1599.

Le Courrier me dit, qu'il étoit venu toute la nuit, me dire de la part du Roi, que je me rendisse à Fontainebleau à l'heure même : il me parut avoir le visage si triste, que je crus que le Roi étoit malade. » Non, me répondit-il ; mais » il est dans le dernier chagrin : Madame la Duchesse est » morte. « Je me le fis répéter plusieurs fois , tant la chose me paroissoit peu vrai-semblable. Lorsque je n'en pus plus douter ; je sentis mon esprit partagé entre l'affliction de l'état où cette mort réduisoit le Roi , & la joie du bien qui en revenoit à toute la France. Ce dernier sentiment se rendit le plus fort ; parce que je convins en moi-même, que ce Prince alloit acheter par une douleur passagere, l'exemption de mille déchiremens de cœur, plus cruels encore que ce qu'il souffroit actuellement. Je remontai dans la chambre de mon Epouse, occupé de ces pensées. » Vous n'irez point, » lui dis-je, au lever, ni au coucher de la Duchesse : elle est » morte. « Je fis monter avec moi le Courrier ; afin que, pendant que je m'habillerois & qu'il déjeûneroit, il nous instruisît des circonstances de ce grand Evenement, que je vis encore mieux détaillées dans la Lettre, que La-Varenne avoit écrite de Paris au Roi, & que Sa Majesté m'avoit renvoyée par le Courrier, avec une seconde, aussi de La-Varenne, adressée à moi personnellement.

(61) Zamet avoit reçu son Hôtesse avec tout l'empressement d'un Courtisan, qui cherche à plaire ; & il n'oublia rien de ce qu'il jugea capable de lui faire passer le temps agréablement. Le Jeudi absolu, Madame de Beaufort après son dîner, où elle avoit mangé toutes viandes excellentes, & préparées à son goût, eut envie d'entendre les Tenebres en Musique, au petit Saint-Antoine : Elle y fut prise de quelques éblouissemens, qui la firent revenir promptement chez

(61) Sebastien Zamet, riche Partisan, étoit Italien, originaire de Lucques ; mais il se fit naturaliser en 1581, avec ses deux Freres, Horace & Jean-Antoine. Il dit au Notaire qui faisoit le Contrat de Mariage

de sa Fille, de le qualifier de Seigneur de dix-sept cens mille écus. Henry IV. avoit choisi sa maison, pour faire ses repas & ses parties de plaisir. Ce Prince l'aimoit d'ailleurs, parce qu'il étoit plaisant & enjoué.

1599.

Zamet. Elle n'y fut pas plustôt arrivée, que prenant l'air dans le jardin, elle fut attaquée d'une Apopléxie, qui pensa l'étouffer dans le moment : Elle revint un peu, par les secours qu'on lui donna ; & fortement frappée de l'idée qu'elle étoit (62) empoisonnée, elle commanda qu'on la tirât de cette maison, & qu'on la portât au Cloître de Saint-Germain, chez Madame de Sourdis, sa Tante.

A peine eut-on le temps de la mettre au Lit, que des redoublemens terribles & précipités, des convulsions effrayantes, enfin tous les Symptômes de la mort, firent que La-Varenne qui prenoit la plume pour mander au Roi l'accident qui venoit d'arriver, n'eut en effet autre chose à lui dire, sinon que tous les Médecins desespéroient de la vie de sa Maîtresse, par la nature du mal, qui demandoit les remèdes les plus violens, & par la grosseffe de la Malade, qui rendoit mortel pour elle, tout ce qu'on pouvoit faire pour la soulager (63). Il n'eut pas plustôt fait partir la Lettre, que Madame de Beaufort touchant à sa dernière heure, fut reprise de nouvelles convulsions, qui la noircirent & la défigurèrent si horriblement, que La-Varenne ne doutant point que sur sa Lettre, le Roi ne se mît aussi-tôt en chemin pour venir voir sa Maîtresse, jugea qu'il étoit plus à-propos de lui mander par un second Billet, qu'elle étoit morte, que d'exposer ce Prince à un spectacle aussi accablant, & aussi révoltant en même-temps, que l'est celui de voir une femme qu'on a tendrement aimée, expirer dans des agitations, des efforts & des saisissemens, qui ne lui laissoient presque rien d'humain dans la figure.

La-Varenne m'écrivoit par le même Courier, & me mandoit qu'à la verité la Duchesse n'étoit pas morte ; mais qu'autant

(62) D'Aubigné le donne à entendre, lorsqu'il dit, qu'après s'être rafraîchie chez Zamet, en mangeant d'un gros citron, ou selon d'autres, d'une Salade, » elle sentit aussi-tôt » un tel feu au gosier, & des tran- » chées à l'estomach si furieuses, que » &c. ce sont ses paroles. Mais ni De-Thou, ni Bassompierre, ni le Septenaire, ni aucun Historien n'appuye ce sentiment sur le poison. Le-Grain attribue cet effet au suc crud & froid du Citron. Sauval dit avoir connu

des Vicillards qui se souvenoient d'avoir vu la Duchesse exposée dans le Cloître de Saint-Germain.

(63) » Le Médecin La-Riviere » ayant couru à cet accident, dit » Daubigné, avec autres Médecins » du Roi, & n'ayant fait que trois » pas en la chambre, & de là ayant » vu les accidens extraordinaires, » s'en retourna, disant à ses Compagnons : *Hic est manus Domini.* » Tom. 3, liv. 5. chap. 3,

1599.

qu'autant qu'il en pouvoit juger, elle n'avoit pas une heure à vivre (64): Elle expira en-effet, peu de momens après, dans des révolutions & un bouleversement de la nature, capables d'inspirer l'horreur & l'effroi. Le Roi, qui n'avoit pas manqué, à la reception de la premiere Lettre de La-Varenne, de monter aussi-tôt à cheval, reçut la seconde, à moitié chemin; & n'écoutant que sa passion, il vouloit, quelque chose qu'on pût lui dire, se donner la consolation de voir encore sa Maîtresse, toute morte qu'il la croyoit être (65). Les trois mêmes personnes, qui l'avoient déjà reconduit la premiere fois à Fontainebleau, firent tant par leurs raisons & leurs prieres, qu'ils l'y ramenerent encore

(64) Le Samedi matin, les convulsions lui avoient tourné la bouche jusque sur le derriere du cou. On ouvrit son corps, où l'on trouva son Enfant mort. Voyez sur cette mort, *M. De-Thou, liv. 122. Matthieu. Ibid. D'Aubigné, Ibid. Le-Grain, liv. 7 Le Septennaire, ann. 1599. Mem. de Bassompierre, &c. De-Thou, Matthieu & Bassompierre, mettent sa mort un jour plutôt.*

(65) Selon Bassompierre, qui en parle en témoin oculaire, Henry ne croyoit point que sa Maîtresse fût morte encore. Il dit que La-Varenne étant venu avertir le Maréchal D'Ornano & lui, qui avoit accompagné la Duchesse à Paris, qu'elle venoit de mourir, ils monterent tous deux à cheval, pour aller annoncer cette fâcheuse Nouvelle au Roi, & l'empêcher de venir à Paris. » Nous » trouvâmes, dit-il, le Roi par de- » là La-Sauvaye, proche de Ville- » juif, qui venoit sur des courtaux, » à toute bride. Lorsqu'il vit le Ma- » réchal, il se douta qu'il lui en ve- » noit dire la Nouvelle: ce qui lui » fit faire de grandes lamentations. » Enfin on le fit descendre dans l'Ab- » baye de La-Sauvaye, où on le mit » sur un lit. Enfin étant venu un car- »rosse de Paris, on le mit dedans, » pour s'en retourner à Fontaine- » bleau &c. « *Mem. de Bassompierre, tom. 1. pag. 69. & suiv. Le-Grain ajoute, qu'on dit qu'il s'évanouit dans son carrosse, entre les bras du Grand-*

Ecuyer.

Sans vouloir en aucune maniere justifier la passion excessive de Henry IV. pour cette femme, la justice oblige pourtant à remarquer ici, que cet attachement n'étoit pas moins fondé sur les qualités du cœur & de l'esprit, que sur celles du corps; & que la haine seule qu'on porte ordinairement à celles qui tiennent cette place, a fait dire d'elle tout le mal, que nous voyons dans ces Memoires & dans les Histoires. Je finis cet article par les paroles de D'Aubigné, Ecrivain naturellement plus porté à blâmer qu'à louer: » C'est une merveille, dit-il, » comment cette femme, de laquelle le l'extrême beauté ne sentoit rien » de lascif, a pu vivre plutôt en » Reine qu'en Concubine, tant d'années, & avec si peu d'ennemis. » Les nécessités de l'Etat furent ses » ennemis, &c. « Il avoit dit auparavant, qu'elle usa fort modestement du pouvoir qu'elle avoit sur le Roi: Et Matthieu joint aux belles qualités qu'il remarque dans cette Dame, celle d'avoir souvent donné de fort-bons conseils à Henry IV. *Ibid.* » Elle ne put souffrir » aucun autre auprès d'elle, dit aussi si Le-Grain, *liv. 8.* quoique le » Sieur de Liancourt fût de grand » mérite, & de Maison fort-noble: » de sorte que ce mariage fut dissolu, avant que d'avoir été consumé. « Quelques Ecrits de ce temps-là par-

1599.

cette fois : & c'est de cet endroit, qu'il m'avoit dépêché le Courrier qui venoit d'arriver.

Je ne perdis pas un moment. Je vins déjeuner à Poissy, & dîner à Paris : Je me servis du carrosse de l'Archevêque de Glasco, pour me conduire jusqu'à Essonne, où je pris la poste : & le soir, j'arrivai à Fontainebleau. J'abordai le Roi, qui se promenoit dans sa galerie, abymé dans une douleur, qui lui rendoit toute compagnie insupportable. Il me dit, Que quoiqu'il se fût bien attendu que ma vue ne feroit d'abord qu'aigrir son chagrin, & qu'il en fit l'expérience; il sentoît cependant qu'il avoit tant de besoin d'être consolé, dans l'état violent où le mettoit la perte qu'il venoit de faire, qu'il n'avoit pas balancé à m'appeller près de lui, pour recevoir un secours, que je pouvois seul lui donner.

Je n'ignorois pas dans quelles sources il en falloit chercher les motifs, avec un Prince également sensible à ses devoirs Religieux & Politiques. Je lui rappelai quelques-uns de ces passages des Saintes-Ecritures, où Dieu demande en Pere & en Maître, cette confiance & ce parfait abandon, dont l'effet est d'inspirer à l'homme Chrétien le mépris des choses d'ici-bas. J'y joignis ceux qui donnent de la Providence Divine, cette idée si propre à la faire reconnoître & adorer, dans les plus terribles comme dans les plus heureux événemens : J'osai faire envisager à Henry l'accident qui causoit sa douleur, comme un de ceux dont il auroit peut-être un jour à la remercier davantage. Je cherchai à le placer dans cette conjoncture accablante, & pourtant inévitable pour lui, si sa Maîtresse avoit vécu, dans laquelle, combattu d'un côté, par l'attrait de la plus forte tendresse, de l'autre, par la voix de l'honneur & du devoir, il lui eût fallu prendre un parti sur une chaîne, qu'il n'auroit pu rompre sans se déchirer le cœur, ni conserver sans se couvrir d'opprobre. Le Ciel venoit à son secours, par un coup des plus sensibles à-la-verbatim, mais qui pouvoit seul ouvrir

lent de Nicolas d'Amerval, Sieur de Liancourt, comme d'un homme, d'une naissance distinguée à-la-verbatim, & très-riche; mais dont l'esprit, disent-ils, étoit aussi mal-fait que le corps. Mademoiselle d'Estrées

ne l'épousa, que pour se délivrer de la tyrannie de son Pere; & parce que le Roi lui promit qu'il scauroit empêcher que ce mariage ne se consommât, & même qu'il le feroit casser : ce qu'il fit en-effet.

les voies au Mariage, d'où dépendoient le repos de la France, la joie de son Peuple, le destin de l'Europe, & le propre bonheur de Sa Majesté, à qui le bien d'une union légitime auroit toujours paru trop cherement acheté, par le délaissement d'une femme, digne d'ailleurs de son attachement, par mille bonnes qualités.

Je m'apperçus aisément que ce dernier motif, présenté d'une manière avantageuse pour sa Maîtresse, en faisant impression sur le cœur de Henry, le soulageoit, par le plaisir d'entendre justifier son choix. Ce Prince m'avoua qu'il me sçavoit bon gré d'avoir mis son attachement pour Madame de Beaufort, au nombre de ceux qui sont formés par une véritable sympathie, & non point fondés sur un pur libertinage; & qu'il avoit craint que je ne cherchasse à le consoler, qu'en le couvrant de confusion. Cette première conversation fut fort-longue; & je ne me souviens pas de tout ce que je dis au Roi: Tout ce que je sçais, c'est qu'après ce premier soulagement qu'on doit donner à la douleur, de l'arrêter sur elle-même; je me servis utilement de l'obligation où se trouve un Prince & toute Personne publique, de conserver dans la plus juste affliction, la liberté d'esprit nécessaire pour vaquer aux Affaires de l'Etat. Henry n'avoit ni le foible de s'affliger par opiniâtreté (66), ni le défaut de se guérir par dureté: il écoutoit encore plus sa raison, que son cœur. Il parut déjà beaucoup moins triste à ceux qui le virent rentrer dans sa Chambre: & dans la suite, personne ne l'entretenant dans sa douleur, que ses occupations diminuoient chaque jour, il se trouva dans l'état où doit être tout homme raisonnable, qui a eu de grands sujets de s'affliger; c'est de n'en condamner ni n'en flater la cause, & de n'affecter ni d'en rappeler ni d'en chasser le souvenir.

Le Duc de Joyeuse occupa aussi le Public. Après s'être fait Capucin (67), de Courtisan & de Guerrier, & ensuite, de Capucin être redevenu Guerrier & Courtisan des

(66) Henry IV. fit porter le deuil à toute sa Cour, pour la mort de la Duchesse de Beaufort: il le porta lui-même en noir, les huit premiers jours, & ensuite, en violet. *Mem. de Chiverny.*

(67) Henry de Joyeuse, Comte d'Albion, Frere puîné du Duc de Joyeuse, tué à Coutras. » Un jour qu'il passoit à Paris, à quatre heures du matin, près du Couvent des Capucins, après avoir passé la

1599.

plus répandus dans le monde ; il reprit du goût pour son froc, dont on prétend que le Pape ne l'avoit dispensé, que pour autant de temps que dureroit la Guerre : & cette fois, il le garda jusqu'à la mort. Le mariage de sa Fille (68), unique héritière de la Maison de Joyeuse, avec M. le Duc de Montpensier, fut sa dernière action comme homme du monde. La Marquise de Bellisle (69) à son exemple, prit l'habit de Feuillantine.

» nuit en débauche ; il s'imagina que
 » les Anges chantoient Matines dans
 » le Couvent. Frappé de cette idée,
 » il se fit Capucin, sous le nom de
 » Frere-Ange. Depuis il quitta son
 » froc, & porta les armes contre
 » Henry IV. Le Duc de Maienne
 » le fit Gouverneur du Languedoc,
 » Duc & Pair & Maréchal-de-Fran-
 » ce. Enfin il fit son accommodement
 » avec le Roi : Mais un jour ce
 » Prince étant avec lui sur un balcon,
 » au-dessous duquel beaucoup
 » de peuple étoit assemblé : Mon
 » Cousin, lui dit Henry IV. ces
 » gens-cy me paroissent fort-aises de
 » voir ensemble un Apostat & un Re-
 » negat. Cette parole du Roi fit
 » rentrer Joyeuse dans son Couvent,
 » où il mourut. « Cette anecdote
 est tirée des Notes sur la Henriade.
 (68) Henriette-Catherine de Joyeu-

se. Il ne vint de ce Mariage, qu'une Fille : ce qui éteignit la branche de Bourbon-Montpensier.

(69) Antoinette d'Orleans-de-Longueville, Veuve de Charles de Gondy, Marquis de Bellisle, Fils aîné du Maréchal de Retz. Mezeray nous apprend que la cause de sa retraite, fut le chagrin qu'elle eut de n'avoir pu venger la mort de son Mari ; un Soldat, dont elle vouloit se servir pour cela, ayant été pris & pendu, sans qu'elle pût obtenir sa grace du Roi : Le Marquis de Bellisle avoit été tué en 1596. au Mont-Saint-Michel, par un Gentilhomme Breton, nommé Kermartin. L'Etoile en parle comme d'une femme, qui faisoit l'admiration de toute la Cour, par sa beauté & par son esprit ; & qui fut un exemple de dévotion & de pénitence, dans son Couvent,

Fin du dixieme Livre, & du Tome premier.



Fautes

Fautes à corriger dans le premier Volume.

- P**age 13. ligne 15. 1571. ajoutez elle.
 38. lig. 1. & ses larmes, lisez & par ses larmes,
 40. note 80. lig. 2. maison à, lisez maison appartenant à
 Ibid. lig. 10. Carnavalet & de Sauves, lisez Mesdames de Carnavalet &
 de Sauves.
 61. lig. 27. ruinées, lisez ruinés.
 63. lig. 6. fait, lisez faite.
 67. lig. 17. grandes, lisez grands.
 72. lig. 19. Elizabet, lisez Elifabeth.
 73. note 14. lig. 1. Pierre de Melun, lisez Robert de Melun. Ibid. lig. 2.
 fils aîné, lisez fils.
 76. lig. 18. mis, lisez mises.
 Ibid. lig. 30. n'arriva, lisez ne s'exécuta.
 79. lig. 22. suivi, lisez saisi.
 90. note 38. lig. 3. Roche-monte. lisez Roche-morte.
 118. note 57. lig. 10. Vaindoré, lisez Vaudoré,
 135. lig. 25. caché de, lisez caché dans.
 210. lig. 27. distinction, lisez distinction.
 229. lig. 14. le conduisoit, lisez dirigeoit ce Conseil.
 230. note 5. lig. 47. d'Offiet, lisez d'Offat.
 241. lig. 32. bien fait. lisez bienfait.
 271. lig. 5. consternation, lisez contestation.
 274. note 42. lig. 52. à se séparer, lisez à séparer.
 276. lig. 29. chaque, ajoutez jour.
 289. lig. 27. forçât, lisez força.
 303. lig. 5. Guisë, lisez Guiche.
 309. note 21. lig. 5. & 6. principalement au Duc d'Aumale. retranchez
 ces mots.
 330. lig. 19. petit, lisez petite.
 335. note 46. lig. 4. à son Frere, ajoutez uterin. Ibid. lig. 15. pag. 1. &
 suiv. lisez pag. 23. & suiv.
 346. lig. 21. voyage ce que, lisez voyage : ce que.
 359. lig. 14. crainte d'être surpris, lisez dans la crainte d'être surpris.
 419. note 7. le seul qui restât des sept fils de Guillaume, Duc de Joyeu-
 se. Effacez ces mots.
 425. LIVRE HHITIEME, lisez LIVRE HUITIEME.
 428. note 12. lig. 4. je veux voir Comte. lisez je veux avoir mon Comte.
 465. lig. 4. suppoiez, lisez supposez.
 475. lig. 1. de bout, lisez debout.
 484. lig. 29. Saint-Germain, ajoutez de Clan & de Beaupré, & retrans-
 chez ces deux noms dans la ligne suivante.
 489. note 15. lig. 7. trente, lisez trois.
 490. lig. 7. sans cesser de forcer la Ville; lisez sans discontinuer le Siege :
 499. note 24. lig. 2. Pequillon, lisez Peguillon.
 501. note 29. lig. 2. Robert fixieme, Aïeul de, lisez Robert, sixieme
 Aïeul de
 504. lig. 15. S. Majesté, lisez Sa Majesté.
 512. lig. 8. Marguemont, lisez Marquemont.
 514. lig. 21. en bas âges, lisez basâges.
 515. note 39. lig. 2. Ninas, lisez Ninias.
 521. lig. 22. Gadagne, Borhéon, lisez Gadagne-Bothéon.
 Ibid. note 46. lig. 12. datées le, lisez datées des.

Page 524. lig. 4. *surv.* décadence, en faisant &c. Pontnez ainsi tout cet endroit, décadence. En faisant visiter les principales Rivières du Royaume, pour en regler les differens droits (emploi, qui fut confié à quatre personnes d'une probité reconnue), il se trouva aussi plusieurs travaux &c.

536. lig. 36. par mon aveu, *lis.* par mon avis.

568. lig. 5. Bays-Bas. *lis.* Pays-Bas.

576. lig. 9. igenu, *lis.* ingenu,

ibid. lig. 22. d'orefnavant, *lis.* d'orenavant.

Fin de l'Errata du premier Volume.



